



**25 ANS DE DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI**

**VOLUME II
2002 - 2005**



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



VOLUME II

2002 - 2005

25 ans de Discours et Messages de S.M. Le Roi Mohammed VI (Juillet 1999 - Juin 2024)

Publications du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication

DL : 2024MO3121

ISBN : 978-9920-692-53-3

Année : 2024

Impression : Imprimeries Dar Al Manahil

Crédits Photos : MAP

Av. Allal El Fassi, Madinate Al Irfane, Rabat, Royaume du Maroc
www.mjcc.gov.ma

SOMMAIRE

PRÉFACE.....19



2002

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE
À LA GESTION DÉCONCENTRÉE DE L'INVESTISSEMENT
CASABLANCA, 09 JANVIER 2002.....23

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA
PRÉSENTATION DE LA LETTRE ROYALE AU PREMIER MINISTRE RELATIVE À
LA GESTION DÉCONCENTRÉE DE L'INVESTISSEMENT
CASABLANCA, 09 JANVIER 2002.....31

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR «L'IMAGE DU MONDE MUSULMAN DANS LES MÉDIAS
OCCIDENTAUX : ENTRE PARTIALITÉ ET IMPARTIALITÉ»
RABAT, 09 JANVIER 2002.....35

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX
PÈLERINS MAROCAINS
RABAT, 22 JANVIER 2002.....39

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SÉANCE D'OUVERTURE DE
LA RÉUNION DU COMITÉ AL-QODS
MARRAKECH, 25 JANVIER 2002.....43

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION DU COMITÉ AL-QODS MARRAKECH, 25 JANVIER 2002.....	45
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL SUR LA FORMATION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE MARRAKECH, 08 FÉVRIER 2002.....	47
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LE «MANAGEMENT ASSOCIATIF» RABAT, 14 FÉVRIER 2002.....	51
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE RABAT, 1 ^{ER} MARS 2002.....	55
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LAÏYOUNE LAÏYOUNE, 06 MARS 2002.....	59
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 4 ^{ÈME} SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS DU SAHEL ET DU SAHARA SYRTE, 07 MARS 2002.....	63
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR LA CIVILISATION ARABE EN ESPAGNE RABAT, 12 MARS 2002.....	67
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE SUR «L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE MONDE ARABE» MARRAKECH, 13 MARS 2002.....	71
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 107 ^{ÈME} SESSION DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE MARRAKECH, 17 MARS 2002.....	73
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À QUATRE PUBLICATIONS LIBANAISES BEYROUTH, 21 MARS 2002.....	75
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE MONTERRY (MEXIQUE) MONTERRY, 21 MARS 2002.....	85

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU SOMMET ARABE BEYROUTH, 27 MARS 2002.....	89
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'INSTALLATION DU COMITÉ DE LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION AGADIR, 16 AVRIL 2002.....	93
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX CONGRESSISTES DE LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE RABAT, 26 AVRIL 2002.....	97
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES CONSACRÉE À L'ENFANT NEW YORK, 09 MAI 2002.....	99
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES (F.A.R) 14 MAI 2002	103
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT ITALIEN RABAT, 14 MAI 2002	105
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DOMINICAÏN RABAT, 22 MAI 2002	107
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PROTECTION DES SANCTUAIRES DE L'ISLAM ET DE LA CHRÉTIENTÉ EN PALESTINE RABAT, 07 JUIN 2002.....	109
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À L'INAUGURATION DE LA MAISON DE LA MÉDITERRANÉE À NAPLES NAPLES, 22 JUIN 2002.....	113
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 4 ^{ÈME} SESSION DU PARLEMENT DE L'ENFANT RABAT, 25 JUIN 2002.....	115

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGH (IRCAM) RABAT, 27 JUIN 2002.....	119
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA REVUE «LA MÉDINA» 11 JUILLET 2002.....	121
S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSE SES REMERCIEMENTS AU PEUPLE MAROCAIN 14 JUILLET 2002.....	127
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 3 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES 30 JUILLET 2002.....	129
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES NOUVEAUX OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2002.....	141
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 49 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE TANGER, 20 AOÛT 2002.....	143
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE JOHANNESBURG, 02 SEPTEMBRE 2002.....	147
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} ANNÉE DE LA 7 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 11 OCTOBRE 2002.....	149
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT RUSSE M. VLADIMIR POUTINE MOSCOU, 15 OCTOBRE 2002.....	153
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM DES DROITS DES ENFANTS ET DE LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN MARRAKECH, 22 OCTOBRE 2002.....	155

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 27 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE RABAT, 06 NOVEMBRE 2002.....	157
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT RABAT, 07 NOVEMBRE 2002.....	161
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INFORMATION RABAT, 15 NOVEMBRE 2002.....	163
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE NOMINATION ET D'INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME (CCDH) ET DU WALI DE DIWAN AL MADHALIM RABAT, 10 DÉCEMBRE 2002.....	167
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 4 ^{ÈME} FORUM GLOBAL SUR LA RÉINVENTION DU RÔLE DE L'ÉTAT MARRAKECH, 11 DÉCEMBRE 2002	171
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA PLACE MOHAMMED V À PARIS PARIS, 20 DÉCEMBRE 2002.....	175



2003

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 11 JANVIER 2003.....	181
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE AGADIR, 29 JANVIER 2003.....	185

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 3 ^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME AGADIR, 14 FÉVRIER 2003.....	189
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT TANGER - MÉDITERRANÉE TANGER, 17 FÉVRIER 2003.....	193
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 22 ^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTATS D'AFRIQUE ET DE FRANCE PARIS, 20 FÉVRIER 2003.....	195
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DU 13 ^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS MALAISIE, 24 FÉVRIER 2003.....	199
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RENCONTRE CONSULTATIVE DES DIRIGEANTS DES PAYS ISLAMIQUES MALAISIE, 26 FÉVRIER 2003.....	203
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE 15 ^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES CHARM EL CHEIKH, 1 ^{ER} MARS 2003.....	205
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS DU SAHEL ET DU SAHARA NIGER, 15 MARS 2003.....	209
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE DANS LA RÉGION DE L'ORIENTAL OUJDA, 18 MARS 2003.....	213
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI SUR LA CRISE EN IRAK 20 MARS 2003.....	217
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LEVÉE DE FONDS POUR L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE AFRICAINNE MARRAKECH, 28 AVRIL 2003.....	219
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2003.....	223

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI SUITE AUX ATTENTATS DE CASABLANCA 29 MAI 2003	225
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EXTRAORDINAIRE DES PAYS LES MOINS AVANCÉS RABAT, 24 JUIN 2003.....	229
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SOMMET GLOBAL DES FEMMES MARRAKECH, 28 JUIN 2003.....	231
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE TANGER, 30 JUILLET 2003.....	235
S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2003.....	245
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} CONGRÈS MONDIAL DES JEUNES CASABLANCA, 19 AOÛT 2003.....	247
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 50 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE RABAT, 20 AOÛT 2003.....	251
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES NEW YORK, 23 SEPTEMBRE 2003.....	255
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC FÈS, 09 OCTOBRE 2003	259
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 2 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 7 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 10 OCTOBRE 2003.....	263
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE 12 OCTOBRE 2003	271

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DE «MASSIRAT NOUR» 13 OCTOBRE 2003	273
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR «LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE : DÉFIS DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR» RABAT, 15 OCTOBRE 2003.....	277
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 10 ^{ÈME} SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE (OCI) MALAISIE, 15 OCTOBRE 2003	281
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À M. ABDERRAHMANE YOUSOUFI À LA SUITE DE SA DÉCISION DE SE RETIRER DE LA SCÈNE POLITIQUE CASABLANCA, 31 OCTOBRE 2003.....	285
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 28 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2003.....	287
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION CONSACRÉE À LA SIGNATURE DE «L'ACCORD DE GENÈVE» ENTRE PALESTINIENS ET ISRAÉLIENS 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2003.....	291
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DU SOMMET DU FORUM 5+5 TUNIS, 05 DÉCEMBRE 2003.....	293
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE SUR «LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES, EST-IL POSSIBLE?» RABAT, 11 DÉCEMBRE 2003.....	297
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INVESTISSEMENT SKHIRAT, 11 DÉCEMBRE 2003.....	301
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DU G77 ET LA CHINE MARRAKECH, 16 DÉCEMBRE 2003.....	305
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 19 DÉCEMBRE 2003.....	307



2004

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 06 JANVIER 2004.....	311
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DE L'INSTANCE ÉQUITÉ ET RÉCONCILIATION AGADIR, 07 JANVIER 2004.....	315
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA REMISE AU SOUVERAIN PAR LES PRÉSIDENTS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT DU CODE DE LA FAMILLE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE PARLEMENT RABAT, 03 FÉVRIER 2004.....	319
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 4 ^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME CASABLANCA, 12 FÉVRIER 2004.....	321
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS FRANCOPHONES CHARGÉES DES DROITS DE L'HOMME MARRAKECH, 27 FÉVRIER 2004.....	325
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À AL HOCEIMA AL HOCEIMA, 25 MARS 2004.....	329
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE RABAT, 12 AVRIL 2004.....	333
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR ET DES CONSEILS PROVINCIAUX DES OULÉMAS CASABLANCA, 30 AVRIL 2004	337
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RABAT, 12 MAI 2004	341

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX UNITÉS DU CONTINGENT DES FORCES ARMÉES ROYALES DEVANT SE RENDRE EN CÔTE D'IVOIRE AGADIR, 12 MAI 2004	343
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À «PARIS MATCH» 13 MAI 2004	345
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FIFA ZURICH, 14 MAI 2004.....	351
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2004	353
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 30 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DU LEADER ALLAL EL FASSI LAÂYOUNE, 20 MAI 2004.....	357
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE DE TUNIS TUNIS, 22 MAI 2004.....	361
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 10 ^{ÈME} ÉDITION DU CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT RABAT, 25 MAI 2004	365
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA SESSION EXCEPTIONNELLE DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ESPAGNE POUR LES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES RABAT, 28 MAI 2004	369
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS MONDIAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE MARRAKECH, 06 JUIN 2004.....	373
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE TANGER, 30 JUILLET 2004.....	375
S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES RABAT, 31 JUILLET 2004.....	383

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 30 ^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE MILITAIRE RABAT, 02 AOÛT 2004	385
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTER- PARLEMENTAIRE SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA LIBERTÉ DE CULTÉ BRUXELLES, 05 AOÛT 2004	387
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 51 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2004	391
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} RENCONTRE INTERNATIONALE SIDI CHIKER DES AFFILIÉS AU SOUFISME MARRAKECH, 10 SEPTEMBRE 2004.....	395
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA 59 ^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU 21 SEPTEMBRE 2004.....	399
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT PAR S.M. LE ROI EN L'HONNEUR DE LEURS MAJESTÉS LE ROI ET LA REINE DES BELGES 05 OCTOBRE 2004.....	403
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 3 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE RABAT, 08 OCTOBRE 2004.....	407
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX MEMBRES DU CONTINGENT MAROCAIN DES FORCES ARMÉES ROYALES SE RENDANT EN HAÏTI AGADIR, 22 OCTOBRE 2004.....	411
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 29 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2004.....	413
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES JOURNALISTES ET ÉCRIVAINS DU TOURISME MARRAKECH, 24 NOVEMBRE 2004.....	417
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE À MEXICO MEXICO, 24 NOVEMBRE 2004	419

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 10 ^{ÈME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE BURKINA FASO, 26 NOVEMBRE 2004.....	421
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE AU BRÉSIL BRASILIA, 26 NOVEMBRE 2004.....	425
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE OFFICIELLE AU PÉROU LIMA, 30 NOVEMBRE 2004	427
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 3 ^{ÈME} CONFÉRENCE DE LA FONDATION DE LA PENSÉE ARABE MARRAKECH, 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2004.....	429
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 2 ^{ÈMES} INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT SKHIRAT, 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2004	431
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE AU CHILI CHILI, 03 DÉCEMBRE 2004.....	433
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE EN ARGENTINE ARGENTINE, 07 DÉCEMBRE 2004.....	435
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 3 ^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DE TUTELLE DE L'AGENCE «BEIT MAL AL-QODS» RABAT, 20 DÉCEMBRE 2004.....	437
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 24 ^{ÈMES} JOURNÉES CULTURELLES DE LA TARIQA TIJANIA DAKAR, 25 DÉCEMBRE 2004	439
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 25 DÉCEMBRE 2004	441



2005

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 1 ^{ER} CONGRÈS MONDIAL « 100 IMAMS ET RABBINS POUR LA PAIX » BRUXELLES, 03 JANVIER 2005.....	447
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AVEC LE QUOTIDIEN ESPAGNOL «EL PAIS» 16 JANVIER 2005.....	451
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DES SOUVERAINS ESPAGNOLS 16 JANVIER 2005.....	461
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM INTERNATIONAL SUR L'AGRICULTURE DAKAR, 04 FÉVRIER 2005.....	465
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE MADRID SUR LE TERRORISME MADRID, 10 MARS 2005.....	469
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 17 ^{ÈME} SOMMET ARABE ALGER, 22 MARS 2005.....	473
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DE MADAGASCAR RABAT, 05 AVRIL 2005.....	477
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET AFRIQUE-ASIE JAKARTA, 22 AVRIL 2005.....	481
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2005	485
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION 18 MAI 2005	489

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} SOMMET DU G77 + LA CHINE DOHA, 15 JUIN 2005.....	495
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 13 ^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES SOCIÉTÉS DE NEUROCHIRURGIE MARRAKECH, 19 JUIN 2005.....	499
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS FÈS, 08 JUILLET 2005	501
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 6 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES TANGER, 30 JUILLET 2005.....	503
S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2005.....	513
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 27 ^{ÈME} ÉDITION DU FORUM D'ASILAH ASILAH, 05 AOÛT 2005	515
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} SOMMET PANAFRICAIN DES JEUNES LEADERS IFRANE, 18 AOÛT 2005	521
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 52 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2005	525
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 14 ^{ÈME} CONGRÈS ÉCONOMIQUE MARRAKECH, 29 AOÛT 2005	529
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 49 ^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS FÈS, 31 AOÛT 2005	533
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSÉ AUX PARTICIPANTS À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU NEW YORK, 14 SEPTEMBRE 2005	539

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA RENCONTRE NATIONALE DU CODE DE L'URBANISME RABAT, 03 OCTOBRE 2005	545
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 4 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE RABAT, 14 OCTOBRE 2005	551
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 30 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE RABAT, 06 NOVEMBRE 2005.....	557
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 50 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE RABAT, 16 NOVEMBRE 2005.....	563
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE JAPONAIS NIHON KEZAI SHIMBUN 25 NOVEMBRE 2005.....	567
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN SON HONNEUR PAR S.M. IMPÉRIALE L'EMPEREUR AKIHITO DU JAPON JAPON, 28 NOVEMBRE 2005	571
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE BARCELONE BARCELONE, 28 NOVEMBRE 2005.....	573
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 3 ^{ÈME} ÉDITION DES «INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT» SKHIRAT, 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2005.....	575
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 23 ^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT D'AFRIQUE ET DE FRANCE BAMAKO, 03 DÉCEMBRE 2005	579
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 3 ^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE LA MECQUE, 07 DÉCEMBRE 2005.....	583
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 15 DÉCEMBRE 2005.....	587

PRÉFACE

1999-2024, un quart de siècle d'histoire, une génération de vie humaine, les trois premières décennies du Troisième Millénaire, tant de turbulences, de renversements, de réaménagements au niveau mondial. Et pourtant : dans ce vaste océan historique agité par les crises économiques, le retour de la guerre entre grandes puissances, l'installation des crises politiques systémiques dans les vieilles démocraties, le Maroc réussit, à son rythme, une navigation difficile mais efficace, évitant les écueils, longeant les tourbillons sans y être aspiré, slalomant entre les crêtes invisibles et les icebergs fourbes.

Ce long parcours marocain, jamais tranquille, mais toujours assuré de sa sécurité et de continuité de vue, nous le devons aux Hautes Orientations Visionnaires de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et qui sont comme les indications du timonier du Vaisseau marocain fendant les eaux agitées de l'histoire.

L'émergence industrielle qui se confirme et étonne le monde, la stabilisation démographique de la société qui atteint la maturité, la mise en réseau de l'ensemble du territoire national, les grandes avancées sociétales et socioéconomiques, en vue de réduire les fractures économiques, territoriales, de genre, et l'unification avancée d'une nation chaque jour plus consciente d'elle-même, plus dynamique, plus audacieuse, ainsi qu'on l'a vu lors du Mondial 2022, la consécration de notre cause nationale première, reconnue de plus en plus par la majorité des nations du monde, notre présence diplomatique de plus en plus assurée, gage de paix et de dialogue. Toutes ses avancées se font sous l'égide et dans le sillage de la parole visionnaire de Sa Majesté.

Car la parole royale, rare et rituelle, comme il se doit, a réussi à rythmer notre espace public, vivant et dynamique, par des interventions royales attendues, et qui sont à la profusion de la parole démocratique dans l'espace public comme une exégète surplombante, fixant les conditions d'existence d'une parole libre et transparente, dans un cadre de tolérance et de respect des différences identitaires, culturelles et idéologiques.

La parole royale est doublement consacrée. Comme site d'histoire, elle recueille les indications, les visions, les projections royales qui, dépassant le temps électoral des politiques, comme le temps institutionnel des instances gouvernementales, imposent une autre vitesse à la politique marocaine, une vitesse du long terme, adossée à des siècles d'histoire passée, et se projetant sur les siècles à venir, chose que ne peuvent faire les programmes et les projets des acteurs politiques inscrits dans les temporalités des mandats électifs. Dans un monde désormais déchiré par de périlleux défis, climatiques, migratoires,

technologiques, seule une parole dont la légitimité est enracinée dans le temps dynastique, peut être performative à ce propos. Les succès de notre pays dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine, dans celui des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique, dans la résolution des conflits liées aux droits humains et aux migrations, tiennent à cette capacité de la parole royale à surplomber les paroles polarisées de la politique et de la société.

La parole royale est ensuite consacrée comme parole de référence pour l'ensemble de la Nation. Le Maroc peut évoluer, avancer, lutter et se dépasser à travers ces fortes paroles royales, dont le rituel protocolaire dont elles s'entourent est justement le gage de leur valeur rare, de leur capacité à transcender le jeu politique pour se placer en position d'arbitre.

Plutôt que de passer en revue les différents domaines concernés par les interventions royales, et que le lecteur découvrira au fil des pages de ce recueil exceptionnel, il est intéressant de remarquer comment se déploie la parole royale, dans une grammaire politique qui est le propre de la culture politique marocaine, et qui continue, fort heureusement, de nous habiter. Les différentes sphères de la collectivité marocaine, société civile, secteur privé, instances étatiques ; les différentes composantes de la population, dans la diversité de leurs caractéristiques, sociale, territoriale, culturelle, démographique, se reconnaissent, chacune à sa manière, dans cette parole royale multiple et unifiante, qui sert comme le noyau unifiant autour duquel orbitent nos différences.

L'intégrité territoriale de la Nation, les grandes causes de la Oumma islamique, avec à sa tête la cause palestinienne, la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, l'engagement dans la cause mondiale de la culture et de la préservation du patrimoine, la vocation du pays à appuyer le droit international et à être l'un des soutiens indéfectibles de la communauté internationale, nos valeurs restent les mêmes, et nos combats toujours marqués par le mélange d'audace stratégique et de souci diplomatique du dialogue et de la recherche du consensus.

C'est avec un insigne honneur, conscient de la haute importance historique et intellectuelle de ce recueil, que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le propose à nos concitoyens, qui y trouveront les références visionnaires qui accompagnent l'évolution de notre Royaume.

Mohammed Mehdi Bensaïd

Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2002

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE À LA GESTION DÉCONCENTRÉE DE L'INVESTISSEMENT

CASABLANCA, 09 JANVIER 2002

Louange à Dieu Seul,

Grand Sceau de Sa Majesté Mohammed VI.

Notre dévoué serviteur et Premier ministre, Monsieur Abderrahmane Youssoufi,

Que Dieu te protège et sur la bonne voie guide tes pas,

1. Ainsi que tu le sais, nous avons exprimé, à plusieurs reprises, notre volonté de promouvoir l'investissement, notamment, les projets des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du tourisme, de l'habitat, des secteurs industriels et agro-industriels, et miniers qui sont créateurs d'emplois et de richesses, promoteurs de développement et facteurs du renforcement des capacités productives et d'épargne de notre jeunesse et des couches moyennes qui ambitionnent légitimement d'accéder à plus de progrès, de responsabilité et d'épanouissement.

1.1. Ainsi, nous avons précisé dans le discours que nous avons prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire au mois d'octobre 2000, l'intérêt de créer un «guichet unique» au niveau de chaque région, et de fixer un délai raisonnable et rapproché, pour statuer sur les dossiers des projets d'investissement.

1.2. En effet, notre attention a souvent été appelée sur les difficultés que rencontrent les promoteurs en raison des formalités nombreuses et complexes exigées par la constitution de sociétés ou d'entreprises individuelles et l'aboutissement des procédures administratives nécessaires à l'acte d'investir.

1.3. Ces procédures légales ou réglementaires sont souvent nécessaires, car la liberté d'entreprendre -consacrée par la Constitution- exige un cadre juridique contraignant, seul à même de rassurer l'investisseur et de garantir la sécurité et l'égalité de tous devant la loi, ainsi que la mise en jeu d'une

concurrence saine et loyale. Néanmoins, ces procédures doivent être allégées et leur mise en œuvre doit s'effectuer au plus près des investisseurs.

1.4. À cette fin, et dans le respect d'une démarche progressive, réaliste, prenant en considération l'absolue nécessité de ne proposer que des réformes crédibles et efficaces, nous estimons que le cadre régional peut être la dimension territoriale et administrative la plus opportune, compte tenu des moyens dont dispose actuellement notre administration territoriale, pour résoudre les problèmes liés aux procédures d'investissement.

2. Cette démarche s'inscrit, par ailleurs, dans la cohérence de Notre conception renouvelée du concept d'autorité au service de la promotion de l'investissement, outil privilégié de la croissance.

2.1. Depuis que nous avons annoncé ce nouveau concept, nous avons relevé avec intérêt les efforts de notre administration, et tout particulièrement, celle en charge des affaires intérieures de notre Royaume, pour donner un contenu concret à ce concept.

2.2. Il nous appartient et nous plaît aujourd'hui, par la grâce de Dieu, de t'adresser cette lettre aux fins d'étendre et de concrétiser, dans un domaine essentiel du développement économique et social, notre vision du rôle de l'autorité au service du citoyen.

2.3. Nous entendons également que l'approche que nous décrivons dans cette lettre soit considérée comme une illustration des méthodes de réforme de l'administration, réforme qui suppose une appréciation nouvelle des objectifs que doit poursuivre l'appareil administratif, concomitamment avec une réforme des procédures qu'il utilise et une adaptation des formations et des expériences de ceux qui sont en charge de ses procédures.

3. Pour ces considérations, nous avons décidé qu'il sera créé, sous la responsabilité des Walis de région de Notre Majesté, des centres régionaux d'investissement, ayant deux fonctions essentielles : l'aide à la création d'entreprises et l'aide aux investisseurs, et donc composés de deux guichets.

3.1. Le guichet d'aide à la création d'entreprises est l'interlocuteur unique de toutes les personnes qui veulent créer une entreprise, quelle qu'en soit la forme, et qui souhaiteront avoir recours à ce service. Ce guichet pourra disposer d'annexes au niveau provincial, préfectoral ou communal, selon besoins et selon moyens. Son personnel met à la disposition des demandeurs un formulaire unique dans lequel figurent tous les renseignements exigés par la législation ou la réglementation pour la création de l'entreprise.

3.1.1. Ce personnel accomplit toutes les démarches nécessaires pour recueillir, auprès des administrations compétentes, les documents ou attestations exigés par la législation ou la réglementation, et qui sont nécessaires à la création d'une société. Dans un délai déterminé par le Wali, il met le demandeur en possession des pièces justificatives délivrées par les administrations établissant l'existence de l'entreprise.

3.2. Le second guichet, guichet d'aide aux investisseurs:

- procure aux investisseurs toutes les informations utiles pour l'investissement régional;

- étudie toutes les demandes d'autorisations administratives ou prépare tous les actes administratifs, nécessaires à la réalisation des projets d'investissement dans des secteurs industriels, agro-industriels, miniers, touristiques, artisanaux et d'habitat, lorsqu'il s'agit d'investissements dont le montant est inférieur à 200 millions de dh, et ce, afin de permettre au Wali de région de délivrer les autorisations ou de signer les actes administratifs afférents à ces investissements ;

- étudie -pour les investissements concernés par les secteurs précités, mais dont le montant est égal ou supérieur à 200 millions de dh- les projets de contrats ou de conventions à conclure avec l'État, en vue de faire bénéficier l'investisseur des avantages particuliers, et les transmet à l'autorité gouvernementale compétente pour approbation et signature par les parties contractantes. Le Wali, dans la limite de ses compétences, prépare et exécute les autorisations, actes et contrats nécessaires à la réalisation de l'investissement, prévus par la convention dont il est chargé de l'exécution ;

- propose des solutions amiables aux différends entre les investisseurs et les administrations.

3.2.1. Les études sont menées dans le respect des lois et règlements qui régissent la matière, par les délégués régionaux des départements ministériels compétents qui rendent compte au Wali de l'exercice de leurs compétences.

3.2.2. Le Centre régional d'investissements, placé sous l'autorité du Wali, qui constitue l'administration territoriale interlocutrice privilégiée pour les investisseurs, doit être géré par un haut fonctionnaire dont le grade doit être en relation avec le niveau de ses responsabilités. C'est pourquoi nous avons décidé qu'il serait nommé par Notre Majesté, choisi pour ses compétences dans le domaine concerné, ainsi que pour ses qualités humaines, et doté du statut de directeur d'administration centrale.

3.2.3. Ce directeur animera et dirigera une commission régionale regroupant les délégués régionaux des administrations concernées par l'investissement et les autorités locales compétentes. Il sera assisté par un personnel doté d'un statut particulier motivant.

3.2.4. Nous ordonnons, par ailleurs, que les commissions nationales dont l'avis est requis pour certaines opérations foncières, soient transférées au niveau régional, notamment la commission chargée de l'étude de déclaration de vocation non agricole des terrains et celle relative à la protection des zones du littoral et zones sensibles, et placées sous l'autorité du Wali ou du gouverneur, son délégataire.

3.2.5. Nous souhaitons, en outre, que l'aménagement et la gestion des zones industrielles, touristiques et d'habitat soient confiées à des personnes privées agréées par l'État, qui joueront à l'égard de l'investisseur le rôle de guichet unique pour la zone concernée.

3.3. Nous invitons notre gouvernement à préparer une refonte des représentations régionales des administrations centrales, visant l'économie des structures et leur rapprochement pour plus de synergie et de cohérence, et à étudier un statut du personnel territorial et veiller à ce qu'il soit motivant et de nature à encourager les éléments les plus brillants de notre administration à faire le choix d'une carrière dans les régions du Royaume et non seulement dans les administrations centrales.

3.4. Afin de permettre au Wali d'apprécier les moyens dont il dispose pour que l'ouverture du centre régional puisse être suivie d'effets immédiats, cette ouverture sera décidée par arrêt conjoint des ministres de l'Intérieur, des Finances, du Commerce et de l'Industrie, sur proposition du Wali de la région concernée.

3.5. Le Wali de la région est chargé de l'organisation et du fonctionnement du centre, ainsi que de la création, de l'organisation et du fonctionnement des guichets d'aide à la création des entreprises dans les provinces, préfectures ou communes de la région.

3.6. La mise en œuvre des mesures que nous avons ordonnées exige que les Walis de région de Notre Majesté soient dotés des prérogatives légales et réglementaires nécessaires pour prendre, aux lieux et places des membres du gouvernement compétents, les actes administratifs nécessaires à la réalisation des investissements.

3.6.1 Afin de permettre aux Walis de région de mettre en œuvre les procédures nécessaires à la réalisation des investissements dans les secteurs et pour le montant visés au point 3.2. de la présente Lettre, les membres de notre gouvernement et les hauts fonctionnaires de notre administration centrale doivent investir les Walis des régions, des compétences nécessaires pour conclure ou édicter, au nom de l'État, les actes suivants :

- les contrats de vente ou de location concernant les immeubles du domaine privé de l'État ;
- les actes d'autorisation d'occupation du domaine public et du domaine forestier ;
- les autorisations d'installation ou d'exploitation des activités industrielles, agro-industrielles et minières ;
- les autorisations d'ouverture et d'exploitation des établissements touristiques, le classement et le contrôle desdits établissements, la délivrance des diverses licences ou autorisations particulières nécessaires à l'exploitation de ces établissements.

3.6.2. D'autre part, afin d'assouplir les procédures de contrôle des actes des collectivités locales, notre ministre de l'Intérieur déléguera aux Walis de région les pouvoirs de tutelle qu'il exerce pour les actes suivants :

- les actes d'approbation des délibérations des organes délibérants des collectivités locales pour les marchés et les conventions passés par les collectivités locales, lorsque leur montant ne dépasse pas 10 millions de dhs ;
- les actes d'approbation des décisions de transfert de crédit d'une rubrique à une autre, à l'intérieur du budget des collectivités ;
- les actes d'approbation des délibérations des organes délibérants des collectivités locales, pour les actes d'acquisition et de cession de terrains des collectivités locales.

3.6.3. En outre, nous habilitons les Walis à recevoir délégation de pouvoirs des autorités gouvernementales concernées pour prendre toutes décisions nécessaires à la réalisation des investissements dont les critères ne répondent pas à ceux prévus au point 3.2. de la présente Lettre Royale.

3.7. Tous les arrêtés prévus aux alinéas précédents sont visés par le Premier ministre et publiés au Bulletin Officiel. Ils prennent effet à l'égard de la région concernée des publication au Bulletin Officiel de l'arrêté conjoint décidant de l'ouverture du Centre régional. Dans cette attente, les pouvoirs délégués continuent d'être exercés par les autorités gouvernementales délégantes.

3.7.1. En tout état de cause, les arrêtés de délégation de pouvoirs devront être publiés au Bulletin Officiel, au plus tard dans un délai de 45 jours suivant la date de publication au Bulletin officiel de la présente Lettre.

3.7.1.1. Les arrêtés portant délégation de pouvoirs préciseront les modalités dans lesquelles s'exercera la délégation, en particulier le contenu et la périodicité des rapports que devront adresser les Walis de région au Premier ministre et aux ministres délégants.

3.8. Les décisions des Walis, prises en application de la présente Lettre Royale, peuvent faire l'objet de recours gracieux ou hiérarchiques devant la commission des investissements présidée par le Premier ministre, ou devant les commissions spécifiques instituées par des législations ou des réglementations particulières.

3.9. Auprès des Walis, la responsabilité de nos gouverneurs dans l'application de cette nouvelle politique reste entière, et est appelée à se renforcer. Nous souhaitons, à cet effet, que les gouverneurs de Notre Majesté participent pleinement à la mise en œuvre de cette politique de déconcentration et préparent les structures nécessaires à l'exercice, aux niveaux provincial et préfectoral, des compétences qui s'exerceront, dans une première phase, au niveau régional.

3.9.1. Notre ministre de l'Intérieur précisera les matières dans lesquelles les Walis de région peuvent déléguer, aux gouverneurs des provinces et préfectures, partie des compétences dont ils sont investis par la présente Lettre, ainsi que les formes et les conditions de cette délégation.

4. Nous avons la conviction que les collectivités locales doivent devenir un acteur majeur du processus de développement économique et social durable du territoire et qu'il convient, à cette fin, de les doter des instruments juridiques et financiers nécessaires pour leur permettre de remplir cette mission d'une manière plus efficace. Nous invitons, à cette fin, le parlement à procéder à une lecture approfondie du projet de loi relatif à la charte communale et, en parfaite collaboration avec le gouvernement, à l'enrichir par les dispositions de nature à donner aux collectivités locales une responsabilité réelle dans la conception et la réalisation des programmes de développement économique de la collectivité.

Il conviendra, par ailleurs, d'étudier une révision de la fiscalité des collectivités locales afin de la simplifier et de la rendre plus productive.

4.1. Toutefois, et afin que cet ensemble demeure cohérent, il importe que les responsables de ces collectivités exercent leurs responsabilités dans le strict respect de la loi et des règlements. En particulier,

il est nécessaire de rappeler que les présidents des conseils communaux, sont tenus non seulement d'exécuter les décisions des conseils, mais également d'appliquer les lois qu'ils exécutent en leur qualité d'autorité administrative locale que nous investissons dans leurs fonctions par dahir.

4.1.1. Aussi, nos gouverneurs doivent-ils veiller à ce que les autorités locales compétentes, agissant en qualité de représentant de l'État, délivrent, dans les délais prescrits par la loi ou la réglementation en vigueur, les autorisations nécessaires à la réalisation des investissements, en particulier, les autorisations de lotir, de construire et les permis d'habiter.

4.1.2. Lorsque les gouverneurs relèvent des retards dans la délivrance des autorisations, et lorsque ces retards sont imputables aux autorités en cause, ils les mettent en demeure de se conformer à la loi ou à la réglementation en vigueur dans un délai qu'ils fixent. Si le retard persiste, ils en informent les Walis de région et mettent en œuvre le pouvoir de substitution que leur reconnaît la charte communale, et dont les modalités d'application seront précisées par la voie réglementaire sur proposition du ministre de l'Intérieur de notre gouvernement.

4.1.3. De même, les Walis doivent attirer l'attention des gouverneurs des provinces et préfectures concernés, lorsqu'ils constatent que les autorités locales refusent ou négligent de prendre les mesures prévues par la loi ou les règlements dans les délais prescrits. Ils enjoignent, en tant que de besoin, aux gouverneurs, d'exercer le pouvoir de substitution.

Notre Premier Ministre, que Dieu te protège,

5. La réforme de certaines procédures relatives à la constitution des sociétés commerciales implique la révision des textes législatifs qui régissent la matière. Nous souhaitons que notre gouvernement étudie rapidement les projets de lois y afférents afin de permettre au parlement de s'en saisir dans les meilleurs délais.

5.1. Il conviendra également de poursuivre l'effort de modernisation de l'administration de la justice, et de réviser les procédures de règlement amiable des différends entre les commerçants afin de leur permettre de recourir plus souvent à l'arbitrage.

5.2. Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de procéder à une étude approfondie sur les causes qui entravent le fonctionnement des Chambres professionnelles, Institutions constitutionnelles, dont le rôle de représentation des forces économiques et sociales, ne doit pas occulter la mission d'intermédiation professionnelle et les services d'aide et d'assistance qu'elles doivent à leurs membres.

Notre dévoué Premier Ministre,

6. Ainsi que tu le sais, depuis que l'État a mis en œuvre une politique de privatisation qui renforce sa volonté de privilégier le rôle du secteur privé dans le développement économique et social, il s'est attaché à mettre en place un cadre juridique qui favorise l'investissement privé. Les mesures prévues dans cette lettre viennent le conforter.

6.1. Il demeure toutefois évident que ces mesures ne peuvent produire l'effet attendu que si les mécanismes institutionnels du secteur privé se mobilisent pour en faire pleinement profiter les investisseurs.

6.2. Nous sommes convaincu que les institutions privées, en particulier celles responsables de la collecte de l'épargne et de son allocation auprès des agents économiques, sauront tirer tout le parti possible des réformes entreprises, en accompagnant, comme il convient, la créativité et les ambitions des investisseurs, en particulier les jeunes entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises.

7. Nous sommes conscient que les réformes que doivent mettre en œuvre notre gouvernement, nos Walis, nos gouverneurs et les présidents des conseils communaux pour l'application de la présente Lettre Royale, exigeant vigilance et détermination.

Aussi, estimons-nous nécessaire de prévoir la constitution d'une commission chargée de préparer les mesures de toute nature, nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme et d'en suivre l'application.

8. Sous l'autorité de notre Premier ministre, cette commission sera composée des membres du gouvernement directement concernés par les mesures à mettre en œuvre, et des Conseillers de Notre Majesté que nous désignerons à cette fin.

9. Nous sommes convaincu que cette commission nous informera périodiquement du bon déroulement de ses travaux et de la mise en œuvre rapide des réformes contenues dans la présente Lettre.

10. Elle devra, également, proposer à Notre Majesté l'extension des compétences pouvant être déléguées aux Walis au fur et à mesure de la mise à leur disposition des moyens nécessaires à cette déconcentration et, sous la même réserve, le transfert des compétences des Walis de région vers les gouverneurs des provinces et préfectures.

11. Nous sommes convaincu, connaissant ton attachement à l'application scrupuleuse de Nos hautes directives, que tu n'épargneras aucun effort pour œuvrer, de concert avec les membres du gouvernement de Notre Majesté, pour que les nobles desseins exprimés dans cette Lettre soient concrétisés dans les meilleurs délais.

En te renouvelant l'expression de Notre bénédiction, Nous prions Dieu, le Tout-Puissant, de t'accorder davantage de succès et de continuer à te guider sur la bonne voie.

Que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur toi.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE LA LETTRE ROYALE AU PREMIER MINISTRE RELATIVE À LA GESTION DÉCONCENTRÉE DE L'INVESTISSEMENT

CASABLANCA, 09 JANVIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

En Nous adressant aujourd'hui à vous, à l'occasion de la communication de Notre Lettre Royale à Notre Premier ministre au sujet de la gestion déconcentrée de l'investissement, Nous entendons en souligner l'essence, autant que les multiples desseins. Cette lettre, en effet, vise bien que la création d'un guichet unique et des Centres Régionaux d'Investissement. Elle est, en fait, porteuse de messages multiples sur Notre volonté de consolider la décentralisation, la déconcentration et la régionalisation que Nous considérons être le pilier institutionnel du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

Cette Lettre se veut aussi l'expression de la dimension économique de Notre concept de l'autorité à travers l'élimination de toutes les entraves administratives qui empêchent l'émancipation de la liberté d'entreprendre en tant que levier essentiel pour stimuler l'investissement, créer les richesses et résoudre le problème du chômage, principal motif de préoccupation pour Nous et pour chaque famille marocaine.

L'État, guidé par les sages directives de Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde - a emprunté la voie d'une politique progressive pour libéraliser l'économie, initier le processus de privatisation et mettre en place des structures juridiques modernes. Dans ce contexte, nous avons pris sur Nous, dès Notre accession au Trône, de combattre avec fermeté toutes les entraves à l'investissement.

Afin de mettre un terme à la multiplication et à la complication des mécanismes juridiques et administratifs, à l'origine de l'avortement de beaucoup de projets d'investissement nationaux et étrangers, Notre Lettre vise-t-elle justement à simplifier les procédures administratives pour l'investisseur. De fait, celui-ci trouvera à sa disposition, pour créer son entreprise ou développer ses investissements, un responsable

et interlocuteur unique, un espace également unique et situé le plus près de lui, ainsi qu'un formulaire unique.

Nous tenons à souligner que le fait de déléguer aux Walis certaines compétences ministérielles dans le domaine de l'investissement, ne signifie aucunement le dépassement de la responsabilité gouvernementale. Celle-ci demeure en effet fondamentale, pleine et entière pour promouvoir l'investissement, apporter une vision stratégique, fixer les priorités dans tous les domaines y afférents, et lui créer un environnement propice, au moyen de la mise en œuvre de réformes rationnelles, simplifiées et incitatives à l'acte d'investissement dans les systèmes judiciaire et fiscal, et dans l'environnement social.

Certes, une partie des réformes auxquelles nous avons appelé, a été réalisée en termes de modernisation de notre économie et de sa mise à niveau pour qu'elle soit compétitive, notamment, par le biais de la réduction des coûts de production, et des interventions du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social. En revanche, l'autre partie n'a pu encore voir le jour, d'où l'impératif de s'y atteler en toute priorité, en mettant en particulier l'accent sur la nécessité d'une mise en œuvre aussi parfaite que globale de la Charte Nationale de Réforme de l'Éducation et de la Formation, afin d'éliminer ce qui constitue une entrave structurelle à l'opération de développement, à savoir la sous-qualification des ressources humaines.

Nous attendons également du gouvernement de Notre Majesté qu'il veille à l'application des dispositions de Notre Lettre, dans les délais impartis, en faisant preuve d'esprit patriotique, et qu'il dégage les ressources matérielles et humaines nécessaires, pour créer ces centres régionaux et mettre sur pied une administration régionale regroupée en pôles homogènes.

Quant à Messieurs les Walis et les gouverneurs, Nous nous adressons à eux pour souligner à quel point il est nécessaire qu'ils s'acquittent des charges que nous leur assignons, en faisant montre d'un esprit citoyen et d'attachement au respect de la loi, et en agissant en parfaite coordination avec les pouvoirs publics, les élus et les opérateurs économiques. Nous attendons d'eux des résultats, tangibles en matière d'investissements, et c'est à cette aune que Nous apprécierons leurs performances.

Mesdames, Messieurs,

Si nous avons atteint le seuil de trois milliards de dollars d'investissement extérieurs au titre de l'année 2001 -ce qui illustre la confiance que nos partenaires placent en l'économie de notre pays et sa stabilité- nous ne devons pas perdre de vue que ces investissements ont été réalisés, pour l'essentiel, dans le cadre de l'opération de privatisation d'entreprise du secteur public, et que leur caractère limité nous impose de rechercher des projets d'investissements susceptibles de générer de nouvelles richesses.

Aux entrepreneurs marocains, en particulier les jeunes d'entre eux, et à nos partenaires étrangers, nous disons : cette Lettre renforce les garanties de succès assuré pour leurs investissements au Maroc, pays de la liberté, de la démocratie et de la stabilité.

L'action que nous engageons vise à conduire le Maroc vers une économie productive et compétitive, et à en faire une société moderne, imprégnée de la culture et de la pratique de la concertation et de la contractualisation, et ce, en arrêtant des objectifs, des programmes et des plans, et en mobilisant les

moyens de leur mise en œuvre commune. Cela exige un effort soutenu qui ne devrait pas s'arrêter à la mise à niveau de notre économie pour qu'elle soit en mesure de relever les défis que nous imposent nos engagements internationaux, que ce soit dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'accord d'association avec l'Union Européenne, ou dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange arabe et méditerranéenne.

C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle nous appelons instamment l'attention sur ce que Nous avons constaté comme signes de relâchement économique, et comme propension à se focaliser exclusivement sur les prochaines échéances électorales qui, pour importantes qu'elles soient, ne devraient pas nous faire oublier nos problèmes économiques cruciaux. À ce propos, Nous invitons tous les opérateurs du secteur privé à donner une forte impulsion au combat que nous menons pour le décollage de l'investissement.

Enfin, Nous avons tenu à conférer une distinction particulière à cette Lettre Royale en la revêtant de Notre Auguste Sceau Chérifien, de façon à ce que ses dispositions relevant des attributions de Notre Majesté aient la force d'un Dahir, que celles destinées au Gouvernement et aux Walis soient assimilées à des instructions, et celles concernant le parlement, les collectivités locales et les opérateurs économiques soient considérées comme des orientations dont les vertus, assimilées et observées par eux, constitueraient, pour notre nation, une avancée majeure sur la voie du progrès et de la prospérité.

Nous sommes convaincu que le fait pour tout le monde de s'imprégner de l'esprit et des nobles desseins de ses dispositions, est de nature à créer une rupture réelle et positive avec les procédures, les concepts et les mentalités dont les investisseurs ont trop souvent pâti dans leurs relations avec l'administration. C'est aussi le gage que nous allons être en mesure de relever le défi de la libération des énergies individuelles et collectives, et de la promotion de l'investissement national et étranger, pour réaliser un développement plus fort, plus durable et plus équitable.

Que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR
«L'IMAGE DU MONDE MUSULMAN DANS LES
MÉDIAS OCCIDENTAUX : ENTRE PARTIALITÉ ET
IMPARTIALITÉ»**

RABAT, 09 JANVIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Son Excellence Monsieur le Directeur général,

Honorables Professeurs,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture des travaux de ce Colloque international sous le thème: «L'image du monde musulman dans les médias occidentaux entre partialité et impartialité», louant, d'emblée l'initiative de l'Organisation Islamique pour l'Éducation les Sciences et la Culture (ISESCO) de retenir ce thème pour être débattu en ce moment précis.

La tenue de ce colloque intervient suite aux événements hostiles et douloureux qu'ont subis les États-Unis d'Amérique au mois de septembre dernier et aux retombées auxquelles ils ont donné lieu. Les ennemis du monde islamique ont en fait une exploitation toute particulière pour dénaturer son image dans certains médias. Certains d'entre eux s'en sont pris à tort à la religion musulmane elle-même, proférant à son encontre des accusations fondamentalement contraires à ses dogmes et à ses valeurs de tolérance, en dépit de la solidarité dont a fait montre notre monde islamique avec la communauté internationale, de la lutte qu'il mène contre le terrorisme et de sa contribution efficace à la consolidation de la paix, au renforcement de la sécurité et la coexistence dans le cadre de la légalité internationale.

Cette question revêt une importance cruciale du fait du rôle que jouent les médias dans l'orientation de l'opinion publique internationale, dans la mesure où ces médias sont devenus grâce aux moyens dont ils disposent, non seulement une source de connaissance, une référence pour la prise de décision et un mécanisme incontournable pour la commercialisation des produits intellectuels et matériels, mais également, un espace de concurrence internationale pour l'occupation des positions, d'où l'influence

inégalée des médias dans tous les domaines où ils sont utilisés, aussi bien dans l'éducation, la formation, le développement humain et la coopération ou encore dans le domaine des relations internationales. L'importance grandissante de cette influence des médias laisse apparaître néanmoins le danger de leur exploitation éventuellement à des fins d'invasion culturelle, d'altération des vérités et d'atteinte aux valeurs morales.

Nous constatons malheureusement que certains médias audiovisuels et écrits déforment avec préméditation l'image de l'Islam, ce qui requiert condamnation et rejet.

En plus du fait qu'ils ne reposent sur aucune preuve, qu'ils ne répondent, ni à la volonté internationale de propager la concorde, ni aux aspirations des sages de ce monde et de ses leaders à faire régner la paix et la coexistence entre les nations, ils agissent de manière à induire en erreur leur propre société.

Les conclusions des différentes analyses de ce phénomène médiatique confirment que ses thèses se propagent à la faveur d'une ignorance des vérités de l'Islam, en prétendant que cette religion représente un danger pour la civilisation occidentale et ses valeurs, alors même que chacun sait que l'Islam a cohabité avec toutes les civilisations qui l'ont précédé et que son message était basé sur le dialogue et la concertation.

Les thèses hostiles à l'Islam trouvent de plus en plus d'échos dans certains médias occidentaux surtout après les récents attentats terroristes aux États-Unis, attaques que Nous avons aussitôt condamnées avec vigueur, comme l'ont fait tous les dirigeants musulmans, tout en proclamant Notre soutien à un combat sans merci contre le terrorisme, sous toutes ses formes, qui menace la paix internationale et la sécurité de tous les peuples et de toutes les nations. Rien ne justifie le terrorisme, ni dans la doctrine islamique ou la Charia, ni dans les valeurs de tolérance de l'Islam, basées sur la cohabitation et la propagation de la paix dans le monde, ni dans les traditions des Musulmans et leurs valeurs morales, fondées sur la bienfaisance et la coopération pour le bien et la rectitude.

Il convient, cependant, de souligner que des personnalités occidentales responsables prestigieuses et d'un poids certain n'ont pas été influencées par ces médias tendancieux qu'elles ont même critiqués, exprimant des positions rendant justice à l'Islam et à sa civilisation, et ce, à travers des écrits objectifs et des déclarations à la presse.

Afin de soutenir ces positions équitables vis-à-vis de l'Islam et des Musulmans, les médias islamiques se doivent de jouer un rôle actif pour revaloriser l'image de l'Islam et jeter davantage de lumière sur l'Islam, sa civilisation et les valeurs morales qu'il prône. S'il est un motif de satisfaction de constater que ces médias ont connu un grand développement, grâce aux équipements, aux canaux de communication et à la mise à contribution des nouvelles technologies à une large échelle, dont le lancement de centaines de sites Internet, leur succès reste tributaire de leur capacité de communiquer avec l'Occident avec la même technique et la même habileté et de maîtriser ses langues.

Le succès de ces médias dépend aussi de la coordination continue entre leurs responsables, pour que le message des divers organes, supports et chaînes soit unifié dans son référentiel et ses objectifs. Cela ne peut être réalisé d'une manière optimale en l'absence d'une stratégie médiatique à même d'aider à atteindre les objectifs escomptés.

Mesdames et Messieurs,

Le succès de l'action des médias islamiques visant à corriger l'image de l'Islam auprès de certains milieux de l'opinion publique occidentale exige une profonde connaissance du partenaire à qui l'on s'adresse. De part sa culture moderne, la société occidentale ne peut être influencée que par un discours rationnel et réaliste. Au sein de cette communauté, fondée sur les valeurs démocratiques, la société civile joue pleinement son rôle dans l'orientation de l'opinion publique et la préparation du climat propice pour la prise des décisions gouvernementales et internationales. Aussi, l'unique voie pour influencer cette société consiste à s'adresser à elle par le biais des médias et selon la méthodologie appropriée.

Il convient également d'être conscient que les actions à entreprendre pour corriger l'image négative collée aux musulmans doivent s'accompagner, au plan médiatique, par des efforts inlassables des Musulmans pour développer leurs potentialités, fructifier leur coopération, consolider leur solidarité et incarner les nobles valeurs de l'Islam. Véridique est la parole de Dieu : «Dieu ne modifie rien en un peuple, avant que celui-ci- ne change ce qui est en lui».

Dans ce contexte, chacun peut prendre la mesure de l'extrême importance de ce Colloque dans ses divers axes principaux, surtout dans l'optique de la mise au point d'une stratégie médiatique systématique, mettant à contribution des moyens et instruments bien définis et de l'adoption d'un discours cohérent afin de faire face aux campagnes médiatiques dirigées contre l'Islam.

Nous considérons que la réussite de cette stratégie est tributaire du degré de qualification de nos médias et de leur développement afin de les hisser au niveau des médias influents, dotés des structures technologiques, institutionnelles, du financement et du potentiel cognitif nécessaires.

Il est donc impératif pour nous de nous mobiliser et de préparer nos générations à assimiler les mutations du secteur médiatique, en intégrant ces médias avec toutes leurs techniques, dans les programmes de développement humain, en tant que partie intégrante du développement global que nous entreprenons afin de permettre à nos peuples de s'inscrire dans le troisième millénaire, en préservant leur dignité et leur identité islamique.

Nous sommes convaincu que votre colloque vous offrira l'occasion de promouvoir davantage le dialogue fructueux dans tous ces domaines, tant il constitue un moment fort de réflexion profonde pour diagnostiquer la réalité et appréhender l'avenir avec perspicacité, dans le cadre de l'intérêt que nous accordons ensemble au développement de notre monde islamique, afin qu'il puisse assumer pleinement son rôle agissant dans l'enrichissement de la civilisation humaine. Ce faisant, il imposera à autrui le respect de sa culture et de son identité.

En vous souhaitant la bienvenue, Messieurs les professeurs participant à ce colloque, et en exaltant vos efforts pour enrichir les débats, ainsi que ceux de Monsieur le Directeur de l'ISESCO pour l'organisation de rencontres fructueuses réunissant des compétences islamiques, Nous implorons Dieu de Nous assister tous pour réaliser les aspirations de notre Oumma islamique et de nous guider dans le droit chemin, par les paroles et par les actes.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 22 JANVIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Il Nous est agréable, au moment où vous vous rendez aux Lieux Saints pour accomplir les rites du pèlerinage et de la Omra, de vous féliciter après que Dieu vous ait réuni les moyens, éliminé les obstacles et vous ait accordé la capacité, obéissant ainsi à l'ordre de Dieu qui a dit: «Il incombe aux humains - à celui qui en a la capacité- d'aller, pour Dieu, en pèlerinage».

Quant à l'incrédule, qu'il sache que Dieu se suffit à lui-même, et qu'il n'a pas besoin de l'univers, et répondant à l'Appel de Sidna Ibrahim Al Khalil à qui le Très-Haut a ordonné: «Appelle les hommes au pèlerinage, ils viendront à toi, à pied ou sur toute monture élancée. Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le nom de Dieu en des jours connus, sur des bêtes de troupeaux qu'il leur a accordées. Mangez-en et nourrissez-en le pauvre, le malheureux. Qu'ils mettent ensuite fin à leurs interdits, qu'ils s'acquittent de leurs vœux, qu'ils accomplissent les circuits autour de l'antique Maison».

Honorables pèlerins,

Vous allez être, sur ces lieux bénis, des hôtes de Dieu, sous la protection divine, comblés de ses bienfaits. Vous allez vivre des moments de piété et de ferveur en accomplissant les rites de cet acte de foi, par vos circonvolutions autour de la Maison sacrée de Dieu, dans votre procession entre Assafa et Al Marwa, durant votre recueillement sur le mont Arafat, dans vos processions à Mina, en faisant preuve de l'humilité des croyants sincères, de la soumission des Saints vénérés et de la loyauté des hommes vertueux, souhaitant vous voir bénéficier de la promesse du Prophète - que la prière et la paix soient sur Lui qui a dit: «Accomplir deux fois la Omra permet d'absoudre les péchés commis dans l'intervalle. Le pèlerinage agréé n'a de récompense que le Paradis».

Sachez, que Dieu vous préserve, que pour obtenir cette grande récompense, il convient de considérer que le pèlerinage n'est pas uniquement un voyage accompagné d'actes rituels accomplis de façon mécanique, mais un ensemble de rites riches en symboles et en significations visant, toutes, à conforter la foi en Dieu, l'attachement aux valeurs sacrées et à témoigner de la profondeur des sentiments, en se départissant des penchants et tentations de la vie, par le recueillement et la piété.

Honorables pèlerins,

Le fait d'avoir présent à l'esprit ces significations sublimes, avec tout ce que cela exige comme respect de la sacralité des Lieux Saints, fait du pèlerinage un acte de foi agréé par le Tout-Puissant. C'est ce qui permet aussi d'atteindre l'objectif suprême du pèlerinage, en tant que grand rassemblement islamique et forum unique et remarquable, symbolisant l'unité, l'entente et la symbiose. Vous y rencontrerez des frères à vous, des croyants musulmans venus des cinq continents, nourrissant, comme vous, l'espoir que Dieu les comble d'une contrition sincère et agréée leur acte de foi. Vous allez être sous le contrôle de Dieu: «Rien n'est caché à Dieu sur la terre et dans le ciel».

Veillez, que Dieu vous assiste, à démontrer au monde la grandeur de l'Islam et les principes de tolérance, de pondération, de modération, de convivialité et de paix qu'il prône, comment il élève les âmes des croyants, propage l'amour par mieux et prône l'égalité entre eux sans distinction de races, couleurs, coutumes, langues ou de civilisations. Nul n'a de mérite sur l'autre que par la foi et l'accomplissement du bien.

Tous sont unis par les mêmes sentiments, adorent Dieu, récitent ses paroles et contemplant ses miracles.

Afin de se hisser à ce niveau supérieur, veillez à accomplir les rites et les devoirs, la Souna et les actes plaisants, éviter les pratiques interdites et détestables. Le Prophète, que la prière et la paix soient sur Lui, a promis aux pèlerins le pardon et le paradis s'ils bannissent les propos obscènes, ne commettent pas d'actes odieux ou des péchés et s'abstiennent de tout ce qui a été proscrit par le Très-Haut. Le Prophète a dit: «Le pèlerin, qui s'abstient de tenir des propos obscènes et ne commet pas de péché, reviendra comme le jour où sa mère l'a mis au monde».

Que votre slogan soit, dans toutes les circonstances, ces paroles de Dieu: «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage -Dieu connaît le bien que vous faites».

Soyez - que Dieu vous préserve - les meilleurs ambassadeurs de votre pays et de votre Roi qui est fier de vous et de votre fidélité. Donnez une image honorable du Maroc, de son peuple connu par son attachement indéfectible à sa religion, son souci de préserver ses nobles valeurs morales et ses vertus et par son unanimité.

Ne manquez pas de bénéficier des services qui vous seront dispensés par les missions administratives, médicales et d'Ouléma que nous avons ordonné à notre ministère des Habous et des Affaires Islamiques de constituer et de doter des moyens à même de leur permettre d'accomplir leur mission avec succès et efficacité.

Coopérez donc avec leurs membres, avec respect et spontanéité, et soyez en contact permanent avec elles lors de vos déplacements et votre séjour afin que vous puissiez bénéficier de ses orientations et des renseignements qu'elles vous prodigueront pour vous aider à dépasser les difficultés, vous assurer quiétude et bien-être et vous permettre de vous consacrer pleinement à l'accomplissement de votre pèlerinage.

Ayez toujours présent à l'esprit, lors de votre séjour, la sacralité des Lieux Saints et méditez la parole de Dieu qui dit: «j'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette cité qu'il a déclarée sacrée -tout lui appartient - j'ai reçu l'ordre d'être au nombre de ceux qui sont soumis et de réciter le Coran», et le Hadith du Prophète, que la prière et la paix soient sur lui qui souligne le caractère sacré de ces lieux.

Vénérez les Lieux Saints tel que le recommande le Saint Coran: «Quiconque respecte les choses sacrées de Dieu sait que leur observance procède de la crainte révérencielle de Dieu contenue dans les cœurs». Par cette piété et cette vénération, Dieu pardonnera vos péchés. À Médine, vous aurez l'occasion de vous recueillir sur la tombe de notre aïeul Sidna Mohammed, que la prière et la paix soient sur Lui. Lors de cette visite, veillez à respecter ce Lieu béni en vous conformant aux règles de bien séance requises dans ces circonstances afin de bénéficier de ce qu'a promis le Prophète Sidna Mohammed, que la prière et la paix soient sur Lui, à ses visiteurs, conformément aux Hadiths: « -celui qui me rend visite après ma mort, c'est comme s'il l'avait fait de mon vivant - celui qui se recueille sur ma tombe, bénéficiera de ma médiation».

Honorables pèlerins,

Vous n'êtes pas sans savoir les relations étroites qui nous lient au Royaume d'Arabie Saoudite frère et au Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, notre cher frère Sa Majesté le Roi Fahd Ibn Abdelaziz et sa noble famille, ainsi que toute la considération que nous vouons à son honorable gouvernement et à son valeureux peuple pour leurs efforts en vue de garantir la quiétude et la sécurité aux hôtes de Dieu pour qu'ils accomplissent leur pèlerinage dans les meilleures conditions. Veillez, que Dieu vous garde, à coopérer avec les personnes chargées de vous servir et à respecter les règles établies au profit de ceux qui accomplissent le pèlerinage et la Omra.

Veillez à leur apporter toute l'aide nécessaire pour l'accomplissement de leur mission religieuse et nationale.

Sachez, au moment où vous vous apprêtez à accomplir le pèlerinage et la Omra, que les bonnes et mauvaises actions prennent de l'ampleur selon les moments et les lieux.

Honorables pèlerins,

N'oubliez pas, en ces Lieux Saints, où des larmes sont versées, les errements évités et les prières exhaussées, d'élever des prières sincères pour votre Souverain. Votre Roi Amir Al-Mouminine. Implorez Dieu de nous accorder grandeur et victoire continues, de nous accorder succès, de nous combler des bienfaits de la santé et du bien-être, de nous assister dans l'accomplissement de notre immense responsabilité dans la conduite des affaires de la religion et de l'État, de nous combler en la personne de Notre frère Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de Notre Famille, de renforcer notre position par l'unanimité et

la mobilisation constantes de la Oumma autour de Notre personne, d'améliorer sa situation et de la préserver de tout malheur.

Élevez des prières au Très-Haut d'entourer de son infinie miséricorde Notre père, Sa Majesté le Roi Hassan II, et Notre grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu bénisse leur âme. Implorez Dieu d'unifier les rangs des Musulmans à travers le monde, de renforcer leurs liens de coopération et de solidarité, de nous accorder sa Miséricorde et de disposer de notre sort conformément à la voie droite. Dieu a dit: «Invoquez Moi Je vous exaucerai».

Puisse Dieu agréer votre pèlerinage, rétribuer vos démarches et pardonner vos péchés. Puisse -t-Il faire en sorte que la paix vous accompagne, à l'aller comme au retour, et que vous retrouviez vos familles et votre Patrie après un pèlerinage bénéfique.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA RÉUNION DU COMITÉ AL-QODS MARRAKECH, 25 JANVIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous voudrions, en entamant notre discours, adresser à notre frère, le Président Yasser Arafat, notre vibrant hommage et l'expression de notre considération et de notre solidarité avec lui dans sa résistance et sa ténacité. À cet égard, nous fustigeons le blocus inique que lui imposent les autorités d'occupation israéliennes et qui l'a empêché de se joindre à nous, comme il l'a toujours fait, dans cette réunion du Comité d'Al Qods Al-Charif.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer à Son Excellence le Président Yasser Arafat, comme à la Communauté internationale, que notre soutien pour sa personne et pour l'Autorité nationale palestinienne, se poursuivra, et que notre appui au peuple palestinien frère lui restera totalement acquis jusqu'à la concrétisation de ses justes revendications et l'établissement de son État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif.

La gravité de la situation dans les territoires palestiniens, et sa détérioration jusque-là inégalée et, désormais, intolérable, nous imposent d'engager une action résolue pour venir en aide à nos frères palestiniens et leur insuffler l'ardeur nécessaire pour qu'ils ne se sentent pas seuls face à l'arrogance et à l'agression.

Une conjoncture aussi délicate exige de faire preuve de réalisme et de sens des responsabilités, et de tout mettre en œuvre qui soit de nature à éveiller la conscience humaine pour qu'elle s'élève contre les instigateurs de ce drame, devenu le lot quotidien des Palestiniens innocents.

La politique d'agression suivie par les autorités israéliennes est entrain de pousser toute la région vers l'inconnu. La persistance obstinée de ces autorités dans leurs agissements que récuse la logique et le droit, aura des conséquences néfastes sur la sécurité et la stabilité internationales.

En effet, la politique de la force engagée par le gouvernement israélien, loin de régler quoique ce soit, ne pourra, en revanche, que générer des drames et exacerber la violence, laquelle n'a jamais constitué une base adéquate pour rechercher des solutions équitables.

Le chef du gouvernement israélien, invoquant les prétextes et les justifications les plus ténus, a fait avorter toutes les initiatives soutenues par la communauté internationale, et au premier chef, le rapport Mitchell et l'initiative de George Tenet qui sont, du reste, complémentaires. Au lieu de réagir positivement à ces initiatives et autres démarches internationales, Sharon a choisi de les torpiller, en recourant à la force militaire, dans le but d'affaiblir l'Autorité nationale palestinienne et de détruire ses symboles et ses institutions. Ce faisant, il sape les fondements mêmes du dialogue et de la négociation, qui constituent, pourtant, le moyen civilisé idoine auquel la Oummah islamique demeure fermement attachée, pour que s'instaure la paix dans la région, conformément à la légalité internationale.

Les pratiques agressives d'Israël n'autorisent plus le mutisme de la Communauté internationale, laquelle se doit de prendre toutes les responsabilités qui sont les siennes, d'autant que les répercussions de cette situation explosive, loin d'être circonscrites à la seule région du Moyen-Orient, risquent, qu'à Dieu ne plaise, de s'étendre bien au-delà.

Personne ne peut prédire les effets pouvant découler de ces pratiques abjectes: ce sont, en effet, des sanctuaires religieux profanés, des édifices et des maisons détruits sur les têtes de leurs occupants, des innocents sans défense, tués et des villes assiégées, tout un peuple opprimé et affamé. C'est aussi la menace qui pèse sur une autorité nationale palestinienne légitime. Ce crime, cette agression, ne font qu'attiser les sentiments des peuples arabo-islamiques et les faire vibrer pour le triomphe de leurs frères. Aussi adressons-nous, en votre nom à tous, un appel à toutes les consciences vives de la communauté humaine, les engageant à prendre la mesure de la gravité de la situation, explosive et des responsabilités qui en découlent, car ce qui se passe au Moyen-Orient a des répercussions directes sur la paix et la stabilité dans le monde entier. C'est dire avec quelle urgence s'impose l'intervention immédiate et ferme de la communauté internationale - surtout le Conseil de Sécurité et les coparrains de la paix - pour sauver toute la région, voire le monde entier, et leur épargner des drames qu'il est, malgré tout, possible d'éviter en ouvrant pour amener Israël à se plier à la légalité internationale.

La paix que nous appelons de nos vœux ne peut se réaliser que par la négociation et le dialogue qui constituent la voie la plus indiquée pour la mise en œuvre et le respect de la légalité internationale, ainsi que par le retour immédiat et sans conditions à la table des négociations et l'application sincère des résolutions onusiennes, et des accords et initiatives acceptés par les parties concernées.

Quant au peuple palestinien frère, dont la juste cause est reconnue internationalement, il a donné la démonstration - sous la direction de notre frère, Son Excellence le Président Yasser Arafat - que la voie qu'il a choisi de suivre en toute loyauté, est celle du dialogue et de la négociation, en vue de recouvrer ses droits légitimes, et de vivre dans la coexistence avec ses voisins.

Nous tenons à réaffirmer devant le monde entier notre attachement à la paix, dont nous avons fait le choix par foi et par conviction, et à laquelle nous resterons attachés jusqu'à la réalisation d'une solution juste, globale et durable et l'établissement, par le peuple palestinien, de son État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif. Nous sommes convaincu que Dieu Tout-Puissant couronnera sa lutte d'une victoire éclatante. À cet égard, le Saint Coran dit: «il était de notre devoir de secourir les croyants». Véridique est la parole de Dieu Tout-Puissant.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION DU COMITÉ AL-QODS

MARRAKECH, 25 JANVIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Au terme de nos travaux, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats positifs auxquels vous êtes parvenus et qui dénotent une communauté de vision et un esprit de sagesse et de réalisme, eu égard à la conjoncture délicate que connaît la situation internationale et à cette étape éprouvante que traversent le peuple palestinien frère et sa direction légitime, du fait de l'escalade de l'agression israélienne.

Le sens des responsabilités ayant présidé à nos travaux a prouvé de nouveau que les vertus de la communication, de la concertation et de la solidarité entre les Musulmans, aboutissent toujours à l'adoption de positions pondérées, en accord avec la tolérance de notre religion qui repose sur les valeurs de paix, de dialogue et de coexistence, valeurs auxquelles la Oumma islamique est fermement attachée, étant convaincue qu'elles constituent la voie judicieuse pour parvenir à une solution juste, durable et globale au conflit du Moyen-Orient.

Nous espérons que cette conviction prévaudra auprès de la communauté internationale, en particulier les puissances influentes, pour activer le processus de paix dont la réalisation ne peut intervenir qu'avec le retrait total des territoires arabes occupés, et le recouvrement par nos frères palestiniens de droits légitimes, à travers l'établissement de leur État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods AL-Charif.

Il nous incombe d'œuvrer sans relâche pour que cette option islamique pour la paix produise les effets immédiats qu'exige la situation explosive dans la région.

Réitérant l'expression de notre soutien et notre solidarité avec le peuple palestinien frère, sous la direction de notre frère, Son Excellence le Président Yasser Arafat, nous implorons Dieu Tout-Puissant pour raffermir davantage l'unité de nos rangs et faire aboutir nos démarches et nos actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL SUR LA FORMATION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

MARRAKECH, 08 FÉVRIER 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

En supervisant, voici une année, l'adoption d'une stratégie nationale décennale de promotion du secteur du tourisme, nous avons souligné que notre démarche stratégique ne participait pas uniquement de l'idée que le tourisme était une locomotive pour le développement et le progrès économique, mais qu'il représente essentiellement un choix civilisationnel conférant à notre pays la faculté de donner la pleine mesure des traditions qui sont solidement ancrées dans sa société. Ces traditions traduisent sa volonté de connaître et de se faire connaître, de s'ouvrir sur l'autre, de favoriser les interactions et les synergies entre les cultures et les peuples. Elles lui permettent aussi de manifester son attachement à la tolérance et à l'hospitalité légendaire qui le caractérise, d'exprimer le génie particulier qui est le sien et qui lui a permis au fil des siècles, de rester un carrefour de convergence et un lieu de brassage des cultures et des civilisations, un havre de paix et une destination sûre pour ses visiteurs de toutes provenances. Grâce à la stratégie que nous avons adoptée et qui est fondée sur une conception civilisationnelle d'ouverture, une visibilité claire, à long terme, des objectifs et des engagements bien définis, un partenariat fructueux entre l'État et le secteur privé, renforcé par le professionnalisme, la cohérence et la rigueur. Le Maroc a réussi à gérer les effets pervers que les événements tragiques du 11 septembre ont eus sur les flux touristiques. Il a su conforter ainsi la réputation qui lui est reconnue et la confiance qui lui est manifestée en tant que pays sûr et stable et en tant que haut lieu civilisationnel de rayonnement des valeurs de paix, de démocratie, de modération et de respect de la vie humaine dans toutes ses manifestations.

Ainsi, fort comme toujours, de la confiance de la communauté internationale, États, organisations et société civile confondus, le Maroc a abrité une série de conférences internationales, dans une conjoncture mondiale des plus délicates, aux dates prévues initialement, ce qui confirme sa place comme pays tout désigné pour accueillir les manifestations internationales et attirer les touristes, confiants qu'ils sont dans ses atouts et dans l'environnement de sérénité et de stabilité qu'il offre. À cet égard, le fait

même que vous ayez tenu à ce que le forum international de l'Association Mondiale pour la Formation Hôtelière et Touristique, se réunisse pour la première fois dans un pays d'Afrique, traduit justement cette confiance dont jouit le Maroc auprès de votre prestigieuse institution et auprès des éminentes personnalités scientifiques et professionnelles qui participent à ce forum international que nous avons tenu à placer sous Notre Haut Patronage. À ces personnalités, Nous adressons nos vœux chaleureux de bienvenue au Royaume du Maroc.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc est déterminé, dans le cadre de sa stratégie nationale, à avoir la part qu'il mérite de l'essor prodigieux que connaissent les flux touristiques, appelés à atteindre plus d'un milliard de touristes à travers le monde, dont le quart pour la seule région méditerranéenne. À l'appui de cette ambition, il fait valoir, outre son identité et la vocation d'ouverture de sa civilisation, des atouts qui sont autant de gages de qualité et de compétitivité de son produit touristique, et qui tiennent essentiellement à la position géographique qu'il occupe au cœur des grandes destinations touristiques, et à la diversité de sa nature qui favorise le tourisme balnéaire, autant que le tourisme de montagne et de désert. Chacun de ces créneaux se distingue par des caractéristiques qui lui sont propres. Ils offrent tous des vues et des paysages féeriques, et recèlent un patrimoine culturel séculaire, riche et varié, notamment, dans les villes impériales et les casbahs classées parmi le patrimoine mondial de l'humanité. Il en est de même pour les autres manifestations de la civilisation Marocaine qui foisonne d'arts populaires variés, d'ouvrages architecturaux de toute beauté, outre la gastronomie et le costume marocains, qui sont uniques par leur authenticité et fortement sollicités.

Par ailleurs, les nouvelles formes d'hébergement, tels que les maisons d'hôtes et les gîtes ruraux, constituent des atouts supplémentaires.

Afin de fructifier au maximum ces potentialités, nous avons veillé à la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse à dimensions institutionnelle, financière, foncière et fiscale, visant à permettre d'accueillir vers la fin de la décennie en cours, dix millions de touristes par an, à renforcer nos capacités d'hébergement par 80 mille lits supplémentaires, à créer 600 milles nouveaux emplois et à porter à 20% - et donc au premier rang - la part du tourisme dans la formation du produit intérieur brut.

Cette stratégie repose également sur une politique de développement renouvelée, déconcentrée et cohérente, entre les secteurs publics et privé. Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social y joue un rôle efficient de dynamisation de l'investissement touristique, à travers l'aménagement et l'équipement de sites touristiques. De même, les centres régionaux d'investissement, faisant office de guichets uniques, agissent en véritables moteurs et facilitateurs pour la réalisation des projets des promoteurs touristiques auxquels nous réservons, du reste, une place particulière parmi les autres investisseurs.

Toutefois, quelles que soient l'importance des atouts naturels et l'abondance des potentialités en matière d'investissement, la qualification des ressources humaines demeure le déterminant fondamental pour gagner le pari et faire jouer au tourisme le rôle central que nous souhaitons le voir assumer dans le développement de notre pays. C'est ainsi que nous avons porté notre intérêt à la formation, tant au

niveau quantitatif que qualitatif, de l'élément humain, que nous considérons comme le capital le plus précieux du Maroc, et sa meilleure force créatrice, riche par ses jeunes ayant un engouement pour le tourisme, alliant professionnalisme et déontologie. À cet égard, la formation de compétence pour l'encadrement des échanges entre les civilisations, doit réserver dans son cursus une part importante à la formation socioculturelle, parallèlement aux aspects techniques qui changent si rapidement. De fait, les acteurs sur le terrain, dans l'industrie touristique seront en mesure de concilier entre la nécessité de répondre aux besoins d'agrément et de détente du touriste, et les impératifs de l'exception culturelle, au sens noble du terme, qui suppose le respect des identités et la préservation de l'authenticité et de la diversité écologique et socioculturelle, laquelle constitue un levier fondamental pour promouvoir le tourisme. Nous saluons les efforts menés dans ce sens par vous-mêmes et par l'Organisation Mondiale du Tourisme et considérons que votre Forum nous offre à nous tous, une précieuse opportunité pour procéder à des échanges d'expériences en matière de formation hôtelière et touristique. Celle-ci, nous en sommes convaincu, ne consiste pas tant à initier aux techniques de la profession touristique, qu'à inculquer la culture et l'art de la communication humaine, qui est la base de l'activité touristique et qui constitue, en même temps, sa finalité suprême.

Nous sommes certain que, par votre expérience et votre science, vous allez enrichir cette dimension humaine du tourisme, en faisant le moyen idoine de raffermissement des rapports entre les peuples et les cultures à travers des contacts directs entre les gens, contacts dont la chaleur et l'intimité ne peuvent être assurées par les médias et les nouvelles technologies, cette vérité, vous allez la sentir et la palper à Marrakech dont chaque coin et recoin est un hymne au patrimoine culturel et spirituel qui porte le sceau de la diversité civilisationnelle nationale et qui habilite le Maroc à demeurer une destination touristique mondiale.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LE «MANAGEMENT ASSOCIATIF»

RABAT, 14 FÉVRIER 2002

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser aux participants à ce Forum et à travers eux à l'ensemble du mouvement associatif dans le Royaume, mouvement que Nous ne cessons d'entourer d'une sollicitude particulière, en raison du rôle de plus en plus actif qu'il joue dans la mobilisation des forces vives de la Nation, contribuant ainsi au développement économique et social de Notre pays. Nous ne pouvons que Nous réjouir de la véritable richesse nationale que constituent désormais les associations marocaines, ainsi que de la variété de leurs domaines d'action et de la force de proposition qu'elles représentent et qui en font des partenaires incontournables à la réalisation du progrès et de la modernisation que Nous souhaitons pour Notre pays.

Nous sommes fier de constater qu'à côté de ces associations traditionnelles qui œuvrent dans l'intérêt de leurs membres, se multiplient des associations dont les fondateurs, les dirigeants et les membres cotisants œuvrent exclusivement dans l'intérêt des bénéficiaires étrangers à l'association caritative, mécène, éducative et de développement.

Ces associations sont un modèle illustrant la politique d'ouverture que Nous mettons en œuvre pour permettre à tout citoyen qui se sent animé d'esprit d'initiative et de volontariat, de participer pleinement et à divers échelons, à la vie communautaire, en synergie avec les missions qu'assument les pouvoirs publics, les instances élues et les acteurs du secteur privé.

Ainsi, par le soutien et l'assistance qu'elles apportent aux couches défavorisées et aux populations en situation précaire, ces associations contribuent à la consolidation de l'édifice démocratique et à la réalisation du développement durable.

Certes, le travail associatif trouve sa raison d'être dans la promotion de tous les aspects de la vie sociale, s'appuyant essentiellement sur l'esprit de volontariat et sur les devoirs d'entraide, de coopération et de solidarité qu'impose la conscience aigüe de la citoyenneté. Cependant, ces nobles objectifs ne peuvent se réaliser que si ces associations se gèrent bien elles-mêmes et gèrent au mieux leurs missions, avant de prétendre à une bonne gestion des affaires sociales.

À cet effet, Nous avons œuvré pour la refonte de la loi régissant les associations, de sorte à garantir la liberté de leur création, et à conforter la démocratisation de leur constitution et de leur gestion, et afin d'établir des règles nouvelles et précises à même de garantir la légalité, la régularité, la transparence et le développement de leurs ressources internes et externes.

Par ailleurs, et grâce à la bénédiction de Notre Défunt Père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu le garde en Sa Sainte Miséricorde, Nous avons créé, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité en Nous attachant à ce que ses statuts et ses modalités de fonctionnement et de gestion constituent, pour les institutions associatives et les acteurs sociaux, un modèle à suivre, pour ce qui est du respect de ces règles et de l'innovation des méthodes de travail et des actions de solidarité qui leur garantissent la crédibilité nécessaire.

Nous nous sommes attaché à faire fonctionner cette Fondation dans le respect des règles de bonne gestion, d'efficacité, et de transparence comptable et financière.

À cet égard, vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe des associations qualifiées et efficaces qui assument au mieux leurs responsabilités dans la gestion de leurs affaires et la mobilisation des ressources nécessaires à la concrétisation de leurs objectifs, et qui s'astreignent aux exigences de transparence dans leurs pratiques, méritant, de ce fait, Notre hommage et Notre considération.

En revanche, il existe, comme vous le savez, des associations auxquelles ces préalables de base font, singulièrement, défaut.

Celles-là sont appelées à engager un effort de mise à niveau et à abandonner les conceptions étriquées ou personnelles qui avaient présidé à leur création.

Il leur incombe également de se plier aux règles de bonne gestion, de faire preuve de crédibilité dans les engagements qu'elles ont souscrits et d'œuvrer à adapter leurs actions, en fonction des moyens et des ressources dont elles disposent.

Dans ce contexte, Nous exhortons les pouvoirs publics et les collectivités locales à assumer pleinement les responsabilités qui leur incombent pour faire en sorte que ces associations s'astreignent aux dispositions de la loi et aux règles énoncées dans leurs statuts. Nous les engageons à emprunter la voie de la concertation la plus large possible avec ces associations, à leur apporter un soutien ferme et à nouer avec elles divers types de partenariat, à travers des conventions fixant des objectifs, des moyens de financement et des modes d'évaluation bien définis, efficaces et transparents. Nous invitons les acteurs de la vie associative à encourager les jeunes à adhérer à leur mouvement, d'autant que les associations constituent une école exemplaire de démocratie et de solidarité, et un catalyseur pour libérer les énergies créatrices des jeunes, au service de la société et de l'intérêt général, Nous incitons ces associations à

transcender les méthodes de gestion traditionnelles stériles qui sévissent encore dans certaines d'entre elles, et à adopter une culture de gestion moderne et efficiente.

Il leur appartient, en outre, de se regrouper au sein de fédérations qui leur permettent de conjuguer leurs expériences respectives et de devenir ainsi un interlocuteur efficace pour leurs différents partenaires.

Mesdames et Messieurs,

En donnant Nos directives à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, pour qu'elle organise cette manifestation avec d'autres acteurs, Nous avons voulu élargir l'espace de concertation constructive et d'échanges d'expériences avec les autres associations humanitaires et de développement social, tout en encourageant et en appuyant leurs animateurs dans les initiatives qu'ils entreprennent, et en favorisant la réflexion sur les voies et moyens qui pourraient contribuer à l'amélioration de la gestion associative, laquelle constitue un préalable fondamental pour le succès de toute institution associative dans la mission qui est la sienne.

Nous nous félicitons et Nous nous réjouissons de l'implication d'un grand nombre d'associations dans l'organisation de cette manifestation dont Nous attendons avec grand intérêt les propositions et les recommandations qui ne manqueront pas de conforter l'action associative, de la prémunir contre toutes les carences et autres dysfonctionnements et de l'habiliter à apporter son concours à la dynamique de développement intégré dans Notre pays.

Puisse Dieu couronner de succès vos efforts, vous inspirer pertinence et rectitude dans vos paroles et vos actes, et vous réserver la meilleure des rétributions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

RABAT, 1^{ER} MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Depuis que Nous assumons la mission suprême de guider Notre peuple, mission dont la justice constitue intrinsèquement une des charges essentielles, Nous ne cessons de souligner, à l'intention de Notre gouvernement et du Parlement, tout l'intérêt que Nous attachons à la réforme et la modernisation de la justice et à sa mise à niveau pour qu'elle apporte son concours efficace au projet sociétal démocratique et moderniste que Nous nous efforçons de concrétiser.

En présidant, aujourd'hui, l'ouverture de cette session du Conseil Supérieur de la Magistrature, Nous tenions à adresser à cette instance, et à travers elle, à l'ensemble de la famille de la justice, un discours direct visant à mettre en relief les responsabilités considérables qui incombent aux magistrats eux-mêmes, dans la réforme de l'appareil ayant en charge la justice dont dépend la réussite du pari de la démocratie et du développement.

Nous considérons que seule une justice pleinement consciente de l'inéluctabilité de ces enjeux et capable d'intégrer les mutations que connaît le Maroc, est apte à relever ce défi, poursuivant et consolidant ainsi sa mission traditionnelle qui consiste à assurer le respect de l'ordre et la paix sociale.

Cette justice doit aussi répondre à de nouvelles exigences, à savoir, donner sens et consistance à l'édification de l'État de droit et conférer un contenu concret et palpable à la démocratie, en assurant, à tout moment et en toute circonstance, la primauté de la loi et l'égalité de tous devant elle.

La justice doit, en outre, assurer la prévisibilité et la sécurité juridiques qui précisent les protections garanties par la loi, et donc instaurer la confiance, clef de voûte de l'économie libérale, et par là-même, contribuer à la relance des investissements et à la croissance économique.

Aussi, Nous sommes-nous attachés à réhabiliter la justice, à la mettre à niveau et à la débarrasser de toutes les tares et les carences, en traçant clairement et fermement le chemin de l'inéluctable réforme. Des progrès indéniables ont été accomplis, le processus de détérioration a été stoppé et le travail de reconstruction et de modernisation de la justice est largement entamé. De fait, l'indépendance de la justice s'en trouve confortée et son autorité renforcée pour concrétiser l'égalité devant la loi et accélérer l'exécution des jugements.

Alors que les tribunaux administratifs et de commerce ont commencé à fournir leurs apports en matière de renforcement de la primauté de la loi dans les rapports de l'administration avec les citoyens et dans le domaine des affaires, on relève, sur le plan du droit, les réformes importantes qui ont été réalisées ou sont en cours de réalisation et qui parachèvent la construction de l'édifice judiciaire. Elles tendent aussi à renforcer la capacité des tribunaux à résorber les lenteurs, en introduisant l'institution du juge unique, ainsi que leur aptitude à humaniser le droit pénitentiaire, moderniser la physionomie de la justice pénale, réhabiliter les professions judiciaires, perfectionner la formation des juges et des agents du secrétariat-greffe, et améliorer leurs conditions de travail dans de nombreux tribunaux.

Malgré le chemin parcouru, la réforme est encore loin du but que Nous nous sommes fixé et en deçà des attentes et des aspirations légitimes des justiciables et de la société. Nous devons donc impérativement passer à la vitesse supérieure, car l'heure est à la mobilisation massive et forte des magistrats et de tous les protagonistes du monde judiciaire. Il faut poursuivre résolument la réforme judiciaire et lui imprimer l'orientation judicieuse qui s'impose. En effet, l'obstruction et l'attentisme ne sont plus de mise. L'hésitation et la frilosité ne sont plus permises.

Dans ce contexte, il incombe au Conseil Supérieur de la Magistrature de consolider les acquis et de s'impliquer plus clairement et plus fortement dans l'immense chantier de la réforme. Il appartient au Conseil Supérieur de la Magistrature d'assumer pleinement sa mission constitutionnelle de gardien de la déontologie et de l'éthique judiciaire, en sanctionnant avec rigueur et fermeté tous ceux qui, par leurs défaillances, se montrent indignes de leur charge, qui, par leur conduite, jettent le discrédit sur la justice et qui, par leurs dérives insolentes, sapent en quelques instants des années de travail et d'efforts.

Avec la même détermination, le Conseil se doit de s'acquitter du rôle fondamental qui est le sien dans la consolidation des garanties reconnues aux magistrats par la Constitution, s'astreignant aux règles d'égalité et d'impartialité dans la gestion de leur carrière, se fondant, pour cela, sur les critères objectifs énoncés dans son règlement intérieur qui a bénéficié de notre haute approbation. À cet égard, il appartient au Conseil Supérieur de la Magistrature de veiller à valoriser la probité et la droiture, d'encourager la compétence et le mérite, de récompenser le dévouement, l'abnégation, l'effort et le courage.

Nous appelons le Conseil à redoubler d'efforts pour consolider et renforcer l'indépendance de la justice, réaffirmant, à cet égard, que l'indépendance n'est pas un privilège octroyé au juge pour faire impunément ce que bon lui semble, mais plutôt une règle démocratique de bon fonctionnement de la justice, une garantie constitutionnelle de la protection des droits des justiciables et un droit des citoyens à être protégés par une justice indépendante et impartiale.

Et parce que nous demeurons attentifs à ce que ce principe ne soit ni instrumentalisé, ni asservi à d'autres fins, il incombe au Conseil Supérieur de la Magistrature de se départir, une fois pour toutes, de toute logique corporatiste, électoraliste et de tout parti-pris, pour assumer sa propre indépendance et pour comprendre et faire comprendre que le corollaire de l'indépendance, c'est la responsabilité, en plaçant toujours l'intérêt de la Nation au-dessus de tout autre considération.

Mesdames et Messieurs,

La mobilisation totale que requiert l'immense chantier de la réforme de la justice, exige d'aller plus loin pour élargir la participation des magistrats à cette vaste entreprise. C'est ici que prend tout son relief le rôle qui revient naturellement à l'Amicale Hassanienne des Magistrats. Nous attendons d'elle, dans les limites de ses compétences et conformément à sa mission et sa vocation, qu'elle apporte sa contribution afin de pouvoir accompagner et soutenir activement cette réforme, et de permettre à chacun d'apporter sa pierre à la rénovation de l'édifice commun de la justice, d'apporter une valeur ajoutée aux programmes de coopération internationale, d'ouverture du monde judiciaire, de formation continue et de modernisation de la justice.

Pour cela, l'Amicale doit sortir de sa longue léthargie, rompre avec les calculs et les combats d'arrière-garde, revoir et actualiser ses statuts de manière à prendre en compte l'évolution des idées et les changements que connaît la scène judiciaire, renouveler ses instances dirigeantes de manière à mobiliser de nouvelles compétences et à responsabiliser de nouvelles énergies.

L'Amicale pourra alors reconquérir l'espace perdu, reprendre le flambeau de l'indépendance de la justice et de la défense des droits des magistrats et définir clairement sa ligne d'action et sa contribution à la réforme de la justice.

La réforme de la justice est aujourd'hui au cœur du changement et de la modernisation, de la démocratisation de la société et de l'édification de l'État de droit, de la croissance et du développement, c'est-à-dire au cœur de choix stratégiques irréversibles, de défis majeurs que le Maroc doit impérativement relever et auxquels la justice doit apporter une contribution décisive.

Nous en appelons à tous les magistrats qui ont à cœur de s'acquitter de leur mission historique et de préserver l'honneur et la dignité de leur charge, pour s'engager à réconcilier les Marocains avec leur justice, à restaurer la confiance et à restituer au Maroc les grandeurs d'une justice indépendante, saine, compétente et forte, d'une justice digne des égards et du respect qu'évoque ce vocable.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI

LAÂYOUNE, 06 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets,

Nous voilà, scellant de nouveau le contact avec vous, aujourd'hui, dans cette ville de la résistance et de la ténacité, Nous adressant à vous au milieu de ces foules imposantes, pour lesquelles Nous éprouvons des sentiments d'affection et de fidélité à la mesure de ceux que vous vouez à Notre personne.

Nous sommes heureux de Nous adresser à Notre cher peuple tout entier, à travers vous et à partir de ces provinces bénies qui habitent le cœur de chaque citoyen Marocain. Ces provinces qui, depuis l'État des Al Moravides, puis le règne de Notre Saint aïeul Moulay Hassan 1^{er} et jusqu'à l'ère de l'artisan de la Marche Verte, le libérateur du Sahara, Notre vénéré père, S.M. Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, sont restées une partie intégrante du territoire national et une composante fondamentale de l'entité historique et de l'identité civilisationnelle du Maroc.

C'est ainsi que s'est scellée l'unité de tous les Marocains autour du dépositaire du Trône, pour mener le combat du parachèvement de leur intégrité territoriale pleine et entière.

C'est aussi la raison de leur solide attachement aux constantes immuables et sacrées qui sont les leurs, à savoir la légitimité historique et religieuse, fondée sur la Beï'a, la souveraineté nationale pleine et entière et l'unanimité nationale sans faille, autour de ces constantes.

Notre rencontre avec vous aujourd'hui, alors que se sont révélées au monde les visées expansionnistes et hégémoniques de l'adversaire déclaré de notre intégrité territoriale, n'est que la réaffirmation de notre ferme attachement à ces constantes sacrées et notre refus catégorique de tout projet de nature à porter atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur ses provinces du Sud et qui menace la paix et la stabilité dans la région du Maghreb Arabe.

Le petit-fils du Roi Libérateur, S.M. Mohammed V, l'héritier et confident du Roi unificateur, S.M. Hassan II - que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde - et le garant constitutionnel de l'unité du Maroc,

déclare, en son nom et au nom de tous les citoyens, que le Maroc ne renoncera pas à un seul pouce du territoire de son Sahara, inaliénable et indivisible.

Lorsque Nous nous sommes engagés à négocier pour une paix juste et durable, sur la base de l'accord-cadre onusien, auquel Nous demeurons, par ailleurs attachés, c'est parce qu'il a bénéficié d'une approbation et d'un encouragement internationaux larges et influents.

C'est aussi et surtout parce qu'il s'inscrit dans le cadre du respect de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale, et qu'il est conforme à Notre option stratégique, fondée sur la démocratie, la régionalisation et la décentralisation ainsi que sur la préservation de la stabilité du Maghreb Arabe et la consolidation de l'unité de ses peuples, plutôt que l'émiettement de cette unité par la création artificielle d'entités factices.

C'est à partir de ces prémices stratégiques que Nous avons proclamé, dans Notre discours à l'occasion de la commémoration du 26^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, Notre ferme volonté de faire de nos provinces du Sud, un modèle de développement régional intégré.

Nous avons tenu à ce que la planification et la mise en œuvre de ce développement se fassent en concertation et en association avec tous les hommes et les femmes de ces provinces, avec leurs différents Conseils élus, leur jeunesse, leurs forces vives, et leurs élites économiques, sociales et culturelles.

Aussi et dans le cadre du processus visant à doter toutes les régions de Notre Royaume des moyens d'une gestion démocratique, décentralisée et déconcentrée de leur propre développement, annonçons-Nous, en ce jour mémorable, Notre décision de créer une agence spéciale pour le développement des provinces du Sud, marquant ainsi la sollicitude toute particulière que Nous leur réservons.

Nous avons donné Nos Hautes instructions à Notre gouvernement pour qu'il s'attelle à la mise en place de cette institution, dans les plus brefs délais. Parce que Nous tenons à ce que les programmes et les projets de cette agence soient issus de la réalité de la région et des aspirations de ses habitants, Nous attendons des journées d'études dont Nous avons ordonné l'organisation ici, à Laâyoune, dans les prochaines semaines, qu'elles traduisent le plan de développement régional, pour les provinces du Sud, en projets minutieux et programmes bien définis en termes de temps et d'espace, de financement et d'évaluation.

Cette agence se doit de poursuivre les efforts considérables qui ont déjà été déployés pour doter ces régions d'infrastructures et d'équipements de base, dans les domaines routier et portuaire, et en matière d'habitat, d'éclairage, et d'eau potable, ainsi que pour leur permettre d'assurer leur développement social. L'agence doit, en particulier, accorder la priorité absolue à la promotion de l'investissement productif, créateur de richesses et générateur d'opportunités d'emploi stable et digne pour les jeunes. Elle est, en outre, tenue de fructifier les atouts naturels de la région dans les domaines de l'industrie minière, de la pêche maritime, de l'artisanat, du tourisme et du commerce et de se prévaloir de ses ressources humaines qui recèlent tant de talents, d'ingéniosité, d'adresse et de force de création, et qui regorgent d'aptitudes, de potentialités et de savoir-faire en matière économique, et qui sont pétris de connaissances et d'expériences ancestrales.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre concrète de ce projet de développement ambitieux et porteur, Nous attendons du gouvernement d'en finir avec le problème de l'habitat insalubre qui prévaut dans ces provinces.

Nous appelons également le gouvernement à diligenter, en l'espace de deux ans, la réalisation de six villages de pêche, équipés d'installations maritimes, et d'aménagements pour le logement et les loisirs, et dotés de grands ports ou d'ouvrages portuaires agrandis.

Avec la même insistance, Nous incitons le gouvernement à accorder une attention toute particulière au secteur de l'élevage, notamment celui des chameaux et à prendre en considération les conditions d'aridité et de sécheresse. Nous l'invitons aussi à mettre à profit les atouts qu'offrent Nos provinces sahariennes et à valoriser la vocation de la région comme plate-forme commerciale traditionnelle dans cet espace, notamment avec Notre voisine la Mauritanie sœur.

Nous sommes convaincu que le plan de développement de nos provinces du Sud réalisera les aspirations de nos fidèles sujets, qui sont demeurés fermement attachés à leur terre, et assurera une vie digne à ceux qui rentreront en réponse à l'Appel de la Patrie clémente et miséricordieuse.

Tels sont, fidèles sujets, habitants des provinces du Sud, les fondements de notre projet de développement que nous veillerons à réaliser sur notre terre. Nous sommes sûr de Notre totale souveraineté sur chaque arpent de cette terre que protègent Nos Forces Armées Royales, les membres de la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires et de la Sûreté Nationale, auxquelles Nous adressons l'expression de Notre hommage et Notre considération.

Ton unité, cher peuple, et ta cohésion autour du Trône qui veille à la sécurité, la stabilité et l'unité du Maroc, à la défense de son intégrité territoriale et de ses valeurs religieuses généreuses et tolérantes, demeureront ce qu'elles ont toujours été à chaque étape de l'Histoire, à savoir une forteresse inexpugnable, qui protège l'entité de la Nation marocaine unie, défend sa souveraineté et le conduit résolument sur la voie du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 4^{ÈME} SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS
DU SAHEL ET DU SAHARA**

SYRTE, 07 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence et très cher frère, Mouammar Kadhafi, guide de la Révolution du Premier Septembre de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste et Président du quatrième Sommet de la Communauté des États du Sahel et du Sahara,

Excellences,

Il est un motif d'immense bonheur pour nous que le Conseil de la présidence de la Communauté des États du Sahel et du Sahara se tienne dans la grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste, à laquelle le Royaume du Maroc est lié par des relations fraternelles séculaires.

Nous souhaitons d'abord exprimer Nos vifs remerciements à Notre cher frère, le guide Mouammar Kadhafi, pour avoir bien voulu accueillir ce Sommet et lui avoir assuré toutes les conditions requises, ainsi que Nos sentiments de gratitude pour le soutien qu'il ne cesse de fournir à ce groupement prometteur.

Nos sincères remerciements vont également à Notre frère, Son Excellence le Président Omar Hassan El Bachir, pour l'action soutenue et fructueuse qu'il a accomplie durant son mandat à la présidence de la Communauté.

La tenue du quatrième Sommet de la Communauté des États du Sahel et du Sahara constitue un événement saillant en ce sens qu'elle traduit Notre volonté sincère et unanime de conduire ensemble, notre communauté vers des lendemains meilleurs, générateurs de prospérité pour Notre région.

Notre foi et nos engagements quant aux objectifs tracés pour cette Communauté Nous interpellent pour créer un environnement approprié et rechercher les voies pratiques de nature à conduire cet espace à l'essor escompté, sur des bases réalistes et solides, gages de sa pérennité.

Il est également un motif de fierté pour Nous que la Communauté des États du Sahel et du Sahara devienne, en dépit de sa récente création, le plus grand groupement régional du continent, compte tenu de ses vastes potentialités et de ses énergies prometteuses qui sont de nature à en faire un noyau dur pour la complémentarité entre les États africains.

La Communauté des États du Sahel et du Sahara a réussi en l'espace de quatre ans de son existence, à consolider ses institutions, apportant ainsi, la preuve quant à sa capacité de transcender les barrières et d'entretenir le rayonnement de l'esprit de coopération et de solidarité entre ses membres.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à Notre cher et illustre frère son Excellence le colonel Mouammar Kadhafi, pour les grands et louables efforts qu'il a déployés pour aider l'un des membres de Notre Communauté à dépasser les circonstances difficiles auxquelles il était confronté.

Partant, Nous réitérons Notre attachement constant au dialogue, qui constitue la voie idoine pour mettre un terme aux différends et donner l'occasion aux belligérants de parvenir à un terrain d'entente, loin de la violence qui ne fait que compliquer davantage les problèmes. Le Maroc a toujours adopté et adopte encore cette démarche afin de faire régner la sécurité et la stabilité dans la région, sans que cela ne se fasse au détriment des constantes nationales et de la légalité internationale, dont au premier chef le respect de l'intégrité territoriale de tout pays.

Excellences,

L'intensification de la concertation et de la coopération entre nous est devenue une nécessité impérieuse, si nous tenons à préserver nos acquis et à défendre nos intérêts communs dans nos rapports avec les rassemblements régionaux et internationaux, à l'ère d'une mondialisation déferlante et au regard de la conjoncture mondiale, après les événements dramatiques du 11 septembre dernier et leurs retombées.

Les dénominateurs communs existant entre les pays de la Communauté des États du Sahel et du Sahara, nonobstant la diversité de leurs orientations, constituent le meilleur stimulant qui incite à s'engager résolument dans la réalisation de l'objectif auquel nous aspirons, à savoir améliorer le niveau de vie des peuples de notre région. Notre volonté et notre persévérance communes sont à même de nous permettre de réaliser nos objectifs, et ce, en œuvrant à la consolidation de nos structures économiques, sociales et pédagogiques et en accordant une importance primordiale à la formation du citoyen, élément capital du développement dans toutes ses dimensions.

Convaincus de l'importance des groupements économiques pour relever les défis du développement, il nous appartient de réfléchir ensemble à des moyens et à des méthodes visant à réunir les conditions appropriées, en prélude au lancement effectif d'un partenariat exemplaire et multidimensionnel, entre les États membres de la Communauté, l'objectif principal étant la mise sur pied d'un espace économique et commercial entre eux.

Excellences,

L'espoir nous anime de voir les travaux de votre réunion couronnés de décisions et de recommandations efficaces, susceptibles de donner la forte impulsion escomptée et qui soit à la hauteur des aspirations de nos pays et de notre profonde conviction des capacités de notre Communauté à relever les défis.

Pour conclure, Nous tenons à exprimer une nouvelle fois à notre honorable frère, le guide de la révolution du premier septembre, nos sentiments d'estime et de gratitude pour les services louables qu'il rend à cette Communauté afin qu'elle puisse aller de l'avant, ainsi que pour son attachement personnel au succès des travaux de ce Sommet.

Que Dieu couronne de succès vos travaux.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR LA CIVILISATION ARABE EN ESPAGNE

RABAT, 12 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables professeurs,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable, dans ce message que Nous sommes heureux d'adresser à votre honorable assemblée, de vous faire part de Notre grande considération pour les efforts louables que déploie le Centre des études sur l'Andalousie et le dialogue des civilisations, comme en témoigne ce colloque international que vous tenez pour aborder le thème : «La civilisation islamique en Andalousie et manifestations de la tolérance».

Ce thème revêt une importance particulière, car il appelle à la recherche sur une période remarquable et unique de l'histoire féconde de Notre Oumma et ce qu'elle a produit comme patrimoine riche, dont s'inspire tout chercheur averti pour dégager la vision dont l'humanité a tant besoin, pour saisir la réalité que vit Notre monde contemporain. Il s'agit d'une réalité amère marquée par des crises et des défis divers, tant politiques que militaires, économiques, sociaux et culturels, et par l'extrémisme des référentiels, le refus de la différence et l'attachement obstiné aux opinions et aux positions, ce qui a conduit à des confrontations violentes et à des événements douloureux dont ont été victimes et continuent de l'être quotidiennement de nombreux innocents.

Ces drames confirment la dégradation du comportement individuel et collectif, en l'absence des nobles valeurs humaines auxquelles se sont substituées des tendances nihilistes qui ont transformé la scène internationale en un espace de haine et d'inimitié, de conflits et d'affrontements. Ils confirment également la nécessité d'une révision qui rendrait les choses à leur place avec sagesse et rationalité, en vue de moraliser la vie publique et de faire en sorte que les relations entre les peuples soient basées sur la pondération et la modération, la coexistence et la cohabitation, la communication, le dialogue et la concertation sur la base de la tolérance que prône notre sainte religion et en vertu de laquelle Dieu a

honoré l'être humain et a décrété la différence marquant la nature de l'être humain et de l'univers. Le Tout-Puissant a appelé à surmonter les aspects négatifs de cette différence, en privilégiant la connaissance entre les hommes pour favoriser la coopération et servir en mieux les intérêts communs, l'amitié et la fraternité et en faisant de la piété le critère de différenciation : «Ô hommes Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah, est le plus pieux».

Honorables professeurs,

Mesdames et Messieurs,

L'appel au retour aux valeurs et à leur consécration exige le lancement d'un processus pédagogique s'inspirant des modèles de civilisation que l'histoire de l'humanité a connus à travers les âges et des grandes étapes où le rôle de ces valeurs était évident dans le façonnement du progrès et de la prospérité et le rayonnement de la justice, de la sécurité et de la stabilité. Au premier rang de ces modèles, figure l'exemple de la civilisation islamique en Andalousie, où régnait la coexistence des races, des croyances et des cultures sous la bannière de l'Islam, avec sa tolérance qui a favorisé la quiétude et la sérénité dans les esprits et les idées, libérés, dans leurs rapports de tout complexe et de tout trouble, et attachés à des principes moraux qui ont conditionné les comportements et les relations et constitué autant de stimulants pour le développement, le renouveau, la créativité et la générosité sur la base de ces mêmes principes et dans l'harmonie spirituelle et l'équilibre psychique.

Toutes ces manifestations avaient ainsi fini par se fondre dans le creuset de l'unité, à laquelle les Andalous étaient tant attachés en dépit des contraintes de l'Histoire et qu'ils ont instauré selon un système qui tient compte de la diversité et de la pluralité, qui assure la sauvegarde du consensus et de la complémentarité et qui garantit un brassage équilibré et harmonieux entre l'Islam et le patrimoine de l'humanité.

C'est d'ailleurs ce qui les a habilité à créer un modèle de civilisation qui se distingue par son apport scientifique, philosophique, soufi, littéraire, artistique et industriel, et par l'impact qu'il a eu sur la marche de la civilisation arabo-islamique dans les différentes contrées, particulièrement au Maroc et dans les autres pays d'Afrique du Nord, sans omettre son rôle éminent dans la renaissance européenne, qui fait de la civilisation andalouse un trait d'union entre le patrimoine antique et le produit des époques moderne et contemporaine, ni l'héritage riche qu'il a légué dans la presqu'île ibérique dans divers aspects de la vie spirituelle et sociale et dans les sites et monuments historiques qui constituent autant de témoins de la grandeur de la civilisation Andalousie.

Le Maroc, qui a apporté une grande contribution à l'édification de l'Andalousie, de sa civilisation et de sa culture depuis la conquête et tout au long des huit siècles qui ont suivi, et qui fut le principal refuge pour les Musulmans et Juifs fuyant l'oppression consécutive à la reconquista, est fier d'abriter de nombreux aspects de la civilisation et de la culture andalouses que reflètent particulièrement la musique, l'architecture, les arabesques et les émaux, ainsi que certaines manifestations de la vie sociale telles que la gastronomie et les costumes.

Ces aspects constituent, entre autres, la preuve que le Maroc est à la tête des héritiers de l'Andalousie, puisqu'il a su préserver son patrimoine et le développer. De là vient, Mesdames et Messieurs, l'importance de la création du centre des études andalouses et du dialogue des civilisations et du choix de Rabat pour l'abriter, avec toutes les significations que porte ce choix.

Nous saisissons cette occasion pour exalter l'initiative prise par un groupe d'éminents universitaires saoudiens et marocains, avec le soutien de notre ami Son Altesse Royale le Prince Abdelaziz Ibn Fahd, que Dieu le Préserve, pour créer un centre qui privilégie dans ses actions et ses activités scientifiques la méthode du dialogue civilisationnel, avec tolérance et ouverture sur l'autre, en dépit des différences qui peuvent exister.

Cette initiative trouve son référentiel essentiel dans l'unité des vues et des positions existant entre le Royaume d'Arabie Saoudite et le Royaume du Maroc et la convergence de leurs approches, en vue d'œuvrer à la réalisation d'une paix mondiale basée sur l'équité, la justice et les nobles valeurs que prônent les religions monothéistes.

Les adeptes de ces religions sont appelés à intensifier leurs efforts pour la propagation et le rayonnement de ces valeurs, et de s'en inspirer pour faire face aux forces du mal, de l'injustice et de la tyrannie, tout en œuvrant avec espoir et optimisme à l'édification d'un avenir meilleur où règne l'esprit de la vertu et de la générosité.

Il s'agit là d'une noble mission qui incombe à l'ensemble des intellectuels et hommes de la pensée, et particulièrement à vous qui appartenez au centre. Vous devez persévérer pour mettre en exergue le modèle civilisationnel islamique en Andalousie, en tant qu'exemple à suivre et patrimoine dont l'humanité tout entière est fière. Tel est le but de l'organisation de ce colloque. Que Dieu vous assiste et guide vos pas.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA CONFÉRENCE SUR «L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DANS LE MONDE ARABE»
MARRAKECH, 13 MARS 2002**

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de souhaiter la bienvenue à cette importante rencontre dont Nous sommes certain qu'elle sera aussi utile que sérieuse et fructueuse.

En félicitant l'institution Amérique-Moyen Orient pour les services d'éducation et de formation Amideast, d'avoir pris cette louable initiative de tenir ses assises dans Notre pays, Nous saisissons cette occasion pour lui adresser Nos remerciements pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer afin d'aider des milliers d'étudiants arabes à poursuivre leurs études dans les universités américaines, et aussi afin de renforcer les liens de coopération entre les États-Unis et les pays arabes.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons réservé à la question de l'éducation une place centrale dans Nos préoccupations, car parler d'éducation c'est parler de l'avenir, du développement, de la culture et du savoir, et c'est en fait parler des enfants d'aujourd'hui et des citoyens de demain, d'autant que l'éducation constitue le socle de tout progrès, le rempart contre toutes les formes d'extrémisme, qu'elle est également le ciment de la cohésion sociale et de l'égalité des chances. Aussi, devrait-elle être dans le monde de demain, le vecteur de tolérance et de paix.

C'est fort de cette conviction, que Nous avons décidé de faire de la décennie 2001-2010 la décennie de l'éducation et de la formation et que Nous avons déclaré l'éducation deuxième priorité nationale après l'intégrité territoriale.

C'est partant de cette même conviction que Nous avons engagé notre pays dans une vaste réforme de l'éducation et de la formation et que Nous avons assigné à ce grand et difficile chantier de réforme des objectifs qui peuvent, certes, paraître ambitieux, mais qui sont aujourd'hui des nécessités impérieuses, à savoir l'éradication de l'analphabétisme, la généralisation d'un enseignement fondamental de qualité pour tous les enfants du Maroc et la transformation des universités en véritables espaces de diffusion du

savoir, de la culture mais aussi d'imprégnation des valeurs authentiques propres à faire des citoyens des différents pays, aujourd'hui et demain encore plus, des citoyens d'un même monde.

Ainsi, la citoyenneté de demain ne sera pas seulement caractérisée par l'appartenance à un territoire, une communauté ou une identité, mais se reconnaîtra par l'attachement à un ensemble de valeurs qui fonderont le monde de demain. Ces valeurs ont pour noms, entre autres: démocratie, solidarité et tolérance.

À cet égard, il Nous a déjà été donné, il y a plusieurs mois, quelques jours à peine après le drame du 11 septembre, et à l'occasion de la tenue à Rabat de la Conférence des Parlements des Pays Islamiques, d'inviter les musulmans du monde à se préoccuper de corriger l'image que se fait l'autre de l'Islam et à mettre en relief sa dimension civilisationnelle et son message de paix.

Aujourd'hui, à l'occasion de cette Conférence, Nous réitérons le même appel à nos frères arabes, car l'image réductrice collée au monde arabe, est instrumentalisée pour contrecarrer nos aspirations les plus nobles et nos causes les plus justes. Nous pensons ici avec une profonde amertume aux drames effroyables que vivent au quotidien nos frères palestiniens dans la défense de leur juste cause.

Aussi, les universités arabes ont-elles aujourd'hui la lourde tâche de s'ouvrir davantage sur les universités du monde entier et de renforcer leur présence au niveau international, en consolidant leur coopération internationale et en mettant à profit leurs relations pour faire connaître l'image rayonnante de la culture arabe, loin des stéréotypes et des clichés réducteurs tels qu'ils sont véhiculés par certains médias.

Mesdames et Messieurs,

Votre conférence abordera nombre de thèmes aussi importants que ceux du multilinguisme, de l'accès à l'Enseignement Supérieur, de la préparation à la mondialisation des marchés ou encore la fuite des cerveaux et l'amélioration des méthodes et outils d'enseignement.

À propos des langues, Mon auguste père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait dit il y a des années que celui qui ne maîtrise qu'une seule langue peut être considéré comme analphabète. Cette affirmation si perspicace revêt aujourd'hui une grande actualité.

D'autre part, les Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication ont largement pénétré aujourd'hui le monde de l'Education. Si elles sont d'un apport certain en matière pédagogique et si elles élargissent le champ des connaissances et ouvrent de nouveaux horizons à la recherche scientifique, il n'en reste pas moins qu'elles devraient nous inciter à réfléchir sur la dimension humaine de l'acte éducatif et à trouver un bon équilibre entre l'usage des technologies et la nécessité de garder à cet acte son caractère humain marqué.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes certain que les décideurs, les cadres et les autres participants à cette Rencontre, s'investiront suffisamment, durant leurs travaux, dans l'examen de toutes ces questions, et que les conclusions et les décisions auxquelles vous aurez abouti, auront un impact positif sur la promotion de l'Enseignement Supérieur arabe.

Nous sommes redevables à Dieu de tout succès. **Que la paix soit sur vous.**

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 107^{ÈME} SESSION DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

MARRAKECH, 17 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

J'ai le plaisir d'ouvrir les travaux de la Conférence de l'Union Interparlementaire, tant cette institution incarne la démocratie qui est consubstantielle à la Monarchie Constitutionnelle marocaine. De même que Je Me félicite et Me réjouis de l'action soutenue et d'avant-garde que nous menons de concert pour ancrer les valeurs universelles de liberté, de droits de l'Homme et de paix et pour répandre la culture de dialogue, d'ouverture et de tolérance entre les civilisations et entre les peuples.

Je rends hommage à votre Organisation pour les efforts soutenus qu'elle déploie pour le triomphe de ces idéaux. Je tiens également à dire combien Je Me réjouis du fait que le Maroc abrite les assises de votre Union qui constitue la conscience vive du monde. J'y suis d'autant plus sensible que vous incarnez la légitimité démocratique et représentez l'expression sincère des soucis et des inquiétudes qui préoccupent nos peuples, ainsi que des espoirs et des aspirations qui les animent pour trouver des réponses cohérentes et démocratiques, en vue d'assurer une bonne gouvernance aux plans national et international.

Je considère que la rencontre des représentants des peuples appartenant à différents continents, États et cultures, sur la terre d'un pays Arabo-Musulman séculaire, porte, en elle-même, un message important, à savoir que ce qui se passe actuellement dans le monde, c'est un affrontement des ignorances et des folies et non un choc de civilisations. Pourtant, ce qui est patent c'est plutôt ce brassage interactif qui s'opère entre ces civilisations et dont votre dialogue fructueux constitue, justement, un des leviers.

De même que votre action pour le rayonnement de la culture de la démocratie, comme instrument efficace de gestion des différends au niveau international, par la voie du dialogue, de la tolérance et du respect du droit à la différence, est la meilleure démonstration que la démocratie demeure le moyen le

plus efficient pour éradiquer le terrorisme, l'extrémisme et l'exclusion, et pour trouver des solutions pacifiques à toutes les tensions et tous les conflits, dans les différentes régions du monde.

Le Maroc qui présente un exemple remarquable d'interaction entre les civilisations et les cultures, et qui demeure un précurseur dès lors qu'il s'agit de trouver des solutions par la voie de la négociation pacifique et démocratique, dans son environnement régional et international, tient à exprimer son inquiétude et son amertume, face à la logique de la force et des tueries que le gouvernement israélien a choisi d'adopter à l'égard du peuple palestinien désarmé, et face à l'effusion quotidienne du sang des innocents, qui occulte l'option civilisée de la négociation dans le cadre de la légalité internationale.

Comme c'est le cas en toutes circonstances critiques, l'espoir jaillit du désespoir.

Le sens de l'histoire confirme que le cycle de la violence et de la contre violence n'est pas une fatalité inéluctable, car la volonté de paix, de justice et de sécurité l'emportera inmanquablement, surtout dans la région du berceau des religions, sur laquelle le peuple palestinien frère a le droit d'établir son État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif, symbole de la coexistence, de la complémentarité et de la fraternité entre tous les peuples et toutes les religions de la région du Moyen-Orient.

Avec le même sentiment à la fois d'inquiétude et d'espoir, Je rends hommage à votre prestigieuse Organisation, pour les encouragements qu'elle apporte aux pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, pour réaliser leur développement durable et atténuer les effets pervers du poids de l'endettement et de la logique de la mondialisation commerciale.

En effet, la démocratie demeurera formelle et menacée tant que ne lui sera pas donné un contenu économique et social et que ne seront pas éliminées toutes les formes de marginalisation et de mauvais traitement qui pèsent sur les catégories défavorisées, notamment, les femmes - qui représentent la moitié de la société-, les enfants et les jeunes, pilier et espoir de l'avenir.

Le règlement des problèmes contemporains qui transcendent les frontières nationales, impose aux Parlements, à travers votre Union, de jouer un rôle efficace dans l'humanisation de la mondialisation et la mise en place d'un nouvel ordre international, plus démocratique, équitable et solidaire.

Je suis certain que Marrakech, lieu de rencontre des Conférences Internationales, qui a vu naître l'Union du Maghreb Arabe et l'Organisation Mondiale du Commerce, et où le protocole de Kyoto et de l'écologie humaine a reçu une forte impulsion, assistera aussi au renforcement de la dimension parlementaire de la diplomatie, ce qui fera de votre Union un partenaire fondamental pour les organisations onusiennes et les composantes de la société civile internationale, en vue de l'émergence d'une citoyenneté mondiale efficiente et de l'édification d'une démocratie universelle.

Vous trouverez en le Royaume du Maroc et son Souverain votre meilleur soutien, car Je tiens à faire du Maroc un phare rayonnant de la démocratie, et un lieu de convergence des volontés constructives, un espace de dialogue et de paix.

En souhaitant la bienvenue aux représentants des peuples du monde, illustres hôtes d'un pays attaché aux vertus de la démocratie parlementaire, Je prie Dieu Tout-Puissant de couronner vos travaux d'un succès total. **Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.**

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À QUATRE PUBLICATIONS LIBANAISES

BEYROUTH, 21 MARS 2002

Question :

Après l'annonce de l'initiative saoudienne pour le règlement global et définitif de la crise du Moyen-Orient, quelle est Votre position à l'égard de cette initiative? Attendez-Vous des résultats efficients du Sommet arabe de Beyrouth? Quel rôle joue le Maroc pour concilier entre les différentes initiatives et particulièrement celle des Nations Unies, sachant que le Royaume a joué un rôle fondamental et efficace et continue à le faire pour le rapprochement des parties ?

Sa Majesté le Roi :

Notre position a été claire et nette au sujet de l'initiative de Notre frère Son Altesse Royale le Prince Abdallah Ben Abdelaziz, Prince Héritier du Royaume d'Arabie Saoudite. Nous l'avons bénie et soutenue immédiatement, car elle correspond fondamentalement à nos options et à nos convictions, basées sur une paix juste et globale impliquant le retrait d'Israël de tous les territoires arabes.

L'initiative a réaffirmé, comme vous le savez, une position arabe constante. Notre vénéré père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, a joué un rôle fondamental pour promouvoir cette position, en joignant systématiquement l'acte à la parole. Ceci a conféré à Mon Pays un capital de crédibilité auprès de l'ensemble des parties dans la région et ailleurs. Le Maroc a donc été et demeure encore un pont important pour le rapprochement des points de vue de toutes les parties et a joué un rôle essentiel pour concilier entre toutes les initiatives, à condition que soient réunies la bonne volonté et l'intention sincère, qui sont assurément disponibles chez la partie arabe.

Le Sommet arabe de Fès de 1982, qui a révélé une concordance et une coordination des positions du Maroc et de l'Arabie Saoudite, avait montré en effet, à travers un projet arabe de paix, que la Nation arabe était mue, depuis lors, par une volonté sincère de mettre fin au conflit dans la région du Moyen-Orient sur des bases constantes et solides ayant pour fondement et pour référence la légalité internationale.

Concernant les résultats auxquels pourrait aboutir le Sommet arabe de Beyrouth, nous sommes confiant que les résultats de ce Sommet, que le Liban s'apprête à accueillir, seront importants, tant les intentions de la partie arabe sont saines et sincères. Aussi tenons-nous à dire au monde que nous avons le droit de notre côté et que nous sommes des apôtres de la paix. Je crois que c'est là l'essence même de l'initiative Saoudienne. Nous ne devons pas également perdre de vue que l'équation au Moyen-Orient a deux éléments, l'un, arabe, fait de son mieux, pour mener la région vers la sécurité, et l'autre, Israël, qui doit s'inscrire dans cette orientation arabe et saisir cette occasion historique et importante pour l'ensemble des peuples de la région.

Pour ce qui est des Nations Unies, nous estimons, dans la conjoncture délicate actuelle, que leurs responsabilités leur dictent d'assumer un rôle accru. Lorsque nous nous attachons, nous les Arabes, à la légalité internationale, cela veut dire que les Nations Unies constituent la référence et la partie qui doit être associée aux efforts pour mettre fin au conflit. À cet égard, Nous nous félicitons de la dernière résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. qui mentionne de manière explicite l'État de Palestine dans le cadre d'une vision confortant son existence à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, aux côtés d'Israël. Il s'agit là d'une initiative louable qui laisse croire fermement que le rôle des Nations Unies est désormais nécessaire et de plus en plus important.

Question :

En Votre qualité, Majesté, de président du Comité Al Qods, et étant donné le rôle important qui est le Vôtre dans ce domaine, quelles sont les dispositions et les mesures urgentes que votre Majesté propose pour empêcher la judaïsation d'Al Qods?

Sa Majesté le Roi :

En Notre qualité de Président du Comité Al Qods, notre souci a été et demeure toujours de mener une action continue et persévérante pour sauver du danger de judaïsation, Al-Qods, berceau des religions. Nous sommes aujourd'hui davantage soucieux de cela. Concernant les mesures pratiques pour empêcher la judaïsation de la ville d'Al Qods, Je Me suis référé, à cet égard, aux nombreuses dispositions qui ont été prises que ce soit au niveau islamique ou arabe.

Dans le cadre du Comité Al Qods, il a été procédé à la création de l'Agence Beït Mal Al-Qods qui a inscrit parmi ses objectifs principaux de contrecarrer la politique de judaïsation israélienne.

Lors du Sommet arabe extraordinaire du Caire en octobre 2000, il a été procédé à la création d'un autre Fonds, sur proposition du Royaume d'Arabie Saoudite, baptisé «Fonds Al Aqsa» qui vise à financer des projets dans la ville d'Al-Qods destinés à préserver son cachet arabe et islamique qui fait l'objet d'une vaste campagne de judaïsation sur les plans démographique et urbanistique. Des contacts politiques continus sont également menés avec les grandes puissances qui ont une influence avérée sur le cours des événements au Moyen-Orient et que nous exhortons à œuvrer pour la préservation d'Al-Qods en tant que symbole de tolérance et de coexistence entre les religions. Il s'agit là, comme vous le constatez, d'un train de mesures aux objectifs nobles. Nous souhaitons que ces Fonds soient alimentés des dons nécessaires pour nous permettre d'assumer pleinement les tâches qui nous incombent à tous pour

stopper l'avancée des implantations qui encerclent la ville et menacent la population d'Al Qods et ses habitations.

Al Qods est un dépôt entre les mains de l'ensemble des musulmans et des arabes qui n'y renonceront jamais, quel que soit le cours que prendront les événements.

Question :

Après les événements du 11 septembre dernier et leurs répercussions internationales, quelle est la position du Royaume du Maroc sur la guerre contre le terrorisme? Quels sont, Majesté, les mécanismes qui peuvent être proposés pour prévenir la poursuite de cette guerre? Au cas où l'Irak serait la cible d'une frappe américaine, quelle sera la réaction de Votre Majesté?

Sa Majesté le Roi :

Comme chacun le sait, la position de principe du Maroc est le rejet catégorique de toute forme de terrorisme. Nous avons toujours été des apôtres de la paix, de la coexistence et du dialogue conformément aux principes de Notre sainte religion islamique qui rejette la violence et l'atteinte à la vie des innocents. Aussi avons-Nous condamné les actes terroristes, perpétrés contre les États-Unis d'Amérique, en même temps que Nous avons annoncé Notre soutien à un combat sans merci contre toutes formes de terrorisme, mais sur la base d'une approche globale mettant à contribution sur un pied d'égalité tous les instruments politiques et économiques, y compris le sécuritaire pour extirper le fléau du terrorisme et en éliminer les causes. Autant Nous sommes soucieux de cela, autant Nous insistons pour que la campagne internationale contre le terrorisme maintient sa cohésion autour de l'objectif qui doit cibler les véritables auteurs, au lieu de viser d'autres pays.

Nous refusons catégoriquement qu'un pays arabe, que ce soit l'Irak ou autre, soit la cible de cette campagne, car rien ne justifie une telle action qui, certainement, ne sera ni dans l'intérêt de la région, ni dans celui des parties internationales qui aspirent à la stabilité dans cette région.

Question :

Après le dernier rapport présenté par le Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan concernant la question du Sahara, il paraît que ce dossier se trouve aujourd'hui dans une impasse, surtout après la proposition de l'Algérie de partager les provinces sahariennes entre le Maroc et le «polisario»? Comment voyez-Vous l'aboutissement à une solution consensuelle entre les deux parties, sachant que le Royaume du Maroc a exprimé, au nom de toutes ses composantes institutionnelles, politiques, syndicales et sociales, et par une unanimité sans égale, son attachement à l'unité nationale ? À moins de deux mois qui restent pour parvenir à cette solution et avant que le Conseil de Sécurité ne prenne sa décision définitive à ce sujet, quelle est, dans ce contexte, la position des pays membres permanents du Conseil de Sécurité vis-à-vis du conflit au Sahara?

Sa Majesté le Roi :

Votre question comporte une réponse suffisante, c'est que le Maroc, avec toutes ses composantes, politiques et sociales, est attaché à son unité territoriale et à sa souveraineté sur ses provinces du Sud.

Il n'est point disposé à céder le moindre pouce de ses terres, car l'unité territoriale est pour lui une chose sacrée. Sur la base de cette unanimité, le Maroc a toujours montré sa disposition à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies et l'envoyé personnel de son Secrétaire général pour parvenir à une solution politique et définitive à ce dossier artificiel qui entrave, dans la réalité, la marche de l'Union du Maghreb Arabe et retarde les efforts de développement commun au sein de l'Organisation. Ce que Je voudrais affirmer, c'est que le Maroc n'a pas conduit ce dossier vers l'impasse et ne le fera jamais parce qu'il a traité dans un esprit positif sincère avec le Secrétaire Général des Nations Unies et son envoyé personnel, et a accepté, malgré certaines réserves, l'accord cadre proposé par M. James Baker - à qui Nous témoignons toute Notre considération pour les efforts qu'il déploie- pour trouver une solution politique à cette question. Le Maroc a consenti beaucoup d'efforts pour aboutir à une solution pacifique en prônant la voie du dialogue pour parvenir à cette fin.

La responsabilité de l'impasse dont vous parlez incombe à l'autre partie et à ceux qui sont derrière elle, qui cherchent à compromettre tous les efforts et initiatives visant à mettre fin à ce conflit. Pour ce qui est de l'idée de partition à laquelle vous avez fait allusion et qui a été présentée par l'Algérie, et que le Maroc a accueillie avec un grand étonnement, Je voudrais dire très clairement qu'elle a fait tomber tous les prétextes et alibis que présentait l'Algérie pour justifier sa position à l'égard de ce dossier et sa soi-disant défense de ce qu'elle appelle l'autodétermination. Notre souhait est de voir triompher la raison et privilégier la logique de l'intérêt commun et de l'avenir des générations des pays du Maghreb Arabe sur l'intérêt étriqué et immédiat qui a conduit à la situation que nous vivons actuellement. Pour ce qui est du volet de la question relative à la position des pays membres du Conseil de Sécurité, Je peux vous assurer que ces pays sont conscients des tenants et des aboutissants de ce dossier et connaissent clairement la position du Maroc à ce sujet, tout comme ils n'ignorent pas ce qu'ils y a derrière les attitudes des autres parties. Nous nourrissons l'espoir de voir les discussions qui auront lieu au Conseil de Sécurité durant les prochaines semaines, déboucher sur la décision judicieuse et utile propre à mettre fin à ce conflit artificiel et à confirmer la Marocanité de nos provinces du Sud afin que nous puissions nous consacrer entièrement aux défis du développement et aux enjeux de l'avenir que nous sommes appelés à relever pour être au niveau des attentes des peuples de l'UMA.

Question :

Après votre dernière visite au Sahara Marocain et votre rencontre avec ses habitants, comment voyez-Vous, Majesté, les relations Maroco-algériennes, dans la conjoncture actuelle et sous le mandat du Président Abdelaziz Bouteflika ? Et qu'en est-il de la question du tracé des frontières entre les deux pays ?

Sa Majesté le Roi :

Il est tout à fait naturel que le Roi du Maroc rende visite à ses fidèles sujets dans toutes les provinces, au Nord comme au Sud, et il s'agit d'une visite que nous avons pris l'habitude d'effectuer afin de connaître de près les préoccupations et la situation de nos citoyens. C'est une ancienne tradition que nos glorieux ancêtres ont toujours suivie. C'est pourquoi notre visite dans nos provinces du Sud a pour signification essentielle d'entretenir les contacts et la communication avec nos sujets.

Pour ce qui est de nos relations avec l'Algérie sœur, nous essayons toujours de faire en sorte qu'elles soient empreintes de respect et à l'abri des calculs étroits, car les liens existant entre les deux pays nous donnent à aspirer que ces relations soient à la hauteur des ambitions des deux peuples. Les potentialités des deux pays, si elles étaient utilisées dans le sens du développement, changeront sans nul doute la configuration de la région, du point de vue économique et social. Au Maroc, nous sommes les apôtres du dialogue et du respect des principes de voisinage, et à plus forte raison si ce voisin est un frère. La question des frontières entre le Maroc et l'Algérie est en réalité un héritage de l'époque coloniale et le Maroc n'avait nullement l'intention de faire de cette question, un sujet conflictuel. La vision du Maroc est, au contraire, de faire de ces frontières des espaces de rencontre et de communication.

Question :

La création de l'Union Maghrébine a eu lieu à l'initiative de S.M. le Roi Hassan II, croyez-Vous, Majesté, que cette Union puisse être ressuscitée, à la lumière des développements de la question du Sahara ?

Sa Majesté le Roi :

La création de l'UMA était une revendication des peuples maghrébins depuis l'époque coloniale, et cette ambition est restée vivace après l'indépendance. Je puis vous assurer que le Maroc est attaché à cette option que Nous croyons être le gage de l'avenir de cette région, car les dénominateurs communs entre les cinq pays du Maghreb sont multiples et constituent une force d'impulsion pour l'émergence d'une Union maghrébine forte et efficiente. Nous œuvrons dans ce sens avec certains de nos frères parmi les dirigeants du Maghreb Arabe dans le sens, Je ne dirai pas de la résurrection de l'Union, car elle existe, elle est structurée et elle dispose d'un cadre claire, mais nous cherchons à la dynamiser pour mieux répondre aux ambitions de nos peuples.

Question :

Le Maroc connaît une autre crise diplomatique avec sa voisine l'Espagne après le rappel de l'ambassadeur marocain il y a quelques mois, et nous ne voyons se profiler à l'horizon aucune amélioration des rapports tendus entre les deux pays, malgré les relations amicales, voire quasi familiales, qui lient Votre Majesté au Souverain espagnol. Comment voyez-Vous, Majesté, une issue à cette crise que le Maroc vit à l'Est et au Nord?

Sa Majesté le Roi :

Le Maroc et l'Espagne sont des pays voisins liés par des intérêts multiples. Hélas, ces relations ont traversé dernièrement des circonstances particulières, et le Maroc, en toute sincérité, n'a pas été derrière ces circonstances et ne les a pas provoquées. Mais ce que Je voudrais vous dire, c'est que Nous sommes convaincus et Nous œuvrons à ce que Notre relation soit marquée par le respect mutuel et un comportement conforme aux principes du bon voisinage. Nous essayons toujours de dépasser avec l'Espagne les séquelles du passé et de faire valoir de nombreux éléments positifs nous liant au peuple espagnol, de favoriser la prise de conscience d'une réalité fondamentale qui est l'existence d'intérêts vitaux liant le Maroc à l'Espagne et d'œuvrer à transcender les considérations conjoncturelles et la vision condescendante. Comme Je l'avais dit auparavant, Nous sommes partisans d'un dialogue équilibré

prenant en compte les intérêts et les valeurs du Maroc, tout comme Nous sommes respectueux des intérêts d'autrui.

Question :

Majesté, Vous avez pris une louable initiative sur le plan africain, il y a quelques jours, celle de réunir les Chefs d'État de Guinée, de Sierra-Leone et du Liberia, en vue du règlement du différend qui les oppose en tant que riverains du fleuve Mano et ce, malgré le fait que le Royaume du Maroc ait quitté, il y a 20 ans, l'Organisation de l'Unité Africaine. Cela suscite l'étonnement de tous les observateurs. Comment expliquer cela, Majesté ?

Sa Majesté le Roi :

Comme vous le savez, le Maroc fait partie, géographiquement, du continent africain et a des liens solides avec l'Afrique qui remontent loin dans le temps, liens où s'imbriquent les dimensions spirituelle, culturelle et sociale, particulièrement avec l'Ouest du continent. La politique du Maroc envers ses frères africains est fondée sur la solidarité et la coopération et, de ce point de vue, Nous avons pris l'initiative d'aider les pays que vous avez cités, à transcender certains différends qu'ont connus leurs relations. Le Maroc était, comme vous le savez, l'un des fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine au début des années soixante du siècle passé. Même s'il s'est retiré de cette Organisation après que celle-ci ait admis en son sein une entité fictive, le Maroc a su garder des relations bilatérales privilégiées avec la majorité des pays africains. Il n'est donc point étonnant que le Maroc assume le rôle qui lui est connu historiquement, contribue au règlement des questions africaines et se soucie des préoccupations de ce continent, mettant à sa disposition ses moyens, aussi modestes soient-ils, au service des causes africaines.

Question :

Le Royaume du Maroc a connu après l'accession de Votre Majesté au Trône, il y a moins de trois ans, un saut qualitatif en matière de démocratie et ce, à travers l'élargissement du champ des droits de l'Homme et des libertés publiques après la libération des derniers détenus politiques, le retour des personnes qui étaient restées en exil et l'annonce faite par Votre Majesté du nouveau concept de l'autorité, ce qui fait du Maroc l'un des rares havres de démocratie dans le continent africain. Quelles sont les prochaines étapes pour la consécration du climat de démocratie au Maroc ? Êtes-Vous, Majesté, satisfait de l'action du gouvernement de Abderrahmane Youssoufi ?

Sa Majesté le Roi :

J'ai fait du parachèvement de l'édification de l'État de droit et de la consécration de la démocratie, dans le cadre de la Monarchie constitutionnelle, la base et la finalité de Mon règne. La démocratie étant une construction permanente et une culture dont la propagation, aux plans de la pensée et de la pratique, requiert une dimension économique et sociale au risque de demeurer formelle et d'être menacée dans ses composantes politiques, J'ai pris la résolution de mener une action de terrain pour la dynamisation de la solidarité sociale, par le biais de la Fondation Mohammed V pour la solidarité que Je préside personnellement et dont Je supervise, de façon effective, les activités. Cette institution est une locomotive pour l'action de la société civile dans les domaines social et humanitaire au profit des

démunis et des catégories sociales les plus vulnérables et en particulier les enfants de la rue et les femmes, ainsi qu'en matière de lutte contre l'analphabétisme et la pauvreté et d'aide à l'intégration sociale et au développement. J'œuvre également à travers les orientations que Je prodigue au gouvernement et aux opérateurs économiques, à promouvoir l'investissement, l'initiative privée et la libération des énergies pour la création de nouvelles richesses permettant une vie décente aux personnes se trouvant dans le besoin, particulièrement les jeunes, afin qu'ils aient la ferme conviction que la démocratie est la meilleure voie pour le développement et pour la prévention de toutes les formes d'extrémisme et de fanatisme.

Parallèlement, Je suis déterminé à redoubler d'efforts pour renforcer les acquis dans le domaine de la démocratie, particulièrement en réunissant toutes les garanties pour le déroulement d'élections honnêtes, la promotion de la situation de la femme et de l'enfance et la mise en place des mécanismes à même d'assurer la protection des droits de l'Homme à travers les nouveaux textes de loi relatifs aux libertés publiques et à la procédure pénale, la création de l'institution «Diwan Al Madhalim» et l'installation prochaine du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme dans sa nouvelle version où la consolidation de la démocratie constituera la meilleure prévention des abus et des violations du passé. Nous nous penchons, en outre, sur l'élaboration d'une nouvelle loi sur les partis politiques qui constituent la véritable école de démocratie ainsi que sur la création d'instances spécialisées garantissant la liberté et la pluralité des moyens de communication audiovisuels. Le plus important pour Moi reste le renforcement de la démocratie de proximité locale, de la régionalisation et de la décentralisation. Concernant l'action du gouvernement, J'ai travaillé avec toutes ses composantes, le Premier ministre en tête, dans une parfaite coordination et dans le respect total des attributions constitutionnelles de chaque institution. En Ma qualité de Roi de tous les Marocains, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, et compte tenu de l'influence que pourraient avoir Mon évaluation et Ma vision des choses sur les citoyens, il Me serait difficile d'émettre un jugement de valeur sur l'action du gouvernement à quelques mois des élections, auxquelles, du reste, Je n'ai pas le droit de participer, laissant les électeurs s'exprimer en toute liberté sans orienter leurs opinions.

Question :

L'économie est le moteur principal du développement de tout pays. Majesté, quelle est Votre vision pour la dynamisation de l'économie Marocaine et quelles sont les mesures que Vous estimez appropriées pour sortir le Maroc des problèmes du chômage, de l'émigration clandestine et de l'endettement? La politique de régionalisation et de décentralisation est-elle la solution efficiente à ces problèmes?

Sa Majesté le Roi :

J'avais bien souligné, au lendemain de Mon accession au Trône, que Je ne disposais pas d'une baguette magique pour résoudre tous les problèmes du pays. Tout ce dont Je dispose c'est l'unanimité du peuple autour de Ma conduite des affaires de l'État et notre volonté commune de travailler avec sérieux dans le cadre de la démocratie, de la solidarité sociale, de l'optimisation de nos potentialités et de l'économie libérale pour laquelle le Maroc a opté depuis une longue date pour la réalisation du développement durable. J'ai porté un intérêt particulier au décollage économique et à la solidarité sociale qui sont les piliers de la démocratie politique, comme Je vous l'ai dit. À cette fin, la solution réside dans la création de plus de richesses avant de réfléchir à leur répartition. Le débat était fausse puisqu'il s'articulait sur la

répartition des richesses avant même de réfléchir à leur création. Or, la création de nouvelles richesses et d'opportunités d'emploi ne peut se concevoir que par l'affranchissement de l'initiative privée de toutes les entraves, l'encouragement de l'investissement privé et la rationalisation de la gestion des établissements publics ou leur privatisation, car l'État n'est pas toujours un bon gestionnaire en matière économique.

Dans ce contexte, J'invite le gouvernement et le parlement à œuvrer à la levée de tous les obstacles entravant l'investissement et ce, à travers la réforme de l'administration, de la fiscalité et de la justice et l'élaboration d'un code de travail incitatif de l'investissement et de la production. À ce titre, nous avons franchi d'importantes étapes en créant des centres d'investissements régionaux en guise de guichet unique qui va permettre à l'investisseur de démarrer son projet dans le plus bref délai possible, qui pourrait se réduire à quelques heures. En illustration de la confiance dont jouit le Maroc, grâce à sa stabilité politique, son système démocratique et son engagement réel dans la voie de la libéralisation de l'économie, nous avons réalisé cette année plus de trois milliards de dollars d'investissements directs extérieurs. Notre proclamation de l'actuelle décennie comme priorité nationale pour la réforme du système d'éducation et de formation devra aussi contribuer à alimenter l'économie en ressources humaines qualifiées pour réaliser les objectifs de développement global. En même temps, nous allons nous concentrer sur les secteurs prometteurs de l'économie nationale, notamment le tourisme, la Pêche Maritime, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire et l'artisanat, en l'occurrence des secteurs où nous disposons d'une forte compétitivité.

Question :

Le Royaume du Maroc a connu d'intenses débats concernant l'amendement du code de statut personnel (Moudouwana) en vue d'améliorer la situation de la femme et son statut dans la société marocaine. Vous avez, Majesté, constitué à cet égard une commission chargée de cette question. Comment peut-on, selon Votre Majesté, concilier entre les ambitions de la femme marocaine et ses aspirations à un devenir meilleur dans le cadre des enseignements de la Chariaâ ?

Sa Majesté le Roi :

Œuvrer à rendre justice à la femme, à lever toutes les formes de discrimination qu'elle endure, a été parmi Mes premières initiatives, convaincu en cela qu'une société qui marginalise la moitié de sa population que sont les femmes, ne peut escompter aucun développement. Outre ces initiatives prises pour que la femme soit investie de hautes responsabilités dans les domaines politique, économique et culturel, J'ai pris sur Moi, en Ma qualité d'Amir Al Mouminine, de donner suite à un mémorandum qui M'avait été adressé par l'ensemble des organisations féminines marocaines, tous courants politiques, culturels et régionaux. Et puisque l'objectif de rendre justice à la femme est d'une telle noblesse, qu'il doit être placé au-dessus de toute exploitation électoraliste et politicienne étroite, J'ai constitué une commission consultative, pluridisciplinaire, pour l'examen d'un projet de réforme fondamentale et globale du code de statut personnel. Toutefois, que ce soit lors de l'installation de cette commission ou à l'occasion des différentes séances de travail que J'ai présidées aux fins de suivi et d'évaluation, J'ai tenu à ce qu'elle fasse son travail dans la célérité mais sans précipitation. Nous étions devant deux choix: ou bien réaliser une réforme partielle de la Moudouwana, ce qui allait nécessiter un temps court, certes, mais qui devait nous amener à entreprendre une autre réforme après quelques mois ou quelques années, ou bien d'élaborer

une nouvelle Moudouwana, dans le fond et dans la forme, ce qui a été retenu, mais cela nécessitera un peu de temps qui, dans les cas extrêmes, ne devra pas dépasser l'année en cours.

En outre, étant convaincu de l'utilité d'une action en profondeur, car un travail superficiel et précipité me rebute, particulièrement sur des sujets qui constituent un facteur déterminant dans un projet de société démocratique et moderniste, que Je M'attache à édifier pierre par pierre, J'ai opté pour la seconde voie. En Ma qualité d'Amir Al Mouminine, Je suis convaincu que la Chariaâ et la tradition du Prophète, Mon aïeul, que le salut soit sur lui, qui rend hommage à la femme, peut, par les temps présents, à travers l'ouverture de la voie à l'Ijtihad et à la jurisprudence, et en rejetant tout repli sur soi, toute étroitesse d'esprit, nous permettre de rendre justice à la femme dans le cadre de la Chariaâ et en conformité avec ses nobles finalités. Ceci ne doit pas nous empêcher, pour autant, de procéder à une mise à niveau de notre système judiciaire par la création de tribunaux spécifiques à la famille qui seront installés graduellement.

Question :

Le Maroc connaîtra, dans le courant de septembre prochain, des élections législatives, dont on dit qu'elles seront les premières élections entièrement honnêtes du Royaume. Est-ce que Votre Majesté s'attend à ce que ces élections créent un changement dans le paysage politique marocain ? D'après Vous, quelle sera la part des Islamistes ?

Sa Majesté le Roi :

Comme Je l'ai souligné maintes fois, Je M'attends à ce que les prochaines élections expriment, avec toute sincérité, liberté et honnêteté, les courants de l'opinion publique, et qu'elles fassent émerger une élite profondément imprégnée des principes servant l'intérêt général et qualifiée à ériger les instances élues en puissant levier pour le progrès économique et social, dans le cadre d'un paysage politique rationnel, constitué de pôles homogènes. Quant à la part revenant à ce parti ou à un autre, c'est le libre choix des électeurs qui va en décider.

Question :

L'Algérie fait face au problème de l'Amazigh où cette revendication linguistique est accompagnée de doléances politiques plus profondes qui confinent au droit à l'autonomie. Quel est le point de vue de Votre Majesté concernant la question de la langue Amazigh au Royaume du Maroc ?

Sa Majesté le Roi :

Mes principes, Ma culture et Mon éthique politique M'interdisent de M'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays étranger. Qu'en serait-il alors, quand il s'agit d'un pays frère et voisin auquel Je souhaite tout le bien, la stabilité, le progrès et la prospérité. S'agissant de Mon pays, l'Amazigh est la propriété de tous les Marocains, c'est un patrimoine national et une composante fondamentale de l'identité nationale plurielle, et sa promotion s'inscrit dans le cadre du projet démocratique moderniste, consacrant l'unité nationale, laquelle est riche par la diversité de ses affluents Amazigh, arabo-islamique, andalou et saharo-africain. Comme c'est le cas pour toutes les grandes questions nationales, J'ai entrepris la création d'un Institut Royal pour la culture Amazigh, et J'ai nommé à sa tête une personnalité académique nationale qui œuvre, aux côtés d'un comité quadripartite, à la proposition des membres du conseil d'administration de cet Institut qui aura en charge la promotion de la culture Amazigh et son

développement dans tous les domaines, tout en ayant présent à l'esprit la dimension nationale de cette culture qui est une source de fierté pour tous les marocains, en tant que question culturelle nationale, qui ne relève ni d'un cadre régional, ni d'un courant politique déterminé.

Question :

Le Maroc est l'un des rares pays arabes où vit une communauté juive ayant une représentation politique et dont les membres jouissent du droit de citoyenneté. Y-a-t-il une crainte que cette communauté ne fasse l'objet d'une action hostile de la part d'activistes intégristes marocains?

Sa Majesté le Roi :

Le Maroc se distingue par son pluralisme culturel fondé sur des idéaux de tolérance, de modération et d'ouverture sur toutes les civilisations. Les Sultans du Maroc avaient accueilli les Juifs et se sont opposés à leur persécution en Andalousie. Ils ont trouvé dans Mon pays un espace fertile pour la liberté, la tolérance, la modération et la coexistence dans le respect mutuel entre les fils d'Abraham, que le Salut soit sur Lui. Partant de ce référentiel historique, qui s'est manifesté à travers la protection accordée, par feu Mon grand-père S.M. Le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, aux Juifs en butte aux lois du régime de Vichy, allié des Nazis, et l'action d'avant-garde de Mon regretté père, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, dans le processus de paix au Proche Orient en direction des Juifs marocains et non marocains, épris de paix, et de par Ma qualité de Roi de tous les Marocains, garant constitutionnel des droits de toutes les communautés et de tous les individus, le Maroc ne connaîtra jamais ce que vous venez d'évoquer et les Marocains ont toujours été des apôtres de la paix et de la coexistence et ne prônent pas la violence.

Question :

Les relations libano-Marocaines ont toujours été des relations privilégiées et ont connu dernièrement une évolution notable, particulièrement après la visite de Son Excellence le Président Emile Lahoud au Royaume du Maroc. Comment, Majesté voyez-Vous ces relations? Que proposez-Vous pour les développer? Et quand allez-Vous effectuer au Liban, Votre deuxième patrie, une visite officielle en réponse à l'invitation qui Vous a été adressée par Votre frère le Président Emile Lahoud?

Sa Majesté le Roi :

Les liens entre le Maroc et le Liban sont enracinés et ne se sont jamais limités à l'aspect diplomatique traditionnel, puisque s'étendant aux aspects social et culturel. Nous avons beaucoup de choses, dont la plus importante, outre l'appartenance à la Nation arabe, l'appartenance à la culture méditerranéenne qui se distingue par son ouverture sur toutes les civilisations. Ceci est un facteur important qui distingue les peuples Libanais et Marocain. L'intérêt accordé par le Maroc à ses relations avec le Liban s'est traduit dans l'action que Mon défunt père, que Dieu ait Son âme, a déployée pour circonscrire la guerre civile qu'a connue le Liban. Ce pays commence à renouer avec son rôle d'avant-garde dans plusieurs domaines.

Je suis confiant en les capacités créatives du peuple libanais qui suscitent chez Nous, admiration et fierté à la fois. J'aspire à rendre visite à ce pays qui nous est cher en réponse à l'invitation que Nous avons reçue de Son Excellence le Président Emile Lahoud, et quand il sera convenu de la date de cette visite, Nous allons l'annoncer en temps opportun, Incha Allah.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE MONTERRY (MEXIQUE)

MONTERRY, 21 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire général des Nations-Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord rendre hommage aux États Unis mexicains, pays ami, qui a bien voulu accueillir cette importante conférence sur le financement du développement. Cette manifestation prend un relief particulier, eu égard à l'ampleur des défis qui se posent aux pays en développement.

Nous ne sommes pas réunis ici pour examiner les causes et les manifestations du sous-développement qui accablent tant de peuples. Notre propos n'est pas, non plus, de nous pencher sur les écarts et les déséquilibres effrayants qui ont fait que notre monde connaît, autour d'îlots de richesse et de prospérité, de vastes océans de misère et d'analphabétisme, d'épidémies ravageuses et de carences criantes dans les différents domaines du développement humain.

Cette réalité amère, nous ne la connaissons que trop. Le diagnostic en a été établi et répété à l'envi. Il nous incombe donc plutôt d'examiner les voies et moyens susceptibles de dégager les ressources nécessaires à la réalisation d'un développement durable. À ce propos, il se pose au premier chef, la problématique du financement du développement, à laquelle ont été consacrées de nombreuses conférences et qui a fait l'objet de recommandations onusiennes, qui n'ont pas encore connu d'application pertinente.

Le contexte général dans lequel se tient notre conférence est marqué par cette lame de fond qu'est la mondialisation globalisante, qui déferle sur les marchés et les échanges. C'est un contexte qui porte aussi la marque des violentes secousses dont les événements dramatiques du 11 septembre ont constitué la plus terrible manifestation. Un contexte donc, qui confère à notre réunion une portée d'importance stratégique et nous impose de faire preuve d'une volonté inébranlable en œuvrant pour rendre l'environnement international, avec ses espoirs et ses frustrations, le plus propice possible au financement

du développement, qui constitue la voie la plus sûre pour combattre l'exclusion, le désespoir et la misère lesquels, plus que toute autre menace, risquent d'hypothéquer la paix et la sécurité dans le monde.

Monsieur le Président,

En 1994, notre regretté père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, relevait à l'occasion de la tenue à Marrakech de la conférence du GATT, la nécessité d'instaurer une gouvernance multilatérale globale, à travers notamment, le renforcement de la cohérence entre les politiques économique, financière et commerciale internationales et l'approfondissement de la coordination entre les actions des institutions de Bretton Woods et de la nouvelle organisation mondiale du commerce. Je suis, aujourd'hui, extrêmement heureux de constater que cet appel a été entendu et que notre présente conférence associe l'ensemble des institutions multilatérales au débat actuel et aux actions futures en matière de relations économiques internationales.

Aussi nous importe-t-il de saisir cette opportunité pour dégager une vision stratégique précise, soutenue par une ferme volonté collective, et arrêter un plan d'action articulé au service du monde en développement.

À cette fin, nous devons assurer à notre démarche à la fois pragmatisme et réalisme, mais également, ambition et volontarisme.

Nous osons espérer que notre conférence prendra des décisions historiques pour intégrer davantage les pays en voie de développement au processus de la mondialisation et leur permettre de participer d'une manière équitable et responsable à la prise de décisions qui concernent l'humanité toute entière, dans le cadre d'une architecture monétaire et financière internationale renouvée.

Dans ce contexte, l'aide publique au développement revêt une importance capitale pour créer les conditions propices et développer les capacités nationales nécessaires à un développement soutenu.

Aussi le Maroc appelle-t-il la communauté internationale à mobiliser ses énergies en vue de doubler, le plus tôt possible, le volume de l'aide publique au développement de manière à contribuer à la réalisation des objectifs du Sommet du millénaire, dont notamment, celui de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015.

Mais si l'augmentation de l'aide publique au développement est une condition nécessaire à l'insertion durable des pays en développement dans l'économie mondiale, elle n'est pas pour autant suffisante pour atteindre l'objectif escompté. D'autres axes s'avèrent, en effet, primordiaux et déterminants. Ainsi, il convient de rechercher des solutions durables et actives à l'endettement extérieur des pays en développement, dont le remboursement dépasse largement, pour certains, l'ensemble de leurs recettes.

Par ailleurs, la libéralisation engagée du commerce international tel que réglementée et régie par l'Organisation mondiale du commerce et réalisée dans divers espaces régionaux, devrait être non-discriminatoire et équitable, pour profiter pleinement aux pays en développement et leur permettre de générer des ressources importantes pour leur développement économique et social.

L'agenda pour le développement issu de la Conférence ministérielle de Doha, est source d'espoir pour les pays en développement. Il préfigure un système commercial multilatéral, universel, bénéfique à tous les pays, quelque soit leur stade de développement.

Cette perspective doit aujourd'hui se traduire dans les faits. La diversification géographique et sectorielle des investissements étrangers directs par des mesures incitatives, tant nationales qu'internationales, est également un objectif à poursuivre avec fermeté afin d'apporter une réponse concrète à l'aggravation des écarts de développement dans le monde. Enfin, il convient de compléter ce schéma par des mesures novatrices capables de mobiliser des ressources financières en faveur du monde en développement. Dans ce cadre, les efforts devraient porter sur le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, la multiplication des actions de coopération entre les organisations non-gouvernementales du Nord et du Sud, ainsi que sur la gestion équitable des biens collectifs mondiaux. L'Afrique fait face à de très nombreuses difficultés et mérite une attention particulière et prioritaire. 33 pays africains figurent aujourd'hui parmi les moins avancés dans le monde et notre continent continue de souffrir de la persistance de multiples conflits, de l'exacerbation des tensions et de l'exposition croissante de ses populations à divers maux sociaux, pandémies et tragédies humaines.

Pour faire face à ces situations fortement préoccupantes, les États africains ont pris, à des degrés divers, des mesures audacieuses pour instaurer la bonne gouvernance, conforter l'État de droit et libéraliser leur économie.

Parallèlement, notre continent vient de se doter d'une plateforme cohérente et concrète pour la relance de son développement, dans le cadre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Cette initiative reflète, avant tout, la volonté de nos pays de s'approprier leur processus de développement aux niveaux national, sous-régional et continental. Elle a également pour but de mettre l'Afrique sur la voie d'un développement durable à travers un partenariat rénové avec le reste de la communauté internationale.

Cette nouvelle stratégie, que notre continent s'est fixé, par lui-même et pour lui-même, appelle, de la part de l'Afrique, un effort organisé; et de la communauté internationale un intérêt soutenu; effort organisé de l'Afrique afin de donner une nette visibilité à ses différents partenaires, aux institutions internationales et régionales, ainsi qu'aux opérateurs économiques qu'ils soient africains ou étrangers, publics ou privés; intérêt international soutenu, car les actions africaines ne peuvent aboutir sans un appui substantiel et persévérant des institutions internationales spécialisées dans les domaines du commerce, du développement et des finances, notamment.

C'est dans cet esprit que le Royaume du Maroc renforce ses relations bilatérales avec ces pays frères et œuvre inlassablement à la concrétisation de tous les efforts d'intégration régionale en Afrique, à travers notamment, la réactivation effective de l'Union du Maghreb Arabe et la conclusion par Mon pays, d'un accord de libre-échange avec l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

De même, le Royaume du Maroc a pris l'initiative d'annuler la dette contractée à son endroit par les pays africains frères les moins avancés et de supprimer tous droits et taxes à leurs exportations vers le marché marocain.

Enfin, Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer la proposition de Mon pays de voir l'Organisation des Nations Unies instaurer un mécanisme permanent de haut niveau, chargé de mettre en application les décisions de la communauté internationale en faveur de l'Afrique.

La présente conférence nous offre, à tous, l'opportunité de concevoir une diplomatie multilatérale de nouvelle génération, qui constituerait, ainsi que Je l'indiquais, lors du Sommet du millénaire, le prélude à «un patriotisme planétaire». Aussi nous importe-t-il de revitaliser la solidarité Nord-Sud pour triompher, ensemble, des défis majeurs et globaux auxquels nous sommes confrontés et permettre aux membres les plus vulnérables de la communauté internationale de gagner le pari de la lutte contre la pauvreté et du développement durable.

Nous espérons qu'une conférence de suivi de la présente conférence se tiendra dans les meilleurs délais possibles afin que nous puissions faire le point sur les efforts déployés, tant au niveau national qu'international, pour concrétiser les engagements convenus d'un commun accord, et ce, dans l'objectif de prendre toutes les mesures supplémentaires qui s'imposeraient pour lutter contre toutes les formes de marginalisation et d'exclusion de par le monde.

En vous remerciant pour votre aimable attention, Je souhaite à votre conférence plein succès dans ses travaux.

Que la paix soit sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU SOMMET ARABE

BEYROUTH, 27 MARS 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence M. le Secrétaire Général de la Ligue des États Arabes,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est très agréable de retrouver Mes chers frères, les dirigeants des pays arabes, en terre libanaise ancestrale, pays de civilisation et de rayonnement.

Je voudrais d'abord adresser Mes vifs remerciements à Mon cher frère, Son Excellence Monsieur le Président Emile Lahoud ainsi qu'au vénérable gouvernement Libanais pour les efforts laborieux qu'ils ont déployés afin que ce sommet puisse se tenir à la date fixée, particulièrement en ces circonstances délicates qui exigent de nous une volonté à toute épreuve pour que nous puissions retrouver notre rôle agissant, après que nous ayons perdu l'initiative concernant les questions les plus importantes pour nous.

Tout le monde, que ce soit au sein de la Nation Arabe ou ailleurs, suit nos travaux avec intérêt et attend les résultats qui en découleront.

Nous nous devons donc de démontrer que nous sommes à la hauteur, capables de relever les défis et de prendre des positions responsables qui nous permettent de retrouver notre rôle influent et agir sur le cours des événements internationaux, au lieu de suivre, en spectateur, une politique d'attentisme qui nous met en marge de l'histoire, comme le souhaitent nos adversaires.

Les multiples approches que nous pouvons avoir, quant à la tournure prise par les événements et aux retombées des attaques du 11 septembre sur les relations internationales, ne doivent pas constituer pour nous une source de divergence, mais nous inciter plutôt à dégager un consensus en vue de parvenir à des positions fermes et efficientes, d'autant plus que notre objectif demeure le même.

Nous avons toujours opté pour la paix par conviction, et par choix délibéré. Cependant, l'autre partie n'a pas répondu favorablement aux initiatives sincères que nous avons prises et qui comportaient notre vision et notre conception de la paix, dans toutes ses dimensions.

Comme cela a été le cas dans toute conjoncture difficile, voilà que notre Nation Arabe est au rendez-vous avec l'Histoire, grâce à la sage initiative de Notre frère, Son Altesse Royale le Prince Abdallah Ibn Abdelaziz, Prince Héritier du Royaume frère d'Arabie Saoudite.

Le Royaume du Maroc a salué cette initiative judicieuse qui, outre ses nobles objectifs et le fait qu'elle intervient au moment opportun, exprime une volonté arabe sincère d'instaurer une paix juste, durable et globale. Le Maroc avait invité, en son temps, la communauté internationale à accueillir favorablement cette initiative en tant que démarche nouvelle et prometteuse soutenant les efforts internationaux pour faire sortir la région de l'impasse.

Je vous invite - Mes chers frères, les dirigeants des pays arabes - à soutenir unanimement cette initiative en en faisant un plan d'action arabe afin que nous soyons en phase avec le projet arabe pour la paix que nous avons adopté au sommet de Fès en 1982. Il s'agit aussi pour nous d'être conséquents avec notre ferme attachement à la paix qui était à la base de la participation arabe à la conférence de Madrid, conformément à la légalité internationale, et en accord avec notre message civilisationnel, lequel est fondé sur la paix et la coexistence.

Les ennemis de la paix ont fait avorter de nombreuses initiatives arabes et internationales en la matière. Aussi et pour que notre Histoire ne soit pas celle des occasions perdues, ne devons-nous pas nous contenter de l'unanimité arabe autour de l'initiative saoudienne, car cette unanimité n'est pas une fin en soi, mais plutôt un point de départ pour le déploiement d'une action soutenue visant à mobiliser, en sa faveur, le soutien international le plus large et le plus agissant qui soit, afin d'en garantir la mise en œuvre concrète et optimale.

Majestés, Excellences, Altesse,

La tournure dangereuse qu'ont prise les événements dramatiques dans les territoires palestiniens, après que le gouvernement israélien ait usé de tous les moyens militaires et de destruction, témoigne de la vision étriquée d'Israël et de sa persistance à faire prévaloir la logique de la force, qui ne peut qu'exacerber la violence, renforcer la résistance du peuple palestinien désarmé et nourrir les sentiments de désespoir et de frustration, même parmi les Israéliens.

Il n'y a d'autre voie, pour mettre un terme à cette situation dramatique, que d'arrêter le cycle de violence et de contre-violence, et de stopper les violations quotidiennes du droit humain naturel à la vie, et l'effusion du sang des innocents. Il n'y a, en effet, d'autre issue que le retour immédiat, inconditionnel et sans préalable à la table des négociations ainsi que le respect loyal et sincère des décisions de la légalité internationale, des accords et initiatives agréés par les parties concernées à ce sujet, et soutenus par la communauté internationale, et plus particulièrement, dans la conjoncture délicate actuelle, le Rapport de Mitchell et le Plan George Tenet, qui sont, du reste, complémentaires.

Le Maroc réaffirme son appui constant pour ces initiatives et pour toutes les démarches sincères visant à apaiser la situation dans la région, à instaurer la sécurité et à créer un climat de confiance et les conditions d'une vie paisible pour tous ses peuples, dans le cadre de leur entité nationale indépendante, et dans un esprit de coexistence et de complémentarité entre ces peuples.

Toutefois, la paix que nous voulons et pour l'instauration de laquelle nous œuvrons, ne peut se concrétiser que par le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967, y compris les territoires palestiniens, le Golan syrien et les contrées libanaises spoliées.

De la ville de Beyrouth, témoin du défi de notre frère, le combattant, Son Excellence le Président Yasser Arafat, à l'égard d'un blocus israélien non moins cruel que le siège inique que lui ont imposé les autorités d'occupation israélienne, de cette ville donc, Je voudrais adresser au frère Abou Ammar les assurances de Mon hommage et de Ma solidarité, tout en lui renouvelant l'appui, fort et constant, du Maroc à sa conduite ferme et tenace de la lutte du peuple palestinien frère pour établir son État indépendant, avec pour capitale, Al-Qods Acharif.

En Ma qualité de président du Comité Al-Qods, Je réaffirme que la ville qui est le berceau des religions, doit demeurer arabe et islamique, et rester un espace de coexistence et de tolérance entre les religions célestes et qu'il ne pourrait en être autrement pour cette ville sainte, quelles que soient les circonstances et les prétextes que l'on pourrait évoquer.

Majestés, Excellences, Altesses,

Notre sommet intervient après les actes terroristes perpétrés contre les États-Unis d'Amérique, l'année dernière.

La ferme condamnation par le Maroc de ces actes criminels n'a d'égal que son appel pressant en faveur de l'adoption d'une approche globale pour extirper le terrorisme de ses racines et en éliminer les causes.

Nous avons également insisté pour que soit maintenue la cohésion de la campagne internationale contre le terrorisme, en s'en tenant aux véritables auteurs et instigateurs du terrorisme, et sans s'étendre à d'autres pays, sous n'importe quel prétexte.

Ces événements, entre autres retombées, ont été malheureusement instrumentalisés par certains milieux malintentionnés pour porter atteinte à nos valeurs islamiques tolérantes et à notre civilisation séculaire.

Il est donc de notre devoir de contrecarrer cette campagne inique pour réaffirmer au monde entier que l'Islam bannit le terrorisme et prêche l'amour et la paix, la fraternité et la coexistence.

Cela exige l'établissement d'une stratégie rigoureuse et constante qui permette de suivre, en s'adressant aux haineux, une démarche rationnelle et efficiente où se conjuguent l'acte et la parole.

La place à laquelle nous aspirons dans le monde d'aujourd'hui requiert, comme l'avait affirmé le Maroc au sommet d'Amman, le développement de nos économies, l'amélioration des conditions de vie de nos peuples, et une bonne appréciation des impératifs dictés par les mutations rapides qui s'opèrent dans le monde.

Il semble toutefois que nous n'ayons pas encore trouvé la méthode idoine pour sortir de l'étape des souhaits et des vœux. De même, toutes les mesures prises dans le cadre des mécanismes traditionnels de l'Action arabe commune, se sont révélées incapables de concrétiser nos aspirations. Par conséquent, il nous incombe d'adopter une nouvelle démarche, de créer des initiatives novatrices, audacieuses et concrètes, pour mettre en place un espace économique intégré, qui nous permette de mobiliser toutes nos énergies au service d'un développement arabe durable.

Cette approche, déjà empruntée par de nombreux États du Sud qui ne sont pourtant pas unis par des liens aussi nombreux et solides que ceux qui nous unissent, est de nature à permettre aux peuples arabes d'aborder l'avenir avec un espoir accru et de leur faire sentir que nous partageons pleinement leurs soucis et leurs préoccupations concernant leur vie et leur réalité vécue.

Permettez que nous nous félicitions tous de la tenue de ce Sommet en cette étape délicate et que Je réitère, encore une fois, Mes sincères remerciements et Ma Gratitude à notre cher frère, Son Excellence Monsieur le Président Emile Lahoud, et à travers lui, au gouvernement et au peuple libanais frère pour l'attention fraternelle et l'hospitalité généreuse dont ils nous ont entourés et pour avoir facilité le déroulement des travaux de ce Sommet béni.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'INSTALLATION DU COMITÉ DE LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

AGADIR, 16 AVRIL 2002

Louange à Dieu, Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre avec vous, ce jour, à l'occasion de l'installation du comité directeur de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation et de la formation, et de la nomination du premier groupe de présidents d'Universités, suivant la nouvelle procédure issue de la réforme de notre système éducatif, constitue assurément une opportunité très propice pour nous adresser aux enseignants et à l'ensemble du peuple Marocain au sujet de notre approche globale et cohérente de cette réforme.

Nous avons tenu à la mise en œuvre résolue de la charte nationale de l'éducation et de la formation qui représente le fruit d'un consensus historique et que nous avons déclaré, pour l'actuelle décennie, deuxième priorité nationale après l'intégrité territoriale. Nous avons conscience que la réalisation de cette réforme profonde et déterminante exige volonté forte et esprit d'anticipation, et requiert, en outre, une action assidue, une organisation judicieuse et une mobilisation des compétences créatrices.

Mais avant tout cela, la mise en œuvre optimale de cette réforme nécessite un esprit d'engagement sans faille, procédant de notre conviction immuable que l'éducation constitue la clef de voûte du développement et de la solidarité et qu'elle représente la voie idoine pour la consolidation d'une citoyenneté assumée et d'une démocratie agissante. Elle est l'affaire de tous les Marocains, et au premier chef, de la famille de l'éducation et de la formation dont l'implication de ses membres est fondamentale pour le succès de cette réforme.

Nous apprécions hautement le rôle déterminant que jouent à cet égard les femmes et les hommes de l'enseignement. Nous considérons la mission qui est la leur, parmi les plus nobles, mais également parmi les plus éprouvantes. Aussi, et dans notre souci constant de les honorer, avons-nous veillé à la création d'une Fondation portant notre nom chérifien et prenant en charge leurs affaires sociales auxquelles nous avons toujours accordé un intérêt soutenu. Nous appelons donc à conjuguer les efforts pour permettre à cette institution d'assumer au mieux sa mission sociale et de solidarité et sa vocation incitative.

Autant nous sommes certain que cette Fondation contribuera à répondre à de multiples besoins sociaux de la grande famille de l'éducation, et autant nous comprenons les préoccupations légitimes de leurs membres pour l'amélioration de leurs statuts professionnels, il n'en demeure pas moins que nous songeons parallèlement et au même titre, aux contraintes des équilibres financiers nationaux qu'impose toute politique efficiente de développement.

Aussi sommes-nous convaincu que l'esprit de patriotisme et de responsabilité qui nous anime tous, permettra de concrétiser notre volonté de continuer à améliorer la situation de cette famille qui nous est si chère, à travers une solution consensuelle applicable dans des délais appropriés. Cette solution doit s'insérer dans le cadre d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines opérant dans les domaines de l'éducation et de la formation, une politique qui privilégie l'engagement et le mérite, encourage et stimule les enseignants ayant fait preuve de compétence dans l'accomplissement de leur mission et qui se sont montrés dignes de la confiance de leurs concitoyens pour assurer l'éducation de leurs enfants au sein d'une école nationale Marocaine, objet de fierté de toutes les catégories sociales de notre grand peuple.

Cette approche stratégique qui exige audace, engagement, détermination et continuité, constitue assurément la base de notre consensus national sur les grandes réformes dont la réalisation s'inscrit dans la durée et transcende le temps gouvernemental lié aux échéances électorales et aux législatures.

Dans le même contexte, nous réaffirmons la nécessité de tenir compte, en permanence, de l'approche globale, non restrictive et non sélective de cette réforme, et de multiplier les efforts dans les domaines de la rationalisation et de la bonne gestion des ressources humaines et financières du secteur de l'éducation et de la formation. De même qu'il est nécessaire d'accélérer et de conforter la régionalisation et d'emprunter la voie de la décentralisation et de la déconcentration dans ce secteur. Il importe, en outre, d'adopter une démarche méthodologique transparente pour organiser et encourager l'enseignement privé et pour en optimiser la qualité et le rendement et aussi, pour activer la réalisation d'une réforme pédagogique en profondeur.

Parallèlement, il est impératif de mettre en place un système efficient d'évaluation globale, régulière et indépendante de notre système éducatif:

Mesdames et Messieurs,

C'est un autre motif de satisfaction pour nous que d'ajouter aujourd'hui un nouveau jalon à l'édifice de la réforme de l'enseignement supérieur en procédant à la nomination d'une élite de cadres supérieurs auxquels nous confions la responsabilité de la présidence de nos Universités. Nous avons, à cette fin,

adopté une démarche par laquelle nous entendons ouvrir de nouvelles voies pour promouvoir la culture du mérite et de l'émulation saine et loyale pour sélectionner les compétences les plus aptes à assurer la gestion la plus optimale qui soit.

Nous avons ainsi pu choisir un premier groupe de présidents d'Université. Nous souhaitons qu'un nouvel appel à candidature soit lancé à la fin de l'année universitaire en cours, pour les postes encore à pourvoir tout en veillant à consolider davantage cette procédure démocratique, procédure que nous nous attachons à maîtriser et à affiner. Nous attirons, à cette occasion, l'attention des conseils d'Université en se conformant à cette démarche dans la sélection des doyens de Facultés à veiller à ne procéder à un appel à candidature qu'en cas de nécessité ou de vacance de poste, de sorte à empêcher que les Universités ne se transforment en un champ de course aux postes administratifs.

En adressant nos vifs remerciements et notre hommage appuyé aux personnalités nationales- intellectuels, universitaires et économiques- qui ont bien voulu encadrer cette étape et ouvrir des perspectives prometteuses sur la voie de la réforme universitaire, nous réaffirmons notre volonté d'approfondir cette réforme de façon à ancrer encore davantage les valeurs de mérite et d'émulation dans la recherche et l'innovation de plans de développement à même de permettre la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement supérieur, et d'encourager la recherche scientifique tout ceci devant s'inscrire dans le cadre d'une Université nationale nouvelle capable de contribuer efficacement au mouvement de renaissance intellectuelle de notre pays et à la réalisation de son développement durable.

Le dessein suprême auquel nous aspirons, à travers ce grand projet de réformes, c'est d'assurer la diffusion du savoir et la plus large qualification des ressources humaines. Notre vœu est également de doter nos jeunes d'un socle culturel solide, de leur assurer un haut niveau d'autonomie et de conscience vigilante, tout en leur permettant de s'imprégner des valeurs de citoyenneté et de tolérance, des principes de démocratie et de droits de l'Homme. C'est ainsi que nous pourrions être fiers de notre école et de notre Université nationale, ainsi que de leur capacité à imprimer à l'évolution de notre pays un rythme à la mesure de celui du développement des pays avancés, tout en lui permettant de relever les défis de l'heure.

Que la paix soit sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX CONGRESSISTES DE LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE

RABAT, 26 AVRIL 2002

Louange à Dieu, Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale, la Princesse Pilar de Borbon, Présidente de la Fédération Équestre Internationale,

Altesses,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec joie que Je souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale de la Fédération Équestre Internationale qui se réunit au Royaume du Maroc, pays de tradition cavalière séculaire. En effet, les Marocains se sont de tout temps intéressés au cheval, qui occupait une place à part dans leur vie sociale et aussi en tant que compagnon dans leurs mouvements et déplacements.

Fortement présent dans notre patrimoine artistique littéraire, le cheval confère beauté et esthétique à nos fêtes religieuses et nationales, et à nos festivités familiales. Tant et si bien que certains Sultans du Maroc ont fait du dos de leur cheval, leur Trône de prédilection, donnant ainsi la plus belle illustration des cimes auxquelles le Marocain a hissé le statut de son cheval.

Cet engouement exceptionnel des Marocains pour le cheval qui ne s'est jamais démenti de nos jours encore, apparait clairement à travers le rôle socio-économique que le cheval continue de jouer dans le monde rural, et aussi à travers son émergence au niveau des sports équestres.

L'élevage de chevaux au Maroc fait l'objet d'un intérêt spécial qui s'est traduit par la mise en place d'une stratégie nationale, élaborée de concert avec toutes les parties concernées, notamment les associations des éleveurs de chevaux. Cette stratégie vise à développer la reproduction de chevaux, surtout les chevaux Marocains de race, et à encourager leur utilisation dans les domaines de cavalerie traditionnelle et moderne, dans les courses hippiques et dans le tourisme équestre.

Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage au rôle d'avant-garde que joue Notre tante vénérable, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina, au sein de la direction de la Fédération Royale Marocaine des Sports Équestres.

En effet, grâce aux efforts généreux et soutenus qu'elle a déployés pour promouvoir les sports Équestres et les rendre accessibles aux franges populaires les plus larges, le Maroc a accompli d'importantes réalisations visant à développer et faire avancer ces sports, confortant ainsi sa présence internationale en la matière.

En fait, cette importante rencontre internationale que vous tenez en tant que hôtes de Notre fédération nationale et sous notre Haut patronage, n'est que l'Expression de l'aval et de la reconnaissance de ces efforts par la Fédération équestre internationale, dont Je salue les actions éminentes qu'elle mène sous la présidence de S.A.R. la Princesse Pilar de Borbon, pour préserver les valeurs et les vertus de l'équitation et pour développer les sports équestres et en assurer la plus large diffusion possible.

Le Royaume du Maroc, terre des rencontres et du brassage des cultures et des civilisations, est fier d'abriter votre assemblée générale qui, J'en suis convaincu, ne renforce pas seulement les contacts et la coopération entre les représentants des Fédérations nationales des sports équestres, à travers le monde, mais elle constitue aussi -dans cette conjoncture internationale délicate- un symbole de rapprochement et d'entente pour consolider la concorde et la paix entre les peuples et les nations. En renouvelant Mes vœux de bienvenue à nos honorables hôtes, Je leur souhaite un séjour agréable et plein succès dans les travaux de leur assemblée générale.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES CONSACRÉE À
L'ENFANT**

NEW YORK, 09 MAI 2002

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je M'adresse à vous, l'esprit encore attristé du fait des événements terroristes condamnables, qui ont visé les États-Unies d'Amérique, pays ami. Ces événements dramatiques ont certes été à l'origine du report momentané de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfant. Néanmoins, le rassemblement aujourd'hui de ce grand forum pour l'examen de la situation de l'enfance dans le monde, marque le triomphe de l'espoir sur la résignation. Il signifie que la volonté d'édification et la vision prospective l'ont emporté sur les différentes formes de l'esprit obscurantiste et des tendances égocentriques condescendantes.

Notre rencontre aujourd'hui a, non seulement, pour objet de procéder à l'évaluation des efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir les droits de l'enfant, mais aussi, d'identifier les obstacles et d'engager une réflexion collective sur les moyens de les aplanir en vue d'édifier un monde favorisant l'épanouissement des enfants.

Cependant, ces défis ne sauraient être relevés, à Mon avis, que par la conjugaison des efforts entre les gouvernements, les organisations, institutions, et agences internationales, le secteur privé et la société civile.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la dynamique internationale pour la promotion des droits de l'enfant, il y a lieu de rappeler, que le Royaume du Maroc n'a ménagé aucun effort pour atteindre les objectifs fixés par le premier Sommet mondial et concrétiser les engagements pris par Mon père vénéré, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, qui avait signé, le 3 février 1992, la déclaration mondiale pour la préservation de la vie de l'enfant, sa protection et son éducation, et créé en 1995 l'Observatoire national des droits de l'enfant, en confiant sa présidence à Ma sœur, Son Altesse Royale Lalla Meryem, pour suivre de près toutes les questions relatives à la promotion de la situation de l'enfant au Maroc.

Mon pays a réalisé de grands progrès, dans ce domaine, aux termes mêmes du rapport adressé, au début de 2001, par l'UNICEF à son Conseil d'Administration concernant la mise en œuvre des objectifs du premier sommet mondial sur l'enfant.

Si le chemin à parcourir reste long, la volonté du Maroc n'en est pas moins ferme pour concrétiser l'ensemble de nos objectifs.

Dans le but d'apporter sa contribution au succès des préparatifs de cette session extraordinaire, le Royaume du Maroc a organisé, en coordination avec l'UNICEF, une série de forums internationaux, notamment, la rencontre de la société civile arabe, le sommet des premières Dames d'Afrique et le congrès arabo-africain des ministres des finances et le forum régional sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Ces rencontres ont administré la preuve que les décisions et recommandations ne peuvent se traduire concrètement sur le terrain qu'en conférant une dimension humaine au processus de mondialisation et ce, afin d'éviter l'aggravation des dysfonctionnements affectant les équilibres socio-économiques entre les pays.

Cela ne saurait être réalisé qu'à travers l'utilisation la plus rationnelle des ressources disponibles, la dynamisation des relations de coopération Sud-Sud, la promotion d'une coopération internationale porteuse, surtout après les engagements souscrits par les dirigeants, à la Conférence de Monterrey.

Nous formons le vœu de voir les aides publiques au développement atteindre le niveau auquel aspirent les pays en développement, afin qu'ils puissent réaliser les objectifs tracés par l'Organisation des Nations Unies.

Dans ce contexte, l'on ne doit pas perdre de vue combien l'endettement extérieur constitue un lourd fardeau représentant une entrave majeure au développement durable et équilibré.

Il est sans nul doute nécessaire de déployer davantage d'efforts pour la protection des droits des enfants qui souffrent de conditions très éprouvantes.

Je déplore les souffrances des enfants qui vivent dans des conditions exceptionnelles en raison des sanctions imposées et des conflits armés, comme c'est le cas pour les enfants de Palestine et d'Irak dont le droit fondamental à la vie est menacé. La communauté internationale se doit donc d'assumer sa responsabilité pour trouver des solutions adéquates propres à mettre fin à cette tragédie.

En plus de la mobilisation des enfants et leur implication dans des conflits armés, leur exploitation à des fins commerciales nous préoccupe particulièrement. La commission des droits de l'homme a accordé, ces dernières années, un intérêt particulier à ces deux problématiques.

Je saisis l'occasion pour souligner la nécessité de prendre les mesures préventives pour faire face au virus du SIDA.

Nous nous devons donc, nous les décideurs, d'élaborer des politiques, des stratégies et des programmes axés fondamentalement sur l'enfant, en accordant la priorité au traitement de ces problèmes inquiétants qui nécessitent de la communauté internationale davantage d'efforts pour leur trouver des solutions appropriées.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc s'engage à appliquer les dispositions de la déclaration et du plan d'action, issus de ce deuxième sommet, et à les placer en tête de ses préoccupations nationales, en vue de préserver la paix et la sécurité dans l'intérêt de cette génération et des générations futures.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES (F.A.R)

14 MAI 2002

Louange à Dieu, Que la paix, la miséricorde et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-Officiers, hommes de troupe,

Nous célébrons aujourd'hui le 46^e anniversaire de la création des Forces Armées Royales, une fête riche en souvenirs qui nous permet de nous remémorer, avec fierté, ses étapes historiques et de nous rappeler, avec recueillement, cet important événement qui a constitué le premier symbole de la souveraineté nationale après l'Indépendance, obtenue sous l'ère de notre regretté grand père feu S.M. Mohammed V, que Dieu ait son âme. Nous enregistrons également avec considération et respect les réalisations grandioses accomplies par cette institution sous le règne de notre regretté père, feu S.M. Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde. Fidèle à leur âme et en nous inspirant de leurs conseils, nous avons suivi cette noble tradition pour que cette célébration reste une fête puisant ses dimensions culturelles dans les traditions héritées, et sa signification historique dans la profonde vocation nationale, et une occasion pour exalter votre loyalisme, vos sacrifices et votre fidélité aux valeurs suprêmes dont vous faites preuve.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Il Nous est très agréable au moment où Nous Nous adressons à vous en cette heureuse occasion de louer la ténacité de nos Forces Armées Royales, l'altruisme et l'abnégation dont vous avez, dans le passé comme dans le présent, fait montre pour accomplir pleinement votre devoir national, tout en étant présents dans les différents domaines urbanistique, militaire ou social et en faisant de l'intégrité territoriale une de vos valeurs sacrées, vous inspirant en cela, de nos Hautes orientations visant la défense de la loi et de la légalité internationale et contribuant à l'instauration de la paix comme c'est le cas aujourd'hui pour nos contingents en Bosnie, au Kosovo et en République Démocratique du Congo, préservant ainsi vos nobles valeurs qui tirent leur essence de la spécificité du Marocain et qui a toujours fait de notre pays une terre de cohabitation et de coexistence.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Partant de la Haute sollicitude dont nous entourons nos vaillantes Forces Armées Royales, de la nécessité d'accompagner l'esprit des temps modernes et les évolutions scientifiques et technologiques, et de la volonté de Notre Majesté de vous doter des moyens de développement et de progrès, nous avons veillé à vous accorder les outils nécessaires, y compris les mécanismes et les établissements de formation. Nous poursuivrons - si Dieu le veut- cette voie jusqu'à ce que nous atteignons nos aspirations au bienfait, au progrès et à la prospérité.

Et en considération de Notre Majesté pour les sacrifices des martyrs et des invalides, et partant, de notre sollicitude envers leurs familles et de l'importance que nous accordons à la situation sociale des retraités parmi vous, nous avons ordonné la réactivation de la Fondation Hassan II pour les anciens militaires et anciens combattants et les orphelins des martyrs, dans l'objectif de maintenir les liens solides et de solidarité qui existent entre les couches sociales.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Nous prions le Tout-Puissant de faire de cette fête une occasion bénie et heureuse pour vous et pour l'ensemble du peuple Marocain et d'avoir dans Sa Sainte Miséricorde les deux regrettés dirigeants, Notre grand père feu S.M. Mohammed V, fondateur des Forces Armées Royales et Notre vénéré père, feu S.M. Hassan II, édificateur du Maroc moderne, et de les accueillir dans son vaste Paradis.

Avec le même sentiment, nous implorons Dieu d'accorder sa Miséricorde à nos martyrs et de les accueillir dans son vaste Paradis, de guider vos pas et de vous assister et faire en sorte que vous soyez à jamais imprégnés des nobles qualités pour défendre nos valeurs et idéaux, fidèles en cela à votre devise éternelle : Dieu - la Patrie - le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT ITALIEN

RABAT, 14 MAI 2002

Louange à Dieu, La paix et la prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avons été comblé de joie par l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu nous réserver lors de notre voyage, voici deux ans, dans votre beau pays hospitalier.

Aujourd'hui, Nous avons l'immense plaisir de vous accueillir avec votre honorable épouse et de souhaiter la bienvenue au grand ami du Maroc que vous êtes, Excellence, et à l'Homme d'État que vous incarnez et que nous tenons en très haute estime. En ce moment privilégié, nous avons à l'esprit les relations fécondes et séculaires qui unissent nos deux pays, relations, tissées à la faveur d'un dialogue permanent et confortées par une identité de vues sur les diverses questions régionales et internationales.

Ces liens qui procèdent de notre appartenance commune à l'espace Méditerranéen, puisent aussi leur force dans le rôle historique que nos deux pays ont joué pour favoriser le rapprochement entre le monde islamique et le monde occidental. Le Maroc qui, de tout temps, a incarné les valeurs suprêmes de l'Islam, prônant la tolérance et la modération, le respect de l'autre et l'attachement à la paix, ainsi que le rejet de toutes les formes de violence et de terrorisme, se félicite de la position lucide et clairvoyante que votre Excellence a adoptée, en refusant toute allégation faisant l'amalgame entre l'Islam et le terrorisme.

À cet égard, nous partageons votre engagement en faveur du dialogue des religions et des cultures, pour une parfaite coexistence entre les nations et les peuples.

Excellence Monsieur le Président,

Ayant déjà franchi d'importantes étapes dans la mise en place d'un partenariat exemplaire avec l'Union Européenne, le Maroc compte sur l'Italie pour doter ce partenariat d'un statut cohérent, avancé et spécifique.

Les relations excellentes qui existent entre nos deux pays et les liens humains qui les unissent, et qu'illustre la présence dans votre pays ami d'une importante communauté Marocaine, constituent, pensons-nous, une base à partir de laquelle pourra émerger un cadre régional caractérisé par la gestion collective et solidaire des potentialités euro-méditerranéennes. À ce propos, nous réaffirmons la volonté du Maroc de conforter cette option stratégique, à travers la déclaration d'Agadir qui constitue désormais un puissant support pour l'intégration Sud-méditerranéenne. Notre commune ambition d'imprimer une dynamique renouvelée aux relations de coopération entre nos deux pays, et qui a trouvé un écho favorable, notamment à travers le soutien financier apporté par votre pays à la réalisation de grands projets au Maroc, et la conversion d'une partie des créances italiennes sur le Maroc en investissements, nous amène à espérer qu'un effort accru sera consenti en la matière, de sorte que les opérateurs économiques privés puissent exploiter au mieux les mécanismes de coopération disponibles. Ainsi, nous pourrions faire des relations entre nos deux pays, un véritable modèle de partenariat méditerranéen, modèle à la réalisation duquel votre visite, Monsieur le Président, aura largement contribué. Le Maroc qui a fait le choix stratégique de la construction de l'Union du Maghreb Arabe, sur des bases saines et solides et du rôle qu'il tient à jouer en tant que partenaire efficient de l'Union Européenne, ne cesse d'œuvrer en faveur d'une solution politique et pacifique pour la question du Sahara Marocain, dans un cadre démocratique qui préserve la souveraineté du Royaume et son intégrité territoriale.

C'est dans ce contexte qu'il appuie l'accord-cadre proposé par la communauté internationale et qu'il espère voir la communauté des nations, donner une forte impulsion à son soutien aux efforts menés par le représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, au service de la paix, de la stabilité, du développement et de l'intégration maghrébine.

Excellence, Monsieur le Président,

La visite d'État que vous effectuez au Maroc, Excellence, intervient dans un contexte et à un moment où nos deux pays déploient des efforts soutenus pour surmonter la situation dramatique qui prévaut au Moyen-Orient et qui constitue une menace pour la sécurité et la stabilité dans l'espace méditerranéen, voir à l'échelle mondiale.

Je voudrais aussi, en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, saluer la prise de position équitable qui a été la vôtre, Monsieur le Président, ainsi que celle des différentes institutions italiennes, concernant l'agression israélienne perpétrée contre le peuple palestinien et sa direction légitime. Je tiens aussi à réitérer le soutien du Maroc en faveur du projet de conférence internationale sur la paix, ainsi que la détermination du Royaume de continuer à œuvrer, de concert avec nos frères arabes et musulmans et nos partenaires internationaux, pour l'instauration d'une paix juste durable dans la région du Moyen-Orient. Nous tenons à ce que ce soit une paix qui garantisse au peuple palestinien son droit légitime à établir son État indépendant, avec pour capitale, Al-Qods Al-Charif, conformément aux résolutions de la légalité internationale, et au plan de paix arabe, adopté au Sommet de Beyrouth, ainsi qu'aux engagements contractés par les parties concernées et qui garantissent à tous les peuples de la région de vivre en paix et dans la concorde. Pour conclure, Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Son Excellence le Président de la République Italienne, et à son honorable épouse souhaitant à l'amitié italo-marocaine, davantage de vigueur, de progrès et de prospérité.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DOMINICAIN

RABAT, 22 MAI 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de renouveler Nos vœux de bienvenue à Votre Excellence, à Votre vénérable épouse et à la délégation vous accompagnant. Nous tenons aussi à réitérer l'expression de notre joie à l'occasion de Votre visite, la première du genre, jamais effectuée au Maroc par un Président de la République Dominicaine, visite qui nous offre une occasion précieuse pour procéder à des consultations fructueuses, propres à renforcer davantage encore les liens, déjà solides, d'amitié et de coopération qui nous unissent pour le plus grand bien de nos pays respectifs.

Les accords signés à l'occasion de votre visite qui s'annonce sous les meilleurs auspices, ouvrent assurément une ère nouvelle, permettant d'institutionnaliser le cadre juridique nécessaire au développement de notre coopération et à la coordination de nos positions. Ils favorisent aussi la mise à niveau de nos économies dans la perspective de la construction d'un véritable partenariat entre pays du Sud et surtout avec les pays d'Amérique Latine et ce, afin de relever les défis de la mondialisation.

La position géostratégique du Maroc, membre agissant de l'espace arabo-africain et partenaire privilégié de l'Union Européenne, et le rôle de Votre pays en sa qualité de membre influent de l'Organisation des États américains et de l'Association des États des Caraïbes -instances où siège le Maroc à titre d'observateur-, sont autant d'atouts que nous entendons mettre à profit pour créer un espace de coopération encore plus solide, permettant à nos deux pays, chacun à partir de la position qui est la sienne, de jeter les ponts et établir les passerelles entre le monde arabe, le continent africain et la région des Caraïbes.

Excellence, Monsieur le Président,

Le parachèvement de notre intégrité territoriale qui jouit de l'unanimité nationale, figure en premier, parmi les priorités du Maroc.

Afin de trouver une solution définitive au conflit artificiel suscité autour du recouvrement légitime de son Sahara, le Maroc n'a, dans sa démarche démocratique et maghrébine, épargné aucun effort pour régler ce contentieux. Il appuie toutes les démarches louables entreprises par l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de la proposition de l'accord-cadre onusien qui prévoit de doter nos provinces du Sud de compétences dans le cadre du respect de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

À cet égard, Nous souhaitons rendre hommage au gouvernement de la République Dominicaine pour la position qu'il a adoptée à l'égard de cette question et qui est en accord avec le référentiel de la légalité internationale.

Excellence, Monsieur le Président,

Les actes de violence et de terrorisme que Nous avons condamnés avec vigueur ont confirmé l'ampleur des responsabilités qui incombent à la communauté internationale, pour qu'elle s'attelle, suivant une approche intégrée, à mettre fin à toutes les formes de privation, d'extrémisme et de tension, en ayant constamment en vue le caractère global de ces maux, avec toutes leurs ramifications économiques, culturelles, sociales et sécuritaires.

C'est pourquoi la crise du Moyen-Orient retient toute notre attention et nous incite à tout mettre en œuvre pour stopper le cycle infernal de violence et de contre violence. Il s'agit de réactiver le processus de paix, de façon à garantir le recouvrement des droits arabes légitimes et d'assurer la coexistence des États palestinien et israélien sur la base de la légalité internationale, du plan de paix arabe et de la conférence internationale, projet pour le succès duquel nous n'épargnerons aucun effort.

Pour conclure, Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Son Excellence le Président de la République Dominicaine et à son honorable épouse. Nous souhaitons à Son Excellence davantage de succès dans l'action qu'il mène pour conduire son peuple sur la voie du progrès, vers une prospérité accrue.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PROTECTION DES SANCTUAIRES DE L'ISLAM ET DE LA CHRÉTIENTÉ EN PALESTINE

RABAT, 07 JUIN 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

C'est avec un immense plaisir que Nous nous adressons à vous à l'ouverture de cette Conférence internationale qui se tient pour l'examen de la question de la protection des sanctuaires de l'Islam et de la Chrétienté en Palestine. Nous voudrions, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à nos hôtes dans la capitale de notre Royaume, et exprimer nos félicitations à l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture pour avoir appelé à cette importante rencontre, et pour les actions grandioses et les efforts louables qu'elle déploie.

Nous voudrions aussi souligner l'éminent intérêt que Nous accordons, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, au thème que vous vous proposez d'examiner, du fait qu'il s'agit d'un aspect fondamental de Nos préoccupations pour la libération des territoires palestiniens, ainsi que l'attachement aux lieux de culte qui s'y trouvent et à l'ensemble de ses monuments religieux et de son patrimoine historique, pour les préserver de la destruction, du vandalisme, de l'altération et de la défiguration.

Le Très-Haut a béni cette région en en faisant le berceau de nombreux Prophètes et Messagers que Dieu a envoyés pour mener les humains sur le droit chemin, et accompli ses bienfaits en assurant, dans un incommensurable miracle, le voyage céleste de Sidna Mohammed, prière et paix soient sur Lui, depuis la Mosquée Al Haram, de la Mecque jusqu'à la Mosquée Al Aqsa à Al-Qods, en tant que signe de l'accomplissement de l'appel à l'adoration de Dieu unique, pour que la prééminence revienne à la foi, à la justice et au droit, contre le polythéisme, l'injustice et l'erreur afin de propager les valeurs de rapprochement, d'amour et de paix parmi les croyants et l'humanité entière.

C'est ce qui a conféré à la Palestine le privilège d'abriter plusieurs sanctuaires religieux, à leur tête les nombreux sanctuaires islamiques et chrétiens. Nous n'en citerons que la Mosquée Al Aqsa, le Dôme du

Rocher et l'Église de la Résurrection à Al Qods, la Mosquée Ibrahim à Al Khalil (Hébron) et la Basilique de la Nativité à Bethléhem où naquit Jésus Christ, paix soit sur Lui. Devant cette vérité qui fait que nombre de villes et villages palestiniens, ont une place particulière dans les cœurs des musulmans et des chrétiens, les forces d'occupation israéliennes n'ont cessé, dans le sillage de leur agression continue contre le peuple palestinien, avec ses confessions islamique et chrétienne, de se livrer à leur politique de judaïsation, visant les différents monuments, sites et sanctuaires.

Cette politique a été entamée, dès la décision de partage en 1948, par le bombardement de la Mosquée Al Aqsa qui a subi des fissurations et des dommages. Cette politique s'est poursuivie avec l'occupation de la ville d'Al Qods Acharif en l'an 1967, quand les israéliens ont fait irruption dans la Mosquée et l'ont profanée, comme prélude à l'incendie qui y sera provoqué en 1969. Cet événement douloureux avait incité notre père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, à appeler à la tenue de la Conférence islamique à Casablanca, au cours de la même année.

Ces actes d'agression se sont poursuivis, notamment, à travers des travaux de fortification entrepris par les autorités israéliennes dans la ville Sainte, avec le creusement d'excavations, la construction de murailles et de points de contrôle militaire, outre l'encercllement de la cité par de nombreuses colonies et son isolement des villes et villages avoisinants, ainsi que l'expropriation des biens arabes .

Cette offense aux sentiments des musulmans et des chrétiens s'accroît avec les agissements des forces d'occupation qui portent atteinte aux Lieux-Saints, particulièrement à Al-Aqsa, en pillant ses biens, en détruisant les quartiers avoisinants, en expulsant ses habitants, en y creusant des tunnels et en y effectuant des fouilles archéologiques. Ces forces ne se contentent pas de cette agression, mais tentent d'inscrire, auprès des instances internationales, plusieurs sites, monuments et sanctuaires en tant que patrimoine juif et procèdent à des transferts de pièces archéologiques de leurs lieux d'origine vers les musées israéliens.

Ces actes de destruction et de dénaturation qu'entreprennent les autorités d'occupation pour fausser les données de l'Histoire et ses réalités portent un grave préjudice aux Lieux-Saints islamiques et chrétiens et attentent aux valeurs qu'ils symbolisent pour tous les croyants des différentes religions. Il s'agit d'actes criminels que condamne le droit international et que rejette la légalité internationale à travers les résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que celles de la Conférence générale de l'UNESCO et d'autres forums internationaux concernés qui considèrent ces pratiques comme une agression contre l'humanité en général, dans la mesure où les Lieux-Saints islamiques et chrétiens en Palestine, constituent un patrimoine universel précieux en plus de leur statut de lieux de culte, de pèlerinage et de sites évocateurs d'épopées qui sont partie intégrante de l'Histoire religieuse de la région.

Il incombera donc à votre honorable assemblée d'évoquer la place de ces Lieux-Saints islamiques et chrétiens, de se remémorer leur histoire, de mettre en évidence la situation douloureuse qu'ils endurent sous le joug de l'occupation israélienne, d'attirer l'attention sur les dangers qui les menacent dans le présent et l'avenir et de sensibiliser les musulmans et les chrétiens à travers le monde quant à leur responsabilité et au rôle qu'ils doivent assumer pour préserver ce patrimoine religieux commun.

Une telle position, ferme et déterminante, est de nature à susciter l'intérêt de la communauté internationale et à éveiller la conscience de l'humanité à travers les pays, les gouvernements, les organisations et les institutions, en vue d'entreprendre une action rapide au niveau international visant à sauvegarder les Lieux-Saints palestiniens et à les protéger contre les actes de destruction et de profanation.

Bien que les événements douloureux qu'endure le vaillant peuple palestinien depuis des mois, que la résistance affronte avec courage et intrépidité, et que nous n'avons cessé de condamner vivement, exigent des efforts et des énergies et causent des drames et des souffrances, ils ne détourneront pas les Palestiniens de leur objectif de faire face aux tentatives criminelles visant à poursuivre la judaïsation et la profanation des Lieux-Saints. Ces tentatives constituent en effet, des mesures provocatrices et l'une des formes d'agression continue contre ces lieux. Si on n'y met pas un terme, la situation risque de se dégrader et de s'exacerber davantage, les espoirs de paix s'estomperont encore plus et les chances d'y aboutir s'amenuiseront. La paix ne peut être, à notre avis, instaurée dans la région qu'à travers une solution juste et globale de la question palestinienne, garantissant le droit des palestiniens à un État indépendant avec Al-Qods comme capitale, objectif qui se réalisera par la Grâce de Dieu.

Que Dieu vous assiste et guide vos pas.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À L'INAUGURATION DE LA MAISON DE LA MÉDITERRANÉE À NAPLES

NAPLES, 22 JUIN 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous éprouvons une grande joie de pouvoir Nous adresser à vous, dans l'enceinte de l'Académie de la Méditerranée, à l'occasion de cette rencontre vouée à la consolidation des bases du dialogue et la prospection des voies de la paix, une rencontre dont Nous voudrions féliciter éminemment ses initiateurs, car ils étaient précurseurs dans l'appel au dialogue visant à circonscrire les causes du discord, de division et de confrontation, non seulement au niveau du bassin de la Méditerranée, mais aussi à l'échelle de tout le globe.

Nous considérons la création de la Maison de la Méditerranée, ici, dans la ville séculaire de Naples, comme un jalon qui vient conforter l'édifice grandiose érigé au service de l'interaction des civilisations, une interaction que votre honorable Académie ne cesse de favoriser avec soin et persévérance. Il Nous est agréable, à cette occasion, de Nous remémorer l'ouverture des travaux de votre Académie, dans la rive Sud, lorsque la ville radieuse de Marrakech leur a servi d'enceinte, et de Nous rappeler les contributions précieuses et les débats féconds qui les ont marqués, ainsi que les idées clairvoyantes, les visions pertinentes et les recommandations judicieuses qui en sont issues.

Voilà, qu'aujourd'hui, vous inaugurez vos travaux au niveau de la rive Nord, dans cette ville fascinante, dans ce pays qui a connu durant les époques successives une interaction féconde entre les civilisations chrétiennes et la civilisation musulmane, avec l'avènement de la renaissance qui s'en est suivie.

Si votre appel au dialogue est considéré comme une nécessité impérieuse en cette phase instable dont les défis et les crises sont durement vécus dans le monde, cet appel s'avère d'autant plus pressant après les événements dramatiques qui ont touché les États-Unis le 11 septembre dernier et que nous considérons comme un crime dirigé contre l'humanité tout entière. En effet, plus que notre condamnation énergique

de ces actes, nous avons veillé à l'organisation d'une cérémonie œcuménique à travers laquelle, nous avons voulu livrer un message montrant la convergence des religions célestes monothéistes et insistant sur l'importance de la tolérance dans l'organisation des relations entre les êtres humains.

Dans cette optique, nous n'avons cessé d'initier des actions et de déployer des efforts, d'appeler au dialogue des civilisations et des cultures, pour éviter ce que nous avons nommé la confrontation des ignorances, partant de la conviction que l'ignorance est source de confrontation et que la connaissance mutuelle constitue la voie pour la juste perception de l'autre, pour l'interaction et la paix.

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine et protecteur de la religion musulmane, Nous avons été prompt à faire la distinction entre l'Islam, religion qui prône la paix, la miséricorde, la concorde et la discussion par la meilleure des manières, et ceux qui ont fait de la religion un tremplin pour réaliser de vils objectifs politiques, justifié la violence, et prôné la confrontation et la discorde. Ceux-là ne peuvent se réclamer de l'Islam.

Depuis cette tribune, Nous vous appelons à approfondir votre connaissance de l'Islam, de son histoire et de son interaction avec de nombreuses civilisations dont il s'est enrichi, tout comme il a contribué à enrichir des civilisations qui portent encore son empreinte.

Mesdames et Messieurs,

Nous réitérons Notre soutien aux nobles objectifs que vous vous êtes assignés et Nous vous exprimons les remerciements, les félicitations et la considération dont vous êtes dignes.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 4^{ÈME} SESSION DU PARLEMENT DE L'ENFANT

RABAT, 25 JUIN 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs de bonne volonté et les représentants des organisations internationales,

Chers enfants,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'occasion de cette grande rencontre civilisationnelle, qui réunit les enfants avec l'ensemble des potentialités s'intéressant aux questions de l'enfance, sous la présidence de Notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'Enfant, en souhaitant la bienvenue aux participantes et participants tout en leur exprimant Notre considération pour leur appui aux travaux de cette rencontre, devenue, grâce à Dieu, une louable tradition et une entreprise nationale exemplaire. Nous sommes attachés à en faire une institution pérenne et une école pour l'éducation à la démocratie, à la citoyenneté et à la tolérance. Ce souci émane de Notre foi inébranlable que l'avenir des peuples et des générations s'apprécie à la mesure de la volonté des peuples d'enraciner ces valeurs, et qu'à cet égard, la dynamisation d'une culture participative en direction des enfants, en vue d'améliorer leurs conditions et de garantir leurs droits, constitue, dans ce sens, le meilleur exercice pour les enfants.

Nous voudrions féliciter les membres du gouvernement et du Parlement pour avoir appréhendé positivement cette vision et cette volonté et pour avoir été réceptifs aux interrogations des enfants parlementaires sous cet hémicycle, ce qui dénote du niveau honorable de nos enfants et de leur prise de conscience des exigences de la promotion des droits de l'Enfance et de leur protection ainsi que du rôle qui leur incombe dans ce domaine.

Nous vous félicitons, chers enfants, pour vos actions et vos apports en tant qu'ambassadeurs de votre pays dans les grands forums internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays a pu apporter une contribution exemplaire, durant la préparation et la participation à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance, grâce à l'effort considérable et la coordination remarquable de la commission nationale, sous la présidence effective de Notre frère, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid qui, par sa sagesse, a permis aux membres de la commission une bonne et une parfaite coordination, et aussi grâce au soutien et la présence constants de Notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, ce qui a fait que la participation de notre pays a été à la hauteur de nos aspirations.

Notre présence à la séance d'ouverture de cette session historique, en compagnie de Son Altesse Royale, procédait de Notre ferme détermination d'encourager tout effort sérieux servant les intérêts de l'enfance.

Notre pays a pu faire valoir, lors de cette manifestation internationale, les progrès qu'il a réalisés et les grands chantiers ouverts dans le but de promouvoir la condition de l'enfance durant la décennie écoulée, particulièrement les domaines des droits fondamentaux, tels la généralisation de la scolarisation, la protection de la santé des enfants en bas âge, le progrès enregistré dans la mise en conformité des législations nationales, le renforcement de la culture de solidarité humanitaire envers les enfants et l'action pionnière dans la lutte contre le phénomène de la maltraitance et de l'exploitation des enfants, qui sont un défi focalisant un intérêt universel.

Mesdames et Messieurs,

Au moment où Nous nous félicitons de ces apports positifs, Nous voudrions souligner que des franges de notre enfance souffrent encore de l'exploitation et de la maltraitance et sont exposées à la délinquance, en l'absence d'une protection familiale sans omettre les besoins de la petite fille en milieu rural.

Notre préoccupation quant aux exigences de la protection de ces catégories, dont le traitement exige des approches et des programmes nationaux, impliquant pour leur mise en œuvre, la participation de tous, est seule à même de permettre la réalisation du saut qualitatif exemplaire que nous escomptons, afin de garantir l'avenir de nos enfants et assurer la quiétude au sein des familles et de la société.

Nous nous sommes réjoui de vous voir consacrer vos travaux, aujourd'hui, à une réflexion sur ces questions, avec sérieux, objectivité, transparence et sens de responsabilité, comme il est de tradition dans les méthodes de travail du congrès national des droits de l'enfant.

Ce qui conforte davantage ce sentiment de satisfaction, c'est le niveau de participants internationaux, qui comptent des savants et des experts dans ces domaines, dont nous considérons la présence à cette rencontre nationale, comme étant le meilleur indicateur de la pertinence de la vision et de l'approche, que vous avez initiées, d'autant plus que notre pays, s'appête à organiser, par la grâce de Dieu, le forum euro-méditerranéen, auquel a appelé Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, en sa qualité d'Ambassadrice de bonne volonté et porte-parole des enfants, pour un échange de vues sur les moyens susceptibles de protéger les enfants dans cette région et de leur garantir la sécurité humaine, et ce en coopération avec les organisations internationales, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNESCO, l'UNICEF, et le FNUAP.

Nous vous exhortons, Mesdames et Messieurs les participants, à faire de votre rencontre, lors de ce congrès, une occasion pour faire valoir les efforts déployés avec efficacité sur le terrain et les apports scientifiques et des expertises, de façon à en faire la base de la définition de cette approche, dans un cadre fondé sur notre culture et nos potentialités, empreint de modernité dans ses méthodes d'analyse et d'action et soucieux de l'implication des enfants. Nous vous appelons - que Dieu vous garde à faire de cette rencontre, une étape et une base de départ pour la préparation de la manifestation euro-méditerranéenne, dont tout le monde attend les résultats.

Nous exhortons également les membres de la commission opérationnelle chargée de la préparation, de prendre toutes les dispositions de façon à ce que le congrès soit une étape marquante dans le soutien au processus de coopération entre les pays de cette région pour assurer la protection des enfants, consolider les valeurs de solidarité et la culture de la paix et de tolérance entre les générations, en conformité avec les référentiels internationaux, dans le respect des valeurs et des traditions des peuples de la région, et en consécration du principe de la promotion de la dignité de l'homme et la protection de ses droits, dans la perspective d'ériger un espace euro-Méditerranéen de dialogue, d'échange d'idées et de soutien aux initiatives dans ce domaine.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGH (IRCAM)

RABAT, 27 JUIN 2002

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec fierté que Nous procédons, en cette occasion bénie, à l'installation du Conseil d'Administration de l'Institut Royal de la Culture Amazigh. Nous avons veillé personnellement à mettre en place les structures de cette Institution, dont Nous voulons qu'elle s'acquitte pleinement de ses nobles missions éducative, culturelle et civilisationnelle, en œuvrant à la sauvegarde de notre culture amazighe, en consolidant son statut dans les domaines culturel, médiatique et éducationnel, en tant que richesse nationale et motif de fierté pour l'ensemble des Marocains.

C'est une occasion propice pour rappeler ce que Nous avons évoqué dans le Discours du Trône dernier, dans lequel Nous avons annoncé la création de cet Institut, que cette initiative historique, autant qu'elle procède de notre attachement à la consolidation des fondements de notre identité ancestrale, qui se distingue par la pluralité de ses affluents et l'unité de ses fondements, axés sur les valeurs de l'Islam, la consécration de l'unité nationale ainsi que l'indéfectible et pérenne symbiose entre le Trône et le Peuple. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la sollicitude particulière pour la promotion de l'Amazigh, en tant que composante essentielle de notre culture nationale, dans la mise en œuvre de notre projet de société démocratique et moderniste.

Notre attachement à associer les représentants des différentes composantes de la Nation et de ses forces vives à cette cérémonie bénie, que Nous avons tenue à Ajdir dans la province de Khénifra, à l'occasion de l'apposition de Notre Sceau Chérifien sur le Dahir portant création et organisation de l'Institut, émane de notre conviction que l'Amazighité, qui plonge ses racines au plus profond de l'Histoire du peuple Marocain, appartient à tous les Marocains sans exclusive et qu'elle ne peut être mise au service de desseins politiques de quelque nature que ce soit.

Nous sommes convaincu que la probité intellectuelle, la conscience du caractère plural de notre culture marocaine, le patriotisme sincère et les hautes qualités qui vous distinguent, et que vous aurez à faire valoir dans la bonne gestion de l'Institut et dans le plein acquittement des missions qui lui sont dévolues, sont à même de vous habiliter pour Nous aider avec de sages conseils. Nous attendons de vous de veiller constamment à faire de cette institution un cadre ouvert fondé sur le dialogue sérieux, le respect du droit à la différence et l'intérêt continu pour l'ensemble de notre patrimoine culturel, en mettant à profit toutes les opinions et les initiatives visant la promotion de la culture amazighe, en assurant sa diffusion et son rayonnement, en parfaite cohérence avec les fondements de notre identité marocaine ancestrale, unie autour de ses valeurs sacrées et pérennes.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA REVUE «LA MÉDINA»

11 JUILLET 2002

La Médina:

Majesté, depuis Votre intronisation, Vous avez accordé un grand intérêt aux questions sociales. Pourquoi cet intérêt ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Le Maroc a, depuis son indépendance, fait des avancées indéniables dans divers domaines et connaît un développement économique certain, même si la croissance n'est pas encore au niveau que Nous souhaitons pour notre pays. Cependant, ce développement n'a pas profité à toutes les franges de la population. Plusieurs d'entre elles demeurent dans le besoin. Elles n'ont pu accéder ni à l'éducation, encore moins à la formation et ne disposent d'aucune ressource. De plus, le développement du Maroc a engendré des transformations sociales importantes et des mutations au niveau des mœurs et des comportements de toutes les composantes de la société, et particulièrement au niveau de la famille dont le cercle s'est rétréci. Il en est résulté une accentuation de la vulnérabilité des personnes dont la situation était déjà précaire et en premier lieu, les enfants, les femmes chefs de famille démunies, les handicapés, les personnes âgées et autres. Les filets sociaux publics existants sont de plus en plus sollicités mais sont insuffisants pour prendre en charge tous les besoins. D'où Mon implication personnelle pour opérer le changement nécessaire qui ne peut s'arrêter au niveau des effets déjà accomplis, par ailleurs, pour promouvoir l'emploi, accroître les richesses et accélérer le développement du Maroc.

La Médina:

Voilà quatre années que Vous présidez la Fondation Mohammed V pour la solidarité, quatre campagnes successives ayant répondu à des besoins urgents. Plus encore que de simples campagnes de soutien aux démunis, il s'agit là d'une véritable culture de la solidarité qui s'installe progressivement grâce aux chantiers lancés par Votre Majesté. Pourriez-Vous nous dire dans quel esprit Vous avez créé cette Fondation ? Comment expliquer Votre engagement personnel et quelles sont les perspectives en matière de lutte contre l'exclusion ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Il est vrai que la solidarité fait partie intégrante de notre culture. Mais cette solidarité ne peut être efficace que si elle opère sa mutation pour tenir compte des changements sociaux que J'ai évoqués. Elle se doit de devenir moins individualiste, mieux ciblée et organisée dans le temps.

Elle doit aussi donner lieu à la création d'outils pérennisés et sécurisés en obéissant à une gestion transparente et crédible, pour susciter et fidéliser la mobilisation des citoyens qui souhaitent soutenir les actions de solidarité. Autrement dit, le social doit emprunter à l'économique ses règles de gestion et ses procédures comptables, tout en ayant une démarche spécifique à même de répondre rapidement aux besoins identifiés en s'appuyant, autant que faire se peut, sur la population bénéficiaire. C'est pour répondre à ces exigences que Je Me suis impliqué personnellement pour, d'abord, contribuer au changement du regard des Marocains sur leurs concitoyens qui n'ont pas la possibilité d'intégrer le processus de développement dans les mêmes conditions qu'impose la loi économique qui, qu'on le veuille ou non, traîne son lot d'exclus. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe dans les pays riches et développés. Mon souhait également est d'inciter les Marocains et les opérateurs économiques à s'impliquer davantage dans cette lutte contre l'exclusion. J'ai voulu, enfin, encourager les acteurs sociaux à être plus attentifs à l'égard de leur gestion, car elle est fondamentale pour la réussite de la stratégie que nous avons engagée dans ce domaine.

La Médina:

Sa Majesté Hassan II avait coutume de dire que le Trône des Alaouites est sur la selle de leurs chevaux. Vous n'avez pas dérogé à ce principe, Vous avez parcouru le Maroc du Nord au Sud, d'Est en Ouest afin de Vous rendre compte sur le terrain de ce que sont les réalités du pays. La fondation s'est-elle inscrite dans ces réalités pour la définition de ses programmes ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Nous ne pouvons connaître les vrais problèmes des populations que Nous souhaitons aider sans aller vers elles. La culture de proximité est fondamentale pour la réussite des projets. La Fondation se doit de cibler les réels besoins et d'identifier les acteurs associatifs, publics ou privés qui peuvent s'associer avec elle à la conception, à l'encadrement, à la gestion et au suivi des programmes. Aussi, Je n'hésite jamais à Me rendre personnellement sur les lieux, en déplaçant avec Moi le Conseil d'administration pour M'imprégner des problèmes, M'assurer des programmes et de l'existence des conditions de leur réussite, pour que la crédibilité de la Fondation soit sauvegardée.

La Médina:

Quelle place la scolarisation des enfants en milieu rural occupe-t-elle au sein de la démarche citoyenne de la Fondation Mohammed V ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Elle constitue un volet important des interventions de la Fondation car Nous sommes conscients qu'elle est au centre du développement du monde rural. C'est pour cette raison que Nous sommes intéressés

en premier lieu à la petite fille rurale qui connaît le plus grand taux de déscolarisation. La Fondation a construit, à travers le Maroc, plusieurs foyers qui permettront à des centaines de fillettes de poursuivre l'enseignement fondamental et au-delà. Nous enregistrons avec satisfaction l'effet catalyseur de ce programme dont l'exemple commence à être suivi pour d'autres acteurs sociaux. Par ailleurs, nous avons lancé en partenariat avec d'autres associations, de vastes programmes de scolarisation sans distinction de sexe ou d'âge.

La Médina:

Partant du fait que la société civile a un rôle à jouer et que l'accès à l'éducation d'un plus grand nombre d'enfants ruraux est souhaitable, ne peut-on pas imaginer la mise sur pied d'une convention tripartite liant la Fondation à d'autres partenaires tels que des ministères et le PNUD ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

C'est ce que nous avons fait avec des associations qui elles-mêmes se trouvent engagées avec des départements ministériels dont le ministère de l'Education nationale. Nous essayons aussi d'aider financièrement des associations qui s'activent sur le terrain et qui présentent des projets concrets et crédibles. Nous continuerons sur cette lancée aussi longtemps que le besoin existera.

La Médina:

Des changements notables sont intervenus dans la structure et le rôle socio-économique de l'émigration Marocaine de France. La première génération (années 60-70) était liée à l'appauvrissement de leur milieu d'origine, en ce sens où les candidats à l'exil vers l'Europe étaient en effet les éléments les plus vulnérables économiquement et moins éduqués au sein de leur société d'origine. Aujourd'hui, médecins, universitaires, ingénieurs, chefs d'entreprise Marocains y sont plus nombreux et participent mieux au développement de leur pays. Quel message souhaiteriez-Vous leur transmettre ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Il est vrai que notre communauté à l'étranger a considérablement évolué. Tout en exprimant Notre gratitude à la première génération qui a considérablement travaillé, parfois dans les conditions difficiles, pour assurer son avenir et celui de sa famille, nous sommes fiers de la belle réussite de plusieurs de nos citoyens qui ont investi avec une compétence et une expertise reconnues, dans les domaines les plus divers de l'éducation et la recherche scientifique, les professions libérales, les arts et la culture, voire la politique. Loin de faire de leur culture d'origine un handicap, ils en ont, au contraire, tiré profit avec intelligence et ont capitalisé les valeurs d'ouverture, de tolérance et de respect de l'autre qu'elle véhicule. Leur réussite est un témoignage autant de leurs capacités que de leurs comportements. Au demeurant, leur réussite dans leurs pays d'accueil ne les a pas éloigné de leur pays d'origine. Bien plus, on ressent chez la plupart, un attachement profond à leurs racines et une volonté sincère de contribuer par leur savoir et leurs ressources, au développement de leurs pays. Mon message pour eux est de persévérer dans leurs voies et de se considérer comme des ambassadeurs de leur pays en faisant mieux connaître ses potentialités et valeurs culturelles.

La Médina:

Majesté, les MRE veulent participer activement au développement économique et social du pays. Les deuxièmes et troisièmes générations sont composées d'élites dynamiques. Quels sont les nouveaux contours de la politique incitatrice envers le MRE ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Justement, elle consiste à prendre en considération cette évolution que vous avez évoquée. Les nouveaux profils de la communauté Marocaine à l'étranger et ses préoccupations exigent une nouvelle stratégie. J'ai défini cette nouvelle stratégie dans Mon discours adressé à la Nation le 20 août à l'occasion de la commémoration de la Révolution du Roi et du Peuple, occasion propice tant par la symbolique de l'événement et de ce qu'il représente pour l'ensemble des marocains que par sa date qui s'inscrit dans une période où un grand nombre de marocains établis à l'étranger se trouvent au Maroc, ils dépassaient le million à cette époque. Cette stratégie se décline selon quatre axes: renforcer et améliorer les missions et les prestations des services consulaires, recentrer avec une restructuration appropriée les actions de la Fondation Hassan II, charger la Fondation Mohammed V de l'accueil et de l'assistance de la communauté marocaine, et mettre sur pied des structures adéquates, pour répondre aux besoins en investissement des opérateurs. Comme vous le voyez, notre vision est globale mais sa mise en application incombe à différents acteurs en fonction de leurs missions et de leurs spécificités.

La Médina:

Que dirait Votre Majesté à celles et ceux qui s'inquiètent pour l'enseignement de la culture Marocaine dans toutes ses composantes et la préservation de l'identité musulmane modérée, ainsi que pour la mise en œuvre d'une politique novatrice et moderne d'information et de communication envers les MRE afin de consolider et développer l'orientation de la Fondation Mohammed V ? N'y a-t-il pas besoin d'avoir, à l'instar des autres pays, des centres culturels Marocains qui permettront de fédérer les potentialités et talents marocains à l'étranger et en même temps qui seront une vitrine du pays ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

La définition des contours de la stratégie que Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre a obéi à une évaluation des actions menées et Nous sommes conscients qu'il y a nécessité de repenser et d'améliorer le programme éducatif et culturel développé actuellement. C'est l'une des missions qui incombent à la Fondation Hassan II, qui devra œuvrer pour répondre aux nouvelles données constatées sur le terrain et conférer à la culture marocaine le rayonnement qu'elle mérite.

La Médina:

Combien de fois, depuis sa création en 1998, les missions et le fonctionnement de la Fondation Mohammed V ont-ils été revisités pour une meilleure adaptation aux besoins et un rapprochement optimal entre son action et la base ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Nous ne pouvons-nous proclamer de la culture de la proximité dont l'objectif est de rester attentifs aux besoins des populations, sans que cela ne soit suivi d'effet au niveau des programmes, de leur gestion et des procédures auxquelles elle fait appel. Si les projets ont tous pour objectifs de soutenir les populations et d'améliorer leurs conditions de vie, aucune ne ressemble à l'autre dans sa déclinaison car le facteur humain est fondamental. Le vécu et l'environnement des populations cibles diffèrent d'une région à une autre et la Fondation doit en tenir compte. Par ailleurs, la Fondation doit constamment les réadapter au vu des résultats de suivi et d'évaluation des projets.

La Médina:

Le rendez-vous annuel de la semaine de solidarité en France, initié par la Fondation Mohammed V sous l'impulsion de Votre Majesté et relayé par le tissu associatif, a pris une place de choix dans la vie des MRE comme événement où il s'agit de s'acquitter d'un devoir par un geste de générosité. Cependant, quand bien même le degré de mobilisation pour lutter contre la pauvreté au Maroc est important, cela est-il suffisant pour assurer un projet de développement intégré et durable?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

En créant la Fondation, il ne s'agissait nullement pour Nous de lui faire assurer la solution de tous les problèmes du Maroc. Le développement du Maroc passe avant tout par la croissance économique qui ne peut être que le fruit d'une politique d'exploitation optimale et rationnelle de nos potentialités, par l'encouragement de l'investissement et la promotion de l'emploi. Néanmoins, la Fondation ainsi que les autres acteurs sociaux constituent un soutien important à cette politique pour assister les populations qui sont en marge de ce développement et déployer, au profit de ceux qui peuvent en profiter, des programmes d'éducation, de formation et de création de ressources à même de les intégrer dans le marché de l'emploi. L'action de la Fondation est certes complémentaire mais elle est aussi incitative et encourageante à la mobilisation. Elle contribue également à changer le regard sur l'exclusion et à contribuer à la préservation de la dignité de milliers de personnes. Je Me limiterai à ne citer qu'un seul cas. Avant l'intervention de la Fondation, le délabrement des centres qui abritent des enfants démunis et les conditions difficiles de leur vécu ne dérangaient pas, ils étaient considérés, pour la plupart, comme un mal nécessaire. La réhabilitation de ces centres pour devenir des lieux d'éducation et de formation de ces enfants, a complètement transformé leur statut. Ils sont devenus des centres de promotion sociale de leurs bénéficiaires.

La Médina:

L'identification des programmes d'assistance, qui s'articulent autour de la formation et de l'emploi semblent être l'objectif primordial de la Fondation. Comment procède-t-elle pour ce faire? Et les populations ciblées sont-elles motivées et impliquées dans ces actions?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

L'action de la Fondation s'articule autour de deux axes: Assister et soutenir des populations démunies par des actions ponctuelles mais programmées et développer des projets pour un développement durable. En s'appuyant sur des évaluations sur le terrain pour identifier les besoins mais aussi les potentialités,

elle procède à la conception d'actions de formation et d'insertion par le développement d'activités génératrices de ressources. Ces programmes s'appuient sur les potentialités locales, qu'ils visent à développer en modernisant les outils de production et en améliorant les produits pour leur assurer des conditions favorables de commercialisation tout en donnant à la population cible, la formation appropriée et les moyens financiers pour réaliser cet objectif. Nous tirons profit, dans le cadre de partenariats, de l'expertise et de l'encadrement de certaines associations qui disposent de compétences reconnues dans les domaines ciblés et d'opérateurs publics ou privés. Notre démarche s'inscrit dans le faire-faire avec le développement d'outils de suivi et d'évaluation, ce qui nous permet de diversifier nos actions et nos programmes.

La Médina:

Majesté, après quatre années d'existence seulement, il semblerait que la Fondation soit en train de réussir là où des départements ministériels avaient échoué. À quoi attribuez-Vous cela ? À son projet ? À sa structure beaucoup moins lourde que l'appareil administratif ? À un ciblage bien étudié ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

La réussite ne doit pas se situer au niveau de la comparaison. La Fondation est une association qui essaie, dans le respect de ses statuts et dans les limites de ses moyens, d'apporter quelque chose de concret au bénéfice des démunis en restant crédible à l'égard de ses donateurs et de ses partenaires. Par conséquent, ses ressources sont d'abord destinées à ses projets, d'où l'impérieuse nécessité de limiter ses frais de fonctionnement : nous sommes à 1 % de nos ressources. Notre structure est voulue délibérément légère pour raison d'économie, mais aussi par souci de souplesse pour mieux réussir nos projets que nous concevons avec nos partenaires auxquels on confie l'encadrement.

La Médina:

L'année passée, Vous vous étiez enquis auprès de plusieurs familles des MRE, des conditions de leur voyage, des prestations offertes par l'antenne de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Allez-Vous effectuer cet été, si Votre agenda le permet, des visites aux centres de transit des différents ports marocains ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Je le ferai tant que Je sentirai que notre communauté aura besoin de ce contact direct.

La Médina :

Votre Majesté, quels sont d'après Vous les grands défis à relever du Maroc et des Marocains pour les dix prochaines années ?

S.M. Le Roi Mohammed VI:

Gagner la bataille du développement du Maroc en faisant de telle sorte que la croissance s'accroisse pour en faire profiter le maximum de Marocains, accompagner et non subir la mondialisation, restituer à l'éducation et à la formation leur pleine dimension, ancrer dans les esprits les vertus de l'effort et du travail, approfondir la culture de la solidarité, agir pour chacun de nous en demeurant respectueux de ses idées et de sa dignité, avoir en permanence dans Notre regard les intérêts suprêmes de la Nation.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSE SES REMERCIEMENTS AU PEUPLE MAROCAIN

14 JUILLET 2002

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Au milieu des réjouissances ayant accompagné Notre mariage, Nous avons eu le bonheur de constater les sentiments de joie et d'allégresse que tu n'as cessé de manifester depuis l'annonce de Notre union bénie.

Avec spontanéité et ferveur, tu as donné libre cours aux sentiments sincères que tu éprouvais et que manifestait chacun de Nos fidèles sujets, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maroc, dans chaque ville et village que compte notre Royaume.

Il Nous plaît donc de t'adresser, cher peuple, l'expression de Nos vifs remerciements et de toute Notre considération, pour avoir conféré à ta participation la plus belle des manifestations et la plus éclatante des parures qui ont orné chaque coin et recoin du Royaume, réussissant un merveilleux dosage entre les valeurs ancestrales de notre civilisation et nos aspirations au développement et à la modernité. Nous voudrions dire à Nos frères et amis, Nos illustres hôtes, combien Nous nous réjouissons de ce qu'ils aient partagé nos réjouissances avec Nous, en cette occasion privilégiée.

Nous tenons également à exalter les excellentes dispositions prises en matière d'organisation par les collectivités locales, les pouvoirs publics et l'administration territoriale, à travers ses services centraux et régionaux, ainsi que par la Sûreté nationale, la Gendarmerie Royale, les Forces auxiliaires et la Protection civile.

Nous tenons à rendre un hommage particulier à Nos fidèles sujets de la wilaya de Rabat-Salé-Témara-Skhirat, qui a fait preuve de tant de soin et d'attention, et de tant de joie et d'allégresse en abritant les réjouissantes festivités de cet heureux événement.

Nous gardons à l'esprit, en les appréciant hautement, les manifestations de joie et de liesse exprimées par Nos chers sujets dans la wilaya de Marrakech, que Nous aurions aimé voir abriter ces festivités.

En te renouvelant, cher peuple, les assurances de Notre profond agrément et de toute Notre reconnaissance, Nous prions le Tout-Puissant pour que Notre mariage soit le prélude d'une ère heureuse, s'engageant sous les meilleurs auspices, et augurant de bienfaits abondants et de joies continues.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 3^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES

30 JUILLET 2002

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Si le discours du Trône revêt chaque année une importance majeure dans la mesure où il fait le point sur l'état de la Nation et trace les contours de l'action à venir, le discours du Trône de cette année a ceci de particulier qu'il intervient à quelques semaines de l'élection d'une nouvelle Chambre des Représentants.

Il constitue, en outre, l'amorce d'une année foisonnant d'échéances électorales successives de sorte que, en pareil jour, l'année prochaine, s'il plaît à Dieu, toutes les institutions représentatives élues auront été renouvelées.

Va-t-on donc aborder cette année électorale selon une logique politicienne étriquée, faisant de l'élection une fin en soi ?

Assurément non, puisque, soucieux que Nous sommes des intérêts supérieurs de la Nation, Nous avons eu à cœur d'emprunter une démarche stratégique, permettant de faire de cette année, une année de mobilisation générale et une occasion propice pour réconcilier les citoyens avec des conseils élus crédibles, qui forment un support puissant pour les organes exécutifs et un levier efficient pour le développement intégré.

Mais, Nous avons d'abord tenu à partager avec toi, cher peuple, les leçons et les enseignements que recouvrent ces échéances, ainsi que les promesses qu'elles recèlent et les perspectives qu'elles ouvrent.

Lors de cette première législature de l'alternance que le Maroc a vécue, tous les acteurs concernés ont fait preuve d'une sagesse, d'une perspicacité et d'un volontarisme de nature à permettre la réalisation des

desseins que s'était assignés le pionnier de notre marche démocratique, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Ces objectifs, Nous les avons faits Nôtres, afin de donner toutes les chances de succès à cette étape décisive du processus politique de notre pays. C'est cela qui a fait de l'alternance une phase importante dans le processus de consolidation de la démocratie. L'ancienne opposition y a acquis la culture de gouvernement, alors que l'ex-majorité a joué le rôle de l'opposition constructive.

Le Royaume du Maroc, installé dans la cohérence de son cadre institutionnel et constitutionnel et conforté par la profondeur et la vigueur de ses traditions et de ses équilibres spirituels, sociaux et culturels, a clairement su donner crédibilité et réalité à sa capacité d'action pour conjuguer dans l'harmonie et la sérénité la démarche volontariste et ambitieuse définie par Notre Majesté, avec l'action mise en œuvre par les institutions gouvernementale et parlementaire.

Cette réalité dont la qualité et la pertinence s'affinent régulièrement, est le fruit des choix et des réformes que le Maroc n'a cessé de mettre en œuvre tout au long des dernières décennies. Nul besoin d'en faire l'historique détaillé. Nous tenons néanmoins à souligner que ces acquis auxquels ont contribué tous les Marocains, puisent leur force, leur légitimité et leur pérennité dans le fondement structurel et consensuel qui les sous-tend et que Nous Nous sommes toujours efforcé de conforter.

Tu n'es pas sans savoir, cher peuple, que ces acquis prennent une dimension particulièrement symbolique quand on sait que tout autour de nous, les années et les mois que nous venons de connaître, ont créé une situation régionale et internationale où les fractures et les ruptures sont plus fréquentes que les certitudes sereines et les consensus positifs.

Nous avons veillé à ce que le Maroc puisse, face à cette tourmente, garder résolument le cap et, surtout, poursuivre la mise en œuvre de ces programmes selon l'agenda arrêté, en dépit des appréhensions et des perturbations créées par une conjoncture souvent dramatique.

Au-delà des éclats du débat politique et électoral, sachons donc prendre la juste mesure de ce que Nous avons construit ensemble et mis au service de la collectivité nationale.

Sachons aussi prendre la juste mesure de ce qu'il nous reste à faire, à améliorer, à corriger ou à activer. Nous pensons à nos performances économiques qui sont le corollaire indispensable et incontournable au postulat politique dont Nous venons de louer les vertus et les acquis.

Si, comme il le fallait, Nous avons d'abord gagné cette première bataille de l'irréversibilité de nos choix et de notre gouvernance démocratique, est-ce pour autant que chacun d'entre nous mesure les efforts et les sacrifices qui devaient être consentis ? Est-ce que notre démocratie est à l'abri de tous les périls et de toutes les dérives ?

Il nous faut rester encore vigilants et constamment mobilisés pour que cette démocratie ne soit pas récupérée, détournée et instrumentalisée par ceux qui rêvent au confort douillet, frileux et attentistes, répandant découragement et désespoir, comme si le Maroc tournait le dos tout à la fois à sa propre Histoire, à son avenir et aux espérances de ses propres enfants.

Ces attentes procèdent de lendemains économiques plus ambitieux, plus exaltants, qui apportent aux générations montantes, une réponse plus digne, plus stable, plus sécurisante, plus valorisante en matière d'emploi et plus propice au développement rural, au mieux être social et à une meilleure qualité de vie, grâce à la création de plus de richesses dans notre pays et grâce aussi à une répartition plus juste et plus équitable de ces richesses.

Il incombe donc à chacun d'entre nous de bien appréhender ce qu'il doit faire à l'avenir pour que la liberté, le pluralisme et la diversité qui caractérisent notre projet de société, soient autant de facteurs de progrès et de modernité dans la vie politique du pays. Aussi, entendons-Nous faire de cette année, celle d'un nouveau départ pour une mise à niveau tous azimuts, politique, économique, sociale et culturelle de notre pays.

Cher peuple,

La mise à niveau politique du Maroc requiert l'adoption d'une démarche empreinte de noblesse face aux élections. Celles-ci constituent, en effet, un capital politique qui, par la crédibilité et l'efficience qu'il confère aux institutions, est propre à drainer et à stimuler l'investissement, économique celui-là, et à créer de nouvelles richesses, condition incontournable pour relever le défi du développement intégré.

C'est pourquoi Nous sommes attachés à réunir toutes les conditions et les garanties nécessaires, pour que la démocratie soit, en définitive, le véritable vainqueur de ces élections.

Aussi, attendons-Nous des partis politiques une véritable émulation dans la formulation de programmes de gouvernement qui soient réalistes et réalisables, assortis de moyens de financement bien définis, et de calendriers précis pour leur réalisation. Ces programmes doivent apporter des réponses aux questions fondamentales qui se posent à la Nation et aux préoccupations quotidiennes du citoyen. Il Nous a déjà été donné de t'entretenir de ces objectifs à la concrétisation desquels Nous avons consacré tous Nos efforts.

La compétition démocratique est, certes, nécessaire. Elle s'arrête toutefois là où l'exige l'intérêt supérieur de la Nation. C'est pourquoi Nous avons tenu à ce que Notre action en faveur de l'élargissement de l'espace des libertés publiques et des droits de l'Homme, soit consolidée par la mise en place des organes chargés d'en assurer la protection, et aussi par la définition des conditions d'exercice de ces droits et libertés, et des moyens et garanties y afférents.

C'est dans ce contexte que Nous comptons procéder, dans les semaines à venir, si Dieu le veut, à l'installation du nouveau Conseil Consultatif des Droits de l'Homme et du «Diwan Al Madhalim».

Nous sommes également déterminé à conforter la quiétude et la sérénité du citoyen, en renforçant l'autorité des institutions étatiques autour des valeurs immuables de la Nation et dans le cadre d'un État fort, veillant au respect scrupuleux de la loi, à sa primauté et à l'égalité de tous devant elle.

La réforme de la Justice qui constitue, à cet égard, un pilier fondamental, crée, en outre, un climat de confiance qui est le meilleur facteur d'incitation à l'investissement. En effet, pour que le processus des réformes judiciaires puisse atteindre sa vitesse de pointe, il faudrait renforcer les ressources financières

et humaines allouées au Département de la Justice. Ainsi, pourront se poursuivre la réhabilitation, la modernisation et la mise à niveau de la Justice de sorte qu'elle puisse s'acquitter, au mieux, des missions nobles, considérables et de plus en plus nombreuses qui lui sont assignées.

Notre intérêt s'est porté également, et de façon particulière, sur la question de la promotion de la condition de la femme, dans les différents domaines de gestion de la chose publique.

À cet égard, Nous avons fixé un délai ne dépassant pas la fin de l'année en cours, à la Commission chargée de faire des propositions pour un nouveau Code de Statut Personnel (Moudawana), pour qu'elle soumette un projet prenant en compte les finalités de Notre Chariâ tolérante et généreuse, ainsi que nos engagements internationaux en la matière.

Le Maroc qui est résolument engagé dans la voix de la modernité et de la démocratie, ne pouvait admettre que son espace audiovisuel puisse être de reste et ne pas accompagner cette évolution d'une façon répondant aux besoins du citoyen qui appelle de ses vœux un espace médiatique alliant modernité et attractivité dans le respect des valeurs constantes et immuables de la Nation.

Ainsi, dans le cadre de la mission qui Nous est dévolue par la Constitution en matière de protection des droits et des libertés des citoyens, des groupes sociaux et collectivités, Nous avons œuvré pour l'élaboration d'un Dahir chérifien portant création d'une instance supérieure de la communication audiovisuelle, en tant qu'institution indépendante, disposant des moyens à même de lui permettre d'assumer sa mission, en toute impartialité.

Ceci procède de Notre volonté de garantir le droit à l'information, en consacrant la liberté de créer une presse et des médias audio visuels indépendants et en mettant fin au monopole de l'État dans ce domaine, tout en ayant un service public de Radio-Télévision, propre à garantir l'expression plurielle des différents courants d'opinion, dans le respect de nos valeurs religieuses et des éléments constitutifs de notre identité nationale et des lois du Royaume.

Cher peuple,

Notre démocratie restera fragile, tant qu'elle ne sera pas confortée par le développement économique et par la solidarité sociale.

Nous avons, certes, engrangé de multiples acquis politiques. Mais notre économie continue d'être pénalisée par ses carences en matière de productivité, de création des richesses et de leur répartition sociale. D'où le devoir impérieux pour nous d'engager la bataille pour l'accroissement de la production et l'incitation à l'investissement. Notre but, en effet, est d'assurer la mise à niveau de l'économie nationale, et d'en rehausser le rendement et la productivité. D'où aussi le devoir de mettre à niveau nos ressources humaines, qui sont, en fait, notre richesse fondamentale.

Cette action doit s'inscrire dans une démarche qui permette de libérer les énergies créatives de ces ressources et de les doter de la capacité de s'engager, avec la compétence et la compétitivité requises dans les grands chantiers de la production.

Toutefois, cette entreprise n'a de chance d'aboutir que si l'on consent à reconnaître que l'économie du marché n'est pas un mal, que le profit n'est pas une tare et que la mondialisation n'est pas un danger. Mieux encore, en sachant nous y prendre, nous ferons en sorte que ces facteurs réunis constituent plutôt une source de richesse et un prélude à la justice sociale.

Il s'ensuit donc la nécessité d'adopter une politique économique et financière cohérente, ayant une vision claire et des priorités bien définies, dans le cadre de contrats-programmes entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social continuera, bien entendu, à jouer le rôle d'un puissant levier en la matière.

L'accélération de la mise à niveau de notre économie et le passage rapide d'une économie de rente, attentiste, à une économie de marché, est de nature à nous aider à gagner le pari des accords de libre-échange avec l'Union Européenne, les États-Unis d'Amérique et les États de la rive Sud de la Méditerranée signataires de la Déclaration d'Agadir, et à conforter le rôle du Maroc comme axe des échanges entre les trois continents.

À cet égard, l'entrée en service des Centres Régionaux d'Investissement, et la mise en œuvre des orientations énoncées dans la lettre que Nous avons adressée à Notre Premier Ministre au sujet de la gestion déconcentrée de l'investissement et des réformes judiciaires, administratives, législatives, financières et sociales, qui doivent accompagner ces mesures, tout cela est de nature à faire de l'année prochaine, l'année de la mise à niveau économique par excellence.

Si nous avons noté le caractère positif de certains indicateurs économiques, il n'en reste pas moins qu'il existe une réalité têtue qui nous presse et nous interpelle : Pourquoi Notre pays a-t-il du mal à transformer ces indicateurs et ces performances en une dynamique économique substantielle ?

Ce constat nous concerne tous, et c'est à nous tous qu'il revient maintenant de briser ce cercle du doute, de l'attentisme et des fausses peurs, qui fragilise et freine notre développement.

Notre foi dans les potentialités que recèle notre pays et dans la force qui nous anime pour poursuivre notre marche résolue sur la voie du progrès et de la prospérité ne se décrète pas par un simple discours ou par une simple décision politique. Elle procède d'un volontarisme qui nous fait encore trop souvent défaut et qui doit se construire lui-même à partir de la définition réaliste et lucide de l'état des lieux de notre économie et des objectifs que nous devons nous assigner avec clarté et détermination pour accélérer le rythme de croissance de notre économie et en élargir le périmètre.

Le moment est donc venu de l'évaluation ordonnée, rationnelle et planifiée de ce qui nous reste à faire pour réaliser la synthèse escomptée et l'harmonie souhaitée et faire en sorte que les progrès de l'Institutionnel et du Politique, confortés par la qualité et le poids des réformes réalisées, soient mis au service du décollage de notre économie, avec les mêmes obligations de résultat et la même hiérarchie en termes de priorité et d'agenda.

Tout ceci doit évidemment s'inscrire scrupuleusement dans le cadre de la politique de bonne gouvernance dont le Maroc s'est doté pour assurer la modernisation de son économie et réaliser son développement durable.

Cher peuple,

Dans le cadre de l'action que Nous menons pour assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de réforme du système éducatif. Mais d'autres actions d'envergure nous attendent et sont encore nécessaires pour mener une politique éducative cohérente et harmonieuse. De même que le suivi, l'évaluation et l'enrichissement des mesures de mise en œuvre de la réforme de l'éducation requièrent le renforcement des missions que conduit, en toute objectivité et impartialité, la Commission Spéciale pour l'Education et la Formation, et ce, dans la perspective de la mise en place d'une structure permanente chargée des missions d'évaluation impartiale et globale du système éducatif.

Cette opération se doit d'être menée dans un esprit de coopération fructueuse et de coordination parfaite avec les secteurs compétents et tous les acteurs intervenant dans ce projet déterminant. Nous avons donné une forte impulsion à cette réforme, en installant la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales des personnels de l'éducation et de la formation et en améliorant la situation de ces personnels que Nous invitons à adhérer fermement et avec patriotisme à ce grand projet.

L'élargissement de la culture de citoyenneté étant tributaire de l'éradication de l'analphabétisme, Nous entendons revoir les échéances prévues pour extirper ce fléau.

Illustrant, par ailleurs, Notre volonté de revalorisation de toutes les composantes constitutives de notre identité culturelle, dans le cadre de l'unité nationale, Nous avons procédé à l'installation de l'Institut Royal de la Culture Amazigh. Nous veillerons, encore et toujours, à faire prévaloir l'esprit de tolérance et d'ouverture entre les cultures et les civilisations, qu'elles soient locales ou mondiales, et aussi à nous prémunir de toutes les formes d'extrémisme et d'intégrisme. Nous Nous félicitons, en revanche, des aspects rayonnants de notre authenticité, tout en empruntant la voie de la modernité et de la rationalité.

La mise à niveau de nos ressources humaines restera subordonnée au raffermissement de la culture de la solidarité, à la volonté d'en faire le socle des politiques publiques et aux efforts visant à transformer cette culture de simple acte spontané en action institutionnelle.

À ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'intérêt particulier que Nous portons aux personnes handicapées et qui se traduit par l'adoption de programmes intégrés leur permettant de s'insérer parfaitement dans la vie publique, en leur assurant une formation adaptée, leur garantissant les moyens de mener une vie décente.

Nous ne saurions manquer de dire toute la joie et la fierté que Nous inspire l'attachement à leur Patrie de Nos fidèles sujets résidant à l'étranger. Nous Nous réjouissons tout autant de leur indéfectible adhésion aux liens de la «Bei'a» éternelle, et à leur identité civilisationnelle authentique, comme Nous Nous félicitons de leur souci de conserver de fortes attaches avec leurs familles au Maroc. Nous les assurons de nouveau de toute l'estime que Nous portons à la contribution efficiente qu'ils apportent à l'effort de développement économique, et au rayonnement international du Maroc.

Nous affirmons Notre ferme volonté de veiller à ce qu'ils tiennent la place de choix qui leur revient et jouent un rôle actif et efficace dans tous les domaines de la vie nationale.

Nous voudrions aussi leur renouveler l'assurance de l'intérêt tout particulier que Nous portons à leurs conditions de vie, aussi bien à l'étranger, qu'à l'intérieur de leur patrie. Nous veillons, au même titre, à ce que les organismes concernés répondent aux aspirations qui les animent, et ce, dans le cadre d'une démarche cohérente, intégrée et porteuse.

Cher peuple,

Mû par Notre volonté de Nous enquérir de visu de ta situation, Nous avons tenu à effectuer des visites dans un certain nombre de provinces et de Régions du Royaume, dans le Sud, le Centre et le Nord du pays. C'était assurément l'occasion de renouveler les liens de loyauté et de fidélité qui nous unissent, et de donner le coup d'envoi à de multiples projets de développement.

S'il est des régions qui focalisent Notre attention, et qui incarnent Notre choix stratégique de faire de la Région un espace propice pour l'investissement, ce sont bien nos provinces du Nord et du Sud, dont Nous entendons faire un modèle de développement régional intégré.

Dans ce cadre, et parallèlement à la volonté de faire de Tanger et de son port actuel, l'un des plus grands ports et l'une des stations balnéaires majeures de la Méditerranée, Nous avons donné Nos instructions pour l'étude et la réalisation d'un grand ensemble structurant, portuaire, commercial et industriel, sur les rives du Détroit, à l'Est de Tanger.

Le niveau international de cet ouvrage et sa connexion avec des zones franches, sont de nature à concrétiser Notre volonté de permettre à nos provinces du Nord de se désenclaver, de réaliser leur développement intégré et de s'inscrire comme acteur et partenaire dans les échanges économiques mondiaux.

Compte tenu de l'ampleur des investissements et des enjeux stratégiques, et eu égard à la nécessité d'assurer une coordination rigoureuse entre toutes les composantes du projet et les organismes publics, y compris l'Agence de développement des provinces du Nord, et les opérateurs économiques privés, et en provenance de pays frères et amis, Nous avons décidé de créer un organisme de droit privé, doté de prérogatives de puissance publique, et bénéficiant de tous les avantages de nature à lui permettre de mener, dans les meilleures conditions, toutes les opérations liées à la réalisation de ce grand projet.

Afin d'assurer la célérité nécessaire à la concrétisation de ce projet, que Nous adoptons et entourons de toute Notre sollicitude, Nous donnons Nos instructions au gouvernement de Notre Majesté, pour prendre les dispositions juridiques d'urgence pour la création de cet organisme.

À cet égard, Nous invitons instamment Notre gouvernement à adopter une procédure législative d'urgence, en ce qui concerne la mise en place de l'Agence de développement des provinces du Sud qui Nous sont particulièrement chères, Agence dont Nous avons annoncé la création à l'occasion de Notre visite bénie à la ville de Laâyoune.

Nous tenons fermement à ce que cette Agence soit la meilleure illustration de notre mobilisation nationale, et de l'action que Nous menons sans relâche, pour donner toute sa consistance à Notre conception du développement intégré de ces provinces, et ce, dans le cadre de notre unité nationale, de notre intégrité territoriale et aussi de l'évolution démocratique régionale. Car, en effet, c'est en fonction

de cette vision et de ces principes que nous avons accepté le projet d'accord-cadre onusien, comme base pour la recherche d'une solution politique définitive au conflit artificiel suscité autour de la marocanité de notre Sahara.

Autant cette démarche nationale était en accord avec le soutien croissant dont bénéficie, au niveau international, l'option juste et pacifique onusienne, autant, en revanche, se sont multipliées les positions d'hostilité des adversaires de notre intégrité territoriale, contrariant ouvertement cette orientation onusienne, allant jusqu'à l'adoption de la thèse de la partition, ce qui a mis à nu toutes les arguties par lesquelles on leurrait l'opinion publique internationale, prétendument pour défendre le principe d'auto-détermination.

Ainsi que Nous l'avons affirmé au monde entier, au cours de Notre visite bénie à la ville de Laâyoune, Nous proclamons de nouveau Notre volonté inébranlable de protéger Notre intégrité territoriale, et de ne pas renoncer à un seul pouce de notre territoire. Au même titre, Nous soulignons avec force le rejet catégorique de toute thèse partitionniste, visant à porter atteinte à notre souveraineté et à notre intégrité territoriale sacrée, et ce, en raison de ce qu'elle recèle comme menaces et risques de balkanisation de la région du Maghreb arabe, et de l'ensemble du continent africain.

Néanmoins, le Maroc, puisant dans les valeurs de son patrimoine civilisationnel, et fort de la légitimité de son droit, de la constance de ses positions, de son attachement aux vertus de modération, de sagesse et de circonspection et de sa confiance en l'avenir, a tenu à ne pas s'engager sur la voie de la rupture totale, préférant la relance et la réactivation des institutions de l'Union du Maghreb Arabe.

Nous espérons que la construction de l'Union Maghrébine allait se traduire par l'adhésion scrupuleuse à l'esprit et à la lettre du Traité de Marrakech et en premier lieu, les dispositions relatives au respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de ses membres. Ceci implique que ne soit autorisée aucune activité qui menace la sécurité de l'un quelconque des États ou l'inviolabilité de son régime et qui soit incompatible avec la sauvegarde des intérêts supérieurs de nos États, dans toutes leurs composantes nationales, d'où la nécessité qu'elle implique de transcender tous calculs et autres considérations.

Toutefois, la réalité amère est là pour nous montrer que l'attitude d'ambiguïté sciemment entretenue dissimulait une vérité aujourd'hui ouvertement affichée, à savoir l'émiettement de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et le soutien à l'agression contre le territoire national, au niveau des enclaves du Nord.

Était-il possible à tout autre État membre de l'Union de suivre une autre voie que celle empruntée par le Maroc, si l'on venait à porter atteinte à son intégrité territoriale, à séquestrer et garder en détention un groupe de ses citoyens, au mépris des conventions internationales, des idéaux humains et des valeurs islamiques ?

Nous ne pouvons nous permettre que l'Histoire retienne et dise de nous que tout ce que nous avons fait c'est de mystifier nos peuples en leur donnant l'illusion que nous œuvrons à la concrétisation de leurs aspirations unitaires, alors que certains, par leurs attitudes, ne font que dénaturer et effriter cette unité.

On ne peut donner un contenu concret et dynamique à l'UMA qu'en dépassant les divergences et les antagonismes, en rejetant la conspiration, le démembrement et la lâche défection. Ceci, requiert, plutôt, l'harmonisation des visions, la clarification des objectifs et le respect des constantes, ainsi que la nécessité de faire prévaloir les valeurs de fraternité, de confiance et de solidarité, et de s'imprégner de sagesse et d'esprit unitaire et consensuel.

Pour y parvenir, Nous entendons emprunter une voie progressive et rationnelle dans la mise en valeur de nos potentialités communes. Notre but est de répondre pleinement aux ambitions actuelles et futures de nos générations qui aspirent à la création d'un ensemble homogène, en mesure de relever les défis inhérents au développement et à la formation de groupements internationaux, et de gagner les enjeux stratégiques de l'ordre mondial issu du 11 septembre 2001.

Partant de ce constat, le Maroc restera constamment prêt au dialogue constructif et disposé à œuvrer inlassablement, de concert avec les pays frères, pour édifier l'Union Maghrébine que Nous considérons comme un choix stratégique incontournable.

Cher peuple,

Le monde a connu, au lendemain des événements tragiques de Septembre dernier, une nouvelle donne qui a modifié en profondeur l'ordre mondial et les relations internationales, tant étaient considérables les retombées de ces événements et leur impact sur la stabilité et la sécurité internationales. Nous étions parmi les premiers à dénoncer vigoureusement ces actes terroristes perpétrés contre les États-Unis d'Amérique, pays ami, d'autant que le Maroc est un pays qui s'est imprégné des valeurs de liberté, de démocratie, de paix et de coexistence, bien avant la survenue de ces événements criminels, la chute du mur de Berlin, et l'effondrement des dictatures du parti unique.

Voilà pourquoi le Maroc s'est impliqué spontanément et avec force, dans la lutte contre le terrorisme où qu'il se trouve. À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à la vigilance et à la mobilisation de nos services de sécurité, de nos vaillantes Forces Armées, des éléments de la Gendarmerie Royale et de la Sûreté Nationale. Nous Nous félicitons également du savoir-faire des cadres du Ministère de l'Intérieur qui ont pu déjouer un complot terroriste dirigé de l'étranger, contre des objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.

Autant Nous sommes attaché à ce que le Maroc continue d'être une terre d'ouverture, de rencontre et de confluence des civilisations, autant Nous sommes déterminé à Nous opposer, par la force de la loi, à toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de ce pays paisible. De même que, en raffermissant notre ancrage démocratique et en confortant notre développement, Nous consolidons le tissu social et politique national, dont l'invulnérabilité face à toutes les formes d'extrémisme, de violence ou de terrorisme, Nous réjouit.

Parce que le terrorisme n'a ni religion ni nation, l'action inlassable que Nous menons pour protéger notre pays des causes qui y conduisent et des dangers qui en découlent, s'accompagne du concours efficient, que nous apportons à l'échelle internationale, pour en extirper les racines, dans le cadre d'une approche globale et efficiente.

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine, Nous avons souligné, en inaugurant les grandes conférences régionales et internationales que notre pays a abritées, que l'Islam récuse le terrorisme, précisément parce que c'est une religion de tolérance, de modération, de coexistence et de paix qui consacre et conforte la dignité de l'Homme et son droit de vivre en toute sécurité.

Par ailleurs, la tenue à Agadir du Forum méditerranéen, a fourni une occasion propice aux pays du bassin méditerranéen, pour engager la réflexion sur une approche régionale visant à combattre le terrorisme, et à consolider la paix et la sécurité à travers le monde, en particulier dans la région du Moyen-Orient.

Dans ce contexte, Nous avons été constamment et profondément préoccupé par la situation explosive dans les territoires palestiniens occupés. Ainsi, Nous Nous sommes rendu dans un certain nombre de pays frères dans la région, et avons convoqué le Comité Al-Qods en session extraordinaire.

Parallèlement, Nous avons déployé tous les efforts et entrepris toutes les démarches nécessaires auprès des diverses parties influentes, pour relancer le processus de paix, et assurer le retour inconditionnel à la table des négociations, Notre objectif étant d'inaugurer une ère nouvelle de coopération et de stabilité dans une région éprouvée depuis des décennies par des affrontements douloureux et des tragédies cruelles.

De même, Nous avons pu, de concert avec Nos frères, réunis au Sommet de Beyrouth, apporter Notre soutien à l'option de paix, en adoptant l'initiative de Notre très cher frère, S.A.R. le Prince Abdullah Ibn Abdulaziz, Prince Héritier du Royaume d'Arabie Saoudite. Il s'agit, en effet, d'une initiative qui réaffirme les fondements de la légalité internationale, les résolutions du Conseil de Sécurité, et le droit légitime du peuple palestinien frère, à établir un État national indépendant, viable et ayant, pour capitale, Al-Qods Al-Charif.

Attaché à notre ancrage africain, Nous avons œuvré à l'élargissement des canaux de communication et de dialogue avec les pays africains frères. Ainsi, Nous avons donné Nos instructions au gouvernement de Notre Majesté, pour activer les mécanismes de coopération et d'échange afin d'apporter une contribution efficace au développement et à la stabilité du continent africain.

À cet égard, Nous avons eu le plaisir d'accueillir au Maroc un certain nombre de dirigeants africains, notamment les Présidents des pays de la région du fleuve Mano, États que Nous Nous employons à réconcilier, dans le cadre de démarches que Nous avons entreprises à cet effet.

Parallèlement à la présence efficiente de Notre pays et à sa contribution à l'instauration de la sécurité et la stabilité dans le monde, Nous avons, en visitant les pays frères et amis, ou en accueillant des Chefs d'État, démontré à quel point il Nous importait d'imprimer à nos relations politiques - par ailleurs excellentes - avec ces pays, une portée économique permettant de capitaliser le rayonnement démocratique de notre pays et d'attirer davantage d'investissements, dans le cadre d'une diplomatie économique dynamique.

Au cours de Notre visite réussie aux États-Unis d'Amérique, Nous avons pu, avec Notre Ami, Son Excellence le Président Georges Walker Bush, élargir la portée de notre partenariat stratégique avec ce pays ami. De même que Notre heureuse visite en République Populaire de Chine, a donné une forte impulsion au développement de notre coopération fructueuse avec ce grand pays asiatique.

Dans le même contexte, Nous avons donné Nos directives pour mettre au point un projet d'accord de libre-échange entre quatre États arabo-méditerranéens, liés par des accords d'association avec l'Union Européenne, ainsi que des accords bilatéraux pour la création de telles zones entre ces États, concrétisant ainsi la «Déclaration d'Agadir» qui constitue une étape pratique ouverte à tous les États arabo-méditerranéens. Il s'agit de faire avancer le processus d'intégration régionale et d'asseoir les fondements d'un dialogue fructueux et équilibré, à l'échelle euro-méditerranéenne.

En exécution de nos engagements au titre de la coopération multilatérale, notre pays a abrité ou participé à un certain nombre de conférences internationales portant sur le développement économique durable et les droits de l'Homme.

Certes, le but ultime de notre diplomatie, c'est de faire du Maroc un pays à l'intégrité territoriale parachevée et un acteur efficient dans son environnement régional et international qui illustre concrètement les vertus de la paix, de la coopération et du bon voisinage, dans le cadre du respect mutuel. En revanche, il a, et au même titre que tout autre État, des droits inaliénables et des intérêts vitaux auxquels il ne peut renoncer, et sur lesquels il ne peut transiger, quel qu'en soit le sacrifice. Le premier de ces droits, est la sauvegarde de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume, à l'intérieur de ses frontières authentiques, dans le cadre du respect de la légalité internationale.

Voilà pourquoi Nous avons rejeté l'agression armée du gouvernement espagnol contre l'îlot de Toura qui a toujours fait partie intégrante du territoire national et relevé de la souveraineté du Royaume du Maroc, comme en attestent les faits historiques et géographiques, autant que les instruments juridiques de référence.

Autant Nous sommes attachés au retour à la situation qui prévalait auparavant sur cet îlot marocain, et Nous refusons l'escalade et l'imposition du fait accompli par la force, autant Nous tenons à garantir la paix, la stabilité et le bon voisinage dans la région stratégique de Gibraltar. Aussi, attendons-Nous de l'Espagne qu'elle précise le type de relations qu'elle entend établir avec le Maroc en tenant compte des exigences de l'évolution que connaissent nos deux pays et des enjeux vitaux de leurs relations présentes et futures.

À ce propos, le Maroc n'a eu de cesse, depuis son indépendance, de réclamer la fin de l'occupation par l'Espagne de Sebta, Melilia et les îles avoisinantes, spoliées dans le Nord du Royaume. Il a choisi d'emprunter, à cette fin, la voie de la raison lucide et d'adopter une démarche pacifique et civilisée, illustrée par la proposition sage de Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait Son âme- appelant à instituer une cellule conjointe maroco-espagnole de réflexion, pour trouver une solution au problème de ces zones occupées. Mais, à Notre grand regret, Nous n'avons, à ce jour, pas trouvé une oreille attentive auprès de la partie espagnole, pour régler la situation des enclaves usurpées, devenues des foyers qui saignent notre économie nationale et des bases pour l'émigration clandestine et autres pratiques délictueuses.

Quant aux autres questions litigieuses, - somme toute courantes entre voisins -, le Maroc est disposé à en débattre dès lors qu'elles sont traitées dans le cadre d'une vision prospective et d'un dialogue franc par les deux pays, animés d'une volonté constructive, mais également guidés par la conviction d'une nécessaire

mise en place de projets de co-développement. Tout ceci doit se faire par fidélité à notre patrimoine culturel commun et dans le respect total du traité d'amitié de coopération et de bon voisinage, lesquels nous sont imposés par le poids de l'Histoire, les réalités de la géographie, et les valeurs et les exigences des temps modernes.

Cher peuple,

La célébration de la glorieuse Fête du Trône, est l'occasion de renouveler le pacte sincère par lequel tu t'es engagé auprès de ton Premier Serviteur, dans un esprit de solide attachement et de parfaite symbiose avec le glorieux Trône Alaouite. Elle te permet d'exprimer, comme tu l'as toujours fait, ta fidélité la plus sincère et ton allégeance la plus indéfectible, te mobilisant totalement et en permanence derrière le premier de tes serviteurs qui s'est voué à la protection de la Patrie et de la religion, pour te conduire vers les cimes du progrès et de la prospérité.

Nous saisissons l'occasion de cette heureuse commémoration pour rendre hommage à tous ceux qui, avec hardiesse et détermination, œuvrent à la concrétisation de ces desseins, et à ceux qui veillent à assurer toutes les conditions de sécurité, de quiétude et de stabilité requises, à savoir Nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale, les Forces Auxiliaires, et la Protection Civile.

Nous adressons un hommage particulier à Nos forces stationnées dans Nos provinces du Sud, défendant notre intégrité territoriale et participant, par ailleurs, au maintien de la paix et de la sécurité en différentes parties du monde.

En ce moment privilégié chargé de tant de sentiments et d'émotions, Nous avons besoin, plus que jamais, de Nous remémorer, l'Histoire proche et lointaine de notre pays, et de garder à l'esprit les immenses sacrifices que nos glorieux ancêtres ont consentis. C'est grâce à ces sacrifices que le Maroc a pu préserver son unité et sa liberté, bâtir sa civilisation et sa culture et relever tous les défis auxquels il a dû faire face à travers les âges.

En ce moment de commémoration empreinte de fierté et chargée d'espérances, Nous prions le Tout-Puissant de leur réserver la meilleure et la plus généreuse des rétributions et de combler les martyrs, parmi eux, de son infinie miséricorde et de toute sa commisération. Que Dieu accueille dans Son paradis éternel, le héros de la libération, Notre Vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi, Mohammed V, que Dieu ait Son âme, et le bâtisseur du Maroc moderne, Notre regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Fasse Dieu, Tout-Puissant, que durent éternellement les liens forts et solides qui nous unissent. Puisse-t-Il Nous prêter assistance, guider Nos pas et faire aboutir Nos efforts pour réaliser l'essor et les réformes que nous appelons tous de nos vœux.

«Seigneur, inspire moi de la reconnaissance pour les bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes parents et fais que je pratique le bien qui T'agrée». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix soit sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES NOUVEAUX OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES

TÉTOUAN, 31 JUILLET 2002

Louange à Dieu, Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Fidèles officiers,

Nous sommes fiers de nos Forces Armées Royales et Nous nous réjouissons à chaque sortie d'une nouvelle promotion d'officiers des écoles et instituts de formation des Forces Armées Royales, renforçant ainsi ses capacités à assumer ses responsabilités.

Voilà donc, que se présente aujourd'hui devant Notre Majesté, la nouvelle promotion des lauréats de cette année, en Notre qualité de Chef suprême des Forces Armées Royales pour prêter serment, ce serment qui symbolise la fidélité aux institutions sacrées de la Nation et à notre devise éternelle: «Dieu, la Patrie, le Roi». Mieux encore, ce serment constitue le pacte solide entre les Forces Armées Royales et leur Chef suprême, Amir Al Mouminine.

Vous devez donc être fiers de votre appartenance aux forces de votre pays, à l'histoire millénaire tant par son identité que par sa civilisation, et à la résistance avérée à travers l'histoire, dans la défense de son intégrité et de son unité territoriale, votre pays qui demeurera, grâce à sa foi, à son régime monarchique constitutionnel et démocratique, à l'attachement du peuple au Trône, et à la promptitude de son Armée à défendre les institutions sacrées, une citadelle imprenable, dont le droit ne saurait être bafoué.

Officiers,

Mu par la fierté que nous ressentons à l'endroit de cette promotion, nous avons décidé de la baptiser du nom de Youssef Ibn Tachfine, fondateur de la Dynastie des Almoravides, protecteur de l'unité territoriale et doctrinale du Maroc, et le héros intrépide, cité en exemple pour sa droiture, son courage et son ferme attachement aux valeurs islamiques de tolérance.

Notre souhait est que les membres de cette promotion qui a l'honneur de porter ce nom s'inspirent dans leur comportement de ces valeurs.

Sachez que la fierté de votre Chef suprême à l'égard des Forces Armées Royales et de l'ensemble des Forces de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale et des Forces Auxiliaires, s'explique par la discipline, le sens du sacrifice et la mobilisation constante de ces forces derrière Notre Majesté, pour préserver la sécurité et la stabilité du Maroc, dans une loyauté permanente aux institutions suprêmes que vous avez aujourd'hui la charge de préserver à l'instar de vos prédécesseurs.

Puisse Dieu vous accorder succès dans vos missions et réaliser pour vous ce que nous vous souhaitons, à savoir droiture et dévouement.

J'appelle sur vous la miséricorde et la paix divines.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 49^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

TANGER, 20 AOÛT 2002

Louange à Dieu, La prière et la paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nous commémorons aujourd'hui le glorieux anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, un événement hautement symbolique, tant il incarne les valeurs de patriotisme et de sacrifice ayant présidé au recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance nationales, et à l'édification d'un Maroc libre et prospère dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Aujourd'hui, et dans la conjoncture où nous vivons, il est impératif que nous nous inspirions de l'esprit et du sens profond que recouvre cette commémoration pour faire des prochaines échéances électorales une étape fondamentale dans le processus de consolidation de la démocratie et un atout majeur à même de nous permettre de relever les défis que pose l'environnement régional et international qui nous entoure.

Que le citoyen porte un choix libre et conscient sur ceux qui sont appelés à gérer les affaires publiques en son nom, voilà la règle d'or de toute démocratie.

C'est dire que les élections constituent un véritable test à l'aune duquel se mesure la citoyenneté. En effet, c'est par celle-ci que s'expriment le sens du devoir et des responsabilités ainsi que la volonté de s'impliquer activement et efficacement dans la vie politique, conformément à l'une des règles de base de toute démocratie.

Ainsi que tu le sais, cher peuple, l'élite qui a en charge la gestion de tes affaires se trouve dans les postes de commande soit parce qu'elle a fait l'objet d'une désignation, soit parce qu'elle est issue d'une élection. Les responsables désignés sont choisis selon des normes précises et sont révocables s'ils viennent à faillir à leur mission. En revanche, l'élite émanant d'élections se distingue par les vastes prérogatives qu'elle détient suite à l'élargissement des compétences des conseils représentatifs et par la nécessité d'attendre la fin du mandat de ces élus qui s'étale sur des années avant de pouvoir les récompenser ou les sanctionner.

Si, pour ce qui concerne les hauts responsables que J'ai la charge de nommer à leurs postes, Je suis soucieux de choisir les meilleurs éléments pour les mettre à ta disposition et à ton service, de même, J'attends des électeurs qu'ils s'attachent, eux aussi, à choisir également les meilleurs éléments, ceci afin que les institutions représentatives constituent un solide appui pour les instances exécutives. J'appelle donc tous les citoyens à faire en sorte que les élections soient un moment fort et montrent à quel point les Marocains se sont imprégnés des valeurs de démocratie et de liberté, et des vertus de la modération, de la tolérance et du respect de la loi. Je tiens, à cet égard, à rendre hommage au rôle important que joue la société civile pour consolider et ancrer les valeurs de citoyenneté active et efficiente ; et J'engage, à cette occasion, les différents organes d'information à mobiliser, pour ce noble objectif, tous les moyens dont ils disposent.

L'encadrement et la représentation des citoyens sont au cœur même de la mission constitutionnelle dévolue aux partis politiques. Ces formations sont parvenues à un consensus sur un mode de scrutin destiné essentiellement à faire en sorte que le vote porte sur le choix de programmes, et non de personnes. Avec la réalisation de ce consensus, les prochaines échéances électorales offrent aux partis une occasion en or pour réhabiliter l'action politique dans son acception la plus noble. Elles permettront notamment, de mobiliser les citoyens, d'obtenir leur participation massive et consciente et de favoriser le choix de candidats idoines. Elles susciteront, en outre, une concurrence loyale pour faire émerger une élite qualifiée et compétente et pour faire adopter des programmes concrets, avec des objectifs et des moyens d'action bien définis.

Il en est de même des chambres professionnelles qui sont investies d'une mission identique, en vertu de la Constitution. Elles seront, en effet, assujetties aux mêmes épreuves pour que l'on mesure leur capacité à remplir le rôle économique qui leur incombe en matière d'incitation à l'investissement et à la création de richesses. Ce rôle, si elles l'assument comme il se doit, fera de ces chambres de véritables banques de projets d'investissement régional, et non de simples tremplins électoraux.

Il en va ainsi, également, des syndicats des travailleurs qui sont appelés à s'imprégner d'une nouvelle culture sociale, où la sauvegarde de l'emploi et le renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'entreprise relèvent de l'essence même de la nouvelle citoyenneté. En effet, cet engagement est tout aussi important que la lutte nationale menée par la classe laborieuse contre le colonialisme.

De même que les prochaines échéances, confortées par la nouvelle Charte Communale, auront valeur de test qui permettra de montrer dans quelle mesure on peut susciter l'émergence d'une élite capable de faire des collectivités locales un acteur économique efficient et une base solide pour l'exercice de la démocratie de proximité et la gestion des besoins quotidiens des citoyens.

Quant aux pouvoirs publics qui s'acquittent de la mission qui leur incombe de veiller à la sincérité du scrutin, ce que Nous attendons d'eux, c'est plus qu'une simple neutralité - fut-elle active ou passive - mais plutôt un engagement ferme pour assurer l'application scrupuleuse de la loi et protéger la régularité des élections. À cet égard, et dans le cadre, précisément, de la moralisation du processus électoral, Nous avons tenu à ce que celui-ci soit entouré de toutes les garanties juridiques, judiciaires et administratives nécessaires.

Ainsi, Nous entendons faire de la légitimité démocratique un paramètre pour la conduite à tenir à l'égard des partis politiques, et ce dans le cadre d'un paysage politique sain où toutes les sensibilités politiques nationales puissent se positionner et occuper leur place effective. Ce paysage devrait s'appuyer sur des pôles qui se déclinent clairement et qui fédèrent des courants politiques proches par la cohésion de leurs orientations, un paysage ne laissant aucune place à ceux qui se réclament de la démocratie à seule fin de la confisquer. Car, faut-il le rappeler, il n'y a pas de démocratie pour les non-démocrates.

Ta meilleure garantie, cher peuple, pour l'exercice de tes droits, dans la perspective de ces échéances électorales, réside, encore et toujours, dans le régime monarchique, constitutionnel et démocratique qui est le tien. C'est, en effet, ce système qui te permettra de t'engager dans la compétition électorale, en jouissant pleinement de la stabilité et de la quiétude et en ayant l'assurance que ton identité, dans toute sa richesse et sa diversité, sera préservée. C'est ainsi également que seront protégées ton unité de rite, ton unité nationale, ton intégrité territoriale et tes options fondamentales.

De ce fait, la mobilisation de chacun s'impose comme une nécessité, pour ne pas manquer ce rendez-vous essentiel avec la démocratie. Faute de cela, nous nous trouverions en présence d'institutions tronquées, et même hautement préjudiciables à la démocratie, faisant le nid du désespoir et de la désaffection, attisant l'extrémisme et le maximalisme.

Notre objectif suprême est de consacrer la crédibilité des institutions, confortant du même coup notre démocratie, on en faisant un instrument efficient pour gagner les enjeux du développement. Nous entendons, aussi, en faire un atout majeur qui permettra à notre diplomatie de relever les défis de notre environnement régional et international. En effet, le degré d'épanouissement démocratique d'un État constitue, désormais, un facteur déterminant pour son rayonnement international ; et sa capacité à relever ces défis est devenue tributaire de l'efficacité de son action diplomatique.

Dans ce contexte, la mise à niveau de notre instrument diplomatique s'inscrit dans le prolongement stratégique du processus général de mise à niveau politique, économique, sociale et culturelle, et des options fondamentales dont nous avons décliné les grandes lignes dans Notre dernier Discours du Trône. Le Maroc peut ainsi s'enorgueillir de son image externe, celle d'un pays modéré, tolérant et ouvert à son environnement régional, d'un partenaire crédible, épris de paix et justice, respectueux de la légalité internationale.

C'est, en effet, un pays qui est engagé dans l'édification de son État moderne et démocratique et qui est profondément attaché à sa forte identité, à son indépendance et à sa souveraineté. À cet égard, Nous avons donné Nos Hautes Directives pour que notre diplomatie s'attache à tirer parti, de façon judicieuse et optimale, de l'évolution démocratique que connaît notre pays, et à faire valoir les atouts de son rayonnement spirituel, son patrimoine historique et sa situation géostratégique. Nous l'avons également incitée à s'adapter aux mutations internationales, à contribuer au règlement pacifique des différends, à saisir les opportunités d'échanges et de coopération aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral, à conquérir de nouveaux marchés, drainer les investissements et les nouvelles technologies et façonner un meilleur rayonnement culturel.

Aussi entendons-Nous voir cette action se poursuivre à un rythme soutenu et accéléré, s'étendre et élargir son aire de déploiement. Elle doit s'insérer dans une vision stratégique globale et s'inscrire dans une démarche cohérente, collective et ouverte à tous les nouveaux acteurs des relations internationales, élus nationaux et locaux, opérateurs économiques et organisations non gouvernementales.

Nous avons, à ce propos, donné Nos Hautes Instructions en vue d'assurer la mise à niveau, la modernisation et le redéploiement de notre outil diplomatique. La démarche envisagée pour conduire cette réforme, doit concerner à la fois les structures du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, sa mission d'impulsion, de coordination et de suivi, ainsi que l'action et les méthodes de travail de nos représentations diplomatiques et consulaires.

Une attention particulière doit être accordée au recrutement du personnel diplomatique et à sa formation. Le métier de diplomate n'est pas seulement une vocation, il requiert aujourd'hui un savoir-faire particulier, une culture diversifiée et une réelle aptitude à la négociation internationale.

Telles sont les exigences à remplir pour que notre diplomatie à l'orée du 3^{ème} millénaire soit une diplomatie percutante et offensive, sans être agressive. Le diplomate marocain n'en sera que plus apte à représenter dignement son pays, à en défendre les intérêts supérieurs et à promouvoir ses échanges avec les différents États. Il saura veiller, au mieux, à la sauvegarde des intérêts de nos fidèles sujets résidant à l'étranger, auxquels Nous accordons un intérêt tout particulier, dans le cadre de notre vision de la diplomatie active.

En veillant à rendre Notre diplomatie plus active et davantage entreprenante, rationnelle et persuasive, et en renouvelant ses outils et ses moyens d'action, Nous cherchons, avant tout, à conforter la position internationale privilégiée du Maroc, en tant que partenaire écouté des grandes puissances, défenseur vigilant des intérêts des pays en développement à l'ère de la mondialisation, et en tant que pôle de stabilité et de paix dans son environnement régional et dans le contexte international.

C'est ainsi que Nous aurons valorisé et enrichi le capital diplomatique précieux que Nous ont légué Nos vénérés Grand père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II -que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde-, poursuivant ainsi notre marche sur la voie judicieuse qu'ils Nous ont tracée pour bâtir le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès. Que leurs âmes reposent en paix, comblées de la divine miséricorde.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

JOHANNESBURG, 02 SEPTEMBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

M. le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec joie que Je participe de nouveau au Sommet Mondial sur le Développement durable qui se tient sur cette terre du militantisme qu'est la République d'Afrique du Sud à laquelle nous sommes unis par le combat commun pour la liberté, l'unité et le progrès. Je salue la tenue de ce Sommet dont Je considère qu'elle traduit la prise de conscience de la communauté internationale et son attachement continu au référentiel de la Déclaration de Rio, appelant à un développement durable axé sur l'Homme et sur la protection de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité.

Cependant, les limites des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rio depuis l'adoption de «l'Agenda 21», suscitent des interrogations pressantes sur les défaillances qui ont empêché l'application intégrale de cet Agenda. Le devoir exige que l'on procède d'abord à son propre examen de conscience. Aussi, ai-je cru bon d'aborder les réalisations que le Maroc a accomplies en la matière, dans la limite de ses moyens.

Mon pays s'est employé à relever les défis posés par les effets néfastes des changements climatiques, de la sécheresse et de la désertification, mettant en œuvre, à cet effet, un plan national ambitieux et réaliste fondé sur une approche démocratique et participative et des programmes d'action voués à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Il s'est attaché, parallèlement, à remplir ses engagements internationaux relatifs au développement durable. Ainsi, il a accueilli une série de rencontres internationales, notamment la 7^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui a fait du Protocole de Kyoto, un accord opérationnel.

Toutefois, quelles que soient leur bonne volonté et l'ampleur de leur contribution, le Maroc, comme les autres pays du Sud, demeurent encore aux prises avec les défis du développement durable, faute d'application intégrale des engagements internationaux en la matière.

Etait-il possible de relever ces défis malgré l'insuffisance de la coopération internationale, surtout en matière de financement et dans le domaine du transfert des technologies nouvelles, un transfert qui doit s'opérer, d'une manière rationnelle et compatible avec la préservation de l'environnement?

Qu'a donc fait la communauté internationale pour éradiquer la grande pauvreté qui frappe plus de 25% de l'humanité, et pour assurer aux populations démunies les conditions requises pour une vie dans la dignité?

Les différentes secousses et les violentes crises que le monde a connues ne constituent-elles pas de puissants arguments pour convaincre les plus sceptiques que la réalisation d'un développement durable est l'affaire de tous, et que c'est une responsabilité partagée?

Cette interrogation pressante se mue en un cri du cœur et de la conscience, dès lors qu'il s'agit de l'Afrique qui polarise notre attention, d'autant que notre continent compte le plus grand nombre de foyers de tension, outre les carences économiques et sociales qui l'accablent et les épidémies et autres maladies infectieuses qui l'affligent.

Les États d'Afrique, au même titre que les autres pays en développement, ont besoin que la communauté internationale s'intéresse à leur stabilité et à leur développement. Ils doivent pouvoir compter sur des partenaires engagés qui les aident à s'intégrer dans le système économique mondial.

Toutefois, au nom de la vérité et de l'équité, on ne saurait tout imputer à autrui, car, en effet, il incombe aux pays du Sud de veiller à l'exploitation optimale et judicieuse des ressources humaines et naturelles qu'ils recèlent. Au lieu de les dilapider dans des conflits artificiels, ils devraient les mettre au service de leur développement durable et s'astreindre aux impératifs de la bonne gouvernance. La démocratie doit y être consolidée davantage pour libérer les potentialités individuelles et collectives.

Nous devrions adopter une stratégie collective et globale sur la base d'un partenariat véritable, d'une solidarité effective et d'une proximité efficiente. Nous avons également le devoir d'établir les normes nécessaires pour endiguer la menace des changements climatiques, de la surexploitation des ressources hydriques, sylvestres et halieutiques et des pressions exercées sur les éco-systèmes et la biodiversité.

La prise en charge par la communauté internationale de ses responsabilités pleines et entières en la matière, est assurément de nature à dissiper toutes les craintes. Elle aidera à ressusciter l'optimisme quant à l'émergence d'une citoyenneté universelle, fondée sur une solidarité humaine agissante, dans le cadre d'un partenariat efficient entre les États, la société civile, le secteur privé et les organisations régionales et internationales. À ce propos, nous tenons à rendre hommage à l'Afrique qui a mis au point le NEPAD.

J'ai la certitude qu'un Sommet d'une telle envergure internationale, comptant une participation aussi massive et agissante, se tenant sur le sol de ce pays militant et sous la présidence d'un leader africain sage, Son Excellence le Président Tabo Mbeki, aidera l'humanité à aller de l'avant dans la longue et laborieuse marche vers le développement durable.

Je remercie la République d'Afrique du Sud pour l'hospitalité généreuse qu'elle nous a réservée et pour les efforts qu'elle a consentis pour assurer le succès de cette rencontre. Je tiens aussi à rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies pour l'action qu'elle mène inlassablement pour un monde où règnent la solidarité, l'équilibre, l'équité et la coopération, dans l'intérêt des générations présentes et à venir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE
DE LA 7^{ÈME} LÉGISLATURE**

RABAT, 11 OCTOBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Le saut qualitatif que nous avons réalisé en matière démocratique, à travers l'élection de la nouvelle Chambre des représentants que Nous installons aujourd'hui, Nous inspire une immense fierté qui n'a d'égale que notre dette de profonde reconnaissance et de fidélité sincère à la mémoire du pionnier de cette marche démocratique, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Ce sont des générations entières, présentes et à venir, qui resteront à jamais redevables à Son génie et à Sa sagacité de visionnaire qui l'a conduit à opter pour un régime démocratique, système que Nous Nous sommes attaché, depuis Notre accession au Trône, à conforter par le parachèvement de l'édification de l'État de droit, fort de ses institutions crédibles.

Nous félicitons les députés nouvellement élus ou investis d'une confiance renouvelée, et congratulons en particulier Mesdames les députées, convaincu que Nous sommes, que la réputation de sérieux, de réalisme et d'intégrité qui est celle de la Femme marocaine, aura des effets bénéfiques sur les travaux de la Chambre. Nous aspirons, du reste, à ce que la Femme marocaine bénéficie d'un traitement plus juste et équitable, dans tous les domaines de la vie nationale. Nous voudrions aussi rendre un hommage particulier à Nos fidèles sujets dans les provinces du Sud et à leurs représentants parlementaires. Leur participation massive au vote, avec un taux record de 64%, dépassant la moyenne nationale, ainsi que l'élection de leurs députés, traduisent aussi bien leur foi en la démocratie que Nous avons choisie et qui est la voie idoine pour la gestion de leurs affaires régionales, que leur attachement à la Patrie dans l'unité, la liberté et la dignité.

Nous tenons également à saluer pour leur sens du devoir, tous les citoyens, les organisations et les autorités qui se sont mobilisés pour réaliser cette percée démocratique, et en premier lieu, les cadres des Ministères de l'Intérieur et de la Justice et les magistrats.

Tout en Nous félicitant de cette nouvelle avancée du processus démocratique, que Nous avons entourée de toutes les garanties juridiques et politiques, Nous Nous interrogeons: est-ce que l'objectif recherché était seulement de disposer d'une Chambre des représentants qui soit réellement représentative de toutes les formations politiques ? Assurément non ! Car la démocratie n'est pas une fin en soi, mais plutôt un instrument pour favoriser la participation populaire à la gestion de la chose publique, et pour susciter une mobilisation pour le développement.

La démocratie que Nous appelons de Nos vœux n'atteindra sa plénitude que lorsque Nous viendrons à bout de ses entraves structurelles, en l'occurrence, l'analphabétisme et la pauvreté, tout en renforçant le rôle des partis politiques - à travers l'adoption d'une loi les concernant - et en s'attellant à la moralisation de la vie publique.

Par conséquent, les enjeux économiques et socioculturels sont autrement plus ardues que les défis inhérents à la construction de l'édifice institutionnel, processus dans lequel nous avons, du reste, enregistré d'importants acquis et que Nous entendons consolider, rénover et rationaliser davantage encore.

La réhabilitation de l'institution parlementaire telle que Nous la souhaitons, exige de votre part une action soutenue et inlassable, non seulement pour accomplir, sous la coupole du Parlement, la mission constitutionnelle qui vous est dévolue, mais également pour vous astreindre, dans vos efforts, à une démarche de proximité, qui vous permette d'accéder au Maroc profond et de vous mettre à l'écoute de vos concitoyens. C'est ainsi que vous pourrez vous faire l'écho des préoccupations de la Nation, tout en aidant les citoyens à se faire une idée réaliste de ce qu'il est possible de faire pour y répondre. Telle est la voie à suivre pour vous acquitter de votre mission de relais entre le peuple et l'Exécutif. Ainsi, au-delà de l'appui à apporter au gouvernement, dans le cadre, somme toute étroit, du parlement et des ministères, l'action de la majorité irriguera en profondeur toutes les composantes de la société.

De même, il appartient à toute opposition constructive d'agir comme force de proposition et de se faire l'écho des aspirations sociales, de façon réaliste et rationnelle. Elle se doit, dans la pratique parlementaire, de faire preuve d'imagination et d'innovation et de s'écarter des surenchères puérides et des controverses stériles, car ce ne sont pas ces joutes qui apporteront de l'emploi au chômeur, de l'instruction à l'analphabète ; pas plus qu'elles ne rétabliront dans leurs droits les victimes d'injustices, ni qu'elles préserveront la dignité des démunis.

Aussi, vous incombe-t-il d'imprimer à votre action tout le sérieux et la rigueur nécessaires et de tirer les enseignements qui s'imposent de la campagne électorale qui vous a permis de prendre la mesure des attentes des citoyens. Ceux-ci, en effet, aspirent à ce que l'on trouve des solutions concrètes aux problèmes réels et essentiels qui sont au cœur des préoccupations de chaque citoyen, au lieu de faire de chaque question une priorité. Il s'agit, en fait, de quatre priorités, à savoir, l'emploi productif, le développement économique, l'enseignement utile et le logement décent.

Telles sont, en effet, les vraies préoccupations nationales sur lesquelles il faudrait porter l'essentiel des efforts, en tant que priorités impérieuses.

L'emploi est le premier souci de la famille marocaine. Il représente, en fait, le remède aux maux sociaux, en particulier la pauvreté et la marginalisation qui ne peuvent être éradiquées que par une solidarité sociale effective et agissante, fondée sur un partenariat entre les autorités publiques, les collectivités locales, le secteur privé et le tissu associatif.

Mais nous ne pourrions fournir de l'emploi aux larges franges de notre jeunesse qu'en réalisant le développement économique nécessaire, lequel reste tributaire de l'incitation à l'investissement, oui l'investissement, toujours l'investissement. Je continuerai à œuvrer avec détermination pour en démanteler les entraves, jusqu'à ce que le Maroc devienne, avec l'aide de Dieu, un grand chantier de production, générateur de richesse.

Toutefois, la réalisation de cet objectif passe par le respect des règles de bonne gouvernance de la chose publique, la mise en œuvre rapide et en profondeur, de réformes administratives, judiciaires, fiscales et financières, le développement rural et la mise à niveau des entreprises - en mettant l'accent sur les secteurs où nous disposons d'atouts et bénéficions d'un avantage en termes de compétitivité et de productivité.

Nous insistons, en outre, sur la nécessité d'adopter la loi organique relative à la grève, ainsi qu'un Code de travail moderne, permettant à l'investisseur, autant qu'au travailleur, de connaître, à l'avance, leurs droits et obligations respectifs, et ce dans le cadre d'un contrat social global de solidarité.

Le décollage économique et la création d'emplois productifs ne peuvent se faire sans la mise en œuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation, car malgré les étapes franchies en la matière, le plus difficile reste encore à faire, à savoir la réforme qualitative de la formation, l'éradication de l'analphabétisme, tout en engageant, avec courage, la recherche de nouvelles ressources financières. Il s'agit, en outre, de favoriser l'épanouissement des différentes composantes de la culture nationale, notamment en soutenant l'Institut Royal de la Culture Amazigh, tout en veillant à la préservation de l'identité musulmane du Maroc, à son attachement à l'unité de son rite malékite, et ce avec une totale ouverture sur la modernité, en vue de l'édification de la société du savoir et de la communication.

De même, nous ne saurions préserver au citoyen sa dignité qu'en lui assurant un logement décent et en accélérant la mise en œuvre du programme national de lutte contre l'habitat insalubre et d'éradication des bidonvilles. Ceux-ci constituent, en effet, une menace pour la cohésion et l'équilibre du tissu social et une source de frustration, d'exclusion, de déviation et d'extrémisme.

La réalisation de ces actions prioritaires est certes une tâche ardue, mais nous n'avons d'autre choix que la mobilisation générale pour relever ce défi, renforcer la confiance dans le Maroc d'aujourd'hui et de demain et redonner espoir aux couches défavorisées parmi notre peuple fidèle.

Cela étant, il nous appartient, avant tout, de fructifier au mieux le rayonnement démocratique, internationalement attesté, du Maroc pour en finir définitivement avec le conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale qui demeure notre cause sacrée. Il nous revient, en outre, de conforter la

sécurité et la stabilité dont jouit notre pays, dans le cadre d'un système démocratique qui ne peut produire pleinement son effet que dans le contexte d'un État fort par la primauté de la loi.

Il incombe donc à tout un chacun d'apprécier l'ampleur des responsabilités parlementaires et gouvernementales, et de faire preuve de son attachement aux vertus du dialogue constructif, à l'unanimité sur les constantes et les institutions sacrées et au consensus sur les grands dossiers de la nation. Pour le reste, la loi de la majorité démocratique doit prévaloir, car en tenant trop au consensus, on finit par le vider de sa substance et lui ôter sa raison d'être, l'invoquant comme prétexte pour se dérober au devoir de prendre une décision.

Aujourd'hui, comme demain, ce qui est en jeu au Maroc, ce n'est pas le choix entre des courants politiques, parmi les différentes sensibilités. Il s'agit plutôt de trancher entre la démocratie et l'engagement, d'un côté, et le désordre, le gâchis et le défaitisme de l'autre ; entre la modernité et l'ouverture, d'un côté, et le fanatisme, l'ostracisme et l'isolement de l'autre. En un mot, il s'agit véritablement d'un combat entre le progrès et la régression, dans un monde où les défis et les conflits ne font que se multiplier et où se livre une véritable course contre la montre, rendant ce qui est possible aujourd'hui, impossible demain. Tels sont les véritables enjeux. Le Maroc se doit de les gagner.

Nous implorons Dieu le Très-Haut de nous inspirer, de guider nos pas dans la juste voie, de couronner de succès nos efforts, de raffermir notre volonté et de nous prodiguer son aide et son appui.

«Et dis: Ô mon Seigneur ; fais que j'entre par une entrée de vérité et que je sorte par une sortie de vérité; et accorde moi de Ta part, un pouvoir bénéficiant de Ton secours»». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN SON
HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT RUSSE
M. VLADIMIR POUTINE**

MOSCOU, 15 OCTOBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord dire Ma joie et toute Ma gratitude pour l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu Me réserver, ainsi qu'à la délégation qui M'accompagne, depuis que nous avons foulé le sol de votre grand et prestigieux pays. Je tiens aussi à vous rendre hommage pour les réformes structurelles que vous continuez à conduire avec courage, perspicacité et ingéniosité.

Monsieur le Président,

En ce moment d'exception, il Me vient à l'esprit les relations fécondes et séculaires qui unissent nos deux pays et qui n'ont cessé de se renforcer depuis la proposition faite en 1778 par Mon aïeul, le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah, à l'Impératrice Catherine II, d'adopter une charte d'amitié et de paix entre nos deux pays. En songeant à ce capital historique qui s'est constitué, depuis, dans un climat permanent de paix, de confiance et de respect mutuel, Je tiens à renouveler et réaffirmer avec force l'engagement d'œuvrer de concert avec vous pour donner une nouvelle et vigoureuse impulsion à ces relations.

La déclaration commune sur le partenariat stratégique entre nos deux pays est un véritable programme voué à la concrétisation de notre ambition de développer nos relations politiques, économiques, scientifiques et techniques.

Le Maroc qui est resté, de tout temps, attaché aux valeurs suprêmes de l'Islam prônant la paix, la tolérance, la modération et le respect de l'autre, est fermement engagé à combattre, ensemble avec la communauté internationale, la violence et le terrorisme sous toutes les formes, adoptant pour cela une

approche globale et une action concertée pour l'élimination des causes de tension et de conflits, où qu'elles se trouvent.

Dans ce contexte, le Maroc, préoccupé par l'épreuve qui frappe le peuple palestinien frère, du fait de l'agression et du siège injuste qui lui sont imposés par Israël, s'efforce, surtout en sa qualité de président du Comité Al-Qods, de mettre un terme au cycle de violence et de contre-violence, et de favoriser une reprise des négociations sur la base des résolutions de la légalité internationale.

Je voudrais, à cet égard, saluer l'engagement de votre grand pays, en tant que coparrain du processus de paix, pour que justice soit rendue au peuple palestinien, de sorte qu'il puisse exercer son droit à la création d'un État indépendant ayant, pour capitale, Al-Qods Asharif.

Par ailleurs, la situation qui prévaut actuellement dans la région, si sensible du Moyen-Orient, risque de mettre en péril la paix mondiale, tant qu'Israël ne se sera pas retiré de tous les territoires arabes occupés, et qu'une solution n'aura pas été trouvée à la tragédie du peuple irakien frère.

Je tiens, en outre, à dire combien Je Me réjouis d'avoir constaté, lors de nos entretiens, notre préoccupation commune concernant la dégradation de la situation en Afrique et, partant, la nécessité d'une solidarité internationale agissante, afin de garantir la stabilité, l'intégrité territoriale, l'unité nationale et le développement durable des pays africains.

Monsieur le Président,

Le Maroc, qui a fait le choix stratégique de l'Union du Maghreb Arabe, n'a ménagé aucun effort pour que la construction maghrébine se fasse sur des bases saines et solides. Il réaffirme, à cet effet, sa volonté sincère de poursuivre, avec détermination et ouverture d'esprit, sa totale coopération avec les instances onusiennes, pour trouver, au conflit factice créé autour de nos provinces du Sud, une solution politique qui leur laisse la faculté de gérer démocratiquement leurs affaires régionales, dans le respect de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale.

Monsieur le Président,

Je suis convaincu que les entretiens, riches et denses, que nous avons eus sur toutes les questions d'intérêt pour nos deux pays amis, imprimeront à nos relations un saut qualitatif appréciable.

De même, notre décision de donner à la commission maroco-russe une nouvelle dimension et une importance toute particulière, traduit assurément notre volonté d'ouvrir des perspectives nouvelles et prometteuses pour une coopération riche et fructueuse.

En formant le vœu que cette rencontre donne lieu à l'émergence d'un partenariat stratégique original, fondé sur l'amitié solide, l'entente mutuelle et une coopération efficiente, pour le bien-être et la prospérité de nos deux peuples, Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à notre grand ami, Son Excellence Monsieur Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, ainsi qu'à son honorable épouse, souhaitant pérennité et davantage de vigueur à l'amitié maroco-russe.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU FORUM DES DROITS DES
ENFANTS ET DE LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS
L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN**

MARRAKECH, 22 OCTOBRE 2002

Au nom de Dieu, le Clément et Miséricordieux, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Chers enfants,

Il nous est agréable d'ouvrir ce forum distingué, qui se tient sous notre haut patronage à l'invitation de notre illustre sœur Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, ambassadrice de bonne volonté auprès de l'Unesco, porte-parole des enfants du monde, tout en exprimant nos sincères remerciements à M. Matsuura Koishiro, Directeur général de l'UNESCO, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de bonnes volontés, défenseurs des droits humains, aux experts et délégués des organisations internationales, auxquels nous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour à Marrakech, le cœur du Maroc qui bat pour les valeurs de coexistence et de paix et aspire à être le carrefour des forums internationaux et du dialogue des civilisations.

Mesdames et Messieurs,

Les questions de l'enfance prennent, en ces temps et partout dans le monde, de nouvelles dimensions, dans leurs diverses manifestations et problématiques, en dépit des efforts colossaux et des résultats tangibles obtenus dans l'amélioration de la situation de l'enfant, particulièrement en matière de santé, d'enseignement et d'autres droits fondamentaux.

Dans la région méditerranéenne, de larges catégories d'enfants souffrent, plus que par le passé, du mauvais traitement, de l'exploitation dans toutes ses formes, des affres des guerres et des conflits, tels que ceux qu'endurent les enfants de la Palestine et de l'Irak et qu'ont subis ceux du Kosovo, de l'aggravation des fléaux de la délinquance, des drogues, de la migration et du Sida. Notre rencontre, qui vient aujourd'hui faire basculer du niveau national à l'échelle régionale notre prise de conscience quant à la nécessité de faire face à ces dangers, traduit notre engagement collectif quant à la lutte contre ces maux. L'intérêt que

vous y portez est donc concentré sur l'unification des visions face à ces dangers, la recherche des voies permettant d'y faire face, dans le cadre d'une approche globale de nature à lier l'enfant à son espace vital, concrétisant ainsi, à travers votre rencontre, une démarche civilisée pour traiter, sous un angle plus humain, toutes les problématiques en relation avec la question de la paix et de la stabilité sociales.

L'engagement des États quant à la mise en œuvre de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et des protocoles y afférents, réaffirmé récemment à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfance, ainsi que le soutien des États à toutes les initiatives entreprises dans ce domaine, constituent la meilleure preuve de la volonté inébranlable de la communauté internationale de placer la protection de l'enfance au-dessus de toute autre considération. Votre présence aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, consacre cette même volonté ainsi que la conscience communautaire quant à la nécessité de la soutenir, de contribuer à l'analyse et à l'élaboration de solutions qui aideront à honorer cet engagement et à traduire les résultats des initiatives et des efforts entrepris ces dernières années en données qui puissent aider à enrichir la recherche, à approfondir le dialogue et à s'armer d'objectivité et de globalité dans le façonnement des propositions.

Nous ne pouvons qu'être satisfait de la voie saine sur laquelle vous vous êtes engagés pour la réussite de votre rencontre, que vous avez placée sous le thème «Forum des droits des enfants et de la sécurité humaine dans l'espace euro-méditerranéen», en optant pour une démarche globale fondée, d'une part, sur la confirmation de la relation intime qui existe entre ces fléaux, la sécurité humaine et la protection de l'enfance et, d'autre part, sur le constat que ces maux transcendent les frontières pour aller au-delà des engagements nationaux et toucher l'enfant méditerranéen. Il vous appartient donc de concevoir une vision pratique et objective de traitement à leur appliquer et de mettre en place les mécanismes de suivi et de proposition de programmes, dont la mise en œuvre s'appuie sur le soutien des processus de coopération et leur adaptation à la nature de cette question prioritaire pour tous les États de la région, tout en faisant appel, en renfort à votre action, au soutien des organisations onusiennes et régionales spécialisées.

Mesdames et Messieurs,

Notre confiance et notre optimisme quant au caractère positif des résultats de vos travaux, qui seront assurément à la hauteur des attentes, ne s'en trouvent que confortés par la présence massive à ce forum, marqué par la participation d'éminentes personnalités connues pour leur haute qualification, leur action en matière de défense des valeurs de sécurité, de paix et de droits de l'Homme, ce qui nous conforte dans notre conviction que nous entretiendrons, à l'avenir et dans le cadre de ce forum, un processus de dialogue constructif autour des questions de l'enfance qui, à notre avis, a le plus besoin de la solidarité internationale et un lien des plus intimes avec la stabilité et la sécurité humaine.

Tout en vous souhaitant plein succès dans vos travaux, nous vous réaffirmons que nous serons toujours à l'avant-garde des défenseurs des fruits de ces travaux, dans le souci d'en faire une plate-forme pour un dialogue euro-méditerranéen ininterrompu, de nature à contribuer au renforcement de la sécurité humaine et du rayonnement de la paix afin de pouvoir entamer ce troisième millénaire avec plus de confiance en l'avenir de l'humanité. Puisse Dieu vous assister pour le succès de votre entreprise.

Que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 27^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

RABAT, 06 NOVEMBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 27^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, non seulement parce qu'elle incarne une épopée historique qui nous a permis de récupérer nos chères provinces du Sud, mais également parce qu'elle marque la naissance du Maroc nouveau et constitue, en outre, un trésor inépuisable de hautes vertus patriotiques et une référence riche d'enseignements précieux. C'était cela, du reste, la volonté de son architecte qui l'a conçue, Notre Père vénéré, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Ce que Nous avons tiré du savoir-faire et de la sagesse que Nous avons hérités de Sa Majesté, c'est d'abord la concertation la plus large dans l'action, l'audace et la détermination dans la prise de décisions, la fermeté dans le commandement et l'organisation et l'attachement à la mobilisation populaire générale en faveur de toutes les questions nationales.

Telle est la voie que Nous suivons depuis Notre accession au Trône, faisant du développement économique et de la solidarité sociale le point de départ d'une nouvelle marche par laquelle Nous entendons consolider Notre projet de société démocratique et moderniste. En effet, ce projet constitue pour Nous une option irréversible, de laquelle rien ne peut Nous détourner et dont le but ultime est l'édification du Maroc de l'avenir, le Maroc de la stabilité et du progrès, fidèle à son identité civilisationnelle, ouvert sur son temps et agissant dans son environnement régional et international.

Aussi, avons-Nous le devoir de rester attachés à l'esprit de patriotisme sincère que Notre Vénéré Père -que Dieu ait Son âme- assimilait à une sorte d'idolâtrie. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à tous les valeureux fils du Maroc qui ont fait preuve de cet esprit, transcendant les considérations subjectives

et conjoncturelles, soucieux, en permanence, de l'intérêt suprême de la nation, se mobilisant derrière le Trône qui conduit la marche de la libération, de l'unité, de la démocratie et du développement.

En effet, la Marche Verte n'avait pas uniquement pour objectif la récupération du territoire national usurpé, mais également la libération du citoyen marocain du Sud du joug du colonialisme.

À cet égard, l'État a consenti, tout au long de ces trois dernières décennies, des efforts considérables qui ont permis d'accomplir des réalisations impressionnantes dans tous les domaines de développement économique, social et culturel, et en matière d'infrastructure, réalisations grâce auxquelles ces provinces occupent désormais une place de choix dans le processus de relance et de développement global que connaît le Maroc.

Nous avons tenu, au cours de Nos visites successives dans ces provinces, à renouveler le pacte qui Nous lie à Nos fidèles sujets, à Nous enquérir sur place de leur situation et à donner le coup d'envoi de nombreux projets destinés à mettre en valeur les atouts humains et naturels si prometteurs de cette région.

C'est dans cette perspective que Nous avons créé l'Agence de Développement des Provinces du Sud. Celle-ci a élaboré un plan de développement intégré, comportant une série de projets ambitieux devant répondre aux aspirations réalistes de leur jeunesse, en particulier celle d'accéder à un emploi productif et à une vie digne.

La réalisation de ces objectifs passe par la mise en œuvre de nombreux programmes d'investissement, couvrant tous les secteurs d'activité, notamment ceux visant à assurer des logements décentes, à généraliser l'approvisionnement en eau potable et l'électrification, à construire des routes, à aménager des zones industrielles et des sites pour le tourisme balnéaire et écologique, à créer les infrastructures nécessaires pour promouvoir les pêches maritimes, en particulier la pêche côtière, et à agrandir les principaux ports de la région.

Nous ordonnons donc la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence, aux fins d'adoption et de lancement de ces projets dans les plus brefs délais, réaffirmant, à cette occasion, le souci qui Nous a constamment animé de faire de ces provinces un pôle d'investissement et un modèle de développement régional.

Outre ces efforts, Nous avons assuré à Nos fidèles sujets de ces provinces, un bienfait précieux et inestimable, à savoir la liberté qui leur permet de mener une vie libre et digne sous l'aile protectrice de leur mère-patrie qui leur garantit la sécurité et la stabilité. À ce propos, Nous tenons à rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale et aux Forces Auxiliaires, opérant dans ces provinces, pour leur loyauté indéfectible, leur mobilisation permanente et leur dévouement constant.

Cher peuple,

Notre unanimité nationale en faveur de l'option démocratique régionale et les progrès, universellement reconnus, que nous avons réalisés en la matière, nous ont valu une adhésion accrue de la communauté internationale à la pertinence de notre position tendant à trouver une solution politique au conflit artificiel

suscité autour de la récupération de notre Sahara, et ce dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, solution rendant le projet de référendum tel que prévu dans le plan de règlement onusien caduc, car inapplicable.

Cette vérité, clairement apparue à travers la dernière résolution adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU à ce sujet, a été confortée par l'afflux croissant de ceux qui ont regagné le Royaume, en réponse à l'appel «la Patrie est clémente et miséricordieuse», laquelle continue, d'ailleurs, à accueillir à bras ouverts ceux de ses fils qui ont brisé les chaînes de la séquestration et de l'asservissement. Elle se réjouit vivement de leur retour en son sein, tout comme elle s'emploie à délivrer ceux qui sont encore les otages de la captivité, au mépris de toutes les conventions internationales et des valeurs humaines.

Notre vœu suprême demeure que tous les Marocains puissent jouir de la liberté et de la dignité, tout en s'acquittant pleinement de leurs devoirs civiques et de l'obligation qui en découle d'apporter une contribution positive au développement de leur pays. Il leur appartient de se montrer confiants en son présent et son avenir, s'inspirant, en permanence, de l'esprit de la Marche Verte, qui a eu pour seules armes la foi et le Coran. Il est de bon augure que la commémoration de cette Marche coïncide avec l'avènement du mois sacré du Ramadan, mois de la révélation du Saint Coran. Fasse Dieu Tout-Puissant que tu l'accueilles, cher peuple, sous les meilleurs auspices, dans la joie et le bonheur et avec la satisfaction du devoir bien accompli et de la mission réussie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

RABAT, 07 NOVEMBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Nous voilà donc aujourd'hui, procédant à la nomination d'un nouveau Gouvernement, et dotant ainsi Notre pays d'un Exécutif qui, espérons-Nous, gagnera le pari de la bonne gouvernance, fondée sur la légitimité démocratique alliée à l'efficacité économique, deux volets qui constituent la pierre angulaire pour le parachèvement de l'édification du Maroc du développement, du progrès, de la justice et de la cohésion sociale.

Nous félicitons Notre Premier Ministre et toutes les composantes du gouvernement, d'avoir remporté la première manche, celle de la formation du gouvernement. Nous attendons de vous que vous soyez une équipe unie, mobilisée autour d'un programme d'action qui réponde aux attentes économiques et sociales que nous avons tous relevées chez le citoyen et dont Nous avons défini les quatre priorités.

Ces priorités, la Déclaration gouvernementale devant le Parlement, devra les traduire en réformes profondes et rapidement réalisables, dans tous les domaines.

Pour y parvenir, il vous appartient de faire preuve de solidarité, de vous résoudre à prendre des décisions difficiles et de ne pas succomber à la tentation des solutions simplistes. Vous vous devez, en toute circonstance et dans chacune de vos actions, de garder à l'esprit que, quelle que soit la diversité de vos obédiences politiques, ce qui compte, avant tout, c'est notre Patrie, le Maroc. Il incombe donc à la majorité homogène, autant qu'à l'opposition constructive, d'engager des efforts concertés pour relever les défis, tant internes qu'externes, qui se posent au pays. À cet effet, il est nécessaire d'asseoir la pratique démocratique sur les vertus de l'écoute et de la proximité, de la communication et du dialogue constructif, et sur une coopération féconde avec tous les acteurs de la vie nationale.

Nous tenons à exprimer Notre grande confiance dans le nouveau gouvernement. Soyez assurés que vous trouverez auprès de Notre Majesté, le guide avisé, le conseiller attentif, l'arbitre impartial et l'appui solide sur lequel vous pourrez compter pour assumer les importantes responsabilités dont vous avez la charge. Puisse le Tout-Puissant vous prêter assistance pour que vous vous en acquittiez avec la loyauté, la fidélité et le dévouement requis, et que vous confirmiez ainsi tout le bien dont vous créditent le peuple marocain et son premier Serviteur.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INFORMATION

RABAT, 15 NOVEMBRE 2002

Paix et Salut sur Notre Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, plus que la célébration d'un métier ou d'une profession, il s'agit d'un hommage dû et rendu à un acteur essentiel de la vie publique nationale et à un partenaire incontournable de l'édification de la démocratie dans notre pays. Nous avons tenu à marquer par ce message la journée nationale de l'information pour tous les symboles qu'elle représente et les valeurs qu'elle véhicule.

Ces valeurs sont d'abord celles de la liberté et de la responsabilité. Liberté, car il ne pourrait y avoir d'essor et de développement pour l'avènement d'une presse de qualité sans l'exercice de la liberté d'expression. Responsabilité, parce qu'il ne saurait y avoir de reconnaissance de la nécessaire crédibilité des médias du véritable rôle qui leur échoit dans notre vie publique sans que cette liberté soit exercée dans la responsabilité. Aujourd'hui bien plus que par le passé, les mots sont des armes, et les batailles les plus dures sont celles qui ont pour enjeux les opinions. Liberté et responsabilité sont ainsi les deux piliers de votre sacerdoce. Puissiez-vous les exercer avec courage, sagesse et objectivité, armés de la vertu première, celle du discernement.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays a résolument fait le choix de la pluralité politique dans le cadre d'une société démocratique. Ce choix se fonde sur la mise en place d'un système et d'institutions qui se doivent d'être régis par la règle démocratique, sur la qualification de l'initiative nationale en vue de lui assurer, dans tous les domaines, les meilleures chances de performance dans un contexte de concurrence et de compétitions effrénées, et la mise en place d'un État de droit où l'esprit et la lettre de la loi sont opposables à tous et partout, dans les mêmes conditions. Il s'agit là, Mesdames et Messieurs, d'un choix que nous assumons. Ceci a un prix, celui lié aux nécessités de la coexistence dans l'intelligence, de l'unité dans la différence

et du respect des équilibres entre les droits de l'individu et ceux de la communauté. Tout un chacun parmi nos concitoyens se doit de s'approprier les éléments de cette culture de la pratique démocratique que nous bâtissons ensemble. En tant que professionnels des médias, vous assumez une responsabilité historique dans ce projet. Cette responsabilité est également celle de l'État et de l'ensemble des acteurs de la vie publique.

Mesdames et Messieurs,

Par sa diversité et la multiplicité de ses titres, notre presse démontre une vigueur toujours renouvelée. Et nous devons tous nous en féliciter. Cependant, et par comparaison à d'autres nations, nous devons également reconnaître que le chemin est encore long avant que nous puissions réellement atteindre les niveaux de diffusion et de présence auprès de l'utilisateur auxquels notre pays est en droit d'aspirer. Il est également vrai que notre paysage médiatique national ne saurait relever les défis du nouveau millénaire, ceux qu'impose la globalisation de l'offre des médias et la généralisation graduelle de l'accès aux ressources de la société de l'information et de la communication, sans une refonte de ses modes de fonctionnement, et sans qu'il soit doté des dispositifs juridiques, des outils et des ressources nécessaires pour ce faire. C'est dans cet esprit que Nous avons apposé il y a quelques semaines, Notre Sceau sur le Dahir Royal portant création de la « Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ».

Cette mesure, qui s'est accompagnée de l'abrogation du monopole de l'État sur le secteur, est le prélude d'une réforme profonde de notre paysage audiovisuel national. Au niveau de la presse écrite, même si l'essentiel de l'initiative est du ressort du secteur privé, il n'en demeure pas moins que l'intervention de l'État en termes de soutien et d'appui est toujours nécessaire. Aussi, Nous demandons à Notre gouvernement, d'engager, dans les meilleurs délais et en concertation avec les organisations professionnelles du secteur, une réflexion autour des mesures susceptibles d'amener notre presse à un stade de développement et de professionnalisme qui puisse l'outiller à jouer pleinement le rôle qui lui revient dans l'édification de la société démocratique. Cette réflexion devrait notamment porter sur une réactualisation du dispositif d'aide de l'État à la presse, l'encouragement et l'incitation à l'investissement dans le secteur, ainsi que les voies à prospecter en vue de favoriser l'émergence d'une presse régionale de qualité.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons grand espoir qu'à travers la conjugaison des talents et des efforts de tous, et à travers une réelle prise de conscience quant au rôle et à la place qui reviennent aux médias dans l'animation de la vie démocratique nationale, notre paysage médiatique national puisse rapidement accéder au niveau de développement auquel notre pays a droit. Nous savons que notre pays recèle d'immenses talents dans ce domaine. Afin que les efforts individuels et collectifs soient connus et reconnus, et que l'ensemble de la profession puisse être honoré, Nous avons décidé qu'à l'occasion de la célébration annuelle de cette journée, soit attribué dès novembre 2003, une distinction nationale annuelle qui portera le titre de « Grand Prix National de la Presse ». Nous demandons à Notre Gouvernement de préparer, en concertation avec les associations professionnelles des médias, un projet de règlement de ce Grand Prix. Cette distinction s'appliquera à chacune des composantes sectorielles du paysage médiatique national et sera attribuée par un jury composé de professionnels qui jugent les œuvres de leurs pairs.

Cette initiative traduit toute la considération que Nous portons à l'ensemble des opérateurs médiatiques. Nous avons tenu à ce que la célébration de la Journée Nationale de l'Information qui coïncide avec la commémoration de la disparition de Notre vénéré Grand Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V – que Dieu ait son âme-, soit aussi l'occasion de s'inspirer de la voie émancipatrice qu'il avait tracée à travers la promulgation du code des libertés publiques de 1958 et notamment la loi sur la presse.

En œuvrant pour le renouvellement de ce code, Nous avons une pensée émue pour les efforts que Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu l'accueille dans Sa Sainte Miséricorde- a déployés pour consacrer la liberté de l'information. Nous tenons, à cette occasion, à réaffirmer Notre ferme volonté de consolider cette liberté, et préserver la pluralité de l'information et d'assurer la modernisation du secteur, qui représente un des piliers de notre projet de société démocratique moderniste.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DE LA CÉRÉMONIE DE NOMINATION ET
D'INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU
CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME
(CCDH) ET DU WALI DE DIWAN AL MADHALIM**

RABAT, 10 DÉCEMBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ces Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

En installant le Diwan Al-Madhalim et le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, Notre propos n'est pas seulement de renforcer les institutions chargées d'assister Notre Majesté à assurer la protection des libertés des citoyens, mais Nous entendons aussi doter notre pays d'institutions qui devront épier les dysfonctionnements, épinglez d'éventuelles violations de leurs droits et contribuer par leurs propositions pratiques, à la réforme législative, judiciaire et administrative.

Si le Conseil, dans sa structure initiale, s'est essentiellement attaché à régler les questions restées en suspens, en matière de Droits de l'Homme, en revanche, dans sa composition actuelle il se trouve résolument vers le Maroc de l'avenir, celui de la consécration définitive des Droits de l'Homme.

C'est pourquoi Nous avons veillé, lors du changement de la composition du Conseil et du choix du premier groupe des membres devant y siéger, à ce que ceux-ci fassent preuve d'objectivité d'attachement sincère aux Droits de l'Homme, et à ce qu'ils aient apporté une contribution majeure à la consolidation de ces droits.

Nous tenons, à cette occasion, à rendre hommage à toutes les instances et les personnes qui ont adhéré avec sincérité et enthousiasme à Nos orientations en la matière. Nous affirmons, par ailleurs, que le Conseil restera ouvert à tous les acteurs qui se seront montrés disposés à s'inscrire dans la dynamique de la réforme et du parachèvement de l'État de droit.

Nous avons choisi, pour la présidence du Conseil, Monsieur Omar Azzimane dont Nous savons qu'il possède les qualités requises pour assumer cette charge. De même, Nous avons nommé au poste de Secrétaire Général du Conseil, Monsieur Driss Benzekri qui a le profil nécessaire pour remplir cette mission.

Nous attendons du Conseil dans toutes ses composantes, qu'il engage une action concertée et sincère, capable de conforter et de renforcer les réalisations que cette institution a inscrites au palmarès de ses acquis, depuis sa création par Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Toutefois, en parlant d'acquis, et tout en appréciant à leur juste valeur les progrès considérables enregistrés au Maroc, et reconnus à l'intérieur et à l'extérieur du pays au cours de cette dernière décennie, Nous ne devons pas, pour autant, perdre de vue le fait que la démocratie est une lutte permanente et un combat de tous les jours, que c'est un chemin long, très long, voire sans fin. Nous devons donc nous atteler à ce qui reste encore à faire, autant que nous nous sommes investis dans ce qui a été fait.

En effet, ces réalisations constituent aujourd'hui un capital civilisationnel, sur lequel se fonde une expérience marocaine originale en matière de promotion des Droits de l'Homme. Ceci apparaît tant au niveau de la démarche adoptée pour le règlement de la question des détenus politiques et des exilés, qu'au niveau des mesures préventives qui ont été prises pour prémunir notre pays contre toute atteinte aux droits humains. En outre, l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans le système d'éducation et de formation relève de la même démarche.

Voilà pourquoi le Maroc est cité désormais en exemple, pour ce qui concerne le traitement des questions liées aux droits humains, dans leur aspect le plus sensible, le plus ardu et le plus complexe, et le règlement des dossiers épineux y afférents, dans un cadre garantissant le droit, l'équité et la réparation du préjudice.

Il appartient à votre Conseil de s'employer à mettre au point une approche sage et réaliste pour la protection des droits, et de se muer en un vaste espace d'interaction positive entre les sociétés politique et civile et les pouvoirs publics. Sa mission est de Nous aider, par ses avis consultatifs puisés dans les vertus du dialogue et de la probité, à faire triompher le droit et l'équité et à ouvrir une nouvelle page, laissant à toutes les potentialités la latitude de s'associer à l'édification d'un Maroc démocratique.

Eu égard au poids croissant des Droits de l'Homme dans les relations internationales, Nous appelons le Conseil, en collaboration avec les organes consultatifs similaires dont le Maroc assume la présidence au niveau international, à s'occuper des droits de Nos fidèles sujets qui sont séquestrés à Tindouf au mépris de toutes les conventions internationales. Nous l'engageons aussi à œuvrer en coordination avec les instances similaires, pour la préservation de la dignité des Marocains résidant à l'étranger.

Dans le cadre de la concrétisation de Notre concept de l'autorité, Nous avons créé le Diwan Al Madhalim, pour que, à son tour, il traduise Notre volonté de renforcer la synergie entre ladite autorité et le citoyen, dans le respect total des règles garantissant la primauté de la loi et de l'équité. À cet égard, Nous tenons à saluer les efforts déployés par Notre ancien Premier Ministre, Monsieur Abderrahmane Youssoufi, et qui ont conduit à l'émergence de cette institution.

Nous avons nommé Moulay Slimane Alaoui en qualité de Wali Al Madhalim, eu égard à ses compétences qui l'habilitent pleinement à remplir cette mission. Nous l'exhortons à ne ménager aucun effort, pour mettre en place cette institution dans les meilleurs délais, en s'entourant de collaborateurs qualifiés, aptes à examiner en toute équité les doléances dont elle vient à être saisie. Il pourra, à cet égard, compter sur l'appui de toutes les autorités, dont, au premier chef, Notre Premier Ministre et tous les membres de Notre Gouvernement.

Nous attendons de vous d'être les meilleurs acteurs qui œuvrent pour la protection des Droits de l'Homme et la propagation de la culture et de la pratique de ces droits, dans le cadre d'un processus long et laborieux, mais néanmoins soutenu par Notre ferme volonté de le conduire jusqu'à la réalisation de ses nobles desseins, à savoir, la protection des droits, la consolidation de la justice et de l'équité, la prise de conscience des devoirs inhérents à la citoyenneté et l'ouverture d'un espace plus large à la participation démocratique.

Pour que se concrétise Notre aspiration de voir la jeunesse marocaine s'investir massivement dans la réalisation de Notre projet de société démocratique moderniste, Nous avons décidé d'abaisser l'âge de vote à 18 ans, et Nous invitons le gouvernement à prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

Nous sommes convaincu que Notre jeunesse, dont Nous partageons les préoccupations, tout comme Nous essayons de répondre à ses aspirations, assumera cette mission avec l'idéalisme et l'enthousiasme qui lui sont connus. Elle donnera, Nous en sommes persuadé, une puissante impulsion à la citoyenneté responsable et apportera du sang nouveau à la pratique démocratique dont vous trouverez que Notre Majesté est et restera encore et toujours le premier des protecteurs.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 4^{ÈME} FORUM GLOBAL SUR LA RÉINVENTION DU RÔLE DE L'ÉTAT

MARRAKECH, 11 DÉCEMBRE 2002

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc se réjouit d'accueillir à Marrakech les travaux de la 4^{ème} édition du Forum Global sur la réinvention du rôle de l'État, après Washington en 1999, Brasilia en 2000 et Naples en 2001, qui est consacrée à la réflexion sur des questions stratégiques pour l'avenir de l'humanité.

En souhaitant aux honorables participants la bienvenue dans notre pays, qui a toujours été et demeure une terre d'hospitalité, de tolérance et d'ouverture, Nous voudrions exprimer notre foi profonde et notre entière adhésion aux idées et aux objectifs, qui ont conduit les promoteurs du Forum Global à initier ce type de rencontres internationales depuis 1999.

Est-il besoin de rappeler, en effet, les défis majeurs auxquels les peuples et les États du monde sont confrontés? Est-il nécessaire de s'appesantir sur les grandes mutations qui ont changé la face de la planète à l'aube du 3^{ème} millénaire ? Ces nouvelles réalités imposent aux gouvernements de réfléchir sur d'autres types de gouvernances interne et internationale.

Le monde, aujourd'hui, est confronté à de graves fractures et à de dangereux déséquilibres, malgré les immenses progrès accomplis sur les terrains notamment, du développement, du savoir, de la technologie, de l'économie ou de la communication.

La plus dangereuse des fractures est celle que représente la violence qui secoue la planète et divise l'humanité. La fin de la guerre froide n'a pas fait taire les armes et n'a pas enterré les vieux démons de la guerre. Aux conflits traditionnels se sont ajoutées en effet de nouvelles formes de guerres ouvertes ou larvées, de conflits ethniques, de guerres civiles, de terrorisme, qui se nourrissent de motifs qu'on croyait

révolus, tirés des différences ethniques, de soi-disant chocs de civilisations ou de prosélytismes religieux abusifs.

Une autre fracture mondiale est constituée par l'immense écart entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud et par le développement inégal de la planète. Cette fracture économique entre le monde riche et le monde pauvre est aggravée par l'immense déséquilibre démographique, qui étend dans les Pays sous-développés le territoire de la pauvreté et de l'exclusion, alimente le sentiment d'injustice et d'insolidarité et accélère les courants d'immigrations qui traversent la planète. Les écarts technologiques qui continuent à s'accroître creusent davantage la fracture et nourrissent la spirale des déséquilibres économiques et sociaux.

La planète est aussi sujette à une autre fracture, qui touche l'intégrité du milieu naturel. La conscience internationale autour des graves dangers qui menacent l'environnement se développe avec lenteur. De nombreux intérêts subjectifs et d'enjeux mondiaux continuent à faire obstacle à la mise en œuvre des mesures qu'appelle une gestion intelligente et durable de l'équilibre naturel, dans l'intérêt bien compris des générations actuelles et futures

Face à ces grands défis, le monde de ce début du 3^{ème} millénaire affiche des formes inédites et subit des transformations profondes. Les formes d'États du siècle qui vient de s'achever, les enjeux stratégiques, les espaces économiques ou les mouvements du commerce et des capitaux, ne sont plus ce qu'ils étaient encore à la veille du 21^{ème} siècle.

Le transnational a supplanté le national; le marché mondial a succédé aux zones traditionnelles de commerce régional, les frontières douanières ne résistent plus aux mouvements planétaires des capitaux et des marchandises, les méga-entreprises, les fusions transnationales des grands groupes ont transformé la physionomie de l'économie mondiale. La mondialisation impose aux États de nouveaux rythmes, aux entreprises des degrés élevés de compétitivité, aux peuples de nouveaux challenges, aux plus défavorisés de la planète des horizons plus sombres.

À l'ombre de ces grands bouleversements, la situation des Pays sous-développés prend des formes alarmantes. Confrontés à de graves défis, imposés par le nouvel ordre interne et international, les États du Tiers-Monde doivent surmonter des défis de moins en moins à leur portée.

Sujets à de graves problèmes internes, de poussée démographique structurelle, de sous-développement économique, social et culturel, de surendettement, d'instabilité politique, de paupérisation, ils doivent affronter à l'échelon international les nouveaux termes de plus en plus défavorables des échanges, de la compétitivité et de l'accessibilité aux marchés et à la technologie.

La réalité du monde d'aujourd'hui n'est pas faite, fort heureusement, que de fractures, de déséquilibres et de désespoirs. Elle est aussi faite de progrès considérables. Entre autres, ceux des technologies de la communication qui ont rapproché la planète et domestiqué le temps et l'espace; ceux de la médecine qui ont permis d'allonger le cycle de la vie et de vaincre la souffrance. Elle est aussi faite d'espoirs, ceux que permettent les élans de générosité, les aides au développement, les mouvements de soutien et de lutte contre la précarité, les initiatives de rapprochement entre les peuples et les civilisations ou les réseaux de

solidarité internationale. Ils sont le fait de plusieurs États et Organisations et d'un nombre considérable d'ONG et d'Associations spécialisées ou caritatives présentes partout dans le monde pour combattre la souffrance, la violence, l'exclusion, la maladie ou la pauvreté.

Il n'est pas besoin de rappeler qu'il faut réinventer l'État, comme nous y invitent les réflexions du Forum Global, mettre en œuvre de nouvelles formes de gouvernance pour nous adapter aux conditions de notre temps.

Les éditions précédentes du Forum Global tenues aux États-Unis, au Brésil et en Italie ont édifié les promoteurs de ce dialogue et les participants sur la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux modes de gouvernance, sur le renforcement de l'État démocratique comme moyen incontournable de gouvernance au 21^{ème} siècle, ou encore sur la mobilisation des nouvelles technologies au service de la démocratie et du développement.

Le 4^{ème} Forum Global a choisi avec pertinence le thème «Citoyens, entreprises et États: dialogues et partenariats pour la promotion de la démocratie et du développement».

Ce thème est indiscutablement au cœur de la réflexion sur les nouvelles formes de l'État, sur les nouvelles formes de gouvernance. Il n'est pas nécessaire de revenir sur les mutations de l'État moderne, sur les transformations qu'il a subies et qu'il continuera à connaître à l'ombre de l'évolution interne et internationale. Une littérature abondante a, depuis quelques décennies, convaincu sur la nécessité du «moins d'État» et du «mieux d'État», et sur l'impératif, aujourd'hui largement entendu à l'échelon mondial, de l'abandon par les États de larges territoires à l'initiative privée, voire à la société civile, et du repli stratégique sur les fonctions régaliennes et les missions de régulation économique et sociale.

Dans un mouvement inversement proportionnel, les nouveaux acteurs que sont les entreprises imposent aujourd'hui leur puissance économique, technologique ou capitaliste à l'échelle nationale et mondiale.

Enfin, est-il besoin de dire que la gouvernance moderne ne se conçoit plus sans dialogue et sans implication étroite des citoyens?

La gouvernance contemporaine n'est pas concevable en effet sans démocratie, le progrès économique et social sans participation, le développement sans liberté et sans respect des droits humains.

Si chacun de ces acteurs - l'État, l'entreprise et la société civile - a un rôle important à tenir dans la société du futur, c'est de la façon dont ces rôles seront compris, joués et surtout intégrés, que dépendra l'efficacité de la nouvelle gouvernance, dans les domaines de la démocratie, du développement économique et du progrès social.

Les organisateurs du 4^{ème} Forum Global, en nous invitant à cette réflexion, ont certainement bien conscience: - d'une part, de l'impossibilité de faire l'économie de ce partenariat triangulaire, sans hypothéquer l'avenir des peuples; - d'autre part, du gisement d'opportunités et de valeurs que peut produire une gouvernance fondée sur le dialogue et le partenariat entre l'État, les entreprises et les citoyens, comme incubateurs de la démocratie et du développement.

Le dialogue «État, entreprises, citoyens» devrait, à l'échelon mondial, fournir un nouveau souffle, inspirer des alternatives et déboucher sur des voies et moyens nouveaux devant conduire à un monde plus juste, plus solidaire, à une humanité plus soudée, à une planète mieux protégée.

Comment arrêter le cycle de la violence, éteindre les conflits, réconcilier les civilisations, respecter les différences raciales, religieuses ou linguistiques, réduire les fractures économiques et sociales, éliminer la pauvreté et l'ignorance, combattre les exclusions, le terrorisme, la criminalité, réaliser une mondialisation à visage humain, protéger la nature et garantir le développement durable...? Il est désormais largement admis que ce type de questions stratégiques ne peut plus continuer à être le monopole des États à l'échelon régional ou mondial. Il ne sied plus en effet, de confiner les entreprises dans le seul territoire de l'économie, sachant la corrélation étroite qui existe entre l'économique, le politique, le social, le culturel, voire le culturel. Les sociétés civiles ont, pour leur part, plus que jamais, leur mot à dire et leur rôle à jouer pour contribuer au triomphe des idéaux de paix, de justice et de solidarité mondiale.

Le Maroc, fidèle à une longue tradition historique, faite d'attachement à ses valeurs authentiques profondes et d'ouverture permanente sur le monde, suit avec intérêt et s'inspire des idées et des courants qui traversent la planète.

Confronté aux mêmes défis, relevant les mêmes challenges que la plupart des pays de même niveau, il aspire à emprunter les meilleures voies qui assurent la liberté, la dignité et les Droits de l'Homme, qui garantissent l'exercice de la démocratie et de la participation, qui favorisent le développement et qui répandent la paix et la solidarité.

Dans notre pays, sur le modèle de beaucoup d'autres nations, Nous avons, avec conscience et détermination, entamé le redéploiement de l'État, renforcé la démocratie, promu la décentralisation, engagé la libéralisation de l'économie, privilégié les approches participatives, libéré les initiatives associatives, encouragé les partenariats public-privé et public-société civile. Beaucoup de chemin reste encore à faire pour épuiser les gisements d'opportunités politiques, démocratiques, économiques et sociales qu'offrent ces nouvelles formes de gouvernance.

Le Forum de Marrakech nous fournira certainement l'occasion de partager nos expériences dans ce domaine avec celles des pays et des organisations représentées. Il nous permettra aussi d'explorer des voies alternatives et, peut-être, de déboucher sur des solutions innovantes. L'importance et la qualité des délégations présentes à ce 4^{ème} Forum Global à Marrakech permettront, J'en suis persuadé, d'assurer la réussite à ses travaux et d'enrichir la réflexion sur les questions stratégiques qui y seront débattues, au mieux des intérêts et de l'avenir de nos États et de nos peuples.

En vous renouvelant Nos vœux de bienvenue et en exprimant aux organisateurs Nos marques de profonde considération, Nous souhaitons plein succès à vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA PLACE MOHAMMED V À PARIS

PARIS, 20 DÉCEMBRE 2002

Louanges à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Chère Madame,

Monsieur le Maire de Paris,

Excellences, honorables élus,

Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc et la République Française ont souvent signé du sceau de l'exception leur histoire contemporaine. Vous venez, Monsieur le Président, d'en faire la démonstration éloquente et la chronologie la plus convaincante.

Je dirai avec vous que cette exception qui fait notre fierté, s'est vérifiée chaque fois que les libertés des hommes ont été mises en péril ou en équation sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale, dans la résistance face au nazisme et au fascisme partis à l'assaut du Monde ou, plus près de nous quand, en Afrique, en Bosnie et ailleurs, il a fallu protéger les populations contre l'oppression et la discrimination. Marocains et Français ont choisi de bâtir ensemble leurs destinées. À vos côtés, ce matin, pour inaugurer la Place Mohammed V à Paris, aux pieds de Notre-Dame, de l'Institut du Monde Arabe et à quelques centaines de mètres de la Mosquée de Paris, Je voudrais M'appuyer sur ces valeurs universelles, fondatrices des Droits de l'Homme et Me référer à ces combats pour la justice et la dignité pour y associer, avant toute autre chose, la mémoire de Mon illustre grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu le garde en Sa Sainte Miséricorde.

Vous Me permettrez aussi, en cet instant solennel, d'évoquer ce moment d'intense émotion que beaucoup de Français et de Marocains gardent vivace dans leur mémoire. Je pense à ce 14 juillet mémorable de

1999, quand Mon Auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte garde, a voulu que les troupes marocaines et françaises défilent devant vous aux sons mêlés de l'hymne national marocain et de la Marseillaise.

Nul parmi nous n'aura oublié la force et la singularité de ce symbole conçu et voulu à deux. Ces moments intenses et privilégiés que nous avons partagés font l'Histoire et forgent la mémoire et la destinée des grandes nations. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, vous conviendrez avec Moi que, s'agissant du Maroc et de la France, Je peux sans détour revendiquer, haut et fort, le sceau de l'exception pour nos deux pays.

Un sceau qui incarne une proximité intellectuelle et humaine dont la permanence et la profondeur illustrent l'art du possible et l'art du meilleur, quand tout autour de nous, resurgissent et foisonnent de vieilles peurs venues d'un autre âge et d'un monde étranger à l'espace culturel et spirituel dans lequel Marocains et Français ont choisi de bâtir ensemble leurs destinées

Le Général de Gaulle ne s'y était pas trompé quand, en 1945, il a fait de Mon vénéré grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, aux côtés de Churchill et d'Eisenhower, l'une des rares personnalités étrangères à être membre à part entière de l'Ordre prestigieux des Compagnons de la Libération

Justes parmi les justes, les deux hommes avaient déjà donné rendez-vous à l'Histoire, sans s'être jamais rencontrés. En effet, dès le 3 mai 1939, alors que les Nazis venaient d'annexer la Tchécoslovaquie, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, recevant le Résident général de l'époque, lui déclarait que: «Tout le Maroc est de cœur avec la France qui redouble d'efforts pour garantir la paix, sans négliger les moyens d'assurer sa défense dans le cas où un conflit viendrait troubler sa quiétude. Les Français peuvent avoir l'assurance qu'en toutes circonstances, ils trouveront à leurs côtés le peuple marocain».

Quelques semaines plus tard, le 4 septembre 1939, dans toutes les Mosquées du Royaume, le prêche traditionnel du vendredi s'est transformé en un appel à la mobilisation générale pour la liberté et contre la barbarie.

Le Message Royal lu pour la circonstance disait: «À partir de ce jour et jusqu'à ce que l'étendard de la France et de ses alliés soit couronné de gloire, nous devons lui apporter un concours sans réserve, ne lui marchander aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice».

Sans calcul ou arrière-pensées, des dizaines de milliers de Marocains ont spontanément répondu à cet appel.

C'était, Monsieur le Président de la République, il y a plus d'un demi-siècle, au nom des valeurs humanistes et des principes de droit que nous avons toujours partagés avec le monde libre. Des valeurs à partir desquelles le Maroc n'a jamais cessé d'enrichir et de renforcer son projet de société démocratique et l'authenticité de sa modernité. C'est au nom de ces mêmes valeurs que feu Sa Majesté le Roi Mohammed V avait fait prévaloir son éthique au reste de la Communauté internationale, en refusant que soient appliquées aux Marocains de confession juive les lois discriminatoires et antisémites du gouvernement de Vichy.

Par la noblesse de ce geste, le Maroc s'est alors imposé comme l'une des rares terres d'accueil dans le Monde, ouverte à tous ceux qui étaient alors pourchassés par la barbarie nazie.

Mesdames et Messieurs,

Nous rendons hommage ce matin à celui qui a été pour la France, pour le Monde libre, pour le Maroc de la tolérance et de la modernité, l'humaniste et le grand Homme d'État. Celui aussi qui, exilé par la France en 1953, a su nous montrer le chemin de la raison et de la sagesse, en préservant l'exception et la singularité de notre relation quelles qu'aient été les conjonctures ou les vicissitudes de notre histoire commune.

Monsieur le Président de la République,

En inaugurant la Place Mohammed V à Paris, nous ne nous acquittons pas seulement d'un devoir de mémoire.

Le Libérateur de la Nation marocaine, le pionnier des mouvements d'indépendance africains et le bâtisseur du Maroc uni, libre et démocratique, a initié un combat qui, chacun d'entre nous le sait, n'est pas encore terminé et n'est pas encore complètement gagné. Les tentations de l'exclusion, de l'ostracisme religieux et culturel et les dérives de l'intolérance et des extrémismes occupent trop d'espace dans les agendas internationaux avec leurs drames sanglants et leurs cortèges d'ignorance et d'idées reçues. Les Marocains le savent bien, eux qui refusent la fatalité du repli identitaire et de la confrontation, eux qui unanimement privilégient la rencontre avec l'autre.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, on peut être comme le Maroc, une Nation fière de l'unicité de son identité aux affluents pluriels, bien ancrée dans sa foi musulmane et rester ce pays qui vous est familier et qui n'entend rien céder de son enracinement millénaire dans la culture du dialogue, de l'ouverture et du partage avec l'autre. C'est ce témoignage qui donne sa vraie dimension, son actualité et sa véritable lumière à la Place Mohammed V à Paris. Je ne terminerai pas, Monsieur le Président, sans remercier la ville de Paris, son Maire et ses honorables élus pour avoir permis au Maroc et à la France d'enrichir leur patrimoine commun, avec cette place qui sera pour les générations montantes de nos deux pays, la référence et le symbole de nos relations que nous voulons toujours plus fortes et exemplaires dans leur permanence.

Je vous remercie de votre attention.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur Vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2003

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 11 JANVIER 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Voici venue la période du pèlerinage, illuminant les cœurs des croyants qu'anime un désir ardent de se rendre dans ces lieux bénis pour accomplir ce devoir religieux que Dieu a prescrit comme l'un des piliers de l'Islam. Les fidèles se conforment ainsi à la parole de Dieu qui a dit dans le Saint Coran: «Il incombe aux humains -à celui qui en a la capacité- d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la Maison. Quant à l'incrédule, qu'il sache que Dieu se suffit à Lui-même, qu'il n'a pas besoin de l'univers», et au hadith du Prophète Sidna Mohammed -sur Lui paix et bénédiction- : «Accomplissez le pèlerinage comme le Très-Haut vous l'a prescrit».

En accomplissant le pèlerinage, les croyants répondent aussi à l'appel du Prophète Sidna Ibrahim Al Khalil- que la paix soit sur lui- à qui le Très-Haut a ordonné : « Appelle les gens au pèlerinage, ils viendront à toi, à pieds ou sur toute monture élancée. Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le nom de Dieu en des jours connus, pour les bêtes de troupeaux qu'Il leur a accordées... ».

Dieu a dit: « Notre seigneur, J'ai établi une partie de mes descendants dans une vallée stérile, auprès de ta maison sacrée, -Ô, Notre Seigneur!...-afin qu'ils acquittent de la prière. Fais en sorte que les cœurs de certaines gens s'inclinent vers eux; accorde-leur des fruits, en nourriture. Peu être, alors, seront-ils reconnaissants ».

Honorables pèlerins,

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine, protecteur de la Nation et de la religion dans ce pays béni et suivant la tradition louable, conforme à la Sunna, instituée par Nos ancêtres, Nous n'avons eu de cesse d'accorder un intérêt éminent et une grande sollicitude aux questions touchant à la religion. Depuis que le Très-Haut Nous a investi de la responsabilité de présider aux destinées de ce pays béni, Nous avons

pris l'habitude d'adresser à nos honorables pèlerins, à l'occasion du départ du premier contingent, un message de portée globale dans lequel Nous leur rappelons l'importance et la place du pèlerinage en Islam et leur prodiguons Nos conseils et Nos orientations au sujet de ce devoir religieux de grande importance.

Sachez, que Dieu vous assiste, que vous allez être, sur cette terre sacrée, les hôtes du Miséricordieux. Vous allez accomplir la prière à la Mosquée Al Haram, où une prière en vaut mille, et vous rendre dans la contrée par laquelle le Tout-Puissant a juré, pour l'honorer et la glorifier, en disant: «Non!...Je jure par cette cité!- et toi tu es un habitant de cette cité...».

Vous allez visiter également la terre d'accueil du Prophète- prière et paix sur Lui- cette terre qui abrite son sanctuaire béni, à propos duquel le Prophète a dit: «Entre ma demeure et non Minbar, se trouve l'un des jardins du paradis».

Veillez à faire preuve de vertus et de hautes qualités et soyez un exemple à suivre par votre conduite, votre comportement, votre cohabitation et votre bonne moralité pour mériter la bénédiction de Dieu et l'admiration des différents peuples et communautés qui viennent de toutes les contrées, rassemblés autour de l'unicité de Dieu.

Honorables pèlerins,

Vous n'êtes pas sans savoir que Dieu a ordonné à tout musulman jouissant de ses capacités mentales, adulte, et qui en a les moyens, d'accomplir le pèlerinage une fois dans sa vie. Celui dont le pèlerinage a été agréé par le Tout-Puissant recevra une immense rétribution et une récompense infinie. Le Prophète- Paix et Bénédiction sur Lui- a en effet dit: «Le pèlerin qui s'abstient de tenir des propos immoraux et ne commet pas de péchés reviendra comme au jour où sa mère l'a mis au monde». Le Prophète- Paix et Bénédiction sur Lui- a également dit: « Entre une Omra et une autre, tous les péchés sont absouts, et le Haj agréé n'a d'autre récompense que le Paradis ».

Veillez à faire de votre pèlerinage une occasion de persévérer dans l'effort d'élévation de l'âme et de sa purification des péchés et des tentations. Adressez-vous au Très-Haut avec des cœurs emplis de sincérité et de dévouement, avec des consciences purifiées, résolus à éviter tout acte qui déplaît à Dieu. Éloignez-vous de tout ce qui conduit à la polémique, à l'injure et à la querelle, comme le recommande Dieu dans le Saint Coran: « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de dispute, durant le pèlerinage -Dieu connaît le bien que vous faites-. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision de voyage reste la crainte révérencielle de Dieu. Ô, vous, les hommes doués d'intelligence! Craignez moi ».

Ayez toujours présent à l'esprit que les bonnes et les mauvaises actions sont jugées selon le moment et le lieu où elles se produisent. Priez et louez le Très-Haut qui vous a permis d'accomplir ce grand rite, implorez-le de vous aider à l'effectuer de la meilleure manière.

Honorables pèlerins,

Le pèlerinage est un rassemblement islamique qui se renouvelle chaque année. Il symbolise les hautes valeurs d'unité, d'entente, de coopération et d'entraide entre tous les Musulmans, dans la diversité de leurs langues, de leurs ethnies et de leurs races, ce qui renforce l'unité de la Oumma, préserve sa dignité et lui permet d'accéder à la place qui lui échoit. Soyez imprégnés -Que Dieu vous guide sur la bonne voie- de l'esprit de l'unité islamique idéale, de la fraternité qui doit rassembler l'ensemble des Musulmans dans toutes les contrées et régions et en tout temps, en concrétisation des paroles divines: «Les croyants sont frères» (Coran) et du hadith du Prophète -Paix et prière sur Lui- : «Le sang des Musulmans est d'une valeur égale, le plus humble parmi eux est placé sous leur protection et ils sont unis contre leurs adversaires».

Sachez que la Oummah islamique - dans la conjoncture particulière qu'elle traverse - a besoin aujourd'hui plus que jamais d'unifier ses rangs, de bannir les différends et les tentations pour faire face aux défis qu'elle affronte, d'emprunter la voie à même de renforcer sa position, de faire valoir son choix du juste milieu, sa nature portée vers le bien et sa cohésion ainsi que toutes les vertus et qualités inhérentes à sa religion, en dépit de la diversité des races et des pays qui la composent.

N'oubliez pas - que Dieu vous garde - que vous représentez votre grand pays, votre civilisation glorieuse et vos mémorables épopées. Soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays et de son Premier serviteur, votre Souverain qui est fier des sentiments d'attachement et de loyauté qui vous unissent à Lui.

Honorables pèlerins,

Vous n'êtes pas sans savoir -que Dieu vous assiste- qu'eut égard à l'intérêt que Nous portons au devoir du pèlerinage, à la haute sollicitude dont Nous entourons toutes les questions qui s'y rattachent, et à notre volonté de veiller à ce que vous accomplissiez votre pèlerinage dans les meilleures conditions, Nous n'avons eu de cesse de donner Nos hautes instructions et Nos hautes orientations à Notre honorable gouvernement, en général, et à Notre ministre des Habous et des affaires islamiques en particulier, pour bien préparer le déroulement de ce rite, garantir tous les moyens matériels et les conditions morales favorisant son accomplissement et doter de tous les moyens les missions administrative, médicale et d'orientation, pour vous offrir les services nécessaires et veiller à votre quiétude et à votre sécurité dans vos déplacements et durant votre séjour. Soyez coopératifs avec les membres des ces missions, faites preuve d'un comportement vertueux et de convivialité, pour que vous puissiez accomplir vos rites en toute quiétude et sérénité.

Veillez au respect de toutes les réglementations et mesures concernant les rites du Haj, de la Omra et de la visite à Médine, prises par le Royaume d'Arabie Saoudite frère qui veille à leur application, conformément aux orientations de Notre cher et honorable frère, le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Fahd Ibn Abdelaziz, que Dieu le préserve, lequel n'a de cesse de porter un intérêt particulier et d'entourer d'une sollicitude généreuse toutes les affaires du Hadj pour servir les hôtes du Miséricordieux, avec le soutien du Prince Héritier, notre cher frère Son Altesse Royale le Prince Abdallah Ibn Abdelaziz, et de Leurs Altesses Royales les honorables Princes, que Dieu les protège.

Honorables pèlerins,

N'oubliez pas, une fois dans les Lieux Saints, où les prières sont exaucées, de vous acquitter du devoir de prier avec ferveur pour votre Souverain qui veille sur votre quiétude et vos affaires spirituelles et temporelles. Priez Dieu de Nous préserver et de Nous accorder aide, assistance et succès, pour que Nous puissions gérer au mieux les affaires touchant à la vie spirituelle et temporelle. Priez Dieu de Nous combler, ainsi que Notre petite et grande famille de ses bienfaits, apparents et cachés, et de répandre sur Nous santé et quiétude.

Priez le Très-Haut d'entourer de sa miséricorde Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II et Notre grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu les accueille dans son vaste paradis.

N'oubliez pas aussi, durant votre séjour sur cette terre bénie, de prier Dieu de perpétuer sur Notre pays les bienfaits de la quiétude, de la stabilité et du bien-être et de maintenir ses rangs et ses positions unifiées. Priez Dieu d'unifier les rangs de l'ensemble des pays musulmans au Machrek comme au Maghreb. Dieu est omnipotent.

Puisse Dieu agréer votre pèlerinage, absoudre vos péchés et rétribuer vos actions. Fasse-t-il que la paix vous accompagne au départ comme au retour, durant vos déplacements et votre séjour et que vous retrouviez vos familles et vos proches, avec des cœurs purifiés, emplis de joie et d'optimisme.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE

AGADIR, 29 JANVIER 2003

Louange à Dieu, Paix et Prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les magistrats,

Il Nous plaît de Nous prévaloir de l'ouverture de l'année judiciaire et en faire l'occasion de poser de nouveaux jalons au processus engagé pour la réforme de l'appareil judiciaire, tant il est vrai qu'une justice indépendante, intègre et efficiente conforte la suprématie de la loi et assure confiance et sécurité pour les personnes et les biens. Si elle favorise le développement et incite à l'investissement, elle apporte aussi la garantie du renforcement de la stabilité et de la démocratie, que Nous plaçons au dessus de toute autre considération.

Mais est-ce que les efforts déployés à cet égard ont permis d'atteindre les objectifs escomptés ? La réponse est assurément non. En effet, tout en Nous félicitant des réalisations accomplies jusque-là, Nous considérons que l'action de réforme de la justice est un programme ambitieux, laborieux et de longue haleine, dont Nous tenons résolument à accélérer la cadence, pour assurer la modernisation, la moralisation et la mise à niveau de l'appareil judiciaire. Nous voilà donc aujourd'hui, prenant des mesures concrètes pour que la justice puisse apporter sa contribution à l'effort collectif qui est engagé pour édifier le Maroc de la démocratie et du développement.

Ainsi, conformément à Notre ferme volonté de continuer à œuvrer pour la promotion des investissements et en application de Nos directives énoncées dans la Lettre que nous avons adressée à cet effet, à Notre Premier Ministre, Nous invitons Notre Gouvernement à poursuivre les efforts de modernisation de la justice, en rationalisant le travail, en simplifiant les procédures et en assurant la généralisation de l'informatique. Il est tout aussi nécessaire, par ailleurs, de diversifier les procédures de règlement consensuel des litiges qui viennent à surgir entre les partenaires dans les transactions commerciales, et ce en procédant, avec la célérité voulue, à l'élaboration d'un projet de loi d'arbitrage commercial, national et international, qui permette à notre système judiciaire de répondre aux exigences de la mondialisation et de la compétitivité de l'économie, et de contribuer à drainer les investissements étrangers.

Toujours dans le cadre de cette démarche moderniste, Nous avons donné Nos Hautes Instructions à Notre Ministre de la Justice pour assurer l'ouverture de sections de la justice de la famille dans les principaux tribunaux, et veiller ultérieurement à la généralisation de ces structures à toutes les Régions du Royaume et à l'accélération de la formation de juges de famille spécialisées. Car en effet, les juridictions actuellement en charge des questions de statut personnel ne sont pas aptes à assurer l'application du Code de la Famille, projet à la réalisation duquel Nous sommes particulièrement attaché, afin de consolider la cohésion de la famille dans un esprit d'équilibre et d'équité.

Ainsi, au lieu de créer une caisse de pension alimentaire, qui pourrait être perçue à tort comme une incitation à ce qui constitue pour Dieu le plus détestable des actes licites, et aboutit à l'éclatement de la famille, Nous donnons Nos instructions à Notre Gouvernement pour étudier minutieusement la mise en place d'un Fonds d'entraide familiale, qui serait alimenté, partiellement, à partir du produit de timbres à valeur symbolique apposés sur les actes relatifs au statut personnel et familial, Fonds dont les prestations seraient allouées selon des critères rigoureux, l'objectif étant de garantir les droits de la mère démunie et de protéger les enfants qui risquent d'être livrés à l'abandon à la suite du divorce de leurs parents.

Notre but demeure la création d'une justice spécialisée, qui, outre l'efficience dans le règlement des litiges, garantisse le droit à un procès équitable et l'égalité des citoyens devant la loi, en toutes circonstances et dans tous les cas.

Aussi, ordonnons-Nous à Notre Gouvernement de se pencher sur la situation de la Cour spéciale de justice et de Nous soumettre les propositions auxquelles il aura abouti, en gardant à l'esprit l'impératif de la mise en place d'une juridiction spécialisée dans les crimes financiers, soucieuse de moraliser la vie publique, de protéger les deniers publics contre toutes sortes de prévarication, et d'ancrer dans les mœurs la culture et l'éthique de la responsabilité.

La mise à niveau de la Justice étant tributaire de la bonne formation des magistrats et de l'amélioration de la situation matérielle des juges débutants et des auxiliaires de justice, Nous invitons Notre gouvernement à étudier les moyens de réviser leurs conditions matérielles et à élaborer, à l'intention des greffiers, un statut qui soit motivant à même de les prémunir contre les tentations et les dérives qui portent atteinte à l'honneur de la justice et à l'intégrité de sa mission. Nous appelons également à la mise en place d'une Amicale des fonctionnaires de la justice qui veillera à la promotion de leur situation sociale et professionnelle, dans le cadre d'une action associative adaptée à la spécificité de la justice, celle-ci n'étant pas un service administratif, mais plutôt une institution constitutionnelle qui doit rester à l'abri de toute influence ou pression quelle qu'en soit la forme ou l'origine.

À cet égard, et en confirmation de l'intérêt particulier et constant que Nous portons à la situation de la famille de la justice, Nous avons décidé la création de la Fondation Mohammadienne des œuvres sociales des Magistrats et des fonctionnaires de la justice.

D'autre part, Nous attendons du Gouvernement de Notre Majesté de se prévaloir rapidement des possibilités d'ouverture et de partenariat qu'offre la réforme du système de l'enseignement et de la formation universitaire et judiciaire, pour assurer une formation moderne et solide à nos Magistrats ainsi qu'à tous ceux qui exercent des professions liées à la justice.

Par ailleurs, la sollicitude particulière que Nous réservons à la dimension sociale, dans le domaine de la Justice, ne serait pas complète, sans que nous assurions aux citoyens incarcérés leur dignité humaine, qui, du reste, ne leur est pas déniée du fait d'une décision de justice privative de liberté.

Nous avons été profondément touchés par les événements douloureux qui se sont produits dans certaines prisons. Par conséquent, et parallèlement à la réforme avancée qui englobe la législation pénitentiaire et le programme d'actions ambitieux dont Nous supervisons la réalisation par la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des pensionnaires des établissements pénitentiaires, Nous avons donné Nos Instructions pour faire construire rapidement des complexes pénitentiaires modernes, civils et agricoles, et pour veiller à l'amélioration des conditions matérielles et morales des prisonniers.

Soucieux d'atténuer les souffrances de certaines catégories de prisonniers qui bénéficient de Notre compassion pour des raisons humanitaires, Nous avons donné Nos Hautes Directives à Notre Ministre de la Justice pour qu'il soumette à Notre Haute appréciation des propositions visant à faire bénéficier de la Grâce Royale, une catégorie de prisonniers atteints de maladies incurables, des prisonniers invalides ou handicapés, ou des prisonnières enceintes ou allaitantes, ou des enfants dotés d'aptitudes éducatives ou artistiques particulières.

Ces propositions devront être élaborées selon des critères rigoureux et sur la base de listes nominatives précises. Nous annoncerons au moment opportun la décision que Nous aurons prise à leur égard.

Nous appelons le gouvernement à mettre à profit les délais impartis pour l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale, pour assurer la formation et la qualification des juges d'exécution des peines, de sorte qu'ils puissent observer la conduite des prisonniers repentis et contribuer à accroître les opportunités de mise en liberté.

Nous implorons Dieu Tout-Puissant de vous prêter assistance, honorables magistrats, pour que vous puissiez rendre la justice avec toute l'indépendance, la rectitude et la compétence nécessaires et avec l'Ijtihad requis, et prémunir la sécurité des citoyens et la sûreté et l'inviolabilité de la Nation et de l'État, contre tout acte criminel ou terroriste.

Telle est la voie que vous devez suivre pour être dignes de l'honneur qui vous échoit de rendre la justice au nom de Notre Majesté. C'est une lourde responsabilité dont Nous vous engageons à assumer les charges devant Dieu.

C'est à ce prix que vous parviendrez à consolider la confiance des justiciables et à les réconcilier avec la justice. Ainsi, vous ferez régner la justice dont Nous avons fait le socle et la finalité de Notre doctrine du pouvoir.

C'est, en effet, sur elle que Nous fondons l'ambition d'assurer à Notre peuple libre et fier, le progrès démocratique, la cohésion sociale et l'essor économique que Nous appelons de Nos vœux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 3^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME

AGADIR, 14 FÉVRIER 2003

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Voici deux ans, Nous définissions, dans le discours de Marrakech, les éléments fondateurs de la stratégie de développement du Tourisme, en tant que priorité nationale, l'objectif étant que notre pays puisse accueillir, à l'horizon 2010, dix millions de touristes par an.

Nous avons adopté, pour cela, un cadre contractuel où se rejoignent et se complètent les efforts des secteurs public et privé. Nous entendons à vous voir tenir ensemble des assises annuelles pour faire le point de ce qui a été réalisé et identifier les entraves et les difficultés rencontrées, pour aller de l'avant dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Le Maroc compte déjà d'importantes réalisations en la matière, enregistrant notamment, une hausse des investissements touristiques et une amélioration des capacités d'hébergement dont le taux de croissance annuel est passé de 1.500 lits durant la seconde moitié des années 90, à quelque 10.000 lits prévus en 2003. Notre espoir est de voir ce chiffre multiplié par deux à moyen terme, avec l'ouverture des zones Aguedal-Marrakech et Taghazout-Agadir et l'aménagement des cités balnéaires, El Jadida, Essaouira, Saidia, et la Costa Blanca. Ces derniers projets qui font actuellement l'objet d'appels d'offres, suscitent l'intérêt d'entreprises internationales de renom, témoignant ainsi de la crédibilité dont jouit le Maroc auprès des grands investisseurs étrangers, en dépit d'une conjoncture internationale délicate et difficile.

Ainsi notre pays administre la preuve qu'il est capable de mener à bien ses grands projets dès lors qu'il se mobilise pour mettre en œuvre un plan national prioritaire, avec des objectifs et des moyens précis, des délais et des modes d'évaluation bien définis. Tout cela se réalise, avec l'aide de Dieu, dans le secteur touristique auquel Nous accordons toute Notre attention, lui assurant les moyens d'accompagnement nécessaire pour qu'il se développe et s'épanouisse, selon une démarche contractuelle à grande visibilité où chacun des opérateurs, et en premier lieu l'État, remplit pleinement ses engagements.

C'est, d'ailleurs, dans ce sens que les pouvoirs publics, se sont attachés à régulariser la situation foncière de nombreuses zones touristiques, confiant leur aménagement à des opérateurs privés, par souci d'efficacité et de célérité. Parallèlement, des actions ont été menées pour assurer la qualification des ressources humaines dans différents métiers et services touristiques, et pour former plus de 70.000 cadres durant la décennie en cours, dans un secteur qui est considéré comme un gisement inépuisable pour l'emploi des jeunes.

Mesdames et Messieurs,

Ces réalisations, si importantes soient-elles, ne sauraient toutefois occulter pour nous l'ampleur des défis à relever pour faire du tourisme une pierre angulaire dans l'édification d'une économie nationale moderne, compétitive et ouverte.

Dans un contexte international marqué par des bouleversements et des rivalités géostratégiques et économiques augurant de mutations diverses, il nous appartient d'œuvrer avec détermination pour gérer au mieux les répercussions négatives des difficultés qui se profilent à l'horizon, sans hésitation, ni retard dans la mise en œuvre de notre plan décennal. Notre souci, en effet, est de préserver la confiance internationale dont jouit le Maroc en tant que destination touristique authentique, paisible et attractive, aussi bien à court terme que dans la perspective de la réalisation de nos ambitieux projets de décollage touristique à long terme.

Tout en réaffirmant que ce secteur est lié à tous les autres domaines d'activité et aux différents aspects de la vie nationale, caractérisée par la quiétude, la beauté du paysage et l'attractivité de nos monuments culturels et des autres aspects de notre civilisation, Nous insistons sur le rôle important qui revient au transport touristique, notamment aérien, dans le renforcement de la compétitivité internationale de notre industrie touristique. Nous tenons à souligner, à cet égard, la nécessité d'élargir son réseau actuel, de sorte à desservir directement toutes les destinations touristiques. Nous rappelons également la nécessité de la mise à niveau du transport aérien, en vue de le libéraliser et de le rendre compétitif, en tenant compte du développement et de la rentabilité de Royal Air Maroc et ce, dans le cadre d'une approche économique intégrée, qui transcende la conception purement commerciale, afin de faire du transport aérien un vecteur puissant du développement touristique.

L'amélioration de la politique promotionnelle du produit touristique constitue l'un des paris déterminants qu'il convient de gagner, en modernisant les méthodes de sa promotion qui doivent répondre davantage aux normes professionnelles, et en rendant plus efficiente l'action de l'Office National Marocain du Tourisme, dans la mise en valeur des spécificités naturelles et civilisationnelles, riches et variées, de chaque région, de sorte à lui conférer une renommée internationale avec un label distinct.

Votre objectif suprême, Mesdames et Messieurs, doit toujours être de prémunir le tourisme national contre les fluctuations de la conjoncture internationale. Vous devez, pour ce faire, ancrer dans l'esprit du touriste, l'image authentique du Maroc, le Maroc de la démocratie, du patrimoine historique, de l'ouverture culturelle et de la diversité naturelle. Il vous appartient de présenter un produit touristique authentiquement marocain, fruit du brassage des composantes de l'identité marocaine dans toute leur richesse. Nous avons une haute idée du tourisme, trop haute pour le réduire à une simple activité

d'agrément et de spectacle ou un moyen d'attirer des devises, si importantes soient-elles par ailleurs. Nous le considérons plutôt comme une passerelle d'échanges entre les civilisations, un acte de brassage culturel, d'ouverture sur l'autre, d'insertion dans la modernité.

Il s'agit là assurément d'une responsabilité nationale collective, voire un devoir qui s'impose à chaque citoyen marocain, tant il est vrai que nous ne pourrions assurer le décollage touristique que nous souhaitons, avant que chacun de nous ne se soit imprégné de cette conception civilisationnelle du tourisme.

Le développement du tourisme auquel nous aspirons, ne peut se réaliser pleinement qu'avec une affluence des citoyens sur le tourisme interne qui doit, par ailleurs, bénéficier du même intérêt que l'attachement que l'on manifeste à faire venir le touriste étranger, d'autant plus qu'il offre aux Marocains l'occasion de connaître leur pays, de se sentir fiers d'en faire partie et de s'enorgueillir de la richesse et de la diversité de son histoire, de sa nature et de sa civilisation. Le tourisme interne favorise, de surcroît, les échanges et les interactions entre les populations, comme il contribue au développement économique du pays.

Aussi attendons-Nous de Notre gouvernement qu'il élabore un plan minutieux pour encourager l'investissement dans des hôtels aux normes adaptées au tourisme interne. Les pouvoirs publics, les collectivités locales et les opérateurs privés s'associeront ensemble à cet effort, dans le cadre des conseils régionaux du tourisme et avec la participation de la société civile.

Tels sont les défis que vous devez, chacun à partir de sa position, affronter avec résolution, audace, créativité et optimisme, loin de tout attentisme, négativisme ou pessimisme.

Vous vous devez de garder constamment à l'esprit que la compétition globale à laquelle nous sommes confrontés, exige de nous, outre l'ardeur à la tâche, l'attachement aux vertus de l'effort et du travail sérieux.

Auprès de Notre Majesté, vous trouverez un soutien constant, pour stimuler les énergies et transformer les points faibles du tourisme en points forts, susceptibles de faire de ce secteur un solide levier pour le développement et pour la réalisation de notre projet de société moderne, fidèle à notre identité, ouverte sur notre époque.

Puisse le Très-Haut couronner vos travaux de succès et guider vos pas sur la juste voie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PORT TANGER-MÉDITERRANÉE

TANGER, 17 FÉVRIER 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Aujourd'hui, avec la bénédiction de Dieu Nous procédons au lancement d'un des plus grands projets économiques dans l'histoire de notre pays. Il s'agit du nouveau port de Tanger-Méditerranée que Nous considérons comme le noyau d'un grand complexe portuaire, logistique, industriel, commercial et touristique.

Le Maroc consolide ainsi son ancrage dans l'espace Euro-méditerranéen et dans son environnement maghrébin et arabe, Il valorise sa vocation de pôle d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique, et renforce, en même temps, son rôle central en tant que partenaire actif dans les échanges internationaux et bien intégré à l'économie mondiale.

En décidant d'édifier cette grande œuvre sur la rive Sud du Détroit de Gibraltar, Nous réaffirmons Notre engagement constant de jeter des ponts fermes et solides, prometteurs de relations privilégiées avec nos voisins et amis.

Nous voulons aussi, à travers cette réalisation donner à la Région Nord une ossature économique solide, de niveau international, et des zones franches, lui permettant ainsi de valoriser ses riches potentialités et d'en faire un modèle de développement régional intégré, dont les bienfaits et les retombées bénéficieront à l'ensemble du pays.

Nous tenons, à cette occasion, à rendre grâce à Dieu le Très-Haut, de nous avoir inspiré l'idée de mettre en place le Fonds Hassan II, appelé à devenir un levier fondamental du développement économique et social, et un outil efficace pour assurer l'utilisation optimale des revenus de la privatisation, en les affectant au financement des grands projets productifs.

En effet, le grand projet national que Nous inaugurons en ce jour mémorable, n'aurait pu voir le jour sans le financement important apporté par le Fonds Hassan II, lequel prend en charge 40% du coût de réalisation de ce port qui est de l'ordre de 5 milliards de dirhams. C'est là le plus bel exemple de la façon dont Nous entendons voir ce Fonds remplir sa mission en tant que puissante locomotive pour le progrès et le développement durable.

Au-delà des réalisations d'infrastructures portuaires autoroutières et ferroviaires prévues, ce complexe offrira de grandes possibilités aux investissements étrangers et nationaux, grâce au régime particulier dont Nous avons tenu à faire bénéficier la zone spéciale Tanger- Méditerranée.

Ces différents investissements qui s'élèvent à vingt milliards de dirhams, procureront à terme, à notre jeunesse, des dizaines de milliers d'emplois de qualité.

C'est avec plaisir que Nous saisissons cette occasion pour exprimer Notre profonde gratitude et Nos remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien dans la mise en place de ce grand projet national.

Nous rendons un hommage particulier à Notre Auguste frère, Son Altesse Cheikh Zayed Ben Soltane Al Nahyane, Président de l'État des Emirats Arabes Unis.

Cet hommage s'adresse également à Notre frère Son Altesse Cheikh Jaber Al Ahmed Assabah, Emir de l'État du Koweït, ainsi qu'à toutes les institutions et les éminentes personnalités qui ont appuyé la réalisation de ce complexe portuaire grandiose.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à James Wolfenshon, Président de la Banque Mondiale, dont Nous saluons la présence parmi nous pour donner le coup d'envoi de ce grand projet. En partenaire fiable et efficace, son institution accompagne depuis toujours notre pays et le soutient de façon continue et efficiente dans ses projets de développement.

Nous implorons Dieu, le Tout-Puissant, de Nous soutenir dans l'action que Nous menons pour consolider notre essor démocratique par un développement économique assurant à Notre peuple fidèle, les conditions d'une vie digne. Fasse-t-il que le Maroc unifié puisse conforter son essor et sa grandeur par la réalisation, dans les différentes régions du Royaume, de projets d'envergure comparables en termes d'investissements et d'enjeux stratégiques.

«Montez dedans. Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 22^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTATS D'AFRIQUE ET DE FRANCE

PARIS, 20 FÉVRIER 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le secrétaire général de l'ONU,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Sommet des Chefs d'État d'Afrique et de France, qui tient ses assises aujourd'hui à Paris, est une occasion exceptionnelle qui nous permet de nous retrouver dans une rencontre empreinte de fraternité et de solidarité. Elle répond à un devoir de concertation sur les moyens de renforcer le partenariat Franco-africain, dans une conjoncture mondiale préoccupante.

Face à ces incertitudes, l'Afrique et la France, unies et solidaires, ont un message de paix, de dialogue et de tolérance à faire entendre et une œuvre commune à poursuivre pour plus de progrès et de démocratie.

À cet égard, prenant la mesure des défis qu'elle doit relever, l'Afrique s'est engagée dans une stratégie de développement globale et intégrée. Le NEPAD, expression éloquente de cette stratégie, offre une plate-forme exemplaire pour un partenariat interafricain fructueux et une coopération internationale agissante.

La France et son Président, Son Excellence Monsieur Jacques Chirac, convaincus du caractère novateur et audacieux de cette initiative, pèsent de tout leur poids pour lui assurer un appui international accru.

Pour sa part, le Royaume du Maroc est résolument engagé dans ce processus et soutient inconditionnellement cette initiative porteuse d'espérances.

Le Maroc est persuadé que les réformes envisagées, en particulier celles relatives à la bonne gouvernance et au processus de démocratisation, ne manqueront pas de libérer les énergies nécessaires et de mobiliser les potentialités régionales et continentales, pour donner un contenu concret aux principes et objectifs du NEPAD.

Certes, les besoins sont multiples autant que sont pressantes les réformes à entreprendre dans de nombreux domaines vitaux. Toutefois, certaines réformes s'imposent avec plus d'urgence parce que déterminantes et salutaires.

Je M'en tiendrai à la problématique de l'eau à laquelle notre Continent se trouve sérieusement confronté.

Source de vie, l'eau est plus que jamais menacée de rareté car, au fil du temps, les besoins ne cessent de s'accroître. De plus, cette ressource est soumise aux bouleversements de l'écosystème qui provoquent des inondations dévastatrices, engendrent des sécheresses et aggravent la désertification.

Ces perturbations font que l'Afrique accuse de sérieux retards en la matière. Quelques chiffres suffiraient à en mesurer la gravité: un Africain sur deux a donc accès à l'eau potable, et ce besoin essentiel concernera 400 millions de citoyens africains d'ici 2015.

Des dysfonctionnements perturbent en permanence l'approvisionnement en eau de nombreuses cités africaines. Par ailleurs, sur les 45 millions d'hectares irrigables, recensés par la F.A.O, 12 millions seulement le sont effectivement.

Alors que les besoins annuels en investissements publics sont estimés à 10 milliards d'Euros, l'Afrique subsaharienne ne représente que 5% de l'ensemble du portefeuille alloué par la Banque mondiale aux investissements dans le secteur de l'eau.

Monsieur le Président,

Ce constat douloureux nous interpelle tous par la gravité des questions qu'il suscite.

En effet, comment généraliser l'accès à l'eau ? Comment faire face aux effets dévastateurs des variations climatiques ? Comment gérer, en bonne intelligence, les eaux partagées dans un Continent où la jurisprudence fait parfois défaut en raison de la différence des systèmes juridiques ? Enfin, comment mobiliser les financements nécessaires, pour faire face à l'ampleur des besoins, à une époque où les financements appropriés se font de plus en plus rares ?

Cette situation provoque de légitimes inquiétudes. J'aimerais toutefois introduire une note d'optimisme, en affirmant toute Ma confiance en la solidarité entre le Nord et le Sud, et en les possibilités qu'offre la coopération Sud-Sud, afin de relever le grand défi posé par la gestion de la rareté de l'eau.

En Afrique, la politique de l'eau est un domaine de partenariat par excellence, car les fleuves et les nappes ne connaissent pas de frontières. Ce qui exige une réelle entente sur la manière de tirer équitablement parti d'une richesse qui est, par sa nature même, un bien partagé. Elle ne peut profiter à tous que par une coopération étroite, basée sur un consensus clair, et sur un minimum de règles admises par l'ensemble des États concernés.

Le Royaume du Maroc a fait de sa politique hydraulique un champ de partenariat fructueux avec de nombreux pays frères et amis. Il est prêt à s'engager encore plus dans cette démarche. Mon pays entretient

avec l'eau une histoire millénaire qui a trouvé son prolongement dans l'expérience hydraulique, initiée par Mon Auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde. Nous tirons de cette expérience l'enseignement qu'il n'y a pas de difficulté insurmontable quand une volonté déterminée est mise au service d'une vision claire.

C'est en hommage à cette vision que la Communauté internationale, représentée par le Conseil Mondial de l'Eau, a institué le «Grand Prix Mondial Hassan II de l'Eau», dont la première édition aura lieu, le 16 mars prochain à Kyoto, à l'ouverture du Troisième Forum mondial de l'eau.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'humanité éprouve l'impérieuse nécessité d'élaborer une vision planétaire et intégrée de la gestion de l'eau.

Aussi, le moment Me semble venu pour que soit enfin prise une initiative audacieuse, généreuse et réaliste dans le cadre du programme du NEPAD et des grands rendez-vous de l'année, notamment le Troisième Forum Mondial de l'Eau de Kyoto et la prochaine réunion du G8 à Evian.

Cette initiative s'articulerait autour de trois démarches majeures : l'élaboration de politiques hydrauliques, leur mise en œuvre dans le respect des exigences de la bonne gouvernance et dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, et leur financement par un Fonds International de l'Eau pour l'Afrique.

Il s'agit là d'un projet digne de la grande amitié qui unit la France et l'Afrique. Le Royaume du Maroc est prêt à s'y investir pleinement et durablement, en partageant avec tous ceux qui le souhaitent, les enseignements qu'il a tirés de ses réussites comme de ses échecs, et à faire de cette grande œuvre, un exemple tangible de fraternité réelle et de solidarité agissante.

Tels sont, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, les éléments que Je souhaite verser au débat sur l'avenir de notre Continent.

Nous sommes tous persuadés que l'eau constitue un formidable espace de coopération où nous pouvons, au-delà des conjonctures, des frontières et des différences, unir nos volontés et organiser notre action sur un thème dont Dieu, le Tout-Puissant, a dit dans le Saint Coran : «Nous avons fait de l'Eau toute chose vivante».

Monsieur le Président de la République,

Il M'est agréable, en conclusion, de rendre un vibrant hommage à Votre engagement personnel, jamais démenti, aux côtés de l'Afrique, étant persuadé que lors des prochaines échéances internationales et régionales, la France, par sa voix la plus autorisée, la Vôtre Monsieur le Président, saura plaider la cause de l'Afrique et convaincre de sa détermination à réussir son projet de développement durable, dans la paix et la sécurité.

Qu'il Me soit permis, enfin, de Vous exprimer, ainsi qu'au gouvernement et au peuple français ami, Mes sincères remerciements pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité généreuse que Vous nous avez réservées et pour les efforts louables que Vous avez déployés pour assurer le succès de nos travaux. Je vous remercie.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DU 13^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

MALAISIE, 24 FÉVRIER 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Mahatir Mohammed, Premier Ministre du Royaume de Malaisie, président du 13^{ème} Sommet des Pays Non-Alignés,

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames et Messieurs,

Permettez-Moi tout d'abord de vous adresser, Monsieur le Premier Ministre, Mes sincères et chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence du Mouvement des Non-Alignés. Je suis persuadé que Vous parviendrez à lui insuffler l'élan et le dynamisme nécessaires pour que les préoccupations du Monde en développement soient davantage entendues. Soyez assuré, à cet égard, du plein appui du Royaume du Maroc.

Qu'il Me soit également permis d'adresser Mes félicitations à la République d'Afrique du Sud et à Monsieur le Président Thabo Mbeki pour le travail considérable réalisé durant son mandat à la tête de notre Mouvement.

Monsieur le Président,

Le Mouvement des Non-Alignés compte déjà près d'un demi-siècle d'existence. Durant cette période, il a eu à faire face aux défis majeurs de la décolonisation, de l'édification d'États modernes, de la lutte contre la pauvreté et le sous-développement porteurs à terme de dangers aussi graves et menaçants pour la paix et la sécurité mondiales que la bipolarisation planétaire du temps de la guerre froide. Il a, en outre, eu à mener le combat en faveur d'un nouvel ordre international plus juste et à relever les défis posés par la mondialisation et le danger du terrorisme.

Cependant, si le cours des événements dans le monde a confirmé la pertinence de la vision de notre Mouvement, pourquoi alors ses justes causes n'ont-elles pas eu le succès escompté?

C'est, en un mot, parce qu'il a manqué à notre Mouvement l'autorité et la volonté politiques nécessaires pour faire prévaloir nos points de vue. Et sans verser dans les récriminations, nous devons reconnaître que ce déficit d'efficacité est une responsabilité collective.

Il convient donc de regarder vers l'avenir et de concentrer nos efforts et nos énergies sur la réforme des structures de notre Mouvement afin d'en faire une force de proposition à l'échelle mondiale, à même d'apporter une contribution efficiente à l'amélioration du monde dans lequel nous vivons. C'est à cette tâche que J'entends M'atteler en Ma qualité de Président du Groupe des 77, en mobilisant toutes nos forces pour que la voix de nos nations soit entendue et prise en compte dans les grands débats et forums internationaux.

À cet égard, le Maroc ambitionne d'élever la question de la coopération Sud-Sud à un niveau prioritaire, étant entendu qu'il est dans l'intérêt de nos pays de promouvoir une coopération et un partenariat en comptant davantage sur leurs propres moyens pour affronter ensemble les défis de la mondialisation.

Ce phénomène, empreint à la fois de dynamisme et de complexité, ne cesse de s'étendre à tous les domaines d'activité économique et sociale de l'humanité. Il s'agit d'un processus irréversible qui porte en lui les prémisses d'une extension sans précédent de l'économie mondiale entraînant une interdépendance accrue entre les économies nationales.

Certes, les pays développés sont suffisamment dotés pour pouvoir ajuster leurs économies au nouveau contexte mondial; mais que peuvent faire les pays du Sud, aujourd'hui, face à des contraintes majeures qui risquent de les empêcher de s'intégrer d'une manière progressive et effective à l'économie mondiale, voire, de les écarter du processus de globalisation? C'est pourquoi il est important et urgent de mettre en œuvre les décisions prises au niveau multilatéral, visant à maîtriser le processus de mondialisation dans un sens qui préserve les intérêts des pays en développement.

Ainsi, en ce qui concerne la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, il conviendrait particulièrement d'assurer une cohérence des politiques économiques et financières des institutions multilatérales concernées. Il s'agit, en effet, de canaliser harmonieusement les efforts de la communauté internationale vers la mobilisation des ressources financières nationales et internationales au service du développement et de l'allègement de la dette extérieure.

Il importe, par ailleurs, d'aboutir à une réforme de l'architecture financière internationale qui puisse immuniser le système financier international et particulièrement les marchés financiers des pays en développement, contre les effets dévastateurs des crises subites et de la spéculation effrénée.

Parallèlement, les négociations enclenchées par le processus de Doha devront aboutir à l'instauration d'un système commercial international juste et équilibré, de nature à matérialiser, d'une part, les principes de traitement spécial et différencié, et d'autre part, l'accès privilégié aux marchés des pays du Nord pour les biens et services revêtant un intérêt à l'exportation pour les pays en développement.

Par ailleurs, les dangers réels qui affectent particulièrement de nombreuses populations du Sud, notamment l'extension alarmante de la pauvreté, l'incapacité d'endiguer la propagation d'épidémies et de maladies ravageuses, les atteintes parfois irréversibles au climat, à l'environnement et à la biodiversité,

la raréfaction des ressources hydriques, justifient l'urgence de la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial sur le Développement Durable de Johannesburg.

Monsieur le Président,

De par sa doctrine, sa composition large et diversifiée et sa représentativité de multiples cultures et civilisations, notre Mouvement peut et doit jouer un rôle important dans la résolution des nombreux conflits régionaux qui agitent notre planète et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales.

À ce propos, un regard attentif et une grande énergie doivent être consacrés au continent africain qui continue de subir l'exacerbation de conflits régionaux dévastateurs. Le Maroc considère que malgré les multiples efforts consentis, tant par les pays africains que par d'autres partenaires et instances, la communauté internationale n'a pas su, jusqu'à présent, apporter les solutions appropriées pour le règlement de ces conflits.

Le continent africain qui a décidé, avec courage et détermination, de prendre en main son destin, à travers notamment l'initiative du NEPAD, doit être pleinement soutenu et encouragé.

Notre Mouvement est appelé instamment à peser de tout son poids face à la menace grave que constitue le conflit du Moyen-Orient pour la paix et la sécurité internationales, du fait de l'occupation obstinée des territoires arabes par Israël qui persiste dans son agression contre le peuple palestinien sans défense. Nous espérons que Notre Sommet marquera la relance d'une action efficiente en faveur de l'instauration d'une paix juste, durable et globale au bénéfice de tous les peuples de la région, et ce, par le retour au dialogue et à la négociation, conformément à la légalité internationale.

À cet égard, Nous réaffirmons le droit du peuple palestinien frère à un État indépendant avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif.

Par ailleurs, le Maroc, qui suit avec une vive inquiétude l'évolution de la situation en Irak, lance un appel pour que soient évitées les affres de la guerre par une application saine des résolutions du Conseil de Sécurité.

Monsieur le Président,

Un monde nouveau semble éclore sous nos yeux. Ce monde est, néanmoins, porteur de nombreuses incertitudes et de dangers inédits auxquels il faut faire face.

Parmi ces incertitudes et ces dangers, le péril du terrorisme international fait l'objet d'une attention particulière de la part de ce Sommet. Je suis persuadé, à cet égard, que le Mouvement des Non-Alignés peut et se doit de contribuer, par une approche multilatérale et consensuelle, à la lutte contre cette menace grave qui ne peut, en aucun cas, être acceptée ou tolérée et qui constitue, en réalité, un danger réel pour la paix et la sécurité internationales.

Dans ce monde nouveau, seule une Organisation universelle, forte et efficace, peut garantir la paix et la sécurité internationales. Voilà pourquoi notre Mouvement doit continuer à peser de tout son poids

pour préserver le rôle et l'avenir de l'Organisation des Nations Unies, notamment en appuyant les efforts déployés par son Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la résolution pacifique des différends.

Le Maroc, membre fondateur du Mouvement des Non-Alignés, et pays œuvrant résolument pour le triomphe des nobles idéaux qui animent ce Mouvement, s'engage à consacrer son mandat à la tête du groupe des «77», à favoriser l'action collective pour l'édification d'un monde où règnent les valeurs démocratiques et où prévalent la sécurité, la justice et la solidarité. En agissant ainsi, Nous aurons manifesté notre fidélité à l'esprit des pères fondateurs de notre Mouvement et mérité toute l'estime des générations montantes.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RENCONTRE CONSULTATIVE DES DIRIGEANTS DES PAYS ISLAMIQUES MALAISIE, 26 FÉVRIER 2003

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser Mes vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Mahatir Mohammad, Premier ministre de Malaisie, pour avoir pris l'initiative de cette rencontre consultative entre les dirigeants des États islamiques, à un moment où notre Oumma est confrontée à une conjoncture difficile, du fait des développements préoccupants de la situation que connaissent les régions du Golfe arabe et du Moyen Orient. Je tiens également à rendre hommage aux initiatives louables que Vous ne cessez, Monsieur le Premier Ministre, d'entreprendre au service des justes causes de notre Oumma islamique. Les circonstances lourdes de dangers dans lesquels se tient notre réunion, nous dictent de nous attacher aux vertus de la concertation et de la solidarité, et de faire preuve de sagesse, de perspicacité et de sens des responsabilités. C'est la meilleure voie pour nous de maîtriser la cadence accélérée des événements et d'éviter l'escalade qui augure des conséquences les plus graves. Au moment où les différents ensembles régionaux et internationaux ont fait connaître leur position à propos de la crise irakienne, Nous estimons que notre rassemblement se doit, lui aussi, de proclamer, avec clarté et en toute responsabilité, notre message à la communauté internationale.

Il se doit, en effet, de réitérer l'attachement de notre Oumma à un règlement de cette crise par les voies pacifiques, d'autant plus qu'elle est convaincue que tout autre alternative exposerait l'ensemble de cette région, sensible et stratégique, à d'autres tragédies et entraînerait les plus graves conséquences pour le monde entier.

Nous sommes soucieux de préserver la sécurité et l'unité de l'Irak et attaché à mettre fin aux souffrances qu'endure son peuple frère du fait de l'embargo, et à lui épargner les affres de la confrontation armée.

Parallèlement, Nous sommes convaincu que l'évolution positive de la mise en œuvre de la résolution 1441 du Conseil de Sécurité, laisse espérer que la guerre n'est pas une fatalité et que l'option d'un règlement pacifique de la crise n'a pas été totalement épuisée.

Bien plus, cette option demeure possible, pour peu que prévale la sagesse chez toutes les parties concernées, et s'affirme la volonté réelle et sincère de coopération totale avec les équipes des inspecteurs de l'ONU.

C'est cette voie qui permettra d'atteindre les objectifs escomptés par la communauté internationale, de façon à préserver la souveraineté, la sécurité et l'intégrité de tous les États de la région.

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes de fervents partisans de la paix et très attachés à la légalité internationale et à la mise en œuvre de ses principes dans le règlement de tous les différends, où qu'ils se trouvent, et quels qu'en soient les protagonistes, afin que prévalent, en définitive, la justice, la paix et la sécurité dans toutes les zones de tension.

Nous voudrions, à cette occasion, réaffirmer, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods Al-charif, que la région du Moyen Orient, où se conjuguent toutes les formes d'amalgame, d'antagonisme et de tension, demeurera potentiellement explosive tant que ne sera pas mis un terme à l'occupation israélienne des territoires arabes et à l'effroyable tragédie du peuple palestinien frère.

Cela ne saurait se réaliser que si la communauté internationale s'active à sortir le processus de paix de l'impasse actuelle, et à assurer un retour à la table des négociations pour que soient appliquées les résolutions de la légalité internationale et que le peuple palestinien puisse édifier son État indépendant, avec Al-Qods Al-charif pour capitale.

Notre vision d'un règlement de la question palestinienne participe d'une démarche réaliste qui tient compte des traités et conventions internationaux, pour faire prévaloir la paix et bannir toutes les formes de violence.

C'est ce que nous enseigne notre religion islamique tolérante qui interdit formellement d'attenter à la vie humaine, à tel point qu'elle considère comme attentatoire à la vie de l'humanité entière, le fait d'ôter injustement la vie, même à une seule personne.

Aussi devons-nous redoubler d'efforts afin de redresser l'image rayonnante de l'Islam qui a été pervertie par les comportements extrémistes et condamnables de groupuscules ignorant les véritables finalités de la religion islamique, généreuse et tolérante.

Partant de notre ferme attachement aux idéaux de notre civilisation islamique séculaire qui prône le juste-milieu et la modération, le dialogue et la tolérance, l'ouverture sur l'Autre et son respect, nous disons à l'adresse de nos partenaires au sein de la communauté internationale ce qui suit: Venez pour convenir ensemble de nous en référer, dans nos relations et la gestion de nos différends, à ces principes divins sublimes.

Empruntons la voie de la paix et de l'entente et écartons la logique de la force et de la violence qui suscite les sentiments d'injustice et alimente la contre-violence. Imprégnons-nous de la parole divine: «Le mal et le bien ne sauraient marcher de pair. Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et ami». Véridique est la parole de Dieu.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE 15^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

CHARM EL CHEIKH, 1^{ER} MARS 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Votre Majesté Hamad Ben Aissa Al Khalifa, Roi de Bahrein, Président de la 15^{ème} session du Sommet de la Ligue des États Arabes,

Majestés, Excellences et Altesses,

Outre le sentiment d'estime et de considération fraternelle qui M'anime à votre égard, Je ressens à la fois un désir pressant de questionnement franc, allié à une conscience aiguë du devoir qui M'incombe et à une foi profonde et inébranlable qui M'habite; autant de sentiments que M'inspire ce moment privilégié où Je vous rencontre à nouveau, sur cette terre d'Egypte, pétrie d'histoire, à l'occasion d'un Sommet certes ordinaire, mais siégeant, néanmoins, dans des circonstances exceptionnelles et délicates, tant au niveau régional qu'international.

À la haute estime que Je porte à chacun de vous, Je souhaite, avec votre permission, ajouter, à l'adresse de Mon frère S.M. le Roi Hamad Ben Aissa Al Khalifa, Mes vœux les plus sincères de succès à la présidence de ce Sommet.

Je tiens également à assurer de Mes remerciements sincères et de toute Ma reconnaissance, Mon honorable frère, Son Excellence le Président Emile Lahoud, pour la sagesse, dont il a fait preuve en assumant la présidence de la précédente session, ainsi qu'à Mon cher frère, Son Excellence le Président Mohamed Hosni Moubarak, qui a tenu à ce que ce Sommet se réunisse, et a bien voulu l'accueillir dans son pays.

Pour que ce sommet puisse faire face à la situation avant qu'il ne soit trop tard, il est important d'apporter des réponses aux interrogations pressantes que nos peuples se posent: Comment dégager une position arabe commune, qui soit de nature à servir les intérêts nationaux et panarabes et à nous permettre de peser sur le cours des événements graves que connaît la région du Golfe arabe et du Moyen-Orient ? la

Oumma arabe, a-t-elle tiré de ses déconvenues passées, tous les enseignements et les leçons pour faire face à l'épreuve que connaissent l'Irak soumis à embargo et la Palestine spoliée ?

La gravité de la situation est telle qu'elle nous invite à ne pas nous complaire dans une position d'attentisme ou d'expectative, ou nous contenter de la simple condamnation, au risque de voir se produire la catastrophe.

Partant du sentiment qui nous anime quant à l'ampleur de la responsabilité dont nous sommes investis, nous devons faire agir notre solidarité pour arrêter une position arabe responsable et pertinente, à même de proposer des solutions pratiques et urgentes de la crise irakienne qui connaît des développements précipités, augurant des conséquences les plus graves pour l'Irak, mais également pour la région, et le monde entier.

L'heure de vérité a sonné. Elle s'exprime dans la volonté unanime de la communauté internationale de s'assurer de la non possession par l'Irak d'armes de destruction massive. Et, pour éviter que ce signal d'alarme ne se transforme en roulement de tambours annonçant la guerre, nous sommes appelés, plus que d'autres, à agir avec célérité et efficacité pour appuyer l'option pacifique dans la gestion de cette crise et circonscrire les terribles conséquences de l'alternative militaire sur la sécurité et la stabilité dans le monde.

Le sens de la responsabilité impose d'avoir présents à l'esprit les rapports de force et de ne pas perdre de vue que ce qui est possible aujourd'hui peut s'avérer impossible demain. Le présent Sommet pourrait bien être la dernière chance pour sauver ce qui pourrait encore l'être.

C'est pourquoi Nous réaffirmons que la préservation de l'intégrité de l'Irak, et de l'unité de son peuple, ainsi que la sauvegarde de la souveraineté et de l'intégrité de l'ensemble des pays arabes frères, est une responsabilité arabe commune.

Mais, en tant que partie intégrante de la communauté internationale, et partant de notre souci d'éviter au peuple Irakien frère et à la région tout entière, les affres de la guerre et de la destruction, Nous exhortons l'Irak à poursuivre la coopération requise avec les équipes d'inspection de l'ONU. Nous demandons ainsi à toutes les parties de faire preuve de sagesse et de clairvoyance, et d'aller de l'avant dans l'application positive de la résolution 1441 du Conseil de Sécurité.

Nous les exhortons à ne ménager aucun effort pour privilégier l'option pacifique qui constitue le meilleur gage pour atteindre les objectifs escomptés et garantir la sécurité et la stabilité de cette région qui revêt une importance stratégique vitale.

Au lieu d'aller à la guerre, ce qui ne ferait qu'attiser les antagonismes entre les forces obscurantistes et engendrer des fractures entre les cultures et les civilisations, l'attachement à l'option pacifique prônée par la légalité internationale, au dialogue et à la négociation, est de nature à renforcer le soutien de la communauté internationale à nos justes revendications.

Celles-ci portent sur la libération des territoires arabes occupés et le droit du peuple palestinien frère à l'établissement de son État indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale. C'est à cette fin que

Nous n'avons eu de cesse d'œuvrer, en Notre qualité de Président du Comité Al Qods, convaincu que Nous sommes que l'intérêt que nous portons à la question irakienne, ne saurait nous détourner de la tragédie que vit le peuple palestinien frère, dont la cause demeure au cœur du conflit dans la région.

De même, l'intérêt éminent que nous accordons aux questions politiques, pour importantes qu'elles soient, ne devrait pas occulter la nécessité d'élaborer une stratégie arabe commune de développement, dotée de mécanismes efficaces. Cette stratégie pourrait ne pas se hisser immédiatement au niveau des institutions de l'Union Européenne, mais elle gagnerait à s'inspirer de l'initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

L'action arabe commune requiert une méthodologie rationnelle que ne peuvent assurer les mécanismes actuels. D'où la nécessité d'une révision profonde de la Charte de la Ligue des États Arabes et de ses institutions. Il importe, en effet, de ne pas se contenter de la seule coopération intergouvernementale, mais d'y associer les instances élues, les partis politiques, les syndicats professionnels, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les autres opérateurs.

Leur action viendrait ainsi renforcer celle menée par certains groupements régionaux arabes, dans la perspective de création d'un espace économique de libre-échange qui constituerait l'amarce d'un marché commun, ambition proclamée dans la Déclaration d'Agadir.

À ce propos, il Nous est agréable de louer l'initiative de Notre cher frère, Son Altesse Royale Abdallah Ibn Abdelaziz, Prince Héritier du Royaume frère d'Arabie Saoudite, visant à élaborer une Charte exhaustive tendant à redresser la situation de notre Oumma arabe.

À cet égard, Nous réitérons Notre appel à rénover et à dynamiser l'action arabe commune de façon à prémunir le corps de la Nation Arabe, épuisé par tant de conflits artificiels que nos peuples payent chèrement aujourd'hui.

Je vous exhorte, au nom du peuple marocain, qui est profondément attaché à l'unité et à l'invulnérabilité de la Oumma: Assez... de déchirements et d'émiettements. Il est grand temps de ressouder les rangs, d'unifier la communauté et de réaliser l'intégration économique qui est le fondement moderne de tout groupement régional à vocation internationale.

L'avènement de l'anniversaire béni de l'Hégire du Prophète Sidna Mohammed est porteur d'enseignements divins selon lesquels tout message à prôner ou haute responsabilité à assumer requièrent sacrifices, abnégation et sauvegarde des fondements et des intérêts suprêmes de la Oumma.

C'est là la voie à suivre pour être constamment en phase avec les exigences de la modernité et pour répondre aux attentes de nos peuples qui aspirent à l'unité et à davantage de grandeur et de progrès. Puisse le Tout-Puissant couronner nos efforts de succès.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 5^{ÈME} SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS
DU SAHEL ET DU SAHARA**

NIGER, 15 MARS 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur Le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, M. Mamadou Tandja, Président de la République du Niger, président du 5^{ème} Sommet de la Communauté des États du Sahel et du Sahara,

Excellences, Monsieur le Secrétaire général de la CEN-SAD,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, il M'est agréable de vous adresser, Mes chers frères, les leaders et Chefs d'État de la CEN-SAD, Mes chaleureuses salutations ainsi que l'expression sincère de Ma cordiale considération. Je tiens aussi à dire combien Je Me réjouis de ce que le Royaume du Maroc partage avec les pays frères qui sont les vôtres, une commune volonté de consolider cet édifice communautaire.

Par le caractère complémentaire de ses éléments constitutifs, par l'espace géostratégique qu'elle représente et par les objectifs réalistes qu'elle poursuit dans une démarche d'ouverture prospective, cette structure constitue assurément un pôle d'intégration régionale africaine, fondée sur une solidarité agissante et un partenariat exemplaire.

Cette cinquième session de notre Conférence donnera, à n'en pas douter, une forte impulsion à notre communauté, dans l'action qu'elle mène pour réaliser nos objectifs. À cet égard, Je tiens à rendre hommage aux efforts généreux que notre honorable frère, Son Excellence le Colonel Mouammar Kaddafi, leader de la Révolution du 1^{er} Septembre, ne cesse de déployer pour raffermir les bases de ce grand rassemblement. Ces efforts ont commencé avec l'heureuse initiative qu'il avait prise d'appeler à la mise en place de cette communauté. Ils se sont poursuivis avec la présidence de la précédente session, présidence dont il s'est acquitté avec succès et qui a assuré à notre communauté une présence de poids aux niveaux africain et international.

Je voudrais également saluer et assurer de toute Ma considération, Mon cher frère le Président de la République du Niger, le félicitant de son accession à la présidence de cette Conférence, qu'il a bien voulu accueillir dans son pays, ce dont Je remercie vivement Son Excellence. J'ai la certitude qu'il saura conduire résolument et avec assurance, notre communauté vers plus de solidarité et de coopération. Il y parviendra grâce à sa vaste expérience, sa modération et sa perspicacité avérées.

À ces qualités, il allie la vertu de la sagesse dont il fait preuve en conduisant son peuple frère, sur la voie du progrès et de la stabilité.

Je saisis cette occasion pour dire combien Je Me félicite des liens historiques, fraternels et séculaires qui unissent le Royaume du Maroc et la République du Niger et que renforcent aujourd'hui une coopération fructueuse et une solidarité agissante dans bien des domaines. Tant et si bien que ces rapports illustrent avec force l'image des relations exemplaires entre les pays du Sahel et du Sahara.

Excellence Monsieur le Président,

Notre conférence incarne le plus grand rassemblement régional africain. Il en découle pour nous des responsabilités considérables que nous nous devons d'assumer afin que notre structure soit une puissante locomotive dans les efforts à conduire pour concrétiser les espoirs placés en elle par nos peuples frères, et pour relever les multiples défis auxquels ils sont confrontés.

Pour ce faire, nous devons approfondir le dialogue, multiplier les échanges d'idées et d'expériences et formuler des suggestions et des projets concrets et réalisables, en comptant sur nos propres moyens, humains et matériels, et en mettant ces ressources au service du développement durable. Mais tout cela reste tributaire d'une gestion rationnelle et rigoureuse des ressources importantes que recèlent nos pays, et de leur exploitation judicieuse et optimale. Leurs spécificités locales doivent être prises en compte, comme doit être garantie une large participation populaire, permettant de déployer toutes les potentialités, dans un climat de stabilité et de paix, propice au développement. Il est évident, en effet, qu'il ne saurait y avoir de paix sans stabilité, ni de développement en l'absence de la paix.

Voilà pourquoi le Maroc tient à réaffirmer son engagement ferme et inébranlable à apporter sa contribution à cet édifice, en puisant dans son expérience et en mobilisant tous les moyens dont il dispose, pour aller de l'avant et conforter cette démarche dans un sens qui permettra à notre Communauté d'être un modèle avancé en matière d'intégration africaine et de coopération Sud-Sud. Ce faisant, nous aurons répondu aux attentes des générations présentes et futures qui aspirent au progrès, au développement et à la stabilité, surtout à cette époque de mondialisation et de regroupements puissants où il n'y a pas de place pour les entités de façade.

Dans ce contexte, le Maroc qui est attaché aux vertus de la paix et du bon voisinage et qui a le souci d'éliminer tous les facteurs de tension et de conflit dans notre région, affirme qu'il demeure toujours disposé au dialogue et à la négociation, pour trouver une solution politique au conflit artificiel suscité autour de la récupération de ses provinces du Sud. Cette solution doit s'inscrire dans le cadre de la légalité internationale, et du respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume, et ce,

dans la perspective de la concrétisation d'une Union Maghrébine qui formera un puissant support pour l'espace intégré de la Communauté des États du Sahel et du Sahara.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans cette conjoncture internationale délicate où se tient notre conférence et qui laisse craindre tant de dangers et de mutations, surtout dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, le devoir exige que nous fassions preuve de plus de cohésion et de soutien mutuel, pour consolider cette maison que nous avons bâtie ensemble. Il nous incombe d'emprunter la voie de la fraternité et de la solidarité et de faire montre de sagesse et de modération, pour prémunir nos pays frères des retombées perverses d'une conjoncture aussi délicate.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce Sommet ne manquera pas, J'en suis persuadé, d'éveiller chez nos peuples frères et tout le continent africain, de grands espoirs pour un avenir meilleur. Je suis certain que cette Conférence aboutira à des résultats probants et positifs et qu'elle permettra à notre Communauté et à tous ses peuples d'évoluer résolument vers une coopération accrue et davantage de concorde. Nous comptons, pour y parvenir, sur la volonté commune qui nous anime de faire de notre région un modèle de développement dans la stabilité, la paix et la sécurité.

C'est à ce prix que la région du Sahel et du Sahara pourra recouvrer le rôle qui fut le sien en tant qu'espace de brassage des civilisations et aussi en tant que pont d'échanges économiques et culturels. C'est un défi que nous avons la volonté et les moyens de relever.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE DANS LA RÉGION DE L'ORIENTAL

OUJDA, 18 MARS 2003

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets, habitants de la Région de l'Oriental,

En rencontrant les forces vives de cette région qui Nous est si chère, Nous Nous faisons un plaisir de dire à ses habitants à quel point Nous avons été touché par la chaleur de l'accueil et la loyauté de l'allégeance qu'ils Nous ont témoignée. La fierté et le patriotisme qui les animent ont fait de cette région un rempart inexpugnable assurant à l'État marocain protection et immunité tout au long de sa glorieuse histoire.

Le fait de Nous enquérir sur place de votre situation, Nous a permis de toucher de près vos besoins pressants et vos préoccupations réelles, qui sont au cœur de Nos préoccupations et auxquelles Nous sommes particulièrement attentif.

Soucieux de manifester concrètement Notre haute sollicitude pour cette région qui recèle d'importantes potentialités et des ressources humaines industrielles et fortement motivées, Nous avons décidé de lancer une Initiative Royale pour le développement de la Région de l'Oriental. S'articulant autour de quatre axes, elle vise à stimuler l'investissement et à favoriser la création de petites et moyennes entreprises par les jeunes.

Elle se propose également de doter la Région des équipements de base nécessaires et d'encourager les grands projets économiques à titre prioritaire. L'initiative a pour but, en outre, de promouvoir l'éducation et la formation et de faire jouer pleinement les principes de solidarité. Pour en assurer la mise en œuvre effective, Nous avons prévu des mécanismes précis de financement, de suivi et d'évaluation.

Afin d'atténuer le chômage qui sévit parmi des catégories de jeunes dans la Région, et de créer les conditions propices au travail et à l'auto-emploi, Nous avons décidé de faire démarrer cette Initiative avec une dotation initiale de 30 milliards de centimes, auxquels s'ajouteront les apports de nombreuses

institutions, pour financer les projets des entreprises et garantir les prêts qui leur seront octroyés. Cette opération sera coiffée par le Centre Régional d'Investissement.

Aussi, appelons-Nous Notre gouvernement, dans le cadre de cette Initiative, à prévoir, à titre prioritaire, la réalisation, dans la Région, des infrastructures et des équipements de base nécessaires, notamment l'autoroute Fès-Oujda par Taza et la voie ferrée entre Taourirt et Nador. Il lui appartient, parallèlement, de hâter la construction de la route côtière du Nord, et l'élargissement et la réfection de la route reliant Nador, Oujda et Figuig.

Par ailleurs, Nous avons donné le coup d'envoi de grands projets d'alimentation en eau potable des villes d'Oujda et de Taourirt, projets que Nous appelons les départements concernés à étendre à toutes les agglomérations urbaines et rurales de la région.

Eu égard à Notre attachement au développement intégré de cette Région, Nous avons décidé la création à Nador d'une zone franche intégrant, outre le port, des espaces économiques, commerciaux et touristiques.

Ce que Nous recherchons, à travers cet important projet, c'est qu'il ouvre un portail méditerranéen devant le développement de la Région et que, de surcroît, il contribue à la consolidation de l'économie nationale et au renforcement du grand complexe Tanger-Méditerranée. Ainsi, Nous aurons parachevé Notre projet stratégique qui vise à faire de l'espace méditerranéen un puissant levier pour le décollage et le développement national, pour le partenariat économique et pour le brassage culturel.

C'est dans le même contexte que s'inscrit Notre décision en faveur de l'aménagement de la zone touristique côtière de Saïdia, avec la participation du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social. Nous réaffirmons, à cet égard, la nécessité d'engager, avec professionnalisme, des efforts hardis, pour attirer les investissements nationaux et étrangers, afin de faire de Saïdia la perle de la côte méditerranéenne.

Par ailleurs, outre la nécessité de fructifier au mieux les atouts dont dispose la région et de valoriser son produit agricole très prisé, notamment par un effort de modernisation et de développement de l'agro-industrie, il est nécessaire de mettre en place un programme de développement et de protection des hauts plateaux et des oasis de B'ni Mathar, Bouarfa et Figuig, ainsi que la ville de Jerrada que Nous avons tenu à inscrire parmi les bénéficiaires des programmes de l'Agence de Développement des Provinces du Nord, marquant ainsi l'intérêt tout particulier que Nous portons à cette agglomération.

Par ailleurs, pour assurer la mise à niveau des ressources humaines que requiert le développement régional, et afin de renforcer les établissements universitaires et les instituts de formation dans cette région, Nous avons décidé la création d'une faculté de médecine, avec un centre hospitalier universitaire, marquant ainsi, à travers ces programmes ambitieux, Notre volonté de conforter la ville séculaire d'Oujda dans le rôle pionnier qui est le sien en tant que capitale de l'Oriental.

Au plan social, Notre Initiative réserve une place toute particulière aux catégories démunies. Nous vous engageons donc à rester attachés aux vertus d'entraide et d'assistance mutuelle qui vous sont connues. De même, Nous appelons la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, à apporter un soutien accru

aux œuvres caritatives et à nouer différents types de partenariat avec le tissu associatif local, dont Nous Nous félicitons, par ailleurs, des efforts qu'il déploie à cet égard.

Nous invitons instamment les forces vives de la Région à s'intéresser davantage à la promotion de leur région et à s'investir dans l'effort collectif de développement solidaire que Nous conduisons pour combattre la pauvreté, la marginalisation et toutes les velléités d'extrémisme lequel, du reste, n'a pas sa place dans une société telle que la nôtre qui se distingue par son authenticité et son ouverture sur les autres civilisations.

Nous comptons donc sur vous pour ériger cette initiative en un pacte scellé entre nous, afin que cette région puisse se hisser à la place de choix à laquelle Nous voulons la voir accéder, conformément à sa vocation de pôle maghrébin, et au rôle qui lui revient comme pont solide de bon voisinage et de fraternité sincère avec le peuple algérien frère auquel nous unissent les liens de l'Histoire, les défis du présent et les aspirations de l'avenir, et auquel nous souhaitons le plus grand bien.

À travers ces projets ambitieux, Nous entendons fermement doter Notre chère Patrie d'une capacité accrue pour conforter sa force et son immunité. Celles-ci doivent, en effet, demeurer au centre de nos préoccupations, dans un monde en mutation, chargé de risques et d'aléas. Telle est la voie à suivre pour aller résolument de l'avant dans l'œuvre d'édification d'un Maroc uni, avancé, démocratique, solidaire et plus apte à relever tous les défis.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI SUR LA CRISE EN IRAK

20 MARS 2003

Louange à Dieu, Paix et Salut sur Notre Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Je M'adresse à toi, en ce moment fatidique où la situation en Irak a pris une tournure périlleuse. Pourtant, Nous avons déployé, comme tu le sais cher et fidèle peuple, tant d'efforts sincères pour empêcher une telle dégradation des choses. Ces efforts ont été menés tant au niveau des contacts bilatéraux que Nous avons établis avec les leaders des pays frères et amis, qu'à travers le soutien que Nous n'avons cessé d'apporter aux initiatives arabes, islamiques et internationales, pour trouver une solution politique à la crise actuelle.

Ce règlement devait se faire dans le respect de la légalité internationale et de la nécessité qui en découle de se conformer aux résolutions qui en sont issues, de sorte que puissent être garanties l'unité et l'intégrité territoriale du peuple irakien et préservées la souveraineté, la sécurité et la stabilité des pays arabes frères.

En suivant l'évolution et les retombées de cette dangereuse conjoncture, Nous mesurons l'affliction et la détresse qui t'accablent et faisons Nôtre l'inquiétude profonde qui te tarade. Nous avons pleinement conscience des meurtrissures laissées dans le cœur de chaque Marocain par le malheur qui s'abat sur le peuple irakien frère.

Dans des circonstances aussi graves qui mettent à rude épreuve les volontés les plus endurcies, Je t'invite, cher peuple, à faire preuve de sagesse et de circonspection lucide, en gardant à l'esprit les retombées calamiteuses que pourrait induire une telle conjoncture. Elles exigent que chacun de nous ait bien conscience que les difficultés, les vraies, ne se réduisent pas aux seuls risques et dangers du présent, mais elles résident plutôt dans les défis que nous aurons à affronter lorsque les armes se seront tues.

Il appartient donc aux citoyennes et aux citoyens, individuellement et collectivement, dans le cadre des partis ou des syndicats, des organisations et des associations, de faire, aujourd'hui plus que jamais, la démonstration des vertus de pondération, de retenue et de discipline qui ont toujours caractérisé les

Marocains, et de cristalliser et donner toute sa consistance au rôle particulier par lequel le Maroc s'est toujours illustré sur la scène internationale et au niveau régional.

Nous ne tolérons pas que les questions qui engagent la Nation arabe, les nobles sentiments que nourrissent les Marocains et l'enthousiasme qui anime naturellement les jeunes et les enfants, soient instrumentalisés pour semer la zizanie et ébranler la stabilité. De même et pour relever les défis ardu que pose l'épreuve en cours et que posera, demain, le monde d'après guerre, Nous t'exhortons à resserrer les rangs et à te mobiliser, solidairement et à l'unisson, autour des grandes causes qui sont celles de la Nation marocaine tout entière, dont, au premier chef, le parachèvement de notre intégrité territoriale et la construction de notre projet de développement économique et démocratique.

Telles sont, en effet, les questions qui doivent constamment figurer en tête de nos préoccupations, car, plus le Maroc fédère et mobilise ses forces internes, plus grande et agissante sera sa présence sur la scène internationale.

Aussi tenons-Nous à souligner Notre souci constant de garantir les libertés publiques dans le plein respect des règles de la loi, comme, du reste, tu l'as toujours démontré, et dans le cadre de la solidarité que tu as manifestée ces dernières semaines, sous les formes légales les plus diverses, à l'égard précisément du peuple irakien. Ce souci n'a d'égal que Notre volonté, ferme et solide, de veiller à ce que l'exercice de ces libertés, précisément dans cette conjoncture délicate, se fasse dans le respect scrupuleux de l'ordre public, sur lequel il est impossible de transiger en toutes circonstances, dans tous les cas, de la part et à l'égard de qui que soit.

Aussi avons-Nous donné Nos Hautes Instructions aux pouvoirs publics, pour prendre toutes les mesures de nature à rasséréner les esprits. En cela, l'État ne fera qu'accomplir le devoir fondamental qui lui incombe d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de protéger le droit des citoyens de vivre dans la quiétude et la stabilité.

Nous implorons le Tout-Puissant de raffermir nos pas et de nous inspirer sagesse et clairvoyance.

«S'ils avaient suivi ce que leur a été recommandé, cela aurait mieux valu pour eux, et leur position n'en serait que raffermie». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LEVÉE DE FONDS POUR L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE AFRICAINE

MARRAKECH, 28 AVRIL 2003

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Afrique,

Excellences, Messieurs les représentants des Chefs d'État et de Gouvernement du Groupe des 8, et les représentants des Organisations et institutions internationales,

Monsieur le Président Directeur Général et Messieurs les membres du Conseil de Tutelle et du Conseil d'Administration de l'Université Africaine Virtuelle,

Mesdames et Messieurs les Recteurs des Universités Africaines,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au Maroc, pays africain qui est fier d'accueillir et de soutenir les projets voués au développement et à l'essor des peuples de notre continent. C'est donc avec joie que Nous parrainons et entourons de Notre sollicitude cette rencontre internationale destinée à mobiliser les soutiens en faveur de l'Université Africaine Virtuelle. Nous tenons, à cet égard, à assurer de toute Notre estime les personnes que vous êtes, autant que les États, les groupes et les institutions que vous représentez.

Nous saluons les efforts louables et généreux que vous déployez et qui Nous donnent à penser et espérer que cette université pionnière constituera un jalon solide pour renforcer l'édifice culturel de l'Afrique et conforter le rayonnement des civilisations qui sont les siennes.

Nous portons un intérêt tout particulier à la création de cette université, d'autant plus qu'elle montre que les peuples, les leaders et les élites d'Afrique ont tous conscience que dans leur communauté de

destin, leur essor est tributaire de l'intérêt que nous portons à l'Homme africain et à la valorisation des ressources humaines que recèle notre continent.

Il est également subordonné à notre aptitude à doter ces hommes et ces femmes des capacités leur permettant de relever les défis du développement durable et de résorber leur retard historique par rapport à la révolution industrielle, et ce en s'investissant fortement dans la révolution numérique en cours.

Ils auront ainsi la faculté de bâtir un véritable projet sociétal, en se prévalant des outils de l'éducation, du savoir, de la communication et des échanges, et en s'appuyant sur la démocratie, la participation citoyenne et l'ouverture, la finalité étant l'émergence d'un Homme qualifié à la dignité assurée.

Dans Notre volonté d'inscrire Notre pays dans cette démarche émancipatrice, Nous avons placé, en tête des priorités de nos politiques publiques, la réforme du système d'éducation et de formation. Ce processus, mis en œuvre dans le cadre d'une charte nationale décennale, procède d'une vision globale et intégrée et s'articule autour de desseins objectifs et réalistes.

La concrétisation de ces objectifs passe par l'adoption de méthodes modernes et évolutives et par leur mise en application dans le cadre d'une dynamique requérant la contribution de tous et l'implication de chacun dans ce chantier national salubre. À cet égard, Nous avons à cœur de mobiliser tous les moyens et toutes les potentialités qui sont de nature à favoriser la réalisation des objectifs assignés à ce vaste mouvement de renaissance intellectuelle et technologique nationale.

Le soutien que nous apportons aujourd'hui à l'Université Africaine Virtuelle s'inscrit précisément dans la logique de cette stratégie nationale. Il procède aussi de l'engagement ferme du Maroc d'appuyer ce qui constitue un des piliers les plus solides sur lesquels repose l'initiative du NEPAD, à savoir la réforme du système de l'éducation et de la formation dans nos pays d'Afrique.

Par les outils technologiques avancés qu'il mettra en œuvre, ce projet d'Université africaine avant-gardiste permettra, Nous en sommes persuadés, d'introduire un changement radical dans la difficile équation du coût-efficacité de l'enseignement. Il s'agit, en fait, d'un défi fondamental qui se pose pour tous les projets de réforme concernant l'Enseignement et la Recherche Scientifique dans nos pays.

Ce projet audacieux, Nous y croyons avec d'autant plus de foi et de conviction qu'il est porteur de précieuses opportunités pour les pays africains de communiquer et d'interagir entre eux, de faire connaître le savoir-faire et les potentialités de leurs hommes de sciences et de multiplier les échanges d'expériences entre eux.

Experts et spécialistes parmi eux s'emploieront, avec une saine émulation, à former et mettre à niveau une jeunesse africaine assoiffée de savoir et de connaissances. Ils lui permettront ainsi d'être en phase avec les progrès en cours, capable de relever les défis et de s'intégrer pleinement dans la dynamique du développement durable.

Au delà de cette perspective, en apportant notre appui à cette institution, nous aurons, en fait, contribué à la réussite d'un projet civilisationnel africain de grande envergure. Son ambition est de se prévaloir des

différentes possibilités qu'offrent les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, pour mettre le savoir universel à la portée et au service de nos jeunes générations.

Nous comptons, pour cela, sur un partenariat construit dans le cadre d'une coopération efficiente et féconde, induisant l'émergence d'un environnement propice à un développement durable authentique, un développement adapté aux spécificités de nos pays, respectueux des cultures de nos peuples et apte à conforter l'universalité des droits humains.

Le Maroc restera, comme toujours, parmi les premiers à soutenir de tels projets africains, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, mobilisant, à cette fin, les moyens et les potentialités de ses Universités qui, du reste, ont toujours partagé leur expérience et leur savoir-faire, avec leurs homologues africaines et internationales.

En vous renouvelant Nos vœux de bienvenue, Nous tenons, Mesdames et Messieurs, à adresser un hommage particulier et chaleureux à un Africain hors-pair, illustre savant qui fait la fierté de tous les Africains. Nous avons nommé le professeur émérite Cheikh Modibo Diara, Recteur de l'Université Africaine Virtuelle, Ambassadeur de Bonne Volonté de l'UNESCO. Nous tenons à saluer l'initiative qu'il a prise, de concert avec Notre Chère Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem, d'appeler à la tenue de cette importante manifestation dans notre pays.

Nous voudrions vous dire, Monsieur le Professeur, Mesdames et Messieurs les membres des conseils de tutelle et d'administration, combien le Maroc se réjouit d'abriter cette importante rencontre de soutien et d'appui à cette Université.

Nous vous renouvelons l'assurance que Nous n'épargnerons aucun effort pour que cette institution soit un vecteur efficient d'éducation, de savoir et de communication, qu'elle constitue un pilier pour bâtir notre projet démocratique moderne de développement, un vivier pour la culture et l'épanouissement des ressources humaines et un capital inépuisable pour les générations à venir.

Nous prions le Tout-Puissant de vous prêter aide et assistance dans l'œuvre que vous avez engagée pour répandre les lumières du savoir et féconder le brassage entre les cultures et entre les civilisations.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2003

Louange à Dieu, Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient Sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Il nous est agréable aujourd'hui de nous adresser à vous au moment où nous célébrons le 47^{ème} anniversaire de la création de nos Forces Armées Royales en commémoration des étapes historiques que nous avons franchies d'année en année, de sorte que la date du 14 Mai s'est érigée en fête nationale et en une journée historique illustre, tant elle est porteuse de significations patriotiques profondes.

L'avènement de cette fête rappelle à notre souvenir, non seulement la création des Forces Armées Royales en 1956 en tant que premier symbole des institutions nationales, mais nous permet de nous remémorer avec déférence l'épopée du Roi et du Peuple, conduite par le fondateur de ces forces, notre vénéré Grand-père S.M. Mohammed V, que Dieu ait son âme, mêlée de sentiments de grande fierté pour les réalisations grandioses accomplies sous le règne de Notre vénéré père, feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

La célébration de ce glorieux anniversaire, qui intervient dans un contexte marqué par les mutations accélérées que vivent le monde et la communauté internationale, nous dicte d'assimiler l'acuité de cette réalité dans toutes ses dimensions et de l'appréhender avec clairvoyance et sagesse afin de nous inscrire dans le mouvement de la science, du savoir et de la communication et d'avoir une interaction positive avec la dynamique d'une communauté internationale connaissant la gestation d'évolutions complexes et croissantes.

Il nous appartient donc d'œuvrer ensemble pour que cet anniversaire demeure un flambeau qui avive en nous l'esprit patriotique et rend nos cœurs sensibles à tout ce qui peut servir la patrie, partant de notre attachement à nos valeurs sacrées en tant que socle solide pour préserver notre identité et notre essence, constamment mobilisés pour défendre la souveraineté de notre pays, sa sécurité et son intégrité territoriale et fiers de notre civilisation et de notre culture qui se nourrissent de tout ce qui est authentiquement marocain, tout en étant ouvert sur le progrès et l'évolution de notre époque dans tous les domaines.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Notre ambition aujourd'hui est que nos forces Armées Royales continuent à progresser constamment vers des niveaux plus élevés pour parfaire leurs connaissances et développer leurs capacités techniques et scientifiques.

Pour ce faire, Notre Majesté a donné la priorité au domaine de la formation militaire et technique et a entrepris une action de modernisation des Instituts et centres de formation en les dotant de tous les moyens nécessaires à l'enseignement et à l'assimilation. Nous avons également veillé à ce que l'acquisition de la science mette en adéquation les méthodes d'enseignement et les programmes de formation, conscient que la qualification de l'élément humain est la clé de la force et de la cohésion de l'armée, tout en accordant un intérêt au patrimoine militaire, qu'il soit écrit ou oral afin de préserver la mémoire de notre Nation et garantir la pérennité d'une histoire nationale dans laquelle les générations puisent des enseignements, une histoire dont les étapes forment les maillons d'une seule et solide chaîne.

Dans cette optique et partant de la sollicitude de Notre Majesté envers l'ensemble de vos composantes. Nous avons décidé d'inclure les Forces Armées Royales parmi les étapes de nos visites d'inspection pour Nous enquérir de près de votre situation et Nous informer de vos conditions d'existences et ce, dans le cadre d'un intérêt global et d'une vision complète de réforme et de développement intégrant la visite des unités et des places d'armes dans le cadre des tournées dans les provinces et préfectures de notre Royaume, tant nous sommes profondément attaché aux liens qui ont, de tout temps, existé entre les sociétés civile et militaire.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Cet anniversaire béni est une précieuse opportunité pour Notre Majesté, Votre Chef suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, de réaffirmer notre Haute sollicitude et d'exalter les actions que vous n'avez de cesse d'accomplir avec abnégation, sens du devoir national et de sacrifice et fidélité constante aux valeurs sacrées, autant de qualités qui vous en conféré capacité de mobilisation et bravoure et vous ont permis de transcender les obstacles et relever tous les défis avec persévérance et dévouement.

En cette circonstance solennelle que Nous saisissons pour exalter vos précieux services, Nous nous remémorons dans le recueillement le symbole de la lutte et de la libération, Notre Grand-père feu S.M. Mohammed V et Notre père vénéré, bâtisseur du Maroc indépendant, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, implorant le Tout-Puissant d'avoir en Sa Sainte Miséricorde ces deux grands Souverains fondateurs. Nous nous recueillons également à la mémoire de nos fils les martyrs, tombés sur le champ d'honneur pour que la Patrie vive dans la dignité, la sécurité et la stabilité.

Puisse le Très-Haut répandre sur eux Sa Clémence et les rétribuer en les faisant accéder à la félicité qu'il leur a promise.

Nous prions Dieu de vous entourer, Nos Forces Armées Royales de Sa Haute bienveillance, de raffermir vos pas, de conforter votre détermination, de couronner de succès vos actions et de perpétuer votre attachement à votre devise éternelle: «Dieu - la Patrie - le Roi».

Que la paix et la miséricorde divine soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI SUITE AUX ATTENTATS DE CASABLANCA

29 MAI 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Je t'ai promis de toujours te parler en toute franchise, quelles que soient les circonstances. Et si Je ne Me suis pas adressé à toi immédiatement après les agressions terroristes perpétrées à Casablanca pour te dire que nous avons gagné la bataille contre le terrorisme en une nuit ou en peu de jours, c'est que Ma confiance en ta sagesse et en ta lucidité, et notre engagement réciproque d'assumer nos responsabilités respectives et d'affronter avec courage les situations difficiles, M'ont incliné à considérer que le temps était plutôt à l'action et à la détermination.

Ainsi, as-tu pu suivre les instructions que J'ai immédiatement données et qui ont permis de maîtriser la situation et de redonner confiance aux citoyens. À cet égard, Je tiens à rendre hommage aux efforts des citoyens et des Autorités publiques qui continueront à veiller constamment sur ta stabilité et demeureront mobilisées à ton service et à ta disposition.

Afin de tirer les leçons de ce qui s'est passé et de Nous mobiliser pour que plus jamais cela ne puisse se reproduire, J'ai estimé utile de M'adresser à toi, aujourd'hui, pour dire aux citoyens en général, et aux habitants de Casablanca en particulier, combien Je partage leur émotion, leur profonde indignation et leur rejet catégorique du terrorisme haineux et abject. Je tiens aussi à réitérer l'expression de Mes condoléances les plus attristées aux familles des victimes innocentes, tant marocaines qu'étrangères.

Soucieux de concrétiser la solidarité de la Nation à l'égard des familles sinistrées, parmi Nos fidèles sujets, J'ai décidé de leur accorder des dotations financières exceptionnelles.

Cette agression terroriste est contraire à notre foi tolérante et généreuse. Plus encore, ses commanditaires, comme ses exécutants, sont d'ignobles scélérats qui ne peuvent en aucune manière se réclamer du Maroc ou de l'Islam authentique, tant ils ignorent la tolérance qui caractérise cette religion. L'Islam, attaché au respect de la vie, interdit toute effusion de sang, estimant qu'ôter indûment la vie à une personne revient

à attenter à la vie de l'humanité tout entière, et assimilant le Jihad à un effort assidu contre les mauvais penchants de l'individu, et pour répandre le bien, au lieu de semer les troubles et la mort.

Nous sommes fier et heureux de voir comment le peuple marocain tout entier, s'est dressé comme un seul homme, dans un élan spontané, contre ceux qui ont trahi leur Patrie et tué perfidement et de façon préméditée des personnes innocentes. Nous nous félicitons également du vaste mouvement de solidarité internationale que nous ont manifestée tous les pays frères et amis, dans cette épreuve. Mais, il ne faudrait pas, pour autant, oublier que ce qui s'est passé à Casablanca aurait pu se produire en tout autre lieu.

Et si l'État, mesurant les dangers des menaces terroristes, a assumé ses responsabilités pour les combattre et s'efforcer de les prévenir, par la force de la loi, au moyen de textes soumis au Parlement des mois durant, il n'en reste pas moins que certains milieux faisant mauvais usage de la liberté d'opinion, se sont cantonnés dans une opposition systématique aux orientations des pouvoirs publics.

Aux uns et aux autres, Je dis : l'exercice des droits et de la liberté exige corrélativement d'assumer les obligations et devoirs de la citoyenneté, tant il est vrai que l'édification et la consolidation de la démocratie ne sauraient être menées à bonne fin que sous l'égide d'un État fort par la suprématie de la loi.

L'heure de vérité a sonné, annonçant la fin de l'ère du laxisme face à ceux qui exploitent la démocratie pour porter atteinte à l'autorité de l'État, et de ceux dont les idées qu'ils répandent représentent un terreau pour semer les épines de l'ostracisme, du fanatisme et de la discorde. Le temps est venu aussi pour faire face aux désinvoltes et à ceux qui s'évertuent à empêcher les autorités publiques et judiciaires de veiller, avec la fermeté que requiert la loi, pour protéger l'intégrité et la sécurité des personnes et des biens.

Cher Peuple,

J'ai suivi, avec émotion, la marche imposante de Casablanca, considérée comme la plus grande marche nationale pour la paix et la tolérance et pour le rejet de la violence et du fanatisme. Cette marche, sans précédent dans cette ville, réaffirmait qu'elle ne se laisserait pas intimider par les crimes d'une bande de voyous crapuleux. J'ai alors songé, comme toi, et avec fierté, quoique dans un contexte différent, à l'ambiance de la glorieuse Marche Verte, à la symbiose qu'elle incarnait entre le Trône et le peuple et aussi à l'état de veille, de vigilance et de mobilisation qui s'instaure chaque fois que sont visées les constantes de la nation, ses valeurs et institutions sacrées, que ce soit pour préserver l'intégrité territoriale du Royaume, ou pour concrétiser notre projet sociétal démocratique moderniste.

Tu as exprimé, cher peuple, ta forte adhésion à la réalisation de notre projet, dans une parfaite cohésion entre les différentes franges de la société, et les diverses Régions du Royaume, et entre tes différentes composantes politiques, associatives, culturelles et religieuses.

Par ta réaction vigoureuse contre le complot ourdi par les agresseurs, tu as également confirmé que tu n'en es que plus solide, plus tenace et plus déterminé à construire le Maroc de l'unité et de la démocratie, du progrès et de la solidarité et de la tolérance. Ce choix, l'unique qui soit, c'est celui de tous les Marocains.

Ils se le sont approprié et l'ont fait leur, imprégnés qu'ils sont de ses idéaux et déterminés à lui donner un contenu concret et tangible.

À Mon cher peuple, fermement attaché aux constantes de sa civilisation, à ses institutions et valeurs sacrées, ainsi qu'à ses acquis démocratiques, Je dis : le terrorisme ne passera pas. Le Maroc restera fidèle à ses engagements internationaux et poursuivra, sous Notre conduite, avec conviction, assurance et ténacité, la marche engagée pour concrétiser notre projet sociétal démocratique et moderniste. Il trouvera son Premier Serviteur en première ligne pour faire face à quiconque s'avise de le ramener en arrière. Il le trouvera à l'avant-garde de sa marche vers le progrès pour remporter notre véritable bataille, celle que nous menons contre le sous-développement, l'ignorance, le repli et l'ostracisme.

Ce combat sera gagné grâce à Notre stratégie globale, intégrée et multidimensionnelle. Dans son volet politique, institutionnel et sécuritaire, cette stratégie vise à plus de rigueur et d'efficacité dans le cadre de la démocratie et de la suprématie de la loi. Elle tend, dans son aspect économique et social, à libérer les initiatives et à mobiliser les énergies, au service du développement et de la solidarité. Enfin, dans sa dimension religieuse, éducative, culturelle et médiatique, cette stratégie se propose d'éduquer, de former le citoyen en l'imprégnant des vertus de l'ouverture, de la modernité, de la rationalité, du sérieux dans ce qu'il accomplit, de la droiture, de la modération et de la tolérance.

Nous demeurerons fermement attachés à conduire les politiques qui s'imposent pour mettre en œuvre cette stratégie, Notre but ultime étant avec l'aide de Dieu et Sa bénédiction, de raffermir la dignité du citoyen, de fortifier la Nation et de consolider son rayonnement international.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EXTRAORDINAIRE DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

RABAT, 24 JUIN 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc est heureux de vous accueillir sur son sol à l'occasion de cette Conférence Extraordinaire en sa qualité de Président en exercice du groupe des 77 et dont les travaux ne manqueront pas d'enrichir les programmes de coopération internationale par des propositions pertinentes et opérationnelles.

Libérés des clivages idéologiques et de la confrontation entre l'Est et l'Ouest, consécutifs à la guerre froide, les Pays les Moins Avancés sont en droit de se féliciter de l'émergence d'un nouvel ordre mondial marqué par l'interdépendance et l'universalité des valeurs du libéralisme politique et économique.

Toutefois, cette interdépendance demeure bien aléatoire puisque notre monde est toujours traversé par une fracture économique et technologique entre le Nord et le Sud, et qui résiste à tous les efforts nationaux et internationaux tendant à la combler.

En effet, il est unanimement admis que durant la décennie 90, et jusqu'à nos jours, les disparités en termes de revenus entre les pays et à l'intérieur des pays se sont aggravées. De sorte que, si les années 80 ont été qualifiées de décennie perdue pour le développement du fait de la crise de la dette extérieure, les années 90 pourraient être qualifiées de décennies du développement inégal à cause de ces disparités.

De toute évidence, ce sont les Pays les Moins Avancés de notre Groupe qui souffrent le plus de la marginalisation du fait de leur bas revenu, de la faiblesse de leur capital humain et de leur vulnérabilité structurelle.

Aussi, la communauté internationale se doit-elle de relever ce défi en accordant une priorité absolue aux programmes de coopération avec ces pays pour accompagner leurs efforts de développement.

À ce titre, la réunion d'aujourd'hui nous offre l'opportunité d'apporter notre contribution à la réflexion sur les voies à emprunter et les moyens à mettre en œuvre pour fournir aux membres les plus faibles de notre Groupe l'assistance concrète dont ils ont besoin en priorité.

Solidaire des membres de notre groupe, le Maroc espère mettre à profit les travaux de cette conférence pour tracer une feuille de route qui puisse lui permettre de défendre les intérêts de tous et porter nos préoccupations communes aux forums internationaux appropriés, notamment à l'Organisation Mondiale du Commerce, à l'Organisation des Nations Unies et au sein même groupe des 77 et la Chine.

Parmi les objectifs pour lesquels la présidence plaidera avec insistance auprès des pays partenaires développés figurent, l'accès aux marchés pour les produits des Pays les Moins Avancés, l'augmentation de l'aide publique au développement et la réduction, voire l'annulation, de la dette extérieure.

Un intérêt appuyé sera accordé dans notre démarche au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) afin de contribuer à faire sortir notre continent de la situation d'instabilité, de pauvreté et de sous-développement dans laquelle il semble s'enliser.

Quant à notre agenda dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Maroc entend appeler les autres membres du Groupe des 77 à concrétiser leur solidarité avec les Pays les Moins Avancés par des actions ciblées dans les domaines du commerce et de la coopération.

Nous les inviterons à saisir l'opportunité offerte par la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud prévue à Marrakech en décembre 2003 pour annoncer des décisions similaires à celles prises par Mon pays en ce qui concerne l'accès à son marché et l'annulation de la dette des Pays les Moins Avancés d'Afrique.

Nous sommes convaincu qu'une action solidaire au sein du Groupe des 77, conjuguée à un dialogue sincère et constructif avec les pays développés, sont les instruments indispensables pour permettre l'émergence à terme d'un monde meilleur où la pauvreté, l'insécurité et la guerre seront des fléaux d'un passé à jamais révolu.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à vos travaux.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU SOMMET GLOBAL DES FEMMES

MARRAKECH, 28 JUIN 2003

Louange à Dieu seul, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de saluer votre honorable Assemblée qui se tient dans le cadre du Sommet Global des Femmes, d'autant que Nous mesurons à sa juste valeur l'importance du rôle de la femme dans l'enseignement des valeurs de la citoyenneté, l'édification et la consolidation de la démocratie et la réalisation du développement économique et social pour lesquelles Nous œuvrons.

Mesdames et Messieurs,

Le choix porté sur le Maroc pour accueillir les travaux de ce forum procède de la conviction de la Communauté internationale de l'efficacité de la politique d'ouverture et de dialogue de notre pays dans ses rapports avec les autres nations. Terre d'Islam, notre pays est naturellement porteur d'un message de paix, de tolérance, de solidarité et de coexistence entre les peuples. Son attachement à ces valeurs est relayé dans sa détermination inébranlable à poursuivre sa marche vers le progrès et la réalisation de son projet sociétal résolument démocratique et moderniste.

Votre présence ici, traduit par ailleurs votre intérêt pour la politique que nous menons pour la promotion de la femme marocaine.

Le développement global pour lequel Nous œuvrons et la promotion du pays dans tous les domaines, politique, économique, social et culturel ne peuvent être efficaces en l'absence de la participation de la femme et sans que l'ensemble des composantes de la société puissent bénéficier des fruits du progrès.

Depuis que Nous présidons aux destinées de Notre peuple, Nous n'avons cessé d'œuvrer pour la promotion des femmes marocaines et la préservation de leurs droits par lesquels notre sainte religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes poursuivant en cela la politique éclairée de Nos ancêtres.

De par sa conviction que l'indépendance ne peut être effective que par la préparation de tous les Marocains à exercer leurs droits et devoirs et à contribuer au progrès économique et social de leur pays, Notre vénéré grand-père le libérateur de la Nation, Feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, a ouvert aux Marocains, les portes de l'école et partant, du savoir.

Notre Auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, a poursuivi cette œuvre d'édification du Maroc moderne en permettant aux femmes d'accéder à tous les échelons de l'éducation, à tous les secteurs d'activité, en libérant leurs énergies et en les nommant aux plus hautes fonctions de responsabilité dans l'administration, la magistrature, les entreprises publiques et en leur confiant des portefeuilles au sein du gouvernement, mettant toujours en exergue leur capacité, leur rigueur et leur intégrité.

Conscient de la nécessité fondamentale de la mobilisation et de la participation des femmes pour la concrétisation des objectifs que Nous nous sommes fixé en vue de réaliser la croissance et le développement durable de notre pays, Nous nous sommes engagé à améliorer le statut de la femme en consolidant ses acquis et en veillant à lui assurer ses droits humains, économiques et politiques. L'entrée de 35 femmes dans le Parlement actuel conforte Notre combat pour la démocratie et la modernité.

Mais l'avancée qualitative réalisée par notre pays en matière de promotion des femmes ne doit pas nous faire oublier les difficultés d'un grand nombre d'entre elles qui vivent la marginalité et l'exclusion ou dont les droits sont bafoués.

Notre intérêt s'est porté en priorité sur la femme rurale qui constitue la catégorie la plus affectée par l'analphabétisme et la pauvreté, étant convaincu que ces questions se situent au cœur des droits de l'homme et constituent des entraves structurelles à la démocratie.

Nous nous employons également à affranchir la femme de toutes les formes d'injustice qu'elle subit et à faire évoluer la règle de droit pour tenir compte de la prise de conscience qu'elle manifeste à l'égard de ses droits et obligations et des progrès réalisés par le Maroc à tous les niveaux.

Dans ce contexte et en Notre qualité de Amir Al Mouminine, défenseur de la religion et de la communauté de ses adeptes, Nous avons institué une Commission spéciale à laquelle Nous avons donné Nos Hautes instructions pour prêter l'écoute et examiner toutes les doléances des associations féminines et l'ensemble des forces vives de la Nation et Nous proposer les mécanismes et procédures propres à garantir la bonne application de la Moudawana et les amendements à y introduire dans le respect de notre identité et les prescriptions de notre religion en privilégiant la cohésion de la famille et la concorde sociale.

Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à souligner l'importance que revêt ce forum qui incarne les progrès réalisés par les femmes à travers le monde dans le domaine du management. Mais son importance ne s'arrête pas à ce niveau, car il exprime aussi, votre volonté de contribuer à la réflexion commune aux problèmes qui se posent à l'échelle planétaire, faisant de cette rencontre qui en est à sa treizième édition, un animateur de la pensée universelle.

Organisé autour du concept de l'entreprise, de ses fonctions, de sa gestion, de ses modes de production, de ses systèmes d'information et de commercialisation, le Sommet Global des Femmes s'est imposé en tant qu'espace d'échanges des expériences et de confrontation des idées pour une meilleure participation de la femme au marché mondial. Ne pouvant rester indifférent à l'environnement de l'entreprise, à l'ouverture des marchés et aux contraintes de compétitivité, Votre forum s'est engagé dans la voie d'une approche globale des problèmes de développement en intégrant dans ses débats, la participation des femmes dans le processus démocratique, l'efficacité de la gouvernance et le démantèlement de tous les obstacles qui entravent l'exercice du droit au développement.

La participation à cette manifestation de femmes venant des cinq continents, qui dirigent des entreprises de tailles diverses, des associations professionnelles, des organisations non gouvernementales mais également des ministres en charge de portefeuilles très variés et des leaders d'opinion, assure à votre rencontre la prise en compte des sensibilités locales et des différences régionales, présageant d'un dialogue ouvert, novateur et porteur d'une valeur ajoutée aux grandes réflexions de l'heure.

La promotion de la femme et sa participation aux fruits de la croissance ne pouvant être dissociés du développement global de l'humanité, celui-ci requiert une solidarité internationale agissante et une répartition plus équitable des richesses entre les communautés nanties et celles qui luttent au quotidien contre la pauvreté et la marginalisation. Votre sensibilité féminine, votre penchant naturel à lutter contre l'injustice et l'exclusion, comme en témoignent le dynamisme et la force de persuasion exceptionnelle d'un grand nombre d'associations dirigées par les femmes, devraient vous porter à inscrire vos perspectives de partenariat régional et inter-régional, dans la logique d'une meilleure intégration des pays en développement dans l'économie globale.

En vous souhaitant la bienvenue au Maroc et en formulant le vœu pour que vos travaux soient couronnés de succès, Nous voudrions vous inviter à saisir l'opportunité de la rencontre de Marrakech pour réfléchir à une démarche consensuelle pouvant aboutir à la définition des instruments et mécanismes à mettre en œuvre au niveau national et régional, propres à favoriser la promotion du micro-entreprenariat féminin dans les pays du Sud, sachant qu'il constitue un créneau porteur pour la croissance économique dans ces pays et contribue au développement durable qui s'inscrit au centre des préoccupations de votre forum.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

TANGER, 30 JUILLET 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Peuple,

Il est d'usage que le Discours du Trône dresse le bilan des réalisations de l'État et esquisse les perspectives de son action à venir. Toutefois, le souci de t'entretenir, en toute franchise, de la situation que traverse le pays, M'a poussé à faire de ce discours un moment fort de réflexion nationale collective et d'analyse qui transcende le souvenir cruel des actes terroristes de Casablanca, pour en tirer les enseignements nécessaires et gérer le redressement qui doit s'opérer dans le parcours emprunté par la nation.

Mais quelle que soit l'horreur de ces forfaitures terroristes, Nous ne pouvons que louer le Très-Haut pour sa divine protection qui nous a permis de venir à bout de ce réseau criminel.

L'immense fierté que Nous a inspirée ta dénonciation unanime du terrorisme, outre la ferveur de la symbiose qui t'unit à ton Trône, ainsi que ton attachement à tes acquis démocratiques, s'accompagne toutefois de cette interrogation pressante : Comment transformer cette indignation et cette colère collective en une action rationnelle pour contrecarrer toutes les dérives ? Avons – nous procédé, chacun, à une autocritique permettant de transformer les épreuves en source de force et d'enseignements pour corriger les dysfonctionnements ?

Partant du devoir suprême qui M'échoît de donner leur pleine expressions aux préoccupations de la nation, J'affirme que nous tous, individuellement et collectivement, autorités, institutions, partis et association, sommes responsables de l'édification de notre société démocratique et moderne, projet que fait sien la Nation tout entière.

Persuadé que prémunir ce projet contre les complots ourdis par les ennemis de la patrie, de la religion et de la démocratie, est une entreprise qui ne peut aboutir que si l'on en saisit clairement l'essence, la portée véritable, et les fondements, J'ai jugé nécessaire que nous nous employions ensemble à en cerner les références et les moyens d'action.

S'agissant du référentiel de la Monarchie constitutionnelle marocaine, Je M'en tiens aujourd'hui à en souligner les éléments fondateurs, à savoir l'Islam et la démocratie.

Depuis quatorze siècles, en effet, les Marocains ont choisi d'adopter l'Islam parce que, religion du juste milieu, il repose sur la tolérance, honore la dignité de l'homme, prône la coexistence et récuse l'agression, l'extrémisme et la quête du pouvoir par le biais de la religion. C'est à la lumière de ces enseignements que nos ancêtres ont édifié une civilisation islamique et un État indépendant du Califat du Machrek, se distinguant par son attachement à la commanderie unique des croyants, par son ouverture en matière de culte et par l'exclusivité du rite malékite.

Les Marocains, en effet, sont restés attachés aux règles du rite malékite qui se caractérise par une souplesse lui permettant de prendre en compte les desseins et les finalités des préceptes de l'Islam, et aussi par son ouverture sur la réalité. Ils se sont employés à l'enrichir par l'effort imaginatif de l'Ijtihad, faisant de la sorte, la démonstration que la modération allait de pair avec l'essence même de la personnalité marocaine qui est en perpétuelle interaction avec les cultures et les civilisations.

Est-il donc besoin pour le peuple marocain, fort de l'unicité de son rite religieux et de l'authenticité de sa civilisation, d'importer des rites culturels étrangers à ses traditions ?

Nous ne le tolérerons pas, d'autant plus que ces doctrines sont incompatibles avec l'identité marocaine spécifique. À ceux qui s'aviseraient de se faire les promoteurs d'un rite étranger à Notre peuple, Nous opposerons avec la vigueur que requiert le devoir de veiller à la préservation de l'unicité de rite chez les Marocains, réaffirmant ainsi Notre volonté de défendre notre choix du rite malékite, tout en respectant ceux des autres, chaque peuple ayant ses spécificités et ses choix propres.

Parce que l'Islam repose sur une invite à la paix, la sécurité et la concorde, les Marocains ont compris que le Jihad, dans sa plus noble acception, est une lutte contre toute tentation maléfique chez l'être humain et contre les dérives et le chaos. C'est aussi un effort d'imagination et d'émulation pour accomplir les bonnes actions.

Cet engagement religieux et historique, perpétué par la force de la Baïâ (allégeance), a été actualisé par un pacte politique et constitutionnel moderne, à travers lequel, la Oumma a été unanime à considérer l'Islam comme religion d'État, et le Roi Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants).

Les Marocains qui sont fermement attachés à ces valeurs civilisationnelles et constitutionnelles immuables, accepteront-ils de se laisser mystifier, au nom de la religion, par une poignée de dévotionnistes hors la loi ?

Assurément non ! Je dis, par ta voix, cher peuple, que nous n'accepterons jamais que l'Islam soit utilisé comme un tremplin pour assouvir des ambitions de commandement au nom de la religion, afin de perpétrer des actes de terrorisme, ou pour détruire l'unité de Rite de la nation, ou encore taxer les gens d'apostasie, voire les exécuter.

Nous affirmons, tout aussi fermement que la question de la relation entre l'État et la religion dans notre pays est tranchée dès lors que la Constitution stipule que le Royaume du Maroc est un État musulman

et que le Roi, Commandeur des Croyants (Amir Al Mouminine), a notamment pour mission de veiller à la protection de la foi et de garantir le respect des libertés, y compris la liberté de culte pour les adeptes des autres religions célestes.

Le Commandeur des croyants étant l'unique référence religieuse pour la Nation marocaine, aucun parti ou groupe ne peut s'ériger en porte-parole ou en tuteur de l'Islam. La fonction religieuse, en effet, relève de l'Imamat suprême d'Amir Al Mouminine, qui Nous est dévolu, assisté du Conseil Supérieur et des Conseils régionaux des Oulémas, dont Nous entendons bientôt procéder à la mise à niveau et au renouvellement, ainsi qu'à la dynamisation de leur mode de fonctionnement.

À partir de cette vision éclairée de notre référentiel religieux, Islam et modernité se complètent pour former un des affluents fondamentaux qui irriguent le référentiel universel, en parfaite harmonie avec le plus important de ses supports, à savoir la démocratie, dont Nous avons fait la clef de voûte de la Monarchie constitutionnelle marocaine, et un choix irréversible.

La transition démocratique étant un processus long et ardu qui requiert un climat empreint de stabilité, d'engagement et de vigilance, le premier préalable est donc un État, fort de la suprématie de la loi, en mesure d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et de faire pièce à ceux qui profitent de l'élargissement de l'espace des libertés, pour porter atteinte à l'autorité de l'État.

Nous sommes, certes, fier des acquis engrangés et de l'unanimité réalisée autour des constantes de la nation, mais il n'en reste pas moins que la défense de notre intégrité territoriale, dont Nous avons fait une de nos causes sacrées et qui fait l'objet d'un conflit artificiel pour le règlement duquel Nous avons, du reste, choisi la solution politique négociée, exige de nous encore une vigilance permanente, d'autant plus qu'elle représente une composante indissociable de l'identité du Maroc.

Outre l'unanimité autour des constantes et le consensus sur un seuil minimum de règles, le raffermissement de la démocratie resterait incomplet en l'absence de partis politiques forts. Mais quelle peut être la force des partis s'ils n'assument pas leur rôle d'encadrement et de représentation des citoyens, et de la jeunesse en particulier, et s'ils ne contribuent pas au renforcement de l'autorité de l'État et à l'instauration d'un climat de confiance à l'égard des institutions ?

Par quel moyen prémunir notre paysage politique, d'organisations ou de groupes fondés sur la division de la société en clans religieux et ethniques, et d'autres qui se sont voués exclusivement à des desseins électoralistes, au lieu de s'engager dans une saine émulation autour de programmes concrets et d'assurer la formation d'élites conscientes et responsables ?

Notre préoccupation sincère de réhabilitation de l'action politique au sens noble du terme, Nous amène à insister de nouveau sur la nécessité d'activer l'adoption d'une loi sur les partis, marquant ainsi notre ferme volonté de les doter de moyens efficaces leur permettant d'assumer pleinement leur mission.

Cette loi devrait avoir pour finalité le renforcement du rôle des partis, dans l'encadrement et la représentation des citoyens, et ce, en interdisant la constitution de partis ou de formations sur des bases religieuses, ethniques, linguistiques ou régionalistes. Il faudra, en outre, mettre à la disposition des partis politiques, dans la transparence la plus totale, les moyens de financement publics, leur permettant de

mener leurs activités de manière à garantir leur proximité des préoccupations réelles des citoyens. Il s'agit de les aider à proposer des programmes réalistes et des solutions concrètes à leurs problèmes, de les mobiliser autour de toutes les questions d'intérêt local ou national, en œuvrant, de concert avec les organisations de la société civile, et de façon complémentaire et harmonieuse.

À l'occasion des échéances électorales qui attendent notre pays, en particulier l'élection des différents conseils des collectivités locales, nos partis politiques ont une véritable opportunité d'exercer leur responsabilité nationale, en contribuant à la mise en place d'institutions aptes à concrétiser notre modèle sociétal national dans ses aspects développement et modernité. C'est cela que veut le peuple marocain qui n'accepte plus, désormais, que certains partis brandissent, à l'occasion des périodes électorales, des thèmes et des slogans vains et creux, et n'est nullement disposé à hypothéquer par des slogans éculés les véritables défis de son présent et de son avenir.

Nous avons consolidé le processus électoral et institué une normalité démocratique, grâce à laquelle chaque scrutin se déroule dans les délais prévus par la loi, et qui a permis à la classe politique de ne plus se focaliser exclusivement sur les rendez-vous électoraux.

Toutefois, ce progrès risque de rester purement formel tant que ne sera pas résolue la problématique majeure suivante : Allons-nous considérer les élections, pour importantes qu'elles soient, comme un instant somme toute normal dans la vie de la Nation, pour apporter du sang nouveau aux institutions et leur donner une nouvelle et forte impulsion ? Ou alors, allons-nous nous obstiner à les considérer comme l'ultime et unique bataille ?

Allons-nous persister à toujours reporter, pour après les élections, les décisions concernant les questions fondamentales pour la nation, et à surseoir à la réalisation de grands projets de réforme sous prétexte de l'imminence du scrutin ?

Si cette problématique n'est pas définitivement tranchée, elle risquerait de porter préjudice à la démocratie, en alimentant les allégations de ses adversaires qui prétendent qu'elle est un obstacle au développement. Par conséquent, garant des intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens et, à ce titre, attaché à la poursuite de la réalisation des grands projets de réforme, J'affirme en ton nom que Je ne saurais accepter le report de la réalisation de n'importe quelle réforme sous prétexte qu'il faut attendre le déroulement du scrutin, ou juste pour contenter telle ou telle catégorie ou instance qui se placerait hors de l'unanimité, du consensus ou de la majorité.

Nous sommes, certes, dans un État démocratique qui peut s'enorgueillir d'organiser les scrutins dans les délais prescrits par la loi, mais nous sommes également une Nation qui est déterminée à relever les défis du développement, à travers des projets vitaux qui ne souffrent pas d'hésitation ni d'atermoiement.

Le temps des faux alibis est bien révolu. On ne peut plus s'abriter derrière des considérations électoralistes pour se dérober à ses responsabilités. La démocratie véritable ne peut s'accomplir dans sa plénitude que si l'on répond aux exigences de bonne gouvernance, et notamment à l'impératif de fermeté, de courage et de persévérance dans la poursuite des réformes qui s'imposent.

Cher peuple,

Notre premier souci, depuis Notre accession au Trône, était d'insuffler une âme nouvelle à l'État marocain moderne dont les jalons ont été solidement posés par Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme.

Nous avons, en effet, accordé une place éminente à la dimension socio-économique des politiques publiques, en focalisant les efforts sur les projets essentiels qui visent à éradiquer les bidonvilles, par la réalisation d'un habitat salubre, à assurer le développement humain, grâce à un enseignement utile, à créer des emplois productifs, en encourageant l'investissement et les initiatives génératrices de richesses, et à consolider la cohésion sociale par une solidarité agissante.

Ce sont là les fondements essentiels de Notre projet de développement. Nous en avons fait les priorités de la phase actuelle, et en avons défini les objectifs dans le cadre d'une stratégie intégrée dont Nous avons confié la réalisation au gouvernement et aux opérateurs publics et privés, avec l'obligation de concrétiser ces objectifs par des programmes aux moyens, aux échéances et aux responsabilités bien définis.

Les réalisations ont-elles été à la mesure de la clarté des Directives, de l'importance des enjeux et du poids des responsabilités qui doivent être assumées pleinement ?

En retenant le seul domaine de la lutte contre l'habitat insalubre, Nous mesurons assurément l'ampleur des difficultés et apprécions à leur juste valeur les projets réalisés ou programmés, mais il n'en demeure pas moins que Nous Nous attendions à un bilan à la mesure des défis.

Notre Discours du 20 Août 2001 avait tiré la sonnette d'alarme, mettant en garde contre la prolifération des bidonvilles et de l'habitat insalubre qui constituent une atteinte à la dignité du citoyen et une menace à la cohésion du tissu social, et appelant à l'adoption d'un programme national de solidarité, fixant avec précision les responsabilités de chacun.

Deux ans après, au lieu d'une éradication progressive des bidonvilles, Nous avons, à l'occasion de Nos visites d'information dans différentes régions du Royaume, constaté avec amertume, leur prolifération dans de nombreuses villes. Pire encore, on a vu naître des bidonvilles qui se sont propagés et amplifiés jusqu'à devenir de véritables villes sauvages.

Ces constructions anarchiques ne sont tout de même pas tombées du ciel, pas plus qu'elles ne se sont répandues sur terre du jour au lendemain ! En réalité, tout le monde est responsable de cette situation, depuis le citoyen - qui soudoie aujourd'hui un responsable, lequel pourrait repasser aussitôt après avec un bulldozer, pour détruire la « baraque » dudit citoyen, sous ses yeux - jusqu'aux différentes autorités et collectivités locales qui font preuve de laxisme dans la lutte contre la propagation des bidonvilles, au lieu de s'impliquer davantage et d'encourager la construction d'habitat salubre.

Devrait-on pour autant s'y résigner comme devant une fatalité ?

L'esprit positif qui Nous anime Nous conduit à considérer que si la situation est inquiétante, elle n'est pas pour autant désespérée, mais encore faut-il s'y prendre d'urgence. Faute de cela, elle risque de devenir ingérable et nos villes, au lieu d'être des espaces de solidarité sociale, de production économique,

d'essor urbanistique et d'ouverture sur la culture et la civilisation, risquent de se transformer en foyers d'exclusion, d'ostracisme, de haine ou en espaces dominés par la culture et l'esprit d'assisté.

Cela, Je ne peux l'admettre pour Mon pays et Mon peuple que J'ai la charge suprême de guider, dans le cadre d'une Monarchie qui tire sa force de son enracinement populaire et de sa proximité du peuple. C'est pourquoi, du reste, J'effectue, tout au long de l'année, des visites dans les différentes régions du Royaume, pour M'enquérir de ta situation, M'employant à stimuler les initiatives et à donner corps aux différents projets de développement.

Je Me suis, jusque-là, contenté d'orienter les pouvoirs publics et les conseils élus, dans leurs domaines de compétence respectifs, donnant à chacun l'occasion d'assumer de près les responsabilités qui sont les siennes ; car le Roi de la Nation ne peut effectuer le travail qui incombe au Ministre, au Gouverneur ou au Président d'une collectivité locale, et parce que Je tiens à ce que chaque autorité exerce ses compétences avec responsabilité et efficience.

Assumant les responsabilités suprêmes dont J'ai la charge, Je ne tolérerai pas de relâchement dans la gestion des affaires publiques. J'entends, en effet, mettre en œuvre toutes formes de contrôle sévère et d'audit rigoureux, car si chacun de nous est responsable du secteur dont il a la charge, Ton Premier Serviteur, quant à Lui, est le responsable suprême de la Nation et des affaires de l'État.

Convaincu de l'importance primordiale de l'enseignement utile dans la libération des esprits, le raffermissement du sentiment de citoyenneté parmi les jeunes et leur formation pour les rendre aptes à relever les défis du développement et de la mondialisation, et de la société du savoir et de la communication, Notre première décision stratégique fut d'entériner la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation, et d'ériger sa mise en œuvre en deuxième priorité de cette décennie, après la question sacrée de notre intégrité territoriale.

Certes, des étapes ont été franchies avec succès depuis le lancement, il y a trois ans, de ce chantier difficile mais vital. Il n'en demeure pas moins que l'aspect quantitatif prédomine dans ce qui a été réalisé. Conjugué à l'absence de décisions audacieuses et résolues qu'appelle une réforme en profondeur portant sur l'essence même du système d'éducation et de formation, tout cela Nous pousse à dire au nom de la Nation : Assez d'un système d'enseignement générateur de chômage et d'ostracisme !

En effet, s'il faut plusieurs générations pour mettre tous les Marocains à l'abri de la pauvreté matérielle, il est possible de les affranchir, dans des délais prévisibles, du carcan de l'ignorance, de l'analphabétisme intellectuel, de l'ostracisme et d'autres aspects de l'indigence morale.

Cela n'est possible qu'avec une réforme qualitative du système d'enseignement, et en particulier les programmes et les cursus. À cet égard, il est nécessaire de procéder à l'installation de la Commission permanente y afférente, prévue par la Charte, pour qu'elle s'attelle, dès la rentrée scolaire de 2003-2004, au renouvellement de ces programmes et cursus. Elle se doit d'agir avec l'efficacité et la célérité que requiert la réalisation de cette réforme. Il faudrait, de la sorte, que dès la rentrée de 2004-2005, nous ayons relevé le défi et commencé à dispenser à nos jeunes générations un enseignement moderne de qualité, et une éducation saine et adéquate.

L'État a consenti un important effort pour améliorer la situation sociale des femmes et des hommes du secteur de l'Enseignement et les inciter à s'investir avec force dans la mise en œuvre de la Charte et à être dignes de la mission sacrée dont ils sont investis, celle de dispenser une éducation saine à nos chers enfants. Il leur appartient, à cet égard, de faire preuve d'impartialité et d'avoir constamment à l'esprit l'immensité de la responsabilité qu'ils assument en se chargeant du plus précieux des investissements, celui placé dans la qualification des jeunes potentialités, richesse future de la nation.

Par ailleurs et en considération de l'importance des aspects éducatifs et culturels dans le processus de renaissance tous azimuts, Nous insistons, encore une fois, sur le rôle vital dévolu à l'université et à l'élite intellectuelle nationale dans l'enracinement de la modernité en tant que valeur ajoutée à notre patrimoine civilisationnel, et dans l'éducation qu'il convient de prodiguer à nos jeunes pour qu'ils s'imprègnent des vertus de l'engagement patriotique.

À cet égard, Nous appelons le Conseil Consultatif des droits de l'Homme, institution où s'expriment les différentes sensibilités nationales, à élaborer un projet de Charte Nationale des droits et obligations du citoyen et à préparer les propositions nécessaires pour combler les lacunes juridiques dans le domaine de la lutte contre tous genres de discrimination, de haine et de violence.

C'est ainsi que nous pourrions concrétiser notre objectif d'approfondissement de l'esprit de citoyenneté, fidèle à notre identité, ouvert sur les valeurs de notre époque, assumé par une Famille unie dans l'harmonie, et par des médias responsables. À cet effet, Nous réaffirmons Notre détermination à assurer leur mise à niveau, en allant de l'avant pour une réforme en profondeur du Code de la Famille et du paysage médiatique national.

Notre pays vit une transition globale qui nécessite le renforcement de ses capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation. Aussi, avons-Nous décidé de créer un Institut Royal des Études Stratégiques pour remplir cette mission essentielle, afin d'être en interaction permanente avec les changements et de maîtriser et agir sur les mutations profondes qui s'opèrent aux niveaux interne et externe.

Cher Peuple,

Notre démocratie restera fragile, tant qu'elle ne s'appuie pas sur une administration efficiente, une Justice équitable et une économie productrice de richesses génératrices d'emplois utiles pour nos jeunes.

Il nous incombe donc de déployer davantage d'efforts pour réaliser les réformes nécessaires, en adoptant une approche globale où le développement économique occupe une place de choix, par le biais de projets stratégiques, tel le grand projet Tanger-Méditerranée.

Pour réaliser ces objectifs, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre la modernisation des fonctions de l'État qui consistent à assurer le climat de confiance et de stabilité nécessaire et à garantir la suprématie de la loi, en veillant aux missions de régulation, d'évaluation et de mobilisation des énergies.

De même, il est impératif de promouvoir l'investissement et d'encourager l'initiative privée, en veillant à davantage de libéralisation, d'ouverture et de mise à niveau de l'économie pour gagner le pari du

partenariat et relever les défis de la productivité, de la compétitivité et de l'interaction positive avec la mondialisation.

Cher Peuple,

Le vaste élan de solidarité internationale qui s'est manifesté à l'égard du Maroc, à la suite des crimes terroristes qui l'ont visé, a montré toute l'estime que voue la communauté internationale au Maroc, en tant que modèle de transition démocratique sereine, et en tant que pôle régional reconnu pour son attachement aux vertus du dialogue, de la négociation, de la modération et de la tolérance. Notre pays est perçu également comme un puissant acteur qui agit avec force pour la consolidation de la sécurité, de la paix et de la légalité, et qui honore ses engagements internationaux.

Le fait que Nos chers sujets résidant à l'étranger viennent en grands nombres dans leur pays, traduit à quel point ils sont attachés à leur patrie. De même, l'accroissement du volume des investissements internes et externes et le flux continu de touristes en direction de notre pays, considéré comme une destination touristique sûre et attrayante, ont confirmé toute la confiance dont jouissent le présent serein et généreux du Royaume et son avenir rayonnant et prometteur.

Si nous avons exprimé, à travers notre attachement à notre modèle démocratique, notre volonté de repousser, ensemble, le terrorisme et la tentation de repli, il nous appartient, dans le même esprit, de conforter la position privilégiée de notre pays, en continuant à être en synergie positive avec les mutations rapides et complexes issues de la mondialisation.

Nous avons veillé à ce que le Maroc se prévale des opportunités qu'offre la nouvelle donne internationale, et qu'il se prémunisse contre ses éventuels effets pervers, en faisant en sorte que notre diplomatie agisse selon une vision stratégique de la sécurité globale où s'imbriquent, outre la résolution des conflits traditionnels, les différentes préoccupations et les diverses dimensions politiques, économiques, culturelles, humaines et écologiques.

Conformément à cette vision, nous avons prôné une diplomatie offensive, en faisant du voisinage, de la solidarité et du partenariat, les trois cercles concentriques d'une action diplomatique efficiente.

Aussi, entendons-Nous renforcer les relations de notre pays avec ses voisins immédiats, en premier lieu nos frères de l'Union Maghrébine qui ne peut être édifiée sur une base saine sans que soit trouvée une solution politique et définitive au conflit créé autour de nos provinces du Sud, et ce, dans le cadre de notre souveraineté nationale et de notre intégrité territoriale. En tout état de cause, Nous affirmons que le Maroc a clos, au niveau interne, la question de la récupération légitime de ses provinces du Sud et qu'il se tient mobilisé, avec toutes ses forces, pour défendre son intégrité territoriale.

À cet égard, le Maroc réaffirme qu'il continuera à répondre à toutes les bonnes volontés et aux initiatives consensuelles équitables, pour mettre un terme définitif au problème suscité autour de cette question.

De même, Nous accordons un intérêt particulier à notre voisinage euro-méditerranéen, contribuant, dans ce cadre, à la mise en œuvre optimale du Processus de Barcelone, afin de concrétiser le concept de sécurité globale, dans ses diverses dimensions. À cet égard, Nous apprécions hautement l'accueil

favorable que nos partenaires au sein de l'Union Européenne ont réservé à notre aspiration à un statut avancé de nos relations avec l'Union qui serait moins que l'adhésion, mais plus que le partenariat.

Pour ce qui est de la solidarité, il s'agit, notamment, de poursuivre notre soutien aux causes de la Oumma arabo-musulmane, et en premier lieu, la juste cause du peuple palestinien frère, et l'engagement permanent pour l'instauration d'une paix juste et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions de la légalité internationale, et des initiatives et engagements des parties concernées, en particulier la « feuille de route » présentée par le quartet international, et l'initiative de paix arabe, du Sommet de Beyrouth.

Le dépassement de plusieurs décennies de déceptions et de frustrations ne peut se réaliser qu'à travers une réorientation de la solidarité arabe vers l'intégration économique, conformément à la « Déclaration d'Agadir », et la mise en place d'un ordre régional arabe rénové et cohérent.

Animé du même esprit de solidarité, Nous continuerons d'appuyer le processus de développement durable et de contribuer à l'apaisement des foyers de conflits, en prenant des initiatives réconciliatrices pour le rétablissement de la paix en Afrique, confirmant de la sorte notre appartenance séculaire à ce continent, et poursuivant au niveau des pays du Sud, et dans le cadre de Nos engagements en Notre qualité de Président du Groupe des 77 plus la Chine, les efforts visant l'instauration de relations économiques internationales équilibrées et équitables pour ces pays.

Quant au partenariat, dont Nous veillons à élargir le volet économique qualitatif, il devrait guider de manière active notre diplomatie, que ce soit dans nos relations avec les pays du voisinage et de la solidarité, ou avec ceux avec lesquels nous avons l'ambition d'établir un partenariat, et à la tête desquels se trouvent, outre nos amis de l'Union Européenne et de la Fédération de Russie, les États-Unis d'Amérique. À cet égard, Nous Nous réjouissons des progrès enregistrés sur la voie de la conclusion d'un accord de libre-échange avec ce pays.

Cher peuple,

Les forces du mal et des ténèbres ont voulu s'attaquer à l'ouverture du Maroc et porter atteinte à son système démocratique et à ses traditions séculaires de tolérance religieuse. Cependant, leurs actes criminels n'ont aucunement entamé ta ferme volonté de relever les défis et de vaincre les difficultés. Mais la mémoire du peuple marocain, pétrie d'événements glorieux ne manquera pas de jeter ces forfaits abjects dans la poubelle de l'histoire, après en avoir tiré tous les enseignements, dont, au premier chef, la symbiose qui existe entre le Trône et le peuple et qui prend tout son relief, autant dans l'adversité que dans les moments d'allégresse.

C'est ce que tu viens de confirmer, cher peuple, à travers la joie immense que tu as spontanément manifestée à l'occasion de la naissance de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale Moulay El Hassan, donnant ainsi la plus éclatante illustration de ton indéfectible attachement à ton régime monarchique constitutionnel. Tu as également fait la plus belle démonstration de la parfaite symbiose qui règne entre le Roi et le peuple, et dont Dieu a bien voulu gratifier ce pays paisible. C'est cela qui fait que Notre Famille Royale vit dans le cœur du peuple marocain tout autant que le peuple marocain vit dans le cœur

de cette Famille et habite, en particulier, les sens et la conscience de son Roi, le Garant de la pérennité de l'État et de sa continuité, et le dépositaire de sa souveraineté, qui veille constamment sur ta sécurité, ta stabilité et ton progrès.

Que Dieu Tout-Puissant Nous guide sur la voie judicieuse de Nos Glorieux Ancêtres, notamment Nos Vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie leur mémoire, qui ont veillé à la préservation de l'unité du Maroc, et à la défense des libertés, de la sécurité et de la dignité de ses fils. Nous prions également pour le repos de l'âme de nos martyrs qui ont sacrifié leur vie pour que les Marocains vivent dans un pays libre et uni derrière son Roi qui veille sur sa dignité et sa prospérité.

Il Nous est donc agréable, en ce jour mémorable, de rendre hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, qui veillent avec vigilance et dans la mobilisation, à la sécurité et la stabilité du pays. Nous adressons un hommage particulier à ceux parmi eux qui sont mobilisés dans nos provinces du Sud. Nous réaffirmons, à cette occasion qui Nous est si chère, Notre ferme détermination de doter toutes ces forces des moyens matériels, humains et légaux, leur permettant de s'acquitter au mieux de leur mission de défense de l'intégrité territoriale et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Nous prions le Tout Puissant de perpétuer les liens solides qui nous unissent et d'en faire une source intarissable et un puissant levier pour mobiliser les énergies dans le combat que tu mènes, sous Notre conduite, pour bâtir, ensemble, le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Fasse le Très-Haut que Nos enfants, garçons et filles, et les vôtres, soient une bonne progéniture. Puisse-t-il nous prêter assistance pour leur assurer un avenir meilleur.

« Je ne veux que persévérer sur la voie de la réforme, priant le Très-Haut de m'assister dans l'accomplissement de ce noble dessein ». Véridique est la parole de Dieu le Très-Haut.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT
PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES**

TÉTOUAN, 31 JUILLET 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Officiers,

C'est une joie immense que Nous ressentons, ainsi que la Nation marocaine tout entière, chaque fois que se tient devant Notre Majesté, pour prêter serment, une promotion d'officiers nantis d'une formation moderne dont Nous l'avons dotée pour assurer la défense de l'intégrité, la sécurité et la stabilité de la Nation.

Nous avons décidé de donner à la promotion de cette année le nom de promotion du Prince Héritier Moulay El Hassan, exprimant ainsi toute Notre satisfaction à l'égard des Forces Armées, en l'occurrence l'Armée, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale, les Forces Auxiliaires et les cadres de formation militaire.

Nous sommes certain que vous mesurez toute la symbolique qu'évoque ce nom prestigieux et la place particulière qui lui est réservée, avec affection, dans notre cœur et dans celui de Notre peuple fier, un nom qui traduit les sentiments de la déférence et de fidélité voués à la mémoire de Notre Vénéré Ancêtre et notre Auguste père, leurs Majestés les Rois Hassan I^{er} et Hassan II- que Dieu sanctifie leur âme pour l'œuvre grandiose qu'ils ont accomplie afin de préserver l'unité et la stabilité du Maroc et pour édifier l'État moderne qui est le sien aujourd'hui.

Fasse Dieu que vous parveniez toujours à incarner cette fidélité constante aux valeurs et institutions sacrées, et au symbole de son unité et de sa souveraineté, en l'occurrence Votre Chef Suprême, cela, en restant à jamais fidèles à votre devise éternelle : Dieu - Patrie - Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} CONGRÈS MONDIAL DES JEUNES

CASABLANCA, 19 AOÛT 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Chère jeunesse,

Il Nous plaît, en ce moment privilégié où le Congrès Mondial de la Jeunesse tient ses assises dans notre pays, de partager avec nos jeunes et toute la jeunesse du monde, les préoccupations qui sont les leurs, et de souligner toute l'importance que revêt cette rencontre, eu égard à la forte imbrication des visions et des conceptions qui animent les jeunes, avec les questions fondamentales qui se posent sur le présent des sociétés humaines et leur devenir. Cela tient aussi aux conclusions auxquelles devraient aboutir les forums des jeunes dans la mesure où l'espoir et l'optimisme constituent leur fondement.

Le monde aujourd'hui est aux prises avec de nombreux problèmes et questions épineuses, dans un contexte marqué par la réduction des distances, la disparition des barrières entre les différentes régions de la planète et la multiplication des liens reliant ses diverses composantes.

En effet, nul ne peut, désormais, ignorer ou feindre d'ignorer ce qui se passe à l'intérieur de son pays ou au sein de sa société, pas plus qu'il n'est possible pour quiconque de s'isoler ou de se tenir à l'écart, en faisant abstraction de ce qui s'opère autour de lui et dans le monde auquel il appartient. Or, la situation actuelle, a ceci de paradoxal que si, en favorisant la coopération et le progrès pour tous, elle ouvre les perspectives d'une interaction synergique entre les civilisations, elle n'en est pas moins porteuse de risques d'hégémonie permanente, de dépendance constante des nations les unes envers les autres, selon qu'elles sont puissantes ou faibles, pauvres ou nanties.

Force est de reconnaître que le monde d'aujourd'hui, dans ce contexte de mondialisation économique, est en butte, entre autres écueils, au fossé qui sépare les États du Nord de ceux du Sud, et à son corollaire, la pauvreté, phénomène aggravé, du reste, par l'incapacité des programmes de développement de produire pleinement leurs effets. Cette défaillance est imputable à des problèmes spécifiques récurrents, conjugués

à des facteurs naturels telles la désertification, la sécheresse, la prolifération des épidémies et des maladies dangereuses, et la dégradation, par divers facteurs, de l'environnement, outre l'amenuisement constant des ressources en eau potable et des terres arables. Ce recul ne fait qu'aggraver la situation alimentaire et la précarité de la vie en général.

Ces écueils qui se caractérisent par tant de disparités d'antagonismes, de déséquilibres et de conflits locaux et régionaux, et qui sont instrumentalisés par certains pour répandre l'extrémisme et le terrorisme, nous imposent de conjuguer nos efforts à tous les niveaux. Ils requièrent la mobilisation de toutes les forces conscientes et agissantes, pour que s'instaurent entre les États, des échanges plus utiles, fondés sur la solidarité et la coopération. L'objectif recherché est d'atténuer le fléau de la pauvreté, d'épargner à de nombreux États et sociétés le spectre de la famine qui les guette, et de redresser la situation écologique de notre continent pour en préserver l'équilibre et la sécurité des populations.

La réalisation d'un tel objectif passe par la volonté de s'imprégner de la culture de la paix, de suivre la voie du dialogue et du débat constructif, de se référer aux conventions internationales, et de se conformer aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies et des Sommets internationaux.

L'esprit des jeunes qui anime ce congrès international, et les volontés dont il est l'émanation et l'expression, ainsi que les valeurs qui président aux travaux de cette réunion, notamment celles de tolérance, de coexistence et de coopération pour le développement durable, et jusqu'à votre devise qui traduit tant d'assurance et d'optimisme pour l'avenir et qui dit en substance «Soyez le changement»-, tout cela exprime les préoccupations des jeunes sur la situation actuelle du monde.

Il en dit long sur leur disposition à assumer, en toute conscience et de bon gré, les responsabilités qui leur incombent pour enrichir le dialogue et s'impliquer dans la recherche de solutions appropriées. C'est dire à quel point une communication interactive s'impose entre les générations, et combien il est nécessaire pour les plus jeunes d'entre elles de se prévaloir du savoir-faire des générations précédentes, et d'en assurer constamment le renouvellement sans rupture et sans fracture.

Tels sont quelques uns des principaux desseins et valeurs que Nous n'avons eu de cesse de rappeler avec force à nos jeunes, et que nos forums de jeunes, ont adoptés et enrichis par la réflexion et l'action féconde dans tous les domaines d'activité économique, sociale et artistique, et surtout en matière de formation et de soutien aux entreprises jeunes et émergentes.

Mesdames et Messieurs,

Chère jeunesse,

Ce pays, ainsi que vous le savez, est un espace qui constitue et qui a constitué tout au long de son histoire pétrie de culture, un trait d'union entre les civilisations et les continents, et un modèle vivant de coexistence religieuse et culturelle. Voilà pourquoi le Maroc accorde toute l'importance qu'elles méritent à ses obligations internationales et pourquoi il se tient résolument au service des causes justes.

Il s'est, en effet, toujours illustré par son adhésion et son attachement aux conventions et usages internationaux, en adoptant des positions de soutien ferme et sérieux aux principes des Nations

Unies, et en se mobilisant, sous l'égide de cette organisation universelle, pour faire prévaloir la légalité internationale. En outre, et en vertu de la position et du rôle qui sont les siens au sein de l'espace euro-méditerranéen et sur l'échiquier arabo-africain, le Royaume se fait un devoir de conforter les chances et les conditions de coexistence et de paix, et de répandre, davantage encore, l'esprit de cohabitation et de coopération, dans la perspective d'actions fondatrices de partenariats efficaces.

Notre nation, et au premier chef, notre jeunesse dynamique et porteuse d'espérances, a pris sur elle d'aller résolument de l'avant sur cette voie et de faire preuve de toute la détermination et la ténacité requises, afin d'assurer à notre pays un avenir meilleur, par l'ancrage irréversible de l'État des institutions, fondé sur la suprématie de la loi, l'égalité, et la protection de la dignité humaine, et pour que nous puissions remplir pleinement la mission qui nous incombe de défendre les causes humaines, et les principes de justice et d'équité, de répandre la quiétude et la sérénité et de hisser l'étendard de la paix dans le monde.

Un tel rôle, sur lequel devraient se focaliser, à titre prioritaire, la volonté, la réflexion et les efforts de nos jeunes et de la jeunesse mondiale tout entière, implique la nécessité de stimuler l'ardeur des bonnes volontés et de mobiliser les potentialités pour mettre au point une stratégie mondiale pour les jeunes.

Ceci requiert des efforts intenses et organisés, sous les auspices des Nations Unies et par le biais d'une organisation internationale spécialisée en la matière. Ces efforts devraient procéder d'une vision claire reposant sur les principes de coopération, de coexistence et de tolérance, et s'inscrire dans une démarche puisant sa substance dans les plus hautes valeurs humaines et dans les droits fondamentaux à la liberté, à la dignité et à l'égalité.

En effet, une institution internationale de la jeunesse mondiale est de nature à conforter les efforts déployés ici et là pour réaliser ce qui fait singulièrement défaut au monde d'aujourd'hui, à savoir une connaissance mutuelle approfondie et des échanges accrus entre les peuples et les nations. Il importe aussi que tout soit mis en œuvre pour assurer le bien-être et le bonheur de l'Homme. Ceci passe par l'adoption de mécanismes qui permettent de concrétiser les programmes de développement durable et d'améliorer, à terme, les conditions de vie de larges franges de la population mondiale.

Cette vision du monde de demain, baignant dans l'amour et la fraternité, nous en voyons déjà les prémices à travers les étapes que vous franchissez et les actions que vous envisagez dans le cadre de vos travaux.

Nous en voyons l'esquisse à travers votre démarche volontariste et l'ardeur que vous mettez à en convaincre votre entourage et à fédérer autour d'elle les énergies et les bonnes volontés. Nous voyons que vous vous êtes déjà attelés à l'ouvrage, résolus à atteindre vos objectifs, avec l'aide et la bénédiction du Très-Haut.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

RABAT, 20 AOÛT 2003

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

De cette salle du Trône, pétrie d'histoire, partit, voici cinquante ans, la Révolution que Notre Vénéré Grand-Père, le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Son âme, venait de déclencher en défiant la puissance tyrannique coloniale, choisissant, pour que le Maroc soit indépendant, de sacrifier son Trône et de se résoudre à l'exil avec Son Auguste Famille. C'est alors que jaillit l'étincelle de la révolution d'un peuple prêt à tous les sacrifices pour son Roi légitime, symbole de sa souveraineté.

Au terme de deux années, cette révolution triomphante mit un terme au joug de la tutelle et du protectorat, et marqua l'avènement de l'ère de la liberté et de l'indépendance. De fait, elle s'est inscrite au registre de la pérennité, non en tant que simple péripétie historique, mais en tant que doctrine globale pour la récupération de la souveraineté nationale, l'ancrage de la Monarchie Constitutionnelle Démocratique, et l'éradication du sous-développement, de l'ignorance et de l'ostracisme.

La rencontre, sur la voie tracée par cette glorieuse révolution, des volontés de la Nation et de Nos Vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes en Sa Sainte Miséricorde, a permis de poser les jalons de l'État moderne dont Nous consolidons aujourd'hui les fondements socio-économiques.

Œuvre des artisans de la Révolution du 20 Août 1953, cette épopée historique a également constitué une école de nationalisme marocain authentique, au service de la défense de l'unité nationale et du rite Malékite, et de l'intégrité territoriale de cette nation. Elle s'est appuyée, pour cela, sur la symbiose qui unit le peuple et le Trône et qui a toujours constitué un rempart inexpugnable contre toutes les conspirations, et un puissant levier pour relever tous les défis.

Un demi-siècle durant, cette révolution s'est poursuivie sans relâche, grâce aux apports de toutes les Marocaines et de tous les Marocains qui, par leur labeur quotidien, chacun dans sa famille, son école, sa profession ou son association, ont prêté leur concours à l'édification d'un État moderne et unifié.

Le progrès des nations ne se mesure pas à l'aune d'événements conjoncturels éphémères, mais au vu d'étapes historiques successives où chaque génération lègue à la génération suivante ce qu'elle a de mieux. D'où l'interrogation suivante : Est-ce que chacun de nous a fait tout ce qui devait être fait pour que la jeunesse dont nous célébrons aujourd'hui la fête, soit imprégnée de l'esprit de la Révolution du Roi et du Peuple, et ce qu'il représente comme sacrifice, non pas de la patrie, mais pour la patrie ? Est-ce que chacun de nous s'interroge, en son âme et conscience, en tout temps et à tout moment : qu'ai-je apporté à Ma patrie ? Au lieu de se lamenter avec égoïsme, en se demandant : Combien ai-je reçu de Ma patrie ?

Pour que notre jeunesse ne réduise pas le souvenir des héros de la résistance à de simples noms d'avenues des centres villes, il faut que tous les Marocains restent fidèles à l'esprit de la Révolution du 20 Août, et demeurent attachés aux valeurs de patriotisme, en veillant à inculquer à leurs enfants l'amour de la patrie, sentiment assimilé par notre religion à un acte de foi.

Mais nous n'atteindrons cet objectif qu'en traduisant le nationalisme en citoyenneté et en faisant passer la conscience nationale du simple amour pour la patrie, à un engagement effectif pour contribuer à l'édification d'un Maroc, qui soit l'objet de la fierté de tous les Marocains.

La Révolution du Roi et du Peuple a permis au Maroc d'accéder à l'indépendance et de se doter d'un État moderne. Mais la préservation de notre intégrité territoriale demeure pour nous un devoir impérieux qui impose une mobilisation totale, une vigilance de tous les instants, et des actions efficaces, afin de clore définitivement le dossier d'un conflit créé de toutes pièces par les adversaires de la marocanité du Sahara, qui persistent à contrarier ce droit avec hargne et animosité. En effet, ils ont fini par laisser tomber le masque pour se dévoiler comme le véritable adversaire. L'ambition qui les anime d'établir, par le biais de pions séparatistes, une hégémonie totale sur toutes nos provinces du Sud, les a amenés jusqu'à soulever la question de la partition qui conduirait inéluctablement à la balkanisation de la région tout entière, au lieu de s'atteler sincèrement à édifier, sur des bases saines, une Union maghrébine forte.

Face à cette attitude d'hostilité qui ne cesse de contrarier toutes les solutions consensuelles négociées et équitables, et qui prône, à la place, des solutions sournoises et insidieuses, le Maroc qui se trouve sur le territoire de son Sahara, fort de son unanimité sacrée autour de sa cause, est fier de l'appui de pays frères et amis qui ont conscience de la justesse de sa cause. Il tient, par la voix de ton Premier Serviteur, Petit-Fils de Mohammed V, héros de la libération, et Héritier du credo de Hassan II, artisan de la Marche Verte, que Dieu bénisse leur mémoire, à réaffirmer que, animés par toute la symbolique dont ce jour mémorable est porteur, et qui incarne la symbiose entre le Trône et le peuple, nous sommes tous mobilisés pour défendre notre intégrité territoriale, quels que soient les sacrifices à consentir et les complots et les manœuvres à déjouer.

À Mon cher peuple, Je réaffirme que la vraie bataille n'est pas celle qui met aux prises des particuliers, des groupes, des partis ou des associations, et que les différends concernant la gestion des affaires publiques

ne doivent pas nous faire oublier notre combat décisif et salutaire qui est de défendre, avec toute la ténacité requise, notre intégrité territoriale, pour repousser les menaces et les dangers et déjouer les complots visant à y porter atteinte.

Aux adversaires de notre intégrité territoriale, J'affirme, en ton nom, peuple valeureux, que la démocratie pour laquelle nous avons opté comme moyen de gestion civilisée de nos affaires nationales est, contrairement à ce qu'imaginent ces adversaires, un puissant pilier qui consolide notre front intérieur et renforce l'unité de nos rangs. Elle constitue la meilleure option pour en finir avec ce problème artificiel. Le Maroc demeure, du reste, ouvert à tout dialogue constructif et franc pour le régler dans le cadre de la préservation de notre intégrité territoriale et notre souveraineté nationale, à propos desquelles nous n'accepterons jamais, Je dis bien jamais, aucun marchandage.

Avec les mêmes convictions et détermination, Ton Premier Serviteur t'exhorte, peuple fidèle, à t'engager activement dans une nouvelle Révolution du Roi et du Peuple, en te fondant, pour cela, sur les référentiels et les objectifs ambitieux définis dans le Discours du Trône. La finalité suprême est d'édifier un État démocratique efficient, prémuni contre toute sorte d'anathème religieux et d'exclusion politique, de bâtir une économie libérale génératrice de richesses et d'emplois, de construire une société solidaire, et de favoriser une renaissance culturelle, en phase avec le temps, respectueuse de l'identité marocaine.

Nous avons estimé qu'en ce jubilé de la Révolution du Roi et du Peuple, la meilleure expression de fidélité à son esprit et le plus solide gage de sa pérennité, résident dans la concrétisation de Notre ferme volonté de rendre justice à la femme marocaine. Car à moins de l'honorer dignement et de l'affranchir de toutes les formes d'injustice qui pèsent sur elle, la démocratie et les droits humains risquent d'être dénués de toute consistance.

Aussi avons-Nous donné Nos Hautes Instructions à la Commission chargée de la révision de la Moudawana (Code du Statut Personnel), pour qu'elle achève ses travaux et en soumette le bilan à Notre Majesté, dans le courant de septembre prochain.

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine et de Représentant Suprême de la Nation, Nous t'annoncerons, Cher peuple, dans une proche occasion, la Décision Royale que Nous aurons arrêtée au sujet du projet de révision globale pour un nouveau Code de la Famille.

À l'heure où la civilisation mondiale se trouve dans un tournant, où les certitudes sont ébranlées, et où les repères et les références se perdent, une bataille ardue contre nous-mêmes nous attend afin de nous prémunir contre la tentation de la facilité privilégiant les réponses aisées aux questions difficiles, et prenant le parti de la surenchère démagogique.

Notre vraie bataille tient à la mobilisation pour la concrétisation de projets de réformes ardues, dans un esprit imaginatif et évolutif.

Ceci exige que nous demeurions attachés aux constantes immuables de la nation, dans lesquelles l'identité marocaine puise sa force et sa spécificité. Nous sommes, au même titre, tenus d'approfondir l'esprit d'initiative productif et d'affronter avec vigueur et lucidité, ceux qui recourent à la zizanie, la duplicité et l'ostracisme pour confisquer l'avenir de la Nation et hypothéquer son essor.

Si nous avons pu, en vertu de l'évolution démocratique que connaît notre pays, boucler le processus de redressement de l'image du Maroc à l'étranger, il nous appartient aujourd'hui de nous employer avec la même détermination, à corriger l'image que se fait le Marocain de son propre pays. Il faudra, pour ce faire, ancrer en lui la culture de la citoyenneté, de sorte qu'il soit fier des réalisations de sa Nation et disposé à œuvrer pour remédier aux dysfonctionnements et aux carences qu'il relève, au moyen de projets de réformes concrètes, au lieu de s'évertuer à semer le scepticisme et le nihilisme.

Dans ce contexte, outre les programmes d'éducation sur les droits et les devoirs de l'Homme, Nous avons donné Nos Hautes Instructions au Gouvernement de Notre Majesté, en particulier les Ministres de l'Éducation pour veiller à ce que ces programmes s'attachent essentiellement à inviter nos enfants et nos jeunes à l'éducation civique et éthique, telle que celle dont notre génération s'est imprégnée, notamment pour ce qui est de l'attachement aux institutions sacrées de la patrie, et la ferme volonté de défendre sa réputation.

Les vingt-sept mois passés en exil par Notre Vénéré Grand-Père et les membres de l'Auguste Famille Royale, ont constitué l'apogée de la symbiose régnant entre le Trône et le peuple, et le summum du sacrifice consenti pour affranchir le Maroc et préserver sa souveraineté et son unité. Faisons donc du même intervalle de temps qui nous sépare de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance, une période riche en actions vigoureuses et en efforts soutenus de mobilisation de la jeunesse. Il y va, en effet, de la défense de notre intégrité territoriale et de nos acquis démocratiques. Il s'agit également de rattraper le retard enregistré dans la réalisation de certains de nos projets de développement et de conforter la position du Maroc dans son environnement régional et international.

Il nous appartient de faire du jubilé de l'indépendance un moment historique privilégié, et de marquer une pause pour évaluer les étapes franchies par notre pays, durant un demi-siècle, en matière de développement humain, en faisant le point des succès, des difficultés et des ambitions, et en tirant les enseignements des choix opérés durant cette période historique, et des grands tournants qui l'ont marquée. Notre objectif est de consolider nos choix et orientations d'avenir, clairement et en toute confiance, en soulignant, au passage, en toute objectivité et en toute équité, les efforts extraordinaires qui ont été consentis pour mettre le Maroc sur la voie de l'édification de l'État moderne.

Telle est la plus belle manière d'être fidèle à la mémoire éternelle des artisans de l'indépendance de la Patrie.

C'est le plus grand stimulus qui incite à redoubler d'efforts pour poursuivre l'œuvre d'édification d'un Maroc fort, un défi qui ne saurait entamer la volonté de notre jeunesse imprégnée de l'esprit du nationalisme historique et acquise aux valeurs de citoyenneté démocratique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, 23 SEPTEMBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre élection, à l'unanimité, à la présidence de la 58^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens à vous assurer, au nom du Royaume du Maroc et du Groupe des 77 plus la Chine, de notre plein soutien pour la réussite des travaux de cette importante session.

C'est conscients de la phase délicate que traverse notre Organisation que de nombreux Chefs d'État et de Gouvernement ont tenu à répondre à l'invitation de Monsieur Kofi Annan, Secrétaire Général de notre Organisation, auquel Je voudrais, à nouveau, exprimer Mon appréciation pour ses efforts constants en faveur du renforcement de l'efficacité des Nations Unies.

Ce n'est pas sans émotion que Je Me remémore, en prenant la parole à cette prestigieuse tribune, l'appel et les initiatives lancés par Mes regrettés Grand-père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie Leur âme, en faveur d'actions concertées de la part de la Communauté internationale pour hâter le processus de décolonisation, notamment au Maghreb et dans le Continent africain et faire prévaloir les principes de paix, de coexistence, d'ouverture et de tolérance.

Ainsi, notre action internationale s'est de tout temps imprégnée de ces mêmes idéaux qui ont inspiré l'œuvre des pères fondateurs de notre Organisation. Elle vise à enrichir les acquis enregistrés par l'Humanité grâce à cette institution, à préserver la dignité humaine, et à assurer l'égalité des droits et des obligations entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les nations, grandes et petites, dans le cadre de la légalité internationale, de la liberté et de la solidarité.

Nous apprécions, certes, les réalisations concrètes qui sont à l'actif de notre Organisation. Cependant, eu égard à notre attachement à la noble mission qui est la sienne, nous nous interrogeons: Dans quelle mesure l'Organisation onusienne est-elle parvenue à faire régner la paix et à contribuer de manière efficiente au développement durable et au règlement des conflits issus, dans leur grande majorité, d'une colonisation qui a procédé par voie de partage arbitraire de peuples et de nations entières, notamment dans notre continent africain ?

Je voudrais, par ailleurs, assurer les États africains frères de la solidarité constante et agissante du Maroc, et de sa ferme détermination à approfondir sa coopération avec eux en matière politique, sécuritaire, économique et sociale et à appuyer les initiatives africaines constructives.

Dans ce cadre, il est de la plus haute importance que la Communauté Internationale apporte un appui concret à la stratégie africaine représentée par le NEPAD, en tant qu'initiative régionale responsable et prometteuse pour le développement durable du continent africain, basée, pour l'essentiel, sur la nécessaire articulation entre ses composantes sous-régionales.

Monsieur le Président,

La Déclaration du Millénaire a constitué un tournant majeur dans la mise en œuvre du rôle dévolu à l'Organisation des Nations Unies en matière de développement durable. Pour la première fois, en effet, les Chefs d'État et de Gouvernement ont arrêté, d'un commun accord, des objectifs précis et chiffrés à l'horizon 2015 dans les domaines sociaux, économiques et éducationnels. Des sommets et conférences importants se sont tenus sous les auspices de notre Organisation pour concrétiser les engagements souscrits par la Communauté internationale.

J'ai tenu, dès janvier de cette année, à assigner à la présidence du Groupe des 77 plus la Chine, la mission prioritaire de veiller au suivi et à la mise en œuvre intégrée de ces engagements.

À l'initiative de notre Groupe, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, en juin dernier, à l'unanimité, une résolution dans ce sens, dans l'attente d'une évaluation globale en 2005.

Si le Groupe des 77 plus la Chine a veillé à maintenir les questions du développement dans le momentum de notre Organisation, force est de constater que la plupart des énergies ont été mobilisées pour faire face aux risques graves encourus par la paix mondiale dans la région du Moyen-Orient.

Nonobstant les efforts consentis, que ce soit au sein des Nations Unies, ou encore par le Quartet, à travers la «Feuille de Route», pour le règlement de la question palestinienne, la persistance de la logique de violence et de l'intransigeance continuent d'entraver l'instauration de la paix. Les souffrances, les privations et les injustices qu'endure, au quotidien, le peuple palestinien frère, nécessitent un engagement plus ferme de la Communauté Internationale pour favoriser une mise en œuvre progressive et irréversible de la «Feuille de Route».

En Ma qualité de Président du Comité Al Qods, Je voudrais exprimer Mon entière disponibilité à contribuer à une solution juste et définitive qui permette l'établissement d'un État palestinien viable avec pour capitale Al-Qods Achcharif, vivant aux côtés de l'État d'Israël dans la paix et la sécurité retrouvées.

Le règlement de cette question et l'instauration d'une paix durable, juste et globale, qui passe nécessairement par le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, restituera à cette région sa vocation de terre de coexistence confessionnelle et culturelle.

Dans le même esprit, le Maroc appelle de ses vœux une action internationale concertée qui permette au peuple irakien frère de vivre en sécurité, dans la stabilité et la liberté, et de reconstruire son pays, dans le plein respect de ses choix, de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Monsieur le Président,

La région méditerranéenne est particulièrement secouée par les crises que Je viens d'évoquer. C'est pour cela que nous considérons que le dialogue euro-méditerranéen constitue un élément essentiel pour la stabilité, la sécurité et le développement de la région.

Le Royaume du Maroc a fait le choix stratégique de la construction du Maghreb arabe en tant qu'espace pour la promotion de la paix et du développement de ses pays membres, loin de toute velléité de balkanisation et dans le plein respect des éléments constitutifs de chacun des États qui le composent. Au nom de cet idéal maghrébin, et par souci de préserver ses relations de bon voisinage, le Royaume du Maroc a accepté d'apaiser la tension provoquée à ses frontières en s'employant sincèrement à trouver un consensus international sur la question du Sahara marocain.

Les efforts de solution déployés jusqu'à présent montrent qu'il n'y a pas d'autre voie pour clore définitivement ce dossier que la recherche d'une solution politique réaliste et définitive, en conformité avec les principes démocratiques et dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, comme cela fut proposé, au demeurant, par les Nations Unies elles-mêmes en juin 2001.

Dans ce contexte, Je voudrais réaffirmer solennellement l'engagement du Maroc à coopérer avec les Nations Unies pour parvenir à ladite solution politique.

Monsieur le Président,

Depuis les événements tragiques du 11 Septembre, la Communauté Internationale s'est résolument engagée dans la lutte contre le terrorisme international qui menace les valeurs les plus sacrées de l'Humanité.

Le Maroc, visé à son tour par le terrorisme odieux, en mai dernier, dans une vaine tentative de porter atteinte à son choix démocratique et d'entamer son ferme attachement aux valeurs de liberté, de tolérance et d'ouverture, insiste sur la nécessité d'élargir et d'approfondir la coopération internationale pour éradiquer ce fléau.

Je voudrais ici dénoncer avec force l'amalgame développé par ceux qui persistent à associer le terrorisme à l'Islam, alors que celui-ci est un appel à la paix et au respect de la personne humaine qui récuse l'injustice et l'agression.

Monsieur le Président,

Le système des Nations Unies se trouve confronté à un environnement international fortement perturbé et face à de nouveaux défis majeurs.

Afin que l'ONU puisse conforter son rôle unique de régulateur des relations interétatiques, il est urgent de redonner à l'Universalité le sens qui est le sien, à savoir l'égalité de tous devant les mêmes règles de droit et d'éthique. Plus encore, il n'y a pas d'universalité sans une solidarité agissante entre tous les peuples.

Pour y parvenir, l'humanité a besoin de trouver de nouvelles raisons d'espérer et d'avoir foi en l'Organisation des Nations Unies pour que celle-ci retrouve son aura et son efficacité. Veillons donc à renforcer collectivement ses moyens et son action.

Vous trouverez auprès du Roi du Maroc soutien et appui pour édifier, ensemble, un monde plus sûr, plus équitable et plus humain.

Je vous remercie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC

FÈS, 09 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Chère Madame,

Altesses Royales,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est en cet instant solennel et dans ce lieu chargé d'histoire que Nous voudrions Vous dire combien est profonde Notre joie d'accueillir Notre Grand Ami, Son Excellence Monsieur Jacques Chirac, Président de la République Française. À Paris, en Mars 2000, Vous aviez dit, Monsieur le Président, que «le Roi du Maroc est ici chez lui». Aujourd'hui, permettez-Moi, Monsieur le Président de Vous dire, à Mon tour, qu'en terre marocaine, le Président de la République Française est chez lui, parmi les siens.

La ville de Fès qui s'honore de Votre visite est au cœur de notre histoire, pour avoir été notre première capitale et le lieu où s'organisa, dès la fin du 8^{ème} siècle, l'État Marocain. Dans ses murs est née la première Université du monde musulman, la Quarawiyine que créa la vertueuse Oum Al Banine, Fatima Al-Fihriya. Fès est également la cité où se sont illustrés de grands savants comme Averroès, son disciple Maïmounide ou encore Ibn Khaldoun, pour ne citer que les plus renommés d'entre eux. Et Vous savez, Monsieur le Président, la véritable fascination que la ville de Fès a exercée sur d'éminents penseurs français comme Louis Massignon ou Jacques Berque, qui ont révélé au monde occidental une civilisation marocaine longtemps méconnue.

Monsieur le Président,

Depuis Notre visite d'État en France, des événements considérables ont ébranlé le monde dans ses certitudes et jeté le doute sur ses convictions les plus profondes.

Violences et terrorisme se multiplient et nous détournent de nos combats essentiels, ceux contre les fléaux de la misère, de la maladie et de l'ignorance, et ceux visant à donner toutes ses chances à un développement durable dans une mondialisation maîtrisée.

Dans cet univers agité, où les passions prennent le pas sur la raison et où les valeurs universelles s'éclipsent devant l'ostracisme, Vous avez su, Monsieur le Président, faire entendre la voix d'une France fidèle à sa vocation, celle de la Patrie de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Vous le faites avec courage, souvent avec audace et toujours avec conviction et détermination.

Vous œuvrez, Monsieur le Président, sans relâche pour le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la gestion des crises et le maintien de la paix, et pour que la force du droit prévale sur le droit de la force, dans le respect de la dignité des peuples et de la sécurité des États.

C'est donc, avant tout, à l'homme de conviction et au Chef d'État engagé que Nous rendons hommage ce soir.

Monsieur le Président,

Nous saluons vos efforts pionniers et soutenus en faveur de l'Afrique, de son développement et de sa stabilité. Avec énergie, Vous avez œuvré à sensibiliser les pays développés et les institutions internationales aux besoins du continent africain, qui aspire à une croissance soutenue et s'emploie à organiser son développement durable. La vocation africaine du Maroc, nous associe naturellement à toute démarche de coopération tripartite, visant une amélioration des conditions de vie des peuples africains.

La France et le Maroc entretiennent des relations d'exception, dans un cadre sans cesse renouvelé et adapté à l'évolution de nos économies et de nos sociétés. Dans ce contexte, nos deux pays ont conclu une nouvelle convention de coopération qui consacre un partenariat stratégique, ouvert sur l'avenir et fondé sur la solidarité et le respect mutuel. Cette convention trace des perspectives prometteuses, en conférant un rôle accru à la société civile, aux collectivités territoriales et au secteur privé.

En ce qui le concerne, le Maroc entend persévérer dans son projet de réforme et de modernisation de ses structures économiques et sociales.

Une priorité est accordée aux investissements sociaux et aux politiques de proximité.

Ce choix est celui d'une société démocratique, ouverte, solidaire et attachée à ses valeurs ancestrales. C'est à travers la réforme de l'école, l'émancipation de la femme, la lutte contre l'exclusion que nous abordons la construction d'un meilleur avenir pour notre jeunesse.

Nos deux pays doivent encourager nos communautés expatriées à participer à la consolidation des liens économiques et au raffermissement des rapports culturels et humains qui unissent nos deux peuples amis, dans le respect des lois et des valeurs de chacun.

Monsieur le Président,

Vous avez toujours manifesté une conscience aigüe du rôle de la France dans le devenir de la région euro-méditerranéenne.

Nous apprécions le rôle joué par la France dans la disponibilité affichée par l'Union Européenne à examiner avec le Maroc les contours d'un statut avancé, à mi-chemin entre l'association et l'adhésion.

Nous connaissons également Votre attachement au processus de Barcelone dont la relance impérative et pressante est tributaire d'une coopération renforcée, autour d'actions bilatérales, sous-régionales et sectorielles. La Déclaration d'Agadir s'inscrit dans cette démarche et constitue de ce fait une avancée significative pour le partenariat euro-méditerranéen.

Monsieur le Président,

L'Union du Maghreb Arabe occupe naturellement une place privilégiée dans le partenariat euro-méditerranéen en construction. À cet égard, le Royaume du Maroc saisit cette occasion pour réaffirmer avec force son attachement au projet maghrébin, dans sa dimension stratégique, sa vertu économique et sa portée humaine et culturelle. Le Maroc réaffirme également sa détermination à surmonter, par le dialogue, les difficultés objectives qui continuent malheureusement d'entraver la réalisation de ce grand dessein sur des bases saines et confiantes.

Nous sommes reconnaissant à la France, pour son action positive en faveur d'une solution politique, juste et réaliste à un différend artificiel hérité de la guerre froide et créé autour du parachèvement de notre intégrité territoriale.

Monsieur le Président,

Le processus de Barcelone demeure fortement affecté par le drame du Moyen-Orient. Face à la montée de la violence et aux souffrances croissantes vécues au quotidien par le peuple palestinien frère, Nous réaffirmons Notre attachement à la légalité internationale et à la mise en œuvre de «la Feuille de Route», en vue de parvenir à l'établissement d'un État palestinien viable aux côtés de l'État d'Israël, dans la paix et la sécurité pour tous les peuples de la région.

Ces paroles, Nous en sommes conscient, prennent une densité particulière dans ce lieu-même où s'est tenu le Sommet arabe de Fès de 1982 et où la sagesse de Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Sa mémoire, avait jeté les bases d'une solution juste et durable au conflit du Moyen-Orient. Vous comprendrez que dès lors, notre foi dans nos traditions de dialogue et de paix, reste dans ce contexte particulier, inébranlable.

Dans cette ville millénaire de Fès, toutes les rues et les places nous parlent des peuples et des confessions qui coexistent toujours dans une remarquable tolérance. C'est là un patrimoine moral et spirituel que nous partageons avec la France et qui nous fait un devoir de combattre le terrorisme international et de refuser tous les extrémismes, sous quelque visage qu'ils se présentent. Ce refus est une constante de notre politique extérieure, qui privilégie largement les voies de la concertation.

C'est au nom de cette même vision que nous espérons voir le peuple irakien frère recouvrer, dans les meilleurs délais et conditions, la plénitude de sa souveraineté, et l'exercer à travers des institutions démocratiques.

Monsieur le Président,

Les liens si forts que l'histoire a tissés entre nos deux pays, l'amitié et l'estime que Nous Vous portons, Monsieur le Président, Votre soutien personnel et celui du gouvernement de la France, sont à Nos yeux un gage de réussite pour notre partenariat stratégique.

Je Vous souhaite encore une fois la bienvenue au Maroc, ainsi qu'à Madame Chirac et à la délégation qui Vous accompagne.

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de vous lever, en hommage à Monsieur le Président de la République Française et à Son épouse.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur Vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 2^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 7^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 10 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

En ouvrant cette session parlementaire, Nous parachevons le renouvellement des institutions constitutionnelles, concrétisant ainsi Notre ferme volonté de mettre le processus démocratique sur la bonne voie en tant qu'option irréversible, quels que soient les défis aux niveaux national et international.

Mais si nous sommes fiers de la réalisation de ce bond qualitatif, est-ce à dire que nous avons déjà atteint l'objectif ultime auquel nous aspirons ?

Ainsi que Nous l'avons maintes fois rappelé, il n'y a pas de démocratie sans démocrates. La démocratie est un processus long et ardu et non un champ virtuel de guerre de positions. Il s'agit, plutôt, d'une citoyenneté engagée et une pratique incontournable de bonne gestion des affaires publiques, au niveau local en particulier.

La consolidation de la démocratie passe nécessairement par l'ancrage de la culture de la citoyenneté, mission qui, du reste, revient aux partis politiques et aux organisations de la société civile, et par l'amélioration, palpable pour le citoyen, de son vécu quotidien.

Et, quelle que soit la composition des Conseils élus, Nous ne cesserons, néanmoins, de poser la question essentielle suivante : l'élection est-elle une fin en soi, marquant l'aboutissement ultime du parcours? Assurément non, car le respect de la volonté populaire exige de se défaire de la mentalité de la démocratie des sièges, au profit d'une adhésion franche aux vertus de la démocratie du développement.

Dans la perspective de tirer tous les enseignements qui s'imposent de l'élection des Conseils représentatifs, et de réunir les conditions requises pour en assurer la rationalisation, Nous Nous limiterons aujourd'hui à

évoquer le renouvellement de l'élection des Conseils des collectivités locales, qui incarnent la démocratie participative et de proximité, et forment le noyau dur de la Chambre des Conseillers.

Nous engageons les collectivités locales à tourner la page de la compétition électorale, somme toute passagère, pour ouvrir les chantiers essentiels de l'action sociale, refusant de baisser les bras devant l'ampleur des difficultés et s'employant, en revanche, à élaborer des plans de développement locaux, en vue de la mise en œuvre concrète des chantiers prioritaires que sont l'habitat salubre, l'investissement porteur, l'emploi productif, l'enseignement utile et la création des conditions d'une vie digne pour tous.

Voilà qui va stimuler les citoyens qui, du reste, doivent être associés, de manière effective et permanente, à la réalisation des projets de développement répondant à leurs préoccupations réelles. Telle est la voie à emprunter pour la réhabilitation de la démocratie locale, laquelle doit être une relation synergique et permanente avec les citoyens, plutôt qu'un exercice de circonstance qui ne dure que le temps d'un scrutin.

Nous tenons à féliciter les nouveaux élus, et Nous Nous réjouissons du score élevé réalisé par les jeunes les plus qualifiés. Toutefois, le faible niveau de représentation féminine dans les collectivités locales, Nous amène à Nous interroger : jusqu'à quand allons-nous continuer à recourir à la discrimination juridique positive, pour garantir une large participation de la femme aux institutions ?

La question exige, sans aucun doute, un renouveau global, par une transformation profonde des mentalités archaïques et de la conscience collective. Elle requiert de laisser à la femme la faculté de s'insérer dans tous les rouages de la vie de la nation, d'autant plus qu'elle a fait la démonstration de ses mérites, de sa droiture et de son dévouement au service de l'intérêt général.

Corrélativement aux Hautes Directives que Nous avons données aux autorités publiques pour apporter leur appui aux collectivités locales, Nous n'avons pas manqué d'insister sur la nécessité pour ces autorités de faire preuve de vigilance, de fermeté et de contrôle continu pour s'assurer de l'exercice optimal par les Conseils élus, des larges prérogatives qui leur sont dévolues par la loi.

Parallèlement à la mise en garde que Nous lançons contre l'irresponsabilité et la mauvaise gestion, même de la part d'un élu ayant obtenu une forte majorité, Nous tenons à rappeler en particulier Nos Hautes Instructions visant la pénalisation d'actes favorisant la prolifération de l'habitat insalubre et l'application ferme, efficace et sans complaisance de la loi à l'encontre de tous les manipulateurs.

Nous considérons que la collectivité locale ne peut s'acquitter pleinement de sa mission qu'en conjuguant ses efforts avec ceux de l'École et de la Famille, trois institutions sur lesquelles se focalise Notre ferme volonté de réforme visant l'édification d'une société démocratique, moderniste.

Nous avons suffisamment insisté sur la nécessaire mise en œuvre optimale de la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation. Nous Nous contenterons aujourd'hui de prévenir, mais avec force, que cette année constitue un tournant décisif pour la réalisation de cette réforme essentielle. Aussi, faut-il se résoudre à prendre, à cet égard, les décisions audacieuses qui s'imposent, faire preuve de tout le courage et de toute la fermeté requise et veiller à la mise en œuvre utile et effective de ses dispositions dans la pratique et le vécu des citoyens.

S'agissant de la Famille et de la promotion de la condition de la Femme, J'en ai déjà énoncé la problématique fondamentale dès le lendemain de Mon Accession à la Charge Suprême d'Amir Al Mouminine, en M'interrogeant dans le discours du 20 Août 1999 :

«Comment espérer assurer progrès et prospérité à une société alors que ses femmes, qui en constituent la moitié, voient leurs droits bafoués et pâtissent d'injustice, de violence et de marginalisation, au mépris du droit à la dignité et à l'équité que leur confère notre sainte religion ?»

Outre les multiples décisions et initiatives que Nous avons prises et qui étaient autant de signaux forts en faveur de la promotion, dans l'équité, de la condition de la femme, Nous n'avons pas hésité à intervenir pour épargner à la société les risques de déchirements autour de cette question.

Nous avons constitué, à cet effet, une commission consultative composée de divers profils et compétences, chargée de Nous soumettre des propositions sur une réforme substantielle de la Moudawana. Depuis, Nous n'avons cessé de lui prodiguer Nos Hautes Directives, jusqu'à ce qu'elle ait soumis à Notre Haute Appréciation les résultats de ses travaux.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage aux efforts déployés par son Président et tous ses membres. Si les avis étaient quelques fois éloignés sur certaines questions, nous considérons, cependant, qu'entre Oulémas, les divergences sont plutôt porteuses de bénédiction.

En adressant Nos Hautes Directives à cette Commission, et en Nous prononçant sur le projet de Code de la Famille, Nous entendions voir introduire les réformes substantielles suivantes :

1- Adopter une formulation moderne, en lieu et place des concepts qui portent atteinte à la dignité et à l'humanisme de la femme.

- Placer la famille sous la responsabilité conjointe des deux époux. À cet égard, Mon Aïeul le Prophète Sidna Mohammed, Paix et Salut soient sur Lui, a dit : «les femmes sont égales aux hommes au regard de la loi». Il est, en outre, rapporté qu'Il a dit : «est digne, l'homme qui les honore et ignoble celui qui les humilie».

2- Faire de la tutelle (wilaya) un droit de la femme majeure, qu'elle exerce selon son choix et ses intérêts, et ce, en vertu d'une lecture d'un verset coranique selon laquelle la femme ne saurait être obligée à contracter un mariage contre son gré : «Ne les empêchez pas de renouer les liens de mariage avec leurs maris si les deux époux conviennent de ce qu'ils croient juste». La femme peut, toutefois, mandater de son plein gré à cet effet, son père ou un de ses proches.

3- Assurer l'égalité entre l'homme et la femme pour ce qui concerne l'âge du mariage, fixé uniformément, à 18 ans, en accord avec certaines prescriptions du Rite Malékite; et laisser à la discrétion du juge la faculté de réduire cet âge dans les cas justifiés. Assurer également l'égalité entre la fille et le garçon confiés à la garde, en leur laissant la latitude de choisir leur dévolutaire, à l'âge de 15 ans.

4- S'agissant de la polygamie, Nous avons veillé à ce qu'il soit tenu compte des desseins de l'Islam tolérant qui est attaché à la notion de justice, à telle enseigne que le Tout-Puissant a assorti la possibilité

de polygamie d'une série de restrictions sévères. «Si vous craignez d'être injustes, n'en épousez qu'une seule».

Mais le Très-Haut a écarté l'hypothèse d'une parfaite équité, en disant en substance «vous ne pouvez traiter toutes vos femmes avec égalité, quand bien même vous y tiendriez».

De même, avons-Nous gardé à l'esprit cette sagesse remarquable de l'Islam qui autorise l'homme à prendre une seconde épouse, en toute légalité, pour des raisons de force majeure, selon des critères stricts draconiens, et avec, en outre, l'autorisation du juge.

En revanche, dans l'hypothèse d'une interdiction formelle de la polygamie, l'homme serait tenté de recourir à une polygamie de fait, mais illicite. Par conséquent, la polygamie n'est autorisée que selon les cas et dans les conditions légales ci-après :

- Le juge n'autorise la polygamie que s'il s'assure de la capacité du mari à traiter l'autre épouse et ses enfants équitablement et sur un pied d'égalité avec la première, et à leur garantir les mêmes conditions de vie, et que s'il dispose d'un argument objectif exceptionnel pour justifier son recours à la polygamie;
- La femme peut subordonner son mariage à la condition, consignée dans l'acte, que son mari s'engage à s'abstenir de prendre d'autres épouses : Cette conditionalité est, en fait, assimilée à un droit qui lui revient.

À cet égard, Omar Ibn Khattab, que Dieu soit satisfait de lui, a dit : «Les droits ne valent que par les conditions y attachées», «Le contrat tient lieu de loi pour les parties» («Pacta Sunt Servanda»). En l'absence d'une telle condition, il lui appartient de convoquer la première épouse et demander son consentement, aviser la deuxième épouse que son conjoint est déjà marié, et recueillir également son assentiment.

En outre, il devrait être loisible à la femme dont le mari vient de prendre une deuxième épouse de réclamer le divorce pour cause de préjudice subi.

5- Concrétisant la Haute Sollicitude Royale dont Nous entourons Nos chers sujets résidant à l'étranger, et afin de lever les contraintes et les difficultés qu'ils subissent à l'occasion de l'établissement d'un acte de mariage, et en simplifiant la procédure, de sorte qu'il soit suffisant de l'établir en présence de deux témoins musulmans, en conformité avec les procédures en vigueur dans le pays d'accueil, et de le faire enregistrer par les services consulaires ou judiciaires marocains, conformément à cette recommandation du Prophète : «Facilitez, ne compliquez point» !

6- Faire du divorce, en tant que dissolution des liens de mariage, un droit exercé et par l'époux et par l'épouse, selon les conditions légales propres à chacune des parties et sous contrôle judiciaire. Il s'agit, en effet, de restreindre le droit de répudiation reconnu à l'homme, en lui attachant des normes et conditions visant à prévenir un usage abusif de ce droit. Le Prophète-Prière et Salut soient sur Lui - dit à cet égard : « le plus exécrationnable (des actes) licites, pour Dieu, est le divorce».

Pour ce faire, il convient de renforcer les mécanismes de conciliation et d'intermédiation, en faisant intervenir la famille et le juge.

Si le pouvoir de répudiation revient au mari, l'épouse en a également la prérogative, par le biais du droit d'option.

Dans tous les cas de figure, il faudra, avant d'autoriser la répudiation, s'assurer que la femme répudiée bénéficiera de tous les droits qui lui sont reconnus.

Par ailleurs, une nouvelle procédure de répudiation a été adoptée. Elle requiert l'autorisation préalable du tribunal et le règlement des droits dus à la femme et aux enfants par le mari, avant l'enregistrement du divorce. Elle stipule, en outre, l'irrecevabilité de la répudiation verbale dans des cas exceptionnels.

7- Élargir le droit dont dispose la femme pour demander le divorce judiciaire, pour cause de manquement du mari à l'une des conditions stipulées dans l'acte de mariage, ou pour préjudice subi par l'épouse, tel que le défaut d'entretien, l'abandon du domicile conjugal, la violence ou tout autre sévices, et ce, conformément à la règle jurisprudentielle générale qui prône l'équilibre et le juste milieu dans les relations conjugales. Cette disposition répond également au souci de renforcer l'égalité et l'équité entre les deux conjoints.

De même qu'a été institué le divorce par consentement mutuel, sous le contrôle du juge.

8- Préserver les droits de l'enfant en insérant dans le Code les dispositions pertinentes des conventions internationales ratifiées par le Maroc et en garantissant l'intérêt de l'enfant en matière de garde, laquelle devrait être confiée à la mère, puis au père, puis à la grand-mère maternelle.

En cas d'empêchement, il appartient au juge de décider de l'octroi de la garde au plus apte à l'assumer parmi les proches de l'enfant et en tenant compte du seul intérêt de l'enfant.

Par ailleurs, la garantie d'un logement décent pour l'enfant, objet de la garde, devient, désormais, une obligation distincte de celles dues au titre de la pension alimentaire. La procédure de règlement des questions liées à ladite pension sera accélérée, puisqu'elle devra s'accomplir dans un délai ne dépassant pas un mois.

9- Protéger le droit de l'enfant à la reconnaissance de sa paternité au cas où le mariage ne serait pas formalisé par un acte, pour des raisons de force majeure. Le tribunal s'appuie, à cet effet, sur les éléments de preuve tendant à établir la filiation.

Par ailleurs, une période de cinq ans, est prévue pour régler les questions restées en suspens dans ce domaine, et ce pour épargner les souffrances et les privations aux enfants dans une telle situation.

10- Conférer à la petite - fille et au petit - fils du côté de la mère, le droit d'hériter de leur grand-père, dans le legs obligatoire, au même titre que les petits-enfants du côté du fils, et ce, en application du principe de l'effort jurisprudentiel (l'Ijtihad) et dans un souci de justice et d'équité.

11- S'agissant de la question de la gestion des biens acquis par les conjoints pendant le mariage: Tout en retenant la règle de séparation de leurs patrimoines respectifs, les conjoints peuvent, en principe, convenir du mode de gestion des biens acquis en commun, dans un document séparé de l'acte de mariage. En cas de désaccord, il est fait recours au juge qui se base sur les conditions générales de preuve pour évaluer la contribution de chacun des deux époux pour la fructification des biens de la famille.

Mesdames et Messieurs les honorables Parlementaires,

Ces réformes dont Nous venons d'énoncer les plus importantes, ne doivent pas être perçues comme une victoire d'un camp sur un autre, mais plutôt comme des acquis au bénéfice de tous les Marocains. Nous avons veillé à ce qu'elles cadrent avec les principes et les références ci-après :

- Je ne peux, en Ma qualité d'Amir Al Mouminine, autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé.

- Il est nécessaire de s'inspirer des desseins de l'Islam tolérant qui honore l'Homme et prône la justice, l'égalité et la cohabitation harmonieuse, et de s'appuyer sur l'homogénéité du rite malékite, ainsi que sur l'Ijtihad qui fait de l'Islam une religion adaptée à tous les lieux et toutes les époques, en vue d'élaborer un Code moderne de la Famille, en parfaite adéquation avec l'esprit de notre religion tolérante.

- Le Code ne devrait pas être considéré comme une loi édictée à l'intention exclusive de la femme, mais plutôt comme un dispositif destiné à toute la famille, père, mère et enfants. Il obéit au souci, à la fois, de lever l'iniquité qui pèse sur les femmes, de protéger les droits des enfants, et de préserver la dignité de l'Homme.

Qui, parmi vous, accepterait que sa famille, sa femme et ses enfants soient jetés à la rue, ou que sa fille ou sa sœur soit maltraitée ?

- Roi de tous les Marocains, Nous ne légiférons pas en faveur de telle ou telle catégorie, telle ou telle partie. Nous incarnons la volonté collective de la Oumma, que Nous considérons comme Notre grande famille.

Soucieux de préserver les droits de Nos fidèles sujets de confession juive, Nous avons tenu à ce que soit réaffirmée, dans le nouveau Code de la Famille, l'application à leur égard des dispositions du statut personnel hébraïque marocain.

Bien que le Code de 1957 ait été établi avant l'institution du Parlement, et amendé, par Dahir, en 1993 au cours d'une période constitutionnelle transitoire, Nous avons jugé nécessaire et judicieux que le Parlement soit saisi, pour la première fois, du projet de Code de la Famille, eu égard aux obligations civiles qu'il comporte, étant entendu que ses dispositions à caractère religieux relèvent du ressort exclusif d'Amir Al Mouminine.

Nous attendons de vous d'être à la hauteur de cette responsabilité historique, tant par le respect de la sacralité des dispositions du projet qui s'inspirent des desseins de notre religion généreuse et tolérante, qu'à l'occasion de l'adoption d'autres dispositions.

Ces dispositions ne doivent pas être perçues comme des textes parfaits, ni appréhendées avec fanatisme. Il s'agit plutôt de les aborder avec réalisme et perspicacité, dès lors qu'elles sont issues d'un effort d'Ijtihad valable pour le Maroc d'aujourd'hui, ouvert au progrès que Nous poursuivons avec sagesse, de manière progressive, mais résolue.

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine, Nous jugerons votre travail en la matière, en Nous fondant sur ces prescriptions divines : «consulte- les sur la question» et «si ta décision est prise, tu peux compter sur l'appui de Dieu».

Soucieux de réunir les conditions d'une mise en œuvre efficiente du Code de la Famille, Nous avons adressé à Notre Ministre de la Justice, une Lettre Royale, faisant remarquer que la mise en œuvre de ce texte, quels que soient, par ailleurs, les éléments de réforme qu'il comporte, reste tributaire de la création de juridictions de la Famille qui soient équitables, modernes et efficientes.

En effet, l'application du Code actuel a confirmé que les lacunes et les défaillances qui ont été relevées, ne tenaient pas seulement aux dispositions proprement dites du Code, mais plutôt à l'absence de juridictions de la Famille qualifiées sur les plans matériel, humain et de procédure, à même de réunir les conditions de justice et d'équité nécessaires et de garantir la célérité requise dans le traitement des dossiers et l'exécution des jugements.

Nous lui avons également ordonné, outre la mise en place rapide du Fonds d'entraide familiale, de prévoir des locaux convenables pour les juridictions de la Famille, dans les différents tribunaux du Royaume, et de veiller à la formation de cadres qualifiés de différents niveaux, eu égard aux pouvoirs que confère le présent projet à la Justice.

Nous lui avons, en outre, ordonné de soumettre à Notre Majesté, des propositions pour la mise en place d'une commission d'experts, chargée d'élaborer un guide pratique comportant les différents actes, dispositions et procédures concernant les juridictions de la Famille, afin d'en faire une référence unifiée pour ces juridictions, tenant lieu de mode d'application du Code de la Famille.

Il importe également de veiller à réduire les délais prévus dans le code de procédure civile en vigueur, concernant l'exécution des décisions prises sur des questions afférentes au Code de la Famille.

De même qu'il convient de lancer une large campagne médiatique, pour sensibiliser toutes les couches de la société quant à l'importance de cette réforme, et ce, avec la participation de jurisconsultes et de différentes sensibilités intellectuelles et politiques.

Quelle que soit l'importance des questions qui vous sont soumises, la cause sacrée de l'intégrité territoriale du Royaume doit rester à la tête des questions nécessitant une mobilisation générale.

Aussi vous exhortons-Nous à user activement de la diplomatie parlementaire pour défendre cette cause avec audace, efficacité et d'une manière offensive, à toutes les occasions et devant toutes les instances.

Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la participation dynamique des représentants des Provinces du Sud au sein des institutions élues, participation qui confirme leur adhésion à Notre option

nationale pour la gestion démocratique de leurs affaires locales dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume, qui fait l'objet d'une unanimité sans faille de Notre cher peuple sous la conduite de Notre Majesté.

Je suis déterminé à aller de l'avant dans la mise en œuvre de toutes les réformes, avec la participation de toutes les forces vives, et en particulier, la jeunesse, pour ancrer chez elle les valeurs de la citoyenneté positive, et pour qu'elle contribue à l'édification du Maroc de la démocratie, de la solidarité et du développement.

À cet égard, Nous réaffirmons Notre volonté de consacrer cette année à la consolidation des principaux piliers de ce projet, à savoir la famille stable, l'École d'avant-garde et la collectivité locale mobilisée au service de l'intérêt général et du raffermissement des fondements de l'État démocratique, fort de ses institutions efficaces.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

12 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Notre dévoué serviteur et Ministre de la Justice, M. Mohamed Bouzoubaa,

Que Dieu te protège, te garde et guide tes pas sur la bonne voie.

M. M'hammed Boucetta, président de la Commission Consultative de la Révision de la Moudawana, a soumis à la Haute Appréciation de Notre Majesté, le projet de Code de la Famille auquel Nous tenons, comme tu le sais, à assurer toutes les conditions d'une application optimale et diligente.

Pour concrétiser le souci qui Nous anime à cet égard Nous avons depuis que nous avons mis en place la Commission Consultative chargée de proposer une réforme substantielle de la Moudawana, insisté sur la nécessité de soutenir ce projet dont la mise en œuvre, quels que soient, par ailleurs, les éléments de réforme qu'il comporte, reste tributaire de la création de juridictions de la Famille qui soient équitables, modernes et efficaces.

En effet, l'application du code actuel a confirmé que les lacunes et les défaillances qui ont été relevées, ne tenaient pas seulement à certaines dispositions du Code, mais surtout à l'absence de juridictions de la famille qualifiées sur les plans matériel, humain et de procédure, à même de réunir les conditions de justice et d'équité nécessaires et de garantir la célérité requise dans le traitement des dossiers et l'exécution des jugements.

En attendant de donner notre avis éclairé sur ce projet, Nous t'ordonnons de hâter l'exécution de Notre Haute Directive en la matière, en faisant aménager rapidement, au sein des différents tribunaux du Royaume, des locaux convenables pour les juridictions de la famille et en veillant à la formation des cadres qualifiés des différents niveaux, pour exercer l'autorité qui leur sera confiée dans ce domaine.

Nous t'ordonnons, par ailleurs de soumettre à Notre Majesté des propositions pour la mise en place d'une commission d'experts, chargée d'élaborer un guide pratique, comportant les différents actes, dispositions et procédures concernant les juridictions de la Famille, afin d'en faire une référence unifiée

pour ces juridictions, auxquelles Nous accordons toute Notre sollicitude et tout Notre intérêt, eu égard à Notre attachement à la consolidation des éléments fondateurs d'une famille marocaine fidèle à ses valeurs et à son authenticité, ouverte sur son temps et protégée par les vertus de justice, d'égalité et de solidarité.

En t'assurant de Notre pleine satisfaction, et en te souhaitant davantage de succès.

Nous appelons sur toi la paix et la miséricorde de Dieu.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DE «MASSIRAT NOUR»

13 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Le présent message que nous vous adressons, à l'occasion du lancement de l'opération de lutte contre l'analphabétisme et à travers votre forum de haute importance, à l'ensemble de nos fidèles sujets, nous offre une autre opportunité pour réaffirmer la priorité et l'intérêt éminent que nous accordons au développement humain, éléments indispensables à la réalisation de notre projet de société démocratique moderniste, qui prolonge ses racines dans notre authenticité civilisationnelle et nos valeurs religieuses et étend ses branches aux valeurs contemporaines, à la science, à la connaissance, à la technologie et aux systèmes modernes.

C'est pourquoi nous avons placé la réforme du système de l'Éducation et de la formation au premier rang des priorités de la décennie actuelle accordant à la généralisation de l'enseignement et à l'éradication de l'analphabétisme une place de premier plan dans la charte nationale de l'éducation et de la formation, qui a requis l'unanimité de toutes les composantes de la nation.

Partant de notre conviction que l'édification d'une société saine et solidaire nécessite l'implication de l'ensemble de ses membres, nous n'avons cessé d'œuvrer pour garantir les conditions propres à assurer l'éradication de toutes les manifestations du sous-développement, en particulier l'analphabétisme et l'ignorance, tant il est vrai qu'ils sont à l'origine du mal qui touche une large catégorie de notre peuple, de sorte que notre succès dans cette lutte nous permettra d'éradiquer le phénomène de la marginalisation qui fait obstacle à une participation efficiente à l'édification de la société. L'analphabétisme qui sévit à une large échelle, constitue une source de profonde préoccupation, en ce sens qu'un Marocain sur deux est touché par ce phénomène qui étend son voile obscur sur plus de douze millions de marocains, particulièrement parmi les femmes, sans pour autant épargner les enfants. En effet, un enfant sur trois ne sait ni lire ni écrire, de sorte que deux millions d'enfants de moins de cinq ans n'ont pas la possibilité d'accéder à la scolarisation.

Ce phénomène agit d'ailleurs comme une sonnette d'alarme révélant l'acuité du déficit enregistré dans le domaine social et l'ampleur de l'effort qui devra être fourni pour rattraper les occasions manquées pour notre pays et notre économie nationale. Il est utile de réaffirmer que l'analphabétisme est une tare de toute société, qu'il constitue un obstacle au progrès et handicape tout effort pour y accéder. De même qu'il offre un terrain fertile à la prolifération des superstitions, du charlatanisme, des balivernes et des hérésies. L'opprobre qui se rattache à ce fléau est d'autant plus indigne lorsqu'il s'agit d'une société musulmane, dont la religion tolérante appelle au savoir et à la connaissance, à commencer par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et considère tout effort pour accéder à la science comme une obligation pour tout musulman, qu'il soit homme ou femme. Dans le Saint Coran, il est dit : «Ceux qui savent ne peuvent être assimilés à ceux qui ne savent pas».

Bien que des efforts considérables à l'impact positif ont été déployés dans ce cadre à l'aube de l'indépendance, conformément aux orientations de Notre grand-Père et de Notre Père vénérés, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait leur âme, nous continuons de pâtir de ce fléau, de telle sorte que notre pays n'a connu en matière de prolifération de l'analphabétisme qu'un léger recul depuis le début de l'indépendance.

Partant de notre souci de traiter, pour le vaincre le phénomène de l'analphabétisme, nous lui avons consacré au niveau gouvernemental, un secrétariat d'État qui s'attelle à l'élaboration d'une stratégie aux fins de combattre et d'éradiquer progressivement ce fléau qui empêche le Maroc de gagner les paris, ceux de s'inscrire dans le monde de la connaissance et de la communication, et rend la moitié de ses habitants tels des détenus qui croupissent dans l'ignorance et l'illettrisme.

L'éradication de l'analphabétisme ne doit pas, par conséquent, être l'œuvre de la seule action dont le Gouvernement assume la responsabilité, mais requiert une mobilisation générale. Ceux qui importent en premier lieu, dans cette mobilisation est la sensibilisation à entreprendre sur l'importance du rôle du citoyen dans le développement. Si ce dernier s'affranchit de l'analphabétisme, il constituera un riche capital et un réel investissement pour sa patrie. Il sera un élément agissant dans l'œuvre de développement et dans la compétitivité économique et se présentera comme un citoyen imbu de la plénitude de la citoyenneté dans le cadre d'une société moderne et démocratique.

Prendre conscience de ce phénomène impose de faire preuve de fermeté pour l'affronter avec détermination et enthousiasme il nécessite pour lui faire face, une action collective des différentes organisations et institutions, de l'ensemble des associations, des divers centres d'enseignements et de formation, ainsi que des maisons de jeunes, en plus des programmes d'alphabétisation dispensés dans les mosquées parmi les axes de ce projet et leur dotation des moyens d'encadrement et d'évaluation nécessaires.

L'action à entreprendre repose également sur la recherche de moyens pédagogiques efficaces et la mobilisation de l'ensemble des potentialités qualifiées. Nous saluons à cet égard les efforts que déploie dans ce domaine le tissu associatif.

Pour que cette campagne porte ses fruits, il convient de poursuivre l'opération d'alphabétisation pour ceux qui en ont bénéficié afin qu'ils n'y retombent pas de nouveau. Il importe également de la soutenir

par une autre opération d’alphabétisation intellectuelle à travers l’organisation de campagnes de sensibilisation sur les droits et devoirs religieux et civiques, sur la réalité des problèmes ainsi que sur les questions de la Patrie en général.

Partant de la noblesse de ces concepts civiques et de l’honneur qui s’attache à leur concrétisation, il appartient aux responsables directs de ce projet, pouvoirs publics, corps enseignant et cadres administratifs, associations engagées, de redoubler d’efforts dans le combat contre l’ignorance et l’analphabétisme et d’orienter le citoyen vers le savoir dans le cadre d’un programme précis, soumis régulièrement à l’évaluation pour s’assurer de son efficacité, concrétisant ainsi notre ferme volonté d’accélérer la réalisation de la réforme du système de l’éducation et de la formation.

Que notre inspiration dans cette opération nous parvienne de l’injonction contenue dans la première parole révélée par le Saint Coran : «Lis au nom de Ton Seigneur qui a créé».

Que la paix et la bénédiction divine soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR «LE MONDE ARABE ET L'AFRIQUE: DÉFIS DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR»

RABAT, 15 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Que la paix et le salut soient sur le prophète Sidna Mohamed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous un motif de joie de voir se tenir au Maroc, pays africain et arabe, cette importante rencontre qui réunit une élite d'intellectuels et d'hommes de lettres représentant les peuples arabes et africains frères pour examiner les relations les unissant, étudier les retombées des défis de leur présent et les paris de leur avenir avec comme objectif de tenter d'identifier les moyens à même de rénover leurs concepts et de définir leurs projets pour accéder au troisième millénaire avec une vision claire et une stratégie porteuse.

Le Maroc, qui affiche sa fierté d'avoir, de tout temps, constitué un lieu de rencontres, de brassage des civilisations et des cultures de par son attachement aux valeurs de liberté, de tolérance et d'ouverture, qui a jeté de manière civilisationnelle les ponts de la propagation de l'Islam et de ses idéaux suprêmes particulièrement en Afrique de l'Ouest, apprécie à leur juste valeur les actions entreprises par d'autres nations arabes et africaines dans l'Est africain.

Notre histoire commune a ainsi consacré les traditions de l'échange commercial et culturel et de l'interaction civilisationnelle entre nos peuples.

Les caravanes du commerce, les délégations des hommes de Science et le mouvement des voyageurs entre l'Afrique et le monde arabe, apôtres de la paix et de la concorde et chantres du raffermissement des liens entre le monde arabe et l'Afrique, ont joué un rôle capital dans l'échange des connaissances, des lettres et des arts, ce qui nous a permis à nous tous en des époques où la communication n'était guère au point, de fructifier judicieusement nos connaissances, nos produits et nos diverses créations. Cela a également engendré des interactions entre les modes de vie, les arts de l'urbanisme et de la musique, l'artisanat et bien d'autres activités humaines.

Nul doute que cette expérience unique offre de nos jours un modèle en matière d'établissement de relations solides entre nos peuples, et constitue pour ces derniers un puissant stimulant pour continuer à défendre les principes et les idéaux suprêmes que nous partageons et contribuer efficacement à forger une culture universelle authentique fondée sur les valeurs du dialogue, de la coexistence et du respect de l'autre.

Nous aspirons à ce que l'intellectuel assume pleinement sa mission consistant à fructifier ce legs civilisationnel, et à en faire un tremplin pour répandre les valeurs humaines de paix, de fraternité, de liberté et de tolérance, ainsi que pour combattre toutes les formes de ségrégation, d'extrémisme, de violence et de terrorisme que bannit la civilisation arabe et africaine.

Si nous sommes fiers de ce patrimoine commun et convaincus de sa capacité de nous procurer les raisons de la continuité et de nous inciter à renforcer la solidarité et l'entraide pour faire face aux défis, nous souhaitons également jeter de nouveaux ponts entre nos nations, à l'heure où les grands ensembles sont devenus l'un des moyens pour construire une puissance économique et sociale à même de satisfaire les besoins matériels et moraux des citoyens.

Partant de cette vision, nous sommes tenus de repenser les relations afro-arabes sur des bases durables et solides, dans un monde marqué par une rude concurrence et dominé par des économies fortes, ce qui nous place devant une seule alternative, à savoir la sauvegarde des intérêts communs, une meilleure exploitation des ressources disponibles, l'encouragement de l'esprit d'initiative qui a toujours été une composante essentielle de notre culture, pour offrir de nouvelles perspectives aux échanges commerciaux et culturels, nous permettant de mieux exploiter nos expériences, de mobiliser de manière beaucoup plus judicieuse et productive nos richesses et potentialités naturelles et humaines.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Autour de nous, le monde évolue à un rythme rapide, ce qui nous incite à déployer chaque jour des efforts supplémentaires pour trouver des réponses adéquates et audacieuses aux défis auxquels nous sommes confrontés.

S'agissant de notre monde arabo-africain, les questions de la démocratie, du développement, du poids de la dette, de la santé, de l'environnement, de l'identité culturelle, les questions de l'éducation et de l'enseignement ainsi que la situation de la femme, des enfants et autres questions pressantes de par leur caractère sensible et prioritaire, ne supportent plus d'être renvoyées ou mises en attente.

C'est pourquoi, outre les réponses pratiques que peuvent apporter les pouvoirs publics, les instances politiques et économiques et les compétences de la société civile, le besoin est de plus en plus pressant pour élaborer une approche globale, intégrant toutes les dimensions, y compris celle culturelle et intellectuelle.

Nous n'avons d'autre alternative pour réaliser un changement qualitatif véritable dans notre vie, que de nous doter d'une assise intellectuelle et morale, liant l'homme à son environnement, et faisant en sorte que les réformes que nous entreprenons et les projets que nous planifions soient fondés sur une connaissance profonde de nos besoins matériels et moraux, et sur la ferme conviction que nous ne pourrons résoudre nos problèmes par des formules préconçues, mais par la mise au point de

procédés inspirés de notre patrimoine et reflétant nos ambitions, avec la mise à contribution de toutes nos potentialités humaines dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos conceptions. Cela exige de réhabiliter les composantes de notre identité culturelle et de s'investir dans un effort visant à accorder un intérêt particulier à l'être humain en tant que valeur civilisationnelle consacrée et pilier de toute stratégie de développement pertinente.

Comme disait Mon vénéré Père feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme: «Le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique, et qui respire grâce à son feuillage bruisant aux vents de l'Europe». Cependant la vie du Maroc n'est pas seulement verticale. Elle s'étend horizontalement vers l'Orient, auquel nous sommes unis par des liens culturels et culturels séculaires. Même si nous le voulions -et nous ne le voulons pas!- il nous serait impossible de les rompre.

Nous sommes convaincu que les relations profondes existant à ce niveau entre le monde et l'Afrique qui se réfèrent à un précieux capital spirituel linguistique et civilisationnel, constituent une plate-forme pour engager une réflexion commune sur l'avenir, à même de créer le climat propice pour jeter des ponts économiques et culturels solides, en ayant présent à l'esprit, la richesse de cette terre qui constitue un phare de l'Islam, religion qui se distingue par la valorisation de l'homme et la consécration des valeurs de solidarité et de tolérance.

Le Maroc, à l'identité unie et aux composantes riches et variées, amazighe, arabo-islamique, andalouse et africaine, pays ouvert sur la civilisation planétaire et qui a fait de la réalisation de l'unité africaine un engagement constitutionnel, demeurera à l'avant-garde de ceux qui contribuent au dialogue arabo-africain ainsi qu'avec d'autres espaces, notamment islamique, européen et américain, particulièrement les pays du Sud.

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons pas manqué lors de l'assemblée générale de l'actuelle session d'exprimer notre ferme engagement de nous solidariser activement avec les pays africains frères, de renforcer la coopération avec eux dans les domaines politique, sécuritaire, économique et social et de soutenir les initiatives africaines constructives, appelant la communauté internationale à fournir une aide substantielle à la stratégie du NEPAD qui vise le développement durable du continent africain.

Nous n'avons pas non plus manqué dans le cadre de notre soutien constant aux efforts des pays africains, d'annuler nos dettes envers les moins développés d'entre ces pays et d'établir un régime douanier préférentiel pour encourager leurs exportations vers le Maroc.

Le Maroc loue les efforts de tous les pays arabes et africains qui encouragent cette orientation, fondant Notre espoir sur les intellectuels et les penseurs arabes et africains pour être en tête de ceux qui soutiennent la consolidation des liens de fraternité afro-arabes et qui défendent les choix unionistes contre les tentatives de partition et de sécession qui constituent la menace la plus grave pour notre monde afro-arabe.

Puisse Dieu vous accorder réussite, guider vos pas pour soutenir l'orientation afro-arabe commune garantissant un lendemain meilleur à nos peuples et nos générations montantes.

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 10^{ÈME} SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE (OCI)

MALAISIE, 15 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Dr. Mahathir Mohamad, Premier Ministre du Royaume de Malaisie, Président du 10^e Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique,

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Il Me plaît de Vous adresser, Excellence, cher frère, Monsieur le Premier Ministre, l'expression sincère de Mes remerciements, pour avoir accueilli le présent Sommet ainsi que pour les dispositions prises par le Gouvernement du pays frère qu'est la Malaisie, pour en assurer le succès.

Je tiens également à vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de notre Conférence. Je n'ai pas de doute que la sagesse et la perspicacité qui vous caractérisent sont autant de gages pour le succès de notre Organisation à assumer, au mieux, les charges qui sont les siennes.

Je ne saurais laisser passer cette occasion, sans assurer Notre vénéré frère, Son Altesse Cheikh Hammad bin Khalifa Al Thani, Emir de l'État de Qatar, de toute l'estime que nous lui vouons pour les efforts efficients qu'il a déployés à la présidence du Sommet précédent.

Nous nous retrouvons donc dans ce grand pays, animés d'une ferme volonté d'œuvrer davantage encore pour arrêter une vision islamique réaliste, qui nous permette d'affronter les défis que posent la conjoncture délicate actuelle et l'accélération des mutations qui s'opèrent dans le monde consécutif au 11 septembre 2001.

Il nous incombe, pour cela, de faire jouer la solidarité islamique et de mobiliser nos énergies au service des justes causes de notre Oumma. Il nous appartient ainsi de nous investir, de façon active et efficiente, dans les efforts visant à faire régner la paix et la concorde dans tous les foyers de tension, et plus particulièrement dans la région du Moyen-Orient.

À cet égard, Nous continuons à multiplier les initiatives visant à instaurer la paix dans la région et à faire prévaloir la logique de la loi sur celle de la force, nonobstant la tournure prise par les événements, et qui est porteuse des plus graves périls.

La cause qui est celle du peuple palestinien frère restera au cœur des préoccupations de notre Organisation. À cet égard, notre engagement en faveur de la légalité internationale et de la voie de la négociation ne s'est jamais démenti.

Nous tenons, en effet, à réaffirmer Notre attachement sans faille à une paix juste et globale, insistant, au passage, sur la nécessité pour Israël de se retirer totalement de l'ensemble des territoires arabes occupés, au lieu de s'ingénier à accroître la tension dans la région, en attendant sans vergogne à la souveraineté du pays frère qu'est la Syrie, agression qui va à l'encontre de l'unanimité de la communauté internationale qui s'est prononcée en faveur d'un apaisement dans la région permettant le rétablissement de la confiance, du dialogue et de la construction de la paix.

Or cet objectif n'est réalisable que si nos frères palestiniens sont rétablis dans leurs droits légitimes et sont en mesure de fonder leur État indépendant, ayant pour capitale Al-Qods Al Charif, et vivant, dans la paix et la concorde, côte à côte avec l'État d'Israël.

La Feuille de Route, nantie du soutien international et agréée par toutes les parties, laisse, certes, entrevoir une lueur d'espoir pour un règlement de la question palestinienne. Mais, qu'en est-il des moyens d'accompagnement pour en assurer une mise en œuvre efficiente, propre à mettre un terme au conflit dans la région ?

La spirale de la violence continue inexorablement à récolter, au quotidien, des vies innocentes, traduisant la prééminence de la logique de la violence et de la crispation, et dressant un surcroît d'entraves sur le chemin de la paix.

Il n'en demeure pas moins que nous demeurons, on ne peut plus, attachés à la voie de la négociation pacifique, la seule démarche qui vaille pour réaliser cette paix que nous appelons de nos vœux.

En tant que Président du Comité Al Qods, Nous n'avons épargné aucun effort pour faire prendre aux parties concernées toute la mesure de la gravité de la situation et pour souligner la nécessité d'intervenir afin de convaincre le gouvernement israélien du devoir qui lui incombe de se plier aux résolutions de la légalité internationale et de préserver l'identité et le cachet culturel de cette ville, naguère synonyme de coexistence harmonieuse entre les trois religions révélées.

C'est dans le même esprit que Nous appelons à des efforts qui permettent au peuple irakien frère d'exercer sa souveraineté, de préserver sa sécurité, sa stabilité, son unité nationale et son intégrité territoriale, à travers ses institutions démocratiques, et d'engager rapidement le processus de reconstruction de son pays, avec le concours effectif et efficace de l'organisation des Nations Unies.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le terrorisme nous a posé et continue de nous poser un défi majeur qu'il nous faut relever. Ses tentacules criminels se sont étendus jusqu'à un certain nombre de nos États islamiques, à des fins de déstabilisation. Mais la volonté inébranlable du Maroc, son Roi et son peuple, d'assurer quiétude et sécurité à notre

société, nous a donné la force de repousser le fléau du terrorisme avec toute la fermeté et toute la vigueur requises.

Nous nous y sommes pris en restant fermement attachés à notre option démocratique, forts de l'unanime condamnation par notre peuple d'un phénomène étranger à notre culture et incompatible avec les valeurs de notre religion tolérante qui prohibe l'effusion de sang et la violence meurtrière, prône la paix et la coexistence en bonne intelligence et récusé, en tout cas, les allégations dont est affublée notre sainte religion, pourtant vouée à honorer l'homme.

Former l'homme a toujours été une nécessité pressante. Aujourd'hui ce besoin est plus impérieux encore. Il nous faut donc accorder toute l'importance voulue à l'éducation et à l'enseignement de qualité, en ayant à l'esprit les exigences du présent et les impératifs de l'avenir.

Notre propos, en effet, est de préparer une jeunesse saine, imprégnée des valeurs de citoyenneté, consciente de ses responsabilités à l'égard de sa société.

Mais elle a besoin, pour y parvenir, de comprendre comme il se doit les vérités immuables de l'Islam. Ce sont, en effet, ces constantes qui assurent à notre identité islamique, protection et immunité contre les déviations, l'ignorance et l'extrémisme.

Affranchir nos sociétés du carcan de l'analphabétisme et de la pauvreté, fléaux générateurs de désespoir et de scepticisme résigné face à l'avenir, voilà un des défis majeurs qui nous interpelle aujourd'hui.

Il exige que nous nous employions essentiellement à améliorer les conditions sociales de nos peuples et que nous nous prévalions des moyens disponibles pour endiguer ces fléaux et réaliser nos objectifs de développement durable.

D'où la nécessité d'une démarche globale où s'intègrent et se complètent la démocratie, le développement économique et la solidarité sociale, qui est le fondement même de la sécurité et de la stabilité.

Pour bâtir donc la personnalité du citoyen musulman, fidèle à son identité, ouvert sur son temps, Je propose que soit élaboré un plan d'action bien défini dans ses échéances et ses moyens de réalisation et d'évaluation, pour l'éradication de l'analphabétisme qui constitue une honte pour une Oummah dont le Livre sacré commence par ce verset révélé : «Lis, au nom de Ton Seigneur qui a créé tout...».

En ces temps de globalisation déferlante, nous ne pouvons prétendre faire entendre notre voix, ni faire respecter notre parole parmi les nations, tant que nous ne nous sommes pas résolus à jeter les bases solides d'une solidarité économique à partir des richesses matérielles et des ressources humaines dont Dieu nous a dotés et qui nous habilite à jouer de façon efficiente le rôle qui nous revient dans l'économie mondiale.

En effet, ce ne sont pas tant les moyens qui nous font défaut, mais plutôt une planification rigoureuse d'une politique économique ouverte, ayant des objectifs communs et bénéficiant d'une volonté à toute épreuve. À cet égard, l'histoire récente recèle quelques expériences dont nous devrions nous inspirer pour bâtir un système économique intégré, tenant compte des intérêts de tous.

Il est un fait qu'aucun pays ne pourra, à lui seul, faire face aux défis de la mondialisation. Nous ne pourrons, par ailleurs, attendre d'autrui qu'il redresse nos économies pour nous. Il nous incombe, donc,

de compter sur nous-mêmes et de faire de l'élément humain à la fois le moyen et la finalité du processus de développement. Nous devons également faire du système démocratique, fondé sur la proximité et la participation, un outil pour l'éradication du chômage, de la pauvreté et de l'analphabétisme.

Ce faisant, nous serons plus à même d'assurer le progrès et la prospérité auxquels aspirent nos peuples, notamment en Afrique. D'où la nécessité de manifester à l'égard des pays africains musulmans une solidarité à la mesure de l'écart qui sépare leurs faibles moyens et leur ambitions, telle celle relative à l'initiative prometteuse du NEPAD.

C'est là la voie à suivre afin d'extirper les causes qui engendrent la frustration, la haine et le désespoir, et qui, par la violence et le terrorisme, se transforment en profonde rancœur et en agressivité.

Majestés, Altesses, Excellences,

Je demeure persuadé que notre Oumma remplit toutes les conditions pour une solidarité islamique plus efficiente. Grâce à elle, notre communauté sera plus à même d'occuper la place qui lui revient sur la scène internationale et sera en mesure de défendre les justes causes qui sont les siennes.

D'où Notre appel pour la mise en œuvre optimale de l'action islamique commune, dans le cadre de l'Organisation de la Conférence islamique, que le Maroc s'honore d'avoir vu naître sur son sol et d'en avoir accueilli les Sommets les plus déterminants.

L'heure est venue de revoir les structures et les méthodes de travail de notre Organisation et de mettre à niveau ses organes, afin d'en faire un instrument efficace de coordination, d'intégration économique, d'interaction avec la société civile et de rayonnement de la civilisation islamique.

Le patrimoine commun de notre Oumma constitue pour nous une immense responsabilité, qui nous impose de multiplier les efforts pour défendre les intérêts suprêmes de nos pays et de les prémunir contre les risques de déchirement et de démembrement.

Nous devons aussi agir en synergie positive avec la civilisation universelle et nous affirmer comme un regroupement international agissant, dans un monde où les entités faibles, renfermées ou artificielles n'ont guère voix au chapitre.

Il est grand temps, aujourd'hui, de faire la part des choses et de distinguer entre les entraves subjectives et objectives, entre les raisons réelles et factices, et entre les facteurs conjoncturels et structurels qui entravent le progrès du monde islamique.

Ce qui est plus grave encore dans ces facteurs, c'est qu'ils nous empêchent d'affronter la réalité et de nous dire notre propre vérité par un effort d'autocritique qui constitue le point de départ le plus indiqué pour procéder à un diagnostic des carences et dysfonctionnements de notre société. Le Très-Haut dit à cet égard : « Dieu ne changera point ce qu'Il a accordé aux hommes, tant qu'ils ne le changeront pas les premiers ».

J'ai la conviction, autant que vous-mêmes, Mes chers frères, les dirigeants des pays islamiques, que le présent Sommet constitue pour nous une précieuse occasion pour nous rattraper, et pour donner sa pleine expression à la fraternité islamique dans sa plus noble acception, celle qui traduit notre attachement aux vertus de la tolérance, de la solidarité et de la paix universelle.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À M. ABDERRAHMANE YOUSOUFI À LA SUITE DE SA DÉCISION DE SE RETIRER DE LA SCÈNE POLITIQUE

CASABLANCA, 31 OCTOBRE 2003

Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Au très honorable Me Abderrahmane Youssoufi, si fidèlement attaché à notre Auguste Personne,

Nous avons été touché par la décision personnelle de te retirer de la scène politique et avons tenu à adresser la présente Lettre à ta personne, que Notre Majesté tient en haute estime, afin d'exalter, sans complaisance, les qualités qui sont les tiennes et auxquelles nul hommage ne saurait faire pleinement justice.

Ta vie que nous souhaitons longue, tu l'as vouée généreusement et sincèrement au service de ton pays, accédant ainsi à une place d'honneur dans l'histoire du nationalisme marocain d'abord en tant que militant dévoué pour l'indépendance et en tant que résident intraitable durant la période de la lutte pour la libération, menée sous la conduite de Notre vénéré grand père, le libérateur du pays, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V - Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde - avant de t'engager dans la bataille de l'édification de la démocratie au lendemain de l'indépendance, tout au long du règne de Notre Auguste père, l'édification de l'État marocain moderne, Sa Majesté le Roi Hassan II- que Dieu ait Son âme.

À travers les éminents rôles que tu as joués et les positions privilégiées que tu as occupées dans la vie du Maroc, tu as pu accumuler des expériences jalonnées de prises de positions qui te font honneur, et marquées par ton attachement immuable aux principes et ta fidélité sans faille à l'intérêt supérieur du pays et à sa défense au plan national et international, autant d'actes qui t'ont pleinement habilité à devenir le Premier Ministre du Gouvernement d'Alternance. En homme d'État avisé et pétri de sagesse, tu as fait preuve, comme à l'accoutumée, de grande perspicacité politique à la tête du Gouvernement, fermement attaché aux constantes et aux institutions sacrées de la Nation, sans jamais te départir de la vision pertinente et équilibrée que Nous te connaissons.

Autant de qualités que nous avons appréciées de près quand tu assumais à Nos côtés les charges de Premier Ministre. Tant et si bien que dès Notre accession au Trône, Notre première initiative fut de renouveler Notre confiance à l'homme d'expérience que tu es. Tu as de tout temps été l'objet de Notre Haute considération que t'ont valu les lourdes charges que tu as assumées et les efforts considérables que tu as consentis, en gardant toujours, et en toutes circonstances, aussi délicates qu'elles fussent, tes qualités de droiture et de fidélité, de sincérité et d'honnêteté morale, de probité et d'abnégation, ainsi que ton sens de l'anticipation et ton dévouement indéfectible à ton Roi et à ta Patrie.

Le Maroc est fier de ses citoyens dévoués ayant la fibre patriotique aussi solide que la tienne et qui ne songent jamais à la retraite dès lors qu'il s'agit de servir la Patrie et ses valeurs Sacrées. Il compte sur toi pour poursuivre résolument tes efforts, faisant appel à la stature nationale et internationale que tu as acquise, pesant de ton poids en faveur des intérêts supérieurs de la Nation.

Nous t'assurons de notre haute sollicitude et de toute notre estime, et prions le Très-Haut de l'accorder santé, bien-être et longue vie.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 28^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2003

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous célébrons cette année l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte sous le triple signe de la dévotion, de la fidélité et de la grâce rendue à Dieu.

Notre dévotion au Très-Haut est, en effet, sublimée en ces jours-ci par les faveurs que Dieu dispense aux musulmans en ce mois sacré du Ramadan, mois de Révélation du Saint Coran. C'est une période particulièrement favorable aux âmes pour se hisser aux cimes des grandes vertus qui doivent prévaloir entre les croyants et que symbolisent le sacrifice, la solidarité, la tolérance et la bienfaisance.

Nous célébrons également cet anniversaire sous le signe de la fidélité à la mémoire de Notre Vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, le libérateur de la Nation, dont nous venons de commémorer la quarante-deuxième année de sa disparition, fidélité, également, à la mémoire du concepteur de la Marche Verte, dont nous célébrons aujourd'hui le 28^{ème} anniversaire, à savoir Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II.

Puisse le Très-Haut les recevoir en Sa Sainte Miséricorde et sanctifier leur âme. À l'un et à l'autre, la Patrie restera à jamais reconnaissante et n'aura de cesse de Leur rendre, avec déférence, l'hommage qui Leur sied. Pour Notre part, Nous faisons le serment devant le Très-Haut de rester fidèle à la voie qu'Il nous ont tracée.

Notre commémoration de la glorieuse Marche Verte se fait aussi sous le signe de la grâce rendue à Dieu pour les bienfaits qu'Il ne cesse de nous prodiguer. Nous communions ce soir dans l'unité nationale, la solidarité sociale et la fierté du modèle marocain, profondément ancré dans notre sublime religion et fermement attaché à la concrétisation de ses grands idéaux de justice, d'égalité, de dignité humaine et d'ouverture sur notre temps.

La glorieuse Marche Verte restera à jamais pour nous un repère incontournable dans notre histoire contemporaine, au même titre que la Révolution du Roi et du Peuple pour le recouvrement de notre indépendance nationale. C'est également l'occasion d'évaluer, comme chaque année, le chemin parcouru et de renforcer notre mobilisation afin de relever les défis.

Cher peuple,

Nous voudrions aujourd'hui t'entretenir de l'évolution que connaît la question de nos Provinces sahariennes, qui exige de notre part davantage de vigilance et de clairvoyance, notamment par l'adoption d'une stratégie qui consacre nos choix démocratiques.

En effet, notre force provient de notre choix libre et éclairé de la démocratie. Ce choix, autant que les fruits d'une diplomatie offensive, où se conjuguent les efforts des différentes institutions, qu'elles soient parlementaires, partisanes, syndicales, ou associatives, sont à même de nous aider à faire valoir la justesse de notre cause.

Nous te disons sans ambages que Nous comprenons parfaitement ton inquiétude, somme toute naturelle, suite à l'interprétation inappropriée de la Résolution 1495, adoptée par le Conseil de Sécurité le 31 juillet dernier.

Nous sommes fier du refus unanime que tu as opposé à cette interprétation, refus qui prouve une nouvelle fois au monde, si besoin est, que la Nation marocaine, d'Oujda à Smara, et de Tanger à Lagouira, est unie et qu'elle n'admet aucune atteinte à sa souveraineté nationale ou à son intégrité territoriale.

Le Maroc, État démocratique, est toujours resté attaché au principe de règlement pacifique des différends. En outre, il a invariablement fait preuve d'une collaboration constante avec les Nations Unies, souscrivant pleinement aux résolutions du Conseil de Sécurité, en particulier celles adoptées depuis l'année 2001, qui insistent toutes sur la recherche d'une solution politique, dite de troisième voie, après que la communauté internationale ait relevé l'inapplicabilité du Plan de règlement de 1991.

Compte tenu du fait que la légalité internationale exige, dans son esprit autant que dans sa lettre, que toute solution politique soit négociée au préalable, et ses modalités d'application mutuellement acceptées, le Maroc a de tout temps demandé que soit scrupuleusement respecté ce principe de base, et refuse, aujourd'hui comme hier, toute autre interprétation qui sortirait de ce cadre.

Nous réitérons, encore aujourd'hui, que Nous sommes déterminé, dans l'esprit de la Marche Verte, à persévérer dans la voie pacifique, notamment dans le cadre du processus onusien en cours, processus pour le succès duquel nous ne ménagerons aucun effort et auquel nous contribuerons avec sincérité et esprit de pleine coopération.

Cette volonté de paix et Notre recherche d'une solution négociée ne doivent, en aucune manière, être perçues comme une quelconque faiblesse de notre part car, plus que jamais, Nous demeurons déterminé à défendre légitimement notre souveraineté nationale, notre intégrité territoriale, la dignité des citoyens marocains et notre identité, qui est caractérisée par son unicité et par la richesse qu'elle doit à ses affluents

pluriels, et dont Nous sommes le Garant, en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, et de Représentant Suprême de la Nation.

Acteur international loyal et responsable, et conscient, de surcroît, de ses responsabilités et de son rôle agissant au sein des institutions internationales et régionales, le Maroc n'hésite pas à participer activement aux opérations de maintien de la paix, en Afrique et ailleurs, et à contribuer pleinement à la recherche d'une solution juste et globale au conflit du Moyen-Orient, apportant ainsi la preuve de son attachement aux vertus de la paix, du dialogue et de la démocratie. Ceci lui vaut, d'ailleurs, d'être reconnu et apprécié comme partenaire crédible et fidèle à ses engagements.

Nous avons l'intime conviction, cher peuple, que tu partages Notre vision, compte tenu de la parfaite symbiose qui caractérise nos relations, que tu as pleine confiance dans ton présent et que tu es rassuré quant à ton avenir. Tu peux être fier, cher peuple, de tes capacités, qui sont à même de te garantir le succès dans tout ce que tu entreprends et dans les projets d'envergure que tu te proposes de réaliser.

En effet, en l'espace de quatre années de labeur, le paysage marocain a été foncièrement transformé à tous les niveaux. Nous sommes déterminé, dans le cadre de Notre action visant à asseoir la pratique démocratique sur des bases saines et solides, à doter les diverses régions du Royaume d'une plus grande cohésion, afin d'affirmer plus nettement leur personnalité distinctive, dans le cadre d'un Maroc uni et riche de l'apport de ses diverses composantes régionales.

Nous sommes également soucieux de faire de la régionalisation, de la décentralisation, de la déconcentration et de la démocratie participative et de proximité, un projet stratégique qui s'affirme et se concrétise de jour en jour sur le terrain, notamment dans nos Provinces du Sud.

Nous avons relevé avec grande fierté, lors des différentes opérations électorales, la forte participation de Nos fidèles sujets des Provinces Sahariennes, avec des taux de participation dépassant ceux enregistrés dans les autres régions, confirmant ainsi leur indéfectible attachement à leur marocanité.

Chaque bulletin de vote ainsi déposé dans les urnes, en toute liberté et en toute spontanéité, a valeur de vote confirmatif de leur marocanité et de renouvellement de la Beia perpétuelle qui les lie au Glorieux Trône Alaouite, dans un climat de sécurité, de sérénité, de stabilité et d'exercice effectif de la démocratie.

Le conflit artificiel autour de la marocanité de notre Sahara ne concerne nullement une question de décolonisation, dans la mesure où cette décolonisation a déjà eu lieu, par le biais de négociations, de consensus et d'accords entre les parties concernées, notamment le Maroc et l'Espagne. Il s'agit, en fait, d'un différend créé de toutes pièces et qui va à contre-courant de l'unité maghrébine, dans un monde où seuls les blocs et les regroupements régionaux, fondés sur les principes de démocratie et d'intégration économique, ont voix au chapitre.

C'est conscient de cette réalité que le Maroc a toujours considéré l'Union du Maghreb Arabe comme un choix stratégique incontournable. Cette foi n'a d'égal que notre attachement inébranlable aux liens de fraternité, au nom desquels Nous appelons l'Algérie sœur à œuvrer, de concert avec Nous pour résoudre les problèmes qui entravent encore la concrétisation des ambitions de nos peuples pour la mise en place

d'une Union maghrébine forte, fondée sur la compréhension mutuelle, la stabilité, la concorde, l'unité, le progrès et la paix.

Nous saluons les positions constructives d'un certain nombre d'acteurs influents de la communauté internationale, qui comprennent la justesse de la cause marocaine et sont soucieux de la stabilité du Maghreb arabe et de la région méditerranéenne. Nous demeurons ouverts, par ailleurs, à toute démarche de bons offices à cet égard.

Le Maroc, fort de son unanimité nationale et de son bon droit, restera disposé à contribuer pleinement à toute solution politique consensuelle, réaliste et définitive, pour autant qu'elle prenne en compte son droit légitime de préserver la souveraineté du Royaume, son unité nationale et son intégrité territoriale, dans le respect et en application des principes démocratiques.

Toute démarche contraire à cet impératif ne fait que renforcer l'unanimité nationale, mais elle risque, par ailleurs, de plonger toute la région dans l'instabilité, au lieu de promouvoir la coopération pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme, qui menacent l'espace méditerranéen tout entier.

La dynamique engagée sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une société démocratique moderniste, pour assurer au citoyen un avenir plus prospère, est encore plus évidente dans nos Provinces du Sud, où la mobilisation générale et l'esprit de sacrifice portent, de jour en jour, leurs fruits et consacrent le principe de gestion des affaires locales et régionales.

Le Maroc, qui célèbre aujourd'hui le 50e Anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple pour le recouvrement de l'indépendance et de la liberté, et ce dans une parfaite symbiose entre la Nation et son Roi, Garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, n'acceptera aucune solution qui ne prenne pas en considération ses droits légitimes.

Nous sommes par ailleurs déterminé à poursuivre Notre action pour conduire le Maroc vers davantage de progrès, d'unité et de démocratie.

«Le mal et le bien ne sauraient marcher de pair. Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et ami» (Sourate 41, verset 34). Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA RÉUNION CONSACRÉE À LA SIGNATURE DE
«L'ACCORD DE GENÈVE» ENTRE PALESTINIENS ET
ISRAÉLIENS**

1^{ER} DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser Mes salutations et l'expression de Ma considération à tous ceux, Palestiniens et Israéliens, qui ont contribué à cet effort appréciable pour l'élaboration et la formulation de «L'Accord de Genève», qui a de nouveau ravivé l'espoir en l'instauration de la paix dans la région du Proche-Orient, après que le désespoir ait gagné les esprits, non seulement dans la région, mais également chez tous ceux qui sont épris de paix dans le monde, à la suite de la dégradation de la situation dans les territoires palestiniens occupés.

Nul doute que grâce à cette initiative louable, vous avez réussi à promouvoir la culture du dialogue, de la paix et de la coexistence pacifique entre les peuples.

Vous avez, ainsi, adressé au monde entier un message civilisé, disant tout haut que la paix n'est pas si lointaine dès lors que les intentions sont bonnes, que la volonté de dialogue est sincère, et que se conjuguent les efforts pour faire prévaloir les vertus de la tolérance et de la cohabitation sur les démons de la violence et du terrorisme.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, qui a voué son action et son énergie, quatre décennies durant, au service de la paix dans la région du Proche-Orient, ne ménagera aucun effort pour parvenir à ce noble objectif, étant convaincu que la paix établie est dans l'intérêt de tous les peuples de la région, en particulier les générations

montantes, qui sont en droit de jouir d'un avenir meilleur leur permettant de vivre en bonne intelligence et de dépasser les drames et les rancœurs persistantes vécus par les générations antérieures.

Le Maroc, qui a toujours été prompt à contribuer à tous les efforts de bonne volonté et aux initiatives sincères en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région, et en premier lieu l'Initiative arabe et la Feuille de route, adoptée par le quartet international et endossée par la communauté internationale, demeurera fidèle à cette démarche et attaché aux principes de la paix, de la justice et de la coexistence, qui sont des éléments constitutifs de son identité et de sa civilisation.

C'est la raison pour laquelle Je réitère, devant ce forum, la détermination de Mon pays à continuer à jouer le rôle qui est le sien, pour prendre toutes les initiatives et coopérer avec toutes les parties en vue d'aplanir les difficultés et rapprocher les positions pour parvenir à une plate-forme consensuelle, qui tienne compte des intérêts de l'ensemble des partenaires du processus de paix, sur la base de la légalité internationale, sans qu'aucune partie n'ait à en pâtir.

Nul doute que dans votre action, vous trouverez soutien et assistance pour réaliser votre projet visant à parvenir à une réconciliation historique et à mettre fin définitivement à ce conflit.

Nous avons, pour Notre part, bon espoir que tout cela contribuera à préparer les esprits à servir les nobles objectifs que vous avez tracés dans l'initiative « Accord de Genève ».

Nous voudrions, en cette occasion porteuse d'optimisme et d'espoir, réitérer Notre soutien au Gouvernement palestinien sous la présidence de Monsieur Ahmed Qorei. J'en appelle également au Gouvernement israélien à lui apporter une large et sincère collaboration, en vue de briser l'immobilisme qui bride le processus de paix, en dépit des efforts déployés pour encourager sa poursuite, à travers la négociation et le dialogue.

En vous souhaitant succès et réussite, Nous sommes convaincu que la volonté de paix finira inéluctablement par triompher, et que la coexistence prévaudra entre les fils de cette terre sacrée, transcendant tous les obstacles qui vont à contre courant de l'histoire et de l'esprit de notre époque, celle de la démocratie et des droits de l'homme.

Un tel objectif ne saurait être atteint sans la conjugaison des efforts de bonnes volontés et sans l'audace dans la prise de décisions courageuses, pour inaugurer une nouvelle ère où l'ensemble des peuples et pays de la région puissent jouir de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la liberté, du progrès et de la prospérité.

Je tiens enfin à saluer le rôle important joué par le Gouvernement suisse en soutenant cette louable initiative et en assurant les bonnes conditions de déroulement de cette importante réunion.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DU SOMMET DU FORUM 5+5

TUNIS, 05 DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, adresser Mes plus vifs remerciements à Mon honorable frère, Son Excellence le Président Zine El Abidine Ben Ali, qui a bien voulu que ce premier sommet de notre Forum se tienne sur le sol de la République sœur de Tunisie. Je lui sais également gré de l'accueil chaleureux qui Nous a été réservé et des dispositions prises pour garantir le succès de cette manifestation.

Que ce sommet se tienne dans une conjoncture internationale marquée par tant de défis dans leur enchevêtrement effréné, voilà qui en dit long sur l'interpénétration et le brassage des civilisations et des cultures que se partagent les peuples des deux rives de la Méditerranée occidentale. Cela confirme, également, la ferme volonté qui nous anime d'affronter conjointement et efficacement les problèmes qui nous préoccupent tous et auxquels nous nous efforçons d'apporter des réponses dans une démarche globale et intégrée. Nous nous employons, en effet, à faire de notre région un espace idéal de coopération et de bon voisinage, deux vertus qui constituent des piliers pour le maintien de la paix, la sécurité et la stabilité dans cette région combien sensible du monde.

Ce sommet étant une occasion privilégiée pour le dialogue constructif, la réalisation d'un consensus, même partiel, sur les approches envisageables face aux questions et problématiques d'intérêt commun, permettra à ce Forum de s'ériger en une coalition pacifique ayant vocation pour innover et élaborer des approches utiles et efficaces. Cette structure pourra, alors, peser de tout son poids sur les relations méditerranéennes et au niveau de la coopération intensifiée avec les États situés sur le pourtour de l'Union Européenne et qui n'en sont pas membres, coopération qui s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations de la politique de voisinage entre l'Union Européenne et les États du Sud de la Méditerranée.

Nous nous réunissons aujourd'hui, stimulés par les valeurs que nous avons en partage, et qui sont autant d'atouts essentiels pour souder notre rassemblement. Nous sommes mus par la volonté de mettre en œuvre tous les mécanismes nécessaires afin de donner, concrètement, le plus bel exemple qui soit de ce que peut être une coopération régionale intensifiée. Partageant la même vision prospective, nous avons la ferme volonté d'ériger notre coopération en une expérience pionnière, et de l'inscrire dans une démarche politique visant l'édification d'un partenariat exemplaire entre l'Union Européenne et les États du Sud de la Méditerranée, et d'en faire un riche affluent au bénéfice de tous les espaces régionaux méditerranéens.

À cet égard, Nous tenons à réaffirmer Notre engagement à œuvrer pour donner sa pleine et concrète expression à l'espace prometteur issu de la Déclaration d'Agadir. À ce propos, le Maroc se réjouit de voir cet espace se muer en une passerelle de coopération fluide euro-maghrébine avec l'Afrique, afin de répondre aux attentes des pays de ce continent qui aspirent à la stabilité et au développement intégré dans le cadre du NEPAD, initiative qui mérite, de la part de notre Forum, un soutien ferme et accru.

Certes, nous attachons tous la plus haute importance aux secteurs socio-économiques, mais alors dans quelle mesure avons-nous conçu, en commun, des projets puisant leur force dans leur réalisme, et pour la concrétisation desquels l'on dispose de moyens précis et bien définis, sans avoir à attendre des échéances méditerranéennes, telle celle prévue pour 2010 ?

Nous sommes convaincu que nous partageons tous cette préoccupation et que nous avons et la faculté et la capacité de faire de ce Sommet l'amorce d'une action de planification de projets tangibles, affranchis des contraintes référentielles et des mécanismes ayant cours dans d'autres rassemblements. Ce faisant, nous nous attacherons à conforter la spécificité de cette région pétrie d'histoire, comme aire de libre circulation des personnes et des capitaux, de diversité culturelle et d'interaction entre les civilisations, et comme espace de dissémination des valeurs de démocratie et de protection de la dignité et des droits humains, valeurs sur lesquelles nous fondons l'édification du Maroc moderne.

Telle est la voie à emprunter si l'on veut vaincre les nombreux problèmes inhérents à la conjoncture économique actuelle, et les effets sociologiques pervers qui en découlent, en particulier celui de l'immigration illégale, dont la solution passe obligatoirement par l'éradication de ses racines qui ont pour noms la pauvreté et le sous-développement. D'où la nécessité pour nous d'adopter une stratégie réaliste et globale de développement. Encore faut-il pour cela que soient mis à la disposition des États de la rive Sud-Ouest de la Méditerranée, les ressources requises et les moyens technologiques nécessaires pour les aider à combler le déficit social qu'ils accusent, et en premier lieu le chômage des jeunes.

Conscients de la gravité de ce phénomène, qui fait violence à la dignité humaine et qui a des effets pervers sur nos relations de coopération et de bon voisinage, nous avons mis en place des instances ad hoc pour les questions d'émigration et de contrôle des frontières. Le Maroc entend ainsi apporter sa contribution à l'élaboration de politiques publiques efficaces pour endiguer ce phénomène, en parfaite collaboration avec ses voisins et ses partenaires. Il s'agit, en effet, d'infléchir la courbe de l'émigration illégale, et de s'attaquer à ses racines profondes et à ses incidences néfastes.

Par-delà les considérations de proximité géographique et de spécificité culturelle, notre forum a ceci de particulier qu'il est constitué de deux groupes, l'un au Nord, jouissant d'une parfaite homogénéité socioculturelle ainsi que d'une pleine intégration économique, tandis que le second, au Sud, aspire encore à la réalisation de cette homogénéité et cette intégration, par le biais de la mise en place, sur des bases solides et pérennes, d'une Union Maghrébine forte et efficiente, soucieuse des intérêts vitaux de ses membres, et garantissant leur unité, leur stabilité et leur développement durable.

La concrétisation de cette Union Maghrébine, avec l'ensemble des mécanismes efficaces qui y sont prévus, constitue, pour le Maroc autant que pour nos frères Maghrébins, un objectif de la plus haute importance, en ce sens qu'elle représente un choix stratégique pour relever les défis présents et à venir et répondre aux attentes des peuples Maghrébins qui aspirent à l'unité, à la complémentarité et à l'intégration.

Pour gagner ce pari, il est impératif que nous dépassions les obstacles qui se dressent devant nous, notamment le conflit artificiel créé autour de l'intégrité territoriale du Maroc, et ce en parvenant à un règlement pacifique, négocié, consensuel et définitif de la question, règlement s'inscrivant dans le cadre de la légalité internationale et garantissant la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc. Cette solution devrait en outre permettre aux populations de la région de gérer leurs propres affaires régionales, dans le cadre de la démocratie, de la stabilité et du développement intégré, et épargner à la région le risque de devenir un foyer de tension et de conflit. En effet, ce litige fait peser la plus grande menace sur la sécurité de toute la région, et constitue même un terreau fertile pour le terrorisme, que récusent, du reste, les religions révélées, et qui est incompatible avec les valeurs culturelles que nous partageons.

Je suis persuadé que nos cinq partenaires européens, auxquels nous sommes liés par des intérêts multiples et interdépendants, appuieront cette démarche, qui reflète notre ambition d'entretenir avec eux un partenariat réaliste, global et intégré.

Aussi, et eu égard à une riche tradition de coopération avec les pays frères et amis, le Maroc n'épargnera aucun effort pour faire de l'Union du Maghreb Arabe une réalité concrète et un cadre pour l'émergence d'un groupe homogène, capable de se prévaloir judicieusement de l'ensemble des potentialités et des énergies que recèlent les peuples qui le composent, et apte à œuvrer, avec ses partenaires européens, en synergie, dans la complémentarité, et dans un climat de confiance et de sécurité. À cet égard, certaines propositions faites à la réunion ministérielle de Lisbonne en 2001 conservent leur réalisme et leur pertinence. À ce propos, le Maroc est pleinement disposé à accueillir la rencontre proposée qui sera consacrée à l'investissement dans notre région.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, Excellences, pour nous pencher, dans une démarche intégrée, sur les questions économiques, sociales et politiques qui nous préoccupent tous, et qui portent, pour ce qui concerne la Méditerranée occidentale, sur la sécurité, le développement et la démocratie, nous ne pouvons perdre de vue le terrible conflit meurtrier qui fait rage dans la zone orientale de la Méditerranée.

Aussi réaffirmons-Nous notre position constante aux côtés du peuple palestinien frère, pour qu'il recouvre ses droits légitimes, en établissant son État indépendant, ayant pour capitale Al-Qods Al-

Charif et vivant côte à côte avec l'État d'Israël. De même, Nous réitérons notre attachement à la paix et à la négociation, qui constituent l'unique alternative viable pour mettre un terme à ce conflit et arrêter la spirale de la violence et de la contre violence. À cet égard, Nous engageons la communauté des nations, et notamment le Quartet international, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour sortir le processus de paix de l'impasse où il est figé, à travers la mise en œuvre de la Feuille de Route qui, du reste, bénéficie de notre soutien. Nous saluons, à ce propos, les puissances internationales qui œuvrent pour la remettre sur les rails, et affirmons notre disponibilité constante pour prendre toute initiative et apporter toute contribution aux démarches de bons offices, visant à atteindre les objectifs escomptés, dans le cadre de la légalité internationale.

Par ailleurs, Nous trouvons un motif d'espoir de voir le peuple irakien emprunter la voie judiciaire qui va lui permettre de prendre ses affaires en main, au plus tôt, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de son pays. Il s'agit, en effet, de lui restituer la capacité de jouer pleinement le rôle important qui lui revient dans son environnement régional et au plan international, et ce dans un climat empreint des valeurs de liberté et de démocratie auxquelles aspire le peuple irakien frère.

Excellences,

Nous vivons dans une époque dominée par une mondialisation déferlante, s'appuyant sur la circulation des capitaux, circulation dont la liberté et la rapidité sont sans commune mesure ni avec le mouvement des personnes, ni avec l'exploitation équitable et généralisée des richesses. Comment donc faire de notre région, en particulier, un modèle de synergie entre les civilisations et d'équilibre dans les échanges entre le Nord et le Sud ?

Pour tout cela, Je recommande que les investissements générateurs d'emplois soient acheminés vers les gens dans leurs pays respectifs, garants de leurs droits, plutôt que ce soit les hommes qui s'expatrient en quête d'une subsistance dans des conditions illégales, indignes et génératrices de problèmes et de contentieux chroniques.

Je suis certain que la difficulté de cette équation qui nous préoccupe, au même titre, les uns et les autres, n'a d'égale que notre conviction que sa solution n'est aucunement hors de notre portée. Je suis également persuadé que notre ferme volonté de construire un Groupe 5+5 intégré et solidaire est de nature à faire de ce projet une réalité concrète et palpable. Une telle entreprise ne saurait entamer la volonté qui anime Mes chers frères et amis, Leurs Excellences, les Chefs d'État et de Gouvernement, dont Je salue chaleureusement, de nouveau, les efforts consentis pour l'aboutissement de ce projet stratégique.

Je tiens à les assurer de Ma constante disponibilité pour œuvrer, de concert avec eux, afin de libérer les énergies créatrices de nos peuples et d'édifier un espace méditerranéen occidental intégré, traduisant notre pari commun de faire de la Méditerranée, à l'Est comme à l'Ouest, et par sa proximité géographique, un havre de paix, de tolérance et de bon voisinage, un pôle régional efficient d'une mondialisation à visage humain et à vocation solidaire, et un modèle de partenariat stratégique, propre à réduire le fossé économique et culturel entre les pays du Nord et du Sud.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE SUR «LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES, EST-IL POSSIBLE?»

RABAT, 11 DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Honorables participants,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux de saluer votre initiative de soulever la question du dialogue des cultures et avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux éminents penseurs et hommes politiques qui se sont associés à cette rencontre au Maroc, terre de coexistence, de tolérance et de dialogue permanent avec les États et les peuples. Il est clair, en cette phase de l'histoire de l'humanité qu'agitent toutes sortes d'incertitudes, qu'au regard du scepticisme ambiant engendré par la levée des périls de l'intolérance, on ne peut s'empêcher de se demander avec inquiétude si notre monde ne traverse pas finalement une crise de sens, non pas tant d'ordre religieux, mais surtout d'ordre culturel.

Il y a à peine une décennie, nous étions persuadés d'avoir franchi définitivement le seuil des antagonismes idéologiques et accédé à une forme de civilisation où toutes les frontières seront abolies. Le monde, réduit à la dimension d'un village planétaire, laissait présager l'avènement de l'humanité unie par des idéaux partagés, ceux du progrès, de la démocratie et des droits de l'Homme. Une société de l'information et de la communication se profilant dans ce sillage, donnait à penser que l'on était à la veille de l'émergence, pour la première fois dans l'histoire, d'une civilisation commune à tout le genre humain.

Malheureusement, cette espérance en l'avenir n'a pas tardé à s'estomper devant la régression éthique qui a affecté les comportements internationaux après la fin de la guerre froide et qui a consisté à transiger avec les règles consacrées par le droit et la légalité internationale, comme si ces dispositifs n'avaient été créés que pour agencer les rapports entre l'Est et l'Ouest. Ce besoin ayant disparu, des mœurs d'un autre

âge ont refait surface. Vite on a été jusqu'à caresser l'ethnique, appelant même à une purification raciale dont les conséquences furent abominables. On ne s'est pas interdit à instrumentaliser le religieux, non dans la dimension humaniste et transcendante, mais plutôt comme ancrage identitaire et argument de différenciation, voire de rejet. La lettre primait sur l'esprit ou l'obstruait. Ceux qui crient plus fort, même minoritaires, finissent par avoir raison sur la tendance générale ou le propre d'une religion. Ce sont ceux-là mêmes qui, hélas, vont imprimer un cours fâcheux à la marche de l'humanité par un acte des plus odieux, faut-il le rappeler : le 11 septembre. Si nous avons appelé à une prière œcuménique au lendemain de cet acte horrible, c'était pour rappeler que ce qui rapproche les trois religions monothéistes doit être plus fort que les velléités des nihilistes. C'était aussi signifier que le Maroc sera ce qu'il a toujours été une terre de dialogue et de communion.

Face à cette dérive, qui risque de rendre caducs les acquis de l'humanité dans sa marche vers l'accomplissement d'un meilleur destin, il est urgent de redonner à l'universalisme le sens qui est le sien, à savoir l'égalité de tous devant les mêmes règles de droit. Plus encore : il n'y a pas d'universalisme positif sans reconnaissance des différents particularismes culturels qui doivent le composer.

En effet, - faut-il le souligner ? - l'universalisme n'est pas l'alignement aveugle sur le modèle dominant ; il n'a de sens réel que dans l'attachement aux valeurs que tous les peuples peuvent partager au-delà de ce qui peut les différencier. En d'autres termes, il n'est surtout pas ce qui vise à dissoudre les différences dans le moule de la pensée unique, mais ce qui tend à valoriser la destinée humaine par la conjugaison de ces différences et réaliser ainsi l'unité sans détruire la diversité. Car la différence est aussi une valeur en soi, dès lors qu'elle constitue un droit fondamental que tout peuple authentique peut légitimement revendiquer. De fait, sans différence, il ne saurait y avoir d'échange ni enrichissement mutuel entre les différents groupes humains. Chaque culture a des valeurs qui lui sont particulières, et elle peut tout naturellement avoir sa propre démarche pour mettre ces valeurs en action. L'essentiel est qu'elle contribue, par son génie propre, à l'amélioration de la condition humaine, quel que soit le contexte dans lequel elle agit.

C'est le sens qu'il convient de retenir de la culture ayant pour fondement les enseignements de l'Islam, lesquels font partie du référentiel universel de la culture. Nous récusons à ce propos l'amalgame et ceux qui veulent voir en cette religion autre chose que ce qu'elle est : un appel à la paix et une invitation à la concorde entre les hommes. Nous savons tous que le fanatisme n'est pas le propre d'une religion particulière et que des sectaires de tout acabit cherchent, par opportunisme, à creuser un fossé entre les civilisations. Notre devoir est de barrer la route à ces nostalgiques des époques anachroniques.

Le terrorisme international dont le Maroc a souffert à son tour, puise sa funeste raison d'être dans l'intolérance de ces sectaires ; il n'est rien d'autre que la forme exacerbée des esprits chimériques. Il ne se nourrit que d'ignorance et de haine, la haine de la paix, de la démocratie et de la solidarité entre les peuples. Il faut, certes, le combattre par tous moyens de droit, mais il faut aussi nous pencher sur ses causes pour l'extirper. Parmi celles-ci, il y a évidemment la régression éthique que j'ai évoquée plus haut et qui est le résultat d'un déficit culturel inhérent au modèle matérialiste dominant.

C'est ce déficit que Nous nous sommes attaché à combler en lançant Notre projet de société marocaine ouverte sur la modernité par la pratique de la démocratie et la culture des droits de l'Homme. Tous les courants de pensée sont assurés de pouvoir s'y manifester sans restriction, ni contrainte, pour participer à l'enracinement et à l'ouverture de l'identité nationale marocaine, riche de la pluralité de ses affluents et de ses composantes essentielles, dans la diversité de leurs sensibilités spirituelles, culturelles et civilisationnelles fondées sur la tolérance, la coexistence et la complémentarité. Notre décision de créer un institut de la culture Amazighe répond à ce souci de restaurer le Maroc dans sa dimension historique et multiculturelle.

Ce sont les penseurs et les intellectuels qui savent avant d'autres comment s'est opéré, à travers l'histoire, le brassage des cultures et des civilisations, et comment se sont cristallisées et consacrées les valeurs prônées par les religions célestes et les nobles principes ayant recueilli l'adhésion de l'humanité tout entière, qui contribueront, Nous en sommes convaincu, à jeter les ponts du dialogue, de l'entente et de la solidarité, dans le cadre de la complémentarité entre l'universalisme et la différence culturelle.

Je vous souhaite bon séjour et plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INVESTISSEMENT

SKHIRAT, 11 DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est très agréable de vous adresser ce message, en ouverture de vos travaux, pour vous féliciter d'avoir choisi comme thématique à vos débats, l'acte d'investir dans sa corrélation étroite avec la dimension culturelle du développement.

En effet, cette dimension est un facteur fondamental auquel on ne prête que rarement attention dans le feu de l'action, alors qu'il constitue, en vérité, une condition sine qua non, sans laquelle il ne saurait y avoir ni essor économique, ni progrès social.

C'est là une évidence incontestable et une réalité bien avérée dont témoigne le destin des civilisations passées, car aucune de celles-ci n'a pu se réaliser pleinement, ni accéder à la puissance et au rayonnement sans avoir atteint, au préalable, un certain niveau de capitalisation culturelle.

Ce sont les mobiles d'ordre spirituel, moral et idéologique qui, agissant en concordance avec le degré du savoir accumulé et la pertinence des expériences acquises, déterminent le comportement social de l'homme et l'incitent à aspirer à de meilleures conditions d'existence.

En d'autres termes, tout projet de développement, pris dans le sens large de cette notion, est tributaire du système de valeurs dominant dans lequel il s'inscrit. Quand ce système est ouvert sur l'avenir et porteur d'un idéal mobilisateur, il ne manque pas de stimuler les énergies disponibles et de tirer parti de toutes les potentialités qu'une Nation peut receler. Par contre, dès que ledit système se replie sur le passé en s'appuyant sur des concepts rétrogrades, il ne tarde pas à inspirer découragement et inertie.

C'est ce triste drame qui a affecté les civilisations déchues et les a fait sombrer dans la décadence.

Vous avez donc bien raison d'avoir choisi de focaliser vos débats sur la portée culturelle de l'acte d'investir, car toute action humaine induit forcément un savoir-faire qui vient enrichir le savoir collectif. De même, tout projet de développement constitue, par ses multiples retombées, une avancée dans le sens du progrès, tant économique que scientifique, culturel et social.

Il reste cependant bien entendu que le contexte culturel peut varier d'une sphère géographique à une autre, compte tenu de la grande diversité des cultures. Toutefois, s'il est légitime de récuser toute tentative prônant l'alignement ou le nivellement, il n'en demeure pas moins impératif de rester foncièrement attaché aux grandes valeurs universelles qui ont toujours été - et continuent d'être - le bien commun que toute l'humanité doit avoir en partage, nonobstant les disparités d'ordre confessionnel ou culturel qui peuvent la fractionner.

C'est en partant de ces valeurs universelles, qui s'articulent autour des concepts de la liberté, de la démocratie et des droits de l'Homme, et qui découlent pour Nous, en droite ligne, des enseignements fondamentaux de l'Islam, que Nous sommes attaché, dès Notre accession au Trône, à conduire le Maroc vers le développement économique et le progrès social. Ce faisant, Nous restons fidèle à l'héritage que Nous ont légué Notre Grand-Père et Notre Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu Les ait en Sa Sainte Miséricorde. Ce sont eux qui, au lendemain de l'indépendance, ont fait option de placer le Maroc dans la sphère libérale pour permettre à l'initiative privée de prendre pied dans les différents secteurs de l'activité économique.

Certes, au départ l'État a dû créer des établissements publics pour suppléer à l'absence d'entreprises nationales capables d'animer des secteurs clés. Mais il ne pratiqua jamais une économie étatique ou dirigiste, si bien qu'il put, peu à peu, se dégager de son rôle d'entrepreneur et amorcer, le moment venu, et sans douleur idéologique, une politique de privatisation et de déréglementation pour s'inscrire en phase avec les nouvelles orientations de l'économie mondiale. C'est aussi par attachement à l'orthodoxie des équilibres fondamentaux qu'il décida d'engager, sur toute une décennie, un programme d'ajustement structurel internationalement reconnu comme une réussite dans son genre.

En plus, des multiples adaptations auxquelles l'économie marocaine a été soumise, Nous avons eu personnellement à cœur d'engager un processus global de réformes institutionnelles et législatives qui a concerné les champs où, soit directement soit indirectement, les organismes publics interviennent en amont de la décision d'investir. Ces réformes ont été ainsi mises en œuvre dans les secteurs de la Justice et de l'Administration, dans celui de l'environnement juridique des affaires autant que dans celui de la législation du travail, dans la réglementation douanière et la modernisation de système de financement, comme dans les structures d'affectation des recettes de la privatisation au financement de projets structurants par le biais du Fonds Hassan II de Développement Économique et Social, ou comme dans les structures d'accueil des investisseurs.

À cet égard, la politique de gestion déconcentrée de l'investissement, que Nous avons mise en place en janvier 2002, et qui s'inscrit dans la dimension économique de Notre concept de l'autorité, a permis d'éliminer toutes les entraves administratives et autres qui empêchent l'émancipation de la liberté d'entreprendre. Désormais, grâce aux divers centres régionaux d'investissement, l'investisseur peut

trouver à sa disposition, pour créer son entreprise ou développer ses investissements, un responsable et interlocuteur unique, un espace également unique est situé le plus près de lui, ainsi qu'un formulaire unique.

Un an après, ce dispositif a donné des résultats très encourageants puisque l'on prévoit pour 2003, une amélioration sensible des équilibres fondamentaux et de l'investissement. Ainsi, malgré les réticences à investir qui se manifestent au niveau international, au Maroc la confiance est, par contre, toujours de saison.

Bien plus, de par son projet d'intégration Maghrébine sur des bases saines et unionistes, son accord d'association avec l'Union Européenne destiné à être transformé en partenariat exceptionnel, son projet, en cours de négociation, d'accord de libre-échange avec les États-Unis et le noyau de zone de libre-échange constitué avec certains pays arabes sur la base de la déclaration d'Agadir, le Maroc est en passe de devenir une véritable plate-forme pour les investisseurs. D'ailleurs les multinationales en ont tenu compte et commencent à s'implanter dans différentes régions du pays pour pouvoir rayonner sur d'autres marchés. De même, votre présence nombreux et de très hauts niveaux à ces Intégrales de l'investissement, témoigne de façon très éloquente de votre intérêt en tant qu'opérateurs économiques internationaux.

Nous vous souhaitons à ce titre, plein succès dans vos travaux et bon séjour au Royaume du Maroc.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU DU G77 ET LA CHINE

MARRAKECH, 16 DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à Marrakech aux participants à cette Conférence, Représentants des pays du Sud et du Nord, des Organisations internationales et de la société civile.

Convenue lors du Sommet de la Havane en l'an 2000 et constituant une importante échéance dans notre calendrier, cette Conférence prend aujourd'hui une signification particulière, eu égard aux interrogations qui se font jour au sein du système des Nations Unies sur le devenir du multilatéralisme.

Ce sont des interrogations pressantes que notre groupe n'a cessé de poser depuis 40 ans, appelant à l'instauration d'une coopération multilatérale et à la démocratisation des relations internationales, voyant en cela le meilleur moyen de participer pleinement au système international et d'y plaider pour que soit instaurée une réelle solidarité entre les pays développés et les pays en développement.

Faisant suite au Sommet de la Havane et aux Conférences qui ont été tenues depuis, cette conférence nous offre l'occasion de relancer le débat sur le commerce international en vue de l'ouverture des marchés des pays du Nord aux exportations des pays du Sud. Ainsi, ces derniers pourront-ils accroître leurs ressources et promouvoir les investissements indispensables au développement de leurs économies.

Par ailleurs, si la Déclaration du Millénaire a couronné nos efforts de succès puisqu'elle a fixé des objectifs en matière de développement et déterminé les délais et les ressources pour les atteindre, comment pourrions-nous amener le monde, qui focalise actuellement son attention sur les questions de paix et de sécurité ainsi que sur la recrudescence du terrorisme international, à prendre en compte, à travers une approche globale, les questions de développement démocratique et socio-économique ? Il nous faut donc redoubler d'efforts pour que le développement revienne au centre des préoccupations internationales.

Dans cette perspective, nous avons pris l'initiative de la convocation d'un Sommet en 2005 en marge de la soixantième session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Ce Sommet sera l'occasion d'évaluer la mise en œuvre des engagements pris depuis la Déclaration du Millénaire ainsi que lors des grandes Conférences des Nations Unies sur les questions économiques et sociales. La communauté internationale pourra ensuite procéder, en connaissance de cause, aux ajustements nécessaires.

La réussite de ces initiatives et de ces efforts appelle évidemment à un renouvellement de la stratégie de coopération entre les pays du Sud par la mise en œuvre appropriée des plans et programmes que nous avons adoptés depuis la Conférence de Buenos Aires en 1978.

À cette fin, nous devons faire accélérer le mouvement des échanges entre nos pays en favorisant leur désenclavement ainsi que leur intégration sur des bases saines rejetant les conflits des époques révolues.

Des institutions régionales et sous-régionales sont également indispensables à la promotion de la stabilité et du développement. Car, comment pouvons-nous, en effet, espérer sortir du sous-développement si nous ne construisons pas des intégrations régionales et sous-régionales pour élargir nos marchés et renforcer notre capacité de négociation face aux pays riches ?

De nombreux pays du Sud sont aujourd'hui à même de faire bénéficier d'autres pays en développement, de leurs expertises et de leur savoir-faire. Le Royaume du Maroc l'a fait et continue à le faire avec succès, notamment dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de l'éducation, de l'hydraulique et du tourisme. C'est la traduction dans les faits de notre solidarité qui fera entendre notre appel aux pays donateurs pour davantage de coopération et nous rendra crédibles à leurs yeux.

D'autre part, notre Conférence devra aussi approfondir le modèle triangulaire de coopération associant les projets, l'expertise et le financement provenant des pays du Nord. Nous espérons que des expériences pratiques seront analysées à Marrakech et qu'elles déboucheront sur des actions précises de partenariat avec le soutien des Organisations internationales et des pays développés. Il sied également que nous dépassions le stade des déclarations et professions de foi pour entrer dans la phase des réalisations concrètes par des partenariats entre entreprises et entre régions entières.

Nous ne ménagerons, à cet égard, aucun effort pour que le Maghreb s'unisse et remplisse sa fonction naturelle entre l'Europe et l'Afrique sub-saharienne. Les générations montantes attendent de nous un engagement ferme pour aller vers la construction d'États économiquement viables et politiquement gouvernés dans le cadre d'une démocratie participative et de proximité, garantissant les droits de l'Homme et permettant de libérer les énergies pour créer des économies ouvertes et prospères, génératrices de richesses et pourvoyeuses d'emplois, notamment pour les jeunes, au sein de sociétés solidaires.

Nous vous souhaitons plein succès sur cette voie porteuse d'espoir que Nous avons Nous-même choisie pour consolider les assises d'un Maroc démocratique et tourné vers le progrès, un Maroc qui est un associé actif et agissant des pays du Nord et un partenaire sincère et solidaire de ceux du Sud, en vue de l'édification d'un nouvel ordre mondial plus équitable, plus équilibré et plus humaniste, un ordre qui tienne compte de notre groupement singulier tant par son poids quantitatif, que par son apport qualitatif solidaire et complémentaire. **Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur vous.**

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

19 DÉCEMBRE 2003

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction divines soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Grand sceau de Sa Majesté Mohammed VI,

Notre dévoué serviteur et Premier Ministre, Monsieur Driss Jettou, que Dieu te protège, et sur la bonne voie, guide tes pas,

Ainsi que tu le sais, nous avons décidé d'organiser, en septembre 2004, l'opération de recensement général de la population et de l'habitat, la cinquième depuis l'indépendance.

Il ne t'échappe guère, l'intérêt que Nous attachons à cette opération, menée chaque décennie dans notre pays, avec pour objectif de déterminer la population légale du Royaume, de cerner ses structures démographiques et ses caractéristiques socio-économiques, dans les différentes régions, provinces, préfectures et communes du Royaume.

L'intérêt de ce recensement général découle également de tout le parti que nous pourrons en tirer par une exploitation optimale de ses résultats pour, à la fois, éclairer et orienter les réformes et les politiques que nous conduisons dans les différents domaines de développement, qu'il s'agisse des politiques de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de l'habitat, de l'urbanisation ou du développement rural.

Cette opération nous permettra d'autre part, de mieux évaluer les besoins de la Nation dans ces domaines, de bien maîtriser le rythme de l'évolution démographique de notre pays et de gérer de manière rationnelle nos potentialités humaines et nos ressources naturelles. Elle permettra en outre d'enrichir, par des données actualisées, le Rapport National sur «50 ans de développement humain au Maroc» dont Nous avons ordonné la réalisation.

Notre Premier Ministre, que Dieu te protège,

Nous avons la conviction que la réussite de l'opération de recensement général dépendra principalement de la mobilisation de l'Administration, de l'adhésion et de la participation des citoyens.

C'est pour cette raison que Nous demandons au Gouvernement de Notre Majesté, aux Administrations centrales et territoriales et à l'ensemble des élus et des représentants de la Population de faciliter le déroulement de cette importante opération.

Nous demandons particulièrement au Ministre de l'Intérieur et au Haut Commissaire au Plan de veiller scrupuleusement sur l'aspect organisationnel de cette opération, en coordination avec les autres départements.

Il incombe, dans le même ordre d'idées, aux Walis et aux Gouverneurs de Notre Majesté de suivre de près, en parfaite coopération avec les corps élus, le bon déroulement de cette opération aux niveaux régional, provincial et communal, à travers la mobilisation des moyens nécessaires, notamment humains et logistiques, et la coordination efficace des différentes contributions des services administratifs et des collectivités locales.

Autant Nous exhortons Nos fidèles sujets à participer massivement au recensement général de la population et de l'habitat, autant Nous attendons de Notre Gouvernement de mobiliser les moyens nécessaires pour les informer et les sensibiliser sur l'importance de cette opération, et de réunir les meilleures conditions pour son aboutissement.

Serviteur dévoué, que Dieu te préserve. Fasse le Très-Haut que le succès t'accompagne.

Nous appelons sur toi la miséricorde et la mansuétude divines.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2004

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 06 JANVIER 2004

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Voici venue lumineuse la période du pèlerinage, pendant laquelle les croyants de toutes les contrées du monde, du Machreq au Maghreb, leur cœur et leur âme emplis de foi, se tournent vers Les Lieux Saints pour y accomplir les rites du pèlerinage et de la Omra, se conformant ainsi à la parole de Dieu qui a dit dans le Saint Coran : «Il incombe aux humains -à ceux qui en ont la capacité- d'aller, pour Dieu, en pèlerinage. Quant à l'incrédule, qu'il sache que Dieu se suffit à Lui-même, qu'il n'a guère besoin de l'univers», et au Hadith du Prophète Sidna Mohamed, sur lui Paix et Bénédiction, : « Ô les humains, accomplissez le pèlerinage, Dieu vous l'en a prescrit ».

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine et protecteur de la Patrie et de la religion, et suivant la tradition de Nos ancêtres vénérés, Nous entourons cette obligation de Notre grand intérêt pour permettre à Nos fidèles sujets de l'accomplir dans les meilleures conditions. À cette occasion, Nous vous adressons ce Message Royal, vous rappelant l'importance de l'accomplissement des rituels afférents à cette obligation culturelle, ainsi que le comportement vertueux et les hautes qualités islamiques auxquelles vous devez vous attacher durant cette période.

Sachez, que Dieu vous assiste, que vous allez être les hôtes du Miséricordieux, que vous allez prier dans Sa Maison sanctifiée où une prière équivaut à cent mille prières ailleurs, ainsi que dans la Mosquée du Prophète (Al Masjid Annabaoui) où la prière y vaut mille prières et dont le Prophète, sur Lui Prière et bénédiction, a dit : « Entre ma demeure et mon Minbar, il y a un jardin du paradis ».

Faites preuve de grandes vertus et donnez l'exemple à suivre en matière de bonne moralité, de comportement, de convivialité et de cohabitation, en vous écartant de tout ce qui pourrait entacher le rituel prescrit au pèlerin, tel que le Très-Haut l'a édicté dans le Saint Coran : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés, le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes durant le pèlerinage- Dieu connaît le bien que vous faites-. Emportez des provisions de

voyage, mais, la meilleure provision de voyage est assurément la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous, les humains doués d'intelligence. craignez-moi ».

Ce faisant, vous aurez mérité la bénédiction du Miséricordieux, obtenu l'absolution et la rémission de vos péchés, et recueilli la considération de vos frères musulmans dans les différentes contrées du globe, auxquels vous unissent les liens de la foi, le destin commun et la civilisation islamique séculaire.

Louez le Très-Haut qui vous a permis d'accomplir ce rite grandiose.

Implorez-le de vous assister à le pratiquer comme il se doit. Observez cet acte de foi avec des cœurs purifiés emplis de foi et de dévotion, car le Tout-Puissant rétribuera d'une grande récompense celui dont le pèlerinage a été agréé.

Le Prophète Sidna Mohamed, que la prière et la paix soient sur lui, a dit : « Le pèlerin qui s'abstient de tenir des propos obscènes et ne commet pas de péchés, reviendra comme le jour où sa mère l'a mis au monde ». Le prophète a également dit: « Entre une Omra et une autre, tous les péchés sont absous, et le pèlerinage agréé n'a d'autre récompense que le paradis ». Faites de votre pèlerinage une occasion de combattre vos penchants et vos désirs, une opportunité de purifier votre âme de ce qui l'entache et un moyen de l'élever aux rangs de la pureté. Rappelez-vous constamment que les œuvres pies et les péchés se mesurent au temps, au lieu et à la personne.

Vénérez, que Dieu vous guide, la grandeur des mois sacrés, la sacralité des deux Lieux Saints et la valeur sublime de l'acte de dévotion dans ces Lieux. Honorables pèlerins, le pèlerinage est, à juste titre, un rassemblement islamique qui se renouvelle chaque année. Il incite à la connaissance mutuelle et à la coopération entre les musulmans dans la diversité de leurs langues, de leurs couleurs, de leurs origines et aussi éloignés que soient leurs pays. Il renforce l'unité de la Oumma islamique et sa solidarité, et témoigne de sa prééminence, ainsi que des vertus de sa religion consistant en le juste milieu et en la pondération, ce qui la rend, avec l'aide de Dieu, à même de retrouver sa gloire, pour peu qu'elle se comporte de la meilleure manière, et qu'elle se conforme dans ses rapports aux valeurs islamiques.

Soyez, que Dieu vous assiste, conscients de ces nobles valeurs et tachez de vivre en bonne cohabitation et dans l'entente avec, toujours présent à l'esprit, le verset coranique suivant : « Ô Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme et avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez entre vous. Le plus proche de Dieu parmi vous est le plus pieu d'entre vous ». Le Très-Haut a également dit : « Les croyants sont des frères, conciliez entre vos frères et craignez Dieu. Peut-être répandra-t-il sa miséricorde sur vous ».

Honorables pèlerins,

Partant de l'intérêt particulier que nous accordons au rite du pèlerinage et afin de permettre son accomplissement comme il se doit par Nos fidèles sujets, Nous donnons Nos instructions à Notre Gouvernement en général et à Notre Ministre des Habous et des Affaires Islamiques en particulier, pour entourer les pèlerins de tout l'intérêt requis, pour suivre leurs affaires par le biais des délégations des Ouléma, administrative et médicale, mettant à leur disposition les moyens à même de leur permettre de vous fournir les prestations nécessaires et de veiller à votre confort durant vos déplacements. Vous

êtes donc appelés à coopérer avec elles afin que vous puissiez vous acquitter de la meilleure façon de votre obligation religieuse. Nous vous recommandons également de vous conformer aux dispositions prises pour l'organisation du Pèlerinage, de la Omra et de la visite de Médine, par le Royaume d'Arabie Saoudite frère sur instructions de Notre frère le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd Ben Abdelaziz, et le Prince héritier Son Altesse Royale le Prince Abdellah Ben Abdelaziz, qui accordent, que Dieu les préserve, un intérêt particulier aux affaires du Haj et aux hôtes du Miséricordieux.

Honorables pèlerins,

Une fois dans ces Lieux Saints, rappelez-vous, que Dieu vous assiste, le devoir qui vous incombe de prier avec ferveur pour Votre Souverain qui veille sur vos affaires spirituelles et temporelles, et d'implorer le Très-Haut au Mont Arafat et dans tous les Lieux Saints, de Nous combler des bienfaits de la santé et de la quiétude afin que Nous puissions assumer Nos responsabilités spirituelles et temporelles, d'entourer Notre Prince Héritier de sa divine protection, de pérenniser les liens d'affection et de dévouement qui Nous unissent à Notre peuple, d'accorder sa miséricorde à Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, et à Notre Grand père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu Les ait en Sa Sainte Miséricorde, et de leur réserver la meilleure rétribution pour leur action en notre faveur et pour le plus grand bien du Maroc.

N'oubliez pas, une fois dans ces Lieux Saints où les prières sont exaucées, d'implorer le Tout-Puissant de combler Notre pays et l'ensemble des pays musulmans des bienfaits de la quiétude, de la stabilité, du progrès et de la prospérité afin qu'ils puissent recouvrer leur grandeur, leur invulnérabilité et leur capacité à relever les défis et à faire face aux épreuves.

Du Tout-Puissant, Nous implorons sa miséricorde et sa mansuétude. À lui nous demandons de rétribuer vos actions et de vous prémunir de tout malheur. Puisse-t-il agréer votre pèlerinage, absoudre vos péchés, vous entourer de sa sollicitude, vous protéger à l'aller comme au retour et faire en sorte que vous retrouviez vos familles avec des cœurs purifiés, et par la rétribution divine comblés.

Que la paix, la miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DE L'INSTANCE ÉQUITÉ ET RÉCONCILIATION

AGADIR, 07 JANVIER 2004

Louange à Dieu, Paix et salut sur Son Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Concrétisant Notre ferme volonté Royale d'aller toujours de l'avant dans la promotion des droits de l'Homme, dans la pratique et en tant que culture, nous voilà aujourd'hui, procédant à l'installation de la Commission Équité et Réconciliation, et posant ainsi le dernier jalon sur un parcours devant conduire à la clôture définitive d'un dossier épineux, au terme d'un processus entamé au début des années 1990 et dont l'affermissement a fait l'objet de la toute première décision que Nous ayons prise au lendemain de Notre intronisation.

En ayant à l'esprit la diversité des expériences internationales en la matière, force est de reconnaître que le Maroc a pu instituer, avec sagesse et courage, un modèle qui lui est propre et qui lui a permis de réaliser d'importants acquis, dans le cadre de la pérennité de sa Monarchie démocratique et constitutionnelle, qui est le garant de l'inviolabilité de l'État et des Institutions, ainsi que de la dignité et des libertés des citoyens. Cette démarche s'est notamment traduite par la grâce accordée aux détenus politiques, la régularisation de leur situation professionnelle et administrative, le retour des exilés et expatriés, l'indemnisation des victimes des détentions arbitraires et des disparitions forcées, ainsi que les recherches sur le sort des personnes portées disparues.

À tous ceux qui, au sein de l'État ou de la société en général, ont permis la réalisation de ces acquis, Nous tenons à rendre un vibrant hommage. À cet égard, Nous Nous inclinons, avec humilité et déférence, devant la mémoire de l'initiateur de ce processus, Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde. Nous saluons également tous ceux qui, parmi les autorités publiques, les partis politiques, les syndicats et les réseaux associatifs, ont contribué à l'œuvre accomplie.

Nous Nous félicitons également de l'action louable que l'Instance indépendante d'arbitrage a menée en matière d'indemnisation pour préjudices matériels et moraux subis, et qui a permis à notre pays de réaliser des avancées significatives, reconnues aux plans national et international. De ce fait, la Commission Equité et Réconciliation disposera d'une base solide pour mener à son terme l'œuvre engagée par l'organe auquel elle succède aujourd'hui.

Nous demeurerons attaché à la clôture définitive de ce dossier en favorisant le règlement extra-judiciaire équitable, et en veillant à ce que les préjudices du passé soient réparés et les blessures pansées. Nous adopterons, à cette fin, une approche globale, audacieuse et éclairée, fondée sur l'équité, la réhabilitation et la réintégration, outre la volonté de tirer les enseignements qui s'imposent et d'établir les faits. Notre objectif est que les Marocains se réconcilient avec eux-mêmes et avec leur histoire, qu'ils libèrent leurs énergies, et qu'ils soient partie prenante dans l'édification d'une société démocratique et moderne, gage de prévention de toute récidive.

Le travail accompli par la Commission précédente et le rapport final que vous allez élaborer pour l'établissement des faits, dans un délai déterminé, font que nous considérons votre instance comme une commission de la vérité et de l'équité. À cet égard, Nous avons conscience que, sans jamais être parfaite, la vérité ne peut être que relative, même pour l'historien le plus intègre. En effet, la vérité absolue n'est connue que de Dieu, le Très-Haut, qui dit dans le Saint Coran : « Dieu connaît les yeux perfides et ce que les cœurs recèlent ».

Aussi, cette Commission trouvera-t-elle auprès de Notre Majesté, appui et sollicitude, eu égard aux délicates tâches qui l'attendent et au fait que son président M. Driss Benzekri et tous les autres membres de la Commission ont une réputation avérée d'objectivité, d'intégrité morale et d'attachement sincère aux droits de l'Homme, qualités auxquelles ils allient de hautes aptitudes dans le vaste domaine où la Commission est appelée à exercer ses attributions. Nous avons tenu à ce que ce soit une Commission ouverte, composée, pour moitié de membres du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, et pour moitié d'éléments aux profils et spécialités variés, mais unis tous par une communauté de dessein, à savoir la défense de ces droits.

Nous tenons ici à dire toute Notre émotion et à exprimer Nos remerciements les plus chaleureux aux membres de la commission qui ont tous adhéré avec ferveur à Notre démarche et accepté avec confiance et dévouement d'apporter leur contribution à la réussite de cette noble mission.

Nous sommes convaincu que Notre Commission qui se prévaut de personnalités aussi éminentes parviendra avec l'aide de Dieu, dans les délais impartis, à rétablir les victimes dans leur dignité, à apporter réconfort à leurs familles, et à réaliser la réconciliation apaisante. Elle saura, Nous en sommes persuadé, tirer le meilleur parti des réalisations antérieures et consolider les acquis pour parvenir à un règlement juste et équitable, humain, civilisé et définitif de ce dossier.

En élaborant son règlement intérieur, et en conduisant la noble mission qui lui est dévolue, la Commission aura à cœur de se conformer à la décision portant création de cette instance, ainsi qu'aux conventions internationales des droits de l'Homme et aux idéaux de l'Islam prônant la tolérance et le pardon.

Telle est la voie à suivre pour consolider l'esprit de citoyenneté positive et pour que la démocratie, le patriotisme et la dissémination de la culture des droits et devoirs de l'Homme, s'érigent comme le meilleur rempart pour prémunir notre société contre les tendances extrémistes et terroristes, que Nous sommes déterminé, du reste, à combattre avec la ferme volonté de ceux qui veillent à la sécurité et à la stabilité, dans le cadre de la primauté de la loi. Nous entendons, en effet, libérer les énergies qui permettront à tous les Marocains d'être parfaitement en phase avec les aspirations de leur Patrie et de relever les défis internes et externes.

Nous considérons que cette réalisation constitue l'aboutissement et le couronnement d'un processus exemplaire et inédit, accompli par tous, avec assurance, audace et pondération, et aussi grâce à l'adhésion démocratique d'un peuple qui assume courageusement son passé et qui, au lieu de rester prisonnier de ses aspects négatifs, s'attache à y puiser la force et le dynamisme nécessaires pour bâtir une société démocratique moderne, où tous les citoyens puissent exercer leurs droits et s'acquitter de leurs devoirs, dans la liberté, avec responsabilité et dévouement.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA REMISE AU SOUVERAIN PAR LES PRÉSIDENTS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT DU CODE DE LA FAMILLE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE PARLEMENT

RABAT, 03 FÉVRIER 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

En tenant à recevoir les Présidents des deux chambres du Parlement pour qu'ils Nous remettent le Code de la Famille, Nous entendons réaffirmer Notre engagement constant en faveur des valeurs fondatrices de cette loi qui fera désormais date dans l'histoire du Maroc, non seulement parce qu'elle constitue un jalon dans l'édification de notre société démocratique et moderniste, mais également parce que Nous avons, à travers elle, fait la démonstration concrète et éclatante de la complémentarité entre les référentiels de l'Islam et de l'Universalité qui reposent, l'un et l'autre, sur les mêmes principes de liberté, d'égalité, d'équité et de solidarité.

Par cette œuvre pionnière, Nous avons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine (Commandeur des croyants), contribué à l'action que toute la Oummah islamique se doit d'entreprendre pour corriger l'image erronée que certains se font de l'Islam, injustement diabolisé et taxé d'anachronisme et d'extrémisme. Nous réaffirmons par Notre démarche la capacité de la raison et de la pensée islamiques à s'inscrire parfaitement dans la modernité et le progrès, tout en faisant prévaloir l'esprit tolérant et ouvert de l'Islam.

Depuis Notre accession au Trône, l'un des premiers objectifs de Notre politique a été de promouvoir un Code moderne de la famille réunissant de telles caractéristiques et s'appuyant sur de telles références, dans un contexte traversé par des courants divers et hétéroclites.

Tout en rendant grâce au Très-Haut de Nous avoir soutenu dans sa réalisation, avec tout ce qu'il comporte comme équité assurée et justice rendue à la femme, protection des droits de l'enfant et préservation de

la dignité de l'homme, Nous tenons à réaffirmer que ce Code constitue bel et bien un acquis pour tous les Marocains. Il Nous plaît, en l'occurrence, de rendre hommage à l'unanimité manifestée à propos de ce Code par tous les Représentants de la Nation, ses forces vives et toutes ses composantes, dans le cadre d'un débat démocratique responsable et dans une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple.

Cependant, l'importance des acquis réalisés, que Nous couronnons aujourd'hui par l'apposition de Notre Sceau Chérifien sur le Dahir portant promulgation du Code de la famille, n'a d'égal que Notre conscience de l'ampleur de l'effort à fournir pour une mise en œuvre effective de cette loi.

À cet effet, Nous n'épargnerons aucun effort pour qu'elle soit appliquée de la façon la plus parfaite, tant par le biais d'une Justice qualifiée, indépendante, efficiente et équitable, qu'en mettant à contribution les différents forums, institutions et organisations pour sensibiliser toutes les couches de la société à sa portée civilisationnelle et à sa forte teneur multidimensionnelle, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'un acquis pour la femme, mais de la consolidation d'une institution familiale marocaine équilibrée et moderne, fondée sur l'égalité et la responsabilité partagée des deux conjoints, et imprégnée des nobles valeurs portées par ce code et qui doivent constituer pour elle une culture, un comportement quotidien, voire un véritable réflexe.

Nous sommes également déterminé à assurer la mise en œuvre du Code de la famille, non seulement en mettant en place les moyens matériels et humains et les mécanismes juridiques nécessaires, mais en allant aussi de l'avant dans la réalisation du développement global, et en encourageant l'action concrète de proximité afin de favoriser l'épanouissement de la famille et la libération des énergies pour une action collective répondant à notre ambition d'asseoir un Maroc démocratique et moderne sur des bases solides. Nous réitérons Notre détermination à persévérer sur la voie des réformes structurantes pour réaliser davantage d'acquis, faisant ainsi de la femme et de l'homme des partenaires dans les droits et devoirs et dans la promotion d'une citoyenneté agissante et responsable.

«Seigneur, inspire-moi pour que je rende grâce aux bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes Parents, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agréés» (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 4^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME

CASABLANCA, 12 FÉVRIER 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est très agréable, en Nous adressant aujourd'hui à votre assemblée, de constater que vous êtes fermement attachés à la périodicité annuelle de vos Assises nationales du Tourisme, depuis que Nous en avons inauguré la première session à Marrakech en janvier 2001. C'est une bonne tradition qui traduit de façon éloquente la conscience aiguë que vous avez, en tant qu'intervenants, de l'enjeu déterminant représenté par le tourisme, ce secteur prioritaire dans la stratégie globale de développement durable engagée par le Maroc.

Il n'y a pas mieux, en effet, que la coordination et la concertation entre toutes les parties concernées, représentants du secteur public et opérateurs du secteur privé, pour évaluer les progrès réalisés dans ce domaine, projeter les actions à entreprendre, et cibler les objectifs à atteindre au cours d'un nouvel exercice. C'est ainsi d'ailleurs qu'il été possible, au terme de chacune des trois années écoulées, de faire le bilan de l'activité touristique et d'en déterminer et les points forts, et les points faibles.

À ce titre, et malgré une conjoncture mondiale défavorable, notamment dans la région méditerranéenne, le Maroc a néanmoins continué à progresser de façon satisfaisante en améliorant, d'année en année, le rythme de création de nouvelles capacités d'hébergement. Ainsi, de 3.800 lits créés en 2001, il a réalisé quelques 8.500 lits en 2003, bien que cette performance soit, à Notre avis, en deçà de ce qui était attendu.

Certes, pour une stratégie étalée sur une décennie, une évaluation pertinente ne peut se faire qu'à mi-parcours. Toutefois, les succès obtenus dans la concrétisation du plan Azur concernant les stations côtières de Saïdia, Mogador, Lixus et Al Haouzia, laissent présager que la capacité d'accueil sera augmentée de façon substantielle dans les prochaines années. D'autres initiatives sont lancées pour promouvoir les zones touristiques traditionnelles, créer de nouveaux produits et étendre l'aménagement à de nouveaux sites et à de nouveaux circuits en y créant des structures d'accueil adaptées à un tourisme spécifique. Il est donc permis de penser que le rythme des investissements et de l'élargissement des

capacités d'hébergement ne manquera pas de retrouver sa cadence normale dans un avenir prévisible et atteindre, vers 2010, l'objectif de 230.000 lits retenu par la stratégie décennale.

Mais les structures d'accueil ne sauraient répondre pleinement à leur objectif que si elles sont résolument soutenues par des mesures d'accompagnement appropriées. Au premier chef de celles-ci, figurent d'abord la fidélisation et l'élargissement des marchés émetteurs traditionnels et une action combative pour la conquête de nouveaux marchés prometteurs. Une telle politique doit viser à diffuser une image séduisante du Maroc dans le monde en s'appuyant sur une campagne de promotion efficace menée par l'Office National Marocain du Tourisme, modernisé et professionnalisé à cette fin. Elle doit également être soutenue par des initiatives promotionnelles entreprises par les professionnels privés dont les associations doivent désormais s'impliquer davantage que par le passé. À cet égard, il serait d'un grand intérêt de recourir aux nouvelles possibilités de diffusion du produit marocain à travers les moyens offerts par la technologie de l'information et de la communication.

Je voudrais, à cette occasion, rappeler que le secteur touristique, à l'instar des autres secteurs productifs, se doit de parachever sa mise à niveau avant 2010 car, à cette échéance, il devra être solidement armé pour faire face à la concurrence et soutenir la compétition. Pour cela, il doit, dès à présent, agir pour rattraper le retard qu'il accuse, rénover ses méthodes de gestion, améliorer son label de qualité, former les 70.000 cadres nécessaires, et assumer sa part des engagements souscrits dans l'accord-cadre qu'il a conclu, sous Notre égide, avec Notre Gouvernement.

Pour sa part, l'État n'a pas manqué de s'impliquer résolument, tant par le biais des ministères concernés, que par le Fonds Hassan II, dans l'aménagement d'une nouvelle génération de zones touristiques. Ainsi, non seulement il a pu, comme prévu, mettre à la disposition des promoteurs des terres à vocation touristique, mais il a également procédé à l'assouplissement des mécanismes de garantie pour promouvoir et faciliter les conditions de financement des activités touristiques. En plus, grâce à une politique de prospection et d'approche efficace, il est parvenu à intéresser des promoteurs internationaux de premier ordre qui se sont montrés déterminés à s'associer à la réalisation des stations prometteuses du plan Azur.

Outre la promotion des investissements étrangers, il est également nécessaire de soutenir notre stratégie décennale par l'organisation de l'épargne nationale, son orientation vers l'activité touristique, la simplification et la modernisation du système fiscal, d'une part et, d'autre part, l'aménagement de ressources stables pour la promotion touristique, notamment à travers la taxe y afférente.

Par ailleurs, et comme Nous l'avons vivement recommandé dans le Message Royal que Nous avons adressé lors de vos troisièmes Assises tenues à Agadir au début de l'année dernière, le projet de réforme de la carte du ciel vient d'être achevé. Ceci permettra, non seulement une libéralisation du secteur, mais aussi une réduction du coût du transport, une plus grande fluidité et une desserte appropriée et directe entre les marchés émetteurs et les zones touristiques. De cette façon, le transport aérien cessera d'être un handicap dissuasif pour devenir un réel facteur persuasif de la politique de promotion touristique. Dans ce nouveau contexte, il est attendu de la Royal Air Maroc qu'elle adapte ses structures pour, qu'à

côté de son service habituel, elle puisse soutenir la concurrence en s'inscrivant dans le nouveau mode de transport Low cost et charters.

Il va sans dire, par ailleurs, que pour les compagnies aériennes opérant dans l'espace marocain, autant que pour l'Administration en charge de ce secteur, la sécurité doit rester la priorité absolue, en tout moment et en toutes circonstances.

Mesdames et Messieurs,

Comme Nous vous l'avons dit à l'occasion de la tenue de vos premières Assises à Marrakech, Nous entendons faire du tourisme une véritable locomotive du développement, car il serait incongru que le Maroc ne puisse pas tirer parti de tous les atouts qu'il possède dans ce domaine. En effet, outre l'écologie variée dont Dieu l'a doté, et où se mêlent la montagne, la mer et le désert, notre pays jouit, en plus, d'un patrimoine culturel riche, diversifié et authentique, et d'une proximité avantageuse qui le place pratiquement en mitoyenneté avec le continent européen et ses principaux marchés émetteurs et en vis-à-vis le plus direct avec le grand marché du continent américain. C'est une position privilégiée dont il doit tirer profit, non seulement pour conquérir ces marchés, mais aussi pour rayonner en tant que pays pétri de valeurs civilisationnelles, ouvert sur les autres et d'une hospitalité légendaire. Nous sommes déterminé à aller de l'avant en ce sens et à préserver le règne de la sécurité et de la stabilité qui ont toujours fait du Maroc un havre de paix et une destination recherchée.

Je voudrais enfin vous rappeler que lors de Mon discours à la Nation à l'occasion de la commémoration, le vingt août dernier, du cinquantième anniversaire de l'exil de Mon Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Sa Mémoire, Je n'ai pas manqué d'exhorter Mon peuple fidèle à s'engager activement dans une nouvelle Révolution du Roi et du Peuple et, le moment venu de faire du Jubilé de l'Indépendance un moment historique privilégié et une pause pour évaluer les étapes franchies par notre pays.

En août 2005, c'est-à-dire dans dix-huit mois à peine, nous serons pratiquement à mi-parcours de notre stratégie décennale du tourisme et en pleine commémoration du Jubilé de l'Indépendance. À cette échéance, Nous attendons des parties à l'accord-cadre de faire, elles aussi, une pause en consacrant les prochaines Assises au bilan des réalisations accomplies, et surtout à l'évaluation critique tant des points de succès que des difficultés rencontrées, l'origine de celles-ci et la meilleure méthode de les surmonter. En attendant, Nous vous invitons tous à redoubler d'effort et de mobilisation pour gagner le pari de l'échéance 2010.

Puisse Dieu vous soutenir dans votre mission et couronner vos travaux de succès.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 1^{ÈRE} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA
CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS FRANCOPHONES
CHARGÉES DES DROITS DE L'HOMME**

MARRAKECH, 27 FÉVRIER 2004

Louange à Dieu, La prière et la paix sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est très agréable de souhaiter la bienvenue aux responsables des structures gouvernementales chargées des droits de l'Homme dans l'espace francophone, à l'occasion de la première réunion du Comité de Suivi qui en est issu.

Nous tenons à assurer de toute Notre considération l'Organisation Internationale de la Francophonie qui a bien voulu organiser cette importante rencontre au Royaume du Maroc. À cet égard, Nous Nous félicitons des actions remarquables qu'elle mène sous l'impulsion de son Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, grand ami du Maroc depuis toujours et éminent homme d'État africain.

Votre réunion d'aujourd'hui s'inscrit dans le droit-fil des objectifs de l'Organisation visant à faire de la Francophonie un instrument au service du progrès des pays les moins développés et à concrétiser les valeurs qui président à son action, en particulier, celle de la solidarité.

À cette vertu s'allie la volonté d'aller de l'avant dans la consolidation d'un espace culturel original et influent, reposant sur la diversité, attaché au respect du pluralisme et animé du désir d'avoir en partage une culture francophone imprégnée des droits de l'Homme et puisée dans la Déclaration historique des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Celle-ci, outre les référentiels dont se réclament les civilisations des différentes composantes de cette Organisation, a constitué un confluent fécond d'où sont issus des principes marqués du sceau de l'universalité, et qui est devenu un patrimoine commun de l'humanité.

Ces fondements et ces principes, le Maroc en a fait une option stratégique. Il les a érigés en bases fondatrices de sa Monarchie constitutionnelle démocratique en vertu de laquelle il échoit au Roi la mission de garantir et de protéger les droits et les libertés individuelles et collectives.

De fait, il s'est imposé, comme un modèle et un pionnier parmi les pays en développement, notamment en prohibant constitutionnellement le système du parti unique et en consacrant le pluralisme et la libre entreprise. Parallèlement, bravant la précarité des circonstances et l'ampleur des défis, il s'est employé, avec constance et ténacité, à édifier un État moderne des institutions, sous la conduite sage et éclairée de Nos vénérés Grand-père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie Leur âme et Leur mémoire.

Depuis Notre accession au Trône, Nous ne cessons d'œuvrer pour consolider l'État de droit, promouvoir les droits de l'Homme, élargir les espaces de liberté et régler toutes les questions restées en suspens dans ce domaine. Nous employons à renforcer et moderniser les organes et les institutions susceptibles de conforter davantage encore la dignité du citoyen.

Nous avons adopté pour cela une approche globale des droits de l'Homme où s'imbriquent et se complètent les dimensions politique, économique, sociale et culturelle. Inscrivant Notre action dans le cadre de la démocratie participative de proximité, Nous avons mobilisé à cet effet toutes les forces vives de la Nation.

Outre les pouvoirs publics que Nous avons mis également à contribution, Nous encourageons toute force de proposition constructive et toute action positive menée sur le terrain par les organisations de la société civile.

Dans tous ces efforts, Nous sommes parti du postulat que démocratie et développement sont indissociables, tout en réaffirmant que Notre référent islamique qui repose sur le respect de la dignité humaine et sur les principes de liberté, d'égalité, d'équité, et de solidarité, s'accorde de façon consubstantielle avec le référentiel universel des droits de l'Homme.

Cette compatibilité, Nous en avons fait la démonstration tangible par les nombreuses et audacieuses réformes que Nous avons engagées, et qui font l'objet d'un consensus national et d'une grande estime internationale. À cet égard, Nous rappellerons en particulier l'adoption d'un code moderne de la famille, qui rend justice à la femme, en levant toutes les iniquités qui pesaient sur elles, en assurant son égalité avec l'Homme, dans les droits, comme dans les devoirs, en garantissant les droits de l'enfant et en préservant la dignité de l'homme, dans le cadre d'une Famille soudée et aux responsabilités partagées.

Le même mouvement de réforme nous a également permis de mettre au point de nouveaux mécanismes et organes de régulation au service du citoyen et de l'approfondissement de la pratique sociale des droits de l'Homme.

Dans ce cadre, Nous avons veillé à moderniser et à élargir les attributions et l'autonomie des institutions et organes de protection des droits de l'Homme et de la liberté d'expression, à garantir le pluralisme et à protéger et renforcer le processus démocratique.

D'où la mise en place d'une Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, la réorganisation du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, la présence accrue de la société civile et de la Femme au sein

des institutions constitutionnelles tels le parlement et le gouvernement et dans la hiérarchie supérieure de l'État.

C'est également dans cet esprit que fut créée l'institution de «Diwan Al Madalim», organe de médiation entre le citoyen et l'administration dont la vocation est de favoriser la communication entre ces deux parties, de faire prévaloir le droit et de lever les iniquités dans le cadre de la loi et de l'équité.

Nous avons également œuvré à la création de «l'Instance d'Équité et de Réconciliation». Organe issu du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, ouvert sur des sensibilités et des spécialités parmi les plus représentatives, crédibles et variées, il saura, Nous en sommes persuadé, tirer le meilleur parti des réalisations qui ont déjà été accomplies par la Commission indépendante d'arbitrage, pour réparer les préjudices subis par les victimes des détentions arbitraires et des disparitions forcées.

Ce que Nous recherchons en définitive, c'est de faire ressortir la vérité en toute objectivité, et de tirer les enseignements nécessaires avec toute l'impartialité requise. Il s'agit, en effet, de trouver un règlement juste et équitable, humain et civilisé, et de clore définitivement et avec toute l'audace, la sagesse et l'engagement nécessaires, le dossier épineux des violations passées des droits de l'Homme.

Nous sommes convaincu que pour que la culture des droits de l'Homme imprègne tous les esprits, encore faut-il inscrire l'éducation à ces droits dans les cursus de l'enseignement, tous niveaux confondus. Aussi, avons-Nous adopté, dans le cadre de la Charte nationale décennale de l'éducation et de la formation, un programme bien défini en la matière.

De même, Nous avons chargé le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme d'élaborer un projet de Charte nationale des Droits et Obligations du Citoyen. Nous avons aussi engagé Notre gouvernement à placer la protection de la dignité du citoyen au cœur de son action, de telle sorte que l'assimilation et l'adhésion sans faille à la citoyenneté agissante et aux droits de l'Homme, s'érigent en rempart pour contrer les menaces que font planer sur le monde, les démons du terrorisme dans toutes ses manifestations criminelles ou intellectuelles et sournoises, et pour contrecarrer le fanatisme sous toutes ses formes.

Nous veillons à ce que Notre pays dispose des moyens nécessaires à une pédagogie de respect de l'autre, et du droit à la différence, privilégiant le règlement pacifique pour tous les différends, favorisant la connaissance mutuelle entre les peuples, l'interaction entre les cultures et les civilisations et les rapports fraternels entre les nations et les religions.

Dans toutes les réformes introduites et celles en cours de réalisation ou de planification, le Maroc s'en tient toujours à une approche fondée sur une adhésion sans faille aux principes des droits de l'Homme et sur la dissémination de la culture démocratique dans la société. Ce faisant, il est resté constamment ouvert sur les expériences et les législations les plus avancées chez les autres.

Le Maroc qui est attaché à l'unité de son identité, si riche par la multiplicité de ses confluents islamique, arabe, amazigh, africain et euro-méditerranéen, est resté, à travers son histoire, ouvert sur toutes les cultures, offrant un terrain fertile pour le brassage fécond de ces cultures, et un lieu propice de rencontre, sans exclusive, et dans la convivialité, entre toutes les religions révélées et entre les civilisations humaines.

C'est dire que le Maroc, contrairement à une croyance erronée et éculée de certains esprits, ne réduit pas la francophonie à sa seule composante linguistique, à savoir la langue française. Bien au contraire,

il considère les idéaux communs et le patrimoine culturel et humain dont elle se réclame, comme un héritage légué par une phase déterminée de l'histoire.

Les aspects négatifs en ont été transcendés par le génie français et marocain, qui a su transformer ces acquis en un partenariat stratégique exemplaire fondé sur le multilinguisme, le brassage culturel et la diversité des champs de déploiement de la francophonie, tout cela dans un vaste espace de coopération économique, de solidarité politique et de construction de la démocratie et du développement, dans le cadre d'un ordre mondial équilibré.

Monsieur le Secrétaire Général, Excellences,

La participation francophone active au Sommet de Johannesburg sur le développement durable, et au Sommet mondial sur la Société de l'Information, ainsi que l'engagement constant de l'Organisation en faveur de la réglementation de la diversité culturelle, témoignent de l'ambition de ses membres qui ont toujours œuvré pour que la Francophonie soit un digne vecteur au service du développement, sur la base de la solidarité agissante et constante.

Nous voudrions, à cet égard, vous assurer de Notre ferme détermination à soutenir cette dynamique fondée sur les droits de l'Homme dans leurs dimensions globales et plurielles. Nous saluons aussi les progrès enregistrés ces dernières années en matière de renforcement de la démocratie et des droits de l'Homme au sein de la communauté francophone, laquelle est invitée à s'investir davantage dans la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako et des Résolutions de la Conférence de Brazzaville. Il importe, pour cela, de consolider le processus démocratique dans chaque pays et de mettre en place des institutions démocratiques tirant leur force de la régularité de leurs élections et de la primauté de la loi.

Il faut aussi que prévale la volonté de concertation, de coopération et de partenariat entre tous les acteurs, à savoir les pouvoirs publics, les institutions élues, le secteur privé, et la société civile. À cet égard, il est nécessaire de renforcer les réseaux de protection des droits de l'Homme, et les mécanismes prévus pour assurer leur propre protection et leur appui ; autant d'éléments qui constituent le meilleur moyen de garantir la paix et de libérer les énergies en faveur du progrès.

Le Maroc, attaché aux vertus de l'échange et du partage du savoir-faire, entend poursuivre sur la voie de la concertation et du dialogue. Aussi, mettons-nous volontiers notre modeste expérience à la disposition de nos frères, sans perdre de vue le fait que même si chaque expérience a son référentiel culturel intrinsèque, ces expériences contribuent, néanmoins, toutes au mouvement qui mène vers la consécration de l'universalité des droits de l'Homme.

Nous avons conscience, en effet, que l'évolution démocratique que nous appelons de tous nos vœux, est un moyen efficace pour relever les défis de notre époque, et pour concrétiser les aspirations légitimes des générations d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes convaincu que la rencontre d'aujourd'hui constituera une contribution effective pour gagner ce pari au sein de l'espace francophone dont nos cultures respectives partagent les idéaux qui sont les siens.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès, pour le plus grand bien de nos peuples frères et amis.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À AL HOCEIMA

AL HOCEIMA, 25 MARS 2004

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets, habitants de la ville sinistrée d'Al Hoceima, de ses environs et de toute la région du Rif qui nous est si chère,

Cher peuple,

C'est avec un sentiment de profonde affliction et d'obéissante soumission à l'inéluctable volonté divine que Nous Nous adressons à vous aujourd'hui, en priant le Très-Haut d'avoir les victimes en Sa Sainte Miséricorde et d'inspirer réconfort et patience à leurs familles et proches. Nous tenons à vous dire combien Nous partageons les peines et les souffrances qui vous accablent suite à la terrible calamité du séisme.

Notre désolation n'a d'égale que Notre détermination à mobiliser toutes les énergies pour venir en aide aux sinistrés de la province d'Al-Hoceima, et engager la reconstruction de la région du Rif qui Nous est si chère.

En manifestant leur solidarité de façon si spontanée, unanime et tangible, les Marocains ont fait la démonstration qu'ils sont un peuple qui sait comment transformer l'épreuve et l'adversité en une source de force et de volonté pour y remédier et en relever les défis.

Cette action salutaire a toujours été menée en parfaite symbiose entre un Trône engagé et un peuple pétri de valeurs authentiques, qui refuse et ne peut se prêter au mercantilisme méprisable et à l'exécration exploitation politicienne des souffrances occasionnées par les catastrophes naturelles.

Ainsi que tu le sais, cher peuple, Nous avons toujours eu à cœur de te tenir le langage de la franchise. C'est dans cet esprit, aujourd'hui encore que Nous te disons que Nous avons identifié les aspects positifs autant que les lacunes et les carences à l'occasion de cette épreuve.

Nous saluons également l'élan de solidarité populaire, autant que la mobilisation totale de l'ensemble des organes civils et militaires de l'État. Nous félicitons, au même titre, des efforts déployés par les associations de la société civile, ainsi que par Nos fidèles sujets qui se sont portés volontaires à l'intérieur du pays comme à l'étranger, dans des conditions géographiques et climatiques difficiles. Nous tenons, à cet égard, à adresser l'expression de Notre gratitude aux États frères et amis et aux organismes qui nous ont épaulés en ces pénibles circonstances.

Nous avons, néanmoins, à l'égard de nous-mêmes, un devoir de franchise qui nous impose de reconnaître que nous ne sommes pas suffisamment aptes à faire face à des situations d'urgence et que, nonobstant les actions menées par l'État pour assurer le développement de cette région, il importe de multiplier ces efforts pour la désenclaver et pour exploiter, au mieux, les potentialités qu'elle recèle.

Aussi, avons-Nous donné Nos instructions à Notre gouvernement pour établir un programme d'urgence bien défini, à court terme, prévoyant, côté aménagement urbain, la réalisation d'études exhaustives sur le terrain, l'actualisation du relevé géophysique et la délimitation des zones d'habitation, selon les normes et les règles de construction anti-sismique.

C'est à partir de ce programme, fondé sur la politique de proximité et de participation, et sur des critères objectifs permettant de dresser l'état des préjudices humains et matériels, des besoins et des moyens à mobiliser, qu'il faudra sensibiliser les citoyens et venir en aide à chaque famille sinistrée dans les centres urbains, et surtout dans les villages, les douars et les hameaux.

Il incombe de mettre à sa disposition un plan d'architecture et d'élaborer un planning bien étudié pour lui apporter un soutien technique en vue de la reconstruction de son habitation, et ce, conformément à des plans tenant compte des caractéristiques urbanistiques locales et dans le respect total des législations concernant la construction anti-sismique.

C'est dans cette perspective que Nous avons ordonné la mise en place d'une agence urbaine pour Al Hoceima et pour Nador. Il est nécessaire, en outre, d'accélérer la restauration et la reconstruction des infrastructures publiques essentielles tels que les écoles, les hôpitaux et les mosquées.

Partant de Notre conception stratégique des grandes questions qui préoccupent la Nation, Nous avons donné Nos instructions au Gouvernement pour qu'il s'attelle sans tarder à l'élaboration d'un plan de développement structurel intégré, à moyen et à long termes, pour la mise à niveau de la province d'Al Hoceima et le développement de la région du Rif.

Nous comptons veiller personnellement à la bonne mise en œuvre de ce plan d'urgence, que ce soit par un suivi continu ou par des visites sur le terrain ou encore par l'adoption d'un plan, à moyen et long termes, de nature à faire de la région du Rif, que Nous assurons de Notre sollicitude, un pôle de développement urbain et rural dans la Région Nord, parfaitement intégré dans le tissu économique national.

Il faudra que ce plan qui doit être soumis à Notre haute appréciation dans les plus brefs délais, prévoie des projets bien définis quant à leurs objectifs, moyens de financement et délais d'exécution et d'évaluation. Car l'objectif est de doter la région des équipements de base nécessaires, en matière d'eau et d'électricité,

et de routes qui permettent de la désenclaver et de la relier au réseau national par l'axe Fès-Al Hoceïma, tout en accélérant le parachèvement de la rocade méditerranéenne.

Parallèlement, il faudra s'attacher en particulier, à encourager les investissements et les projets de développement générateurs d'emplois, notamment dans les secteurs du tourisme, des pêches maritimes. Bâtir une économie agricole moderne et productive est une nécessité qui s'impose également.

Nous sommes, par ailleurs, déterminé à mettre un terme au laisser-aller et à tout laxisme ou négligence, de la part des pouvoirs publics et des corps élus qui doivent assumer pleinement les responsabilités qui sont les leurs dans l'application rigoureuse des lois fixant les règles de construction parasismique. Nous avons également la ferme volonté de mettre fin à toutes pratiques illégales pour lesquelles le pays tout entier paie un lourd tribut chaque fois que survient une catastrophe naturelle.

Parce qu'elles favorisent la prolifération d'un habitat avilissant, ces pratiques perverses font le nid de tous les fléaux sociaux. Aussi, et conformément à cette prescription de Notre Aïeul, le Prophète, paix et salut sur Lui, qui dit «Prends-en la résolution et compte sur Dieu», donnons-Nous au Gouvernement et au Parlement, Nos Directives pour qu'ils s'attachent, au cours de la prochaine session parlementaire du printemps, à adopter des lois pour combattre et rendre passibles de sanctions pénales, les infractions qui encouragent l'habitat sauvage et enfreignent les normes de construction parasismique.

Tu trouveras, cher peuple, ton Premier Serviteur à l'avant-garde de ceux qui, dans la prospérité comme dans l'adversité, se dévouent sans compter, fidèles en cela à l'esprit de la citoyenneté responsable, pour bâtir le Maroc de la démocratie authentique, de la solidarité volontariste et du développement intégré que Nous appelons de Nos vœux, et pour sauvegarder l'unité de la Nation et en préserver la dignité. Que le Très-Haut protège ce paisible pays contre tout malheur.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

RABAT, 12 AVRIL 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Il Nous plaît de Nous adresser à vous, et à travers vous, à la famille de la magistrature dont Nous tenons à ce qu'elle soit nantie de toutes les vertus que requiert la mission qui lui est dévolue: celle d'administrer la justice, et remplir ainsi une fonction majeure de l'Imamat Suprême.

La justice, en effet, est le socle sur lequel reposent l'exercice judiciaire du pouvoir, la protection des droits des citoyens et la volonté de garantir leur égalité devant la loi.

La justice ne peut accéder à la place qui lui revient qu'en s'assurant la confiance des justiciables, laquelle reste tributaire de l'intégrité, l'impartialité et la rectitude des magistrats qui doivent, par ailleurs, rester à l'abri de toute influence ou interférence.

Car l'indépendance de la justice à laquelle Nous sommes si fermement attaché, n'est pas uniquement celle qui est envisageable par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif, et qui est, du reste, garantie par la Constitution, mais une indépendance à l'égard d'autres pouvoirs très tentants, et notamment celui de l'argent à forte capacité corruptrice.

Il en va de même de l'information dont l'influence croissante et l'impact puissant sur le conditionnement et le modelage de l'opinion publique ont fait aujourd'hui un véritable quatrième pouvoir, sans parler de cet autre pouvoir qu'est l'inclination maléfique qui habite l'être humain.

Nous considérons, en effet, que l'indépendance, réelle et effective, du magistrat à l'égard de sollicitations aussi pressantes, ne saurait être garantie par les seuls moyens juridiques, si abondants soient-ils.

En revanche, le garde-fou le plus sûr réside, avant tout, dans le pacte scellé entre le juge et sa conscience. Tel est, en effet, le gage de la vigilance qu'il s'impose à lui-même, et le moyen le plus fiable de se prémunir contre toute ingérence ou dérive pendant l'exercice de sa noble mission.

Le Maroc, dans le cadre de son régime monarchique constitutionnel, a érigé le Conseil Supérieur de la Magistrature en institution constitutionnelle, présidée par Notre Majesté et dont les membres, élus pour la plupart, ont pour mission de veiller sur les garanties conférées aux magistrats. Il n'en reste pas moins que c'est aux membres du Conseil qu'il appartient d'abord, de s'assurer de l'indépendance, de l'intégrité et de l'inviolabilité de la justice.

Ils se doivent, en effet, d'incarner ces vertus cardinales, en se pliant aux normes éthiques et déontologiques de la profession. Tâchez donc d'être le modèle à suivre en la matière, en ayant à l'esprit que si elle vous honore, votre mission, est d'abord un devoir qui vous interpelle. Gardez-vous d'être -qu'à Dieu ne plaise- de ceux qui, pour redresser un tort, tombent dans un travers encore plus grave.

Il y va du magistrat comme de tout autre responsable, depuis le ministre, qui est politiquement responsable devant le Roi et le Parlement, et même devant la Haute Cour de Justice, en cas d'infraction à la loi, jusqu'au député qui perd le bénéfice de l'immunité parlementaire en cas d'atteinte à la Constitution ou à la loi.

En effet, le magistrat qui a pour devoir de veiller à la primauté de la loi, ne saurait, à plus forte raison, se placer en dessus d'elle; pas plus qu'il ne peut se soustraire aux poursuites judiciaires s'il venait à faillir aux devoirs qui sont les siens.

Car les garanties qui lui sont accordées ne sauraient être assimilées à des avantages préférentiels ou des privilèges. Ce sont plutôt des gages pour qu'il remplisse sa mission en toute indépendance et dans le plein respect de la loi. Autrement qui contrôlerait le contrôleur ? Eu égard au souci qui anime Notre Majesté de consolider l'État des institutions, Nous vous invitons à soumettre à Notre Haute appréciation, des propositions complémentaires au Règlement Intérieur du Conseil, qui soient de nature à garantir l'indépendance de ses membres et qui lui permettent de soumettre des recommandations concernant ceux parmi eux qui viendraient à porter atteinte à l'honneur de ses membres et aux règles d'éthique et de déontologie qui s'y imposent. Il s'agit, en effet, de faire en sorte que le Conseil, dans toutes ses composantes, soit un modèle de droiture et d'intégrité.

La grande estime et la haute et constante sollicitude de Notre Majesté pour la famille de la justice, ainsi que le pardon et l'indulgence dont Nous avons fait montre lorsque certains, pourtant bien intentionnés, sont tombés dans des errements et des travers, n'ont d'égal que Notre volonté d'exhorter le Conseil à faire preuve de fermeté et de sévérité pour contrecarrer toute atteinte à l'éthique et à la déontologie du Conseil Supérieur de la Magistrature et de la famille de la justice, et ce dans le plein respect de la loi, de l'honneur de la justice et de son inviolabilité.

Que les magistrats assument, avec indépendance, impartialité et sérénité, la lourde charge qui leur incombe, cela n'enlève rien, pensons-nous, à leur droit d'exprimer leurs opinions constructives, en tant que force de proposition pour assurer la réforme de la justice pas plus qu'il ne leur interdit de rechercher les voies et moyens qui leur permettent d'exercer, dans leur plénitude, leurs droits de citoyens, toujours dans le respect de la loi, de l'éthique et des spécificités qui caractérisent leur mission exaltante.

C'est dans cette perspective, du reste, que Nous avons mis en place trois institutions complémentaires, à commencer par le Conseil Supérieur de la Magistrature, en tant qu'institution constitutionnelle veillant sur les garanties constitutionnelles et légales conférées aux magistrats. Il s'agit, ensuite, de l'Amicale Hassania des magistrats, qui abrite leurs différentes activités et offre un espace où ils expriment leurs préoccupations et se mobilisent en tant que force de proposition pour la réforme du secteur de la justice.

Il s'y ajoute, enfin, la Fondation Mohammadia pour la Promotion des œuvres Sociales de la Famille de la Justice. Nous avons, ainsi, mis à la disposition des magistrats de vastes espaces d'expression, d'interaction et de communication qui leur permettent de proposer des solutions concrètes aux problèmes posés, dans un cadre institutionnel bien défini. Tout exercice de ces droits en dehors du cadre de ces institutions est de nature à compromettre son indépendance et son impartialité, vertus essentielles, pour qu'il puisse remplir aux mieux les lourdes tâches qui sont les siennes.

Il appartient donc aux magistrats de s'employer, au sein de ces institutions, à trouver des solutions aux problèmes qui affectent leur profession et leur situation. Lorsque tous les recours ont été épuisés, au sein de ces institutions, sans que justice n'ait été faite et alors que perdurent de graves transgressions de la loi, Notre Majesté demeure l'ultime recours pour garantir l'inviolabilité et l'indépendance de la justice, en toutes circonstances et dans tous les cas de figure, pour que chacun soit rétabli dans ses droits et que les choses rentrent dans l'ordre.

En assurant vos lourdes charges et les contraintes y afférentes, vous trouverez toujours, en la personne du premier Serviteur du Maroc, Amir Al Mouminine, non seulement le Président de votre Conseil, mais également votre plus ferme soutien. Nous vous engageons vivement à vous conformer, dans l'accomplissement de votre mission, à cette injonction divine: «Si vous jugez vos semblables, jugez-les avec équité», tout en gardant à l'esprit la sagesse de ce noble Hadith prophétique: «Un juge au paradis, deux en enfer».

La mission qui vous échoit de rendre la justice en Notre nom, fait de votre structure l'unique organe constitutionnel dont les séances s'ouvrent en Notre nom et les jugements sont rendus également en Notre nom. Par conséquent, Nous attendons de vous que vous vous investissiez totalement et loyalement dans le processus de consolidation de l'État de droit. Vous y parviendrez en enracinant le principe de la primauté de la loi et de l'égalité des citoyens devant elle, et en veillant à protéger les droits et à lever les iniquités.

Il vous appartient d'apporter votre concours avec toute l'efficacité, la fermeté et la droiture requises, à la dissémination des valeurs de démocratie et de citoyenneté responsable, et au renforcement de la confiance, de la sérénité et de la stabilité qui sont des atouts pour favoriser et stimuler les investissements, et autant de gages pour assurer le développement, le progrès et la prospérité.

Que Dieu vous guide dans vos efforts et vous prête aide et assistance pour accomplir votre devoir et être dignes de la confiance que Nous vous témoignons.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR ET DES CONSEILS PROVINCIAUX DES OULÉMAS

CASABLANCA, 30 AVRIL 2004

Louange à Dieu, prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Depuis que Nous avons assumé les charges d'Amir Al Mouminine, Nous astreignant au pacte sacré de l'allégeance et aux devoirs qui en découlent d'assurer la protection de la religion et de ses adeptes, Nous avons constamment porté la plus haute attention aux affaires religieuses, veillant à ce que les institutions qui s'en occupent s'acquittent au mieux des missions qui leur sont dévolues et que la situation des personnes qui en ont la charge reçoive toute l'attention voulue.

Notre démarche s'inscrit dans le prolongement de la voie que Nos vénérés ancêtres avaient empruntée pour préserver la sécurité spirituelle du Maroc et l'unité du rite Malékite.

S'il est dans l'ordre des choses que la gestion des affaires ici-bas donne lieu à des avis divergents qui traduisent, du reste, un aspect de la démocratie et de la diversité des vues sur les moyens d'assurer l'intérêt général, en revanche, la question de la religion exige que l'on s'attache au référentiel historique unique qui est le nôtre, à savoir le rite Malékite sunnite sur lequel s'est construite l'unanimité de cette Nation et dont la protection est un devoir et une mission dont Nous sommes le dépositaire. En effet, Nous considérons que notre attachement à notre unité doctrinale, au plan religieux, s'apparente à notre engagement constitutionnel pour défendre l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la patrie. À cet égard, Nous veillons à la poursuite de tout effort jurisprudentiel pertinent qui aide à rester en phase avec les nouvelles exigences de l'époque.

Après les décisions que Nous avons annoncées dans le dernier Discours du Trône, et dans le discours du 29 mai 2003 à Casablanca, et suite aux mesures et dispositions que Nous avons prises pour les concrétiser, Nous entamons aujourd'hui la finalisation et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée,

globale et multidimensionnelle. Cette stratégie à l'élaboration de laquelle Nous avons veillé et qui repose sur trois fondements, a pour but d'impulser et de renouveler le champ religieux en vue de prémunir le Maroc contre les vellétés d'extrémisme et de terrorisme, et de préserver son identité qui porte le sceau de la pondération, la modération et la tolérance.

S'agissant du fondement institutionnel, il repose essentiellement sur la restructuration du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques. À cet égard, Nous avons promulgué un Dahir portant création d'une Direction de l'Enseignement originel, et d'une autre chargée des mosquées. Il est également prévu de procéder à une révision de la législation régissant les lieux de culte, en vue de leur adaptation aux exigences architecturales, de sorte que l'exercice du culte puisse s'y faire dans une atmosphère de sérénité, que l'on en maîtrise les sources de financement et que l'on s'assure de leur transparence, leur légalité et leur pérennité.

Nous avons ordonné la nomination de délégués régionaux du ministère, appelés à assurer, sur le terrain, une gestion moderne des affaires islamiques. S'agissant par ailleurs de l'institution du Waqf, Nous insistons sur la nécessité de réactiver et de veiller à la rationalisation de son fonctionnement, pour qu'elle reste fidèle à ses finalités légales et à sa vocation d'instrument de solidarité sociale, et pour qu'elle poursuive son essor grâce aux apports des bienfaiteurs.

Toutefois, ce pilier institutionnel ne peut atteindre sa plénitude, pensons-Nous, qu'avec l'appui d'un autre fondement, celui d'un encadrement efficace. Aussi, avons-Nous apposé Notre sceau sur les Dahirs de nomination des membres des Conseils des Oulémas dans leur nouvelle composition. Nous avons chargé Notre ministre des Habous et des Affaires Islamiques de les installer dans leurs fonctions. Déployés à travers le territoire national, et constitués de théologiens connus et reconnus pour leur loyauté aux constantes et aux institutions sacrées de la Nation et pour leur capacité d'allier érudition religieuse et ouverture sur la modernité, ces Conseils ont une mission de gestion de proximité des affaires religieuses. Nous les exhortons à se mettre à l'écoute des citoyens, surtout les jeunes, et à œuvrer pour protéger leur foi et leur esprit contre les égarés et les mystificateurs.

Nous tenons, en outre, à voir des femmes versées en sciences religieuses siéger dans ces Conseils, et ce par souci d'équité à leur égard et d'égalité entre l'homme et la femme.

Pour empêcher que le champ religieux ne soit investi par des intrus agissant en dehors du cadre institutionnel légal, Nous avons confié au Conseil Supérieur des Oulémas le soin de proposer, à l'occasion d'occurrences à implications religieuses, des fatwa à Notre Majesté en Notre qualité d'Amir Al Mouminine et de Président dudit Conseil. Il s'agit, en effet, de faire barrage aux expédients et autres prétextes fallacieux et de couper court aux fauteurs de discorde et de zizanie. À cet égard, Nous affirmons que Notre volonté d'élargir et de renouveler les Conseils des Oulémas, n'a d'égal que Notre souci d'empêcher que ces structures ne se réduisent à des îlots désertés par les Oulémas non membres. Bien au contraire, Nous tenons à ce qu'elles soient des espaces de rencontre pour tous les Oulémas éclairés.

Nous tenons à ce que la réforme que Nous engageons englobe la Ligue des Oulémas du Maroc qu'il faudra sortir de sa léthargie et qu'il convient de régénérer pour en faire un organe dynamique agissant en

synergie avec les Conseils des Oulémas. Nous promulguerons, à cet effet, un Dahir portant organisation et composition de cette structure appelée à opérer dans un cadre portant Notre Prénom Chérifien, à savoir «La Ligue Mohammadia des Oulémas du Maroc». Elle sera composée des vénérables Oulémas que Nous entourons de Notre haute sollicitude et de Notre affection.

Pour autant, Nous savons que la mission d'encadrement assignée à ces structures risque de demeurer purement formelle en l'absence d'un troisième fondement, qui en constitue, du reste, la clé de voûte, à savoir : une éducation islamique saine et une formation scientifique moderne. Aussi, et faisant suite aux efforts précurseurs menés en la matière par Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme, Nous donnons Nos instructions à Notre Gouvernement pour qu'il prenne, après mûre réflexion et en toute connaissance de cause, les mesures qui s'imposent pour assurer la rationalisation, la modernisation et l'unification de l'éducation islamique, et pour dispenser une formation solide dans les sciences islamiques, toutes disciplines confondues, et ce dans le cadre d'une École nationale unifiée.

Nous avons, dans cette perspective, veillé à la mise à niveau des écoles de l'enseignement originel, à la sauvegarde du système d'apprentissage coranique et à la protection de ces établissements contre toute exploitation ou déviation portant atteinte à l'identité marocaine. Nous avons prévu, en outre, des passerelles et des programmes de formation permettant l'intégration des effectifs issus de ces écoles dans le système éducatif national qui, au lieu de former des esprits obtus et sclérosés, favoriseront, au contraire, l'ouverture sur les autres cultures.

À partir de tout ce qui précède, ce à quoi Nous Nous employons actuellement, ce n'est pas uniquement de doter notre pays d'une stratégie harmonieuse et intégrée, susceptible de l'aider à affronter les défis propres au champ religieux et de les relever sous l'impulsion de la Commanderie des croyants - institution qui fédère la Nation et la conduit vers le progrès et la prospérité - mais également de contribuer, de façon rationnelle et ciblée, à redresser l'image de l'Islam, sciemment pervertie et mise à mal par des campagnes enragées, en réaction à l'extrémisme de scélérats désaxés et au terrorisme aveugle perpétré par des agresseurs et qui n'a ni patrie ni religion.

Il s'agit de l'Islam vrai et authentique, tel que nous l'a rapporté le sceau des Prophètes, Sidna Mohammed, prière et salut sur Lui. Cet Islam, les Marocains l'ont fait leur, parce qu'il est en accord avec le bon sens et leurs dispositions naturelles ainsi qu'avec leur identité unifiée par l'obéissance à Dieu, au Prophète et au Commandeur des Croyants, Amir Al Mouminine, auquel ils ont confié, par leur allégeance, le soin de prendre en main leurs affaires. Aussi les a-t-il protégés contre toutes les hérésies et tous les maux causés par les sectaires et les clanistes qui se sont placés en dehors de la Sounna et du consensus de la communauté.

Vous trouverez le Premier Serviteur du Royaume à la pointe du combat pour contrecarrer les courants destructeurs exogènes ayant fait irruption dans notre société qui demeure fermement attachée à l'Islam, dans tout ce qu'il a de pur et de modéré, attachement où se retrouvent tous les Marocains, y compris Nos fidèles sujets résidant à l'étranger.

Nous saluons comme un signe de bon augure que le lancement de ces réformes globales coïncide avec la fête du Mawlid, avec toute la symbolique attachée à la naissance de Notre aïeul le Prophète, paix et salut sur Lui, et au Message dont Il était porteur.

Ce Message, annonciateur de l'éclosion d'une civilisation islamique tolérante, a grandement contribué au renforcement et à l'ancrage des idéaux humains, arrachant l'homme aux ténèbres de l'obscurantisme, prônant la solidarité en l'assimilant à une œuvre de piété et mettant en garde contre le péché et l'agression.

Puisse Dieu redresser Nos actes et les vôtres, et nous ranger parmi ceux qui «écoutent les paroles [de Dieu], et suivent ce qu'elles ont de plus beau». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RABAT, 12 MAI 2004

Louange à Dieu, la paix et la prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tenu à présider l'ouverture des travaux de la première session du Conseil Supérieur de l'Aménagement du Territoire, instance que Nous avons créée pour regrouper l'ensemble des composantes nationales concernées et harmoniser leurs efforts dans un espace se prêtant volontiers aux études, au dialogue et à la concertation sur l'aménagement du territoire.

C'est un sujet vital, pensons-Nous, pour réaliser le développement global, intégré et équilibré de notre pays, tout en garantissant l'égalité des chances entre les différentes régions du Royaume, dans le cadre d'une gestion territoriale efficiente et créatrice, alliant les atouts des espaces locaux, dans leur richesse et leur diversité, aux exigences du devoir de solidarité nationale entre les différentes catégories sociales et unités territoriales.

Il Nous plaît, à cet égard, de rendre hommage au travail sérieux que le gouvernement de Notre Majesté -en particulier le ministère en charge de ce secteur -a accompli avec la participation des établissements publics, des organes élus, des universitaires et des acteurs de la société civile dans le cadre d'un dialogue national élargi qui a abouti à l'élaboration d'un projet de Charte nationale d'aménagement du Territoire et à la formulation d'un plan national intégré prenant en charge les enjeux stratégiques dans ce domaine.

Nous attendons de votre Conseil qu'il assume le rôle qui lui revient pour enrichir cet important projet de développement, en adoptant des recommandations, en faisant des suggestions constructives et en proposant notamment un échancier et les dispositions juridiques et réglementaires, administratives et financières qui doivent être prises pour gagner ce pari.

Votre Conseil est également invité à s'astreindre à une démarche rationnelle. Constituant un centre d'initiative et une force de proposition, il devrait adopter une approche qui privilégie la vision prospective

et garantisse la coordination nécessaire entre les politiques sectorielles et une parfaite cohérence entre la planification économique et sociale, d'une part, et les plans d'aménagement du Territoire, de l'autre.

Dans vos délibérations, vous garderez à l'esprit l'intérêt particulier que Nous attachons à la mobilisation des citoyens dans le cadre de la politique participative de proximité, ainsi qu'au rôle qui revient aux instances locales, notamment les Conseils régionaux, en tant qu'espaces idoines pour la concrétisation de la politique nationale d'aménagement du Territoire et la conclusion de partenariats fructueux permettant de gagner le pari du développement.

En observant ces orientations dans vos travaux et délibérations, vous aiderez assurément votre pays à se doter d'un plan national ambitieux et rationnel d'aménagement du Territoire, servant à mettre en lumière toutes les capacités de notre pays, et favorisant le déploiement des potentialités qu'il recèle, dans le cadre d'une mobilisation générale assortie de l'adhésion soutenue et volontariste de tous les organes de l'État et de l'ensemble des acteurs concernés.

Il s'agit, en effet, de créer une nouvelle dynamique permettant à notre pays de relever les défis du développement global, intégré et durable, et assurant, notamment, la promotion du monde rural et l'éradication des disparités sociales et spatiales. Il faudra, pour cela, dynamiser l'investissement générateur d'emplois. Il est le gage d'une vie digne et décente pour Notre peuple fidèle, surtout Notre jeunesse qui est confiante dans son présent et son avenir, prompte à créer et à donner, une jeunesse faisant preuve d'un patriotisme sans faille, sur tous les fronts et en toutes circonstances.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX UNITÉS DU CONTINGENT DES FORCES ARMÉES ROYALES DEVANT SE RENDRE EN CÔTE D'IVOIRE

AGADIR, 12 MAI 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Officiers, Sous-officiers et hommes de troupe du contingent marocain en partance pour la Côte d'Ivoire,

Ayant foi dans les actions louables menées par les Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité, et répondant aux impératifs de solidarité internationale et de défense des idéaux humains, et poursuivant, en outre, la longue tradition de nos glorieux aïeux dont l'histoire retiendra les initiatives pionnières qu'ils ont conduites en la matière, nous avons décidé de dépêcher, sous la bienveillante protection divine, notre contingent en République de Côte d'Ivoire, pour participer à l'opération de maintien de la paix qui y est engagée par la communauté internationale. Sa mission est d'endiguer l'hémorragie dont souffre ce pays africain frère, de contribuer à la consolidation de la légalité internationale et d'asseoir les fondements de l'État de droit et de la suprématie de la loi. Elle a également pour mandat de renforcer les opportunités de dialogue de favoriser la réconciliation nationale et de créer les conditions de sécurité, de stabilité et de sérénité qu'exige la reconstruction d'un pays auquel nous lient de solides et ancestrales relations de fraternité africaine.

Cette initiative puise ses racines dans des traditions fermement ancrées dans notre civilisation, au même titre que notre solide appartenance africaine, laquelle constitue un des confluent qui irriguent notre identité et en font la richesse, l'originalité et la singularité. Elle procède également de notre engagement historique, constitutionnel et international, d'œuvrer pour la préservation de l'intégrité territoriale et l'unité nationale des pays africains frères, et de contribuer à l'émancipation, la sécurité et la stabilité de leurs peuples, dans le respect des spécificités de chacun.

Notre initiative répond aux prescriptions de notre religion généreuse et tolérante, l'Islam. Elle participe aussi de notre conviction profonde qu'il est impératif de s'investir dans une action de coopération pour sauvegarder la paix et la sécurité les méthodes et approches envisagées dans le cadre de cette initiative s'inspirent de nos expériences et participations antérieures. Elles consolident et enrichissent le capital,

déjà consistant, d'expérience et de savoir-faire, que nous avons accumulé au fil du temps dans ce domaine, confirmant et confortant de la sorte, la présence, la pertinence et la pérennité d'initiatives similaires.

Votre contingent aujourd'hui inscrit une nouvelle page en lettres d'or dans le registre des précédents détachements des Forces Armées Royales ayant opéré sur différents fronts. Il s'ajoute aujourd'hui à ceux qui sont à pied d'œuvre au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en République Démocratique du Congo. Par leur présence forte et efficiente, ces contingents ont montré à quel point le soldat marocain est rompu à ce genre d'exercice. Ils ont donné la pleine mesure de sa compétence et de sa capacité d'adaptation à l'environnement extérieur et d'intégration dans ses divers systèmes d'organisation.

Officiers, sous-officiers hommes de troupe,

Il vous appartient de remplir au mieux la noble mission qui vous est dévolue, et d'appréhender la portée et la profondeur de ces messages. Vous vous attacherez, fermement et assidûment, à en assurer la défense et à vous montrer dignes de l'honneur qui vous échoit d'en concrétiser les nobles desseins. Soyez donc les dignes dépositaires de nos hautes traditions militaires. Gardez intactes les grandes vertus qui vous sont reconnues internationalement, celles de la bravoure de l'éthique, de la dignité et du sens de l'honneur.

Veillez à demeurer, tels que nous vous avons toujours connus, des modèles et des portes-étendards incarnant les valeurs de rectitude et de discipline et la capacité de cohabitation et de coexistence en bonne intelligence.

Que le Très-Haut vous assiste et guide vos pas dans la bonne direction.

Puisse Dieu couronner vos efforts de succès et vous garder à jamais fidèlement attaché à votre devise éternelle: Dieu-la Patrie-le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À «PARIS MATCH»

13 MAI 2004

L'hebdomadaire français «Paris Match» a publié dans son numéro du 13 Mai 2004, une interview exclusive de S.M. Le Roi Mohammed VI, dans laquelle le Souverain a souligné les grandes avancées démocratiques réalisées au Maroc, notamment la réforme de la Moudawana, et évoque les priorités et les grands projets socio-économiques en cours et à venir pour le développement du Royaume. Dans cet entretien, enrichi d'un reportage d'une douzaine de pages, S.M. Le Roi Mohammed VI aborde aussi son statut de père de famille et parle de l'éducation de S.A.R. Le Prince Héritier Moulay El Hassan.

Des photos de famille de S.M. Le Roi Mohammed VI, accompagné de S.A.R. La Princesse Lalla Salma et de S.A.R. Le Prince Héritier Moulay El Hassan, illustrent également cette interview qui a été réalisé par Caroline Pigozi.

Paris Match: Majesté, dans le cadre d'une monarchie ouverte à la modernité, le protocole Royal est-il un obstacle à Votre action ?

Sa Majesté Mohammed VI: Le protocole est et reste le protocole. La rumeur a rapporté que j'avais fait en sorte de chambouler quelque peu ce qui existait. C'est faux. Le style est différent mais le protocole marocain a sa spécificité, Je tiens à ce que sa rigueur et chacune de ses règles soient préservées. C'est un précieux héritage du passé. Cependant, il doit s'adapter à Mon style. Vous savez, Je suis né et j'ai grandi avec ces usages protocolaires. Ils font partie intégrante de Mon existence et surtout de Ma vie professionnelle, qu'ils accompagnent.

Paris Match: La vie au Palais a-t-elle marqué votre enfance ? Rien ne vaut pour vous aujourd'hui, paraît-il, le plaisir de prendre régulièrement le volant de votre voiture en costume dans les rues de Rabat...

Sa Majesté Mohammed VI: On peut conduire en djellaba, ce n'est pas incompatible ! C'est pour Moi l'affirmation d'une double culture. Je ne fais pas de différence entre aller travailler en djellaba, en tenue marocaine, ou en costume cravate. Pour moi, cela ne change absolument rien. C'est une façon de nous habiller comme une autre. Savez-vous que, même au palais, on ne passe pas son temps en cafetan et en djelleba !

Paris Match: Conduire sa voiture, ce n'est pas banal pour un Souverain en exercice ! En connaissez-vous d'autres ?

Sa Majesté Mohammed VI: Oui, quelques-uns, le Roi de Jordanie, le Roi Juan Carlos ... ceux que J'ai l'occasion de côtoyer le plus souvent. En ce qui Me concerne, ce n'est pas du tout exceptionnel. D'ailleurs, Salma fait de même ... De toute façon, Je le dis à nouveau : J'ai décidé de ne rien modifier, absolument rien, à Ma vie d'avant ... J'ai plus de travail, plus de responsabilités, mais si Je ne Me préservais pas, si Je changeais tout sans faire la part des choses entre la vie privée et Mes fonctions officielles, ce serait étouffant...

Paris Match: Pourquoi avez-vous récemment décidé d'habiter un autre palais ?

Sa Majesté Mohammed VI: Dar Essalam n'est pas un palais royal : c'est une résidence privée. Nous avons déménagé il y a cinq mois parce que nous habitons une maison de célibataire, beaucoup plus petite et moins pratique. Nous devons parler à voix basse à partir de 20 heures. Quand le bébé dormait ... Et puis, il fallait de la place pour tout ! Surtout pour le bébé !

Paris Match: Vous fêterez le 30 juillet prochain le cinquième anniversaire de votre intronisation avec, J'imagine, de plus en plus d'obligations... ?

Sa Majesté Mohammed VI: Oui, mais ce n'est pas forcément en raison de cet anniversaire J'ai toujours un calendrier bien rempli et les prochaines semaines seront particulièrement denses, avec notamment le lancement de grands chantiers socio-économiques sur lesquels J'ai beaucoup travaillé ces derniers mois. Ce sont des projets structurants qui concernent en réalité tout le Nord du pays : infrastructures portuaires, routières et ferroviaires; zones industrielles, électrification et eau potable. Il y a également l'aménagement et la mise en valeur des rives du fleuve Bouregreg, dans la région de Rabat. Enfin, à Casablanca, un important pôle d'investissements industriels va être consolidé ces jours-ci, à proximité de l'aéroport, lequel va d'ailleurs voir bientôt doubler sa capacité d'accueil. Il y a aussi de nombreux déplacements à l'étranger: une conférence à Tunis, une tournée en Afrique subsaharienne, un voyage officiel aux États-Unis ...

En général, Mon emploi du temps est très chargé et c'est tant mieux. Vous savez, lorsque vous passez plusieurs semaines, voire des mois, à plonger dans des dossiers jusqu'à leur concrétisation sur le terrain, vous en tirez d'immenses satisfactions.

Paris Match: Faites-vous un premier bilan à la veille de vos cinq ans de règne ?

Sa Majesté Mohammed VI: Je n'aime guère le mot bilan parce qu'il souligne la fin d'une étape, et que Je suis encore au début de ce que Je veux réaliser pour le Maroc. Bien sûr, cinq années de règne marquent un anniversaire assez important, ce n'est pas rien et Je Me rends compte maintenant. Je Me refuse toutefois à utiliser le terme bilan parce qu'il reste beaucoup de choses à entreprendre pour Mon pays, comme par exemple le plan d'action pour le développement de la région du Rif, qui a malheureusement connu un terrible tremblement de terre il y a quelques mois.

Paris Match: Quelles sont vos priorités ?

Sa Majesté Mohammed VI: Les mêmes qu'il y a cinq ans !

J'ai toujours dit que Je n'avais pas d'ambitions personnelles mais que J'en avais d'immenses pour le Maroc. On ne ferme pas un dossier comme on tourne une page • Parmi les grandes avancées dont Je suis assez fier, il y a la nouvelle Moudawana (c'est-à-dire le nouveau code de la famille). L'important n'est pas de l'avoir créée mais que les dispositions suivent concrètement sur le terrain. Nous avons déjà des tribunaux de la famille, d'autres sont en train d'être mis en place; tout cela relayé par des campagnes de sensibilisation et d'information. Il reste néanmoins plusieurs outils à mettre en œuvre. Ce dossier sera clos lorsque toutes les conditions pour l'application de la Moudawana seront remplies. Je souhaite mettre l'accent sur un point capital : il ne s'agit pas seulement du Code de la femme mais du Code de la famille, dont la femme fait partie intégrante. Si nous avons créé uniquement un Code de la femme, nous aurions exclu la gent masculine. Certes, il apporte à celle-ci beaucoup de liberté, de sécurité et c'est un premier pas en avant, mais il concerne aussi le mari et les enfants. Ce code est fait pour consolider les valeurs familiales, auxquelles Je suis très attaché.

Paris Match: Grâce à lui, peut-on maintenant oser prononcer, au Maroc le terme d'«égalité» entre l'homme et la femme ?

Sa Majesté Mohammed VI: Oui. J'imagine que oui, on peut oser. En France et dans d'autres pays occidentaux, vous avez aussi un débat sur la parité. Il y a des domaines dans lesquels la femme est plus présente que l'homme, et d'autres où c'est l'inverse...Je ne pense que l'égalité absolue puisse exister un jour. D'ailleurs que veut véritablement dire « égalité » ? Il s'agit en fait de préserver les identités féminine et masculine en donnant à la femme et à l'homme leur dignité respective.

Paris Match: Cela implique t-il pour la femme de devoir encore parcourir un chemin sans fin ?

Sa Majesté Mohammed VI: Le plus dur est fait. La marche a été longue, c'est vrai, pour atteindre ce résultat, mais aujourd'hui Je crois que les femmes marocaines se tournent vers l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme.

Paris Match: Votre Majesté semble maintenant si loin du mémorable portrait de ce jeune prince héritier de 11 ans venu dans la cathédrale de Paris représenter son père, le Roi Hassan II, lors du service religieux pour le Président Pompidou le 6 Avril 1974.

Sa Majesté Mohammed VI: J'étais assez impressionné, Je dirais même ému. Je n'ai jamais oublié. Cet événement a marqué Mon enfance. C'était Ma première visite officielle à l'étranger seul et Je prenais conscience de la mission qui était la mienne : celle de représenter Mon père à l'étranger. À l'époque, Je Me souviens que la presse française avait titré «Le Petit Poucet à Notre-Dame « ! C'est au cours de ce voyage que J'ai réalisé que J'avais un destin différent des autres.

Paris Match: Le jeune Prince Héritier sera t-il élevé comme vous l'avez été ?

Sa Majesté Mohammed VI: Franchement, c'est Mon souhait. Je voudrais, en effet, qu'il reçoive une éducation qui ressemble à la Nôtre. Mes sœurs, Mon frère et Moi avons été élevés plutôt sévèrement, avec un cursus scolaire assez chargé. Nous devons aussi avoir une bonne éducation religieuse à l'école

coranique du palais. Je tiens à ce que Mon fils reçoive les mêmes bases. Cela lui permettra par la suite de respecter les valeurs que nous nous efforcerons, Mon épouse et Moi, de lui inculquer, de sorte qu'il puisse bien appréhender la société dans laquelle nous vivons. Le plus important à Mes yeux pour un enfant, c'est une solide éducation et un bon parcours scolaire. Je ne souhaiterais pas qu'il soit façonné à Mon image, mais qu'il se forge sa propre personnalité. Mon père aimait à dire en parlant de Moi : «Lui c'est Lui, Moi c'est Moi. Le style c'est l'homme ».

Paris Match: Issu d'une famille de cinq enfants, souhaitez-vous également reproduire ce modèle ?

Sa Majesté Mohammed VI: Une famille nombreuse, marocaine, méditerranéenne, oui... c'est une profonde source d'équilibre. Mes trois sœurs, Mon frère et Moi habitons dans une grande maison très animée et chaleureuse où il y avait toujours beaucoup de monde, nos dadas (les nounous), les amis venaient pour déjeuner et dîner; on jouait tous ensemble. On organisait des projections de films, des balades à bicyclette. Il y avait plein d'animaux autour de nous, des chiens, des chevaux ... Tout cela participe beaucoup à l'épanouissement d'un enfant.

Paris Match: Quel rôle joue à vos côtés votre épouse ?

Sa Majesté Mohammed VI: Je dois reconnaître qu'elle n'a pas eu beaucoup de temps pour souffler: en un an elle est passée du statut de jeune femme célibataire à celui de Princesse mariée, puis elle est devenue maman ! Je lui en rends un vibrant hommage d'autant que, Je l'avoue, Je lui donne beaucoup de travail.

Paris Match: Un Roi réformateur, une Princesse moderne... De très lourdes responsabilités, le poids de l'Histoire ... Cela laisse-t-il la place pour une vie familiale ? Le partage des émotions, du bonheur ?

Sa Majesté Mohammed VI: C'est Notre jardin secret ! Je vous l'ai dit, J'ai Mon travail. Salma, quant à elle, hésite dans le choix du domaine dans lequel elle souhaite s'investir; il y a tant de choses à faire ! Mais quoi qu'il en soit, il est essentiel que Nous ayons une vraie vie familiale. D'ailleurs, nous nous occupons personnellement de Moulay HASSAN et Je trouve cela normal...Il arrive souvent aussi que Salma l'emmène chez sa grand-mère maternelle, qui l'a élevée après le décès de sa mère alors qu'elle avait 2 ans. En effet, si, au début, les voisins en ont été vraiment surpris, ils s'y sont vite habitués.

Paris Match: La sérénité absolue, comme tous les pères qui vont fêter le premier anniversaire de leur fils, après avoir, à l'âge mûr, découvert la paternité, cela existe-t-il chez les Rois ?

Sa Majesté Mohammed VI: Je pense que l'insouciance, qu'on soit Roi ou pas, disparaît à partir d'un certain âge. Elle laisse la place à la sérénité, celle qui vous rend plus solide face aux événements. Elle vous donne aussi l'occasion de vous occuper de choses qui peuvent sembler un peu futiles comme la préparation de l'anniversaire du Prince Héritier : les ballons, les gâteaux, l'endroit où le buffet va être placé ... Cela fait partie des plaisirs simples de l'existence et J'avoue que cela Me change. En même temps, cette sérénité fait que vous n'oubliez jamais vos responsabilités professionnelles, vous y pensez tout le temps. Je n'ai ni horaires ni jour de repos fixe, encore moins de vacances planifiées longtemps à l'avance, c'est là d'ailleurs le propre du métier de Roi.

Paris Match: Réformer, panser les blessures du passé, trouver un équilibre entre tradition et modernité, se souvenir du Roi Hassan II qui vous disait : «Tu auras à prendre des décisions qui ne feront plaisir ni à Toi, ni à tes sujets mais qui seront bonnes pour le pays...» Qu'est-ce qui vous donne jour après jour, le ressort d'affronter vos devoirs ?

Sa Majesté Mohammed VI: Comme le disait Sa Majesté Mon père, Je suis au service des Marocains sans être l'esclave de personne. C'est quelque chose qui M'a fait beaucoup réfléchir. Je ne M'appartiens pas. Je suis là pour remplir une mission. J'espère pouvoir dire un jour que J'ai rempli « Mon contrat », celui de la Beia*, qui Me lie à Mon peuple ou que J'ai fait Mon possible. C'est ce qui Me motive chaque jour.

Paris Match: Reste-t-il encore une forme de liberté quand on est Roi et Commandeur des croyants ?

Sa Majesté Mohammed VI: C'est une liberté relative, chacun d'entre nous a sa propre liberté et trace ses lignes rouges. À nous de les interpréter.

**Contrat d'allégeance, réaffirmé chaque année à l'occasion d'une cérémonie solennelle marquant l'intronisation du Roi, qui lie les Souverains du Maroc à leur peuple depuis la première Dynastie marocaine musulmane Idrisside, il y a treize siècles.*

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FIFA

ZURICH, 14 MAI 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président Blatter,

Honorables membres du Comité exécutif,

J'ai le privilège aujourd'hui de vous transmettre les chaleureuses salutations de Mon Frère, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de vous communiquer Son message qui traduit l'espoir et l'ambition d'une Nation aspirant à organiser la phase finale de la Coupe du Monde FIFA 2010 et en faire un événement inoubliable.

Permettez-moi, à présent, de donner lecture du Message Royal.

Par la suite, SAR le Prince Moulay Rachid a donné lecture au message Royal dont voici le texte intégral:

Monsieur le Président Blatter,

Honorables membres du Comité exécutif,

Le Maroc qui présente sa candidature à l'organisation de la Coupe du Monde FIFA 2010, est un Maroc nouveau, fier de son histoire, ouvert sur le monde et résolument tourné vers l'avenir.

Le Maroc d'aujourd'hui est un pays démocratique où les ambitions des jeunes peuvent s'affirmer et leurs innombrables talents s'épanouir.

Dans le cadre de notre développement et indépendamment de notre candidature, nous construisons un pays moderne, en édifiant de nouveaux stades, de nouveaux aéroports et en étendant notre réseau d'autoroutes.

Les hôpitaux, les cliniques et les services d'urgence, publics et privés, la couverture du territoire par la téléphonie fixe et mobile, et l'accès généralisé au réseau Internet, sont pour la FIFA, l'assurance d'une

coupe du monde où tous les moyens logistiques seront mis au service de la fête, de l'émotion, et de la passion du football.

Nous avons demandé à Notre gouvernement de répondre par les garanties les plus fermes à l'ensemble des mesures en matière de sécurité, conformément à vos exigences, qui sont également les nôtres.

- Le Maroc vous offre la clé d'une coupe du Monde sereine,
- Vos hôtes seront nos hôtes,
- Vos amis seront nos amis,
- Et vos équipes seront nos équipes.

Pour que le football reste la plus universelle et la plus populaire des fêtes.

Monsieur le Président,

Honorables membres du Comité exécutif,

Au-delà d'une Coupe du Monde parfaitement organisée, le Maroc entend, comme la FIFA, donner un sens à la plus populaire des compétitions sportives. Après avoir hissé très haut les couleurs du football africain, le Maroc fera tout pour que cette Coupe du Monde réalise le miracle de fédérer autour du football les formidables défis qui attendent notre continent dans son effort de développement durable et pacifique.

En cela, notre pays exprime sa vocation profonde qui en fait une terre de paix et de tolérance; notre histoire comme nos institutions en témoignent.

Dans un monde en proie à la violence et aux extrémismes, votre institution œuvre avec ténacité pour que le Roi football et les valeurs qu'il véhicule, contribue à construire un monde meilleur.

Notre conviction est que la Coupe du Monde porte en elle ce message: La violence et le désespoir ne sont pas une fatalité.

Ce message, le Royaume du Maroc a l'ambition de se joindre à la FIFA pour l'adresser au Monde entier.

Quand, en 2010, le rideau sera baissé sur la Coupe du Monde FIFA au Maroc, vous serez fiers d'avoir confié la Coupe du Monde à une terre d'Afrique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2004

Louange à Dieu, que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur le prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous voici, célébrant aujourd'hui, ainsi que toutes les couches de la Nation marocaine, le 48^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Royales, une glorieuse occasion qui nous permet, Nous qui sommes votre Chef Suprême et Chef d'état-major général des Forces Armées Royales, de commémorer les réalisations accomplies par Notre grand père, feu S.M. le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui, éclairé par l'avènement de l'indépendance, a eu la perspicacité de fonder ces forces, en tant que premier symbole de la souveraineté nationale.

Cet anniversaire, constitue une précieuse occasion de nous remémorer avec fierté, les nobles réalisations et l'action constante, entreprise par Notre père vénéré, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, pour organiser et moderniser nos vaillantes Forces Armées Royales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les quarante huit années qui se sont écoulées, depuis la création des Forces Armées Royales, nous ont permis d'enregistrer avec satisfaction et fierté, le degré de votre attachement indéfectible au glorieux Trône Alaouite, aux idéaux et à vos valeurs sacrées, à tel enseigne que ces valeurs sont devenues une source de la force et de la discipline, dont vous faites preuve.

Tout au long de ces décades et de ces années, votre institution est demeurée en interaction avec la Nation marocaine répondant avec un vif sentiment de patriotisme à l'appel de devoir et s'acquittant pleinement des charges qui en découlent, qu'il s'agisse de questions nationales ou internationales. Les pages glorieuses, que retient la mémoire historique marocaine figurent pour Nous, votre Chef Suprême, parmi les motifs qui suscitent réellement Notre fierté, Nous procurent entière satisfaction et mérite Notre pleine bienveillance.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Votre disposition constante à répondre à l'appel national, inscrit cette année sur votre registre historique, vos actions déterminantes, lors des secousses telluriques qui ont secoué la région Nord de notre Royaume, et qui ont touché la ville d'Al Hoceima et ses environs. Les efforts, que vous avez consentis pour faire face aux conséquences de la catastrophe qui a frappé cette province, qui nous est chère, n'étaient pas en deçà de ceux que vous avez déployés dans la région d'Agadir, au début des années soixante. C'est en effet, avec la même efficacité, la foi dans toute sa force, l'abnégation et la négation de soi, que nos ordres ont été exécutés à la lettre par nos forces spécialisées dans les secours et le sauvetage des victimes, autant d'actions que nous avons constatées, depuis et de manière directe dans notre suivi quotidien du déroulement de ces opérations jusqu'à ce que la région ait retrouvé sa sérénité et sa quiétude. Ce qui a réchauffé nos cœurs après la frayeur suscitée par cet événement, c'était de voir la Place d'Armes d'Al Hoceima, être la première à faire face aux conséquences du séisme qui s'est produit, à secourir les victimes avec foi et responsabilité, sans se soucier de leurs familles qui vivaient dans les mêmes conditions. Ce fut une épopée qui témoigne, encore une fois, de la symbiose habituelle unissant la société civile et militaire, au service de l'intérêt général.

Cette présence efficace est venue nous confirmer, de nouveau, votre disposition permanente et votre propension à répondre au devoir national pour faire face à tout ce qui pourrait affecter ce paisible pays. Votre institution a administré la preuve de sa hauteur de vue, de sa fermeté dans l'exécution des tâches, de sa bonne conduite à l'égard des partenaires et de sa capacité à coopérer en harmonie avec les autres institutions, qu'elles soient civiles ou militaires.

Nous avons enregistré, avec fierté, le rôle efficace que la femme militaire a joué durant ces événements, ce qui conforte notre foi en les actions que Notre Majesté a entreprises en sa faveur et pour le bien de la cellule familiale, dans le cadre des réformes sociales que nous avons initiées.

Notre Majesté salue vos nobles actions, vous exhortant à attacher plus d'intérêt à la formation et à l'instruction, dans divers domaines pour faire face aux catastrophes naturelles, en coordination avec les différents secteurs spécialisés, pour dégager une approche globale et cohérente, permettant aux efforts des uns de se joindre à ceux des autres et offrant toutes les garanties d'un déploiement rapide si besoin est, et ce conformément à Nos hautes instructions dans ce domaine.

En ce qui concerne la solidarité internationale, et à l'instar des contingents qui sont à pieds d'œuvre depuis plusieurs années en Bosnie, au Kosovo et en République Démocratique du Congo, dans le cadre des opérations de maintien de la paix et du respect de la légalité internationale, et qui font honneur à la présence militaire marocaine, Notre Majesté a décidé de dépêcher un contingent, en République de Côte d'Ivoire, dont les premiers éléments ont été envoyés depuis quelques jours, et ce dans le but d'appuyer les efforts de l'ONU pour rétablir la paix et la stabilité dans ce pays africain ami.

En réponse à un vœu fraternel, et dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié entre Nos forces armées et leurs homologues, nous avons envoyé dernièrement, une délégation d'élèves officiers de l'Académie Royale militaire en République du Sénégal, pour participer au grand défilé militaire, organisé

à l'occasion du 44^{ème} anniversaire de l'indépendance de ce pays ami, ce qui a eu un effet positif et un écho favorable.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En cette journée mémorable, la pensée et la mémoire marocaine nous incitent à nous remémorer avec recueillement, les deux leaders défunts, notre grand-père feu S.M. Mohammed V, libérateur de la Patrie et fondateur des Forces Armées Royales, et Notre père, feu S.M. Hassan II, père de la Nation et bâtisseur du Maroc indépendant, que Dieu ait Leur âme.

En cette glorieuse occasion, Nous implorons le Tout-Puissant de les avoir en Sa Sainte Miséricorde aux côtés des Prophètes, des Justes, des martyres et des Saints. Avec autant de foi, nous prions Dieu d'accueillir dans son vaste paradis nos martyrs tombés sur le champs d'honneur pour que le Maroc vive dans la paix et la dignité.

Puisse le Très-Haut vous accorder soutien, raffermir votre détermination et couronner de succès vos actions, dans la fidélité à votre devise éternelle: Dieu - Patrie - Roi.

Que la Paix et la Miséricorde divines soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION
DU 30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION
DU LEADER ALLAL EL FASSI**

LAÂYOUNE, 20 MAI 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète Sa famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il nous est agréable de nous adresser aux participants à cette manifestation qu'organise, dans la ville de Laâyoune qui Nous est si chère, le parti de l'Istiqlal, en commémoration du 30^{ème} anniversaire de la disparition du regretté Allal El Fassi. En vous assurant de toute Notre estime et Notre considération, Nous vous disons combien Nous Nous réjouissons de cette louable tradition à laquelle vous êtes fermement attachés. Vous veillez, en effet, à ce que l'histoire contemporaine du Maroc soit constamment présente dans la mémoire collective des générations qui s'y succèdent, surtout lorsqu'il s'agit des pionniers qui, par leur action remarquable, ont infléchi le cours de l'histoire, pour concrétiser les plus grands desseins.

Dans l'histoire du nationalisme marocain, une personnalité remarquable, de la trempe du savantissime Allal El Fassi, dont l'envergure débordait le cadre partisan, s'est imposée comme un modèle hors pair de chef de fil et de digne représentant d'une élite profondément consciente que le Maroc moderne avait, avec l'histoire, un rendez-vous salutaire à ne manquer sous aucun prétexte, tant étaient grandes et déterminantes les transformations qui l'attendaient. C'était, en effet une véritable mue qui s'est opérée sous l'impulsion de Notre Grand-Père Sa Majesté le Roi Mohammed V -que Dieu ait son âme- et son digne successeur, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II -que Dieu L'accueille en Sa Sainte Miséricorde, et ce en parfait accord avec les tenants de la nouvelle pensée politique réformatrice, qui avaient engagé le combat à partir des constantes immuables du Maroc, à savoir la foi, l'unité de la Nation et la monarchie constitutionnelle.

Dans ce domaine, comme sur d'autres fronts, Allal El Fassi S'érigait en véritable institution pédagogique, grâce aux vertus et qualités dont il abondait et aux nobles principes auxquels il croyait et pour lesquels il se battait en tant qu'éléments sacrés et immuables qui déterminent la spécificité de l'identité marocaine.

En homme pieux, ayant à cœur de faire ressortir la dimension spirituelle de la personnalité marocaine, Allal El Fassi faisait partie du premier noyau des éminents érudits qui prônaient la réforme religieuse et la renaissance culturelle, comme préalable pour soustraire le Maroc du carcan du protectorat et du sous-développement. Il n'a eu de cesse, sa vie durant, d'exhorter à l'effort imaginatif de l'Ijtihad, en restant fermement et sincèrement attaché au dogme islamique dans ce qu'il a de plus tolérant, et en ayant pleinement conscience des desseins et des finalités d'un Islam ouvert, en phase avec le temps et avec les impératifs de chaque époque.

Savant émérite, il était aussi un nationaliste intraitable, voué avec abnégation à la défense de la patrie, de son indépendance et du Trône du Maroc, symbole de sa souveraineté et de son unité. Pour la bonne cause, il eut à supporter les affres de la prison et de l'exil et à consentir bien d'autres sacrifices. Allal El Fassi était attaché à Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V - que Dieu ait son âme - par un lien de fidélité quasi-mystique qui ressort nettement de ses écrits, poèmes, chants et hymnes et que résume cette réflexion du défunt «ce qui caractérise Mohammed V, c'est sa foi en Dieu et en sa Patrie et sa certitude qu'il a une mission à remplir pour la libération et la grandeur de cette Nation».

Il en est de même des relations d'estime et de considération mutuelles qui l'unissaient à Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu bénisse sa mémoire - il était, en effet, en parfaite communion d'idées avec Sa Majesté, sur toutes les questions déterminantes pour l'avenir du pays.

Nous ne pouvons évoquer avec tant d'émotion le nom du grand défunt sans songer aux nombreuses publications par lesquelles il a enrichi la pensée marocaine dans les champs politique, académique, religieux et bien d'autres domaines. Il tenait le haut du pavé dès lors qu'il s'agissait d'Ijtihad, d'ouverture, de démarche rationnelle et d'opposition, raisonnable et réfléchie, à l'ostracisme intellectuel. Dans tout cela, il était animé par le souci de voir le Maroc s'insérer de plein pied dans son époque, tout en restant fermement attaché aux éléments constitutifs de ce qu'il appelait l'humanisme marocain.

Il mit la même sagacité au service de l'action politique, qu'il concevait comme un engagement noble, empreint d'idéalisme, marqué par une haute moralité et voué au service de l'intérêt général et à l'édification d'une société démocratique, mu en cela par un amour sincère pour la Patrie et ses valeurs sacrées et par un sentiment de loyauté sans faille et d'abnégation totale. Au-delà de tout ce qui précède, Allal El Fassi a été et restera une école pour quiconque serait tenté de s'investir dans la politique, en ce qu'elle implique comme sincérité dans les desseins, intégrité dans les pratiques et efficacité dans la démarche et l'action. Le Maroc aujourd'hui a le plus grand besoin d'une élite à l'image de Allal El Fassi et d'autres pionniers de sa génération, qui ont redonné ses lettres de noblesse à la notion de patriotisme, en s'investissant sans compter dans l'encadrement des citoyens par un travail de proximité qui leur permettait d'être au plus près des problèmes réels qui les préoccupaient, sans se laisser bernier par des théories toutes faites venues de l'étranger ou se laisser entraîner par des courants exogènes, parfois destructeurs.

Nous formons le vœu de vous voir vous prévaloir de la commémoration du décès de Notre cher et regretté disparu, pour vous réinvestir avec force dans l'action efficiente que conduit Notre Majesté, comptant, pour cela, sur le patriotisme sincère qui anime notre peuple fidèle et sur sa mobilisation

totale pour aller de l'avant dans l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie, du progrès et de citoyenneté digne.

Nous tenons, pour conclure, à vous féliciter pour ce rassemblement dont l'objectif est de consolider ce à quoi le grand disparu avait voué ses efforts et son combat, à savoir, la concrétisation de l'unité marocaine, après la libération de nos régions sahariennes dont nous avons, chacun, le devoir de protéger la marocanité. C'est d'ailleurs, à cette mission que le cher et regretté disparu avait, sous la direction du Trône, consacré sa vie, puisqu'il a continué à défendre cette marocanité jusqu'au dernier souffle qu'il a rendu dans la ville de Bucarest.

Aussi figure t-il, à Nos yeux, parmi les croyants évoqués dans ce verset du Saint Coran : «Il est parmi les fidèles des hommes qui tiennent ce qu'ils avaient promis à Dieu, il y en a qui ont accompli leur terme, d'autres qui l'attendent, ils n'ont point changé». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE DE TUNIS TUNIS, 22 MAI 2004

Louange à Dieu Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mon honorable frère, Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali,

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, adresser Mes vifs remerciements à la Tunisie sœur, sous la direction sage et éclairée de Mon illustre frère, Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali. À Son Excellence, Je tiens à rendre l'hommage qui sied, pour l'hospitalité généreuse qui nous a été réservée ainsi que pour les dispositions prises pour que cette rencontre se déroule dans de bonnes conditions d'organisation et dans une ambiance fraternelle propice à la tenue de ce Sommet qui siège au terme d'une gestation laborieuse et dans une conjoncture régionale et internationale cruciale, marquée par la célérité des mutations en cours.

C'est dire que nous mesurons l'ampleur de la charge qui vous est dévolue, Monsieur le Président, au terme du mandat de notre cher frère, le Roi de Bahreïn, Sa Majesté Hamad Bin Issa Al Khalifa, qui n'a, du reste, épargné aucun effort au service des causes qui sont celles de notre Nation.

Ces circonstances délicates amènent nos peuples à nous interpeller par ces interrogations : Allons-nous nous prévaloir de ce Sommet comme un moment historique pour procéder à un examen de conscience ? L'occasion n'est-elle pas propice pour nous de proclamer notre capacité à relever les défis régionaux et internationaux, tout en demeurant attachés à notre identité authentique ? Allons-nous nous hisser à la hauteur de ce tournant décisif et agir en synergie avec les exigences qu'il induit pour être au rendez-vous de l'Histoire ?

Voici un pari redoutable qui exige que nous nous investissions, dans un esprit de solidarité arabe et avec un appui international loyal et sincère, dans un processus de réformes pour le redressement de la situation dans le monde arabe. Cette action rédemptrice constitue, du reste, la voie judicieuse à emprunter. Elle répond même à une exigence dictée par notre référentiel islamique, lequel représente

un des éléments fondamentaux constitutifs du référentiel universel, d'autant plus qu'il a joué un rôle précurseur dans la consécration et la défense de la dignité de l'Homme et de l'égalité entre les humains.

Il fut, en outre, le premier à assimiler la quête du savoir, à un impératif incontournable, et à souligner l'indivisible lien qui doit exister entre la liberté et la responsabilité, et le caractère indissociable de la justice, la concertation, la solidarité, l'ouverture, la tolérance et l'effort de l'Ijtihad.

Une telle réforme, si elle est aujourd'hui souhaitable et nécessaire, et si elle s'inscrit dans une louable tradition islamique, elle ne se conçoit pas, en revanche, comme un cliché ou un modèle-type prêt à l'usage. Elle est, bien au contraire, le fruit d'une interaction spontanée, faisant suite à un processus long et laborieux et à une construction progressive, volontariste, constante et en perpétuel perfectionnement.

Par conséquent, il importe, en abordant les diverses initiatives internationales concernant la région arabo-islamique, de faire preuve de rationalité et de lucidité et d'agir dans un esprit ouvert et constructif, d'autant plus que les valeurs universelles préconisées par ces démarches sont au cœur même de notre référentiel islamique.

Nous nous devons, en effet, d'affirmer, par un dialogue constructif, que nous disposons de notre propre projet, un projet arabe réformiste et moderniste. Issu de notre volonté commune, et de surcroît, respectueux des spécificités de chaque peuple et de son identité nationale, il exclut toute ingérence ou atteinte au droit de chaque peuple d'emprunter la voie de la réforme comme il l'entend, en toute souveraineté et au rythme qui lui convient.

C'est ainsi que nous pourrions apporter notre concours et assumer la part qui nous revient dans l'effort de construction d'un nouvel ordre mondial, plus humain, plus solidaire et plus équitable. Nous devons rester attachés à l'unité de nos rangs et à notre complémentarité afin de consolider l'entité que nous représentons et de nous assurer de pouvoir évoluer en synergie avec la mondialisation en cours.

Cependant, tout cela reste tributaire des changements à apporter aux structures et mécanismes désuets de la Ligue des États arabes. Déjà, Mon Grand-Père et Mon Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II - que Dieu sanctifie leur mémoire - étaient parmi les premiers partisans d'une révision de la Charte de la Ligue Arabe.

Or, la nouvelle réalité que l'on connaît au niveau du monde arabe et à l'échelle internationale, et les défis à relever pour assurer notre développement intégré, font que nous insistons avec plus de force, aujourd'hui, sur l'impératif de modernisation des mécanismes et des structures de l'action arabe commune, et ce, à l'instar des ensembles régionaux avancés, telle l'Union Européenne qui fait de l'intégration économique, le prélude et la voie d'accès à l'unité et à la complémentarité entre ses membres. L'Union Européenne est, à cet égard, un modèle d'efficacité dans la construction de l'unité sur de solides bases économiques.

Cela vaut également pour d'autres groupements internationaux, y compris en Afrique, qui vient de faire sienne l'initiative prometteuse du NEPAD. Quant à nous, la réalisation d'un tel objectif passe par l'assainissement de l'environnement arabe qui doit être débarrassé de toutes les divergences et de tous les foyers de tension.

Il faut, en effet, créer les conditions d'une fraternité effective, en engageant le processus d'une intégration économique arabe graduelle, fondée sur des rassemblements régionaux, tels celui de l'Union du Maghreb Arabe-nonobstant les entraves conjoncturelles qu'elle connaît - et celui du Conseil de Coopération du Golfe-avec le parcours particulier qui est le sien - ainsi que les zones de libre-échange, à l'image de celle envisagée dans l'Accord prometteur d'Agadir, prévoyant une démarche concertée, en partenariat entre les autorités gouvernementales, les Conseils élus, le secteur privé et les associations de la société civile, le tout conçu dans un esprit d'ouverture sur tous les partenaires et les acteurs de la région.

Nous sommes assurément et fermement attaché à la mise en œuvre du processus de Barcelone, dans la mesure où il présente un cadre réaliste et convenable pour un partenariat adapté à notre environnement, souple, complémentaire et ouvert aux impératifs de l'évolution qui requiert la mise en place de nouveaux mécanismes pour diversifier et élargir ce partenariat.

Si les générations précédentes ont fait reposer les fondations historiques de la Nation sur le socle de l'unité culturelle, linguistique et culturelle, il nous appartient, aujourd'hui, d'asseoir cette unité sur son support moderne, à savoir l'intégration économique sans laquelle notre Nation ne saurait se prévaloir d'une communauté de destin.

Telle est, en tout cas, la voie que le Royaume du Maroc a empruntée pour édifier un État moderne de droit et des institutions, conforter les acquis démocratiques qu'il a inscrits à son actif et consolider la culture et la pratique des droits de l'Homme et les valeurs de citoyenneté responsable.

D'où l'effort qui a été engagé pour réviser et moderniser les cursus et les programmes d'éducation et de formation, promouvoir la condition de la femme, dans le cadre d'un foyer équilibré et homogène, et favoriser son intégration dans les différents domaines d'activité.

Nous sommes fermement déterminé à aller de l'avant pour conforter et multiplier les acquis démocratiques et mettre en œuvre les réformes qui s'imposent pour pallier les carences dans tous les aspects du développement humain et combler le déficit social. Pour y parvenir, nous entendons œuvrer pour une grande solidarité et pour une célérité accrue dans la libéralisation, la modernisation et la mise à niveau de l'économie, afin de favoriser son intégration dans l'économie mondiale.

Majestés, Excellences, Altesses,

Toute initiative positive qui se propose de moderniser les structures arabes, doit nécessairement et essentiellement passer par une action visant à mettre un terme à l'occupation des territoires arabes et à la colonisation imposée au peuple palestinien, opérations qui sont, l'une et l'autre, antinomiques avec la démocratie.

Parce que nous sommes, plus que d'autres, concernés par la paix, il nous appartient de reprendre et réactiver l'initiative arabe, dans le cadre des orientations fixées par le Sommet de Beyrouth, et ce, après l'échec de tant d'efforts, et la faillite de tant d'initiatives. Nous nous devons d'emprunter toutes les voies possibles pour le recouvrement des droits arabes légitimes.

Nous devons poursuivre, sans désespérer, les efforts que nous avons engagés pour parvenir à une paix juste, globale et durable, conformément aux résolutions de la légalité internationale et au principe de la terre en échange de la paix. Cela passe également par le raffermissement et le renforcement de l'unité palestinienne. À cet égard, nous en appelons, de nouveau, aux puissances internationales influentes pour qu'elles portent à la question palestinienne tout l'intérêt qu'elle mérite, notamment en activant la Feuille de Route et en appuyant les initiatives issues des bonnes volontés. Nous les exhortons à user davantage de leurs bons offices pour arrêter la spirale de violence, et créer les conditions propices à la reprise des négociations. Nous tenons à souligner, en Notre qualité de Président du Comité Al Qods, que Nous ne ménagerons aucun effort pour faire valoir le droit du peuple palestinien frère à établir son État indépendant, ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif, et vivant côte à côte, dans la paix et la concorde, avec l'État d'Israël.

Nous Nous faisons également un devoir de dire Notre inquiétude face à la situation que traverse le peuple irakien frère dont Nous espérons qu'il poursuivra le parcours qu'il a entamé, pour se prendre en charge et se doter d'institutions nationales démocratiques garantissant son unité nationale et l'intégrité territoriale de son pays et lui permettant, ainsi qu'à tous les peuples de la région, d'accéder au progrès et à la prospérité dans la liberté, la sécurité et la stabilité.

Le meilleur message que notre Sommet puisse faire parvenir à nos peuples frères et au monde entier, tient à la réaffirmation de nos choix fondamentaux, à travers des signaux forts faisant valoir que nous sommes les premiers à entreprendre notre réforme endogène. Nous devons faire le serment de respecter la voie spécifique à chaque peuple, d'engager le dialogue avec l'Autre, à la faveur d'une interaction constructive entre les référentiels islamique et universel. Nous réaffirmons également Notre attachement à une sécurité globale, dans ses dimensions stratégique, politique, économique, culturelle et humaine, une sécurité qui garantisse la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de chaque peuple. Nous appelons, en outre, à l'adoption d'une stratégie opérationnelle pour ouvrir une ère nouvelle dans nos relations internes et dans nos rapports avec notre environnement international.

Cette stratégie devrait permettre de doter nos jeunes générations de la capacité d'entrer de plain-pied dans la modernité, en s'imprégnant des valeurs sublimes telles qu'elles sont reconnues universellement. Parallèlement, il nous incombe de livrer le combat au sous-développement, à l'extrémisme et au terrorisme. Nous affirmons, à ce propos, que Nous condamnons vigoureusement le terrorisme -sous toutes ses formes- qui s'en prend à la voie que nous avons empruntée, celle des réformes tous azimuts. Cette hostilité n'a d'égale que la volonté qui Nous anime d'œuvrer inlassablement pour une coordination stratégique avec nos voisins, nos partenaires et la communauté internationale. Il s'agit, à la fois, de combattre les bandes et les réseaux criminels du terrorisme et d'en extirper les racines, en protégeant l'État et la société par la démocratie et le développement. Outre une éducation saine et une information libre et responsable, il faut œuvrer pour ancrer dans les mœurs, l'esprit de citoyenneté moderne qui exige essentiellement que l'on accepte la différence, en faisant preuve de tolérance et d'ouverture sur l'Autre.

Telle est, en effet, la voie à suivre pour relever les défis de notre époque. Nous nous y emploierons, dans toute la mesure du possible, aidés en cela par la grâce de Dieu et par notre ambition réformatrice.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 10^{ÈME} ÉDITION DU CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT

RABAT, 25 MAI 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Chers enfants,

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de la célébration de cette journée que Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme, avait proclamée Journée Nationale de l'Enfance, il Nous plaît de Nous adresser à cette assemblée, aux enfants, experts et autres représentants d'institutions concernées qui la composent, afin de faire le point de ce qui a été réalisé et d'arrêter les actions à entreprendre pour engranger d'autres acquis au profit de ce qui est, en fait, la première richesse du Maroc, à savoir ses enfants, les bons citoyens de demain et ses ressources humaines formées et qualifiées.

Nous nous félicitons de l'approche réaliste qui a présidé à votre action depuis la création de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant, sous la présidence de Notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem. Vouée aux questions de l'enfance, cette institution nationale, au sein de laquelle se conjuguent les efforts des différents départements concernés et de la société civile, est à même, Nous en sommes convaincu, de relever les défis. Ceci passe par un dialogue engagé et constructif, pour mettre en place un plan national qui illustre l'intérêt tout particulier que Nous portons à l'amélioration de la condition des enfants de notre pays, qui sont, du reste, l'objet de Notre haute sollicitude. Ce plan est appelé à être intégré dans Notre projet global d'édification d'une société démocratique et moderne, projet dont la réalisation Nous tient particulièrement à cœur, car porteur des aspirations profondes de toute une Nation.

La consolidation de la justice en faveur de la femme, la protection des droits de l'enfant, et la préservation de la dignité de l'homme, par le biais du nouveau Code pour une famille plus soudée, sont à la fois des moyens et des objectifs essentiels de ce projet.

Nonobstant les avancées notoires réalisées par notre pays dans les domaines de protection de l'enfance et d'amélioration de sa situation, que ce soit en matière d'éducation et d'enseignement ou de sensibilisation aux risques potentiels de violence, d'exploitation ou de mauvais traitement, il n'en demeure pas moins que nous devons tous redoubler d'efforts, à tous les niveaux, afin de dispenser à nos enfants et aux générations à venir une éducation saine, qui puisse leur garantir une vie dans la dignité, et leur permettre de faire face aux défis de leur temps.

Nous avons confiance en nos capacités pour surmonter toutes les entraves. De même, Nous proclamons Notre volonté d'honorer Nos engagements internationaux et d'apporter Notre appui plein et entier aux programmes bien ciblés qui font l'objet d'une attention particulière de la part de Notre sœur, Son Altesse Royale la princesse Lalla Meryem.

Nous invitons tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse du gouvernement, d'organismes publics, de collectivités locales, de société civile, de secteur privé ou de médias, à faire preuve d'une mobilisation et d'une coordination accrues, pour améliorer la situation de l'enfance, dans le cadre d'un plan intégré pour la deuxième décennie. Il leur appartient de mobiliser tous les moyens nécessaires pour en assurer la mise en œuvre et prodiguer à l'enfant une éducation qui favorise son développement et son épanouissement, et le rende apte à se prendre en charge, à contribuer à l'édification de sa société et à se réaliser pleinement comme citoyen à part entière. Encore faut-il vaincre les entraves qui s'y opposent, en l'occurrence la pauvreté, la marginalisation, l'analphabétisme et les maladies dangereuses et contagieuses. Notre enfance doit, en outre, pouvoir disposer des services sociaux de base, surtout dans les quartiers marginalisés et dans le monde rural. Ceci vaut, en particulier pour les enfants en situation précaire.

Nous entendons voir les enfants dotés d'une éducation démocratique et Nous nous réjouissons déjà de la contribution efficace qu'ils apportent, avec compétence et un sens aigu des responsabilités, aux différentes sessions du parlement de l'enfant, comme dans le cadre de rencontres internationales. Nous nous employons à les encourager à s'imprégner des vertus humaines et de la culture des droits et devoirs de citoyenneté et d'implication dans la bonne gouvernance de la chose publique. Cette culture doit reposer sur la tolérance, le respect du droit à la différence, et le rejet de toute forme d'extrémisme, de violence, de haine et de maltraitance.

Il s'agit, en revanche, d'exalter les valeurs qui aident à aimer la patrie, et à vivre dignement dans un environnement sain, en conformité avec la loi, en synergie positive avec toutes les cultures, les civilisations et les religions célestes, et en accord avec les idéaux universels des droits de l'homme. Il s'agit, en outre, pour ces enfants de rester fidèles à leur identité marocaine authentique et spécifique, tout en restant en phase, de façon lucide et rationnelle, avec leur époque.

Il vous appartient donc de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que ce plan national traduise concrètement la volonté qui Nous anime et reflète, sur le terrain, l'action que Nous menons inlassablement en faveur de l'enfance, et ce en accord avec nos engagements internationaux et notre identité séculaire. Prenez toutes les mesures qui s'imposent pour que notre pays soit un véritable modèle à suivre en matière de protection des droits de l'enfant. Nous exhortons toutes les forces vives de la Nation à s'atteler

solidairement à la concrétisation de cet objectif, répondant ainsi à la volonté commune de Notre Majesté et de Notre peuple fidèle.

Que Dieu guide vos pas et nous aide tous à réaliser l'objectif que Nous Nous sommes assigné, à savoir doter nos enfants de la capacité de s'instruire, et de se dévouer au travail. C'est par le labeur, en effet, qu'ils pourront relever les défis qui se posent à Notre pays dans un monde en pleine mutation. Faisant preuve d'assurance, d'ardeur et de dévouement, ils s'investiront volontiers dans l'édification du Maroc de l'unité et de la démocratie, de la solidarité sociale, de la modernisation économique et du rayonnement international. L'œuvre engagée est bénéfique pour toutes les couches sociales et toutes les régions de Notre chère patrie. Nos enfants qui constitueront la jeunesse du Maroc à l'aube de la prochaine décennie, en tireront le meilleur parti. Nous y veillerons et Nous y parviendrons.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA SESSION EXCEPTIONNELLE
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ESPAGNE POUR LES
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

RABAT, 28 MAI 2004

Louange à Dieu, Seul Son Royaume est éternel,

Excellences,

Monsieur le Président de l'Académie Royale d'Espagne pour les Sciences Économiques et Financières,

Monsieur le Président de l'Institut d'Espagne,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Royaume,

Mesdames et Messieurs,

Votre présence ce matin à Rabat, dans l'enceinte de l'Académie du Royaume confirme pour ceux qui pourraient encore en douter, que c'est bien sous le sceau de l'exception que Nos deux Pays ont choisi d'évoluer ensemble. C'est en effet la première fois dans l'histoire de l'Espagne que l'une de vos Académies Royales tient session en dehors du territoire national. Et pour cette première, vous avez choisi le Maroc et vous avez eu raison.

Ce printemps 2004 était déjà pour Notre grande satisfaction, celui du renouveau, dans la profondeur stratégique que Nous voulons donner à Nos relations. Celui aussi de la confiance restaurée entre Nos Peuples et de la même détermination retrouvée, solidaire et responsable, pour gagner à deux, les défis que nous impose notre époque. De la Sécurité à l'Économie, du partenariat euro-méditerranéen à notre place dans une Communauté des Nations en pleine mutation.

À ce momentum qui se reconstruit, vous ajoutez aujourd'hui à la fois l'inédit, l'audace et l'opportunité d'une tribune d'excellence pour nos deux sociétés civiles.

Des sociétés civiles qui ont leur mot à dire, s'agissant de notre destinée commune, de nos intérêts associés et partagés et de cette capillarité très délicate et très spécifique, qui fait que Marocains et Espagnols sont rarement indifférents à ce que proposent leur Dirigeants quand se profilent le rythme de notre coopération et le périmètre de notre partenariat.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Votre Académie est celle de l'expertise et de l'expérience dans les sphères de l'Économie et de la Finance. Permettez-Moi dans ce contexte de suggérer que vous aidiez les politiques à être plus créatifs pour que nous mettions en place le cadre institutionnel qui va inciter et encourager nos opérateurs à s'intéresser à un projet qui reste à construire, celui de l'entreprise maroco-espagnole qui aura l'ambition de partir à la conquête des premières places sur les marchés internationaux qui nous sont ouverts.

Ensemble nous avons en effet la capacité d'être des leaders mondiaux performants et respectés, dans l'agro-alimentaire, dans le textile ou dans l'industrie des composants de l'automobile et de l'aéronautique.

Dans tous ces domaines, nous sommes complémentaires, dans tous ces secteurs nous avons fait nos preuves et pour tous ces produits nous ne pourrions que faire plus et mieux, en intégrant nos atouts respectifs et en valorisant les ressources et le savoir-faire des uns et des autres. Le même raisonnement bien évidemment s'applique au tourisme, axe dorsal et vital de nos deux économies. L'Espagne qui a depuis longtemps fait la démonstration spectaculaire de la pertinence de sa stratégie dans ce domaine, a la possibilité aujourd'hui de donner un nouveau souffle à ses opérateurs et à ses investisseurs en prenant en compte avec sérieux, les opportunités que lui offre le Maroc, qui est le prolongement naturel de son espace touristique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Toutes ces ambitions sont légitimes et elles s'imposent d'autant plus à nous que des deux côtés de la Méditerranée, le réalisme et la raison sont en train de l'emporter pour donner contenu et réalité au Partenariat Stratégique Avancé Euro-Méditerranéen auquel le Royaume du Maroc a été l'un des premiers à appeler.

Chacun le sait et l'accepte désormais.

L'Union Européenne a besoin des pays du Sud de la Méditerranée. Elle en a besoin entre autres, en tant que relais vital pour sa croissance. Une étude récente a montré que si les liens commerciaux entre nous étaient aussi étroits que ceux du Japon avec la Chine par exemple, les pays de l'Union Européenne gagneraient un supplément de croissance de presque un point par an.

Les pays du Sud de la Méditerranée ne seraient pas en reste et nous avons aussi besoin d'une Europe forte pour apporter la meilleure réponse possible aux défis économiques, démographiques, sociaux et culturels auxquels nous allons être confrontés, dans la perspective d'un monde de plus en plus ouvert aux échanges économiques et commerciaux et donc à la compétition.

Dans la perspective aussi d'un espace international où s'imposent à tous, la liberté d'entreprendre certes, mais aussi la liberté de penser, de créer et de circuler.

Mesdames et Messieurs,

Le champ du possible, nous le voyons, est immense. Qu'il s'agisse de l'impulsion à donner à nos relations bilatérales avec, J'y insiste, la dose de créativité et d'innovation qu'il vous revient de nous apporter et de nous proposer.

Qu'il s'agisse aussi de notre rôle ou de nos responsabilités communes dans la construction de ce Nouvel Espace Stratégique dans la Région avec ses équilibres et ses ambitions revues et corrigées à la hausse.

Le Royaume du Maroc et l'Espagne sont donc à nouveau au rendez-vous des chantiers historiques où se mêlent à la fois la Raison d'État et l'exaltation des grandes causes.

Je suis convaincu que cette journée marocaine de votre Académie qui fera date dans les annales, contribuera à nous éclairer et à enrichir dans Nos Pays respectifs, un débat désormais ouvert pour le meilleur de la destinée de Nos deux Peuples et de Nos deux Nations.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU CONGRÈS MONDIAL DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE INTERNATIONALE
MARRAKECH, 06 JUIN 2004**

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc est fier d'accueillir le Congrès mondial de la Chambre de Commerce Internationale dont les débats sur l'état de l'économie mondiale et ses perspectives d'avenir, devraient permettre de situer le rôle des entreprises dans le partage équitable des fruits de la mondialisation. C'est, en effet, aux entreprises en particulier qu'il revient de conférer un visage humain à cette mondialisation en servant de vecteurs d'un co-développement durable, d'une meilleure gouvernance et d'une économie mondiale solidaire. Ce faisant, elles traduiront et assumeront au niveau international, la vocation d'entreprises citoyennes qui est la leur au niveau national.

Certes, pour progresser dans ce sens, il est impératif d'aller de l'avant vers la concrétisation des objectifs arrêtés ici-même, à Marrakech, en 1994, lors de la création de l'Organisation Mondiale du Commerce.

À cet égard, s'il est permis de se féliciter des progrès dans le respect du droit dans les relations économiques internationales, force est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire pour l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion et pour une participation active et démocratique des pays en développement au processus de décision au sein des organismes financiers internationaux. Aussi, peut-on s'interroger sur la pertinence d'un développement économique qui enrichit les riches, mais appauvrit les pauvres.

C'est pourquoi les recommandations de votre Congrès sont attendues avec beaucoup d'intérêt, car vous êtes les mieux habilités à ausculter l'état de l'économie mondiale.

Monsieur le Président,

Fermement attaché aux nobles valeurs de démocratie, des droits de l'homme, de tolérance et de paix et grâce à la Vision sage et clairvoyante de Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde, le Maroc fut l'un des premiers pays en développement à opter pour un système de pluralisme politique et de libéralisme économique.

Nous avons veillé à donner une forte impulsion à la politique d'ouverture et de libéralisation. Notre souci demeure de veiller à la mise en place des mécanismes démocratiques qui permettent une redistribution égalitaire des richesses créées.

Cette vision stratégique perspicace s'est notamment traduite par le lancement de grandes réformes ayant permis d'asseoir sur un socle solide notre projet d'édification d'une société démocratique et moderniste qui, au niveau économique, consacre l'État de droit dans les affaires et crée un cadre institutionnel et juridique incitatif à l'investissement privé, ainsi que de nouvelles instances ayant compétence en matière d'arbitrage commercial et répondant aux conventions et normes internationales les plus exigeantes.

Parallèlement à ces réformes, y compris l'adoption d'une politique macro économique rigoureuse qui prend en charge la dimension sociale, nous poursuivons l'action visant le raffermissement de l'ancrage démocratique du Maroc et la consolidation des grandes avancées réalisées en matière de droits de l'Homme. D'autres réformes sont en cours et concernent notamment la Justice, la moralisation de la vie publique et la restructuration et la modernisation du secteur public.

C'est donc avec sérénité et détermination à aller de l'avant dans la construction d'un Maroc uni, moderne et démocratique, que nous abordons cette nouvelle page de notre histoire millénaire, forts de la confiance placée en nous par un nombre sans cesse croissant d'entreprises étrangères qui, par leurs investissements productifs et leur esprit citoyen, participent à nos côtés au combat contre l'ignorance, l'exclusion sociale et la pauvreté. Pour y parvenir, nous avons procédé à une réforme en profondeur et une mise à niveau du système éducatif et de formation, en vue de favoriser une intégration parfaite du Maroc à l'économie du savoir et de la communication. C'est notre arme stratégique dans la lutte que nous menons en commun et sans relâche contre les fléaux de l'ostracisme, de la haine et du terrorisme, là où ils se trouvent.

Dans ce même élan, le Maroc se prépare aux échéances commerciales de la prochaine décennie. Les Accords de libre-échange conclus avec l'Union Européenne et les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'avec nos partenaires du Sud de la Méditerranée, dans le cadre de la Déclaration d'Agadir de 2001 produiront leurs effets d'ici le début de la décennie 2010.

En effet, sans une priorité accordée à la qualification des ressources humaines dans les pays du Sud et sans un flux financier conséquent pour aider ces pays à progresser, il serait illusoire de parler de prospérité partagée, de solidarité et de mondialisation à visage humain.

Nous mesurons à quel point l'apport du monde des affaires peut contribuer à la réalisation du développement intégré. À ce titre, Nous estimons que la tenue de votre Congrès dans notre pays, est un témoignage de son ouverture sur la mondialisation. Elle traduit avec force l'importance de l'économie dans l'interaction entre les civilisations et les peuples. Elle est surtout un message d'espoir qui conforte l'ensemble des Nations œuvrant pour le triomphe des valeurs universelles de paix, de liberté, d'égalité, de dignité, de tolérance et de fraternité entre les Hommes. Elle prouve que les créateurs de richesses que sont les entreprises, sont, grâce à leur action citoyenne, à l'avant-garde de notre combat qui place l'Homme au cœur de notre aspiration à une prospérité partagée, dans un nouvel ordre mondial plus équitable.

Nous vous renouvelons Nos souhaits de bienvenue au Maroc et Nos vœux de plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

TANGER, 30 JUILLET 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Peuple,

En commémorant, en ce jour, le cinquième anniversaire de Notre intronisation et de Notre investiture de la mission sacrée de te guider, Nous avons estimé opportun que le Discours du Trône de cette année ne devrait pas être un simple bilan, nonobstant l'importance des réalisations enregistrées. Nous voudrions plutôt qu'il constitue une projection de notre vision de l'avenir, pour aller de l'avant dans la concrétisation du grand dessein de la Nation et de ses options stratégiques pour l'édification d'un Maroc uni, démocratique, solidaire, ouvert et développé; un Maroc parfaitement en phase avec son époque, ne ménageant aucun effort pour assurer la prospérité de ses citoyens, loyal envers ses voisins et ses partenaires, apportant sa contribution au raffermissement de la paix et de la sécurité, tant dans son environnement régional qu'au plan international.

La réalisation de ce noble objectif s'inscrit dans la durée qui transcende la simple législature ou le mandat gouvernemental, qui sont, régis par des dispositions constitutionnelles et des échéances politiques précises. Elle requiert, par conséquent, une programmation rationnelle, se déclinant en grands projets qui tiennent compte aussi bien des priorités urgentes que des ressources disponibles.

Fidèle aux liens indéfectibles de la Beia et aux engagements réciproques qui en découlent, Nous nous sommes attaché, depuis Notre accession au Trône, à définir les contours essentiels de Notre projet de société démocratique et développée, laissant le soin aux institutions constitutionnelles, aux partis politiques et aux forces vives de la Nation d'œuvrer à la concrétisation de ces orientations sur le terrain, à travers des programmes bien définis dans leurs objectifs, leurs moyens de financement, leur délai d'exécution et leur mode d'évaluation et de contrôle.

Partant, les efforts du Maroc devront porter, durant les cinq prochaines années qui coïncideront avec d'importantes échéances, sur sept principaux axes, à savoir : la résolution définitive de la question du Sahara; l'affermissement et l'accélération de la transition démocratique; l'ancrage des valeurs d'une

citoyenneté engagée, notamment par le parachèvement de la mise en œuvre de la Charte de l'éducation et de la formation et de la réforme des champs religieux et culturel; l'adoption d'un nouveau contrat social; la consolidation du développement rural et du secteur agricole; l'édification d'un système économique moderne, productif, solidaire et compétitif, permettant de relever les défis de la mondialisation et du libre-échange; et enfin, la consolidation de la place de notre pays en tant que pôle régional et acteur international actif, dans un monde marqué par des mutations rapides et décisives.

Cher peuple,

La première des priorités pour le Maroc demeurera l'aboutissement à une solution politique définitive et mutuellement acceptable au conflit artificiel créé autour de la question de notre Sahara. À cette fin, nous ne ménagerons aucun effort, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, les pays voisins et les autres partenaires du Maroc, pour parvenir à cet objectif, en assurant à nos provinces sahariennes de larges prérogatives pour une gestion démocratique de leurs affaires régionales, dans le cadre du respect de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale, de son intégrité territoriale, de ses valeurs fondatrices et de ses constantes. Parce qu'elle participe d'une vision géostratégique et économique, cette solution politique permettra à la région Sud du pays de renouer avec sa vocation historique, en tant que point nodal d'échanges économiques et de relations humaines, dans un environnement où prédominent la concorde et la sécurité, servant ainsi les intérêts des populations de la région, et ceux des peuples des pays voisins et des partenaires du Royaume. En effet, la réalisation d'un développement partagé, fruit d'une intégration économique maghrébine, est le moyen le plus à même de garantir la stabilité, la sécurité et la prospérité de la région.

Le choix porté sur cette solution traduit tout l'intérêt que Nous accordons au renforcement de la transition démocratique en cours, et que Nous sommes déterminé à mener à bon port et de manière irréversible. En effet, Nous considérons cette transition vers la modernisation démocratique comme un chantier permanent qui nous a permis d'enregistrer des acquis significatifs, notamment par l'organisation d'élections libres et crédibles, l'élargissement du champ de la participation et des libertés publiques, la modernisation de la Justice et le renforcement de son indépendance, la promotion de la condition de la femme, l'adoption d'un Code avant-gardiste de la famille, outre les autres réformes institutionnelles profondes.

Persuadé que la réussite de toute réforme est tributaire de la mise à niveau des institutions et des acteurs concernés, il convient de s'atteler, dans un esprit de concertation, à l'élaboration d'une loi sur les partis politiques de manière à leur permettre de remplir pleinement leur mission constitutionnelle en matière de représentation et d'encadrement des citoyens, et de formation d'élites aptes à participer aux institutions démocratiques et à servir l'intérêt général. Ce faisant, les partis politiques se doivent de constituer un solide relais entre l'État et les citoyens dans des actions complémentaires aux initiatives de proximité des organisations de la société civile. Nous sommes, à cet effet, déterminé à renforcer les formations politiques et à réhabiliter l'action partisane sérieuse, de manière à permettre l'émergence d'un paysage politique fondé sur de puissants pôles aux visions différenciées et claires.

À cet égard, force est de se demander : Allons-nous devoir attendre la veille de l'échéance électorale de 2007 pour rechercher un consensus superficiel et improvisé qui ne fera qu'accentuer la balkanisation de la carte politique du pays ? Assurément non ! Aussi, appelons-Nous la classe politique à assumer ses

responsabilités pour faire des élections de 2007 un véritable tournant, donnant ainsi une forte impulsion qualitative au processus démocratique en cours, pour l'avènement d'un nouveau paysage politique, avec une majorité homogène et une opposition constructive, qui rivalisent et alternent selon le verdict des urnes, et grâce à des élites en phase avec leur époque, qui ne se définissent pas selon des idéologies de gauche ou de droite, mais plutôt en termes de bonne gouvernance de la chose publique, véritable épreuve à l'aune de laquelle se mesurent la noblesse et la pertinence de l'action politique.

Et comme la réforme du champ politique resterait incomplète sans le parachèvement de la réforme globale du paysage médiatique, eu égard à leur intime interdépendance dans l'œuvre de démocratisation de l'État et de la société, Nous sommes déterminé à poursuivre les réformes fondamentales du paysage médiatique national, y compris par l'élaboration d'une législation régissant les sondages d'opinion. À cet égard, Nous attendons du gouvernement qu'il favorise l'émergence d'entreprises de médias professionnels, libres et crédibles. Il devra également permettre à la presse écrite de se doter, en concertation avec les différents acteurs concernés et dans un cadre contractuel, d'un Ordre professionnel qui tiendrait lieu d'organe de représentation et de régulation, et qui veillerait au respect de la déontologie de la profession, afin de la prémunir contre toute pratique susceptible de porter atteinte à la noblesse de sa mission.

Notre vision en matière de réforme institutionnelle a pour finalité la modernisation des institutions dans le but de renforcer les fondements de l'État moderne, d'enraciner la culture de citoyenneté, où les droits de l'Homme sont indissociables de ses devoirs, avec des organismes permettant d'en assurer la protection contre toute pratique incompatible avec la loi.

Cependant, il ne saurait y avoir de citoyenneté engagée et agissante sans une bonne formation fondée sur les trois piliers complémentaires que sont une foi tolérante, une culture ouverte et une éducation saine.

Si nous avons ouvert des chantiers importants et enregistré des progrès indéniables, à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie nationale de l'Éducation et de la Formation, un domaine certes difficile, il est nécessaire, désormais, de consacrer les cinq années qui restent à rattraper tout retard enregistré dans cette réforme vitale, en mobilisant toutes les énergies pour assurer le parachèvement de la réforme de notre système éducatif dans son aspect qualitatif et non seulement quantitatif, et donner ainsi à l'école la place qui lui échoit au sein de la société. À cet effet, Nous avons décidé de mettre en place le Conseil Supérieur de l'Enseignement, en tant qu'institution constitutionnelle, dans une composition qui allie représentation et spécialisation, à même de lui permettre d'assumer les fonctions qui sont les siennes, et servir de force de proposition et d'outil permanent et objectif d'évaluation de la réforme soutenue et profonde du système éducatif. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la Commission Spéciale Éducation Formation (COSEF) pour l'action pionnière qu'elle a menée dans ce domaine vital, avec patriotisme, clairvoyance et détermination. Il appartient, à présent, au Conseil de poursuivre cette action louable, de donner une nouvelle dynamique à la mise en œuvre de cette réforme décisive, de la mettre sur la bonne voie et de lui permettre de prendre sa vitesse de croisière.

Nous sommes, également, déterminé à assurer une mise en œuvre optimale de la réforme du champ religieux, afin de consolider les valeurs de notre religion généreuse et tolérante et de préserver l'unicité du rite Malékite, à travers un effort d'ijtihad ouvert, en phase avec les exigences de notre temps, pour

prémunir notre jeunesse contre les courants exogènes destructeurs. La réforme du champ religieux ne doit pas être abordée uniquement dans une optique de complémentarité avec les domaines éducatif et culturel, elle appelle également une réforme de la sphère politique, domaine par excellence de l'expression démocratique des différences d'opinions. C'est pour cela qu'une nette séparation doit être faite entre le religieux et le politique, eu égard à la sacralité des dogmes véhiculés par la religion, et qui doivent, de ce fait, être à l'abri de toute discorde ou dissension, d'où la nécessité de parer à toute instrumentalisation de la religion à des fins politiques. En effet, sous la Monarchie constitutionnelle marocaine, religion et politique ne sont réunies qu'au niveau de la personne du Roi, Commandeur des croyants. Aussi veillerons-Nous, conformément à la mission sacrée dont Nous avons la charge, à ce que l'exercice de la politique se fasse au sein des instances, des institutions et des espaces qui lui sont propres. Nous nous assurerons également que les questions religieuses soient traitées au sein des Conseils des Oulémas et des autres instances habilitées, et que les actes de dévotion se déroulent dans les mosquées et les autres lieux de culte appropriés, dans le plein respect de la liberté du culte, dont Nous sommes le garant.

Parallèlement, il importe de réserver à la culture, dans son acception civilisationnelle, la place qui doit être la sienne, compte tenu du fait qu'elle constitue l'un des fondements essentiels de Notre vision stratégique tendant à doter le Maroc d'un projet culturel constructif, dans un climat de liberté, propice à la création, à l'innovation, à la diversité et à l'interaction positive entre les cultures, aux plans régional, national et universel.

Dans un monde où stabilité et démocratie ont un effet déterminant sur le flux des investissements, il nous incombe de tirer profit de nos acquis dans ce domaine afin d'assurer une croissance forte et soutenue. À cet égard, Notre souci de préserver les équilibres macroéconomiques pour conforter la crédibilité du Maroc et le capital de confiance dont il jouit au sein des institutions financières internationales et auprès des investisseurs, dans une conjoncture internationale particulièrement difficile, n'a d'égal que l'intérêt particulier que Nous accordons à la dimension sociale et à la nécessité de mobiliser nos ressources nationales pour le financement des projets de développement, à l'instar de l'action du Fonds Hassan II pour le Développement, et de mettre en exergue le cadre incitatif et les avantages offerts par le Maroc aux entreprises en quête d'un environnement propice à l'investissement.

Conscient que la mise en place d'un système économique moderne requiert des infrastructures de base, levier essentiel de la modernisation et du décollage économique, et fondement d'un partenariat productif, du libre-échange et de l'interaction entre les civilisations, la concrétisation de notre grand dessein nécessite une nouvelle dynamique en vue d'accélérer la réalisation des infrastructures, en particulier le réseau routier, notamment pour le désenclavement du monde rural, et l'ambitieux programme autoroutier national, en particulier les axes Nord-Sud, reliant Tanger et Agadir, via Marrakech, et Nord-Ouest/Nord-Est, reliant Fès et Oujda, en passant par Taza.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'avancement satisfaisant des travaux du grand projet Tanger-Méditerranée que Nous considérons, à juste titre, comme un modèle du genre. Notre objectif est que l'ensemble des régions du Royaume puissent exploiter au mieux les grandes potentialités dont elles disposent en matière de développement régional et partant, assurer leur intégration optimale dans le tissu économique national, de manière à renforcer l'ancrage euro-méditerranéen du Maroc et son

intégration dans son environnement maghrébin, africain et arabe, pour en faire un carrefour des échanges internationaux et un acteur agissant, parfaitement intégré à l'économie mondiale.

Telle est, en effet, la voie que Nous nous sommes tracée pour édifier une économie génératrice de richesses et d'emplois pour nos jeunes, faisant de nos atouts naturels et de la richesse de notre civilisation un puissant levier pour le développement du secteur du tourisme, en tant que facteur essentiel de développement et d'ouverture.

Conscient que le monde rural souffre le plus du déficit social, Nous estimons que la mise à niveau globale de notre économie passe nécessairement par une stratégie efficace de développement rural, à même de permettre la transformation du secteur agricole traditionnel en une agriculture moderne et productive. Cela appelle une nouvelle politique agricole, fondée sur la consolidation des acquis et une valorisation optimale des particularités du sol dans chaque région, le but étant d'accroître la productivité agricole et de promouvoir une agro-industrie parfaitement adaptée aux potentialités et richesses naturelles de chaque région, prenant en considération les contraintes de l'environnement, de la rareté des ressources en eau et de la désertification.

La réforme du secteur public restera l'une de Nos préoccupations majeures car, malgré les progrès enregistrés, ce secteur ne répond pas encore pleinement aux attentes des citoyens et ne tire pas le meilleur parti des potentialités dont regorge notre pays. Il convient donc de réformer la gestion du secteur public, de moderniser les organes de l'État et veiller à leur déconcentration en adoptant un plan alliant l'audace à l'ambition en vue de la modernisation du secteur public et la mise en place d'une administration dotée de ressources humaines qualifiées, répondant aux seuls critères du mérite, de la motivation et de la compétence, en ayant, par ailleurs, en vue la rationalisation des dépenses publiques et la moralisation de la vie publique.

Le développement économique ne peut atteindre sa vitesse de croisière en l'absence d'un climat social favorable à l'investissement et à l'emploi. C'est pour cela que Nous lançons un appel pour un nouveau contrat social, qui soit le fruit de concertations et d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux. Élaboré sous forme de pacte, ce contrat social devra reposer sur un ensemble de mesures globales et complémentaires, comportant un engagement à observer une paix sociale, la consolidation de la réforme du Code de travail par la réglementation du droit de grève, afin de mettre fin à l'utilisation non réglementaire de ce droit et sortir l'économie nationale de la spirale des grèves sauvages qui engendrent une autre grève, celle de l'investissement. Il importe également d'élargir la protection sociale et l'assurance maladie, de lutter contre la pauvreté et toute forme d'exclusion, de renforcer la solidarité sociale entre les générations en prenant des mesures urgentes pour sauver les systèmes de retraite avant qu'il ne soit trop tard. Il est tout aussi important de réunir les conditions nécessaires qui permettent une vie dans la dignité, en garantissant un logement décent aux citoyens et en éradiquant les bidonvilles et l'habitat insalubre, conformément aux instructions que Nous avons données.

Vu que la réalisation de Notre grand dessein d'édification d'un Maroc prospère s'adresse à tous les citoyens où qu'ils puissent être, notamment aux Marocains résidant à l'étranger, Nous avons prôné, depuis Notre accession au Trône, une nouvelle politique dans le domaine de l'émigration, en phase avec les mutations structurelles rapides que connaît la communauté marocaine à l'étranger, et qui

réponde aux aspirations de ses différentes générations, lui donnant ainsi l'occasion de contribuer au développement du Maroc, à sa modernisation et à son rayonnement international. Cette politique globale et multidimensionnelle, institutionnelle, diplomatique, économique, sociale et culturelle est fondée sur l'action complémentaire et homogène des institutions qui en ont la charge, et offre différents modes de participation à notre Communauté résidant à l'étranger, dans les divers domaines de la vie nationale. Nous nous penchons, à cette fin, sur l'étude des meilleurs voies et moyens pour assurer une participation efficiente et crédible de cette communauté dans toutes les institutions et instances vouées à l'édification d'une société démocratique et prospère. Nous veillerons à ce qu'un tel objectif soit réalisé dans le cadre d'une fructueuse concertation et Nous poursuivrons, à cet égard, Notre action en vue de l'amélioration des conditions de vie de cette composante de Notre peuple, qui Nous est très chère, par une approche globale, visant à renforcer la solidarité entre tous les citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, afin que chacun puisse servir sa patrie, laquelle a besoin de l'apport de tous ses enfants, pour demeurer un modèle d'attachement aux valeurs islamiques et universelles de fraternité, de tolérance et de modération. Nous sommes convaincu que les Marocains résidant à l'étranger continueront à donner le meilleur exemple d'une interaction positive entre les différentes cultures et civilisations.

Cher peuple,

Il n'est de meilleur moyen pour la réalisation de notre grand dessein que la bonne gouvernance, où la politique intérieure, fondée sur la mobilisation de l'ensemble des ressources endogènes, se conjugue à une politique extérieure capable de faire face aux mutations rapides qui caractérisent la scène internationale. Il incombe, à cet égard, de tirer le meilleur parti des acquis du Maroc en matière de démocratie, et de son patrimoine civilisationnel ainsi que de sa position géostratégique privilégiée, autant d'atouts qui font de notre pays un partenaire crédible au plan international et un pôle régional attaché aux relations de bon voisinage et à la promotion des valeurs de modération et de tolérance. C'est la raison pour laquelle Nous nous employons à cristalliser Notre conception en une diplomatie efficiente, officielle autant que parallèle, ayant en vue la dimension économique et la sécurité globale et s'exprimant à travers les trois cercles concentriques que sont le voisinage, la solidarité et le partenariat. Il s'agit, en effet, d'une diplomatie aux structures rénovées, fermement attachée au dialogue et à la légalité internationale, en tant qu'instruments efficaces dans la lutte contre la haine, l'extrémisme, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, où qu'ils puissent se trouver. Notre diplomatie a également vocation à soutenir la lutte des pays du Sud pour la réalisation de leur développement durable dans un cadre d'intégration régionale. Elle œuvre aussi pour une participation active à une mondialisation à visage humain, et pour l'émergence d'un nouvel ordre mondial, plus équilibré et plus équitable.

Ainsi, s'agissant de nos relations avec notre voisinage immédiat, Nous tenons à réitérer Notre détermination sincère à leur donner une nouvelle impulsion, notamment avec l'Algérie sœur, en veillant à leur relance et à leur assainissement, afin de répondre aux attentes de nos deux peuples, qui aspirent à bâtir un avenir de solidarité et de fraternité. Nous sommes tout aussi résolu à intensifier nos relations privilégiées avec la Mauritanie sœur, auxquelles Nous accordons un intérêt particulier. C'est avec la même détermination que Nous poursuivrons aussi Notre action, de concert avec la Tunisie et la Libye sœurs, pour donner un nouvel élan à l'édification de l'Union du Maghreb, dans la clarté, l'engagement, l'intérêt mutuel et le respect de la souveraineté des États membres et de leur intégrité territoriale. En

effet, un tel cadre est de nature à faire de cette Union un espace de démocratie, de progrès, de stabilité et de prospérité, et une puissance stratégique de négociation, que ce soit dans son entourage euro-méditerranéen ou dans ses relations avec les blocs régionaux et internationaux.

Avec une égale détermination, Nous tenons à ce que le Continent africain demeure au cœur de notre politique étrangère, veillant à renforcer nos relations avec l'ensemble des pays africains frères, notamment, avec les moins avancés d'entre eux, à faire aboutir l'initiative du NEPAD, et à participer aux opérations onusiennes pour le maintien de la paix et la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel et à travers tout notre Continent africain.

La région d'Afrique de l'Ouest et du Sahel revêt une importance particulière dans Notre vision stratégique, dans la mesure où elle constitue le prolongement naturel du voisinage du Maroc. Nous avons tenu à le souligner lors de la visite que Nous avons effectuée récemment à cinq États de cette région, compte tenu des liens civilisationnels séculaires qui nous lient à ces pays, et que Nous nous employons à développer davantage, en renforçant notre coopération et notre complémentarité économique, et en rehaussant notre solidarité agissante pour pallier les risques qui menacent la sécurité et la stabilité de la région.

Sur un autre plan, il Nous plaît d'exprimer Notre satisfaction de l'évolution des relations stratégiques multiformes qui nous lient aux pays européens voisins. À cet égard, Nous nous réjouissons des relations de partenariat solide, exemplaire et rénové que nous avons avec la France. Nous sommes également déterminés à ouvrir une nouvelle page dans nos relations avec le Royaume d'Espagne, avec lequel nous partageons un riche patrimoine historique et civilisationnel, qui laisse entrevoir des perspectives fort prometteuses de relations stratégiques privilégiées entre deux pays unis par les liens du partenariat et du bon voisinage. Nous nous réjouissons également de l'évolution qualitative des relations entre le Maroc et les autres pays européens, conformément à une politique de proximité géographique et d'affinités historiques avec les pays de l'Union Européenne, avec lesquels nous partageons les mêmes préoccupations en matière de préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que le même objectif de co-développement. Cependant, pour que les concepts de voisinage et de communauté du destin aient une teneur concrète, il incombe d'élever notre partenariat au niveau d'un statut avancé conforme à la politique de l'Union Européenne et rendant justice au Maroc pour les efforts consentis en matière de réforme économique et de raffermissement de la démocratie. De même, que ce soit dans nos relations avec l'Europe ou avec nos autres partenaires, la dimension humaine et civilisationnelle doit être prise en considération, eu égard, notamment, à la présence d'une communauté marocaine à l'étranger, communauté que Nous entourons de Notre affection et de toute Notre sollicitude.

Le Maroc continuera, par ailleurs, à jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la défense des causes et des intérêts supérieurs du monde arabo-islamique, préférant à la logique de la confrontation et de la violence, les vertus du dialogue et de la négociation. Pour autant, un retrait israélien de tous les territoires arabes occupés est indispensable, tout comme est nécessaire l'application immédiate de la Feuille de route, dans la perspective d'une paix juste, définitive et globale, garantissant le droit de tous les peuples de la région - y compris le peuple irakien frère - à la souveraineté, à la liberté, à la stabilité et à la prospérité, ainsi que l'établissement d'un État palestinien viable, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif, vivant côte à côte avec Israël. En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous poursuivrons Notre action inlassable en vue de préserver l'identité de cette ville meurtrie, berceau des civilisations et symbole de

coexistence et de tolérance entre les adeptes des religions célestes. Nous ne soulignerons jamais assez la nécessité de renforcer la solidarité arabo-islamique, de moderniser et de rénover les structures et les mécanismes et l'action arabo-islamique commune, afin qu'elle puisse contribuer à promouvoir la démocratie et l'intégration économique que nous appelons tous de nos vœux.

Participant de l'ouverture du Maroc sur la mondialisation, Notre politique, fondée sur le partenariat, le libre-échange et la conclusion d'accords préférentiels, a pour objet d'assurer la mise à niveau de notre économie et de confirmer les options stratégiques du pays. Autant Nous nous réjouissons de la consolidation de nos relations de partenariat stratégique avec les États-Unis d'Amérique et l'Union Européenne, autant Nous sommes déterminé à les développer, à les élargir et à les diversifier afin qu'elles englobent, outre nos partenaires de la Déclaration d'Agadir, d'autres pays amis, tels que la Russie, la Chine, l'Inde, le Canada et le Japon, avec lesquels nous avons toujours eu des liens privilégiés, fondés sur le respect mutuel et des intérêts communs.

Tout comme ton pays a toujours su franchir les tournants décisifs, Nous avons la conviction que tu sauras, cher peuple, comment mobiliser tes forces vives pour relever les défis et affronter les importants enjeux de l'heure, dans une parfaite symbiose avec ton guide pour poursuivre ta marche sur la voie sage et éclairée tracée par Nos regrettés Grand-père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie leur âme, les entoure de Sa miséricorde et les bénisse pour l'action louable qu'ils n'ont cessé de déployer pour l'édification d'un Maroc libre, démocratique, uni et prospère. Nous prions pour le repos de l'âme de nos valeureux martyrs, qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, l'unité et la souveraineté de leur patrie. Nous voudrions, également, rendre hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, et notamment aux unités mobilisées dans nos provinces du Sud, qui veillent, sous Notre conduite, sur l'intégrité territoriale du pays. Nous réaffirmons Notre ferme détermination à doter nos forces de sécurité des moyens matériels, humains et légaux, à même de leur permettre de s'acquitter au mieux de leur mission de préservation de la sécurité et de la stabilité, dans le plein respect de la loi.

Ton Premier Serviteur s'engage, devant Dieu et devant toi, de continuer à veiller à la sauvegarde des valeurs fondatrices sacrées de la Nation. Animé d'une foi inébranlable en notre pays et d'une ferme détermination à construire notre propre avenir, Nous continuerons à œuvrer sans relâche à la réalisation du Grand dessein de la Nation et des objectifs stratégiques que Nous nous sommes fixés. Nous estimons, à cet égard, que la transition démocratique constitue la voie la plus efficiente, à même de permettre au développement économique du pays d'atteindre sa vitesse de croisière, conforté par une croissance forte et soutenue, dans une société équilibrée et solidaire, où toutes les couches sociales - et plus particulièrement la classe moyenne - sont appelées à jouer le rôle qui leur revient, et à encourager l'esprit d'initiative, de créativité et les valeurs d'une citoyenneté engagée. Puisse le Très-Haut Nous prêter la force et la sagesse pour te conduire et t'accompagner sur cette voie longue, avec clairvoyance et détermination.

«Dis-leur : Voici mon sentier; je vous appelle à Dieu par des preuves évidentes; moi et ceux qui me suivront». Véridique est la Parole de Dieu le Très-Haut.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT
DES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES
RABAT, 31 JUILLET 2004**

Louange à Dieu, Que la Paix et la Miséricorde soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables Officiers,

Il est pour Nous un motif de grande fierté qu'une nouvelle promotion d'officiers prête serment devant Notre Majesté, officiers auxquels Nous avons tenu à assurer une qualification à la mesure de la responsabilité qu'ils assument dans la défense de l'intégrité de la Nation, la préservation de sa sécurité et de sa stabilité, gages de l'édification d'une société prospère et d'une présence active aux plans régional et international.

Nous tenons à rendre hommage à nos vaillantes Forces : Armée, Gendarmerie Royale, Sûreté nationale, Forces auxiliaires et cadres spécialisés ayant une formation militaire et sécuritaire. Nous voudrions les assurer de Notre Haute et constante considération tant pour l'œuvre qu'elles accomplissent, sous Notre conduite, pour la préservation de l'intégrité territoriale du Maroc, de sa sécurité et de sa stabilité, que pour les pages lumineuses qu'elles écrivent en répondant, sur Notre ordre suprême, au devoir de solidarité régionale et internationale, en contribuant au maintien de la paix et en participant de manière efficiente à la lutte contre le terrorisme, tout en se conformant à la légalité nationale et internationale.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom de «Makkah Al Moukarramah», eu égard au fait que celle-ci constitue la Qibla des Musulmans et le berceau à partir duquel s'est propagé le message éternel de l'Islam, qui consacre les hautes valeurs universelles honorant l'homme, proscrivant l'extrémisme, l'injustice et l'agression, et exhortant à la paix, à la justice et à la fraternité, au respect de l'engagement pris et du bon voisinage, et à l'attachement aux vertus de droiture, de pondération et de tolérance entre les peuples et les religions.

Nous implorons le Tout-Puissant de vous aider dans l'accomplissement de votre noble mission, animés par le souci sincère de demeurer attachés à ces idéaux, unis sous Notre conduite, et d'illustrer constamment la symbiose entre le peuple et le Trône, ainsi que l'indéfectible attachement aux valeurs sacrées de la Nation et à **votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.**

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 30^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE MILITAIRE

RABAT, 02 AOÛT 2004

Louange à Dieu, Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour nous un motif de joie que de Nous adresser à vous à l'ouverture de ce colloque international sur l'histoire militaire, et de souhaiter la bienvenue à tous les participants, civils et militaires, ici présents.

En effet, Nous voudrions, en Notre qualité de Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales, dire toute la fierté que Nous inspire cette institution. Nous vouons également une estime particulière pour la commission internationale d'histoire militaire et l'ensemble des commissions nationales qui la composent. À celles-ci, il échoit, comme il incombe à notre commission nationale, le devoir de faire connaître et préserver le patrimoine militaire, dans sa forme écrite autant que son expression orale. Il nous appartient aussi d'œuvrer de concert pour stimuler et impulser la recherche scientifique dans ce domaine, et pour établir et favoriser les échanges et la communication entre les États.

En reconnaissance de cette noble mission et eu égard à l'intérêt particulier que Nous portons aux hommes de science et au savoir qu'ils détiennent, toutes disciplines confondues. Nous avons tenu à ce que cette manifestation se tienne sous Notre Haut Patronage, et que ce soit Notre Académie qui en abrite l'ouverture solennelle. Par ce geste, Nous entendons marquer Notre hommage appuyé pour la commission internationale d'histoire militaire qui, par une action originale et efficiente, menée depuis plus d'un demi-siècle, a aidé à clarifier et analyser certains aspects de l'histoire militaire. Elle considère, en effet, que celle-ci présente un champ commun réfractaire au morcellement et ne reconnaît point de frontières en matière de savoir. Elle demeure ainsi attachée avec foi à la notion de civilisation dans son acception humaine et universelle.

Que votre réunion aujourd'hui porte sur un sujet alliant les volets économie et défense, voilà qui traduit à quel point vous cernez la relation organique entre ces deux vocables et les concepts fondamentaux sur lesquels ils s'appuient. Notre choix s'est porté sur ce thème parce qu'il est dans l'esprit des temps, en phase avec la conjoncture actuelle et ses ramifications. Il traduit également la prise de conscience des mutations qui s'opèrent dans le monde d'aujourd'hui, consacrant, de façon tangible, le concept de globalisation de la production, des échanges et du financement.

Ces transformations transcendent les cloisons des économies nationales, et constituent un moule pour le formatage des différents modes de gestion imprimant plus d'ouverture au mouvement des échanges, et fixant de nouvelles normes de compétitivité qui s'imposent autant à l'économie qu'à la défense.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez choisi de tenir vos assises pour la première fois en terre arabe et africaine, et plus précisément au Royaume du Maroc, confirmant ainsi, avec force, la conviction qui nous anime tous quant à l'impératif de renforcer la coopération internationale dans les domaines du savoir en général, pour bâtir une cohésion sans faille face aux défis et aux contraintes des mutations qui sont à l'œuvre en ce début du XXIème siècle.

En vous penchant sur le thème binaire militaire et économique, vous réaffirmez de nouveau que l'institution militaire œuvre en parfaite et constante synergie avec la société, dans laquelle, d'ailleurs, elle puise ses ressources humaines et culturelles et au service de laquelle elle déploie ces moyens, tant en assumant sa mission militaire qu'en participant à l'essor économique et au développement en général.

Aussi, tenons-Nous à dire tout le prix que Nous attachons à vos travaux et à votre initiative que Nous saluons d'autant plus chaleureusement qu'elle s'inscrit dans le droit fil de nos traditions ancestrales qui prônent la fraternité, la tolérance et la coexistence en bonne intelligence, valeurs essentielles qui doivent présider à une communication et à des échanges mutuellement bénéfiques.

Ce colloque sera, Nous l'espérons, porteur d'un message d'espoir et d'éthique, plaidant pour une coopération plus large ou soient définis les champs d'action culturelle conjointe, et où chacun puisse apporter sa contribution pour enrichir le patrimoine de l'autre.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos travaux ainsi qu'un très agréable séjour parmi nous.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTER-PARLEMENTAIRE SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA LIBERTÉ DE CULTE

BRUXELLES, 05 AOÛT 2004

Louange à Dieu, Que la Paix et le salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable tout d'abord, d'exprimer Mes sincères remerciements au secrétaire général de «l'institut de la religion et de la politique publique», Monsieur Josph Grieboski, ami du Maroc, qui nous a invité à nous adresser à vous en cette importante rencontre, qui constitue une initiative digne de louanges et d'encouragements, en ce qu'elle nous a offert à nous tous, une opportunité appréciable pour échanger nos points de vue et confronter les expériences que nos peuples ont pu accumuler des siècles durant, et qui se déclinent en des angles de vue divers et diversifiés, qui sont en fait, autant de possibilités pour une large complémentarité entre les humains. Celle-ci est de nature à nous prémunir contre la pensée unique, contre le repli sur soi même qui pourrait tenter les uns vis-à-vis de la civilisation des autres, ou encore vis-à-vis de problèmes qu'il est possible de résoudre aisément pour peu que nous les ayons appréhendés sous d'autres angles découlant tout droit de la clairvoyance et des expériences d'autres civilisations.

Il est donc bien dans la ligne, que ce genre d'initiative, constitue une œuvre fondatrice d'une civilisation internationale ou la complémentarité entre les hommes se substitue à la confrontation, et où la foi en l'impérieuse nécessité de la coopération prend le pas sur l'illusion de l'autosuffisance et de l'autarcie. Autant, Nous saisissons cette occasion pour féliciter les responsables de «l'Institut de la Religion et de la Politique Publique» pour leur vision pertinente sur tout le capital que pourrait générer un meilleur usage des principes et valeurs que les religions enseignent à leurs adeptes, autant nous tenons à attirer de nouveau l'attention, sur l'obligation pour tous de prendre toutes les mesures fonctionnelles nécessaires pour éviter une exploitation préjudiciable de ces valeurs à des fins destructrices, au même titre qu'on pourrait utiliser les potentialités qu'offre la nature pour les détruire plutôt que pour leur assurer épanouissement et continuité.

Dans notre monde d'aujourd'hui, la mise à profit des richesses que véhiculent les religions révélées, requiert tout naturellement un travail continu pour porter le savoir scientifique et la connaissance des êtres humains, ainsi que leurs conditions sociales, à un point qui permettrait à leurs identités culturelles et religieuses, de vivre en harmonie, à l'abri de toute velléité d'affrontement, un point qui fera que leur adhésion aux valeurs et principes des religions, émerge de leur intime conviction en les idéaux de tolérance et d'égalité entre les humains, loin de tout fanatisme, de repli sur soi même, ou de toute autre forme de haine.

Carrefour depuis des siècles, des civilisations méditerranéennes, orientales et occidentales, avec tout ce qu'elles recouvrent comme identités culturelles et religieuses dans leur diversité, le Maroc demeure un modèle de tolérance et d'ouverture de ces civilisations l'une vis-à-vis de l'autre, particulièrement sous la bannière de son État moderne aujourd'hui fondé sur la rénovation de ses concepts démocratiques, l'épanouissement des droits de l'Homme, la culture du dialogue et de ses vertus, et l'interaction entre les civilisations.

Mesdames et Messieurs,

Vous voilà aujourd'hui réunis dans ce forum béni à Bruxelles, un choix qui porte en lui-même ses propres significations, pour débattre de ce thème important : les droits de l'Homme et la liberté du culte dans un monde qui commence à percevoir dans toutes leurs dimensions, les dangers de l'obscurantisme, de l'ignorance, du fanatisme et de la violence. Il s'agit-là d'un processus qui requiert de réelles motivations, dont la meilleure et la plus efficiente, consiste à soumettre l'examen de cette question problématique, à des représentants des parlements du monde entier, qui sont la composante centrale du pouvoir législatif international. Le but est de parvenir à une vision qui pourrait emplir les esprits, investir les consciences, et inspirer les législations au service de l'humanité toute entière, et en conformité avec ses intérêts immédiats et lointains.

Parmi les signes de ce processus tendant à scruter au loin, le fait que les recherches dans le domaine des droits de l'Homme, ont atteint la troisième génération, ou la perception des droits de l'Homme en tant qu'individu a été dépassée au profit d'une vision qui appréhende les droits des humains en tant que groupes vivant dans des contextes déterminés qui requièrent égards et respect, enjoignant une formulation de ces droits de telle sorte qu'il n'y ait entre ces droits, ni contradiction, ni incompatibilité.

Cette approche a permis la mise en avant d'obligations qui touchent à ces droits et qui les protègent.

Nul doute, qu'au regard de cette vision, la liberté du culte, ne peut en tant que l'un des droits de l'Homme, être dissociée de l'obligation pour l'homme de sauvegarder cette liberté pour lui-même et pour les autres, en s'abstenant d'en faire un usage préjudiciable à lui-même et aux autres, en la défendant avec efficacité, bienveillance et de manière civilisée, et ce à travers l'ancrage de la culture des législations appropriées, bien en phase avec les besoins croissants de l'homme, et la multiplication des institutions qui contribuent à cet ancrage, comme s'y emploie si bien la vôtre.

Mesdames et Messieurs,

Comme modèle des richesses et des apports des religions dans ce domaine, l'islam glorifie le concept de la famille unie des êtres humains dans le verset suivant : «Ô vous les hommes ! craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, puis de celui-ci, il a créé son époux et il a fait naître de ce couple un grand nombre d'hommes et de femmes» (Coran).

Il précise le concept de l'unicité de l'origine et de l'unicité du destin final : «Nous sommes à Dieu, et à Lui nous retournons» (Coran).

Il insiste d'autre part sur le principe de la responsabilité collective dans la gestion de la terre : «Ne semez pas le désordre sur la terre après son façonnement» (Coran).

En traitant de ces concepts fondamentaux, l'islam a déblayé le terrain pour l'enracinement d'un concept global autrement plus élargi, celui du besoin des humains des apports des uns aux autres à travers l'établissement de liens fondés sur l'ouverture civilisationnelle qui implique la reconnaissance aux autres de leurs expériences et de leurs œuvres, aux fins d'acquérir les compétences et le savoir qu'ils détiennent, fruit de leurs investigations et de leur travail interrogatoire de l'univers et de la vie à partir de leur propre vision. Ainsi le Très-Haut a dit : «Ô vous, les hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, Nous vous avons constitué en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez entre vous le plus noble d'entre vous auprès de Dieu, est le plus pieux parmi vous». (Coran).

Le monde a pu jouir durant des phases éclatantes de son histoire, des fruits de cette ouverture civilisationnelle fondée sur la défense commune des libertés en matière religieuse, ce qui a conduit à la connaissance mutuelle entre les peuples, à l'établissement de relations amicales et de coopération mutuellement bénéfiques.

Le monde a pu constater le fruit de cet élixir de la modestie en matière de civilisation au Caire, à Damas, à Fès, à Cordoue, à Granada et dans d'autres régions qui en ont apprécié les bienfaits, ce qui administre la preuve qu'il est possible d'œuvrer dans ce sens d'autant plus que notre monde est appelé dans le cadre de la mondialisation, à une solidarité agissante pour surmonter ses problèmes chroniques qui ont pour noms, la pauvreté, la désertification, la pollution de l'environnement, le terrorisme, le fanatisme, autant de fléaux qui menacent la paix mondiale.

Et c'est ainsi que nous louons encore une fois, votre initiative pionnière, vous souhaitant plein succès, à notre monde une paix sauvegardée, et à nos peuples davantage de progrès et de prospérité.

Merci pour votre attention.

J'appelle sur vous la paix, la Miséricorde et les bienfaits de Dieu.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 51^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2004

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Dans le dernier Discours du Trône, Nous avons défini les grandes orientations stratégiques pour l'édification d'un Maroc uni, démocratique et solidaire, un Maroc ouvert et développé.

La célébration, aujourd'hui, de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple et de la Fête de la Jeunesse, est, pensons-Nous, l'occasion idoine pour nous remémorer le courage et le sacrifice qu'incarnent ces deux événements. Il s'agit assurément d'une entreprise exaltante que seuls les Marocains peuvent mettre en œuvre par leur labeur, leur ingéniosité et leur foi.

Notre devoir, pour relever ce défi salutaire, est de nous employer à donner à la Révolution du Roi et du Peuple une consistance renouvelée, où se conjuguent harmonieusement patriotisme authentique et concitoyenneté moderne.

Cette épopée ne constitue pas un événement éphémère, mais une marche continue, un processus sans fin pour relever les défis au fil des années, de génération en génération. Notre principale arme sur cette voie, réside dans notre attachement aux valeurs de patriotisme, fondées depuis toujours sur l'exigence de sacrifice pour préserver la souveraineté et la gloire du Maroc, faisant de l'attachement à ses constantes, à la défense de son unité nationale, de son intégrité territoriale, de sa sécurité et de sa stabilité, et de la préservation des droits de ses citoyens et de ses valeurs sacrées, autant d'actes qui constituent l'essence et la quintessence de l'amour des patries, que Notre aïeul, Sidna Mohammed, sur Lui prière et bénédiction, a érigé en acte de foi.

Si le patriotisme pour la génération de la libération consistait principalement, à l'époque, à résister contre le colonialisme, il requiert aujourd'hui, de la part des nouvelles générations, une mobilisation totale et une volonté de libérer les énergies et de prendre à bras le corps les problèmes lancinants de

l'analphabétisme, de la pauvreté, du chômage des jeunes, de l'aggravation des disparités sociales et inter-régionales. Il s'agit, au même titre, de gagner le pari de la modernisation démocratique, de rehausser l'indice de développement humain, d'accroître la production économique et de stimuler l'effort intellectuel et la création artistique.

La citoyenneté que Nous appelons de Nos vœux ne peut être réduite à la formalité de disposer d'une simple carte d'identité ou d'un passeport ; elle doit plutôt incarner l'amour de la Patrie et la fierté d'y appartenir. Elle doit également se traduire par une participation efficace aux chantiers de développement que Nous avons ouverts, sur les plans national, régional et local, et par une contribution effective au raffermissement de son rayonnement mondial.

Être marocain signifie à la fois l'attachement aux constantes de l'identité marocaine unifiée, riche par ses multiples affluents, et le partage des valeurs et des aspirations communes de la Nation, d'une part, et d'autre part, l'interaction féconde et positive avec les nouveautés de la civilisation contemporaine et l'adhésion à la société du savoir et de la communication. C'est la raison pour laquelle Nous avons fait de la qualification de nos ressources humaines, qui sont le pilier de l'économie moderne, notre capital réel. Notre objectif stratégique est d'acquérir la connaissance scientifique et la technologie avancée qui constituent la voie idéale pour vaincre le sous-développement et être en mesure d'accompagner le progrès. À défaut d'une telle entreprise, nos générations montantes seront confrontées à un analphabétisme d'un genre nouveau, autrement plus dangereux que l'analphabétisme traditionnel, lequel ne peut être résorbé que par le savoir utile, l'action soutenue, l'organisation et la discipline.

Toutefois, cette démarche pour assurer la qualification, l'éducation et la formation de nos générations, ne doit pas se limiter aux seules dimensions scientifique et technologique; elle doit englober également l'éducation et la culture morale et religieuse ouverte, en vue d'immuniser la personnalité marocaine contre les risques d'aliénation et d'abandon des valeurs qui ont, de tout temps, permis aux Marocains de triompher des dures épreuves qu'ils ont rencontrées dans les tournants décisifs de leur histoire.

Notre identité est fondée sur des constantes bien enracinées qui forment le socle de Notre personnalité marocaine, à savoir la religion musulmane tolérante et la Monarchie constitutionnelle.

À une époque où s'estompent les repères religieux et s'accélère la montée des intégrismes aveugles, Nous sommes soucieux d'immuniser et de protéger notre société contre les dangers du fanatisme et de la déliquescence des valeurs qui guettent le monde d'aujourd'hui.

Aussi est-il du devoir des institutions, organisations et autres structures ayant pour mission d'assurer l'encadrement du citoyen et de la société, d'œuvrer à la consolidation des hautes vertus morales qui alimentent notre système de valeurs et sont consubstantielles à la civilisation marocaine séculaire, avant de constituer un référentiel universel.

Mais nous ne saurions concrétiser cet objectif qu'en veillant à inculquer à nos jeunes la citoyenneté positive qui consiste à assumer ses responsabilités au lieu de se dérober à ses devoirs, à s'engager à respecter la loi, à reconnaître le lien intrinsèque entre les droits et les obligations, à ne pas confondre liberté et anarchie, à faire preuve de courage et de volontarisme solidaire, à se prendre en charge sans

céder à l'opportunisme et à l'égoïsme, à encourager les talents créatifs et productifs, plutôt que d'attiser les sentiments de frustration, de défaitisme et de désespoir. Il faut également veiller à ce que nos jeunes s'imprègnent des vertus de la modération, de la tolérance et de la justice qu'ils s'attachent, en outre, à la paix et aux principes de bon voisinage et qu'ils récuse l'extrémisme, la haine, la division, le terrorisme et l'agression.

Nous Nous réjouissons de ce que laisse entrevoir l'émergence d'une nouvelle manifestation de la citoyenneté chez nos jeunes et de la confiance dont ils font preuve concernant le présent et l'avenir du Maroc, et qui les encourage à s'investir dans l'action et la création, à miser sur des initiatives productives et novatrices, et à puiser dans les difficultés qu'ils viennent à rencontrer, la force nécessaire pour redoubler d'effort et de rendement.

Ce sont ces jeunes pleins de volonté, de courage, d'altruisme et d'abnégation qui concrétisent la citoyenneté positive sur laquelle Nous comptons pour plus de créativité, de persévérance, de création des richesses et pour une mobilisation générale en faveur d'un développement soutenu, pourvoyeur d'opportunités d'emploi, garant d'une vie digne et décente.

Nous Nous félicitons également de la citoyenneté sincère qui se manifeste par tant de volontarisme et de solidarité et par le sentiment patriotique collectif d'appartenance à un Maroc uni, dans le bonheur comme dans l'adversité, sentiment exprimé unanimement par les Marocains, où qu'ils se trouvent, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, des Marocains fiers de leur marocanité et de leur drapeau national.

Nous tenons à ce que ce sentiment patriotique renouvelé s'affermisse à travers la consécration de l'unité nationale sur les plans linguistique et culturel. À cet égard, un effort de modernisation et d'accompagnement s'impose pour assurer la promotion de l'ensemble des autres affluents linguistiques et de leur culture, sans omettre l'impératif de maîtriser les langues étrangères, qui constituent une passerelle de communication, d'interaction, d'adhésion à notre temps et d'ouverture sur les différentes cultures et civilisations.

Ce sont là les vertus dont les Marocains d'aujourd'hui se doivent de s'imprégner par fidélité aux pionniers du nationalisme authentique, et à leur tête Nos regrettés grand-père et père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie leur âme. En effet, nous trouverons dans les deux souverains défunts le meilleur modèle pour porter le flambeau de la Révolution permanente du Roi et du Peuple. À cet égard, tu trouveras, cher peuple, ton Premier Serviteur à l'avant-garde de ceux qui œuvrent à la concrétiser dans sa nouvelle consistance.

Ce faisant, nous aurons allié patriotisme sincère et citoyenneté positive pour l'édification d'un Maroc fondé sur la démocratisation concomitante de l'État et de la société, un Maroc garantissant à ses fils une digne citoyenneté à la mesure de l'affection sincère qu'ils vouent à leur partie.

Il n'existe, en effet, point de citoyenneté sans patriotisme, et encore moins de patriotisme sans citoyenneté.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} RENCONTRE INTERNATIONALE SIDI CHIKER DES AFFILIÉS AU SOUFISME

MARRAKECH, 10 SEPTEMBRE 2004

Nous avons tenu à accorder Notre Haute Sollicitude à votre forum qui constitue la première rencontre internationale de Sidi Chiker, partant de la mission que Nous assumons en Notre qualité de Commandeur des croyants et qui Nous confère la responsabilité de veiller sur les affaires religieuses de Notre Royaume dans tous leurs aspects et leur portée.

Aussi, Nous est-il agréable de vous adresser cette allocution, en vous souhaitant la bienvenue, ainsi qu'aux participants venus de l'extérieur un agréable séjour au Maroc où ils auront à connaître un pays réputé pour son patrimoine mystique, éducatif et spirituel incarné par de grands noms du soufisme islamique et par ses Maîtres célèbres dans le monde musulman.

Les Marocains ont bien intériorisé depuis l'avènement de l'Islam, que l'essence de la religion consiste à purifier l'âme humaine de l'égoïsme, de la haine et de l'extrémisme, en se conformant aux bonnes mœurs et en s'élevant au dessus des tentations qui avilissent le cœur et l'intelligence à travers la retenue et le contrôle de soi, dans une quête du couronnement spirituel connu sous le terme de «soufisme».

Le Maroc a connu, tout au long de son histoire, des confréries soufies fondées par des maîtres éducateurs reconnus pour leur mansuétude et leur clairvoyant discernement et considérés comme des modèles de conduite morale à suivre. Ces confréries furent des écoles spirituelles et éducatives ayant servi l'Islam en contribuant à la consécration de ses préceptes, à l'approfondissement de la connaissance de ses règles et à son adaptation aux lieux et aux conjonctures.

Leur encadrement de la population s'exerçait par le biais de zaouias implantées dans les villes et dans les campagnes, et dont certaines continuent d'exister aujourd'hui.

Aussi, Nos ancêtres Rois du Maroc, que Dieu les bénissent, lorsqu'ils adressaient des messages aux responsables de ces confréries les désignaient-ils de Mourabitines (les ermites), en référence au Saint Coran et à la Sounna, ce terme signifiant se retirer loin des tentations de la vie temporelle, quémendant de purifier les mœurs de l'âme humaine, et c'est cela le meilleur Jihad.

Nos ancêtres ont également accordé tous les appareils scripturaux de l'immunité et du respect aux Maîtres des confréries et tenu à solliciter leur avis et conseils durant les périodes difficiles, en reconnaissance de leur rôle agissant dans le redressement de la société, la consolidation de son immunité morale dans la lutte contre les déviations et les déraisons, la prétention et l'extrémisme, l'incitation aux actes utiles, à la bienfaisance et à la piété et l'imprégnation des esprits par la sérénité dans le but de les prémunir contre la débauche et les pulsions agressives.

Celui qui contemple l'histoire du soufisme au Maroc trouve dans la pratique et les expressions de ses adeptes aussi bien auprès des élites que des catégories populaires, ce qui constitue l'apanage des soufis d'autres pays, une grande affirmation des goûts et raffinements et une profonde compréhension du Coran.

Les soufis du Maroc ont par contre une particularité illustrée par leur penchant social, éducatif et moral. Ils se sont consacrés à l'enseignement du Saint Coran et à la diffusion de ses préceptes selon un style guidé par l'appel aux cœurs et l'approfondissement de leurs espérances, à travers l'immensité de la miséricorde divine.

C'est ainsi qu'ils ont enraciné l'affection due envers les Descendants du Prophète parmi les fidèles, édifié les écoles et les bibliothèques, veillé à propager les valeurs de réconciliation et de solidarité, mis fin aux disparités raciales et tribales grâce aux liens cordiaux auxquels ils initient et éradiqué les aspects de l'exclusion en incitant les fidèles à l'émulation dans les bienfaits et à la transcendance des penchants au lucre, en invoquant l'impérieuse modestie due envers Dieu, Seul riche omnipotent.

Si leur influence au plan éducatif et social est inestimable, trois nobles actions normatives menées par les soufis marocains méritent d'être étayées en cette occasion : dont la première est leur soutien apporté à l'imamat légal dans l'accomplissement des charges qui lui sont assignées, tout en préservant l'unité rituelle Malékite et la doctrine Achaârite avec l'observation de l'ouverture requise.

La deuxième action réside dans la délivrance des esprits des vellétés de quête indue du pouvoir, leur éducation à la gratitude envers Dieu et le rejet de toute forme d'égoïsme et de tyrannie, alors que la troisième action est relative à la formation d'une élite de pionniers dont les aspirations ontologiques n'ont jamais été dans leurs esprits en contradiction, avec leur sentiment patriotique sincère.

Mesdames et Messieurs,

Dans le monde d'aujourd'hui, l'Humanité a surtout besoin de faire prévaloir les valeurs de tolérance, de solidarité, d'altruisme et de rejet des égoïsmes les plus farouches. Aussi, les musulmans ont-ils besoin de raviver leurs nobles valeurs morales idéales dans l'agir et la coexistence de manière avenante avec l'Autre.

Il est incontestable que les significations que nous revivons lorsqu'on évoque les grands soufis et leur précieux apport à la civilisation islamique, nous permettent, Nous qui sommes attachés aux principes de la Sounna, de Nous tourner vers ces sources pures de la création, tenant compte du primat statuant que ce qui est inspiré du Livre et de la Sounna ne peut être considéré comme un patrimoine figé ou une tendance désuète.

Éduquer les individus par des valeurs spirituelles est recommandée de tout temps et à tout moment, partant de la conviction que l'Homme est source de sollicitude et, promu à la divine succession sur terre, capable de réaliser la perfection aussi bien pour soi-même, pour sa société que pour son environnement.

Dans ce sens, Nous aimerions louer vos convictions et le noble objectif pour lequel vous ne cessez d'œuvrer en vue de rétablir l'équilibre entre le corps et l'esprit.

Nous vous exhortons aussi à vous entraider, partant des buts et valeurs idéaux que vous avez en partage, en dépit de la diversité de vos tendances et méthodes initiatiques, lesquelles ne peuvent que s'orienter vers l'Ultime Vérité qu'est la religion révélée et avérée qui vous unit et fait converger vos perceptions.

Cet objectif ne pourra se réaliser que par la tolérance qui nous dicte, aujourd'hui plus que jamais, de contribuer à corriger l'image de l'Islam, d'abord parmi les adeptes de votre foi, puis parmi les adeptes des autres croyances et dogmatiques rites, et c'est vous, en votre qualité de tenants des courants spirituels qui s'élèvent au-dessus des tendances des dogmes et des ethnicités, qui êtes capables d'investir votre sagesse pour éclairer les esprits et purifier les âmes haineuses, rancunières ou ignorantes marquées par les confrontations et l'entêtement.

Notre choix politique consistant en l'affermissement de la pratique démocratique en matière de gestion de la chose publique de manière moderne et en conformité totale avec notre religion, il Nous paraît clair que la liberté d'organisation et d'initiative garantie par la loi, permet d'affranchir toutes les potentialités qui étaient sujettes à l'appréhension, l'exclusion ou le monopole. Grâce à ces choix équitables, rien ne peut plus inhiber les initiatives de bonne volonté dont les justes visées sont le bonheur et la promotion de l'Homme.

Votre expérience héritée, visant la quête de la réalisation de ces objectifs, vous habilite sans conteste, à réintégrer les champs religieux, pédagogique et social exempts de toute exploitation politicienne infâme et abjecte, mus en cela par les valeurs du mysticisme authentique et fondé sur l'harmonie idoine entre la dévotion et la rectitude du comportement, entre la noblesse du travail, sachant que de nos jours, les sociétés commencent à ennoblir les valeurs d'altruisme et de compassion, et à adopter plusieurs concepts de la culture se trouvant à l'origine de votre confrérie.

Vous vous devez de vous inspirer de ces valeurs, fondées sur la logique d'unicité et la noble aspiration, en tenant à rendre concrète la communication, la connaissance et la coopération mutuelles, afin de faire émerger l'esprit de votre rencontre-ci dans un pays qui a toujours été un pôle de tolérance entre les religions révélées, et qui a opté pour la voie du juste milieu et de la modération, prouvant ainsi, en tout temps, son attachement à ses valeurs, à son authenticité, à ses constantes et prenant toujours en considération les vertus d'ouverture, de compréhension, d'échange d'expériences, et l'affirmation de la nécessité de concilier à la fois le civilités de recevoir et de donner exigées entre les individus, les groupes, les civilisations et les cultures.

Puisse Dieu unifier votre confrérie soufie sur la voie de la religion musulmane, basée sur l'unité et le panégyrique du Très-Haut dans la quête du dévouement à Dieu, initiant à l'action saine et utile. Celle qui imprègne de sérénité les cœurs et comble de bonheur la société et de bien-être la Oumma.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LA 59^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

21 SEPTEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième Session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous y voyons une reconnaissance et un hommage rendu au continent africain, et au pays frère, le Gabon. Je suis convaincu que, grâce à votre longue expérience, vous saurez poursuivre et développer l'effort méritoire accompli par votre prédécesseur, Son Excellence M. Julian Hunte pour revitaliser le rôle des Nations Unies et en rehausser le prestige.

Je voudrais rendre hommage à l'action soutenue que mène pour la réalisation des objectifs de notre Organisation, Son Excellence le Secrétaire général, M. Kofi Annan, auquel nous tenons à renouveler notre confiance et notre appui sans faille.

Le monde d'aujourd'hui se trouve face à des risques majeurs et des périls de toutes sortes dont l'ampleur exige un renouveau du multilatéralisme. Aussi devons-nous nous interroger : est-ce que le système onusien, dans sa configuration actuelle, est en mesure d'apporter des solutions adéquates et judicieuses aux divers dysfonctionnements internationaux ?

Au lieu qu'à la fin de la guerre froide, l'essor technologique et scientifique et l'ouverture des marchés se traduisent par une sécurité et une prospérité accrues, le monde est, paradoxalement, en butte à des conflits douloureux qui obèrent ses potentialités humaines et matérielles au détriment de son essor et

son développement. Il souffre, en outre, d'un recul des valeurs et des idéaux humains, parallèlement à une montée des intégrismes et à un réveil marqué des démons de l'extrémisme et du terrorisme. On assiste à un approfondissement du fossé qui sépare un Nord nanti d'un Sud démuni.

L'Afrique est le continent le plus accablé par les fléaux de la pauvreté, de la famine, de la désertification et de diverses pandémies meurtrières. Il s'y ajoute l'immigration illégale, le déferlement des réfugiés et le déplacement forcé des personnes, autant de maux que les pays du Sud sont incapables de juguler par leurs seuls moyens et en l'absence d'une coordination sans faille aux niveaux régional et international, et d'un appui efficient des efforts de développement local.

Les effets catastrophiques de cette situation prennent un relief plus dramatique, du fait des conflits ethniques, des tensions et des antagonismes régionaux, fléaux qui entravent et compromettent la transition démocratique, le développement et l'intégration régionale.

Aussi est-il impératif que la Communauté internationale multiplie les efforts pour faire prévaloir la logique du dialogue et de la négociation sur la logique de la force, de la destruction et de la guerre. Il lui appartient de mettre en œuvre la diplomatie préventive, aux niveaux régional et international, pour préserver la paix et la sécurité dans notre continent.

À cet égard, le Royaume considère que le différend artificiel concernant le Sahara continue, malheureusement, à entraver la construction de l'Union du Maghreb Arabe.

À ce propos, Je tiens à réitérer, que le Royaume du Maroc demeure disposé à coopérer de manière sincère et déterminée avec les Nations Unies et avec toutes les parties concernées, afin de parvenir à une solution politique, négociée et définitive dans le cadre de la légalité internationale, une solution garantissant la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Royaume et permettant aux habitants de ses provinces du Sud, de gérer eux-mêmes leurs affaires régionales, dans un environnement démocratique, stable et propice au développement intégré.

Une telle solution est de nature à épargner à la région le risque de devenir un foyer de tension. Favorisant l'intégration maghrébine, elle permettra, de surcroît, à l'Union du Maghreb Arabe de jouer pleinement son rôle dans son environnement méditerranéen et dans ses relations avec les États du Sahel africain, afin d'éviter à la région du Nord-ouest africain, dans son ensemble, les risques de balkanisation et les menaces du terrorisme international.

Membre actif de la famille africaine et de la communauté internationale, le Royaume du Maroc tient à poursuivre sa coopération avec les Nations Unies et la communauté internationale, en vue de parvenir à des solutions pacifiques pour régler les différends.

C'est ainsi qu'il se porte volontaire pour participer aux forces onusiennes de maintien de la paix, comme c'est le cas actuellement au Congo démocratique et en Côte d'Ivoire. De même qu'il se prête volontiers aux efforts visant la réconciliation et le règlement des différends, à l'image de l'action de médiation que nous avons engagée pour le règlement de la crise dans la région du Fleuve Mano.

Le Maroc est fier d'apporter son concours et son appui aux efforts que déploie l'Afrique pour relever les défis de la paix, du développement, du progrès et de la bonne gouvernance. C'est là, du reste, l'objectif du NEPAD, initiative que nous exhortons la communauté internationale à appuyer et accompagner, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet ambitieux réclamant un effort gigantesque qui dépasse les capacités propres des États africains. En effet, il nécessite des ressources considérables et un traitement novateur, volontariste et généreux du problème de la dette. Le Maroc, pour sa part, a déjà pris des initiatives dans ce sens.

Avec la même volonté sincère, nous demeurons engagés auprès de la communauté internationale pour la recherche d'une solution juste, globale et durable au conflit arabo-israélien dans le cadre de la légalité internationale et de façon qui garantisse le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et l'établissement d'un État palestinien indépendant et viable, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif et vivant dans la paix et la concorde, côte à côte avec l'État d'Israël.

En Notre qualité de Président du Comité Al Qods, Nous demeurons disposé à prendre toute initiative et appuyer tout effort positif qui favorise le retour de la paix et de la concorde dans cette région, berceau des religions célestes et de tant de civilisations. Nous tenons toutefois, à mettre en garde de nouveau contre toute atteinte aux lieux de culte sacrés et les conséquences désastreuses qui en découleraient.

Le Maroc souhaite que tout soit mis en œuvre pour aider l'Irak à sortir de la mauvaise passe où il se trouve, et pour appuyer son gouvernement intérimaire dans les efforts visant à instaurer la stabilité et la sécurité pour les Irakiens, et à créer un climat propice à l'organisation d'élections permettant au peuple irakien dans toutes ses composantes, de choisir ses institutions en toute liberté et dans la sérénité la plus totale.

Monsieur le Président,

Pour relever les défis du tournant historique qu'elle a amorcé, la communauté internationale n'a d'autre choix que de revigorer et impulser le renouveau du multilatéralisme.

Au lendemain des première et deuxième guerres mondiales, les peuples ont pris la mesure de la pertinence et de la nécessité de mettre en place un système onusien capable d'organiser et de structurer les relations internationales dans le cadre du droit et de la légalité. Or, les antagonismes et les guerres économiques féroces qui déchirent le monde, ainsi que les conflits ethniques, les extrémismes dogmatiques et les dangers terroristes, occultés ou déclarés, ne sauraient être traités par la mise en place d'un système de rechange.

En revanche, J'ai la conviction que l'Organisation des Nations Unies qui a contribué au règlement de nombreuses crises, est parfaitement capable d'assurer une gestion pacifique et civilisée de la situation internationale, en dynamisant le système existant.

Encore faut-il, pour y parvenir, redonner de la vigueur au processus de réforme et de revitalisation de l'ONU et de ses organes, y compris le Conseil de Sécurité, et leur assurer les moyens d'action adaptés aux nouveaux repères géopolitiques du 21e siècle. C'est à ce prix, en effet, que le système onusien pourra s'ériger en forum idéal de négociation et d'interaction culturelle et culturelle où règnent les idéaux et les

valeurs sublimes de l'humanité. Ce système sera un instrument efficace voué à la consolidation de la sécurité et de la stabilité, et à la concrétisation des objectifs de développement durable.

En présidant le Groupe des 77 plus la Chine, et en participant aux différents forums régionaux et internationaux, notamment les Conférences de Doha, Monterrey et Johannesburg, le Maroc s'est assigné pour mission prioritaire dans son action diplomatique, d'apporter un concours efficient à l'édification de ce multilatéralisme. Il entend poursuivre son action pour la concrétisation des objectifs de développement du Millénaire et pour le respect d'un certain nombre d'engagements pris par les nations et les institutions financières et commerciales internationales.

Le Maroc réaffirme avec force son engagement constant de continuer à œuvrer, de concert avec vous, en faveur d'un renouveau concret du multilatéralisme, reposant sur la légalité internationale, la solidarité et l'équité dans les relations économiques et sociales, et, s'appuyant sur l'efficience et le dynamisme du système onusien dans l'accomplissement de sa mission.

Telle est la voie à suivre pour renforcer la confiance dans l'Organisation des Nations Unies. Conscience vive de l'humanité, cette institution devrait constituer la clef de voûte du nouvel ordre mondial. Celui-ci doit avoir pour fondements la paix, la sécurité globale, le co-développement, et les valeurs d'égalité, de tolérance, de démocratie et de fraternité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT
PAR S.M. LE ROI EN L'HONNEUR DE LEURS MAJESTÉS
LE ROI ET LA REINE DES BELGES**

05 OCTOBRE 2004

Louange à Dieu, Paix et salut sur Son Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés,

Altesses Royales,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-Moi d'exprimer l'émotion très vive que J'éprouve en accueillant Sa Majesté le Roi Albert II et Sa Majesté la Reine Paola.

Leur présence parmi nous est à la fois un honneur, une joie et l'occasion d'affirmer à Leurs Augustes Personnes, la chaleureuse estime de Notre Majesté et la fervente considération du peuple marocain, une présence qui consacre les affinités profondes que l'histoire a tissées entre nos deux Royaumes et les liens étroits que nos peuples ont noués au fil des décennies.

À cet égard, le peuple marocain a gardé un souvenir particulièrement ému de la visite d'État historique que Feu Sa Majesté le Roi Baudouin et la Reine Fabiola ont effectuée dans notre pays en octobre 1968.

Majestés,

Il faut remonter à 1862 pour dater la première Convention de commerce et de navigation entre les Royaumes du Maroc et de Belgique. Ce sont un siècle et demi d'une mutuelle estime que ni les guerres, ni les crises, ni les drames qui ont secoué le monde n'ont affaiblie. Face aux agitations de l'histoire, nos deux monarchies ont apposé une constante et sereine amitié.

Et c'est à cette amitié que nous devons le renforcement accéléré d'une coopération bilatérale efficace, touchant de nombreux secteurs et favorisant un positionnement plus ciblé de l'investissement belge au Maroc.

Il s'agit bien là d'une coopération dans laquelle la Belgique s'est résolument engagée en contribuant aux efforts de développement du Royaume du Maroc. Sous notre impulsion commune, il reste à conférer à cette coopération les atouts d'un partenariat stratégique. Les efforts que Votre Majesté et la famille Royale de Belgique déploient inlassablement pour nos relations économiques et commerciales préparent à un tel partenariat toutes les conditions du succès.

À cet égard, Nous Nous réjouissons des échos favorables suscités par les diverses manifestations de promotion du Maroc en Belgique et de l'intérêt porté à l'organisation de l'année de la Belgique au Maroc.

Le Salon «Belgica» qui se tient actuellement à Casablanca et que Vous allez honorer de Votre présence, est l'occasion de rencontres entre les milieux d'affaires, il augure favorablement d'un partenariat que notre volonté est d'inscrire dans la durée.

Il existe entre nos deux pays un dispositif conventionnel qui a déjà fait la preuve de son efficacité. Mais, il reste à l'adapter aux normes plus exigeantes d'un partenariat plus énergique. C'est dans cette perspective que la Haute Commission Mixte de Partenariat aura pour missions d'instaurer la continuité d'un dialogue politique et d'adapter les mécanismes d'évaluation de notre coopération bilatérale.

Majestés,

Le Maroc a choisi résolument de s'engager dans de profondes réformes qui touchent à l'ensemble de la vie de la Nation et associent toutes les Marocaines et tous les Marocains, dans l'égalité des chances et des droits, parce qu'il n'est pas de développement durable sans qu'une solidarité sociale n'accompagne la croissance économique.

Tous nos partenaires ont pris la mesure de l'ancrage du Royaume du Maroc à l'Europe. La géographie l'y détermine, l'histoire l'y prédispose et nous conforte dans notre aspiration à un statut avancé dans nos relations avec l'Union Européenne. Le Maroc attache une grande importance à une telle évolution et apprécie grandement l'appui du Royaume de Belgique à toute initiative allant dans le sens de sa consolidation.

Nos liens avec le continent européen s'étendent également à des valeurs communes, que n'affectent ni le temps, ni les circonstances. Ce sont les valeurs inhérentes au dialogue, à la tolérance, à la solidarité, aux richesses que constitue la diversité des cultures quand prévalent les échanges et l'acceptation des différences.

Aucun ordre international pacifique et durable n'est possible si de telles valeurs ne sont pas partagées. Aussi, notre engagement est-il entier contre toutes les formes d'extrémisme, de discrimination, d'exclusion et de violence partout dans le monde, et en particulier dans la région du Moyen-Orient si sensible et exposée à tous les dangers. Il s'associe pleinement, Majestés, aux efforts que vous ne cessez de déployer en faveur de tout ce qui rapproche les cultures et les religions.

Majestés,

Cette occasion M'est précieuse pour rendre hommage à la sollicitude constante dont vous faites preuve à l'égard de toutes les communautés vivant sur le sol belge, et de saluer également la participation positive de Nos fidèles Sujets établis en Belgique et dont nous avons célébré cette année, le 40^{ème} anniversaire de l'adoption du cadre normatif qui initia leur première installation.

Mon pays fonde de grands espoirs sur ce partenariat parce qu'il est de nature à générer des initiatives prometteuses de nos sociétés civiles, en termes d'intégration, de médiation et de promotion des valeurs et des causes dans lesquelles nous nous reconnaissons.

Permettez-Moi de conclure, Majestés, en saluant l'exceptionnelle qualité, la richesse et la densité des relations qui unissent le Royaume du Maroc et le Royaume de Belgique.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à vous lever en l'honneur de Sa Majesté le Roi Albert II et de Sa Majesté la Reine Paola.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 3^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE

RABAT, 08 OCTOBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les membres du Parlement,

Nous considérons Notre présidence de l'ouverture de l'année législative plus que l'exercice d'une prérogative constitutionnelle. C'est aussi et surtout une occasion propice pour Nous adresser à l'élite parlementaire et politique et, à travers elle, à Notre cher peuple, afin de l'entretenir des questions fondamentales qui retiennent son attention.

Notre volonté maintes fois réaffirmée de Nous concerter avec vous sur l'état de la Nation est à la mesure de la mission exaltante qui Nous incombe et dont Nous avons pleinement conscience. Elle n'a d'égal que Notre détermination à persévérer sur la voie et le mode de gouvernance qui sont les Nôtres et qui expliquent Notre souci constant d'associer le Parlement à l'œuvre engagée pour concrétiser Notre Grand Dessein, à savoir l'édification d'un Maroc démocratique et uni, productif et prospère, solidaire et ouvert.

À cet égard, Nous tenons à dire combien Nous saluons l'unanimité de la Nation marocaine, dans toutes ses composantes, à l'égard des objectifs stratégiques que Nous avons définis dans le Discours du Trône du 30 Juillet dernier.

De même, Nous Nous réjouissons de ce que les partis politiques aient marqué leur adhésion à ces objectifs et leur volonté de répondre à Notre souci de les voir remplir leur mission cardinale de sensibilisation, d'encadrement et de formation d'élites qualifiées, aptes à assurer la gestion de la chose publique et à relever le défi décisif du développement intégré, dans le cadre d'une démarche civilisée, celle de la démocratie authentique.

Aussi, avons-Nous jugé opportun de focaliser Notre Discours sur la nécessité de renforcer le rôle des partis, en mettant en place un cadre législatif rénové. Un cadre efficient, permettant au parti politique de puiser sa légalité juridique dans sa légitimité démocratique.

Ce cadre devrait favoriser l'émergence de partis à même d'apporter des réponses collectives, spécifiques et originales, à des questions sociétales très larges, plutôt que de chercher à satisfaire des ambitions personnelles ou catégorielles étriquées.

Ce projet de loi dont Nous vous exhortons à débattre en vue de son adoption au cours de cette année législative, est de nature à contribuer à la rationalisation, la rénovation et l'immunisation du paysage politique national.

Il est susceptible également d'inciter les partis politiques homogènes à se fédérer en pôles forts et solides.

Il traduit, de surcroît, Notre volonté de consolider la modernisation institutionnelle, et de veiller à ce que la polarisation politique efficiente ne pâtisse d'un multipartisme anarchique et débridé.

Par ailleurs, Nous attendons en particulier de ce projet qu'il nous permette de disposer, dans la perspective des élections de 2007, d'une carte politique claire, Nous laissant la faculté de confier, en fonction du verdict des urnes, la responsabilité gouvernementale à une majorité parlementaire homogène dans ses programmes et sa polarité, à charge pour la minorité de jouer le rôle d'opposition parlementaire constructive, dans le respect de ses droits.

Une fois adoptée, cette loi fondatrice restera, toutefois, incomplète si elle n'est accompagnée d'un contrat-programme de mise à niveau globale du paysage politique et médiatique. Un programme ayant pour partenaire l'État qui en dotera les instances et les relais des moyens d'action nécessaires, en tenant compte de leur rayonnement et de leur représentativité parlementaire issue d'un mode de scrutin efficient et approprié.

De même, la création des partis politiques, autant que leurs programmes, leurs modes de financement et de gestion, ainsi que leur fonctionnement et leurs règlements intérieurs, doivent tous se conformer aux règles de démocratie et de transparence ainsi qu'aux principes de la primauté de la loi et du contrôle judiciaire.

Comme Nous l'avons souligné dans le Discours du Trône, Nous tenons à ce que cette loi soit le fruit d'un consensus positif qui en rehausse la portée et la valeur.

Notre vœu, en effet, est que s'instaure, à cet égard, une concertation aussi large que constructive, qui illustre toute la considération que Nous portons aux formations politiques et Notre rejet de l'hostilité gratuite à leur égard autant que des reniements réducteurs. En effet, tous les partis nationaux, qu'ils fussent de la majorité ou de l'opposition, ont apporté leur contribution à la consolidation des fondements de l'État moderne de droit et des institutions, dans le cadre de la Monarchie Constitutionnelle.

Ce projet de loi qui constitue, à Nos yeux, un jalon essentiel pour aller de l'avant sur la voie de la transition démocratique, appelle une mise à niveau de l'action parlementaire et le passage d'un parlementarisme classique purement représentatif à un parlementarisme moderne propice à l'ancrage d'une pratique parlementaire citoyenne qui rejette les surenchères politiciennes stériles, encourageant, en revanche, le partenariat avec tous les acteurs publics et privés.

À cet égard, Nous vous engageons à contribuer, à travers une diplomatie parlementaire efficiente et plus ouverte, au rayonnement international du Maroc et à la défense de ses intérêts supérieurs.

En effet, le parlementarisme nouveau est un espace de pratique de la politique en tant qu'art du possible et langage de la vérité et du «raisonnable», et ne saurait se prêter à un exercice de populisme ou de démagogie. Cette vérité constitue l'unique voie à emprunter pour réaliser la réconciliation des Marocains avec l'action politique dans sa noble acception.

La démocratie politique restera fragile et purement formelle si elle n'est confortée par une forte mobilisation et une large participation à l'effort de développement économique, social et culturel soutenu et durable. Il faut toutefois garder à l'esprit que les ennemis de la démocratie ne rechigneraient pas à instrumentaliser ce qu'elle offre comme espace de libertés, pour l'anéantir, exploitant à cet effet la misère et la frustration des déshérités.

Aussi, avons-Nous insisté pour que, parallèlement à la modernisation politique -avec tous les acquis importants qui ont été enregistrés en matière de consolidation de l'État de droit et des institutions- des réformes structurelles soient engagées pour donner une nouvelle impulsion à la modernisation et la mise à niveau de l'économie et renforcer la solidarité sociale.

Dans ce contexte, nous considérons que l'environnement général est, on ne peut plus, propice pour imprimer au décollage économique sa vitesse optimale et réaliser une croissance forte, soutenue et génératrice d'emplois productifs pour les jeunes.

Nous appelons donc le gouvernement et tous les acteurs concernés à saisir cette opportunité historique, forts de la détermination qui nous anime et des atouts dont nous disposons pour réussir et gagner les paris. Nous avons conscience que la conjoncture nationale et internationale, avec ses difficultés et ses aléas, nous interdit de rater notre rendez-vous historique avec ce défi salutaire.

Nous exhortons également le gouvernement à persévérer et intensifier ses efforts pour lever tous les obstacles qui entravent l'investissement productif dont le pays a instamment besoin, et empêchent l'utilisation optimale de toutes les possibilités et potentialités qui s'offrent à nous, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Nous l'engageons aussi à prendre les décisions courageuses et judicieuses qui s'imposent au regard des problèmes socio-économiques majeurs et ardues que connaît le pays. De telles initiatives ne peuvent qu'étayer Notre volonté inébranlable d'aller de l'avant dans le processus de redressement économique qui s'inscrit dans une démarche évolutive, en constante ascension, poussée par une dynamique soutenue et irréversible.

Il revient également au gouvernement de prendre les mesures pertinentes et audacieuses qu'exige l'intérêt supérieur de la Nation et des citoyens, en mettant au point des solutions hardies et responsables pour les difficiles équations qui se posent à la nation. Il s'agit en l'occurrence de concilier entre la préservation des équilibres financiers et sociaux, les contraintes des charges de fonctionnement et de consommation et les exigences de financement de l'investissement productif, ainsi qu'entre la dynamique d'élargissement

des libertés publiques et individuelles, d'une part et, d'autre part, les impératifs de sauvegarde de l'ordre public, afin d'éviter tout décalage, voire toute fracture, entre le progrès démocratique et la réalité sociale.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Les citoyens se doivent chacun de faire preuve de rigueur et d'engagement, pour se hisser à la hauteur de cette étape particulière de notre histoire.

À cet égard, nous sommes déjà en droit d'être fiers de ce que nous ayons pu, au cours de cette phase, poser de solides jalons pour bâtir le Maroc d'aujourd'hui et de demain. Mais la vigilance et la mobilisation restent de mise et s'imposent à tous. Nous devons, en effet, prendre la mesure des défis guettant notre pays qui est visé dans sa démocratie et son identité propre par le terrorisme et l'extrémisme dont la menace plane sur le monde entier. Notre pays est l'objet de tentatives visant à porter atteinte à son intégrité territoriale. Menées par les adversaires de cette intégrité, ces tentatives sont également imputables aux convoitises externes. De même, son essor pâtit lourdement de la faiblesse de la productivité, de la compétitivité et du développement humain.

Relever ces défis, pour considérables qu'ils soient, exige de notre part une mobilisation tous azimuts, et une action soutenue, constante et tenace pour construire une société démocratique, développée et pleinement épanouie.

Cette corrélation est fortement étayée par l'histoire séculaire du Maroc qui, grâce à une solide et indéfectible communion entre le peuple et le Trône, a su demeurer un phare de liberté et une citadelle inexpugnable face aux intrigues, aux complots et aux convoitises hégémoniques. C'est ainsi également qu'il a su rester mobilisé pour défendre farouchement sa liberté, sa sécurité et son unité.

De même, le Maroc demeurera fidèle à sa démarche civilisée, fondée sur le dialogue et l'ouverture, le respect des engagements, le bon voisinage et l'attachement à la stabilité de son espace stratégique.

Nous entendons persévérer à guider et à mobiliser Notre peuple fidèle, en Nous en tenant à cette voie judicieuse dont Nous avons fait le choix.

À cet égard, Nous tenons à réaffirmer ce que Nous proclamions dès le premier Discours du Trône, à savoir que Nous ne disposons pas de baguette magique pour résoudre tous les problèmes. Mais, Je Me dois d'assurer à Mon peuple fidèle que nous disposons d'atouts encore plus puissants. Il s'agit, en l'occurrence, d'une volonté à toute épreuve et d'un optimisme raisonné fondé sur une démarche prospective prometteuse, de nature à faire triompher les lumières de l'espoir, de l'optimisme et du labeur, des ténèbres du désespoir, du pessimisme et de la résignation.

Notre unique atout réside dans Notre volonté inébranlable, issue de la détermination qui anime Notre peuple. Nous avons confiance en notre capacité collective à relever, dans une parfaite symbiose, les défis du présent et de l'avenir, avec ténacité, audace et foi.

«Si Dieu reconnaît un bien en vos cœurs, Il vous comblera de Ses bienfaits» Véridique est la parole de Dieu. **Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.**

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX MEMBRES DU CONTINGENT MAROCAIN DES FORCES ARMÉES ROYALES SE RENDANT EN HAÏTI

AGADIR, 22 OCTOBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, Sous-officiers et Hommes de Troupe du contingent marocain en partance pour la République de Haïti,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous à la veille de votre départ pour la République de Haïti, en vue de participer aux opérations de maintien de la paix que mènent les Nations Unies pour arrêter l'hémorragie de la guerre, rétablir la légalité internationale et mettre en œuvre les mécanismes du dialogue afin d'assurer la stabilité et la sécurité dans cette région du monde.

Notre décision de dépêcher votre contingent à Haïti intervient au nom du devoir de solidarité internationale. Elle traduit la volonté de Notre Majesté, votre Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales d'assurer, comme Nous en avons pris l'engagement, la défense des valeurs et des idéaux humains, qui s'inscrit, du reste, dans le prolongement des traditions séculaires de notre civilisation.

De même, votre mission qui relève d'une initiative conjointe maroco-espagnole, vise le renforcement des relations entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne et la consolidation et l'ancrage des règles du bon voisinage, conformément à la volonté commune des dirigeants des deux pays amis de donner un contenu concret à notre nouveau partenariat stratégique.

Nous considérons l'envoi de votre contingent comme une nouvelle page d'or qui s'ajoute à celles déjà inscrites à l'actif des Forces Armées Royales, au Congo, en Somalie, en Bosnie Herzégovine, au Kosovo et en Côte d'Ivoire. Sur chacun de ces fronts, en effet, le soldat marocain a pu confirmer son courage et sa noblesse, et donner la mesure de sa capacité à s'adapter harmonieusement à l'environnement externe et de se mettre en phase avec ses différentes formes d'organisation dans le plein respect de la légalité et des impératifs de sécurité.

Restez donc attachés aux plus hautes vertus morales en l'occurrence celles du dévouement et de l'abnégation. Veillez à répandre la fraternité, la concorde et la solidarité. Soyez les dignes dépositaires et les gardiens vigilants de nos traditions militaires et attachez-vous à faire preuve encore et toujours de rectitude, de dévouement, de discipline, de fermeté et de capacité de coexistence, de cohabitation et de tolérance.

C'est à ce prix que vous pourrez remplir votre mission première qui est la défense de la légalité internationale.

Que Dieu Tout-Puissant bénisse vos actions et vos efforts. Puisse-t-Il vous accorder succès et victoire dans ce que vous entreprenez en toute fidélité à votre devise éternelle : « Dieu - la Patrie - le Roi ».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 29^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte en étant fiers de nos réalisations en faveur de nos provinces du Sud récupérées, qui jouissent désormais de la liberté, de la stabilité, du développement et de l'intégration à la mère patrie. Si nous voulions résumer le bilan des vingt-neuf années de cette épopée, nous pourrions, à juste titre, dire : le Maroc est dans son Sahara, et le Sahara est dans le Maroc qui est le sien.

Nous avons, à cette occasion commémorative, une pensée émue pour la mémoire de l'architecte de cette épopée, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II -que Dieu sanctifie son âme- qui considérait cette Marche comme un gisement inépuisable d'enseignements et de leçons marquant l'émergence d'un Maroc nouveau.

La Marche Verte était, avant tout, l'occasion de réaffirmer la symbiose régnant entre le Trône et le peuple dont les défis ne font que renforcer la ténacité. La mobilisation totale et une démarche civilisée fondée sur la paix, le dialogue, le respect du bon voisinage et de la légalité internationale ont été privilégiées, tant pour mettre un terme à l'occupation de nos provinces du Sud et assurer leur intégration à la mère-patrie, le Maroc, que pour régler le conflit artificiel suscité autour de leur marocanité.

Nous avons continué à conduire Notre peuple sur la voie judicieuse que nous nous sommes choisie, dans le cadre d'une unanimité nationale constamment renouvelée au sujet de notre intégrité territoriale, et en ayant à cœur d'édifier l'Union maghrébine sur des bases solides.

Nous tenons aussi à une totale ouverture sur notre voisinage euro-méditerranéen et africain, et à une approche positive à l'égard des développements que connaît le monde. Parallèlement, Nous confirmons

notre ferme attachement à la légalité internationale et notre volonté de réserver le meilleur accueil aux initiatives judicieuses de la communauté internationale.

Sans se départir de la voie qu'il s'est tracée, le Maroc restera toujours disponible pour une coopération sincère et entière avec l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire général, Son Excellence M. Kofi Annan et son représentant spécial, S.E. Monsieur Alvaro De Soto, et ce avec le concours efficace des partenaires régionaux et de la communauté internationale, afin de trouver une solution politique négociée, définitive et mutuellement acceptable pour les parties concernées, au conflit artificiellement créé autour de l'intégrité territoriale du Royaume.

À cet égard, Nous tenons à réaffirmer l'engagement du Maroc en faveur du dialogue et de la négociation pour parvenir à cette solution que Nous avons érigée, dans le dernier Discours du Trône, en une priorité cardinale dans Notre projet de société. En effet, la question de notre intégrité territoriale est une affaire d'identité nationale qui est une et indivisible. C'est aussi un droit historique inaliénable qui ne souffre aucune concession.

C'est dire que cette question décisive est au cœur de l'édification d'un Maroc uni, démocratique et développé, garantissant à tous les Marocains les droits d'une digne et pleine citoyenneté. Un Maroc fondé sur une régionalisation efficiente, cohérente et harmonieuse, permettant à l'ensemble de ses régions de gérer de manière autonome ou dans le cadre d'une large décentralisation, selon leurs spécificités, leur développement socio-économique et culturel, dans le respect de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Sûr de la justesse de sa cause, le Maroc n'épargnera aucun effort pour clore définitivement le dossier y afférent, suivant en cela une option stratégique claire visant à garantir les droits de notre pays et à donner un contenu concret aux nouveaux concepts de sécurité globale et de voisinage dans la vaste région du Nord-Ouest africain, du Sahel et du Sud-Ouest méditerranéen.

Il s'agit d'une vision ouverte sur l'avenir, devant permettre à la Région de faire face aux véritables défis et enjeux, en l'occurrence la nécessité de la prémunir du risque de se transformer en foyer de tension et de terrorisme et en repaire de bandes faisant commerce de la pauvreté, du déplacement forcé des populations et de la détention des personnes, au mépris des droits et de la dignité de l'Homme.

Cette vision a également pour ambition de faire de l'ensemble de cette vaste zone un espace de liberté de mouvement des personnes et des investissements, de libre-échange, de co-développement et d'interaction culturelle.

Cet objectif ne peut toutefois être atteint que dans le cadre de la confiance et du respect mutuels, et d'un volontarisme de bon aloi s'appuyant sur une vision prospective qui transcende les calculs étriqués pour se mettre au diapason de ce moment historique.

Notre participation sincère à la concrétisation de cette vision nationale, régionale et internationale appelle, toutefois, de notre part, une vigilance de tous les instants, une mobilisation populaire et un dynamisme accru et efficient sur tous les fronts. Ceci dans le cadre d'une action ciblée et audacieuse, au sein de toutes les instances et auprès de tous les milieux régionaux et internationaux influents, pour

qu'ils marquent concrètement et clairement leur soutien à la solution politique préconisée par le Maroc et la communauté internationale, dans une formule réaliste et équitable.

À cet effet, Nous appelons les partis politiques, les Conseils élus et toutes les forces vives de la Nation à s'investir efficacement dans l'action engagée pour plaider et défendre la justesse de la cause de notre intégrité territoriale, dans le cadre d'un plan d'action efficient, accompagnant et complétant les efforts déployés par la diplomatie officielle.

J'affirme, au nom du Maroc, qu'indépendamment des écueils conjoncturels, nous parviendrons à une solution politique consensuelle pour ce conflit artificiel qui constitue un des obstacles majeurs à la concrétisation du grand projet de développement envisagé.

Seule cette solution, en effet, est en phase avec la logique de l'Histoire. Elle répond, en outre, aux attentes des générations montantes qui aspirent, avant tout, à la satisfaction de leurs besoins concrets en matière de développement, de participation à la gestion des affaires publiques et de progrès.

Quels que soient les développements et les difficultés de la conjoncture, Nous entendons poursuivre l'œuvre d'édification du Maroc nouveau, issu de la Marche Verte unificatrice. Nous nous emploierons à libérer les énergies et multiplier les efforts pour gagner d'autres paris dans la marche pour le développement que Nous conduisons avec foi et détermination dans les différentes régions du Royaume, du Sud au Nord, d'Est en Ouest.

Nous saluons l'adhésion massive de Nos fidèles Sujets dans les provinces du Sud qui se sont investis dans la vraie bataille, celle du développement intégré, engagée de concert avec toutes les autres provinces du Royaume et louons les acquis et réalisations en la matière. De même, Nous apprécions à leur juste valeur les sacrifices consentis par le peuple marocain tout entier, pour donner, à travers des réalisations majeures et de grands projets de développement, un contenu concret et effectif à l'esprit unitaire national.

Nous réaffirmons, à cet égard, Notre ferme détermination à faire bénéficier toutes les régions du Royaume de ces projets de développement, dans le cadre de la politique que Nous conduisons, de proximité, de participation, de solidarité sociale et interrégionale et de modernisation économique.

Pour nous en tenir à la voie que nous avons choisie pour assurer notre développement et relever tous les défis, il nous faut maintenir, vivant et concret, l'esprit de la Marche Verte, en ayant constamment en vue, surtout en ce mois sacré du Ramadan, les valeurs de fraternité, de bon voisinage et de solidarité, et en faisant preuve de pondération et de sagesse.

Il nous appartient également de privilégier le dialogue constructif, vertu préconisée par l'Islam même avec les ennemis et à plus forte raison avec les frères. Telle est, du reste, une injonction de Dieu qui dit dans le Saint Coran : «Le bienfait n'équivaut pas à la mauvaise action. Repousse celle-ci par ce qu'il y a de meilleur : celui qu'une inimitié séparait de toi deviendra alors pour toi un ami chaleureux, mais cela n'advient qu'à ceux qui sont patients, cela n'advient qu'à celui qui possède une chance incommensurable». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES JOURNALISTES ET ÉCRIVAINS DU TOURISME

MARRAKECH, 24 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Que le Maroc accueille cette rencontre sous Notre Haut patronage, voilà qui constitue pour Nous un motif de satisfaction et de fierté, surtout quand on mesure l'intérêt et la sollicitude toute particulière que Nous réservons au secteur du tourisme.

Cette importance tient à des facteurs objectifs conférant au Maroc les atouts nécessaires pour qu'il soit une destination touristique privilégiée.

Il se caractérise, en effet, par la diversité de paysages naturels, alliant l'immensité de plages sans fin, à la splendeur de cimes de montagnes couronnées de neige, à la majesté d'un désert orné de dunes dorées, et à l'étendue de ses 3500 km de côtes s'étirant sur les rives de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée. Le Maroc recèle, en outre, un riche patrimoine civilisationnel forgé par trois millénaires d'histoire de monuments et de vestiges laissés par les grandes civilisations phénicienne, romaine et byzantine, et par les dynasties qui se sont succédé au Maroc et qui ont opéré un brassage heureux avec la civilisation andalouse. Il s'y ajoute un autre atout de taille, à savoir la position géographique du Maroc qui se trouve à peine à trois heures de vol des principales capitales émettrices de touristes en Europe.

Si le Maroc est devenu, à juste titre, une destination touristique mondiale par excellence, il le doit aussi bien aux atouts naturels et culturels précités, qu'aux vertus qui imprègnent les Marocains, à savoir la tolérance, l'ouverture sur le pluralisme culturel et le respect des principaux cultes, sans parler de l'hospitalité qui les caractérise depuis toujours.

C'est la richesse de ce capital et de ces potentialités qui Nous a déterminé à les fructifier au plan touristiques de façon judicieuse et optimale et dans le cadre d'une stratégie ambitieuse mais réaliste. Celle-ci, qui repose sur un partenariat contractuel entre le secteur public et le secteur privé, devrait

permettre, selon l'objectif que Nous lui avons assigné, de drainer, à l'horizon de la prochaine décennie, 10 millions de visiteurs, contre les quatre millions de touristes actuellement.

Le Maroc entend multiplier par trois le nombre d'établissements hôteliers dans les différentes destinations touristiques balnéaires et culturelles, portant ainsi sa capacité hôtelière à 230.000 lits.

En outre, un certain nombre de stations touristiques sont en cours de construction sur les côtes et les sites culturels, bénéficiant de conditions appropriées pour drainer l'investissement privé. Nous saisissons cette occasion pour inviter les investisseurs, surtout dans le secteur hôtelier, dans les pays arabes et autres, à se prévaloir des opportunités précieuses et prometteuses qu'offre la dynamique touristique en cours au Maroc. À cet égard, Nous tenons à rendre hommage aux investisseurs qui ont souscrit à la mise en œuvre de cette stratégie grâce à laquelle l'offre hôtelière est passée de 1500 lits créés par an à la fin de 1990, à 9000 nouveaux lits inaugurés en 2003.

Le Maroc est déterminé à déployer ces efforts en vue de drainer les 10 millions de touristes escomptés, encouragé en cela par les résultats que le secteur a enregistrés dans la rive Sud de la Méditerranée, notamment au Maroc. En effet, le nombre de touristes y a augmenté de 17%, en dépit des actes terroristes qui ont secoué le monde en 2001, dépassant ainsi, pour la première fois, la barre des 5 millions de touristes.

Pour autant, nous ne nous contentons pas des visiteurs en provenance des pays européens, qui constituent le premier marché mondial émetteur de touristes. Nous misons également sur le développement du tourisme arabe, étant convaincus de la dimension culturelle des échanges touristiques et du rôle qu'ils jouent dans la consolidation des liens fraternels entre nos peuples.

À cet égard, et conformément à Nos instructions, le gouvernement s'emploie à soutenir les efforts des agences de voyages et des tours opérateurs dans les pays arabes qui souhaitent encourager leurs citoyens à visiter le Maroc.

Mesdames, Messieurs,

Cette option stratégique visant à doter d'infrastructures touristiques l'ensemble des sites culturels et récréatifs du Royaume, et de veiller à répondre à toutes les exigences d'attractivité, de loisirs et de découverte s'inscrit dans le cadre d'un choix national irréversible, qui vise à conforter le Maroc en tant que pays ouvert sur les autres cultures, contribuant au dialogue des civilisations, et attaché à la coexistence, dans paix et la concorde, avec les autres peuples. Ce choix s'inscrit également dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable, puisqu'il permettra de créer quelque 80 000 emplois dans les unités d'hébergement d'ici l'an 2010. Il aura, par ailleurs, un impact positif sur des centaines de milliers de personnes, dont le travail est lié à l'activité touristique, que ce soit dans le domaine de l'artisanat ou du commerce, ou encore ceux du transport et des loisirs. À l'ensemble des participants à cette rencontre qui offre l'occasion de découvrir les atouts du Maroc et de prendre la mesure de sa ferme détermination à opérer un saut qualitatif dans le domaine du tourisme, Nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'un agréable séjour dans ce pays à l'hospitalité légendaire.

Nous sommes convaincus que vos travaux, soutenus et fructueux, seront couronnés de succès.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE À MEXICO

MEXICO, 24 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, Que la prière et le salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer Mes remerciements pour l'accueil chaleureux ainsi que pour les marques d'affection et de considération qui nous ont été témoignés.

Je ne peux laisser passer cette occasion sans vous faire part du grand plaisir que Je ressens en effectuant Ma première visite d'État au Mexique.

L'histoire millénaire de votre pays, son impressionnante richesse culturelle, la beauté de sa terre et l'amabilité de son peuple ne peuvent laisser indifférent.

Monsieur le Président,

Ma présence, aujourd'hui à Mexico, répond à la volonté qui nous anime tous de consolider davantage les liens unissant le Royaume du Maroc et la République des États-Unis du Mexique.

Je suis venu dans votre pays, Monsieur le Président, avec la ferme détermination de renforcer notre coopération dans différents domaines d'intérêt commun, mu en cela par les multiples valeurs et aspirations que nous partageons.

Je suis convaincu que pour réaliser le progrès et le bien-être de nos peuples, nous pouvons tirer profit des nombreuses opportunités qu'offrent le Mexique et le Maroc, ce qui aura également des retombées bénéfiques sur nos continents respectifs.

Permettez Moi, Monsieur le Président, de former les vœux de santé et de plein succès pour votre Excellence, ainsi que de prospérité et de bien-être pour le peuple mexicain ami.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 10^{ÈME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

BURKINA FASO, 26 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, que la prière et le Salut soient sur le prophète et ses compagnons,

Monsieur le Président du Burkina Faso,

Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Honorables Délégués,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je Me réjouis que ce 10ème Sommet de la Francophonie, se tienne au Burkina Faso, «Terre des Hommes Intègres», creuset de grandes civilisations et carrefour de courants humains et culturels ayant fortement contribué à façonner le riche patrimoine de la civilisation africaine.

La tenue en terre d'Afrique de ce Sommet, dédié au développement durable, illustre parfaitement l'engagement de la Francophonie en faveur de la promotion des valeurs de solidarité et du partage qui fondent notre action commune pour le progrès des pays en développement. Ensemble, nous continuerons à affronter les problèmes qui se posent à nous et, auxquels nous devons apporter des solutions dans une démarche globale et intégrée.

C'est l'approche privilégiée par la Francophonie dans le «Cadre stratégique décennal » et à laquelle nous adhérons sans réserve.

Nous sommes tous conscients que l'accès à un développement durable n'est possible que dans un environnement politique favorable, respectueux des libertés individuelles fondamentales.

Aussi, rendons-nous hommage à l'implication de notre Organisation en matière de renforcement de la démocratie, de la paix et des droits de l'Homme et à ses actions de médiation, de réconciliation et de supervision des élections.

Nous nous devons de persévérer dans cette voie et nous investir davantage dans la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako et des résolutions de la Conférence de Brazzaville.

Le Royaume du Maroc, qui a eu le privilège d'abriter, à Marrakech, les travaux de la première Réunion du Comité de Suivi de la Conférence des Organisations Francophones chargées des Droits de l'Homme, réitère sa ferme détermination à soutenir ce processus, dans sa composante globale et plurielle.

Le Maroc, qui privilégie toujours le dialogue et la concertation, s'engage à poursuivre sa coopération au service de la paix et de la sécurité par des contributions effectives dans le cadre de l'ONU, et appelle au compromis pour préserver notre espace des crises ou conflits qui peuvent surgir et promouvoir la paix et la stabilité, sans lesquelles tout processus de développement se trouvera menacé.

Eu égard aux valeurs de solidarité et de partage qui unissent les membres de la famille francophone, nous déplorons vivement la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire et les risques qui pèsent sur son unité nationale et son intégrité territoriale. Aussi, lançons-Nous un appel sincère au peuple ivoirien et à ses représentants, pour que le dialogue prévale et que ce pays frère retrouve, enfin, son unité et son harmonie sociale pour redevenir l'éminent membre de notre communauté qu'il a toujours été.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il est aujourd'hui un constat indéniable que les pays africains ont pu réaliser des acquis appréciables aussi bien dans la pratique démocratique que dans la promotion ou la réhabilitation du secteur économique privé.

Ces réalisations que Nous espérons irréversibles ont pu être accomplies grâce à leur volonté, à leur détermination certes, mais aussi grâce au concours de leurs partenaires. À cet égard, Nous tenons à rendre grâce à Notre Grand Ami, Son Excellence le Président Jacques Chirac pour son action en faveur de l'Afrique au sein du G8, et particulièrement pour son soutien à la pratique du micro crédit, outil assurément adapté aux besoins de financement du Continent.

Nous avons la certitude que le Sommet de Ouagadougou ne ménagera aucun effort dans la recherche de solutions pour donner un contenu concret au développement durable, et promouvoir des actions énergiques et imaginatives en faveur des populations les plus démunies, confrontées aux épidémies, aux maladies infectieuses et aux guerres.

À cet effet, une attention soutenue devrait être accordée à l'éducation et à la formation, tant il est vrai qu'il existe un lien fondamental entre l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des programmes d'éducation de base et la réforme des systèmes de formation. C'est la voie que le Maroc a décidé d'emprunter par la mise en œuvre d'une Charte Nationale d'Éducation et de Formation, réformant son système éducatif et fixant les objectifs d'une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Convaincu qu'il n'est point de développement durable sans une réelle protection de la diversité culturelle, le Royaume du Maroc salue l'engagement de la Francophonie dans la promotion de toutes les cultures et toutes les langues de son espace. Il rend aussi hommage à ses efforts, aux côtés de l'UNESCO, pour l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

Monsieur le Président,

Les défis du développement durable ne peuvent être relevés sans des partenariats, tels ceux défendus par le NEPAD, et une stratégie globale et intégrée, jetant les bases d'économies ouvertes, génératrices de richesses et pourvoyeuses d'emplois, notamment pour les jeunes, au sein de sociétés solidaires.

Cet effort doit être soutenu par des actions novatrices, volontaristes et généreuses, telle que la reconversion ou l'annulation de la dette, option à laquelle le Royaume du Maroc a souscrit avec une détermination aussi forte que son attachement à l'approfondissement du modèle de coopération triangulaire, associant les projets, l'expertise et les financements des pays du Nord et du Sud.

La préservation de l'environnement est également un facteur déterminant du développement économique. L'approche de la Francophonie en la matière mérite assurément d'être saluée.

Pour sa part, le Royaume du Maroc, lui-même confronté aux changements climatiques, à une sécheresse récurrente et à la menace de la désertification, a opté pour un plan national et des programmes d'action consacrés à la protection de l'environnement et à la biodiversité.

L'ambition légitime de faire de l'espace francophone une zone de paix et de progrès, face aux défis du développement durable, nous incite à faire prévaloir, une solidarité agissante et intégrale, conforme aux grandes valeurs et aux idéaux qui fondent notre communauté francophone.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais conclure sans exprimer notre profonde reconnaissance à Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de notre Organisation dont l'engagement personnel a largement contribué au rayonnement de la Francophonie.

Nous saluons également les efforts constants et soutenus de Monsieur Roger DEHAYBE, Administrateur Général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, et formons les vœux de plein succès à cet important Sommet.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE AU BRÉSIL

BRASILIA, 26 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La chaleur de l'accueil que Vous avez bien voulu Me réserver, ainsi qu'à la délégation qui M'accompagne, M'a inspiré une joie à la mesure de la gratitude redevable à votre Excellence, et du sentiment de fierté que suscitent les liens séculaires d'amitié profonde qui unissent nos deux pays. En effet, le Royaume du Maroc, sous le règne du Sultan Moulay Slimane, fut le premier pays à reconnaître l'indépendance du Brésil, et le premier en Afrique à avoir établi, dès 1884, des relations diplomatiques avec ce grand pays qui est le vôtre. Ces liens tirent leur force du patrimoine civilisationnel que nous avons en commun, et de la volonté qui nous anime ensemble de nous en tenir à cette orientation visant à faire du développement durable, soutenu, et de la solidarité, la base de toute action vouée à la réduction des disparités sociales, et l'éradication de l'analphabétisme et de la marginalisation. Nous ne pouvons que nous féliciter des décisions courageuses que Vous avez prises à cet égard et de Votre proposition inédite visant à créer un Fonds mondial de lutte contre la pauvreté.

Nous réaffirmons Notre ferme détermination à élargir la coopération entre nos deux pays, dans tous les domaines, en vue d'une exploitation optimale des énormes potentialités qu'ils recèlent. Nous entendons concrétiser cette volonté par la conclusion d'un accord commercial préférentiel, appelé à être renforcé par un instrument plus global de libre échange entre le Maroc et MERCOSUR.

De même, Nous aspirons ensemble à la mise en place d'un nouveau multilatéralisme mondial plus juste, plus équilibré et plus solidaire. Pour ce faire, il est nécessaire d'engager une réforme du système de

l'ONU, qui l'érige en véritable forum démocratique et qui permette de conférer au Conseil de Sécurité une représentativité élargie.

Dans le même ordre d'idées, Je tiens à réitérer l'hommage et l'appui du Maroc pour Votre initiative d'organiser au Brésil le Sommet des pays d'Amérique du Sud et de la Ligue des États Arabes, en Vous assurant que Nous veillerons à ce que sa réunion préparatoire qui se tiendra au Maroc au niveau des Ministres des Affaires Étrangères, constitue un jalon essentiel pour le renforcement des relations entre les deux parties et pour la concrétisation de la coopération Sud-Sud.

Le Maroc, qui a fait de la construction l'Union du Maghreb un choix stratégique, ne ménagera aucun effort pour éliminer toutes les entraves à sa mise en place. Aussi, Mon pays n'a eu de cesse de réitérer sa pleine disposition à coopérer, de manière sincère, avec toutes les parties concernées, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies, dans le but de parvenir à une solution politique négociée et définitive au conflit artificiel concernant le parachèvement de son intégrité territoriale, qui permette à l'ensemble des habitants du Sahara de gérer eux-mêmes leurs affaires régionales démocratiquement et dans le respect de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il s'agit là d'une question vitale pour notre pays, qui fait l'objet de l'unanimité sans faille du peuple marocain. Réaliste et équitable, ladite solution est de nature à prémunir la région contre les risques de balkanisation, de terrorisme et de déstabilisation. Le Maroc, soucieux de voir la communauté internationale jouer pleinement le rôle qui lui revient dans le règlement des conflits qui menacent la paix et la sécurité mondiales, et notamment la situation qui ne cesse de se dégrader au Moyen-Orient, appelle à l'instauration d'une paix juste, globale et durable, mettant un terme au conflit arabo-israélien et au drame du peuple palestinien frère, en lui garantissant le recouvrement de ses droits légitimes. Il en est de même pour l'Irak, pays qui devrait être en mesure de vivre dans la paix et la sécurité, dans le cadre d'un État unifié, jouissant de sa souveraineté pleine et entière.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever en reconnaissance de l'engagement sincère de Monsieur le Président Luis Inacio Lula da Silva, pour le triomphe des causes justes, et en hommage à Son Excellence et à son honorable épouse. Vive l'amitié maroco-brésilienne que Nous souhaitons solide et pérenne.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE OFFICIELLE AU PÉROU

LIMA, 30 NOVEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Me plaît de dire toute Ma joie et Ma fierté d'effectuer Ma première visite dans votre beau pays. Mon vœu est de revigorer les liens d'amitié entre le Maroc et le Pérou, et de consolider les relations diplomatiques qu'entretiennent les deux pays depuis plus de quatre décennies. En effet, grâce à l'essor constant que connaissent nos relations et auquel nous donnons aujourd'hui une forte impulsion à l'occasion des entretiens fructueux que nous avons engagés, et grâce aussi à la coopération efficiente entre nos deux gouvernements et au rôle positif que joue le groupe d'amitié parlementaire maroco-péruvien pour explorer de nouveaux domaines et mécanismes de coopération, Nous entrevoyons avec plaisir la perspective de l'édification d'un partenariat privilégié.

Ceci, d'autant plus que nos deux pays se partagent les mêmes préoccupations pour ce qui concerne la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, et le soutien aux politiques de développement socio-économique efficientes et génératrices de richesses.

Nous suivons de près les avancées réalisées par le Pérou durant votre mandat, grâce à votre gestion responsable des politiques macroéconomiques, avancées qui, en dépit d'une conjoncture économique difficile, ont permis au Pérou d'enregistrer l'un des taux de croissance les plus élevés de la région.

De même, Nous saluons votre engagement et les décisions courageuses que vous avez prises pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui constitue un handicap majeur pour les pays du Sud. À cet égard, Nous considérons que le prochain Sommet entre les pays de la Ligue Arabe et ceux de l'Amérique du Sud, sera l'occasion idoine pour s'atteler à l'élaboration d'une stratégie permettant de faire face à ces

difficultés et à d'autres défis encore, en mettant en place les mécanismes de coopération fructueuse entre les deux ensembles.

Nous constatons avec une totale satisfaction que nous partageons les mêmes points de vue sur de nombreuses questions d'intérêt commun. En effet, nos deux pays ne cessent de défendre les valeurs de paix, de tolérance et de dialogue, s'employant à combattre la violence, l'extrémisme et le terrorisme sous toutes ses formes, et apportant leur contribution à tous les efforts internationaux visant le maintien de la paix et de la stabilité dans différentes régions du monde.

Par conséquent, s'agissant du règlement du conflit concernant le Sahara, Je tiens à souligner la disposition du Maroc à coopérer avec les Nations Unies et avec toutes les parties concernées et les États du voisinage, pour parvenir à une solution négociée et définitive de ce conflit. Une solution qui garantisse au Royaume du Maroc son droit légitime à la préservation de sa souveraineté pleine et entière, et permette à tous les habitants de cette région de gérer leurs affaires régionales par eux-mêmes et de façon démocratique, dans le cadre de notre unité nationale et de notre intégrité territoriale et dans la perspective de la construction de l'Union du Maghreb.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc tient à inscrire son action dans le cadre de la légalité internationale et à user du dialogue et de la négociation pour trouver un règlement pacifique, juste et équitable aux conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales, non seulement dans sa région d'appartenance, mais dans le monde entier.

Voilà pourquoi la situation qui ne cesse de se dégrader dans la région du Moyen Orient, nous inspire de vives inquiétudes. Notre espoir est de voir la nouvelle conjoncture mise à profit pour activer la Feuille de Route et trouver une solution à la question palestinienne, au conflit arabo-israélien, et aux souffrances du peuple irakien, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Monsieur le Président,

En vous assurant de Mes plus vifs remerciements et de toute Ma reconnaissance pour l'accueil chaleureux que vous M'avez réservé ainsi qu'à la délégation qui M'accompagne.

Je voudrais souhaiter Monsieur le Président, aussi bien à vous-même qu'à votre honorable épouse, santé et bonheur, et au peuple péruvien ami progrès et prospérité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 3^{ÈME} CONFÉRENCE DE LA FONDATION DE LA PENSÉE ARABE

MARRAKECH, 1^{ER} DÉCEMBRE 2004

Il Nous est agréable de saluer la Fondation de la Pensée arabe qui a choisi de tenir sa troisième conférence au Maroc, sous le thème «les Arabes entre la culture du changement et le changement de la culture ». Si Nous avons décidé d'entourer cette manifestation de Notre sollicitude, c'est bien en raison de l'importance particulière que Nous accordons à la culture dans le processus de changement que Nous menons avec sérénité de notre pays. Le thème de votre conférence est d'autant plus pertinent que notre Oumma fait actuellement face à une conjoncture extrêmement sensible, elle, est, par conséquent, appelée à repenser la pensée arabe.

De prime à bord, Nous tenons à dire que notre allocution n'a pas pour prétention de servir de discours d'orientation, convaincus que Nous sommes que la libre pensée ne peut s'accommoder d'une quelconque velléité de dirigisme.

De ce fait, notre allocution inaugurale ne sera ni un exercice de style, ni une intervention à propos de l'expérience marocaine, qui sera soumise aux débats que vous engagerez avec vos homologues marocains. En revanche elle sera pour nous l'occasion de partager avec vous quelques préoccupations sur le sujet. Le thème que vous traitez aujourd'hui est à la fois ancien et nouveau. Il eut pour nom différentes appellations par le passé, allant de la réforme à la renaissance, de la tradition à la modernité, de l'authenticité à la contemporanéité.

Aussi, la corrélation que vous établissez entre changement et culture montre-t-elle à quel point vous réalisez que le changement est inéluctable, et que la culture y tient un rôle des plus déterminants. Pour avoir fait abstraction de cette vérité, bien des modèles de gouvernance et de développement se sont vus irrémédiablement condamnés soit à l'isolation, soit à l'aliénation. Notions clés des nouveaux paradigmes de la pensée, la démocratie, l'économie et l'éducation se trouvent au cœur du projet de changement escompté. Partant de là, la démocratie à laquelle nous aspirons n'est pas tant une affaire d'institutions et

de mécanismes d'action, qu'une culture fondée sur la liberté, la rationalité, la citoyenneté responsable et la primauté de la loi.

Dans le même ordre, un développement fort, durable et porteur de remèdes au sous-développement social, demeure tributaire du prix que nous attachons aux principes et aux valeurs qui y contribuent, tels la liberté d'entreprendre, le mérite, la transparence, la productivité, la compétitivité, la bonne gestion et l'économie sociale.

Pour que la pensée puisse réellement apporter sa pierre à l'œuvre d'édification démocratique et au processus de développement, il faut qu'elle serve de vecteur de mobilisation qu'elle fasse renaître l'espoir et qu'elle favorise l'esprit de solidarité autour de grands projets de société. Ces projets doivent, à leur tour, affranchir les esprits et libérer les énergies, afin de créer des richesses, stimuler l'expression culturelle et artistique, et préserver l'identité de nos peuples. C'est la concrétisation de ce genre d'objectifs qui vise la réforme du système d'éducation et de formation, le but étant de former des citoyens qui soient fiers de leur identité, ouverts sur le monde qui les entoure, et résolument engagés dans la société du savoir et de la communication qui, tout en offrant l'égalité des chances ne s'accommode point de l'existence d'un quelconque type d'analphabétisme, fut-t-il classique, culturel ou numérique.

Il s'agit là d'une question vitale qui fait obligation au penseur arabe de s'acquitter pleinement de la mission qui lui incombe. N'est-il pas, en effet, la conscience vivante de la Oumma, au point d'en souffrir parfois ? Il importe qu'il fasse preuve d'engagement et qu'il soit à l'écoute des problèmes de sa société -sans pour autant céder aux dérives populiste- et qu'il observe une impartialité intellectuelle, sans que celle-ci le cantonne dans une tour d'ivoire. Dans un monde marqué par un incessant bouillonnement intellectuel, l'œuvre de faire progresser le développement de la culture demeure tributaire de l'usage que l'on fait des moyens modernes d'information et de communication, que ce soit au sein du monde arabe, ou dans l'univers multiculturel dans lequel nous vivons, et où nous sommes appelés à affirmer notre identité propre, aux plans local, régional, et universel. Un esprit de tolérance et de consensus sur les principales valeurs humaines universelles, tel le respect de l'Autre en tant que dépositaire d'une liberté d'une identité, d'une croyance et d'un capital civilisationnel propre, doit impérativement présider à une telle démarche. À cela, s'ajoute la nécessité de respecter le niveau d'évolution historique de chaque peuple ainsi que l'approche qu'il s'est fixée.

Une pensée stratégique constructive, voilà ce dont nous avons éminemment besoin. À cet égard, nous sommes confiant qu'à l'image de rencontres similaires tenues à l'initiative de la Fondation de la pensée arabe, cette conférence sera une tribune de choix pour favoriser l'émergence d'une telle pensée. Rassemblant un aréopage d'éminents intellectuels, hommes politiques et experts du monde arabe, elle sera l'occasion, Nous en sommes certain, de débats aussi riches que fructueux.

En vous souhaitant la bienvenue au Maroc, et plus particulièrement à Marrakech, haut lieu d'interaction culturelle et civilisationnelle, Nous implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 2^{ÈMES} INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT

SKHIRAT, 1^{ER} DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa Familles et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce message, en ouverture de vos travaux, pour vous féliciter d'avoir choisi, comme thème à vos débats, :«L'investissement : un acte territorial».

La dimension régionale revêt, en effet, une importance primordiale. La Constitution de 1996 du Royaume du Maroc a érigé la région en collectivité locale et l'a dotée d'un cadre légal en vue d'en faire un véritable levier de développement et de renforcer les bases de la démocratie.

Cette réforme constitutionnelle a été suivie par la politique de gestion déconcentrée de l'investissement que Nous avons mise en place en 2002 et qui a permis, entre autre, la création des Centres régionaux de l'investissement.

La promotion de l'investissement s'inscrit dans notre politique d'édification d'une économie moderne, compétitive et solidaire, à même de relever les défis de la mondialisation et du libre-échange. Cette politique constitue une des priorités que Nous avons arrêtées pour les cinq prochaines années.

L'investissement, créateur de richesses et générateur d'emplois, est le gage d'une vie digne et décente pour Notre peuple, notamment, Notre jeunesse. Il requiert la prise en considération des spécificités locales sur les plans du capital humain, des ressources naturelles et de l'héritage culturel et ce, dans le cadre de Notre politique de proximité qui vise, en premier lieu, à satisfaire les besoins locaux des citoyens.

Notre objectif est que l'ensemble des régions du Royaume puissent valoriser, au mieux, les potentialités dont elles disposent et assurer leur intégration optimale au tissu économique national dans l'optique d'un

développement global, durable et équilibré, basé sur la réduction des disparités sociales, l'élimination des déséquilibres spatiaux et la promotion du monde rural.

Pour ce faire, Notre pays s'est engagé dans une stratégie d'aménagement du territoire, fondée sur les principes d'équité sociale, d'efficacité économique et de durabilité des ressources devant garantir l'égalité des chances entre les différentes régions du Royaume.

Le développement global, durable et équitable exige, également, la mise en place, au niveau régional, des règles d'une bonne gouvernance, favorisant la transparence, le sens de la responsabilité et la moralisation de la vie publique.

Le nouveau mode de gouvernance nécessite, à l'échelle régionale, une meilleure valorisation du capital humain, le développement d'une culture d'anticipation, une contractualisation des relations entre l'État et les régions, ainsi que la mise en place d'un système d'information territorial au profit des investisseurs et des acteurs locaux de développement. En outre, une mobilisation efficiente des ressources financières des collectivités locales s'avère opportune pour impulser le développement local, provincial et régional. À cet effet, des réformes seront menées en vue de moderniser le système de fiscalité locale et d'assurer une répartition optimale des recettes fiscales entre les collectivités locales.

Ces mesures et réformes en faveur du développement régional sont motivées par des considérations hautement stratégiques, prônant l'intérêt général et la satisfaction des besoins des citoyens. Elles contribueront incontestablement dans un contexte de partenariat et de libre-échange, à renforcer l'attractivité de Notre pays pour les investissements.

Vous souhaitant la bienvenue, Nous vous réitérons Nos félicitations pour le choix du thème de cette conférence et vous souhaitons plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE AU CHILI

CHILI, 03 DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour Moi d'être le premier Roi du Maroc à effectuer une visite d'État dans votre pays ami. Nous y avons trouvé, depuis que nous en avons foulé le sol, les marques d'égards particulièrement attentionnés qui nous ont profondément émus. Soyez-en vivement remercié, Monsieur le Président.

L'accueil chaleureux et cordial que vous nous avez réservé et qui s'inscrit dans les traditions ancestrales de votre pays nous a profondément touchés.

Le Maroc, et plus largement le monde arabe, sont unis au Chili par des liens historiques cordiaux, fruits d'un héritage commun, en l'occurrence le patrimoine andalou, qui fut l'un des affluents ayant irrigué la civilisation contemporaine et qui constitua un espace de tolérance et de coexistence entre différentes cultures et confessions.

Ce passé que nous avons en partage nous incite fortement à explorer de nouveaux horizons pour nos relations présentes et futures et à œuvrer pour leur renforcement et leur diversification. À cet égard, Nous sommes persuadé que Notre visite a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de nos relations bilatérales.

Monsieur le Président, Depuis votre accession à la Présidence de la République chilienne, Nous suivons, en l'appréciant grandement, la marche de la modernisation engagée sous votre houlette, pour raffermir la démocratie et consolider la justice, la cohésion sociale et le développement économique qu'appelle de ses vœux le peuple pétri d'histoire qui est le vôtre.

C'est pour Nous un motif de joie de constater l'identité des positions de nos deux pays, concernant l'impérieuse nécessité de mettre en place un ordre mondial plus équitable, plus équilibré.

En effet, le Maroc, au même titre que votre pays, aspire à un monde plus juste, plus prospère et plus solidaire, où règnent la paix, la tolérance et le respect des droits de l'homme. Attaché, comme votre pays, à l'ouverture de son économie sur le monde, par la conclusion d'accords de partenariat et de libre-échange, le Maroc croit, également comme vous, aux vertus de l'intégration régionale et à ses retombées positives sur le développement durable des pays du Sud.

À cet égard, la construction du Maghreb arabe constitue, pour le Maroc, un choix stratégique qui répond aux aspirations légitimes des peuples de la région. Toutefois, cet objectif ne peut être atteint qu'en surmontant les luttes et les conflits artificiels, comme celui suscité autour du parachèvement de l'intégrité territoriale de notre pays.

Je voudrais, à ce propos, réaffirmer l'attachement constant du Royaume du Maroc à la légalité internationale et sa disposition à coopérer avec toutes les parties concernées et les États avoisinants, pour trouver une solution politique négociée et définitive à la question du Sahara. Étant une affaire de droit historique salutaire pour la Nation, qui fait l'objet de l'unanimité sans faille du peuple marocain, cette question appelle une solution conciliant entre le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc, d'une part, et la volonté de conférer aux habitants du Sahara des compétences, pour la gestion démocratique de leurs affaires régionales.

Monsieur le Président,

Nous avons constaté avec satisfaction l'identité de nos vues visant à faire prévaloir la logique de la négociation, du dialogue et de la légalité internationale, sur le recours illégal à la force et à la violence, voire au terrorisme, pour régler les problèmes, les tensions et les conflits qui préoccupent le monde aujourd'hui.

À cet égard, la situation de plus en plus précaire au Moyen Orient constitue, pour le Maroc, une source de préoccupation d'autant plus profonde qu'elle est porteuse de graves menaces pour la paix et la sécurité.

D'où la nécessité pour la communauté internationale de prendre ses responsabilités, pour assurer la reprise des négociations et parvenir à une solution juste et globale du conflit arabo-israélien et de la question palestinienne, conformément à la légalité internationale, à la Feuille de Route et à l'initiative de Paix arabe.

De même, la détérioration de la situation en Irak retient également Notre attention. À ce propos, Nous tenons à saluer la position du Chili au sein du Conseil de Sécurité, en faveur des efforts visant à préserver l'intégrité territoriale de ce pays frère, ainsi que sa souveraineté, sa liberté et sa stabilité.

Pour conclure, Je vous invite, Excellences, Mesdames, Messieurs, à vous lever en hommage à Son Excellence le Président Ricardo Lagos Escobar et à son honorable épouse, auxquels nous souhaitons santé et bonheur, comme nous souhaitons au peuple chilien ami, davantage de progrès et de prospérité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE SA VISITE EN ARGENTINE

ARGENTINE, 07 DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Honorable Première Dame,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Depuis Notre arrivée, avec la délégation qui Nous accompagne, dans ce pays ami qui est le vôtre, Nous sommes comblés par la généreuse hospitalité dont vous Nous avez entouré. Nous sommes tout aussi impressionnés par vos traditions et votre culture qui tire sa richesse de ses valeurs intrinsèques, notamment sa faculté d'allier unité et diversité et son aptitude à accueillir en son sein la communauté arabe. Elle a aussi la particularité d'appartenir à une civilisation se distinguant par une forte capacité d'intégration nationale.

Le Maroc, dont la civilisation se définit et se singularise à l'aune de cette même vocation, ne peut que se réjouir de ce que nos deux pays aient en partage un héritage culturel arabo-andalous. Ce patrimoine constitue un des éléments constitutifs de leur identité et représente une source d'inspiration pour de nombreux écrivains et poètes argentins. Symbole vivant du brassage fécond des civilisations, cet héritage offre de surcroît, un fort ingrédient pour enrichir le patrimoine universel.

Je Me fais un plaisir de vous dire, Monsieur le Président, combien Je Me réjouis de l'excellente qualité des relations qui unissent nos deux pays et qui, grâce à la conclusion d'accords aussi nombreux que variés, ont connu, ces dernières années, un saut qualitatif au niveau du cadre juridique qui les régit. Je tiens, à cet égard, à vous assurer de Ma ferme volonté de continuer à œuvrer de concert avec vous pour hisser ces liens à un niveau de coopération exemplaire, à la mesure des aspirations de nos deux peuples.

Aussi entendons-Nous tout mettre en œuvre pour que nos deux pays, qui constituent, chacun dans sa région, une solide passerelle pour dynamiser la coopération Sud-Sud, mettent à profit les énormes

ressources et potentialités qu'ils recèlent, pour réaliser leurs objectifs de développement durable, et se mettre ainsi en situation de relever les défis de leur intégration dans l'économie globalisée.

Je saisis également cette occasion pour adresser à votre Excellence et à votre pays ami, l'expression sincère de Mes remerciements pour l'appui que vous avez apporté au Maroc dans son initiative visant la conclusion d'un accord préférentiel avec MERCOSUR dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange avec cette entité.

À ce propos, et eu égard à notre engagement commun d'œuvrer pour l'émergence d'un nouveau multilatéralisme, Je tiens à vous assurer de l'appui du Royaume du Maroc pour votre initiative relative à la réforme du système onusien.

Monsieur le Président,

Le Maroc a adopté une option stratégique claire, en marquant son ferme attachement à la construction du Maghreb arabe. Toutefois, la concrétisation de ce dessein s'est malheureusement heurtée au conflit artificiel suscité autour de nos provinces du Sud. Pourtant, Mon pays n'a épargné aucun effort pour coopérer avec les Nations Unies et toutes les parties concernées, en vue de parvenir, dans le cadre de la légalité internationale, à une solution politique négociée et définitive qui préserve au Royaume son unité nationale et son intégrité territoriale et qui garantisse à tous les habitants de la région la gestion de leurs propres affaires, dans le cadre de l'option démocratique nationale régionalisée.

C'est là une occasion, on ne peut plus propice, pour vous réitérer, Monsieur le Président, Mon hommage pour la position équitable et sage adoptée par votre pays à l'égard de ce conflit artificiel, ainsi que pour son attachement constant à la légalité internationale.

Face à la montée des conflits régionaux, des tensions internationales et des actes terroristes, il nous incombe, plus que jamais, d'unir nos efforts pour créer un environnement propice à la concertation et au dialogue et d'œuvrer pour la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que pour la promotion des droits de l'Homme.

À cet égard, le Maroc demeure attaché à la recherche d'une solution juste, globale et durable pour le conflit arabo-israélien, fondée sur le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans le cadre de la paix, de la sécurité, de l'entente et de la concorde qui devraient régner sur tous les pays du Moyen Orient, y compris l'Irak.

Monsieur le Président,

Nous avons été particulièrement touché par la chaleur de l'accueil que vous nous avez réservé. Vous en remerciant vivement, Nous prions pour que le Très-Haut vous accorde santé, quiétude et plein succès dans la mission que vous assumez avec sagesse pour conduire votre grand pays sur une voie lui garantissant davantage de progrès et de prospérité.

Je vous invite à vous lever en hommage à Son Excellence le Président Nestor Kirchner et son honorable épouse. Nous souhaitons essor et pérennité à l'amitié argentino-marocaine.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 3^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DE TUTELLE DE
L'AGENCE «BEIT MAL AL-QODS»**

RABAT, 20 DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est une joie pour Nous que de Nous adresser à votre honorable Comité par ce message, qui traduit Notre préoccupation constante à l'égard de la juste cause palestinienne. Il confirme Notre appui permanent pour la sauvegarde de l'identité civilisationnelle d'Al Qods Al-Charif, berceau des religions célestes, symbole de leur coexistence, siège de la Mosquée Al Aqsa bénie, Première des deux Qiblas et Troisième Lieu Saint.

Votre réunion se tient dans une conjoncture délicate, marquée par des mutations régionales et internationales accélérées qui suscitent de l'espoir et commandent de rester optimiste.

Il en découle, aussi, la nécessité de mobiliser les efforts de la Oumma islamique, pour soutenir le peuple palestinien frère, l'aidant ainsi à être un partenaire et une partie prenante dans l'élaboration du processus de paix qui le rétablira dans ses droits légitimes et favorisera la coexistence et la concorde entre les États de la région.

Cette occasion, assurément propice, doit être mise à profit par tous, pour sortir d'un long tunnel dominé par les ténèbres du désespoir, et soumis à la logique de la force et de la violence qui a réduit au silence la voix de la sagesse et de la négociation, afin de trouver un règlement pacifique, juste, global et durable, dans le cadre de la légalité internationale.

À cet égard, la Feuille de Route constitue, pensons-Nous, une plate-forme adéquate pour l'amorce de négociations réelles et effectives. Il appartient donc aux parties concernées de créer les conditions appropriées pour mettre en œuvre le processus de paix sur des bases claires de nature à prévenir de dangereux revers.

Nous tenons également à saluer la sagesse de la Direction palestinienne, en ayant à l'esprit le vaillant combat mené par son chef historique, le regretté Président Yasser Arafat - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Nous apprécions à leur juste valeur la détermination et le courage qui animent cette Direction dans sa volonté d'organiser des consultations électorales successives devant permettre au peuple palestinien frère, en dépit de la précarité de la conjoncture qu'il traverse, de choisir ses institutions légales en toute liberté et d'administrer de nouveau, au monde, la preuve de sa cohésion et de son attachement à la démocratie comme choix civilisé dans sa démarche émancipatrice et sa volonté de construire son État indépendant.

À ce propos, Nous Nous félicitons du soutien apporté par la communauté internationale et les puissances influentes à l'organisation d'élections palestiniennes libres d'où émergera une Autorité légale responsable.

Parallèlement, Nous appelons le gouvernement israélien à réunir les conditions requises pour que tout le peuple palestinien, y compris les habitants de la partie orientale d'Al Qods, puisse participer démocratiquement aux échéances électorales, en vue de choisir librement ses institutions nationales et locales.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La protection de l'identité d'Al Qods et de son patrimoine séculaire requiert de la part de tous les musulmans un soutien accru en faveur des efforts louables que déploie l'Agence Beit Mal Al Qods, de façon conjointe et complémentaire avec toutes les institutions arabes et islamiques qui veillent à ce que Al-Qods demeure un lieu de rencontre et de coexistence des religions, et ce, d'autant plus que l'Islam est connu pour sa tolérance et sa volonté de répandre la paix et d'entretenir avec tous les peuples, des relations fondées sur la connaissance mutuelle, la coopération et la fraternité.

Les réalisations accomplies par cette Agence dans l'entretien et la sauvegarde des lieux et monuments historiques, ainsi que l'appui qu'elle apporte aux institutions éducatives et aux équipements de base, sont autant d'indices qui témoignent des efforts qu'elle ne cesse de déployer.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods Al Charif, Nous invitons tous les États et les institutions islamiques, gouvernementales et populaires, à souscrire à l'action éminente que mène l'Agence, d'autant plus que son activité est vouée directement à l'amélioration du vécu quotidien des habitants d'Al Qods.

Un tel investissement dans les potentialités génératrices de développement pour le peuple palestinien, est de nature à entretenir la flamme de l'espoir, surtout chez les jeunes générations palestiniennes dont il faut préserver l'identité culturelle et civilisationnelle et qu'il faut prémunir contre les risques d'extrémisme, d'ostracisme et de haine.

Le peuple palestinien frère escompte un soutien effectif et efficace. Il attend de votre réunion qu'elle débouche sur des résultats qui traduisent Notre ferme volonté de répondre à ses attentes les plus pressantes, et de Nous tenir, comme Nous l'avons toujours fait, à ses côtés jusqu'à ce qu'il recouvre ses droits nationaux légitimes et établisse son État indépendant avec, pour capitale, Al-Qods Al Charif.

Nous souhaitons plein succès à votre réunion et prions le Très-Haut de vous prêter assistance et de guider vos pas sur la voie judicieuse, dans l'intérêt de la cause palestinienne, dont la défense Nous incombe comme un devoir incontournable et que Nous entendons soutenir et appuyer sans faillir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX 24^{ÈMES} JOURNÉES CULTURELLES
DE LA TARIQA TIJANIA**

DAKAR, 25 DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables Chioukh, Mokadem et adeptes de la Tariqa Tijania,

Messieurs,

Il nous est agréable de vous adresser ce message à l'occasion de la tenue de votre réunion annuelle, pour vous exprimer Nos sincères salutations et vous assurer de Notre bénédiction et de Notre sollicitude pour l'ensemble des membres de votre honorable famille spirituelle Nous sommes soucieux en cela de préserver sur la voie inaugurée par Notre auguste père, Feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme. Il y a près de vingt ans, en effet, Il avait donné son accord à l'organisation de ces journées sous Son Haut patronage, l'érigeant ainsi en tradition bien ancrée et vous offrant ainsi l'occasion renouvelée de vous réunir dans la piété et la dévotion dans un climat empreint des vertus de la science, de la foi et de la fraternité en Dieu afin de vous remémorer les qualités morales des chioukh de votre Tariqa soufie et leurs œuvres pies dans le monde en général et dans différents pays africains en particulier.

La Tariqa Tijania a été, et reste, un vecteur de l'éducation spirituelle basée sur l'amour de Dieu et de Son Prophète, l'attachement à la noble Souna Mohammadia et sur l'orientation des gens dans les contrées les plus lointaines et les plus proches vers la réalité du concept d'unicité. Elle les incite à faire preuve d'abnégation dans la soumission aux actes d'obéissance, implorer le pardon divin, à persévérer dans l'incantation de la Parole de Dieu et à s'astreindre à sa juste voie : «les cœurs ne s'apaisent-ils pas au souvenir de Dieu ? » Ses écoles, instituts, zaouiya et mosquées disséminés à travers votre pays frère sont là pour témoigner clairement de ces vertus et de ces bonnes œuvres.

Grâce à l'Ijtihad dont elle a fait montre et à son attachement à la Souna et à la parole de la collectivité, la Tariqa Tijania est devenue l'une des plus grandes écoles islamiques du soufisme sounnite ayant formé des Ouléma pieux et des érudits dévoués à la propagation de l'Islam par la voie sage et le bon conseil tout en s'attachant à la tolérance de l'Islam et en inculquant à ses adeptes les Vertus inspirées de la vie

du Prophète dont le Tout-Puissant a reconnu la parfaite conduite dans le verset coranique : «Tu es d'un caractère élevé ».

Le message de cette grande école spirituelle soufie a ainsi été un message noble qui vise à purifier les cœurs et les esprits, à débarrasser les âmes des tentations et à raffermir les liens de solidarité islamique et l'entraide pour la réalisation des œuvres pies afin que la parole de Dieu demeure la plus élevée.

Les musulmans ont, aujourd'hui, grand besoin, de s'attacher à ces vertus fondées sur la piété, la retenue et la rectitude dans la parole et les actes, en agissant avec bienveillance et en s'éloignant du mal et en œuvrant à la propagation de la paix pour que s'accomplisse le Bien qui est au cœur de l'Islam.

Mesdames et Messieurs les Honorables Oulémas,

Nous avons été ému par votre souci de témoigner concrètement votre loyalisme au Glorieux Trône Alaouite, particulièrement votre attachement à voir vos réunions placées sous le haut patronage de Notre Majesté, fidèles en cela aux liens spirituels tissés à travers l'histoire entre la Tariqa Tijania et les illustres Souverains Alaouites, depuis le règne du Sultan Moulay Slimane, que Dieu ait Son âme, à ce jour et ce, en reconnaissance du soutien accordé par ces augustes Sultans à la Tariqa Tijania et de sollicitude dont ils ont entouré ses zaouiya et leurs adeptes.

Moulay Slimane, que Dieu l'ait en sa Sainte Miséricorde avait accordé un intérêt particulier à la Tariqa et à son fondateur Sidi Ahmed Tijani, que Dieu l'agrée. Nos augustes Aïeuls ont persévéré sur la même voie en promulguant des Dahirs dictant le respect et la vénération des tenants de la Tariqa jusqu'au règne de Notre grand-père, feu S.M. le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme. Ces liens forts expliquent le fait que le Maroc abrite la zaouiya - mère à Fès où se trouve le Mausolée du Saint vénéré Abi Al Abbas Tijani, et la zaouiya du Saint vénéré Sidi Al Arabi Ben Sayeh à Rabat.

Pour sa part, Notre Auguste père, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme, a fondé la conférence des Tariqas Soufies. La session de la Tariqa Tijania à Fès en 1985 a constitué un grand événement historique traduisant la sollicitude dont le Trône Alaouite entoure cette noble Tariqa Soufie. C'est ce qui a fait de ses adeptes dans différents pays, des éléments fidèles au glorieux Trône Alaouite, étant entendu que celui qui l'incarne est Amir Al Mouminine, garant de la religion et protecteur de la Sounna contre toute perversion de la part des égarés et des extrémistes.

Sous la conduite de leurs dirigeants, le Maroc et le Sénégal ne cessent d'œuvrer, en harmonie et symbiose, pour préserver leur patrimoine religieux et spirituel commun en veillant sur l'unicité du rite dans la religion et la Tariqa et en concrétisant sur le terrain la solidarité islamique. C'est ainsi que nous veillons constamment à consolider les liens de fraternité avec Notre cher frère, Son Excellence le Président Abdoulay Wade et à dynamiser les mécanismes de coopération entre nos deux pays et peuples frères, pour leur assurer progrès et prospérité.

Puisse Dieu vous accorder succès et guider vos pas sur la voie des actions vertueuses.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 25 DÉCEMBRE 2004

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Louange à Dieu qui dit : « Appelle les hommes au pèlerinage. Ils viendront à toi, à pieds ou sur toute monture élancée. Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le Nom de Dieu aux jours fixés, sur la bête des troupes qu'il leur a accordée. Mangez-en et nourrissez-en le pauvre, le malheureux. Qu'ils mettent ensuite fin à leurs interdits, qu'ils s'acquittent de leurs vœux, qu'ils accomplissent les circuits autour de l'antique maison », et qui dit aussi : «Le premier Temple qui ait été fondé pour les hommes est, en vérité, celui de Bakka :Il est béni et il sert de direction aux mondes. On trouve des Signes évidents dans ce lieu où se tenait Abraham. Quiconque y pénètre est en sécurité. Il incombe aux hommes, à celui qui en possède les moyens d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la maison. Quant à l'incrédule, qu'il sache que Dieu se suffit à Lui-même, et qu'il n'a pas besoin de l'Univers ».

Honorables pèlerins, félicitations pour ce dont Le Très-Haut vous a gratifié en vous permettant d'être parmi ceux qui ont répondu à l'Appel de Dieu. C'est là un bienfait dont vous devez rendre grâce au Très-Haut en accomplissant ce rite convenablement, en suivant la tradition de notre aïeul, que la Prière et la Paix soient sur Lui, qui a dit : «Référez-vous à moi dans la pratique de vous cultes».

Afin de faciliter votre mission et conformément à notre devoir en Notre qualité d'Amir Al Mouminine et protecteur de la Patrie et de la religion, nous avons donné nos instructions à notre Ministre des Habous et des Affaires islamiques afin qu'il vous assure un encadrement suffisant, que ce soit au Maroc ou dans ces lieux bénis lors du pèlerinage.

Soyez, que Dieu vous assiste, parmi ceux qui jouiront de la rétribution de ce rite, de ses vertus et du pardon, le pèlerinage agréé n'ayant d'autre récompense que le Paradis, comme nous l'avait enseigné notre aïeul, que la Prière et la Paix soient sur Lui.

Le pèlerinage offre l'opportunité de faire montre de bonne moralité, de se défaire des mauvais penchants et de faire régner convivialité et cohabitation, « Le pèlerin qui s'abstient de tenir des propos obscènes et ne commet pas de péchés, reviendra comme le jour où sa mère l'a mis au monde ». Vous devez éviter tout ce qui pourrait, qu'à Dieu ne plaise, compromettre vos rituels, comme Le Très-Haut a édicté dans le Saint Coran : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés, le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de dispute durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais la meilleure provision de voyage est assurément la crainte révérencielle de Dieu. Ô vous, les humains doués d'intelligence, craignez-Moi».

Ayez Le Très-Haut toujours présent à l'esprit et implorez le de vous assister pour son invocation pour vos remerciements à son endroit et pour une meilleure adoration en ces jours bénis, car jamais un espoir en Lui n'a été déçu.

Rendez-Lui grâce pour vous avoir offert l'opportunité de ce rite béni et pour avoir aidé à en éviter les interdits. Il s'agit d'un immense bienfait qui vous permettra de vous consacrer exclusivement à l'adoration de Dieu et de vous purifier dans ces lieux, terre de la révélation qui accueille ce rassemblement suprême, celui du pèlerinage, aux côtés, de ceux que le Tout-Puissant a élus et gratifiés par l'accomplissement de ce rituel. Adonnez-vous amplement à l'adoration de Dieu en L'invoquant constamment.

C'est là l'objectif pour lequel vous vous êtes séparés de vos proches et de votre patrie. Sachez, que Dieu vous assiste, que les œuvres pies et les péchés se mesurent en fonction du temps et de l'espace.

Honorables pèlerins,

Vous allez vous recueillir sur la tombe de Sidna Ibrahim, que la paix soit sur lui, et sur celle de son descendant Sidna Mohammed, que la paix et le salut soient sur lui. Vous allez vous joindre aux autres délégations venues des différentes contrées pour implorer et prier ensemble Le Très-Haut et pour se connaître mutuellement. Soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays, de votre civilisation et de votre religion et sachez que ces jours sont bien comptés. Ceux qui persévèrent durant ces jours seront largement rétribués.

Vous êtes appelés, que Dieu vous assiste, à vous entraider et à coopérer avec les délégations administrative et médicale et celle des ouléma qui veillent sur votre quiétude et sur le bon déroulement de votre pèlerinage afin que vous vous acquittiez au mieux de ce rite et que vous représentiez votre pays de la meilleure manière. Nous vous invitons également à respecter toutes les mesures et dispositions prises par le Royaume frère d'Arabie Saoudite pour faciliter la pratique de ce culte dans ses différentes étapes à tous ceux qui viennent de contrées lointaines, suivant les directives de notre cher et honorable frère le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd Ibn Abdelaziz et son Prince Héritier, S.A.R. Abdallah Ibn Abdelaziz que Dieu les préserve et leur accorde longue vie. Sachez que cette discipline et cette coopération procèdent de l'essence même de ce culte suprême.

Honorables pèlerins,

Du temps et du lieu de ce pèlerinage se répand la magnanimité divine, dont vous devez tirer le meilleur parti, comme il est recommandé par le Prophète Sidna Mohammed, que la Prière et la Paix soient sur

Lui qui dit : « Il est des dons que votre Créateur vous réserve en des jours déterminés, tâcher d'en tirer le meilleur parti ». C'est là assurément le moment et le lieu où les vœux sont exaucés. Implorez donc Dieu avec sincérité.

Une fois dans ces lieux bénis, rappelez-vous que Dieu vous assiste, le devoir qui vous incombe de prier pour votre Patrie et votre Souverain en priant Le Tout-Puissant de perpétuer sur votre pays ainsi que sur l'ensemble des pays musulmans les bienfaits de la paix, de la sécurité et de la foi. Implorez le Très-Haut de nous guider sur le droit chemin, de nous assister et de nous combler des bienfaits de la santé et de la quiétude afin que nous puissions assumer nos responsabilités spirituelles et temporelles. Priez-Le d'entourer Notre Prince Héritier de sa divine protection, de nous combler des bonnes actions de notre peuple, de pérenniser les liens d'affection et de dévouement qui nous unissent à Lui et d'avoir en Sa Sainte Miséricorde Notre Auguste père S.M. Le Roi Hassan II et notre grand-père S.M. le Roi Mohammed V, que Dieu ait leur âme et leur réserve la meilleure rétribution pour leur action en notre faveur et au service du Maroc.

Nous prions le Tout Puissant de vous protéger à l'aller comme au retour et de vous accorder Son pardon en guise de rétribution pour votre pèlerinage.

Puisse-t-Il perpétuer les bienfaits de la quiétude, vous accorder Sa Protection divine et faire en sorte que vous retourniez à votre pays et auprès de vos proches, comblés par la rémission. Dieu est Omniscient.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2005

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU 1^{ER} CONGRÈS MONDIAL
« 100 IMAMS ET RABBINS POUR LA PAIX »**

BRUXELLES, 03 JANVIER 2005

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux, Prière et salut sur notre Seigneur l'Envoyé de Dieu, sur Sa Famille, Ses Compagnons et tous les Prophètes et les Envoyés de Dieu,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, Mes plus vifs et sincères remerciements à Mon Grand Ami, Sa Majesté Albert II, Roi des Belges, qui a bien voulu accueillir cette manifestation exceptionnelle dans un contexte historique où paraissent de moins en moins audibles les voix prônant la pondération, la sagesse et la retenue, dans les rapports qu'entretiennent entre eux les membres du genre humain, cette espèce unique, vivant en expatriés sur une petite planète dans l'immensité de l'univers.

Cette manifestation a lieu au moment où l'humanité est secouée par une des catastrophes naturelles les plus meurtrières de l'histoire de notre planète.

Nos prières vont vers celles et ceux qui ont perdu leur vie et notre compassion vers celles et ceux qui ont perdu leurs proches et leurs biens et ont besoin de notre aide et de notre solidarité agissante.

Mais cette catastrophe nous rappelle aussi notre fragilité et devrait nous inciter à plus d'humanité, de sagesse et de lucidité, pour nous faire enfin comprendre que notre passage éphémère sur cette terre, devrait nous inciter à privilégier et à cultiver la fraternité, en résistant à la tentation de la discorde et de la fracture.

Mesdames et Messieurs,

Votre rencontre permettra -Je l'espère ardemment- d'endiguer la déferlante de l'intolérance et de l'exclusion mutuelle dont le monde porte les stigmates aujourd'hui. Pourtant, aucun argument recevable ne peut être invoqué par l'humanité en ce 21^{ème} siècle pour justifier cet état, d'autant plus que celle-ci possède tant d'atouts et de données qui l'habilitent à transcender cette situation. En effet, la maîtrise des sciences par l'humanité lui permet d'établir les diagnostics les plus sûrs et de faire les projections et

les extrapolations les plus plausibles pour cerner les mécanismes présidant aux phénomènes de l'ostracisme, de l'absolutisme et de l'illusoire détention exclusive de la vérité unique.

En outre, l'humanité, en ce siècle naissant, a intériorisé tant de référentiels méthodologiques, normatifs et cognitifs, qu'elle est devenue immunisée et réfractaire à toute velléité de formatage démagogique ou idéologique s'appuyant sur des schémas et des modèles qui ne peuvent être étayés ni par les Textes avérés, ni par la raison raisonnée.

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans rendre hommage à la fondation «Hommes de Parole», pour l'initiative responsable et courageuse qu'elle a prise d'organiser cette rencontre qui marque un tournant qualitatif, et se propose d'ouvrir de nouvelles pistes et d'instaurer, entre l'Islam et le judaïsme, un dialogue serein et responsable, augurant de lendemains meilleurs pour l'humanité entière.

Le discours céleste transmis à l'Homme au fil des siècles, surtout à l'époque abrahamique, était un discours de compassion, de tolérance et de fraternité. Il avait pour mission de développer les connaissances des hommes et de renforcer et affiner leurs aptitudes pour les aider à appréhender, dans leur intégralité, les contextes universels où ils se trouvaient, ainsi que le caractère relatif et éphémère qui les distinguaient, individuellement et collectivement. Ce discours devait aussi leur permettre d'apprécier la valeur unique du genre humain et les possibilités énormes dont il dispose pour réaliser le bonheur ici bas et dans l'au-delà.

À l'instar des schémas normatifs qui sont tous sujets à des menaces d'interférences perturbatrices ou antinomiques, le cadre normatif en matière de culte, encourait et encourt toujours, les risques de parasitage déstabilisateur. S'il en pâtit parfois, il n'en est que plus vigoureux en d'autres circonstances.

Par mi les facteurs de parasitage ayant été relevés à travers l'Histoire, l'on citera, en particulier, la pro pension de certains, dépourvus des qualifications et des compétences nécessaires, à monter au créneau pour s'ériger en commandeurs et autres chefs de file, usurpant effrontément le nom de Dieu et les paroles du Livre et exploitant la ferveur religieuse des peuples pour les précipiter dans les ravins que l'on connaît. Aussi, les hommes lucides et vertueux se sont-ils constamment employés à arracher aux imposteurs et aux incompetents, le nom de Dieu et les paroles divines, précisément pour rétablir l'état de normalité dans ce domaine essentiel et si sensible. Cette mission rédemptrice, menée par des gens avisés et scrupuleux, a toujours été un défi majeur pour l'humanité. Leur succès dans cette entreprise salvatrice marquait le triomphe de la sagesse et de la lucidité, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Mesdames, Messieurs,

Le devoir le plus pressant qui s'impose à tous aujourd'hui est d'œuvrer sans désespérer pour affranchir le nom de Dieu et les paroles divines de l'étau où les enserment les contempteurs du bien, au sujet desquels le Saint Coran dit : « Ceux qui échangent les bienfaits de Dieu contre l'incrédulité et qui établissent leur peuple dans la demeure de la perdition » (Sourate Abraham, 28). Ceux là ont voué leur vie au service de l'intolérance et de la violence, voire, souvent, de la mort et de l'extermination, exploitant le message divin à cette fin, de façon unilatérale, arbitraire et infondée.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est impérieux que nous refassions nôtres, le nom et les paroles de Dieu et que nous leur rendions leur parure et la charge sémantique authentique qui était la leur initialement et qui est porteuse de valeurs d'écoute mutuelle, de dialogue, d'élévation morale et spirituelle et d'épanouissement. Ce sont ces idéaux qui ont apporté la lumière à l'humanité et éclairé les périodes fastes qu'elle a retenues dans sa mémoire collective.

Cette réappropriation passe par un pré-requis incontournable, à savoir la nécessité de protéger et de faire valoir les grandes causes qui nous interpellent tous. Ainsi, le droit des peuples et des nations à la liberté, la dignité et la souveraineté est intangible et irréfragable, comme est irrecevable la multiplicité des critères et des paramètres à mettre en œuvre pour garantir l'exercice de ces droits. Ceux-ci doivent, en effet, être les mêmes pour tous, et le combat mené par ceux qui en sont privés ne peut être que légitime. Nous nous devons, par conséquent, de nous tenir à leurs côtés et de leur manifester une solidarité sans faille. L'affirmation de nos spiritualités respectives et de nos spécificités culturelles, dans le cadre du dialogue, des échanges et des rencontres, n'est nullement incompatible avec ce devoir de solidarité et ce nécessaire engagement.

C'est en vertu des paroles divines dont on s'efforce de réhabiliter l'usage que s'impose, tout naturellement, le devoir de se mettre au service de ces causes.

Dans le judaïsme, au même titre qu'en Islam, c'est faire violence à la religion que de repousser le nécessaire, de ne pas faire nourrir le pauvre et de refuser son aide aux démunis. À cet égard, le Saint Coran dit à la Sourate 107 : « Vois-tu celui qui traite de mensonge le jugement ? C'est lui qui repousse l'orphelin et qui n'encourage personne à nourrir le pauvre. Malheur à ceux qui prient tout en étant négligents dans leurs prières : ils sont remplis d'ostentation et ils se refusent à procurer aux hommes le nécessaire».

Il nous appartient donc à tous, et au premier chef, à vous-mêmes, honorables Imams et Rabbins, d'être solidairement les chantres de la protection du droit des Palestiniens à vivre en paix, dans la dignité et la justice, côte à côte avec les Israéliens qui se seront réconciliés avec leurs valeurs judaïques et avec les fondements de la foi que nous avons en partage.

Notre devoir à tous est de briser ce miroir mystificateur qui renvoie depuis trop longtemps, de nos peuples et nos nations, une image erronée et hideuse, dénaturant et rendant méconnaissable la notion de guerre sainte. Véhiculé et répandu par des esprits malveillants, aliénés ou fourvoyés, ce concept ne signifie, en définitive, qu'un effort sur soi-même pour se prémunir contre tout dérapage interne ou externe.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, votre première ou deuxième patrie, s'est défini, construit et développé à l'aune de cette vision qui a inspiré la pratique culturelle dominante dans le pays et qui s'est étendue ensuite, et tout au long de l'histoire, aux autres régions du monde.

Cette vision a fait ressortir la nécessité de mettre en place une pédagogie raffinée qui soit contextuelle et structurelle - et non événementielle -, une pédagogie consistante et profonde, élaborée avec le recul et la patience qu'il faut et caractérisée par l'efficacité qui s'impose.

C'est à vous, honorables participants, qu'échoit l'honneur d'en donner le coup d'envoi aujourd'hui.

Le Maroc entend vous accompagner dans votre démarche, se tenant volontiers, résolument et activement à vos côtés, d'autant plus que vous avez fait le choix de donner aux paroles de Dieu, leur pleine expression au service de la justice, de la dignité et de la paix. C'est aussi parce que vous avez refusé de considérer la confrontation comme une fatalité incontournable, et de céder au vertige du schisme religieux. Vous avez également récusé la logique de l'exclusion pour raison de race ou de confession, décidant, plutôt, de faire de votre rencontre ici, le point de départ d'une longue marche, évoluant méthodologiquement vers la réhabilitation de la raison, la reconstruction de l'espoir et vers l'exercice par les hommes et les femmes de foi et du culte, de la mission qui leur incombe de fortifier l'homme et de le conduire vers le bonheur ici-bas et dans l'au-delà.

Mesdames, Messieurs,

Il vous appartient aujourd'hui de relever un double défi dont, d'abord celui qui consiste à libérer la parole de Dieu et faire en sorte qu'elle produise son plein effet, et à faire fondre la glace qui s'est amoncelée au fil du temps entre les fidèles qui y croient, et ce, en mettant à contribution, pour cela, les vastes connaissances et compétences dont l'humanité peut se prévaloir de nos jours.

L'autre défi tient au raffermissement et à l'ancrage de l'engagement moral et de l'attachement aux valeurs retrouvées.

En tenant à ce que cette rencontre se déroule sous le Haut Patronage Royal et en y dépêchant une importante délégation pour étayer par le présent discours, toutes ces charges sémiotiques et pratiques, le Maroc entend signifier son soutien à cette grande manifestation qu'il espère voir se muer en un espace fondateur, marquant le début de la concrétisation des desseins qui lui sont assignés.

Je souhaite plein succès à votre initiative courageuse et responsable et vous remercie de votre attention.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AVEC LE QUOTIDIEN ESPAGNOL « EL PAIS »

16 JANVIER 2005

Question: Pourquoi a-t-il fallu pas moins d'un quart de siècle pour que le couple Royal d'Espagne effectue une visite d'État au Maroc ?

Réponse: Il est vrai que la dernière visite d'État, qui a revêtu un caractère exceptionnel, a eu lieu en 1979, mais le Roi et la Reine d'Espagne sont venus au Maroc en d'autres occasions. Ils sont venus en 1991, le Roi nous a rendu visite seul en juillet 1999, pour l'anniversaire de Mon père, que Dieu l'ait en sa Sainte Miséricorde, et également, quelques jours après pour ses obsèques. C'est dire qu'il y a une relation intense, une imbrication entre nos deux pays et entre les deux familles Royales.

J'ai une véritable admiration pour le couple royal espagnol qui incarne pour Moi l'aspect le plus positif de l'Espagne actuelle. J'apprécie sa façon d'être et d'agir ainsi que sa sensibilité humaine. Le fait qu'il soit aimé de toutes les couches de la société espagnole, prouve jusqu'à quel point la monarchie est populaire. J'ai eu l'occasion de Me rendre plusieurs fois en Espagne, en visite privée et officielle.

J'ai séjourné, durant cinq jours à la Zarzuela où Je Me suis senti comme chez moi. J'entretiens d'excellentes relations avec le Prince Felipe. Je regrette seulement de ne pas avoir pu assister à son mariage. Il a coïncidé avec la tenue d'un sommet de Chefs d'État à Tunis. De plus, notre tradition dynastique ne permet pas au Roi d'assister ni aux mariages ni aux funérailles à l'étranger. Cependant, J'aurais aimé partager la joie de cette célébration avec la famille royale et le peuple espagnols.

Question: Cette visite va-t-elle contribuer à aplanir certaines divergences surgis au cours des dernières années ?

Réponse: Il n'y a pas eu autant de divergences. Même quand les choses n'allaient pas bien entre les deux pays, entre les deux gouvernements, Mon contact avec le Roi d'Espagne n'a jamais été interrompu, pas seulement pour parler de questions graves mais également pour parler de thèmes plus agréables. À chaque fois que le besoin se faisait sentir, Je n'ai jamais hésité à prendre le téléphone et à l'appeler même dans les moments de crise.

Question: Après cinq ans de règne, il est encore tôt pour dresser un bilan. Toutefois, la presse internationale a inscrit à votre actif l'adoption d'un nouveau code de la famille qui contribue à instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Réponse: Les médias étrangers ont accordé de l'importance au nouveau code de la famille car c'était un sujet d'actualité qui a été bien accueilli par certains milieux occidentaux. Cependant, ce n'est pas l'unique réforme que J'ai entreprise. Les réformes ont porté aussi bien sur le code électoral que celui du travail en passant par la réhabilitation de la culture amazigh ou encore la restructuration du champ religieux... Vous savez Je ne passe pas Mon temps à énumérer les réformes que J'ai menées. Elles sont nombreuses. Je crois qu'une réforme doit être entreprise au moment opportun.

Il est vrai que le Code de la famille revêt une importance particulière. Lorsque Je Me suis adressé pour la première fois à la nation, en tant que Roi du Maroc, J'avais parlé de la question de la femme. J'avais dit qu'il était aberrant que les femmes, qui constituent un peu plus de la moitié de la population, soient marginalisées dans la société. Vous voyez c'est une tâche à laquelle Je Me suis attelé dès le début.

Son accomplissement a pris un certain temps car il était important de parvenir à un consensus sur le nouveau code. S'il y avait eu un quelconque blocage nous n'en serions pas là aujourd'hui. Je suis heureux que vous ayez parlé du code de la famille et non du code de la femme, car il ne faut pas mettre la femme d'un côté et l'homme de l'autre. Au sein de la famille, ils sont tous les deux responsables.

Question: Une autre initiative inédite dans le monde musulman et qui a eu un large écho, a été les auditions publiques des victimes de la répression politique de la période allant de 1956 à 1999, qui ont commencé en décembre. Les témoins ont raconté en direct, devant les chaînes de télévision, les séquestrations et les tortures qu'ils ont subies. Certains ont fait état du risque de délégitimer les institutions sur lesquelles se fonde le Maroc.

Réponse: L'objectif est de réconcilier le Maroc avec son passé. Le passé du Maroc fait partie de son histoire, il ne faut pas l'oublier. Les auditions publiques se déroulent dans la dignité. Je suis convaincu que les objectifs de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) sont partagés par les marocains et serviront à préparer l'avenir de nos enfants.

J'ai une confiance totale en les personnes qui sont à la tête de l'IER. Ses initiatives ne sont pas de nature à susciter la désunion comme certains le craignent, ni le ressentiment comme d'autres l'estiment. Elles sont destinées à consolider la monarchie et la démocratie dans notre pays, et à consacrer définitivement l'attachement du Maroc aux principes universels des droits de l'homme. Ce processus n'a pas démarré du jour au lendemain. Il a été initié par Mon père, que Dieu ait son âme, en 1990 avec la création du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme. Il y a eu, par la suite, l'amnistie générale de 1994, et, plus tard, le lancement du processus d'indemnisation des victimes. La suite vous la connaissez, cela a pris du temps mais on est sur la bonne voie.

Question: D'aucuns estiment que cette initiative est insuffisante car les témoins ne peuvent révéler les noms de leurs bourreaux.

Réponse: Evidemment, Je ne suis pas d'accord. J'insiste, il ne s'agit pas, comme certains le prétendent, d'une initiative qui va diviser le Maroc en deux. Il n'y a ni juges, ni personnes jugées. Nous ne sommes pas devant un tribunal. Il s'agit pour nous d'examiner, sans aucun complexe ni honte, cette page de notre histoire. C'est à partir de là, que nous pourrions avancer dans de meilleures conditions.

Des personnes qui n'ont rien à voir avec le véritable militantisme, et qui ont fait des droits de l'Homme leur fonds de commerce, veulent nous empêcher de travailler, d'avancer et de répondre aux aspirations des Marocains. Je pense que le moment est venu de leur dire: Ecoutez, maintenant que ce dossier est en train d'être éclairci et que nous n'avons plus de complexe dans ce domaine, nous devons aller de l'avant.

Question: Les pays qui ont mené à bien une transition démocratique, ont tous fini par adopter une nouvelle constitution en vertu de laquelle le pouvoir exécutif est responsable devant le législatif. Est-il envisageable que le Maroc devienne une monarchie parlementaire à l'européenne ?

Réponse: Non. Il ne faut pas transposer le modèle des monarchies européennes. Nous avons nos spécificités et nos obligations qui tracent le chemin que nous devons parcourir. Cependant, notre Constitution n'est pas figée. Ces 40 dernières années, nous avons eu quatre constitutions et plusieurs amendements.

Question: Qu'est ce qui a changé sous votre règne par rapport à celui de votre père le Roi Hassan II ?

Réponse: Probablement le style. Mon père disait à Mon sujet: « Lui c'est lui et Moi c'est Moi ». Chacun a son style, sa façon particulière de travailler. Mais l'important c'est l'objectif. Je sais où Je veux aller. Mon père, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde, le savait aussi, et savait jusqu'où il voulait aller. L'objectif reste le même: Travailler pour le progrès et le bien-être du Maroc.

Question: Un parti légal avec un référentiel religieux obtient d'excellents résultats là où il se présente aux élections au Maroc. Un mouvement islamiste, toléré mais non reconnu, fait preuve d'une grande capacité de mobilisation. La sensibilité islamiste est-elle majoritaire dans la société marocaine ?

Réponse: Le Maroc n'est pas un pays laïc. C'est un royaume dans lequel l'Islam est la religion d'État. Rien de surprenant alors à ce que l'ensemble des partis politiques, et pas uniquement l'un d'entre eux, s'appuie sur ce référentiel même si certains le font d'une manière plus prononcée que d'autres.

Tout au long des siècles, s'est développé ici un Islam tolérant, d'ouverture et de respect de l'autre. Cet Islam est présent dans notre vie de tous les jours. En vertu des pouvoirs qui Me sont conférés par la Constitution, Je veille à sa pérennité. Je veille également sur les libertés publiques, dont Je suis le garant, pour que le champ politique soit ouvert à toutes les sensibilités politiques, tant qu'elles respectent scrupuleusement les règles démocratiques établies et les fondamentaux du pays.

Question: Dans certains pays arabes, comme en Algérie voisine, il y a des groupes intégristes radicaux violents. Craignez-vous que se produise quelque chose de similaire au Maroc ?

Réponse: Cette menace ne guette pas le seul Monde musulman. Le risque est aujourd'hui aussi élevé dans les pays européens que dans la rive méridionale de la Méditerranée. Regardez ce qui s'est passé à

Madrid en mars. Les attentats ont été commis par des individus d'origine marocaine mais installés en Espagne depuis des années. Ils avaient des papiers. Certains étaient même mariés à des Espagnoles. Ils étaient donc parfaitement intégrés dans la société espagnole.

Voyez aussi ce qui s'est passé en Hollande (l'assassinat, en novembre, du cinéaste Théo Van Gogh). L'auteur est à la fois marocain et hollandais, né et éduqué aux Pays-Bas. La Hollande était citée comme l'un des meilleurs modèles en matière d'intégration. Nous avons proposé aux hollandais l'envoi de prédicateurs pour les aider à ce que leur population de confession musulmane puisse bénéficier d'une bonne orientation religieuse, mais la Hollande a toujours refusé cela en arguant que, même s'ils étaient d'origine marocaine, ils sont devenus citoyens hollandais. Par conséquent, ils ne pouvaient permettre au Maroc de s'immiscer dans leur vie religieuse, culturelle etc... C'est une décision que nous comprenons. Nous respectons la souveraineté des Pays-Bas. Le terrorisme nous guette tous, et nous devons coopérer pour le combattre ensemble.

Pour parler de l'Algérie, elle a été particulièrement ravagée par le terrorisme. Je dois dire que ses autorités font face intelligemment à ce phénomène. Le problème n'est pas encore entièrement réglé, il y a encore des escarmouches, mais Je crois que l'Algérie est sur la bonne voie pour en venir à bout.

Question: L'impact que peut avoir sur l'image du Maroc le fait que des natifs du pays commettent des attentats, vous préoccupe-t-il ?

Réponse: Oui et c'est l'une des raisons, en plus de la prochaine visite du couple Royal d'Espagne, pour laquelle j'ai accepté de donner cette interview. Je voudrais que les Espagnols sachent que Je comprends parfaitement que l'image du Maroc suscite méfiance au sein de l'opinion publique après ce qui s'est passé le 11 mars. Je loue la sagesse avec laquelle a réagi la société espagnole. Elle a été très mesurée à un moment aussi brutal que douloureux. Le fait que le nombre de touristes espagnols continue d'être aussi élevé est la preuve de son bon sens. Il va sans dire que les Marocains condamnent le terrorisme quelle que soit la nationalité de ses auteurs. Mais le fait que les attentats soient perpétrés par des personnes d'origine marocaine a été pour Mes compatriotes et pour Moi un coup dur sur le plan moral.

Question: Après les attentats perpétrés à Casablanca en mai 2003, plus de 2.000 personnes ont été jugées au Maroc pour terrorisme selon le Ministère de la Justice. Pour les organisations de défense des droits de l'Homme, la répression a été excessive. La réponse n'a-t-elle pas été disproportionnée ?

Réponse: Je vais répondre à cette question en prenant un certain recul. Il faut comprendre qu'après ce qui s'est passé, l'évaluation a été un peu exagérée. Je suppose que même en Espagne, il y a eu, peut-être, une réaction en chaîne (après les attentats de Madrid). Revenons au Maroc, il n'y a pas de doute qu'il y a eu des abus. Nous en avons relevé une vingtaine. Ces cas ont été signalés également par des ONG et par le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (organisme officiel chargé d'assister l'Exécutif).

Aujourd'hui ils sont devant les tribunaux. Je voudrais saisir l'occasion pour saluer l'action des forces de l'ordre et de la police marocaines. Ce sont des personnes qui travaillent dans des conditions difficiles. Nous ne disposons pas des mêmes moyens que l'Espagne. Malgré ces conditions, on a exigé d'elles, après

les attentats, d'être constamment mobilisées. Il faut à tout prix que pareils événements tragiques ne se reproduisent plus.

Question: Avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, en avril, la diplomatie espagnole a modifié son approche vis-à-vis du conflit du Sahara. Que pensez-vous de cette nouvelle approche ?

Réponse: Je voudrais dire, avant tout, que Je sais qu'un certain ressentiment existe au sein de certains milieux politiques espagnols sur la question du Sahara même si, Je dois aussi le souligner, le territoire a été récupéré en 1975 de façon légale et pacifique.

Je souhaite que l'Espagne, qui a été présente au Sahara, nous aide de manière constructive, en adoptant une politique de neutralité positive comme le font d'autres pays amis. C'est une affaire dont J'ai parlé à plusieurs reprises avec les gouvernements espagnols successifs. Je les ai incités à ce que l'Espagne soit notre partenaire dans la recherche d'une solution du problème du Sahara en tenant compte du fait que le territoire est marocain. Il ne faut pas oublier que pour les sahraouis la marocanité du Sahara ne fait aucun doute. Ni Moi, ni le peuple marocain n'accepterons jamais de céder la souveraineté du Maroc sur ces provinces.

Question: Quelle solution préconisez-vous pour le territoire après la démission, en juin, de l'américain James Baker, l'émissaire pour le Sahara occidental du secrétaire général de l'ONU ?

Réponse: Pour nous il faut négocier une solution politique. Depuis 1996, de nombreux pays ont invité le Maroc et les autres parties impliquées dans ce conflit à chercher une voie alternative au référendum conventionnel prévu par le plan de 1991 et dont l'inapplicabilité était déjà manifeste. Nous avons pourtant accepté la solution politique appelée aussi troisième voie et qui consiste à permettre aux populations concernées de gérer leurs affaires dans le cadre de la souveraineté du Maroc. Maintenant, avec les meilleures intentions du monde, nous cherchons, avec l'ONU, à faire avancer cette solution politique négociée.

Question: À quoi est due l'escalade de la tension entre le Maroc et l'Algérie depuis l'été dernier ?

Réponse: Grosso modo, nous entretenons de bonnes relations avec l'Algérie. Il faut garder à l'esprit que la sécurité de l'Algérie est primordiale pour le Maroc. Concernant, par exemple, la surveillance des frontières, nous avons toujours travaillé ensemble pour empêcher que des groupes armés algériens ne trouvent refuge au Maroc.

La relation personnelle entre le président Bouteflika et Moi-même est excellente. Ceci dit, il y a une grande différence entre ce que dit l'Algérie et ce qu'elle fait. On ne peut affirmer, d'un côté, en tant que simple membre de l'ONU, son attachement à des positions de principe comme l'autodétermination, et, de l'autre côté, mener une campagne virulente contre le Maroc en tant que partie au conflit. Le premier point est normal, mais le second, Je ne peux le comprendre. Bouteflika, en tant que président de l'Algérie, et Moi-même, en tant que Roi du Maroc, devons travailler pour aplanir les divergences et faire en sorte que la relation soit plus fluide.

Question: Quel type d'autonomie le Maroc est-il prêt à appliquer au Sahara ?

Réponse: C'est une question que nous sommes en train de discuter avec les Nations Unies et, à cette fin, j'ai reçu Alvaro de Soto (représentant spécial du secrétaire général de l'ONU). Je crois qu'il est peut-être un peu tôt pour en parler à la presse.

Question: Les efforts menés au Sahara ont-ils constitué un fardeau handicapant le progrès économique du reste du Maroc ?

Réponse: Cela a été une charge mais pas un fardeau. Lorsque nous avons récupéré le Sahara, nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait pas d'infrastructures. Il fallait faire un effort particulier pour des raisons économiques, et évidemment politiques. Certaines provinces du sud ont connu en quelques années un développement fulgurant, supérieur à d'autres régions. L'économie marocaine, dans son ensemble, a déployé un grand effort pour favoriser ce développement. Nous ne le regrettons pas, car il était nécessaire de le faire. En plus de l'intérêt accordé au Sahara, nous avons pu aussi créer d'autres zones de développement. D'autres grands projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation comme, par exemple, le port de Tanger-Méditerranée (entre Tanger et Sebta), le réseau d'autoroutes, les infrastructures touristiques, la création de zones franches, etc...

Question: Les arrestations des immigrés clandestins sur les côtes canariennes et andalouses ont connu une baisse de 18% en 2004 par rapport à l'année précédente. Quel bilan faites-vous de la lutte contre l'immigration illégale ?

Réponse: Il y a toujours eu une volonté de faire face à ce problème. L'approche a, en revanche, évolué durant les derniers mois. Nous sommes conscients du fait que cette immigration représente un danger pour l'Espagne. Il en est de même pour le Maroc car la moitié des candidats subsahariens à l'émigration illégale finit par rester au Maroc, ce que l'opinion publique espagnole devrait savoir.

Les différents gouvernements espagnols ont toujours demandé au Maroc d'accorder à cette question l'intérêt qu'elle requiert. Nous l'avons toujours fait. Nous essayons néanmoins d'agir avec le maximum d'efficacité. Nous sommes passés par différentes étapes. La première a consisté à augmenter les effectifs dont nous disposons pour cette tâche en rajoutant plus de forces. La deuxième a consisté à passer en revue les différents dispositifs déployés en vue d'une meilleure coordination. Pour ce faire, on a procédé à la création d'une nouvelle direction au Ministère de l'Intérieur chargée exclusivement de la lutte contre l'émigration illégale et les trafics des êtres humains et de drogue qui en découlent etc...

Question: Les mesures adoptées fin 2003 ont eu suffisamment de succès au Nord mais beaucoup moins au Sahara, face aux Canaries.

Réponse: Il est vrai que nous avons commencé par prendre des mesures dans le détroit de Gibraltar qui, jusqu'à récemment, constituait la plus grande préoccupation des Espagnols. Maintenant, la pression migratoire s'est accentuée vers le sud, en direction des Canaries. Il y a quelques semaines, j'ai donné des instructions pour que le dispositif dans le sud soit aussi étanche que dans le Nord.

Question: Que peuvent faire l'Espagne et l'Europe face à ce phénomène ?

Réponse: Il faut travailler ensemble. Depuis des années, avant que ne soit annoncée la création en 2004 de patrouilles mixtes, la Garde civile, la Gendarmerie marocaine et la Marine royale mettaient déjà en commun leurs énergies. Cette collaboration n'a pas été rendue publique mais elle a donné lieu à des résultats suffisamment encourageants.

Nous avons toujours demandé à l'Espagne et à l'Union Européenne dans son ensemble, de nous fournir les moyens nécessaires pour combattre ce fléau. Ce manque est toujours là. J'ai la conviction que l'Espagne est un bon avocat de notre cause auprès de l'Europe. Après tout, c'est le pays le mieux placé pour faire connaître la gravité de cette question.

Question: L'Italie propose l'idée de création de centres de détention de candidats à l'émigration en Afrique du Nord et la Libye s'y est prêtée. Que pensez-vous de cette idée ?

Réponse: Le problème entre la Libye et l'Italie ne se pose pas dans les mêmes termes qu'entre le Maroc et l'Espagne. Les flux migratoires depuis la Libye vers la côte sud de l'Europe sont moindres.

En outre, entre la Libye et l'île italienne de Pantelleria il y a entre 50 ou 60 kilomètres de mer. Entre nos deux pays, il y a 14 kilomètres. Cela signifie que 90% des candidats se sentent, d'abord, attirés par le Maroc. Nous sommes disposés à résoudre ce problème entre le Maroc et l'Espagne. Mais en ce qui concerne ces centres, Je ne crois pas qu'ils vont contribuer à résoudre ce problème.

Question: En octobre 2001, l'ambassadeur du Maroc en Espagne a été rappelé pour consultation. Pourquoi avez vous pris cette décision ?

Réponse: Nos relations avec l'Espagne se sont brusquement détériorées entre avril et octobre 2001. Nous avions à l'époque enregistré des déclarations, des attitudes et des prises de position dans divers forums franchement hostiles à la politique, à l'économie et à la sécurité du Maroc. Cette cascade de faits m'a incité à rappeler pour consultation l'ambassadeur à Madrid pour attirer l'attention du gouvernement espagnol sur son attitude négative.

Au lieu de tenir compte du fait que nous Marocains avions fini par tirer la sonnette d'alarme, les autorités espagnoles avaient alors feint d'être prises au dépourvu et avaient continué sur la même voie jusqu'à l'éclatement du conflit sur l'îlot de Tourah (que les espagnols appellent Perejil).

Question: Pourquoi le Maroc a décidé, en juillet 2002, d'avoir une présence militaire permanente sur cet îlot ?

Réponse: On est même allé jusqu'à dire en Espagne que le Maroc avait envahi un territoire espagnol. La rétrocession au Maroc des provinces du nord a commencé en 1956 et a duré jusqu'en 1959. Les Espagnols s'étaient alors retirés y compris de l'îlot. Tourah ne faisait pas partie du contentieux historique sur Sebta et Melillia. Au cours des années 60, il y avait même des forces marocaines installées à Tourah et Franco n'avait jamais réagi. Aznar serait-il plus franquiste que Franco ?

Pourquoi avons-nous envoyé encore une fois des forces sur l'îlot ? Parce qu'on nous accusait de ne pas faire assez d'efforts pour endiguer l'émigration illégale.

Avant l'invasion de l'îlot par les troupes espagnoles, des discussions avaient eu lieu à tous les niveaux.

La diplomatie espagnole nous assurait alors qu'on n'irait pas jusqu'à un conflit entre nos deux pays et qu'on parviendrait à une solution sans recourir à la force. Le Maroc s'est senti insulté en voyant, peu après, comment il a été traité. Le Maroc s'est senti insulté quand il a vu surgir des navires de guerre espagnols, des hélicoptères qui ont assiégé et pris d'assaut un rocher situé à seulement 50 mètres de la côte pour arrêter 11 personnes, leur passer les menottes et les transférer à Sebta avant de les remettre aux autorités marocaines à travers Bab Sebta.

Je voudrais à présent rendre hommage à Ana Palacio. En général, la diplomatie et les canons sont incompatibles. La ministre a défendu avec acharnement, pendant un certain temps, une affaire très délicate qui lui échappait. L'affaire ne se trouvait pas entre les mains de la diplomatie espagnole.

Question: Pour le Maroc, qu'est ce qui a changé entre l'ancien et l'actuel gouvernements espagnols ?

Réponse: Je le résumerai en un mot: La confiance. Le Premier Ministre Zapatero et son gouvernement font confiance au sérieux du Maroc en tant qu'interlocuteur, partenaire et voisin. À présent, le respect mutuel s'est rétabli entre nous.

Question: Ne gardez-vous pas un bon souvenir de José Maria Aznar ?

Réponse: Je ne peux pas dire cela. Ce serait trop simpliste. Chacun de nous œuvre pour son pays. Il est vrai que les rapports auraient pu être meilleurs. Il est vrai que Je n'en garde pas un souvenir agréable. J'ai eu l'occasion de le rencontrer avant le conflit qui nous a séparés de l'Espagne.

Je dois reconnaître que nous avons alors des rapports suffisamment corrects. Ce qui s'est passé après a beaucoup assombri ces rapports. Je suis resté profondément déçu par le manque de confiance à l'égard du Maroc.

Question: Cette crise a-t-elle porté préjudice à la coopération anti-terroriste ?

Réponse: Heureusement, les intérêts supérieurs du Maroc et de l'Espagne, ont toujours été préservés. Pour ce qui est de la sécurité et plus concrètement le terrorisme, la coopération entre nos services respectifs, n'a jamais été affectée.

Question: Le Maroc a renforcé ses relations avec les États-Unis à travers la signature d'un accord de libre-échange. Cela est-il compatible avec le maintien d'une relation privilégiée avec l'Union Européenne ?

Réponse: De par sa spécificité géographique et géopolitique, le Maroc ne peut se contenter de consolider ses liens avec ses voisins du nord ou de l'est seulement. En plus, l'Europe est en train de s'élargir au Nord et à l'Est. Nous Marocains sommes obligés de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier.

L'Espagne, contrairement à d'autres pays, ne s'est pas prononcée sur cet accord car elle considère qu'il s'agit là d'une affaire relevant de la souveraineté marocaine. J'ai constaté également avec joie que certaines entreprises espagnoles sont en train de projeter une excellente image du Maroc. Elles investissent au Maroc qui leur sert de plate-forme pour accéder au marché américain.

Cependant, Il n'y a aucun doute que la culture marocaine est plus de nature méditerranéenne qu'anglo-saxonne. C'est pour cette raison que Je ne comprends pas que certains milieux en Europe aient négativement réagi à cet accord conclu avec les États-Unis.

Il s'agit là d'une initiative qui vient compléter, et non se substituer aux accords signés entre le Maroc et l'Union Européenne. Nous sommes un pays spécifique très engagé dans le Processus de Barcelone. Après tout, nous ne sommes qu'à 14 kilomètres des côtes européennes.

Question: Le président Bush a lancé un projet de démocratisation dans le monde arabe appelé « Initiative du Grand Moyen-Orient ». Comment trouvez-vous cette idée ? Est-ce que le Maroc va devenir, comme le souhaite ouvertement Washington, l'élève modèle de ce projet ?

Réponse: J'ai reçu, en mars à Al-Hoceïma, le secrétaire d'État adjoint, Marc Grossman. Il est venu M'exposer ce plan. Je lui ai dit, tout d'abord, que nous ne faisons pas partie du Grand Moyen-Orient, qu'il ne fallait pas mettre tout le Monde Arabe dans le même sac, que le Maroc se trouvait au Maghreb, en Afrique du nord. Nous avons plusieurs points en commun avec nos amis du Golfe ou du Proche Orient.

Cependant, nous ne sommes pas confrontés aux mêmes réalités. Je lui ai ensuite dit que ce plan contenait des réformes, mais qu'en ce qui nous concernait, nous n'avons pas attendu cette initiative pour entreprendre ces réformes que nous considérons nécessaires. En plus de cela, nous en avons conduit de nombreuses sans aide. Je lui ai enfin dit que ce plan ne doit pas occulter d'autres problèmes.

Il incite d'autres pays à évoluer, mais beaucoup d'entre eux, ne peuvent le faire tant que subsistent des conflits comme celui de la Palestine, et à présent celui de l'Irak. Ce serait une erreur que de tenter d'imposer un modèle. Ceci dit, nous entretenons des relations excellentes avec les États-Unis, un pays ami. Cependant, le fait d'être amis ne doit pas nous empêcher de dire les choses avec clarté.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DES SOUVERAINS ESPAGNOLS

16 JANVIER 2005

Majestés,

Altesses Royales,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, Majestés, de Vous exprimer l'immense plaisir que J'éprouve en Vous recevant en ce moment d'exception où Ma joie n'a d'égale que les sentiments profonds d'affection que Je Vous porte, et que Vous ne manquez jamais de Me témoigner, en retour, avec chaleur et bienveillance.

Je voudrais Vous redire toute l'estime et la sympathie que le Maroc, son Roi et son peuple, portent au Royaume d'Espagne, pays voisin et ami, auquel tant de liens historiques, humains et culturels nous lient étroitement.

Grâce à la relation exceptionnelle qui Vous liait, Majesté, à Mon Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et aux sentiments d'amitié que Nous partageons, nos deux pays ont su préserver, en dépit des aléas de la politique, un dialogue constructif et une confiance réciproque.

S'inscrivant dans cette dynamique, l'Espagne et le Maroc ont accompli un chemin important sur la voie du partenariat le plus large depuis la conclusion, en 1991, du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération. Je ne peux, à cet égard, que Me féliciter du bilan largement positif de la coopération entre nos deux pays, qui consacre l'Espagne en tant que partenaire économique privilégié du Maroc.

En outre, les récentes expressions spontanées de solidarité réciproque face à des situations humanitaires critiques, témoignent de la profondeur des relations entre nos deux peuples. Il nous appartient donc, Majesté, de tout mettre en œuvre pour exploiter ces indéniables acquis afin d'élever nos relations privilégiées au niveau d'un véritable partenariat stratégique, multidimensionnel, fondé sur un contrat de confiance, ouvert à des acteurs diversifiés et doté d'instruments renouvelés. Un partenariat qui soit à la hauteur du rôle que le Maroc et l'Espagne qui, forts de leur position

de point de rencontre et d'échanges, se doivent de jouer dans la région euro-méditerranéenne. Aussi, les meilleures conditions d'entente sont-elles aujourd'hui réunies pour réussir ce grand pari.

J'ai l'intime conviction, Majesté, que le rythme de nos actions conjointes, portées par une vision ambitieuse de l'avenir, peuvent accorder, harmonieusement et dans la durée, nos exigences respectives quant aux impératifs de souveraineté, de sécurité et de développement.

L'approfondissement de la compréhension entre nos deux peuples, passe, sans nul doute, par l'amélioration des perceptions mutuelles et l'éradication des préjugés et des amalgames nuisibles.

À cet égard, Je Me réjouis de la qualité des programmes de coopération culturelle en cours et de la réactivation, dans une composition nouvelle, du Comité Averroès. De même, Je Me félicite de la création, à Tétouan d'une nouvelle université ayant l'Arabe et l'Espagnol comme langues principales d'enseignement et de recherche, ainsi que du lancement, ce jour, de l'année de l'Espagne au Maroc, précédant celle du Maroc en Espagne, prévue en 2006.

Majestés,

Nous apprécions hautement le dynamisme dont font preuve, en matière de développement, les Organisations de la société civile, et encourageons les Communautés autonomes espagnoles et les Régions marocaines à jouer pleinement leur rôle dans ce domaine, à la faveur de la diversification des acteurs de notre partenariat.

Je tiens, par ailleurs, à saluer l'engagement de l'Espagne à relever sa contribution financière dans le cadre de la coopération au développement. Bien plus, l'exemplarité de l'expérience espagnole dans nos provinces du nord, considérées, à juste titre, comme la zone prioritaire par excellence, Nous incite à souhaiter que ce type de coopération puisse s'étendre à d'autres régions du Royaume.

Je Me réjouis que nos deux gouvernements joignent leurs efforts pour encourager, accompagner et développer les relations entre les communautés d'affaires marocaine et espagnole. Grâce aux réformes économiques engagées par le Maroc, les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques de nos deux pays sont réelles, multiples et mutuellement avantageuses, qu'il s'agisse des activités agricoles et agro-industrielles, de la pêche, du tourisme ou encore de l'industrie et de la haute technologie.

Nous nous félicitons aussi des progrès atteints dans notre coopération en matière de prévention et de lutte contre l'immigration clandestine, avec l'efficacité, souhaitée des deux côtés, et de la volonté mutuelle de nos deux pays de gérer les flux migratoires selon une optique qui respecte le juste équilibre des exigences du cadre normatif bilatéral régissant aussi bien l'émigration légale que la réadmission des personnes.

Nous avons également relevé les avancées appréciables des travaux du Comité mixte «Liaison fixe Europe-Afrique à travers le Détroit de Gibraltar», projet à même d'affermir davantage le rapprochement entre nos pays dans le cadre de la nouvelle politique européenne de voisinage.

Majestés,

La conviction de la réalisation d'un destin commun, la conscience de la spécificité de notre partenariat et l'attachement partagé aux nobles valeurs universelles de démocratie et de respect des droits de l'Homme, justifient que nous nous concertions davantage et que nous multiplions nos initiatives conjointes, au service de nos nations, mais aussi de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. À cet égard, Nous nous félicitons de la coopération étroite et de l'action conjointe que nos deux pays amis développent au niveau de la lutte internationale contre le fléau du terrorisme ou à travers le déploiement d'un contingent conjoint à Haïti, sous l'égide des Nations Unies.

Il y a quatre ans, Majesté, J'avais formé le vœu que notre partenariat puisse favoriser, pour nos deux pays, l'opportunité historique de s'impliquer conjointement dans la relance, sur des bases renouvelées, du processus de Barcelone, dont nous célébrerons prochainement le dixième anniversaire. Cette commémoration pourrait être l'occasion propice à cette fin pour que ce processus puisse jouer pleinement son rôle dans l'établissement d'une zone de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité partagée dans la région.

C'est aussi dans ce noble dessein que le Maroc n'a cessé d'œuvrer pour que le Maghreb devienne un pôle de stabilité et un partenaire de poids de l'Union Européenne. Comme Vous le savez, Majesté, le Maroc n'a ménagé aucun effort pour lever l'obstacle qui retarde la réalisation de ce grand projet. Il a toujours manifesté, à cet effet, sa grande disponibilité à coopérer avec les Nations Unies pour trouver une solution politique au conflit artificiel qui lui a été imposé. Une solution qui soit négociée, mutuellement acceptable et définitive, pour permettre aux populations des provinces du Sud la gestion autonome de leurs affaires régionales dans le cadre du respect de la souveraineté, l'intégrité et l'unité nationale du Maroc.

Ce souci de paix et de stabilité dans la région Méditerranéenne se reflète aussi, de façon constante, dans l'action menée par le Maroc pour favoriser un règlement juste et global du conflit du Moyen-Orient. Il apprécie à cet égard l'effort fourni dans le même sens par le Royaume d'Espagne qui a toujours entretenu des relations amicales et fructueuses avec le Monde arabe.

Majestés, Vous connaissez la place qui est la vôtre dans nos cœurs, ainsi que l'amitié profonde et loyale que le peuple marocain voue au peuple voisin d'Espagne. Ces sentiments sincères et élevés constituent, à Mon sens, notre capital commun le plus précieux, qu'il nous appartient, les uns et les autres, de sauvegarder et de fructifier.

Je vous invite, Altesses Royales, Excellences, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Sa Majesté Juan Carlos I et à Sa Majesté la Reine Sofia.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM INTERNATIONAL SUR L'AGRICULTURE

DAKAR, 04 FÉVRIER 2005

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Messieurs les Présidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-Moi tout d'abord de rendre un hommage appuyé à notre cher frère, Son Excellence le Président Abdoulaye Wade, pour son heureuse initiative de tenir ce forum international, qui réunit, en terre africaine, les acteurs majeurs du développement agricole autour d'un thème fondamental qu'il a si pertinemment appelé la fracture agricole mondiale et le devenir des espaces agricoles en développement.

Nous sommes donc, aujourd'hui, conviés à entreprendre une lecture commune de nos expériences différenciées dans ce domaine pour identifier des pistes d'action collective et d'engagement ferme. Un engagement commun d'ordre à la fois éthique et pratique pour combattre la faim et la pauvreté qui mettent en extrême vulnérabilité des centaines de millions d'individus de par le monde.

Excellences,

Le Royaume du Maroc est particulièrement honoré de voir son expérience retenue parmi les exemples qui seront présentés durant ce forum. Au Maroc, en dépit des conditions climatiques difficiles, l'agriculture reste le pivot du développement dans le monde rural qui représente 45 % de la population du pays.

Elle est le plus gros secteur en matière d'emploi, occupant 44% de la population active.

Notre politique agricole s'inscrit dans la durée et poursuit le double objectif de sécurité alimentaire et d'intégration au marché mondial, à travers des programmes structurels d'aménagements hydrauliques, de mises à niveau foncières, de mise en valeur des zones agricoles pluviales et d'une série de projets de développement intégrés alliant intensification des productions et amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les espaces agricoles et ruraux.

La conduite de cette politique nous a appris que quelle que soit la pertinence des choix, le succès est d'abord tributaire de la qualité de la gouvernance et du degré d'appropriation démocratique et participative des projets par les populations.

L'intérêt que nous accordons à l'agriculture est synonyme de l'intérêt que nous portons, depuis longtemps, à la question de l'eau.

L'irrigation d'un million d'hectares, défi lancé, en 1967, par Mon Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, est aujourd'hui relevé, puisque, grâce à une planification intégrée et globale au niveau des grands bassins hydrauliques du pays et à la construction de plus d'une centaine de barrages et autres ouvrages hydrauliques, nous avons réussi à mettre plus de 1,2 million d'hectares sous irrigation, ce qui sécurise 45% de la valeur ajoutée agricole et contribue pour les trois quarts de nos exportations agricoles.

Cet effort, fruit d'une volonté politique et d'un consensus populaire, a été réalisé, non sans sacrifices et malgré une succession de périodes difficiles de sécheresse. C'est un acquis qui doit nous inciter à mieux nous armer face à l'ampleur des défis qui restent à relever.

Le défi de la vulnérabilité devant l'aléa climatique, conjugué aux multiples fléaux qui menacent nos espaces et nos productions, comme le péril acridien, appelle, en effet, la mise en œuvre de nouvelles stratégies à la fois de gestion du risque et de valorisation des ressources.

Il en est de même de la protection de l'environnement et de la sauvegarde des écosystèmes agricoles, forestiers et pastoraux, qui incitent à une appropriation effective des principes du développement durable.

C'est pourquoi, nous estimons que la question agricole revêt une dimension internationale et multilatérale évidente.

Les espaces démunis ne sauraient, en effet, être laissés pour compte au gré des logiques purement commerciales, sans des mécanismes efficaces de régulation et sans une relation intelligente entre commerce et développement, entre échanges et équité.

Le commerce doit être un levier du développement et c'est à cet effet, que nous sommes tenus, tous, pays du Sud et pays du Nord, de faire aboutir une réflexion commune, au sein des enceintes internationales compétentes, pour un ordre international agricole équilibré et viable et pour des instruments de régulation et de solidarité qui permettent à chacun de mener à bien sa politique agricole et de tirer profit de ses avantages comparatifs.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mondialisation est en train de bouleverser aujourd'hui notre conception même de la dépendance et de l'insécurité alimentaires. Elle risque de nous amener, acteurs politiques et territoriaux, par défaut de vigilance, à admettre la fatalité de dépeuplement des espaces ruraux et de dévalorisation des patrimoines agricoles qui ont fait la richesse culturelle et civilisationnelle de nos terroirs.

L'enjeu, dans nos pays, est de faire face, avec efficacité et malheureusement souvent dans l'urgence, aux effets destructurants de cette évolution, qui se traduisent par la rupture d'équilibres écologiques,

démographiques, sociaux et politiques. Des effets qui débordent les seuls espaces fragilisés et qui dépassent les capacités mêmes des pays concernés.

Il s'agit d'un enjeu planétaire qui requiert une solidarité internationale agissante en vue d'une gestion active et responsable de la transition agricole et rurale, en particulier, dans les agricultures du Sud. Il est certain que la solution ne saurait être celle d'importer à bas prix les surplus alimentaires des pays riches. Cela ne ferait que détériorer la situation des agricultures locales et aggraver la dépendance alimentaire.

Notre ambition est que cette mondialisation puisse aussi offrir de nouvelles opportunités de développement agricole pour nos économies.

De telles opportunités devront pouvoir émerger à travers le partage et la diffusion des savoirs et des progrès scientifiques et technologiques, en matière notamment d'agriculture biologique, de sécurité des aliments et de techniques d'amélioration des productivités. Elles le seront aussi à travers et de techniques l'élargissement réel de l'accès aux marchés et à travers l'élimination des nouvelles formes de barrières au commerce des produits agricoles en provenance des pays en développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons nous empêcher de joindre notre voix à toutes celles qui attirent l'attention sur la situation particulièrement préoccupante de l'Afrique, la seule région du monde qui, durant les dernières années, a connu une régression en matière d'offre alimentaire par habitant, et où plus de deux cent millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Nous sommes confiant que la Communauté internationale assumera son devoir collectif et agira pour une inversion heureuse de cette situation, en particulier par le soutien du continent à la réalisation des objectifs du Millénaire et de ceux de l'Initiative du NEPAD articulée, pour l'essentiel, autour de la bonne gouvernance locale et nationale et de synergies entre les différents ensembles sous-régionaux.

Le Royaume du Maroc, pour sa part, n'a pas hésité à mettre son expérience et son expertise à la disposition des pays africains frères. Il a ainsi souscrit, sans réserve, au Programme Spécial Sécurité Alimentaire, lancé par la FAO au lendemain du premier Sommet mondial de l'alimentation, en envoyant des cadres et des techniciens dans les pays qui ont sollicité ses compétences. Il a également ouvert ses frontières aux produits agricoles des pays les moins avancés du continent.

C'est-là l'esprit de notre engagement international et c'est là le sens de notre action au sein des instances internationales, et dans le cadre des partenariats régionaux auxquels nous adhérons fortement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Un nouveau sursaut soutenu par un sens fort de la solidarité s'avère nécessaire. C'est un nouvel ordre de solidarité qui est à réinventer au sein de la communauté internationale et dans nos sociétés. Qu'elle soit de type Nord-Sud, Sud-Sud, villes- campagnes ou qu'elle vise à concilier des rythmes de développement différents d'un territoire à l'autre, ou encore qu'elle se traduise par une entraide accrue entre les générations, cette solidarité -réelle, active et durable - s'impose à tous. Il s'agit-là d'un devoir collectif dont, J'en suis persuadé, le Forum de Dakar prend la pleine mesure.

Merci pour votre attention.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE MADRID SUR LE TERRORISME

MADRID, 10 MARS 2005

Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le 11 mars 2004, l'aveuglement et la barbarie ont, dans un carnage innommable, endeuillé Madrid, meurtri l'Espagne et traumatisé le monde.

Un an après cet attentat terroriste, c'est aux victimes innocentes de cet acte ignoble que vont nos pensées affligées, et c'est un hommage ému que nous rendons à la mémoire de ceux qui ont été emportés par cette folie meurtrière. Nous partageons également le deuil des familles accablées, ainsi que la colère et l'indignation de tout le peuple espagnol ami, dont nous saluons ici l'attitude hautement civilisée lui permettant de transcender les conséquences tragiques de ce drame.

Nous nous joignons aussi à tous les croyants pour dénoncer l'imputation à la religion d'un crime aussi abject et pour dire notre refus de voir l'Islam indûment et injustement altéré, perverti, dénaturé et diabolisé par l'ignorance, le fanatisme et la perversité.

Quand le Maroc parle de terrorisme, il n'en connaît hélas que trop bien la nature et les desseins. En effet, les attentats du 16 mai 2003, qui nous ont meurtris dans notre chair en frappant aveuglément marocains et étrangers, n'avaient, en fait, d'autre dessein que de mettre à mal notre identité et notre projet de société démocratique et moderne.

Nous considérons que le terrorisme, où qu'il se trouve incite au fanatisme, à l'extrémisme, à la violence, au bellicisme et à la tyrannie. Aussi, sommes-nous sortis de ces attentats encore plus déterminés à aller résolument de l'avant dans la consolidation de la transition démocratique et la mise en œuvre d'une stratégie globale, intégrée et multidimensionnelle.

À cet égard, notre pays a adopté un dispositif législatif tant pour préserver et consolider les acquis démocratiques que pour combattre le fléau du terrorisme, dans le strict respect des droits de l'Homme et dans les limites autorisées par la démocratie et l'État de droit.

Dans le même esprit, nous œuvrons au renforcement du processus de démocratisation de la société, à la modernisation et la libéralisation de l'économie, à la réalisation du développement durable, à l'élargissement de l'espace des libertés, à la promotion de l'esprit d'initiative et de l'ouverture culturelle et à la consolidation de l'apport de la société civile. Notre objectif ultime est de prémunir notre pays contre les dangers du repli, de l'ostracisme et du fanatisme.

Dans ce cadre, nous avons entrepris une réforme du champ religieux pour préserver la foi des dérivés et des courants délétères et prémunir notre société contre les méfaits d'une instrumentalisation de l'Islam à des fins perverses et contraires aux valeurs tolérantes de notre religion, lesquelles constituent un socle des idéaux humains universels.

Tout en redoublant d'effort dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement pour vaincre l'analphabétisme, l'ignorance et l'obscurantisme, nous mobilisons sans cesse toutes les énergies pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et prévenir ainsi les effets perniciose de la frustration, de la marginalisation et de l'injustice.

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Plus qu'un phénomène international, le terrorisme prend des allures de nouvelle guerre mondiale. Aussi, pour y faire face, estimons-nous nécessaire que se développe une étroite collaboration au sein de la communauté internationale, suivant une démarche fondée sur la sécurité globale dans ses dimensions stratégique, économique, humaine et celle ayant trait au développement.

À cet égard, Nous tenons à saluer la qualité exemplaire de la coopération efficace et globale et la parfaite coordination entre le Maroc et son voisin l'Espagne, ainsi que l'ensemble de ses partenaires dans leur lutte contre le terrorisme et leur volonté de veiller à ce que la méditerranée demeure un havre de paix, de sécurité et de prospérité, ainsi qu'un creuset pour une interaction, voire une alliance des civilisations. Nous réaffirmons, à ce propos, notre soutien à l'initiative du Président du gouvernement espagnol, Son Excellence Monsieur José Luiz Rodriguez Zapatero, ainsi qu'à toutes les propositions pertinentes émanant de pays frères et amis, notamment celles portant sur la mise sur pied d'un organisme spécialisé dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et la création d'un fonds pour l'indemnisation des victimes de ce fléau, et ce parallèlement à l'action efficiente menée par les Nations Unies dans ce domaine.

En réaffirmant l'attachement permanent du Royaume du Maroc à honorer ses engagements tant bilatéraux, que régionaux et multilatéraux, ainsi que son adhésion active aux efforts internationaux visant à combattre le terrorisme, prévenir et circonscrire ses menaces, nous exhortons les puissances éprises de paix à s'atteler avec toute l'attention requise, à trouver des solutions pacifiques et équitables dans les différents foyers de tension à travers le monde, notamment dans la région du Moyen Orient, où le terrorisme trouve un terreau propice à son développement.

Pour conclure, nous saluons la tenue de ce Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité, sur la terre du Royaume d'Espagne ami, à l'aimable initiative du Club de Madrid et avec le soutien louable du gouvernement espagnol.

Nous sommes sûr que ce prestigieux forum, qui regroupe un aréopage d'éminentes personnalités politiques et d'experts internationaux chevronnés, saura générer une force de proposition efficace, afin que la communauté internationale puisse se mobiliser pour affronter et éradiquer le terrorisme et faire triompher les valeurs humaines éternelles de fraternité, d'égalité, de tolérance, de liberté, de justice, de solidarité et de paix.

C'est là le plus fervent des hommages que l'on puisse rendre à la mémoire des victimes du terrorisme qui n'a ni religion ni patrie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 17^{ÈME} SOMMET ARABE

ALGER, 22 MARS 2005

Louange à Dieu, Prière et Paix sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est très agréable d'adresser l'expression de Mes sincères salutations et de Ma profonde estime à Mon illustre frère, Son Excellence le Président Abdelaziz Bouteflika, et à travers lui au peuple algérien frère qu'unissent au peuple marocain des liens solides de fraternité tissés par l'histoire et le voisinage. Nos deux peuples ont également en commun les mêmes défis et se partagent les mêmes aspirations pour forger un avenir prometteur. Je n'en suis que plus fier d'être aujourd'hui dans Ma deuxième patrie, l'Algérie sœur.

Je Me fais également un devoir de rendre hommage à Mon très estimé frère, Son Excellence le Président Zine El Abidine Benali, pour les efforts considérables qu'il a déployés avec toute la sagesse voulue pour que les résolutions du Sommet de Tunis prennent corps et produisent leur plein effet.

Je suis, par ailleurs, persuadé que, grâce à sa clairvoyance, Son Excellence le Président Abdelaziz Bouteflika saura, au cours de son mandat à la présidence de ce Sommet, impulser et moderniser l'Action arabe commune, aidé en cela par le soutien de nos frères les Chefs d'État arabes. Nous mesurons tous, en effet, l'ampleur des responsabilités qui s'imposent dans un contexte arabe et international porteur de tous les périls.

En effet, outre le lot de différends exacerbés, certains pays arabes vivent sous occupation, alors que d'autres sont menacés jusque dans leur existence en tant qu'entité, ou guettés par le spectre de la guerre civile. À quelques exceptions près, les niveaux de développement tant au plan national qu'arabe accusent de larges disparités et offrent un panorama fortement contrasté. Pour pallier avec efficacité cet état de choses, les dirigeants et les forces vives de nos États ne cessent d'œuvrer à la concrétisation des aspirations

légitimes de leurs peuples, à un moment où le monde arabe se trouve au cœur des enjeux politiques internationaux. Notre Nation et le monde entier attendent de voir les initiatives que nous allons prendre pour relever ces défis.

En tant que dirigeants responsables investis de véritables pouvoirs décisionnels, et non de simples prérogatives avec tout loisir de critiquer, de faire des conjectures ou de formuler des argumentaires justificatifs, nous entendons, à travers le rappel de ce diagnostic connu de tous, parvenir à dégager une réponse collective et réaliste permettant de sortir notre Nation de l'ornière de la faiblesse et de l'impuissance et de lui restituer sa force et son assurance.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'affronter la situation avec la ferme détermination de conduire des réformes tous azimuts au sein du monde arabe, pour la réhabilitation de ses composantes endogènes, la résorption de ses conflits internes et la récupération de ses parties spoliées. Il importe aussi de procéder à un réaménagement judicieux de notre Maison commune qu'est la Ligue arabe, par une coopération renforcée et une solidarité dans l'effort de développement.

La réforme endogène, une affaire interne par principe, doit se décliner en fonction des particularités de chaque pays. De ce fait, Je réaffirme la position immuable du Maroc, à savoir que, s'il s'interdit de s'ériger en donneur de leçons à ce propos, il refuse aussi d'en recevoir de quiconque. Qu'il soit des nôtres ou d'ailleurs, nul n'a le droit de nous dicter notre conduite en la matière.

Les différends inter-arabes doivent figurer en tête des obstacles qu'il faudra aplanir en premier pour réaliser les réformes escomptées, d'autant plus que leur règlement reste possible, pour peu qu'on fasse preuve de bonne volonté, de confiance mutuelle et d'esprit de fraternité.

Le redressement de la situation du monde arabe ne saurait être complet sans la libération des territoires encore sous occupation étrangère. À cet égard, Je réaffirme, en Ma qualité de Président du Comité d'Al-Qods Al-Charif, notre soutien actif à la lutte pacifique du peuple palestinien frère, sous la conduite de notre cher frère le Président Mahmoud Abbas, pour l'établissement d'un État palestinien indépendant, viable et vivant côte à côte, dans la paix et en bonne intelligence avec Israël. Nous réitérons à notre frère Abou Mazen notre soutien à son action réformatrice et à son approche privilégiant la négociation, dans le cadre du respect de la feuille de route, de l'initiative de paix arabe et de la légalité internationale. L'objectif final est d'établir une paix juste et globale, garantissant le recouvrement de l'ensemble des territoires arabes spoliés. D'autre part, nous renouvelons notre soutien aux efforts internationaux visant à rétablir le peuple irakien frère dans sa souveraineté pleine et entière et à préserver son unité nationale et son intégrité territoriale, dans le cadre d'un État démocratique où règnent sécurité et stabilité.

Excellence Monsieur le Président,

Mes frères les Chefs d'État arabes,

La réforme de la Maison arabe, dans son volet politique, s'est étalée sur les soixante années d'existence de la Ligue arabe. Si cette lenteur s'explique objectivement par la conjoncture historique de l'époque, et même par les circonstances que traverse actuellement notre nation, les exigences qui fondent les

nouveaux ensembles fédérateurs, autant que les attentes de nos peuples frères, font de la réorganisation de la Maison arabe une nécessité impérieuse pour sa consolidation et son raffermissement.

À cet effet, une série de réformes ont été proposées et adoptées. De même qu'a été mise en place une multitude d'organes et d'institutions qui ont rendu pléthorique le système de la Ligue arabe. Aussi, et tout en ayant à l'esprit l'importance de l'action politique, la réforme de la Maison arabe passe-t-elle par sa réorganisation, en redéfinissant la mission de la Ligue arabe, de sorte à assurer à tous ses membres les conditions du développement global et de l'intégration économique, celle-ci étant le socle sur lequel reposent les unions et les rassemblements modernes.

Cet objectif n'est pas impossible à réaliser puisque nous disposons de ressources matérielles et humaines complémentaires et suffisantes à cet effet.

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'exiger d'attendre que la totalité des vingt deux pays remplissent les conditions de l'intégration souhaitée pour que celle-ci puisse voir le jour. Aussi est-il indispensable de veiller à l'adoption de la coopération renforcée dont le principe repose sur l'encouragement de toutes les initiatives économiques et des rassemblements régionaux, voire les unions sectorielles engageant deux pays ou plus. Ainsi se formeront les maillons d'une chaîne cohérente, en prélude à la concrétisation graduelle de l'intégration souhaitée. À cet égard, nous réaffirmons notre attachement à l'Union du Maghreb Arabe en tant que choix stratégique incontournable.

La solidarité en matière de développement nécessite, quant à elle, la mobilisation de toutes les énergies dans le combat majeur que le citoyen arabe mène contre l'ignorance, la pauvreté, le chômage et l'exclusion. Seule une solidarité aussi concrète pourra le conforter au quotidien dans le sentiment que l'appartenance arabe est synonyme de partage des conditions d'une vie digne, et ne constitue pas une simple expression de liens historiques séculaires, ni d'un slogan creux.

Pour une mise en œuvre - dans le cadre de programmes de développement - des principes de coopération renforcée et de solidarité agissante au sein de notre Maison commune, il est nécessaire d'adopter les mécanismes dont l'efficacité a été éprouvée dans la construction d'unions fortes et puissantes.

Cela suppose le concours des États membres les plus avancés pour assurer la mise à niveau et le développement des membres les moins avancés, jusqu'à l'instauration des rapports de cohésion et d'équilibre parmi les composantes de cette entité.

Telle est la voie que nous empruntons pour ouvrir de nouveaux horizons et parvenir à restaurer et réorganiser notre Maison commune et en faire un ensemble solidement bâti, tel cet édifice cohérent aux structures étroitement soudées les unes aux autres, évoqué dans le Hadith de notre Prophète (Paix et salut sur Lui).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DE MADAGASCAR

RABAT, 05 AVRIL 2005

Louange à Dieu, Paix et salut sur Son Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Madame,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est particulièrement agréable, Monsieur le Président, de recevoir en Votre Excellence le Magistrat suprême de la République malgache sœur, une grande Nation à laquelle tous les Marocains portent des sentiments très affectueux et de profonde estime. C'est également avec un réel plaisir que Je Vous renouvelle, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, les vœux de bienvenue au Maroc.

Rares sont les occasions où les sentiments multiples, émouvants et forts se trouvent réunis. À la joie de vous recevoir au Maroc, s'ajoute la résurgence de souvenirs forts et d'une émotion sincère.

En effet, Madagascar a toujours été associée, pour le peuple marocain, à l'épopée héroïque de sa lutte pour sa libération. Les marques de solidarité que le peuple malgache a témoignées à Mon Auguste Grand - Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme en Sa Sainte Miséricorde, et à la Famille Royale, ainsi que les égards dont Ils ont été entourés pendant Leur exil à Antsirabé, resteront à jamais gravés dans notre mémoire collective.

C'est, d'ailleurs, avec une vive émotion que les Marocains avaient suivi la visite effectuée, en 1957, par Mon Auguste Grand - Père dans Votre pays pour exprimer au peuple malgache frère Sa profonde reconnaissance pour la sollicitude dont Il fit l'objet avec Sa Famille, durant les vingt-sept mois qu' Ils passèrent à Antsirabé.

Et nous devons, de plus, savoir gré au hasard du calendrier de se révéler porteur de bien heureuses coïncidences, puisque Votre visite intervient au moment où le Maroc s'apprête à célébrer le cinquantenaire du retour d'exil, en Votre pays, de Mon Auguste Grand-Père et de Son Illustre Famille.

Depuis cette période, inscrite en lettres d'or dans l'histoire du Royaume, par sa signification profonde et son impact déterminant dans le façonnement du devenir de Notre pays, la République de Madagascar occupe dans l'esprit des Marocains une place toute particulière.

Monsieur le Président,

C'est cette symbiose, souvenir d'un épisode glorieux de notre histoire commune, qui donne aux relations maroco-malgaches une signification toute singulière.

Le rappel de cet important événement évoque en Nous le rôle précurseur, source de respectueuse fierté, de Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Son engagement résolu pour la défense de la liberté, de la dignité et de l'indépendance du Maroc et de l'Afrique tout entière.

Il Me plaît également d'évoquer l'attachement exceptionnel que Mon Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme en Sa Sainte Miséricorde, a toujours marqué à Votre pays et Son souci constant de développer les relations maroco-malgaches.

Malheureusement, le contexte international de l'époque et l'emprise des idéologies ont, à notre grand regret, brisé cet élan, et, pendant de très longues années, le Maroc a assisté, non sans frustration et incompréhension, à l'éloignement opéré par les Autorités malgaches d'alors.

C'est dire combien nous avons été émus par l'initiative que Vous avez bien voulu prendre en janvier 2003, lors de la visite dans Votre pays de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina, d'inaugurer la place Mohammed V à Antsirabé, et Je voudrais, ici, Vous rendre hommage pour ce geste d'amitié, de fraternité et de considération.

Le passé historique que nous avons en partage nous dicte d'entamer une ère nouvelle dans les relations entre nos deux pays et d'asseoir, sur des bases saines et solides, une coopération bilatérale forte et diversifiée fondée sur la solidarité, l'amitié et le respect mutuel.

Aussi, devrions-nous travailler, ensemble, pour lever les obstacles et difficultés qui se sont dressés par le passé et œuvrer, de concert, au développement de relations bilatérales au fort potentiel de développement.

Monsieur le Président,

Nous suivons avec un réel intérêt et beaucoup d'amitié les avancées réalisées par la République de Madagascar sous Votre direction et Nous saluons la sagesse et la clairvoyance avec lesquelles vous conduisez Votre pays sur la voie du progrès et du développement afin de lui conférer un rayonnement régional et international.

Il Me plaît de Vous réitérer l'entière disponibilité du Royaume du Maroc à apporter sa contribution au développement de votre pays et à soutenir fermement toute initiative allant dans le sens du renforcement de nos liens d'amitié et de coopération afin de leur conférer un caractère exemplaire.

Il est également du devoir de nos deux pays de s'attacher, avec constance et détermination, à la dynamisation de la coopération inter-africaine pour en faire un modèle exemplaire de coopération Sud-Sud.

Il nous incombe, ainsi, de tout mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs de développement durable et d'une plus grande intégration des économies du Continent, en particulier dans ce cadre prometteur du NEPAD, au succès duquel toutes les énergies sincères doivent se mobiliser, et notamment à l'échelle sous-régionale.

À cet égard, le Maroc, qui a constamment fait de l'édification de l'Union du Maghreb Arabe un choix stratégique d'intégration régionale, est fermement décidé à contribuer activement à la levée de toutes les entraves à la construction maghrébine.

Dans cet esprit, il continue de coopérer de manière sincère avec les Nations Unies et avec toutes les parties concernées afin de parvenir à une solution politique négociée, consensuelle et définitive, dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, de la question du Sahara. Une solution qui mettrait un terme au conflit artificiel créé autour des provinces du sud du Maroc.

L'action de Mon pays, qui s'inscrit dans le cadre de la légalité internationale, privilégie le dialogue et la négociation pour le règlement des conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales, en particulier en Afrique, où nos deux pays peuvent conjuguer leurs efforts.

Monsieur le Président,

Je suis convaincu que Votre visite au Maroc aura des retombées d'autant plus bénéfiques et utiles qu'elle nous aura permis à la fois d'approfondir les relations de fraternité africaine qui unissent nos deux pays et d'imprimer une nouvelle dynamique à notre coopération bilatérale, après tant d'années de gel et d'incompréhension.

En réitérant nos souhaits de bienvenue à nos illustres hôtes, Je vous invite, Excellences, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Son Excellence Monsieur le Président Marc Ravalomanana, à Son Honorable épouse, à l'amitié entre le Maroc et Madagascar et au progrès de leurs relations bilatérales.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET AFRIQUE-ASIE

JAKARTA, 22 AVRIL 2005

Louange à Dieu, Paix et prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président Susilo Bambang Yudhoyono,

Excellence, Monsieur le Président Thabo Mbeki,

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

C'est un motif de joie et de fierté que de M'adresser à ce Sommet qui scelle de la manière la plus solennelle l'amitié afro-asiatique et marque l'amorce d'un vaste chantier de coopération entre deux Continents ayant en partage l'attachement aux valeurs de liberté, de développement, de solidarité et de progrès.

Je tiens, tout d'abord, à exprimer Mes vifs remerciements au Président, au gouvernement et au peuple d'Indonésie pour les efforts déployés en vue d'assurer le succès de cette importante Conférence dont la tenue après la récente tragédie qui a endeuillé le peuple indonésien et les pays frères de la région, constitue, pensons-nous, l'expression renouvelée de notre solidarité avec les populations sinistrées. Elle traduit également notre soutien aux efforts entrepris pour tourner cette page douloureuse et renouer avec la construction et l'essor économique, avec confiance et optimisme.

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui pour le lancement d'une stratégie de partenariat afro-asiatique, constitue un événement majeur. Elle démontre également notre ferme volonté politique à tous, non seulement d'insuffler un dynamisme nouveau aux principes de Bandung, mais également d'asseoir nos relations futures sur de nouvelles données en matière de solidarité et de prospérité partagée.

Si hier, nous avons mené et réussi un combat commun pour l'émancipation politique de la domination coloniale, et pour jouer un rôle modérateur tout au long de la guerre froide, nous ambitionnons

aujourd'hui et demain a unir nos forces pour relever les défis du développement économique et social en mettant en commun nos potentialités économiques et nos ressources humaines au service de ce grand dessein qu'est la nouvelle stratégie de partenariat afro-asiatique.

Mon pays avait présenté à la réunion de Durban une contribution qui, après avoir décliné la situation des relations économiques entre l'Afrique et l'Asie, avait identifié les obstacles qu'il convient de surmonter et formulé des recommandations pour lancer un partenariat stratégique afro-asiatique sur de bonnes bases.

Il appartient donc à notre communauté de mettre en place un cadre institutionnel reposant sur des piliers solides, en l'occurrence une ferme volonté politique, l'engagement du secteur privé, l'association de la société civile, la promotion de l'intégration régionale, et la médiatisation de toutes les actions susceptibles de raffermir l'amitié entre les deux continents.

La réunion de ce Sommet ne fait donc qu'étayer la volonté politique qui nous anime de donner son expression pleine et concrète à cette nouvelle stratégie de partenariat.

S'agissant du secteur privé, tout le monde s'accorde aujourd'hui sur son rôle incontournable dans toute action de coopération économique viable et porteuse, face au nouveau contexte qui confine de plus en plus l'État dans un rôle régulateur.

Comme le démontrent de nombreuses expériences probantes, le secteur privé reste le principal levier de développement et le catalyseur de la dynamique des flux d'échange et d'investissement entre les deux Continents.

À cet égard, il importe de mettre en place un cadre juridique approprié, fondé sur des accords stimulateurs ayant trait à l'encouragement et la protection des investissements et à la non double imposition. Cette démarche sera de nature à favoriser le renforcement d'un partenariat économique afro-asiatique prometteur.

En effet, le rôle de l'intégration régionale dans la dynamisation du processus d'échange et de complémentarité économique est d'autant plus salutaire que la conjoncture internationale rend nécessaire la formation de groupements régionaux forts et aptes à relever les défis de la mondialisation.

Dans ce cadre, une coopération renforcée et bien structurée entre les ensembles régionaux des deux continents est de nature à favoriser non seulement les flux de commerce et d'investissement entre les deux parties, mais aussi l'émergence de grands pôles économiques compétitifs qui deviendraient des forces actives de proposition et de négociation sur le plan international.

À cet égard, le Maroc réitère sa disposition à travailler de manière étroite aussi bien sur le plan bilatéral qu'au niveau maghrébin, pour une solide édification de notre ensemble sous-régional commun, ouvert aux pays frères du Sahel et de la région Nord Ouest de l'Afrique, auxquels nous unissent des liens civilisationnels séculaires, mais aussi des ambitions et des défis communs.

Dans ce cadre, le Maroc a œuvré à la concrétisation, par des actions tangibles, de cet esprit de solidarité qui l'anime envers les pays africains frères et amis. C'est ainsi qu'il a procédé à l'annulation de l'ensemble de la dette des pays africains les moins avancés et à la levée des barrières douanières imposées aux produits importés de ces pays, pour encourager leur accès au marché marocain.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc n'a ménagé aucun effort pour mobiliser ses moyens et son savoir-faire au service de la mise en œuvre des programmes de développement humain durable, dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la gestion des ressources en eau, la santé et la formation des cadres. L'engagement du Maroc dans ce sens, revêt une importance capitale, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le cadre de sa ferme adhésion à la mise en œuvre du NEPAD, l'Initiative qui a reçu le soutien de la communauté internationale, y compris nos partenaires asiatiques.

À cet effet, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique confortera considérablement les chances de réussite du partenariat afro-asiatique, dans la mesure où sa mise en œuvre ne manquera pas de renforcer les capacités des pays africains et leur permettra d'améliorer leur apport à la coopération entre les deux continents.

S'agissant des mécanismes de mise en œuvre du nouveau partenariat afro-asiatique, le Maroc souscrit pleinement à la proposition de réunir tous les quatre ans une conférence au Sommet et tous les deux ans une conférence ministérielle afin de nous permettre d'assurer de manière régulière le suivi du partenariat prometteur qui est lancé aujourd'hui de Djakarta.

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

La stratégie de partenariat afro-asiatique ne saurait s'installer dans la dynamique qu'on souhaite lui conférer, sans prise en considération de la dimension culturelle, trait caractéristique de la configuration de nos deux continents qui sont dépositaires du patrimoine culturel le plus riche à l'échelle humaine. Cette particularité rend nécessaire une ouverture de nos peuples sur la diversité et la multiplicité des expressions de ce patrimoine, en prélude à leur rapprochement. Il est, donc, indispensable de mettre l'accent sur le rôle des médias, qui consiste non seulement à faire connaître et rapprocher nos peuples, et à promouvoir les échanges culturels entre eux, mais également à favoriser leur adhésion spontanée à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, voire à l'extension de son rayonnement à l'échelle mondiale.

Le Maroc, qui a participé activement au processus de mise en place de la nouvelle stratégie de partenariat afro-asiatique, enclenché dans le cadre de la Conférence des Organisations sous-régionales afro-asiatiques -AASROC, à la ferme volonté de contribuer pleinement à la réussite de cette importante et nouvelle initiative.

Par ailleurs, le Maroc tient à cette occasion à rendre un vibrant hommage aux pères fondateurs de notre action commune, qui ont jeté en 1955 les premiers jalons de notre solidarité. Grâce à celle-ci, nous avons pu, durant les cinquante dernières années, obtenir des résultats probants et concrets en matière de libération politique de nos peuples, et assurer le positionnement de nos deux continents sur l'échiquier mondial.

Pour conclure, nous aimerions exprimer nos vifs remerciements aux organisateurs de cet important Sommet, notamment à l'honorable gouvernement d'Indonésie et à son peuple frère auquel nous unissent les liens profonds de la solidarité islamique. Merci de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2005

Louange à Dieu, Paix et prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, Sous-officiers, hommes de troupe,

Notre pays est particulièrement fier de célébrer aujourd'hui le quarante-neuvième anniversaire de la création des Forces Armées Royales. C'est une célébration qui Nous est si chère tant elle traduit l'ardeur de la fierté qu'elle inspire à l'ensemble du peuple marocain.

Elle donne, en effet, tout son relief à l'histoire écrite en lettres d'or par Notre Vénéré Grand-Père, le libérateur de la Nation et fondateur des Forces Armées Royales, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, et par Notre Auguste Père - que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde - Sa Majesté le Roi Hassan II, bâtisseur de l'État moderne et solide, qui est celui du Maroc.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Votre Chef Suprême, Chef d'État- Major Général des Forces Armées Royales, tient, au nom de la Nation marocaine, à réitérer son hommage pour les œuvres louables que vous accomplissez, ainsi que sa considération pour les sacrifices immenses que vous consentez. Il salue en vous l'esprit de mobilisation et d'engagement loyal qui vous anime dans l'accomplissement de votre devoir sacré, sous Notre conduite, que ce soit dans le cadre de la défense de l'intégrité territoriale de la Nation ou à travers votre contribution efficace au maintien de la paix et de la sécurité dans plusieurs régions du monde.

À cet égard, Nous rendons hommage à Nos Forces Armées pour tout ce qu'elles ont entrepris, depuis leur création à ce jour, dans le cadre de la mission qui leur est dévolue en tant que gardiennes de l'unité de la Nation, de ses institutions sacrées et de son intégrité territoriale. Nous apprécions aussi à leur juste valeur les actions méritoires et soutenues que vous menez et qui donnent la mesure de votre sens de loyauté et de sacrifice et de votre attachement aux nobles idéaux auxquels souscrit le soldat marocain.

Nul n'ignore la contribution remarquable de nos contingents aux opérations de maintien de la paix et de la sécurité dans bon nombre de pays frères et amis, en application des règles du droit international et des

dispositions de la Charte et des résolutions des Nations Unies. C'est notamment le cas au Kosovo et en Bosnie Herzégovine, où Nous avons décidé de poursuivre notre mission humanitaire, sous la bannière de l'Union Européenne. Ceci vaut également pour la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et, récemment Haiti, où nous œuvrons en commun, efficacement et en parfaite coordination avec le Royaume d'Espagne ami. À cet égard, Nous réitérons Notre volonté d'œuvrer au renforcement de notre présence et de la crédibilité de notre engagement au service de la légalité internationale.

Nous ne manquons pas de saluer notre contingent militaire médical pour les nobles actions humanitaires qu'il a accomplies lors de sa dernière participation, sous Notre égide, à des exercices communs en République sœur du Gabon. Nous le félicitons également pour les hautes compétences professionnelles et la grande moralité dont il a fait preuve. Nous nous réjouissons, au même titre, de la bonne prestation et de la grande discipline par lesquelles les étudiants de l'École de la Marine Royale se sont illustrés, lors de leur participation aux festivités de la fête nationale de la République sœur du Sénégal.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

Le niveau remarquable que nos Forces Armées Royales ont atteint sous Notre commandement, Nous donne la juste mesure des réalisations accomplies et des étapes franchies grâce à Nos Hautes orientations et aux moyens et cursus que Nous avons mobilisés pour leur assurer une formation académique, technique et tactique de haut niveau, adaptée aux nouvelles exigences de la technologie.

C'est d'ailleurs un volet que Nous tenons à développer en permanence, en vue de rehausser les aptitudes professionnelles de nos forces armées, pour qu'elles puissent s'acquitter au mieux des missions et des responsabilités que Nous leur confions.

En outre, Nous saluons vivement l'ensemble des services de l'État-Major Général des Forces Armées Royales pour les efforts qu'ils déploient en application de Nos Hautes instructions pour la mise en œuvre des conventions et des accords de coopération bilatéraux et internationaux, qui lient notre pays à un certain nombre de pays frères et amis, et ce, eu égard à leur importance pour le renforcement des solides relations d'amitié, de solidarité agissante et d'entente cordiale qui nous lient à ces pays, ou encore à la nécessité de contribuer à l'instauration d'un climat de paix et de sécurité à l'échelle régionale et internationale.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les exercices conjoints auxquels ont pris part, en avril dernier, les Forces Armées Royales aux côtés des forces américaines amies, ainsi que leur collaboration fructueuse, notamment sous forme d'actions sociales et humanitaires méritoires, en l'occurrence la construction d'une école à Tan-Tan et les différentes prestations médicales au profit de la population de la région.

En reconnaissance de la noble mission dévolue aux Forces Armées Royales dans la raffermissement de l'esprit de citoyenneté et le renforcement de l'unité nationale, Nous avons décidé que la commémoration en 2006, du cinquantième anniversaire de la création des Forces Armées Royales soit un moment fort pour mettre en exergue le rôle historique pionnier dont elles se sont acquittées depuis toujours, avec sincérité, dévouement et abnégation, pour venir en aide aux citoyens, que ce soit en période de catastrophes ou de sinistres, à l'occasion des campagnes médicales régulières au profit des populations défavorisées, ou

encore à travers leur participation fort honorable aux manifestations militaires et sportives qui se sont déroulées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Officiers, sous-officiers, hommes de troupe,

En célébrant l'anniversaire de la création des Forces Armées Royales. Nous songeons avec émotion et reconnaissance à l'œuvre accomplie en leur faveur par Notre vénéré Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, Père et Libérateur de la Nation, et par Notre illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Fondateur du Maroc moderne, que Dieu perpétue leur mémoire. Fasse le Très-Haut que Nous progressions sur la voie judicieuse qu'ils ont tracée, afin d'assurer à notre Nation davantage de progrès et de grandeur, au gré de la symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, et dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Nous avons également une pensée émue pour nos vaillants martyrs, qui ont consenti tous les sacrifices afin que le Maroc demeure digne, fort, souverain et stable. Nous implorons le Très-Haut de les combler des immenses bienfaits qu'il a promis à Ses pieux adorateurs. Puisse-t-il guider vos pas sur le droit chemin. Fasse-t-Il que vous demeuriez dignes de la confiance que Nous plaçons en vous pour défendre nos idéaux, et que vous restiez indéfectiblement loyaux envers Votre Chef Suprême et Chef d'État-major Général des Forces Armées Royales, fidèles en cela à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION

18 MAI 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Ainsi que tu le sais, depuis que J'ai assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, J'ai toujours été attentif à tes préoccupations, soucieux de répondre à tes aspirations, veillant constamment à t'associer à la recherche des solutions appropriées pour relever les grands défis qui se posent à notre nation, dans un esprit empreint d'espérance, de volontarisme et d'engagement.

C'est dans ce même esprit, et après une réflexion qui a mûri au fil des déplacements et des visites que J'ai effectués à travers les différentes régions du Royaume pour M'enquérir de ta situation, que J'ai décidé de t'entretenir, aujourd'hui, d'une question qui se trouve au cœur de notre projet de société, une question qui préoccupe et interpelle instamment la Nation dans son ensemble : institutions, acteurs politiques, syndicaux et économiques, société civile, et plus encore, familles et l'ensemble des citoyens.

Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : « l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ».

Cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes.

C'est dans cette vision équilibrée et portée vers l'avenir, que s'inscrivent, du reste, les réformes fondamentales et les projets structurants que Nous avons engagés, ainsi que les progrès et les acquis aujourd'hui engrangés, notamment dans les domaines de la consolidation de l'État de droit, de l'élargissement de l'espace des libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles.

Nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de construction d'une économie moderne et performante, à travers les multiples projets d'infrastructure et de mise à niveau de l'appareil productif national, et les divers dispositifs de promotion de l'investissement et de l'initiative privée, ainsi qu'à travers les politiques sectorielles et les programmes de développement régional, lancés récemment par Nos soins dans les régions de l'Oriental et de Souss-Massa-Daraâ, pour étayer les réalisations accomplies depuis quelques années déjà dans les Régions du Sud et du Nord du Royaume.

Nous avons également veillé à la disponibilité des moyens et des mécanismes à même d'impulser le processus de développement - notamment le Fonds Hassan II pour le développement économique et social- et d'accélérer la réalisation des programmes nationaux d'adduction d'eau potable, d'électrification intégrale du monde rural et de son désenclavement.

Cher peuple,

L'initiative que Nous lançons aujourd'hui est une autre pierre qui vient conforter cet édifice. Elle part ainsi de quatre points de repère principaux, qui en constituent le bien-fondé et la philosophie d'action.

Elle part, d'abord, des données objectives qui constituent les termes de la problématique sociale au Maroc. Des données qui montrent que de larges franges de la population marocaine et des zones entières du territoire national vivent dans des conditions difficiles et parfois dans une situation de pauvreté et de marginalisation, qui est incompatible avec les conditions d'une vie digne et décente que Nous souhaitons pour Nos citoyens.

En effet, de nombreux quartiers et bidonvilles, urbains ou périurbains, et plusieurs communes, situées pour leur grande majorité en milieu rural, connaissent des situations difficiles marquées par l'insuffisance des accès aux équipements et services sociaux de base, offrant ainsi des terreaux propices à l'aggravation des problèmes d'analphabétisme, de chômage et d'exclusion, ou de déscolarisation, et pâtissant des faibles opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices.

Une telle situation est, certes, inacceptable. Mais, se contenter d'en établir le diagnostic n'est guère suffisant et n'a réellement d'utilité que s'il se conjugue à une action sérieuse et porteuse d'améliorations concrètes.

La vérité du diagnostic social devra, ainsi, être appréciée à l'aune de la noblesse de Notre motivation et de la grandeur de Notre ambition pour le progrès social.

Aussi, toute exploitation de la misère sociale à des fins politiciennes ou pour nourrir des velléités extrémistes ou encore pour cultiver un sentiment de pessimisme, de défaitisme et de désespoir, relève-t-elle de la pure malhonnêteté et de la mystification et ne saurait être moralement acceptée.

Notre Initiative procède, en second lieu, d'une conviction selon laquelle la mise à niveau sociale, tâche par ailleurs complexe et de longue haleine, ne peut relever de l'assistance ponctuelle ou de l'action caritative spontanée ou encore d'un devoir éthique ou d'un acquit de conscience.

Tout en veillant à ce que chacun demeure constamment imprégné de ces vertus et de leurs bienfaits louables, Nous estimons que le développement efficace et durable ne peut se concrétiser que par le biais de politiques publiques intégrées, s'inscrivant dans le cadre d'une entreprise cohérente, d'un projet

global et d'une forte mobilisation tous azimuts, où les dimensions politique, sociale, économique, éducationnelle, culturelle et écologique, se conjuguent et se complètent.

Aussi, en veillant à la concrétisation de ce projet, Notre ultime dessein est-il d'élargir le cercle des opportunités et les espaces de choix qui s'offrent à l'homme et à la femme marocains.

Toutefois, cela ne saurait être possible que par un effort d'éradication de la pauvreté et des dénuements qui limitent les potentialités du citoyen marocain et empêchent sa pleine participation à la vie sociale et économique.

Si le niveau de croissance économique est insuffisant et inéquitable dans la mesure où ses dividendes ne profitent pas à l'ensemble des populations et des régions du pays, d'autant que certaines continuent à pâtir de la marginalisation et de la dégradation des conditions de vie, il importe de noter, en même temps, que l'inclusion souhaitée ne saurait être considérée, selon une vision simpliste et étriquée, comme un fardeau qui pèse sur la croissance, dès lors qu'elle en est à la fois la condition et le catalyseur.

Le troisième point de repère de l'Initiative est lié au choix de l'ouverture sur le monde, choix que Nous avons fait et que Nous assumons. Le monde ne cesse, en effet, de changer autour de nous, et de nous imposer davantage de défis et de vulnérabilités qui fragilisent nos liens sociaux et territoriaux et véhiculent des standards de consommation, des modes de vie et des schémas de pensée envahissants, que nous ne pouvons ni éviter ni ignorer.

Aussi, immuniser nos acquis vis-à-vis des retombées de l'ouverture, tout en tirant profit des nombreuses opportunités qu'elle offre, ne peut-il être qu'une entreprise collective mobilisatrice. C'est pourquoi tous les Marocains sont appelés à y prendre part, au lieu de se confiner dans une posture conduisant tout droit à l'impasse ou dictant le recours à des solutions individualistes, contraires aux exigences de l'intérêt supérieur de la Nation.

L'Initiative part, en quatrième et dernier lieu, des leçons tirées de nos expériences passées et des modèles ayant fait leurs preuves dans certains pays, en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces expériences montrent que ce défi ne saurait être relevé que par une définition rigoureuse des objectifs et une mobilisation générale en vue de leur réalisation.

Elles renseignent, en outre, sur la limite des approches de développement strictement sectorielles, isolées et non intégrées, et sur les dysfonctionnements que génère la grande dispersion des efforts, des ressources et des intervenants.

En revanche, ces expériences attestent de la pertinence des politiques de ciblage des zones et des catégories les plus démunies, autant que de l'importance d'une participation des populations pour une meilleure appropriation et viabilité des projets et des interventions, ainsi que des vertus des approches contractuelles et partenariales, outre le dynamisme du tissu associatif et des acteurs du développement local et de proximité.

Partant de ces atouts, de ces référentiels et des enseignements tirés des expériences passées, l'Initiative que Nous lançons aujourd'hui doit se décliner sous le signe de la citoyenneté réelle et agissante, et procéder d'une démarche résolument novatrice et d'une méthodologie d'action qui allie ambition, réalisme et

efficacité, et se traduise par des programmes pratiques, bien définis et intégrés. Trois axes principaux lui ont ainsi été fixés :

Premièrement, s'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, et ce par l'élargissement de l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, l'habitat salubre, l'assainissement, le réseau routier, les mosquées, les maisons de jeunes et les infrastructures culturelles et sportives.

Deuxièmement, promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel. À cet égard, Nous appelons aussi bien le gouvernement que les différents partenaires à faire des prochaines assises nationales sur l'emploi une occasion propice pour engager un dialogue ouvert et constructif et formuler des propositions concrètes pour enrayer le chômage des jeunes.

Troisièmement, venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité, de préserver leur dignité et d'éviter de sombrer soit dans la déviance, soit dans l'isolement et le dénuement extrême.

Pour ce faire, et compte tenu de l'impossibilité matérielle d'assurer une couverture exhaustive et concomitante de toutes les régions et de toutes les catégories, il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire.

Ainsi, dans une première étape de son lancement, l'Initiative ciblera le renforcement de la mise à niveau sociale de 360 communes parmi les plus pauvres du monde rural, et de 250 quartiers pauvres, en milieu urbain et périurbain, médinas anciennes et bidonvilles, où sévissent les manifestations les plus criantes de l'exclusion sociale, du chômage, de la délinquance et de la misère.

Elle visera, également et de manière progressive, la mise à niveau tant des capacités que de la qualité des centres d'accueil existants, ou la création de nouveaux centres spécialisés, à même d'accueillir et de venir en aide aux personnes en situation de grande précarité, tels les handicapés, les enfants abandonnés, les femmes démunies, sans soutien et sans abri, les vagabonds, les vieillards et les orphelins livrés à eux-mêmes.

Certes, nos moyens sont limités, mais ce n'est pas là une raison pour se résigner à une situation précaire dont Nous ne saurions admettre qu'elle soit une fatalité au regard de Notre peuple et de sa fierté. Notre foi inébranlable en notre génie national, notre potentiel de créativité et nos capacités de travail, nos ressources humaines qualifiées, conjugués à la détermination qui nous anime et que nous devons à nos valeurs authentiques seront nos véritables atouts pour parvenir aux objectifs que Nous avons fixés à cette Initiative vitale.

Afin d'assurer constance et efficacité dans la mise en œuvre de cette Initiative, et de concilier, d'une part, la contrainte inhérente à la durée limitée de chaque mandat parlementaire ou gouvernemental et, d'autre part, la nécessité de pérenniser cette Initiative de portée nationale, Nous avons fixé un échéancier pour sa mise en œuvre en l'échelonnant sur le court, le moyen et le long terme.

Sur le court terme, Nous avons chargé le Premier ministre de veiller à ce que le Gouvernement s'attelle à donner corps à cette nouvelle Initiative, dans sa première phase, sous forme de programmes et de projets

intégrés et tangibles sur le terrain. Il lui appartient de soumettre à Notre haute appréciation, dans les trois mois à venir, un plan d'action complet répondant aux objectifs de l'Initiative.

Sur le moyen terme, il incombe à la classe politique, dans la perspective des échéances partisanes et électorales, auxquelles elle se prépare à l'horizon de 2007, d'inscrire au cœur de ses préoccupations l'élaboration de projets concrets. Le but est de donner corps à cette Initiative, eu égard à ses objectifs de développement, qui sont au centre des préoccupations quotidiennes du peuple et constituent la pierre angulaire pour la réhabilitation de l'action politique.

Sur le long terme, Ma grande ambition, qui est aussi la tienne, cher peuple, est de hisser les indices de développement humain dans notre chère Patrie à un niveau comparable à celui des pays développés.

Soulignant le caractère national et global de cette Initiative, Nous avons donné Nos instructions à Notre premier ministre pour qu'il la soumette au Parlement dans le cadre d'une séance spéciale, afin qu'elle recueille tout l'appui qu'elle requiert.

De manière générale, Nous appelons le gouvernement à adopter une démarche d'écoute et de concertation avec toutes les forces vives de la nation, en l'occurrence les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé, mais aussi les citoyens avisés ayant à cœur de s'impliquer dans l'action du développement.

Nous l'appelons aussi à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations.

Sur le plan du financement, Nous avons décidé que l'Initiative nationale pour le développement humain soit adossée à des ressources pérennes et d'un niveau substantiel, inscrites au budget général de l'État.

À cet égard, il importe de mettre fin aux palliatifs et aux demi-mesures qui sont aussi stériles qu'éphémères. En outre, le financement de l'Initiative doit être déployé selon un mécanisme financier spécifique apte à garantir, outre la viabilité des ressources, un assouplissement efficient des procédures de mise en œuvre.

Nous voulons insister, à cet égard, qu'il ne sera fait recours à aucun nouvel impôt ou charge fiscale, ni pour le citoyen ni pour l'entreprise.

La mise en œuvre de l'Initiative nationale pour le développement humain devra, par ailleurs, être l'occasion pour faire émerger, dans notre pays, une véritable ingénierie sociale, à travers l'innovation dans les types d'intervention, économes en moyens et à impact maximal, étayés par des ressources humaines qualifiées et par des mécanismes d'observation vigilante et objective des phénomènes de pauvreté et d'exclusion.

Cher peuple,

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne, ouvert en permanence.

Il ne s'agit pas non plus d'un changement de cap ou d'une remise en cause de l'échelle des priorités. Il s'agit plutôt d'une réaffirmation tangible de notre engagement, car Nous ne cessons, à toute occasion,

de réaffirmer la priorité et la permanence des combats que nous menons dans les domaines de la mise à niveau du capital humain, du renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, de la promotion de l'investissement, de l'initiative privée et de l'exportation, dans le cadre des diverses politiques sectorielles.

À cet égard, Nous soulignons une fois de plus, le rôle déterminant de la mise en œuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation en tant que levier capital de mobilité et d'intégration sociales, ainsi que le besoin pour notre pays de disposer d'une stratégie d'action maîtrisée à long terme par un développement rural effectif et une exploitation judicieuse et optimale de nos ressources agricoles.

Tenant fermement au devoir de solidarité à l'égard du monde rural pour pouvoir faire face aux situations pressantes consécutives à une année agricole difficile, Nous réaffirmons la nécessité pour le gouvernement de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour surmonter la conjoncture actuelle.

Cher peuple,

Telle est la voie qui fera que le Maroc demeurera une Nation vivante et un pays en marche. Tel est le projet, noble, autour duquel Nous appelons, au-delà des clivages et des calculs étriqués et dans un esprit de sacrifice et d'abnégation, à l'adhésion et à la mobilisation de tous.

Imprégné de la culture de l'évaluation et de la nécessité pour tous les acteurs d'être comptables de leurs actes dans l'exercice de leurs fonctions, culture que Nous entendons voir ancrée dans la gestion de la chose publique, Nous nous donnons rendez-vous dans les trois années qui viennent pour faire l'évaluation des résultats de cette nouvelle Initiative et mesurer les changements positifs et palpables qui en auront découlé dans la vie des citoyens.

Nous nous devons tous de prendre le ferme engagement d'œuvrer sans relâche en vue d'arracher les catégories et les régions défavorisées à l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et du sous-développement, de leur permettre de prendre en charge leur propre essor, et de réaliser le développement humain durable, qui constitue le véritable combat du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

«Dis: Agissez, Dieu verra votre action, ainsi que Son envoyé et les croyants». Véridique est la parole de Dieu..

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} SOMMET DU G77+LA CHINE

DOHA, 15 JUIN 2005

Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et ses compagnons,

Altesse Cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, Président du Sommet,

Majestés, Altesses,

Excellences,

C'est avec plaisir que Je M'adresse tout d'abord à Notre très cher frère, Son Altesse Cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, lui témoignant l'expression la plus sincère de remerciement et d'estime pour les bonnes dispositions prises afin d'assurer la réussite de cet important Sommet. Je voudrais également rendre hommage à l'État du Qatar, pour les efforts soutenus qu'il a menés avec succès, sous la conduite éclairée de Son Altesse, au cours de l'année passée où il assurait la présidence du Groupe des 77 et de la Chine.

La tenue de ce Sommet, le deuxième du genre, traduit assurément notre grande ambition et notre volonté commune de poursuivre notre action, avec assurance et optimisme, en vue de construire un avenir meilleur où nos peuples pourront mener une vie digne dans un climat de sécurité et de stabilité, propice au progrès.

C'est dans cette optique que Nous avons veillé, pendant que le Maroc assurait la présidence du Groupe, en 2003, à la mise en œuvre du Plan de la Havane, notant avec satisfaction le ralliement de tous les États membres du Sud à l'option visant à lui conférer un caractère tangible et pratique, option qui a été confirmée et consacrée à la conférence d'évaluation de Marrakech.

En dépit de toutes les manifestations d'ouverture économique et d'essor technologique, et du recul des clivages idéologiques, les pays en développement continuent malheureusement à vivre sous la menace de véritables périls et à faire face à des défis majeurs liés à l'extension des foyers de tension, de la pauvreté et de la marginalisation, et à la propagation de maladies ravageuses.

Pour remédier à cette situation dramatique, Nous lançons un nouvel appel aux pays du Nord pour qu'ils honorent leurs engagements, notamment à travers l'application de ce qui a été convenu lors de la Conférence de Monterrey.

Cela requiert aussi la concrétisation des objectifs du Millénaire, par la mobilisation des ressources financières, tant au niveau national qu'international, pour favoriser le développement et l'accès à leurs marchés.

Il leur appartient également de réduire leurs dettes extérieures et de procéder à leur effacement pur et simple au profit des pays les moins avancés.

Vu que la majorité de ceux-là se trouvent en Afrique, le Maroc, mu par un souci de solidarité agissante envers les États africains frères, a convoqué, pendant sa présidence du Groupe, une conférence ministérielle consacrée spécialement à la recherche de solutions aux problèmes sans cesse croissants dont pâtiennent ces pays.

Je tiens, à cette occasion, à saluer l'initiative louable prise par le G8 d'annuler les dettes des pays les moins avancés à son égard.

Or, notre appel aux pays du Nord pour qu'ils contribuent effectivement à forger une mondialisation à visage humain et solidaire, ne devrait pas occulter pour nous la nécessité de compter au premier chef sur nos ressources propres et de tirer parti de toutes les possibilités de coopération et de complémentarité que nous offrent nos potentialités économiques, humaines et intellectuelles. Il nous appartient aussi d'assumer pleinement nos responsabilités au lieu de nous confiner dans une posture d'attentisme qui nous incline à compter sur l'Autre et à lui imputer systématiquement nos maux.

Vous conviendrez, - Nous en sommes convaincu-, que la concrétisation de cet objectif doit nécessairement reposer sur une chaîne d'actions reliées entre elles et impliquant plusieurs échelles d'intervention, passant du régional, au continental et à l'intercontinental, avant de se hisser au palier le plus large et le plus global qui se prête à une plus forte solidarité Sud-Sud.

Dans cette optique, le Maroc a pris des initiatives audacieuses et innovantes et entrepris des réformes profondes, qui lui ont permis d'engranger d'importants acquis sur la voie de la consécration de la démocratie, de la promotion des droits de l'Homme, de la construction d'une économie moderne, ouverte et productive, et du renforcement de l'esprit de solidarité, dans le cadre de la société du savoir, de l'information et de la communication.

Par ailleurs, et pour consolider la cohésion sociale, Nous avons lancé dernièrement l'Initiative nationale pour le Développement humain, dans le cadre d'une vision novatrice qui fait de l'être humain le pivot et la finalité de toute politique de développement.

Cette Initiative repose sur des programmes pratiques et bien définis, s'inscrivant dans le cadre de politiques publiques intégrées, lesquelles s'appuient sur la participation démocratique, la bonne gouvernance, l'ardeur au travail et l'innovation. Elle s'assigne comme objectifs de réduire les disparités sociales et territoriales, de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, et d'encourager les activités génératrices d'emplois.

Sur le plan régional, Nous entendons, dans un esprit de partenariat solidaire, conforter l'essor grandissant de la coopération renforcée avec un certain nombre de pays africains frères. Ainsi, nous mettons nos potentialités et notre expertise au service du développement durable de leurs peuples frères, à travers des projets concrets et bien ciblés.

Nous sommes également décidé à aller résolument de l'avant pour construire, sur des bases saines et solides, l'Union du Maghreb Arabe, non seulement en tant que choix stratégique incontournable permettant de réaliser l'intégration et la complémentarité entre les cinq pays membres de l'Union, mais aussi en tant qu'interface majeure pour une solide connexion avec les autres groupements régionaux d'Afrique, susceptible de contribuer au succès de l'Initiative ambitieuse qu'est le NEPAD. L'Union maghrébine tient également lieu de catalyseur pour la dynamisation de l'action arabo-islamique commune.

Dans le même ordre d'idées, Nous saluons l'initiative lancée lors de la Conférence de Jakarta pour renouveler le partenariat afro-asiatique et la coopération avec certains pays asiatiques de poids, notamment dans le cadre du Forum sino-africain. Nous nous félicitons également de l'ouverture d'un dialogue constructif et fructueux entre le monde arabe et les pays d'Amérique latine, lors du Sommet de Brasilia, dont le Royaume du Maroc aura l'honneur d'accueillir la deuxième session en 2008.

De même, Nous avons espoir qu'une coopération similaire pourra s'instaurer entre les pays d'Afrique et l'Amérique latine.

À travers les maillons interdépendants de cette chaîne cohérente dont les éléments s'imbriquent les uns dans les autres en parfaite synergie et selon une approche harmonieuse, unifiée et intégrée, Nous parviendrons assurément à renforcer notre coopération prometteuse Sud-Sud.

Outre les résolutions qu'il adoptera au sujet du renforcement des relations entre nos pays, ce Sommet constitue une occasion propice pour notre groupement de lancer un message fort à l'adresse des Nations Unies, dans la perspective de la réunion de haut niveau de son Assemblée générale, qui aura lieu cette année à l'occasion du sommet commémoratif du soixantième anniversaire de la création de l'Organisation universelle.

Il s'agit d'un message de raison signifiant clairement que les écarts économiques et technologiques criants entre le Nord et le Sud n'ont pas des retombées négatives sur les seuls pays en développement, puisqu'ils mettent aussi en péril la sécurité globale dans un monde réduit aux dimensions d'un village planétaire, et interpellent, de ce fait, la conscience universelle sur ce qui découle d'une telle situation en termes de problèmes d'exclusion et d'enfermement, et de propensions à l'extrémisme et au terrorisme.

Ce message est également porteur de l'espoir que cet important Sommet soit l'occasion de réaffirmer Notre attachement à un multilatéralisme équitable, équilibré, et apte à répondre aux attentes légitimes des générations présentes et futures qui aspirent au développement global et durable, à la citoyenneté nationale et universelle, dans un monde plus sûr, plus prospère, où règnent plus de solidarité, d'équité et d'humanisme.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU 13^{ÈME} CONGRÈS
DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES SOCIÉTÉS
DE NEUROCHIRURGIE**

MARRAKECH, 19 JUIN 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables hommes et femmes de sciences,

Mesdames et Messieurs les Professeurs,

Il nous est agréable de souhaiter la bienvenue aux participants à ce 13^{ème} congrès de la Fédération mondiale des sociétés de neurochirurgie. Nous avons tenu à ce qu'il se tienne sous notre Haut patronage, d'autant plus que nous mesurons l'ampleur des efforts généreusement consentis par vos sociétés respectives, en l'occurrence des travaux scientifiques de pointe et des programmes probants menés sur le terrain, dans le domaine délicat de la neurochirurgie.

Cette sollicitude procède de l'intérêt particulier que nous accordons au développement du secteur, plus large, de la santé, que nous avons inscrit en bonne place dans l'Initiative nationale du développement humain.

Celle-ci, mise en chantier récemment, a précisément pour objet d'améliorer le quotidien des catégories de la population éprouvées par les effets de la pauvreté ou de l'handicap. Que votre choix se soit porté sur le Maroc pour abriter vos importantes assises, voilà qui nous réjouit. Il nous inspire d'autant plus de fierté qu'il traduit une reconnaissance des progrès que notre pays a inscrit à son actif dans le domaine de la spécialité qui est le vôtre, ainsi que de l'action scientifique remarquable menée par le président et les membres de la Société marocaine de neurochirurgie.

Que, en outre, votre congrès se tienne à Marrakech, carrefour des rencontres internationales les plus marquantes, et siège ainsi, pour la première fois dans un pays arabe et africain, voilà qui nous offre une occasion propice pour réaffirmer la ferme volonté qui nous anime et l'action inlassable que nous

menons pour que l'on réserve à l'Afrique toute l'attention qu'elle mérite et que l'état de santé de ses peuples s'en trouve nettement amélioré.

C'est aussi l'occasion pour nos pays en développement de se prévaloir de votre grande expérience pour essayer de répondre aux besoins de leurs populations en matière de santé, surtout dans ses domaines les plus pointus.

Nous sommes convaincu que votre rencontre au Maroc, pays fier de son appartenance africaine, ne manquera pas d'avoir des retombées bénéfiques sur la recherche scientifique et thérapeutique en milieu hospitalier, concernant les maladies cérébro-vasculaires et toutes les pathologies du système nerveux, tant dans notre pays que dans les États frères d'Afrique.

Nous voudrions, à cet égard, dire combien Nous nous félicitons de la décision prise par votre Fédération de créer un Centre de référence pour la formation de neuro-chirurgiens africains. Nous réaffirmons, à ce propos, l'engagement pris par le Maroc, dans le cadre de son appui concret en faveur du développement humain durable des peuples d'Afrique, de soutenir les recommandations et initiatives issues de votre congrès, et toute convention visant à favoriser et encourager la coopération entre votre Fédération et l'Université Mohammed V de Rabat.

Nous nous faisons également un devoir de saluer le concours de pays frères et amis et d'institutions internationales pour le parachèvement et l'équipement du Centre national des neurosciences à l'Hôpital des spécialités à Rabat. Soyez donc assurés que nous entendons fermement le mettre à la disposition des patients, des médecins et des chercheurs africains. Ainsi sera, de nouveau, illustrée notre détermination à œuvrer au renforcement des relations Sud - Sud, et au développement d'un partenariat exemplaire entre les pays du Nord et ceux du Sud, dans l'intérêt bien compris de l'humanité tout entière.

Nous vous souhaitons un agréable séjour au Maroc, terre des coopérations fécondes et fructueuses, et lieu de brassage et de synergie entre les civilisations et les cultures.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 1^{ÈRE} SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS

FÈS, 08 JUILLET 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables Oulémas,

Il Nous est agréable de présider l'ouverture des travaux de cette session du Conseil supérieur des Oulémas, qui intervient au terme du parachèvement du processus de structuration institutionnelle du champ religieux, avec la mise en place de ses conseils des oulémas, de ses organes et de ses structures centrales, régionales et locales, qui disposent désormais des moyens nécessaires pour pouvoir mener à bien la mission dont ils ont la charge.

Cette action a été conduite dans le cadre de la mission qui incombe à Notre Majesté de veiller, en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, à la sauvegarde de notre religion et de la communauté de ses adeptes.

Outre les membres des Conseils des oulémas - tant le Conseil supérieur que les instances locales-, Nous avons tenu à associer à cette rencontre une pléiade d'éminents oulémas, hommes et femmes, leur signifiant ainsi à quel point Nous sommes sensible au rôle efficient qu'ils jouent dans la réalisation des missions qui leur sont confiées en matière d'encadrement, d'orientation, d'information et de sensibilisation, ainsi qu'à leur capacité de se tenir près des citoyens, notamment les jeunes, et d'être à l'écoute de leurs préoccupations religieuses et culturelles.

Pour assurer leur pleine application à Nos Hautes orientations concernant la définition du cadre référentiel de la Fatwa, laquelle relève de la compétence de la Commanderie des Croyants, Nous avons créé, au sein du Conseil supérieur des Oulémas, une instance académique ayant pour mission de faire des propositions de Fatwa à Notre Majesté, sur les cas d'espèce appelant l'application de la règle de droit qui s'impose. Par cette démarche, Nous entendons parer aux velléités de dissension et d'anarchie en matière religieuse.

Aussi avons-Nous espoir que vous saurez faire de cette instance de la Fatwa un mécanisme apte à stimuler la dynamique de l'effort jurisprudentiel, mécanisme dont le Maroc a perpétué la tradition au fil

des âges, à travers l'application des règles du rite malékite, notamment celle invoquant la prééminence constante de «l'intérêt général», et l'adoption d'une démarche innovante, conciliant les vues doctrinales des oulémas et la pratique du terrain.

C'est ainsi que Nous pourrions protéger et raffermir la pratique de la Fatwa, qui est consubstantielle au fait religieux, en lui conférant un caractère institutionnel et en l'érigeant en exercice collectif, dans lequel il n'y a pas de place ni pour les pseudo-clercs en matière religieuse, ni pour les incultes et les charlatans effrontés, et encore moins pour les propagateurs auto-proclamés d'allégations mystificatrices.

Dans ce contexte, Nous avons tenu à engager le Conseil supérieur des Oulémas, au moment où il entame ses activités, à user de son autorité jurisprudentielle éclairée pour initier les gens aux principes fondateurs du rite malékite, selon la démarche qu'il jugera pertinente. Il lui appartient notamment de mettre en évidence le fait que le malékisme a ceci de particulier qu'il met en œuvre la règle de «l'intérêt général», règle que le Royaume du Maroc a constamment adoptée pour se mettre au diapason des changements touchant les différentes sphères de la vie publique et privée, s'appuyant en cela sur la jurisprudence léguée par Nos ancêtres bénis et nos oulémas de la première heure. Mieux encore, le malékisme constitue le socle sur lequel reposent toutes les dispositions de l'arsenal juridique intégré et cohérent que l'État édicte sous Notre conduite en Notre qualité de Roi et de Commandeur des Croyants.

Il s'agit, en effet, de s'adapter aux nouveaux impératifs de notre époque, de veiller aux intérêts de la collectivité, de la prémunir contre la perversité, de faire valoir les droits et honorer les obligations.

Par ailleurs, Nous avons chargé la Commission permanente pour la Revivification du Patrimoine, de soumettre «al-Mowattae», traité de notre imam, Malik ibn Anas, que Dieu l'agrée, à un travail rigoureux d'authentification scientifique, qui sied à la thématique de l'ouvrage, et qui reflète la place privilégiée que son auteur occupe aux yeux des Marocains.

À cet égard, Nous attendons de cette commission qu'elle rattrape les omissions des anciennes éditions du livre, en se référant aux manuscrits inédits de l'ouvrage, disponibles au Maroc, et ce, en prélude à son édition dans la pure tradition marocaine, qui sied à la place dévolue au Maroc en tant que haut lieu de la pensée malékite.

En affirmant Notre volonté d'aller de l'avant dans la réforme des affaires religieuses, qui est un des piliers de Notre projet sociétal, et qui a déjà franchi des étapes significatives, Nous vous engageons tous, ainsi que l'ensemble des oulémas éclairés, hommes et femmes, à remplir les lourdes responsabilités qui vous sont dévolues, et à vous inscrire dans la dynamique de réforme globale que Nous conduisons.

Par ailleurs, Nous comptons sur votre concours efficace pour donner un contenu concret au principe de citoyenneté positive. Pour ce faire, il vous appartient d'inscrire vos efforts jurisprudentiels dans une logique d'ouverture sur les exigences du progrès, tout en demeurant fermement attachés aux constantes de notre identité propre et unanimement soudés autour des valeurs sacrées de notre nation, en l'occurrence la foi pondérée, la Monarchie Démocratique, ainsi que l'intégrité territoriale, dont Nous sommes le dépositaire en vertu du pacte légal de la Beia.

Nous en sommes également le garant et le gardien vigilant en vertu de la Constitution et par la force du droit. Fasse le Très-Haut que vos actions soient toujours couronnées de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 6^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE
L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES
GLORIEUX ANCÊTRES

TANGER, 30 JUILLET 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

La Fête du Trône que nous célébrons cette année revêt un caractère très particulier d'autant plus qu'elle coïncide avec la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance.

Aussi, et à l'occasion de cette fête qui marque le sixième anniversaire de Mon intronisation pour présider aux destinées de la Nation, ai-Je jugé utile de faire du présent discours le moment de marquer une pause collective pour méditer ensemble sur la ferveur de la fibre patriotique à laquelle le Maroc doit d'avoir recouvré sa souveraineté, et aussi raffermir et ancrer les valeurs de citoyenneté responsable.

En effet, la concrétisation de ces idéaux constitue une finalité en soi, mais aussi le moyen idoine pour donner leur plein essor aux grands chantiers mis en route dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, que Nous nous sommes engagé à mettre en œuvre en vertu d'un pacte scellé entre nous par une unanimité sans faille autour des valeurs immuables et des grands choix de la Nation. Et c'est dans la parfaite symbiose qui a toujours prévalu entre le Trône et les Marocains, que nous puisons la force sans cesse renouvelée qui nous anime, ainsi que les ressorts nécessaires pour édifier le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Tel est le défi majeur que Nous nous efforçons résolument de relever en engageant une série de réformes profondes. Si tout édifice solidement bâti et stable a ses fondations, toute religion ses fondements, et tout État fort ses propres piliers nationaux, la citoyenneté pleine et entière, que Nous souhaitons pour l'ensemble des Marocains, repose, elle aussi, sur ses référentiels religieux et nationaux historiques, à savoir l'Islam, la Monarchie, l'intégrité territoriale et la démocratie.

En effet, l'islam sunnite malékite, modéré et ouvert que la Commanderie des Croyants a toujours veillé à protéger et dont elle s'est attachée à préserver la pureté des préceptes de tolérance qu'il prône, tout en garantissant la liberté des pratiques culturelles, a fourni depuis toujours le réceptacle et le creuset où s'est opéré, avec bonheur, le brassage de toutes les composantes constitutives de l'identité nationale, dans son unité, la richesse et la diversité de ses divers et multiples affluents civilisationnels.

Tout en demeurant attaché à la spécificité qui distingue la Monarchie marocaine dans ce qu'elle a d'essentiel, à savoir sa légitimité religieuse et constitutionnelle, sa fibre populaire et son patriotisme historique, Nous l'avons hissée au rang de Monarchie citoyenne, à travers les progrès démocratiques accomplis, l'action menée en matière de développement et le travail de mobilisation et de proximité réalisé sur le terrain.

Monarchie citoyenne et agissante qui incarne les spécificités de l'identité marocaine, elle est aussi en phase avec la volonté populaire et au diapason des nouvelles exigences de la bonne gouvernance. Elle sait à quel point il importe de préserver l'unité, la confiance et la stabilité, qui sont autant de préalables pour la réalisation des projets structurants et la concrétisation des grands choix nationaux, avec tout ce que cela suppose en termes de mobilisation et d'efforts inscrits dans la durée, nonobstant la succession des mandats dévolus aux institutions constitutionnelles.

Par ailleurs, l'attachement à l'intégrité territoriale de ton pays, dont tu as, cher peuple, fait preuve de génération en génération, relève intrinsèquement de ton patriotisme séculaire, et représente en même temps une valeur fondamentale de la citoyenneté moderne et agissante. C'est dire que ton attachement permanent et indéfectible à la marocanité de ton Sahara se pose en termes d'existence et non de frontières et de distance.

À cet égard, Nous te rendons hommage, cher peuple, pour l'unanimité et la mobilisation dont tu as donné une nouvelle illustration récemment. Nous saluons également l'élan patriotique sincère manifesté par Notre fidèle communauté résidant à l'étranger, ainsi que la vigilance, la fermeté, le sang froid et l'attachement à la primauté de la loi, que les pouvoirs publics, civils et militaires, les forces de sécurité, la Gendarmerie Royale et les Forces Auxiliaires, ont montrés face aux manœuvres lamentables visant les symboles de ta souveraineté et cherchant à te provoquer et à porter atteinte à ton sentiment national.

Par ailleurs, Nous saluons ton engagement ferme, ton opposition intraitable et ton refus catégorique du mercantilisme politicien effrontément opportuniste voué à une exploitation vile et abjecte de la situation dramatique imposée aux prisonniers marocains détenus sur le territoire algérien, en violation flagrante des règles les plus élémentaires du droit humanitaire international.

Le Maroc, sincèrement attaché aux pactes et conventions afférents à ce droit, dans leur globalité, n'entend aucunement abandonner à son sort l'un quelconque de ses citoyens.

Il ne cessera pas d'exhorter la communauté internationale à assumer ses responsabilités pleines et entières dans cette affaire. En effet, ce dossier ne saurait être clos de façon effective et équitable sans que soit levé le voile sur le sort de tous les disparus et que les personnes libérées soient dédommagées des préjudices subis. Cela exige aussi de lever le siège qui frappe les déportés dont la situation représente une

aberration inédite dans le monde. En effet, ces personnes ne sont pas traitées comme des réfugiés, soit parce que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés est empêché de superviser leurs camps, de les recenser et de s'assurer de leur identité, soit parce qu'ils sont privés du droit du retour librement consenti à leur mère patrie, le Maroc.

À cette occasion, Nous en appelons à tous Nos fidèles sujets, qui sont attachés à leur marocanité et qui souffrent du siège injuste qui leur est imposé à Tindouf, pour qu'ils retournent dans leurs familles et auprès des leurs. En effet, la Patrie, clémente et miséricordieuse, accueille à bras ouverts tous ses fils repentis qui rentrent dans son giron magnanime et protecteur, leur offrant toutes les conditions requises pour jouir d'une citoyenneté pleine et entière et vivre dans la liberté et la dignité.

Confirmant, par ailleurs, l'attachement du Maroc à la légalité internationale, Nous réitérons qu'il est toujours disposé à engager des négociations sérieuses pour trouver une solution politique consensuelle et définitive au conflit artificiel créé autour de la marocanité de son Sahara, une solution mutuellement acceptable qui recueille l'appui des Nations Unies et confère une autonomie à nos provinces du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

L'attachement du Maroc à cette position réaliste et équitable se fonde sur une stratégie multidimensionnelle. Outre le fait qu'elle incarne l'orientation résolument démocratique prise par notre pays, cette position traduit aussi notre volonté de réaliser une intégration maghrébine sur des bases saines et solides. Elle tient aussi compte de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité des peuples du Bassin méditerranéen, ainsi que des pays du Sahel, frères et amis. Elle a également pour ambition d'empêcher cette région sensible de l'Afrique de se faire happer par l'engrenage du terrorisme et de la balkanisation, dont nul ne peut prétendre être à l'abri de leurs graves menaces et du chaos qu'ils recèlent.

S'attachant à impliquer les différentes forces vives de nos provinces du Sud dans la gestion de leurs affaires, Nous avons décidé une restructuration du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires du Sahara, permettant d'y assurer une représentativité équilibrée et crédible à même d'en faire une force de proposition et une institution agissante et efficiente œuvrant pour l'essor de ces provinces, qui Nous sont si chères, et pour la défense de leur marocanité.

Nous sommes convaincu que la démocratie est une exigence fondamentale pour l'émergence d'une citoyenneté authentique. Aussi, Nous sommes-nous employé à en développer les institutions et à en impulser les mécanismes. Nous avons ainsi doté la société marocaine d'un Code avancé et pionnier de la famille, considérée, du reste, comme la première pépinière où se cultivent et s'inculquent les valeurs de citoyenneté.

Soucieux de toujours répondre aux préoccupations réelles et aux aspirations légitimes et raisonnables de tous les citoyens - qu'ils résident au Royaume ou à l'étranger -, Nous avons décidé, en Notre qualité de Roi-Commandeur des Croyants (Amir Al-Mouminine), de conférer à l'enfant le droit d'obtenir la nationalité marocaine de sa mère.

Ainsi, Nous confirmons Notre ferme volonté de conforter et consolider les avancées majeures couronnées par le Code de la Famille qui a consacré des droits et des obligations fondés non seulement

sur le principe d'égalité entre l'homme et la femme, mais également et essentiellement sur la volonté de garantir les droits de l'enfant, de préserver la cohésion de la famille et de protéger son identité nationale authentique.

Et parce que Nous tenons à une mise en œuvre démocratique et exhaustive de cette réforme puisée dans la vertu et la justice, et dictée par la volonté de raffermir les liens familiaux, Nous donnons Nos instructions au gouvernement pour qu'il procède diligemment au parachèvement de la procédure de traitement et d'approbation des demandes d'obtention de la nationalité marocaine, qui remplissent toutes les conditions juridiques requises. Nous le chargeons également de soumettre à Notre Haute Appréciation des propositions rationnelles pour amender la législation relative à la nationalité et l'harmoniser avec le Code de la Famille. Cette révision se doit de répondre aux nobles objectifs précités que la Nation, dans toutes ses composantes, appelle de ses vœux, et de tenir compte de la nécessité d'éduquer les jeunes en leur inculquant les valeurs de la citoyenneté marocaine responsable.

Nous sommes conscient de la mission vitale que remplit l'école, en synergie avec la famille, pour édifier la société de solidarité, d'équité et d'égalité des chances dont Nous nous efforçons de consolider les piliers. Nous mesurons aussi l'importance du rôle qu'elle joue pour préparer les générations montantes à exercer leurs droits, à assumer leurs obligations et à intégrer le monde de l'information et de la communication. Aussi, avons-Nous placé en tête des réformes globales et profondes que Nous conduisons, l'adoption d'une Charte Nationale pour l'Éducation et la Formation. Dans le souci constant qui Nous anime d'en assurer une mise en œuvre optimale et de développer de la sorte nos ressources humaines - qui constituent notre vraie richesse-, Nous procéderons à l'installation du Conseil Supérieur de l'Enseignement, dont Nous avons élaboré le Dahir, pour qu'il remplisse la mission qui lui est dévolue en tant qu'institution constitutionnelle représentative ayant vocation de donner des avis, de faire des propositions constructives, d'établir des prévisions et d'assurer une évaluation objective d'un chantier aussi vital.

Nous sommes également déterminé à renforcer les instances chargées de l'encadrement et de la représentation des citoyens. Il s'agit en l'occurrence des partis politiques qui assument leur mission démocratique consistant à favoriser l'émergence d'élites aptes à assurer une bonne gestion des affaires publiques. Notre but ultime en la matière est de doter notre pays d'institutions représentatives crédibles, issues d'élections libres à même de faire émerger un paysage politique rationnel. Fondé, d'une part, sur une majorité homogène et s'entendant sur un programme gouvernemental commun, et, d'autre part, sur une opposition constructive, ce paysage politique devrait s'articuler sur deux pôles concurrentiels et complémentaires pour servir les intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens.

De même, Nous attendons des organisations syndicales et des chambres professionnelles qu'elles jouent activement leur rôle dans la dynamisation des entreprises, dont elles sont des partenaires contribuant à leur réussite et à leur pérennisation. Nous rendons également hommage aux acteurs de la société civile pour les efforts qu'ils déploient généreusement en vue de promouvoir les valeurs de citoyenneté et développer l'économie sociale qui contribue à créer les conditions d'une vie digne.

Les médias constituent, à leur tour, un partenaire clé pour ancrer et consacrer les valeurs de citoyenneté positive. Aussi tenons-Nous sincèrement à les voir s'acquitter au mieux de leur noble mission en matière d'information et de sensibilisation de l'opinion publique et d'affermissement de la démocratie.

Cet attachement n'a d'égal que Notre souci de les voir s'astreindre à des normes juridiques, déontologiques et professionnelles, conciliant ainsi entre liberté, responsabilité et respect de l'ordre public, dans le cadre de la suprématie de la loi et de l'autorité de la Justice.

À cet égard, Nous appelons instamment le gouvernement et l'ensemble des acteurs concernés à plus de diligence dans la mise en place d'un nouveau dispositif juridique permettant d'assurer la réforme et la mise à niveau de la presse, de sorte qu'elle puisse remplir sa mission dans la consolidation du principe de la citoyenneté responsable, à l'instar de celle qu'elle a remplie naguère pour attiser et entretenir la flamme du nationalisme et du patriotisme.

Aussi, attendons-Nous de tous les acteurs du champ politique et médiatique qu'ils s'attachent à constituer une force de proposition apte à exprimer, avec objectivité et honnêteté, les véritables préoccupations de l'opinion publique, et qu'ils s'emploient à la sensibiliser et à la mobiliser davantage autour des exigences du combat majeur que le Maroc doit remporter. C'est un combat qui ne saurait être réduit aux joutes des saisons électorales, ni faire l'objet de calculs étriqués ou de conjectures vaseuses et illusoire. Il s'agit plutôt du vrai combat qui doit être livré pour donner son plein essor au développement humain, qui se décline en trois volets selon une conception stratégique que Nous avons cru bon de partager avec toi.

Les progrès enregistrés dans le premier volet pour assurer la modernisation de l'État-Nation et conforter l'attachement à son identité unique et aux symboles de sa souveraineté, constituent, certes, un motif de grande fierté pour nous. Ils ne devraient pas, néanmoins, occulter pour nous le fait que l'édification de l'État des institutions passe nécessairement par le respect de l'inviolabilité de ces mêmes institutions, et que l'État de droit n'est pas viable sans la protection des droits de l'État.

À cet effet, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble pour atteindre les nobles desseins de la réconciliation dont Nous avons déclenché le processus avant-gardiste. Le premier objectif étant de réconcilier les Marocains avec leur histoire séculaire, notamment à travers la réhabilitation de l'Amazighité. À cet égard, Nous réaffirmons Notre ferme intention d'en poursuivre le développement, d'autant plus qu'il s'agit d'une composante authentique de l'identité marocaine unie.

Outre le passé, l'autre ambition est de réconcilier les Marocains avec leur histoire contemporaine. Et c'est dans cette perspective qu'a été prise l'initiative courageuse de créer l'Instance Équité et Réconciliation, laquelle n'a ménagé aucun effort pour remplir la mission qui lui a été confiée. Nous avons également conféré à cette réconciliation une portée sociale et territoriale, comme Nous lui avons assigné des objectifs de développement, notamment en accordant un intérêt prioritaire aux régions déshéritées et marginalisées.

Toutefois, Notre volonté de donner une portée globale à ce processus courageux et de le placer sous le signe de la citoyenneté agissante, ne saurait s'accomplir pleinement que si les Marocains renouent avec l'esprit d'initiative et d'entreprise, la création de richesses et l'effort productif. Cela est d'autant plus

accessible pour nous que nous disposons d'un patrimoine national que nous avons engrangé à partir du choix avant-gardiste que nous avons opéré, celui du libéralisme et de l'économie du marché, et grâce aussi aux réalisations accomplies par notre pays en matière d'infrastructures et d'équipements de base, notamment la construction de barrages, la généralisation de l'approvisionnement en eau potable, et l'électrification du monde rural.

Autres facteurs positifs, l'investissement judicieux des recettes de la privatisation par le biais du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social, les progrès considérables enregistrés en matière de maîtrise et d'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que le rayonnement international du Maroc et la crédibilité qui lui est reconnue à l'échelle mondiale.

Nous comptons également poursuivre l'action visant à faire du tourisme une locomotive du développement, un pôle d'attraction des investissements, un vecteur de modernité, une passerelle propice à l'interaction civilisationnelle et un modèle des secteurs où nous disposons d'une stratégie claire et bien cernée. Parallèlement, Nous sommes déterminé à poursuivre la réalisation des mégaprogrammes d'habitat salubre.

À ce propos, Nous insistons pour que cette action s'inscrive dans le cadre de plans d'urbanisation, de sorte que chaque village et chaque bourgade devienne un centre d'activités économiques génératrices d'emplois et de revenus stables et favorisant le sentiment d'attachement à la terre. Nous soulignons également la nécessité de dynamiser le rôle des agences urbaines pour faire de nos villes un espace propice à la cohabitation dans la dignité, la concorde et la convivialité, plutôt que des conglomérats où s'amoncellent des constructions sans âme.

Nous avons ainsi opté pour une démarche globale, appuyée par une ferme détermination d'approfondir et de rationaliser le processus de régionalisation dans le but de créer des zones intégrées et cohérentes aux plans géographique, économique, social et culturel.

Animé de la même volonté, Nous irons de l'avant dans la concrétisation des grands projets structurants Tanger-Med, l'extension du réseau autoroutier, l'amélioration des conditions et de l'environnement de l'investissement productif, ainsi que l'enracinement de la culture de solidarité et le renforcement du rôle de la société civile.

Cher peuple,

Quelles que soient l'importance des acquis engrangés et l'ampleur de l'ambition qui Nous anime de mener à bon port le processus de réformes et les chantiers prometteurs mis en route à cet effet, nous devons, avec courage et en toute responsabilité, nous rendre à l'évidence et reconnaître que la citoyenneté authentique restera incomplète et de pure forme, fragile et parcellaire, tant qu'elle n'aura pas été étayée par un contenu économique et social, consolidée par une charge culturelle et protégée par la morale et l'éthique. Voilà pourquoi Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui se distingue par sa profondeur stratégique, sa portée régionale intégrée et sa vocation comme ferment de solidarité, vouée à la lutte contre le déficit social et les disparités territoriales.

Nous avons déjà entamé sa mise en œuvre par la mobilisation de hautes compétences humaines, de ressources financières pérennes et de moyens d'action efficaces. Aussi, attendons-Nous de la part de la classe politique et des forces vives de la Nation, dont Nous saluons l'adhésion unanime à cette Initiative, des actes autrement plus importants, à savoir une implication effective dans sa matérialisation sous forme de programmes tangibles menés sur le terrain.

Toutefois, le développement global ne peut se réaliser sans la mise à niveau et la modernisation de notre économie et sans gagner les paris de l'intégration au sein de l'économie mondiale et du libre-échange. Cette exigence est incontournable si l'on veut accélérer le rythme de la croissance, améliorer la compétitivité, accroître la productivité et créer les richesses génératrices d'emplois.

À cet égard, Nous réaffirmons que Nous plaçons la création d'emplois pour les jeunes en tête de Nos préoccupations, d'autant que la réalisation d'un tel objectif permettra de mettre à profit des potentialités intellectuelles et physiques dont notre pays a grandement besoin.

Nous appelons donc le gouvernement à poursuivre son action faisant de l'emploi des jeunes la priorité des priorités, comme Nous convions tous les intervenants à garder à l'esprit que la résolution de ce problème passe nécessairement par la conjugaison de leurs efforts.

À ce propos, Nous estimons qu'ils ne devraient pas appréhender les prochaines assises nationales sur l'emploi comme une simple rencontre occasionnelle entre protagonistes cantonnés dans des positions étriquées, figées et condamnées à déboucher sur l'impasse. Il faudrait plutôt que ces assises constituent une rupture avec les approches traditionnelles réductrices, qui ont fait la preuve de leur inanité. En termes plus explicites, Nous voulons que ces assises marquent un tournant décisif dans les rapports entre des partenaires solidaires, unis par la communauté de destin et ouverts au dialogue constructif, à l'innovation créatrice et à l'initiative individuelle et collective. Le but est de mettre au point des solutions efficaces et d'explorer les perspectives prometteuses sans perdre de vue les contraintes objectives.

C'est faire preuve de citoyenneté responsable que de reconnaître et faire admettre la limite des moyens disponibles, et l'accroissement parallèle des besoins pressants, outre les charges financières exceptionnelles et écrasantes occasionnées par le renchérissement de la facture pétrolière et par les aléas et les catastrophes naturelles imprévisibles.

Pour relever ces défis, il incombe à chacun d'assumer pleinement ses responsabilités, à commencer par l'État. Celui-ci doit, en effet, jouer pleinement son rôle stratégique en matière de régulation, de réglementation, de prévision, d'incitation, de rationalisation des dépenses, de libéralisation du secteur public et de restructuration des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. De son côté, le secteur privé se doit de s'investir avec force dans les chantiers de développement, que ce soit à travers ses entreprises citoyennes, dont Nous saluons les efforts, ou à travers celles - surtout petites et moyennes - qui sont confrontées à des difficultés objectives et qui méritent d'être soutenues. Il importe enfin de mettre un terme à l'économie de rente, tant au niveau de l'entreprise que dans le secteur bancaire.

Le succès que Nous escomptons sur ces trois volets, et même dans toutes les réformes réalisées, reste tributaire de l'usage que nous ferons de la bonne gouvernance, qui représente, du reste, le mécanisme

idoine pour favoriser l'émergence de la citoyenneté dans son acception la plus parfaite. À cet effet, il faut surtout poursuivre la réforme de la Justice, en toute responsabilité et avec toute la rigueur requise, tant il est vrai qu'une Justice indépendante et intègre est un facteur clé pour instaurer la confiance et la primauté de la loi, conditions sine qua non pour stimuler l'investissement et le développement. Il importe aussi d'accélérer le processus de modernisation de l'administration pour que celle-ci gagne en efficacité et fasse du service public et de la proximité du citoyen sa préoccupation majeure.

Dans ce cadre, Nous insistons sur la nécessité de moraliser la vie publique en veillant à combattre toutes les formes de corruption et de détournement des richesses du pays et des deniers publics. Nous considérons aussi que tout abus de pouvoir ou trafic d'influence est un crime contre la Patrie, non moins répréhensible qu'une atteinte à ses valeurs sacrées. Aussi insistons-Nous sur le sens du devoir et la nécessité de transparence, de contrôle et d'évaluation, ainsi que sur l'obligation de rendre des comptes et ce, dans le cadre de la suprématie de la loi et sous l'autorité d'une Justice indépendante, intègre et efficiente.

Telle est la voie à suivre pour donner corps à une citoyenneté marocaine constructive et bien l'outiller pour opérer son insertion dans le système de valeurs universelles, surtout dans un monde réduit à la taille d'un petit village planétaire, caractérisé par la multiplication des acteurs qui influent sur le rythme d'évolution des orientations et des courants qui le traversent.

Aussi, et pour nous assurer une présence et un rôle agissant dans ce tumulte planétaire, sommes-nous appelés à suivre, de façon encore plus percutante, la stratégie offensive que nous avons adoptée, en puisant dans les ressorts de la diplomatie parallèle, parlementaire, partisane, économique, culturelle, médiatique et associative. Cela se fera dans le cadre d'un plan intégré et cohérent s'appuyant sur l'élargissement déjà entamé des trois cercles concentriques que sont le bon voisinage, la solidarité agissante et le partenariat stratégique.

Cette politique doit s'attacher à approfondir l'action visant à faire connaître en permanence la justesse et la sacralité de la question de notre intégrité territoriale et à privilégier le règlement pacifique des différends et l'intégration économique régionale.

Il importe, en outre, d'œuvrer pour une interaction fructueuse avec les pays du Nord, pour l'avènement d'un système mondial plus sûr, plus équilibré, plus équitable et plus fermement attaché à la légalité internationale et aux idéaux universels.

De même que s'impose la consolidation de la coopération Sud-Sud, à travers la mise en œuvre de projets tangibles qui répondent aux besoins pressants des populations les plus démunies et les plus éprouvées. En réaffirmant, à ce propos, notre soutien constant, concret et efficient en faveur du développement humain durable des pays d'Afrique, Nous saluons, en particulier, le dévouement dont ont fait preuve les cadres médicaux de nos Forces Armées Royales, pour donner une illustration concrète de la noblesse de notre solidarité humaine et fraternelle avec les peuples africains frères.

Si nous sommes fiers des acquis engrangés par le processus politique de consolidation de l'État moderne, fort de la démocratie et de la suprématie de la loi, il nous incombe de veiller à protéger cet État et à

en raffermir l'ancrage. Nous nous devons, avec la même détermination, de redoubler d'efforts dans le second volet portant sur la réalisation des réformes et des projets structurants, pour les faire passer de l'étape de décollage à celle de la vitesse de croisière et du stade de l'accumulation des résultats quantitatifs à celui du progrès qualitatif, de sorte qu'ils puissent rejoindre le train des secteurs les plus avancés.

Quant au volet essentiel que représentent le développement humain et la bonne gouvernance institutionnelle et économique, il exige de nous une forte mobilisation pour gagner les paris décisifs y afférents. Cet objectif requiert un usage judicieux de notre riche patrimoine national, dans une parfaite symbiose entre le Trône et le Peuple. Il importe aussi de tirer le meilleur parti du potentiel sans cesse renouvelé que symbolise notre choix démocratique authentique, tant il est vrai que ce sont là les meilleures armes pour remporter le combat du développement global.

Nous poursuivrons, par la volonté de Dieu, notre marche vers le progrès et les réformes. Notre ultime objectif est de t'assurer, cher peuple, la grandeur et la prospérité auxquelles tu aspires. Nous resterons fidèle en cela à la voie tracée par Nos ancêtres bénis, notamment Notre Grand-Père et Notre Père vénérés, Leurs Majestés les Rois Mohammed V, Libérateur du Maroc, et Hassan II, Bâtitteur de son État moderne - Puisse le Très-Haut - perpétuer et sanctifier leur mémoire.

Nous savons que Dieu tiendra Sa promesse sincère de rétribuer tous ceux qui œuvrent avec foi et loyauté, comme le rappelle ce verset du Saint Coran : «Si Dieu sait la bienveillance de vos cœurs, Il saura vous combler de Ses bienfaits». Avérée est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT
DES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES
TÉTOUAN, 31 JUILLET 2005**

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers,

C'est pour Nous un motif de grande fierté que d'accueillir les officiers, sortis des différentes Académies militaires, venus prêter serment devant Notre Majesté, s'engageant ainsi à servir le pays avec loyauté et dévouement, sous notre conduite, afin que le Maroc demeure une Nation unie, forte, respectée et digne de tous les honneurs.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom de « l'Initiative Nationale pour le Développement Humain », car nous estimons que vous incarnez parfaitement les vertus, de cette Initiative novatrice que nous avons lancée.

En effet, au plan national, cette Initiative requiert une mobilisation générale et constante, comme elle nécessite courage, abnégation et attachement à la préservation de la sécurité et de la stabilité. Vous symbolisez également les idéaux de cette Initiative, à travers votre contribution agissante, au plan international, aux opérations onusiennes de maintien de la paix dans le monde, ainsi qu'à travers votre adhésion pleine et entière aux missions humanitaires.

À cet égard, il nous plaît de rendre hommage, encore une fois, aux unités médicales de notre Armée, pour le dévouement et le sens du devoir dont elles ont fait preuve, illustrant ainsi la solidarité agissante avec les pays du Sud, plus particulièrement les pays africains frères.

En Notre qualité de Chef Suprême des Forces Armées Royales, nous saluons les hautes compétences, la discipline exemplaire et la constante vigilance dont font preuve les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale, les Forces Auxiliaires et les cadres ayant reçu une formation militaire.

Soyez, donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de ce que nous attendons de vous en termes d'attachement indéfectible aux valeurs de citoyenneté responsable et à votre devise éternelle: «Dieu, la Patrie, le Roi».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 27^{ÈME} ÉDITION DU FORUM D'ASILAH

ASILAH, 05 AOÛT 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Ministres,

Honorables participants,

Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de joie que de Nous adresser à vous, à travers ce prestigieux forum, pour vous faire part de notre considération et vous dire toute la satisfaction que nous ressentons à l'occasion de la tenue de cette session.

Il nous plaît, également, de souhaiter la bienvenue aux éminentes personnalités qui y prennent part, et de leur rendre hommage pour leurs précieuses contributions aux domaines de la pensée, de la politique, de l'économie et de l'information.

Le Maroc s'enorgueillit de la vocation qui est la sienne, celle d'une terre de dialogue interculturel, d'interaction civilisationnelle, et d'affirmation des valeurs et des idéaux universels. Nombreuses sont les instances nationales qui contribuent à faire de cette vocation une réalité tangible, à l'image du Festival d'Asilah et l'Université d'été Al-Moâtamid Ibn Abbad. À ce propos, Nous tenons à saluer les organisateurs pour le choix du thème de ce colloque, un thème d'autant plus important qu'il porte sur l'Afrique et s'interroge sur son devenir, à la lumière de la situation actuelle, tant au niveau du continent qu'à l'échelle internationale.

C'est là une question qui revêt pour nous une importance toute particulière, tant il est vrai qu'elle participe de l'intérêt jamais démenti du Maroc en faveur de l'essor et du développement de l'Afrique. En effet, notre pays a toujours contribué de manière aussi tangible qu'efficace au développement du continent, d'autant plus que ses origines sont enracinées dans le terreau fertile de l'histoire et de la culture africaines.

En fait, le Royaume fait de son ancrage africain une composante fondamentale de son identité, comme le confirme, d'ailleurs, sa Constitution. Quant à la réalisation de l'unité africaine, le Maroc en a toujours fait l'un de ses objectifs majeurs. C'est à Casablanca, en effet, que se tint, au début des années soixante du siècle passé, à l'invitation de notre vénéré grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, le premier sommet africain, auquel prirent part nombre de ses frères les chefs d'États des pays africains progressistes qui avaient recouvré leur indépendance. Et c'est avec une grande sincérité et un engagement sans faille que notre auguste père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme, poursuivit l'action africaine commune ainsi lancée. Sous son règne, le Maroc a abrité bon nombre de conférences et de sommets africains, qui ont permis de renforcer la présence du continent sur le scène internationale, et de faire entendre sa voix au sein des Nations Unies, au lendemain de l'affranchissement du joug colonial.

L'émancipation politique acquise au prix de leur lutte contre le colonialisme, les pays africains se sont par la suite retrouvés en butte au plus important des défis, un combat aussi long qu'ardu. Nous entendons par là l'édification de l'État-Nation, et le renforcement de ses institutions, outre l'adhésion libre et engagée à l'évolution d'un monde traversé par de profondes mutations, où les progrès sont vertigineux, et où nul pays ne peut prétendre préserver ses intérêts vitaux, si ce n'est dans le cadre de groupements et d'ensembles régionaux et sous-régionaux face à des relations internationales en constante mutation, et à l'extraordinaire progrès de la science et de la technologie, notamment dans les domaines de l'information et de la communication, face également à la nécessité de souscrire aux idéaux universels, autant d'éléments essentiels pour réaliser le développement et le bien être, le continent africain s'est trouvé confronté à des enjeux majeurs.

Cette situation est née des retards enregistrés dans la mise en œuvre de réformes dont dépendent l'essor et le développement des peuples d'Afrique. En effet, pendant la guerre froide, bon nombre de pays africains étaient passés sous la coupe de l'une ou l'autre des deux superpuissances de l'époque, ce qui explique, dans une large mesure, les innombrables tares et fléaux dont souffre notre continent, tels les phénomènes de balkanisation, les conflits ethniques, la pauvreté, le sous-développement sous toutes ses formes, les famines endémiques, les épidémies ravageuses, et le lourd fardeau de la dette. Des phénomènes naturels aux effets pervers, telles la désertification et la sécheresse, ou encore le rétrécissement des terres cultivables, sont venus peser sur une situation déjà précaire. Aussi est-il tout à fait légitime, aujourd'hui, de s'interroger sur l'avenir de l'Afrique. Il s'agit là d'une question qui mérite toute attention et qui interpelle non seulement les gouvernements des pays africains, mais également les acteurs de la société civile, notamment l'élite intellectuelle.

En fait, il nous incombe de mieux faire connaître la nature des défis qui se posent à nous, et de veiller à la mobilisation de nos ressources, afin de sortir notre continent de ce tunnel à l'issue si incertaine.

C'est dire si votre colloque revêt une importance particulière, d'autant qu'il se propose d'analyser cette réalité, de porter un regard lucide et responsable sur les perspectives d'avenir, et de suggérer les voies et moyens qui sont à même de soustraire l'Afrique à ses tourments.

Il n'est de meilleur moyen, à notre sens, de réaliser cet objectif que par le lancement d'initiatives, de développement global et durable, en veillant à réunir les conditions de stabilité et d'exercice démocratique nécessaires à pareille œuvre, et en consacrant, de manière cohérente, toutes les potentialités disponibles à la concrétisation des objectifs fixés.

Dans le cadre de vos travaux, Mesdames et Messieurs les participants, vous serez sans doute appelés à soulever des interrogations et à aborder des problématiques où le politique se mêle à l'économique, et le social au culturel.

Il n'en demeure pas moins que des réponses convaincantes sont requises. Elles devront s'appuyer sur une vision stratégique claire, qui tient compte des causes profondes du sous-développement d'un continent en proie à tant de souffrances.

Nonobstant les précieuses analyses que vous ferez de la situation et les débats objectifs que vous engagerez, et qui fourniront autant d'éclairages utiles pour l'élaboration de politiques appropriées à même de contribuer à l'essor de notre continent, les secteurs public et privé, ainsi que l'ensemble des acteurs œuvrant dans les domaines politique, économique, culturel et médiatique, devront tous cibler un seul et unique objectif, pour que l'Afrique puisse venir à bout de ses maux, et ce, grâce à la compétence et à l'engagement de ses peuples.

Nous entendons par là, l'application de réformes structurelles profondes qui prennent appui sur trois piliers : le développement durable des ressources humaines, la modernisation des structures et des institutions de l'État, et la promotion des valeurs de démocratie, des droits de l'Homme, de citoyenneté responsable et de solidarité agissante.

Il s'agit là de préoccupations qui ont constitué le fondement de l'expérience marocaine dès l'indépendance de notre pays. Et c'est à la concrétisation d'une transition qualitative dans cette politique que Nous nous sommes attaché depuis Notre accession au Trône, en lançant des initiatives pionnières et fondatrices en matière de développement, de modernisation institutionnelle, et de mise à niveau des ressources humaines. À ce sujet, nous avons lancé une initiative nationale stratégique ambitieuse et engagé un processus de réconciliation globale, afin de réhabiliter l'ensemble des composantes de l'identité nationale unifiée, riche de ses affluents, anciens et modernes. Notre but est de libérer les énergies pour aller de l'avant dans l'édification d'une Nation fermement attachée à ses valeurs fondatrices immuables et à son identité, en phase avec l'esprit du temps, et solidaire avec ses pays frères et amis, une Nation qui contribue pleinement aux valeurs de paix et de coexistence dans le monde.

Mesdames, Messieurs,

L'expérience africaine en matière de coopération avec les autres nations confirme une conviction profonde, à savoir que le développement que nous voulons pour notre continent doit émaner essentiellement de l'intérieur, notamment par l'optimisation de la coopération interafricaine.

Il s'agit là du meilleur moyen pour assurer la mise à niveau de notre continent, ce qui ne manquera pas de se traduire par la réalisation de l'intégration progressive des économies africaines et par l'adhésion de nos pays au processus de développement, grâce à leurs potentialités endogènes et à leur génie créateur.

Le Maroc s'est toujours prononcé pour la formation de groupements régionaux, car ils jouent une part considérable dans le processus de décollage économique et permettent de relever les défis actuels, des défis qui procèdent autant de la marginalisation du continent que des retombées négatives de la mondialisation sur les économies de nos pays.

En effet, ces groupements sous-régionaux ou régionaux constituent l'unique moyen d'assurer une véritable coopération africaine au plan continental, ce qui permettrait ensuite d'adhérer pleinement au système de coopération internationale, vers lequel s'oriente le monde d'aujourd'hui. Pour sa part, le Maroc s'est constamment employé à dynamiser les institutions de l'Union du Maghreb Arabe, en tant que groupement régional, qui a son importance dans le dialogue méditerranéen, et en tant que maillon devant conduire à l'émergence d'un groupement régional africain prometteur.

Soulignons également que le Maroc n'a guère hésité à soutenir l'ambitieuse initiative du NEPAD, qui démontre combien est ferme la volonté de l'Afrique d'assurer son, développement global, en s'appuyant sur ses propres moyens et sur la créativité de ses peuples.

En outre, et dans le cadre du soutien apporté au rassemblement des pays du Sahel et du Sahara, le Maroc a mis en place un certain nombre de mécanismes de partenariat et de coopération avec les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Son action procède de l'intime conviction que, nonobstant l'importance de l'assistance étrangère accordée aux pays africains, ces derniers doivent compter, d'abord, sur eux-mêmes et sur leurs moyens endogènes.

De même, et indépendamment du domaine concerné, les réformes globales escomptées doivent être fondées sur les spécificités de chaque pays africain, loin de toute tendance à l'hégémonie ou à l'exploitation. Les pays africains se doivent, en outre, de veiller à ne pas hypothéquer l'avenir en figeant le présent ou en brisant la dynamique, pour des considérations politiciennes ou en raison d'égoïsmes étriqués.

Qu'il nous soit permis de l'affirmer une fois encore : la construction d'une Afrique forte, à l'avenir prometteur, attentive aux aspirations de ses peuples et soucieuse d'y répondre avec réalisme, sagesse et efficacité, passe indubitablement par un attachement inconditionnel et sans faille à l'unité des pays africains, à leur indépendance et à leur souveraineté sur leur territoire national.

La réalisation d'un tel objectif requiert également un rejet unanime des velléités de balkanisation et des mouvements séparatistes. En effet, le développement durable, le vrai, et la mise en place de groupements régionaux forts, ne sauraient se concrétiser que dans un climat de stabilité, de sécurité, de solidarité agissante et de relations de bon voisinage. Notre objectif suprême demeure la réalisation d'un développement humain tangible, qui soit en phase avec les attentes de nos sociétés et avec les aspirations de nos peuples pour une vie dans la dignité.

Faut-il le rappeler, nos ressources humaines, restent notre plus précieux capital, elles sont le socle sur lequel s'appuient tous nos projets de développement.

Regroupant d'éminentes personnalités du monde de la culture, votre rencontre montre à quel point vous êtes conscients du rôle que l'intelligentsia peut jouer en matière de développement des ressources

humaines, ainsi que de la mission que les différents acteurs de la société civile peuvent remplir, complétant ainsi l'action de l'appareil de l'État, en matière d'encadrement de la vie démocratique et de renforcement des valeurs de coexistence et de convivialité. L'élite intellectuelle demeure ainsi la force motrice de la dynamique sociale en Afrique. C'est essentiellement elle, en effet, qui alimente la scène politique en idées novatrices, lui permettant de mieux refléter la volonté des gens et d'assurer l'encadrement des citoyens.

Pour se réaliser, le développement escompté des pays africains doit s'appuyer sur une synergie entre les grands chantiers politiques, économiques et sociaux.

Ces derniers doivent tendre vers les mêmes objectifs et procéder d'une même philosophie. Cependant, ceci ne peut se réaliser qu'en faisant de la culture - et de l'ensemble des supports institutionnels et médiatiques qui la sous-tendent- la véritable locomotive de ces chantiers, une culture qui participe de l'enracinement des valeurs de solidarité africaine, de mobilisation, de coopération et de créativité, une culture qui sert à projeter une autre image de l'Afrique et des Africains, une image qui incite à l'espoir et à la confiance.

Permettez-Moi de souhaiter, encore une fois la bienvenue à nos honorables invités. Leurs Excellences les ministres africains, et aux éminents intellectuels et responsables des médias ici présents.

Nous vous remercions d'avoir porté votre choix sur le Maroc; cette tribune africaine vouée à la promotion d'une pensée libre, responsable et engagée.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} SOMMET PANAFRICAIN DES JEUNES LEADERS

IFRANE, 18 AOÛT 2005

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Le Royaume du Maroc est heureux d'accueillir à Ifrane, ce deuxième Sommet panafricain qui s'est inscrit dans les objectifs du millénaire pour le développement, définis par l'Assemblée générale des Nations Unies, sachant bien qu'il s'agit d'un maillon d'une chaîne de travaux collectifs préliminaires qui permettront la tenue en 2006, du 1^{er} Sommet mondial des jeunes leaders, auquel a appelé le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan.

Je saisis cette occasion pour exprimer Mes vives félicitations en particulier au Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, pour les inlassables efforts qu'il déploie afin que le dialogue des générations puisse s'instaurer à l'échelle mondiale, sachant bien que c'est une des voies des plus prometteuses menant la jeunesse entreprenante à œuvrer en faveur de l'entente et de la coopération entre les peuples.

Ce sommet constituera pour nous une occasion pour consolider les bases de la stratégie de coopération entre les pays du Sud, par une mise en œuvre appropriée d'actions concrètes, favorisant les mouvements d'échanges, une intégration économique saine, une solidarité agissante et l'établissement de la paix et de la stabilité dans notre continent.

C'est aussi une occasion pour réaffirmer l'attachement du Maroc à ses racines africaines, son ferme engagement solidaire en faveur du développement de l'Afrique et sa solide conviction en la coopération active Sud-Sud et un partenariat concret dans les domaines de la formation des jeunes, du développement des infrastructures de base, des finances, de la santé, de l'environnement et de l'aménagement, notamment des actions de lutte contre la désertification et contre le constant fléau acridien.

Ainsi, fidèle à ses engagements, le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de plaider en faveur de la cause africaine auprès des instances régionales et internationales en matière de développement.

Dans ce domaine, le Maroc demeure ouvert à échanger avec nos partenaires du Continent nos expériences respectives dans un esprit de solidarité et de fraternité agissantes, et à communiquer à cet égard,

les résultats des efforts qu'il déploie pour assurer un développement durable et harmonieux en faisant participer toutes les forces vives de la Nation à la concrétisation des diverses réformes engagées.

À ce titre, le Maroc assiste aujourd'hui à la mise en œuvre d'une stratégie globale de grande envergure, axée sur la régulation de la pauvreté et la lutte contre l'exclusion sociale et qui a pour finalité de réduire substantiellement les déficits sociaux, d'en éradiquer les plus extrêmes et surtout de trouver des solutions appropriées aux problèmes de chômage des jeunes.

À cet égard, le Royaume du Maroc a dans le cadre de la consolidation d'un État démocratique, moderne et solidaire, déjà entrepris la mise en œuvre de réformes structurelles pour la bonne gouvernance, des secteurs public et privé et de son système éducatif afin de le rendre plus performant et préparer l'avenir des nouvelles générations à travers la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les conduire dignement vers une société du savoir dans un monde de plus en plus globalisé.

Dans l'optique de mobilisation générale à cet effort de conscientisation, l'intégration du tissu associatif et particulièrement les associations de jeunes constitue un segment dynamique pour réaliser les objectifs du millénaire du développement, au sujet duquel nous avons exprimé en septembre 2000 à New York, notre pleine adhésion et auquel le Maroc continuera d'apporter tout le soutien nécessaire.

Il est également inscrit dans nos objectifs les plus pressants, la réalisation des mesures confortées par une codification déjà adoptée, favorisant les conditions qui assurent l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous avons œuvré concrètement à cet effet, dans le but de consolider, par le droit, une société dans laquelle la famille constitue le socle de la cohésion sociale.

Les efforts évoqués prennent également toute la dimension requise en matière de santé, en adoptant une politique de prévention et de soins conduisant à la généralisation de la couverture médicale à tous les marocains et la protection contre les pandémies, notamment les maladies infectieuses telles que la tuberculose et le Sida.

Aussi Me permettrait-je de réaffirmer l'engagement solidaire du Maroc aux côtés de l'Afrique, qui fait siennes ses préoccupations, réitère l'appel de ses vœux à l'extension de la coopération, déjà en place avec les pays frères et amis, à tous les domaines possibles.

Il M'est agréable de constater que le vœu exprimé par le Maroc, en Septembre 2000, pour que l'Organisation des Nations Unies instaure un mécanisme permanent de haut niveau s'est concrétisé à ce niveau concernant l'activation du rôle de la jeunesse dans le développement durable en Afrique.

Néanmoins, notre devoir à tous est de nous rappeler l'engagement solennel des Chefs d'État en vue d'aborder le nouveau millénaire par la réalisation, à l'horizon 2015, des objectifs à même de tracer cette Nouvelle Frontière Humaine tant souhaitée.

En nourrissant ainsi la flamme de l'ardente ambition que nous voulons voir réaliser pour nos générations futures, Je formule l'espoir que ladite nouvelle frontière humaine puisse prendre irréversiblement corps,

une frontière comme Je l'ai rappelé dans Mon message au Millenium, à New York, en Septembre 2000, s'appuie, d'abord, sur un concept de sécurité humaine globale qui signifie, qu'en tout lieu, un enfant n'est pas mort de faim, une pandémie ne s'est pas propagée, une tension ethnique n'a pas éclaté, une femme n'a pas été victime de discrimination ou injuriée dans sa dignité, un droit d'expression n'a pas été bafoué, un immigré n'a pas souffert d'exclusion, un homme n'a pas été privé d'éducation, une eau transfrontalière n'a pas généré de conflit, une sanction n'a pas pénalisé indûment des populations innocentes.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 52^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

À l'heure où nous célébrons l'anniversaire de l'héroïque épopée de la Révolution du Roi et du Peuple, nos cœurs sont emplis de déférence et de fierté, de confiance et de détermination. Quant aux sentiments de déférence, nous les devons à Notre vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Son âme, qui a fait le sacrifice de sa liberté et de ce qu'il avait de plus cher, préférant l'exil loin du pays bien-aimé, plutôt que d'abandonner la lutte pour l'indépendance du Maroc et le recouvrement de sa souveraineté. Il est ainsi devenu un symbole de sacrifice et de bravoure, un exemple rarissime de courage où patriotisme sincère et foi profonde ne font qu'un.

Quant aux sentiments de fierté, ils proviennent de l'affection mystique que l'ensemble du peuple marocain vouait à son Roi, de la parfaite symbiose qui l'unissait au Trône, ainsi que du courage et de l'esprit de sacrifice dont les Marocains ont fait preuve dans la défense de leur Guide inspiré, qui, faut-il le rappeler, nourrissait les mêmes sentiments de fidélité et de loyauté envers son peuple.

En rappelant ces hauts faits de notre histoire, Nous tenons, en fait, à rendre hommage à tous ceux qui prirent exemple sur le patriotisme de Nos illustres Grand-père et Père, et sur celui des membres de Notre auguste Famille Royale, dans le combat qu'ils menèrent afin que notre pays puisse retrouver la place qui est la sienne, celle d'une grande Nation séculaire et unie. Leur action n'a fait que confirmer une conviction profonde, partagée par tous les Marocains, à savoir que le Trône et le Peuple sont indissociables. Le Très-Haut ne dit-il pas : «Il y a, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu. Tel d'entre eux atteint le terme de sa vie, tel autre attend, tandis que leur attitude ne change pas» Véridique est la parole de Dieu.

Si la vaillante lutte qu'ils ont engagée contre l'occupation étrangère fut exemplaire à tous égards, l'approche retenue pour défendre la justesse de la cause du Maroc fut, quant à elle, hautement civilisée.

Tant et si bien que le protectorat en fut ramené à sa véritable dimension, celle d'un épisode éphémère dans l'histoire des relations internationales du pays. Plus encore, les pays étrangers qui y furent impliqués comptent, aujourd'hui, parmi les principales nations liées au Royaume par des relations stratégiques de partenariat. Mais la Révolution du Roi et du Peuple n'est pas un simple fait d'histoire, que le temps se charge, de faire oublier. Elle s'est, en fait, muée en une doctrine pour l'exercice du pouvoir, se renouvelant sans cesse et marquant de son empreinte la marche de notre pays. Guide suprême de cette révolution, Notre vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme, en a parfaitement illustré l'esprit, que ce soit à travers le combat qu'il a vaillamment mené pour la libération du pays, ou encore en mettant le Maroc, avec sagesse et abnégation, sur la voie de la renaissance, de la modernité et de l'édification de l'État - Nation.

Suivant son exemple, son compagnon de lutte, Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Sa sainte miséricorde, a jeté les bases de la monarchie constitutionnelle et démocratique, opté pour le libéralisme politique et économique, et veillé au parachèvement de l'intégrité territoriale de la nation, dans un esprit d'ouverture sur les valeurs universelles.

Fidèle à cette politique éclairée. Nous avons tenu, depuis que Nous est échue la haute charge de conduire la nation, à garder vivace la flamme de la Révolution du Roi et du Peuple. Nous nous sommes, en effet, employé à lui insuffler une nouvelle dynamique et à jeter les bases d'une transition qualitative. Aussi avons-Nous œuvré sans relâche au raffermissement de l'État de droit et des institutions, à la promotion des valeurs de citoyenneté responsable, à la modernisation de l'économie, et à la concrétisation de l'esprit de solidarité, tout en veillant à assurer à la pratique de la démocratie toute sa portée sociale et humaine.

C'est dans cette optique que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, dont le but n'est autre que de consolider les acquis politiques, par la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens, et par la lutte contre les disparités sociales et territoriales.

En application de ce que Nous avons annoncé dans le discours du 18 mai dernier, et suite à la mission confiée au gouvernement de veiller à traduire cette nouvelle Initiative en programmes et projets intégrés et tangibles pour le court terme, il convient de signaler que des premières mesures ont été prises en vue de sa concrétisation, sous forme de plan d'action homogène et cohérent. Ainsi que Nous l'avons souligné dans le discours adressé à la Nation à ce propos, et que Nous le réaffirmons aujourd'hui, la première phase de mise en œuvre de cette Initiative, qui ambitionne de promouvoir l'insertion sociale, doit être fondée sur des critères objectifs, qui tiennent compte du degré d'urgence et des besoins pressants des catégories ciblées par les mesures de mise à niveau sociale. La priorité sera ainsi donnée à 360 communes rurales et à 250 quartiers urbains, parmi les plus pauvres et les plus marginalisés, outre les franges de population et les personnes en situation précaire, souffrant d'exclusion sociale ou d'un quelconque handicap.

La ferme volonté qui Nous anime de préserver la crédibilité de cette Initiative ne se traduit pas uniquement par le souci de respecter son échéancier d'exécution, ou de la doter des ressources humaines et financières nécessaires. Elle s'exprime également à travers l'intérêt particulier que Nous accordons aux principes démocratiques devant présider à sa mise en œuvre, notamment la volonté d'écoute et de concertation avec l'ensemble des forces vives de la nation, l'adoption d'approches contractuelles et partenariales, ainsi que l'adhésion du tissu associatif local et des populations aux programmes tangibles de cette

Initiative, que ce soit à titre individuel ou collectif. À cet égard, Nous avons donné Nos instructions à Notre premier ministre pour que le gouvernement veuille au parachèvement des mesures requises par cette approche, et qui sont à même de garantir l'efficacité de l'Initiative. Que ce soit au plan central, gouvernemental et parlementaire, ou au niveau des institutions, des autorités et, notamment des acteurs locaux, provinciaux et régionaux, l'action doit être fondée sur la décentralisation, la déconcentration, le travail de proximité et la bonne gouvernance, de sorte que cette Initiative ambitieuse soit un modèle du genre en matière de développement intégré. Dans un proche avenir, Nous donnerons, par la grâce de Dieu, le coup d'envoi pour la réalisation effective des projets de développement relevant de la première phase de cette Initiative.

Nous saisissons, par ailleurs, l'occasion de la célébration de Notre anniversaire, pour Nous adresser à Notre peuple fidèle, et plus particulièrement aux générations montantes, dont Nous partageons les préoccupations réelles et les ambitions légitimes, pour souligner que cette initiative audacieuse, qui constitue une nouvelle Révolution du Roi et du Peuple, requiert que l'on s'y engage avec confiance, détermination et responsabilité. Il s'agit d'un vaste chantier pour la réalisation du développement, et qui appelle une mobilisation de toutes les énergies, afin que l'on puisse atteindre les objectifs vitaux escomptés. Aussi, devons-nous faire preuve d'ardeur au travail, à travers l'ensemble du Royaume, de sorte que chaque ville, village et douar puissent tirer profit des projets en question, et que les Marocains en soient à la fois les artisans et les bénéficiaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Il s'agit d'une véritable épopée du développement, où des mégaprojets stratégiques, à l'image de celui du Port Tanger Méditerranée, ou encore la réalisation d'infrastructures de base et la mise à niveau des ressources humaines, se conjuguent aux projets régionaux et aux opérations de développement local, qui ont pour but de stimuler l'initiative privée et l'auto-emploi, de renforcer la solidarité sociale, et d'inciter les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger, et qui Nous est si chère, à participer activement au développement de leur pays ou de leur région.

Nous appelons également nos jeunes à tirer profit de leurs potentialités créatrices et de leur génie marocain pour prendre le flambeau du patriotisme et de la libération, naguère porté par leurs ancêtres. Nous les invitons à adhérer pleinement aux multiples chantiers de développement, et à faire preuve d'un attachement sans faille aux valeurs de citoyenneté responsable et positive, afin qu'ils inscrivent les promesses du présent dans le prolongement des gloires d'antan. Nous souhaiterions, en effet, qu'ils s'inspirent de la Révolution du Roi et du Peuple, et qu'ils fassent de cette commémoration un événement catalyseur pour la concrétisation d'actions tangibles, bénéfiques et fructueuses, loin des slogans creux, des illusions mystificatrices et des discours oiseux.

Tu Me trouvera, Cher Peuple, en première ligne pour la réalisation des objectifs de développement que se fixe la nouvelle Révolution du Roi et du Peuple, d'autant que Ton premier Serviteur a fait le serment de ne ménager aucun effort pour te guider sur la voie du raffermissement de l'œuvre collective d'édification d'une Nation unie, libre et digne, à laquelle tous les Marocains sont fiers d'appartenir.

Ce pacte, ferme et inaltérable, nous engage tous à œuvrer inlassablement pour la concrétisation d'une citoyenneté digne et responsable.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 14^{ÈME} CONGRÈS ÉCONOMIQUE

MARRAKECH, 29 AOÛT 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il nous est agréable de vous souhaiter, à toutes et à tous, la bienvenue au Maroc et de saluer le choix de l'Association internationale des sciences économiques de tenir son 14^{ème} Congrès dans notre pays, et précisément à Marrakech, cité solidement ancrée dans l'histoire et la civilisation marocaine et résolument marquée par le sceau de l'ouverture, du dialogue et de la modernité.

Le Maroc est heureux d'accueillir dans cet espace d'entente, de convivialité humaine et d'échange fructueux d'illustres économistes venus d'horizons et de cultures différentes pour débattre et échanger autour de questions économiques capitales pour nos sociétés, questions que l'évolution rapide du monde contemporain pose souvent en termes d'urgence, de défis à la raison et à l'ambition des hommes à construire un monde meilleur.

L'importance de votre congrès tient non seulement à la grande qualité des participants mais aussi à la richesse et à la diversité des thématiques retenues. Elle montre la vivacité de la réflexion que la communauté des chercheurs en sciences économiques n'a cessé d'entretenir pour mieux comprendre et éclairer la complexité croissante des problèmes économiques, dans un monde globalisé où les mutations scientifiques et technologiques donnent en permanence aux concepts de développement, de production des richesses et de leur répartition, de nouvelles configurations. De telles mutations mettent aussi à rude épreuve les institutions, les modes de régulation, de contrôle et de gouvernance classiques.

Mais cela repose aussi des questions fondamentales pour l'humanité, celles qui concernent son devenir et le sens qu'elle veut donner au développement, à l'organisation des équilibres sociaux et à la protection des ressources et de l'environnement.

Les questions de croissance, d'emploi, de lutte contre la pauvreté et les inégalités, de l'investissement, du financement, de libre échange mais aussi celles relatives à l'efficacité des institutions, à la bonne

gouvernance, au genre; et à l'éthique, et à la moralisation de l'économie... appellent un renouveau des théories économiques, en relation notamment, avec le progrès des autres sciences. Ces questions sont aujourd'hui au cœur du programme de travail très minutieux que vous avez mis au point pour les assises de votre 14ème congrès.

Toutes ces questions rejoignent pour l'essentiel, les préoccupations de l'expérience de développement que nous conduisons au Maroc, et que nous voulons humain, durable, fermement attaché à la préservation de la dignité humaine, au respect et à la promotion des droits de l'Homme, et œuvrant en permanence à la libération de son potentiel.

À cet égard, nous sommes particulièrement interpellés, nous pays du Sud, par les processus d'ouverture, souvent asymétriques, et par la nécessité d'introduire, en continu, les réformes indispensables à la modernisation de nos économies pour saisir toutes les opportunités offertes par la mondialisation.

Mesdames et Messieurs,

De grands chantiers ont été ouverts à la logique des réformes pour optimiser notre potentiel de production de richesses, renforcer la capacité de nos ressources humaines et offrir la diversité des choix et des opportunités à tous les marocains et à toutes les marocaines pour qu'ils jouissent d'une citoyenneté pleine et entière. Aussi avons-Nous mené des réformes qui nous ont permis d'engranger d'importants acquis et de réaliser des avancées significatives sur la voie de la transition démocratique.

Nous avons également lancé des projets dans divers secteurs de l'économie, ambitionnant un environnement juridique et institutionnel de qualité, une attractivité croissante pour l'investissement national et étranger, une compétitivité accrue de nos produits et de notre tissu productif, ainsi que des mécanismes efficaces de cohésion et d'insertion sociale.

C'est dans cette même optique que Nous venons de lancer récemment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, en vue de redonner du sens à la quête du développement économique, à travers l'égalité des chances et la généralisation de l'accès au savoir et aux services sociaux de base, la participation démocratique des populations, la création des conditions propices pour une vie digne susceptible d'aider à construire un avenir meilleur et plus prospère pour elles et pour leurs enfants, et la réadaptation des modes de déploiement des politiques publiques en faveur de plus de proximité, de responsabilité, d'efficience et de partenariat avec les différents acteurs du développement.

Nous sommes, à cet égard, convaincu que la croissance économique ne saurait, à elle seule, conduire aux finalités ultimes du développement humain durable, d'autant qu'elle ne saurait être ni vigoureuse ni équitable tant que des pans entiers du potentiel d'une Nation demeureront en marge de la vie sociale et des circuits de création des richesses.

C'est là le modèle que nous œuvrons à consolider progressivement au Maroc, dans la mesure de nos moyens et de ce que nous offre notre environnement régional et international comme opportunités, et nous impose comme contraintes et fragilités.

C'est un modèle dont nous partageons les objectifs avec beaucoup d'autres pays dans le monde, qui cherchent à conjuguer, de manière féconde, logiques de modernisation, de démocratisation et d'ouverture économique aux exigences d'amélioration des indicateurs de développement humain, dans un esprit de participation et de solidarité collectives.

Cette démarche globale s'inscrit dans le cadre des liens solides alliant la préservation nécessaire des acquis de la transition démocratique à une autre transition parallèle, permettant le passage d'une économie traditionnelle de rente à une économie moderne, productive et compétitive, et d'une société fondée sur l'assistanat à une autre marquée par la prépondérance des valeurs de travail, de labeur et de production, par la libération et la mobilisation des énergies et par la stimulation de la création des richesses. Ce processus, aussi long qu'ardu, requiert, à l'évidence, que des efforts soient déployés et des sacrifices consentis, tout comme il appelle une action soutenue et engagée pour que le développement soit la meilleure illustration de la volonté de démocratisation et de renforcement des droits de l'Homme dans leur acception la plus large, et ce, à travers la promotion des droits économiques, sociaux et culturels.

C'est aussi le sens que nous n'avons de cesse, d'imprimer à nos politiques internes ou à notre coopération internationale, tant bilatérale, que régionale et à notre action au sein des organisations, des instances et des groupements internationaux, où l'économie est devenue la pierre angulaire des ensembles modernes et le pivot des mouvements d'intégration régionale et continentale, forts et prometteurs, qui ont fait leurs preuves.

Voilà donc une démarche qui a pour mots d'ordre responsabilité, solidarité agissante et coopération avec les autres peuples du monde, et qui est engagée pour le plus grand bien de l'humanité tout entière, dans un climat où règnent la paix, la Sécurité, la stabilité, la concorde et la prospérité.

Je suis persuadé que votre Congrès contribuera à éclairer toutes ces questions d'intérêt universel, et à impulser un contenu pertinent aux passerelles intellectuelles et humaines qui doivent se maintenir entre l'univers de la science et de l'expertise, celui de la décision et de l'action et toutes les forces vives agissantes.

En saluant les efforts louables que l'Association Internationale des Sciences Économiques déploie dans ce sens, et en implorant le Très-Haut de couronner son action de succès, Je vous souhaite un agréable séjour au Maroc, et plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 49^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

FÈS, 31 AOÛT 2005

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Honorables Maîtres, Mesdames et Messieurs,

C'est pour nous un réel motif de fierté que l'Union Internationale des Avocats tienne son quarante-neuvième Congrès au Royaume du Maroc. En portant son choix sur notre pays, elle reconnaît en lui ce carrefour des civilisations et cette terre de dialogue et de tolérance, où les valeurs de justice et des droits de l'Homme sont fortement ancrées. Elle marque aussi sa confiance en la ferme volonté qui nous anime et l'action soutenue que nous menons pour aller de l'avant dans l'édification d'une société démocratique, développée et moderne, fondée sur le pluralisme culturel et politique et sur la suprématie de la loi, dans le cadre de l'État de droit et des institutions, lequel repose fondamentalement, de notre point de vue, sur la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la Justice, ainsi que sur la garantie de la défense des droits et leur préservation par l'exercice engagé de la profession d'avocat.

La Haute sollicitude dont Nous entourons votre rencontre tient à l'importance du thème que vous lui avez si pertinemment choisi, ainsi que par les débats et l'échange d'idées sur des questions d'importance telles la déontologie de votre noble métier et les différentes problématiques qu'elle suscite. Même si des questions parmi celles qui seront abordées par votre congrès, sont fondamentalement d'ordre professionnel, elles revêtent néanmoins un caractère global en rapport avec les mutations rapides que connaît le monde, les innovations engendrées par les progrès technologiques, l'aggravation du fossé numérique, ainsi que l'accentuation des disparités entre les pays en développement et les nations avancées, notamment du fait des retombées de la mondialisation et de la libéralisation des échanges. Il s'y ajoute la nécessité de faire prévaloir la force de la loi et les impératifs de sécurité et de paix sur la loi de la force et la logique de la violence et de l'animosité, si lourde des périls du terrorisme immonde. Autant de faits qui posent un large éventail de défis qui retiendront votre attention, au sens où il vous faudra appréhender l'impératif d'interaction et d'adaptation de vos pratiques professionnelles aux changements décisifs qui en découlent.

En effet, nous vivons aujourd'hui dans un monde de plus en plus standardisé et de plus en plus ouvert, poursuivant sa marche résolue, et faisant fi de toute tendance régionaliste, repli identitaire ou subordination de l'universalisme au singularisme. Ce mouvement planétaire produit un certain nombre d'effets positifs. Il favorise notamment, la régulation normative et l'élargissement des droits individuels et renforce les mécanismes de protection des droits de l'Homme, notamment la sauvegarde de l'intégrité physique et morale de la personne, de sa liberté et de son droit de propriété, ainsi que sa préservation contre le risque de voir l'utilisation de la technologie avancée échapper aux normes de responsabilité éthique.

Il devient donc nécessaire de réfléchir aux moyens à même de consolider les fondements de la justice pour la mettre au diapason de ce progrès et de garantir de manière efficiente les droits individuels et collectifs, notamment dans les pays en développement. Nul doute que ce type de justice offre pour vous un nouvel espace d'exercice de votre noble mission. Cette globalisation du métier d'avocat exige une plus grande harmonisation des référentiels d'une conduite vertueuse, l'adoption du principe de formation continue, et l'adaptation aux exigences du monde numérique. Elle nécessite de concilier respect des libertés et devoir de préservation de l'ordre public, dans le cadre de la suprématie de la loi et sous l'autorité de la justice. Nous ne devons pas non plus perdre de vue l'aspect avant tout humain et noble du métier d'avocat, qui, outre la connaissance des sciences juridiques, requiert de la probité professionnelle au service de la justice.

Les avocats sont, en effet, des membres de la grande et honorable famille de la justice et son partenaire privilégié dans l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue, à savoir rétablir les droits et redresser les torts sur des bases de justice, d'équité et de primauté de la loi, pour que règnent la confiance et la stabilité, gages de sécurité pour la société et stimulant de l'investissement et du développement économique.

Nous sommes convaincu que vous vous attacherez, à travers vos efforts et vos débats, à consacrer ces valeurs et principes de conduite auxquels l'avocat doit s'astreindre. En effet, celui-ci est tenu de se conformer à des conventions et à des usages professionnels qui se sont établis au fil des générations.

Il a ainsi l'obligation d'observer scrupuleusement, dans l'exercice de son métier, les principes d'indépendance, d'impartialité, d'intégrité et d'honnêteté. Il doit constamment faire preuve d'une haute moralité et d'une grande dignité. Pour s'acquitter convenablement de sa mission et relever les défis auxquels elle fait face, qu'ils soient en rapport avec les impératifs de la démocratie et du développement au niveau national, ou avec l'instauration de la paix et le respect de la légalité internationale, pour l'établissement d'un ordre mondial plus équitable, plus humain et plus solidaire, la communauté des avocats n'a d'autre choix que de demeurer fermement attachée aux valeurs morales immuables et de s'inspirer du patrimoine cumulé des pratiques jurisprudentielles lumineuses, qui ont traversé le temps comme autant de moments phares à l'éclat inaltérable.

Il vous faudra également échanger vos diverses expériences et adhérer à la mission universelle du métier d'avocat, en développant notamment, une aptitude à s'adapter continuellement aux progrès de la justice, à relever les défis juridiques d'une mondialisation féroce et à faire de cette profession le partenaire honorable d'une justice intègre, gage d'une bonne gouvernance.

À cet égard, nous saluons l'accent qui sera mis dans vos travaux sur la promulgation de la Déclaration mondiale sur la déontologie de la profession d'avocat. Ce projet répond, en effet, aux exigences d'un exercice conforme aux règles d'éthique de votre métier, dans un monde marqué par l'ébranlement des nobles références juridiques, comportementales et spirituelles et par la poussée des fondamentalismes aveugles, des matérialismes et des nihilismes. À ce propos, Nous tenons à rendre hommage à la communauté des avocats pour l'engagement de haute moralité auquel ses membres sont restés attachés, non seulement dans le domaine judiciaire, mais aussi sur tous les fronts de lutte pour la préservation de la dignité humaine et pour le rétablissement des droits. Aussi vous convions-nous à consacrer cet engagement moral dans un code de conduite.

Nous sommes particulièrement fier que ladite déclaration sera associée, de par sa proclamation, à votre deuxième pays, le Maroc, notamment, à la ville historique de Fès qui abrite l'Université Al-Quarawiyyine, l'une des plus anciennes universités au Monde. Cette cité a, en effet, constitue un haut lieu de rayonnement culturel et civilisationnel tirant sa gloire de l'authenticité du Maroc, de sa religion islamique généreuse et tolérante et de son ouverture sur les valeurs universelles, outre sa culture dont la matrice unifiée a intégré en son sein divers affluents culturels: amazigh, arabo-islamique, africain, méditerranéen, mondial contemporain, oriental et occidental, boréal et austral. Voilà autant de composantes interactives et créatrices qui se sont mêlées les unes aux autres dans une texture civilisationnelle riche des éléments constitutifs d'une identité unique qui se distingue par un savant dosage entre authenticité et modernité.

Par ailleurs, c'est pour nous un réel motif de joie que la tenue de votre rencontre coïncide avec la mise en œuvre d'une orientation à laquelle Nous nous sommes toujours attaché, à savoir enrichir et moderniser le cadre juridique organisant la profession d'avocat au Maroc pour la mettre au diapason des derniers développements et lui permettre de relever les défis auxquels elle fait face. Nous veillerons ainsi à ce qu'elle suive de manière cohérente et complémentaire le rythme des progrès qu'elle connaît à l'échelle mondiale, en alliant la spécificité nationale aux valeurs universelles.

Outre la consolidation de l'indépendance de la profession et l'accroissement de son efficience, ce cadre permettra aussi d'intensifier les moyens de communication, de coopération et de partenariat, apportant ainsi une nouvelle pierre à l'édifice des grandes réformes que nous conduisons avec fermeté et détermination, pour assurer l'essor de Notre pays et le hisser au niveau des nations avancées.

À cet égard, le Royaume du Maroc est résolu à préserver la crédibilité de la mission dévolue à la défense dans le cadre des pratiques institutionnelles du pouvoir judiciaire. Celui-ci est, en effet, le véritable garant de l'égalité des citoyens devant la loi et de la suprématie de celle-ci, de la stabilité sociale, de l'instauration de la confiance dans les affaires et de la dynamisation du développement et de l'investissement. Aussi avons-nous tenu à faire de l'amélioration et de la mise à niveau permanente de l'activité judiciaire l'un des fondements majeurs de notre projet démocratique. À cet égard, nous exhortons le ministère de la Justice et l'Association des Barreaux du Maroc à tisser des liens constants de partenariat et de coopération, dans un esprit de responsabilité et de mobilisation, en vue de la modernisation de notre dispositif juridique et la mise à niveau des différents intervenants dans le champ judiciaire, tout en restant ouvert sur les expériences réussies et en explorant les perspectives d'un avenir meilleur.

Excellences, Honorables Maîtres, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a, de tout temps, accordé la priorité absolue, dans ses politiques intérieures et extérieures, à l'attachement sans faille à la légalité et à la légitimité, ainsi qu'à la poursuite d'une politique vertueuse fondée sur le respect des valeurs morales, la fidélité aux engagements pris, l'action inlassable en faveur de l'équité et le recours prioritaire à la loi pour le règlement des différends.

Nous avons fait de ces nobles valeurs universelles le fondement de Notre conception de la bonne gouvernance, que se soit pour le parachèvement du processus d'édification démocratique, ou la récupération de nos provinces sahariennes du Sud, ainsi que pour mettre un terme au conflit artificiel créé autour de leur marocanité par le biais d'une solution politique consensuelle et définitive, qui recueille l'appui de la communauté internationale et confère une autonomie à nos provinces du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

En cela, nous sommes convaincu de la justesse de notre cause et adhérons à la logique qui sous-tend le monde d'aujourd'hui, où il n'y a de place qu'aux États démocratiques forts et aux méga-groupements économiques, et aucunement aux entités hybrides et faibles.

Attaché que nous sommes au raffermissement et à l'élargissement des réalisations démocratiques et des acquis constitutionnels que le Maroc a engrangés, en particulier la mise en œuvre de ses engagements en matière de respect des droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus, nous avons veillé à ce que le Royaume du Maroc adhère aux différentes conventions internationales en la matière et lève les réserves formulées au sujet de certaines d'entre elles, devenues caduques au regard des législations avancées que nous avons adoptées dans tous les domaines. Cette démarche nous a ainsi permis de parachever l'adhésion pleine et entière du Maroc au système juridique international.

Dans la même foulée, nous avons lancé de grands chantiers qui ont permis de rehausser le dispositif juridique du Royaume et d'assurer ainsi la préservation des libertés et l'élargissement de leur espace. Cette action a été menée à travers la promulgation des nouveaux codes très avancés, électoral et du travail, auxquels viendra s'ajouter le projet de loi sur les partis politiques, destiné à assurer leur mise à niveau pour qu'ils puissent remplir pleinement leur rôle de levier essentiel de la participation démocratique et de la formation d'élites aptes à assurer une bonne gestion des affaires publiques.

Dans la même optique; une révision du code de procédure pénale a été notamment opérée; ce qui a permis de renforcer les facteurs garants d'un procès juste et les garanties propres à concrétiser le principe d'égalité. Il a été également procédé à la révision du Code de la presse et de celui des libertés publiques, de sorte que la liberté d'expression puisse revêtir sa signification réelle basée sur l'esprit d'engagement et de responsabilité.

Confirmant son attachement à combattre toute pratique éhontée soumettant l'Homme à la torture et portant atteinte à sa dignité, le Maroc a mis en place un dispositif répressif inspiré de l'Accord international pertinent, suivant une approche globale et démocratique, visant à moderniser et à réformer la législation pénale dans le cadre d'une politique avancée en la matière. Cette dynamique juridique soutenue, aux maillons cohérents, a eu comme point de départ l'initiative courageuse et vertueuse que nous avons lancée dès notre accession au Trône, et qui a consisté en la création de l'Instance Équité et

Réconciliation, avec pour mission le règlement définitif, civilisé et juste des graves violations passées des droits de l'Homme, ce processus mené par un peuple qui ne renie pas son passé, mais qui refuse de rester prisonnier de ses épisodes noirs, faisant de ce passé un facteur de force favorisant une dynamique propice à l'édification d'une société démocratique et moderne. Ce sont ces principes-là que Nous avons tenu à mettre en exergue lorsque nous avons présidé l'installation de l'Instance Équité et Réconciliation.

Ainsi, grâce à ce que nous lui avons assuré en termes de garanties d'impartialité et d'indépendance, et en moyens d'investigation, propres à assurer l'établissement de la vérité et la réparation des préjudices, et grâce également au sens élevé du devoir et de l'engagement militant de ses membres, l'Instance Équité et Réconciliation (IER) figure désormais en première ligne des rares structures similaires reconnues pour leur leadership dans leur domaine d'action, non seulement aux niveaux arabe, islamique ou africain, mais aussi au niveau mondial, ainsi que par les organisations spécialisées. En effet, le travail louable qu'elle a accompli a fortement contribué à faire de sa mission en matière de justice transitionnelle un atout majeur pour la consolidation de la transition démocratique. Nous sommes, à cet égard, fermement déterminé à poursuivre notre action pour le raffermissement des droits de l'Homme, en tant que culture et pratique, et l'éducation du citoyen sur les principes des droits et des devoirs, dans le cadre du lien organique entre la démocratisation de l'État et celle de la société. Dans ce contexte, Nous avons renforcé l'autonomie du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) dans son action visant à protéger les libertés et à raffermir les valeurs de citoyenneté responsable.

Nous avons également créé Diwan Al Madhalim, comme institution d'intermédiation entre le citoyen et l'administration, œuvrant pour rétablir les droits et lever les injustices dans un esprit d'équité. Parallèlement, nous avons veillé à concrétiser les valeurs que nous partageons avec les nations avancées, concernant la moralisation de la vie publique, la lutte contre la corruption et l'abus d'influence sous toutes ses formes.

À cet effet, le Maroc a signé l'accord international sur la lutte contre la corruption et s'attache à la concrétisation de ses dispositions, ainsi qu'à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et de contrôle parlementaire, judiciaire et administratif, dans le cadre de la suprématie de la loi.

Bénéficiant d'un consensus et d'une symbiose exemplaires, le Maroc poursuit sa marche soutenue et rationnelle sur la voie de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en termes de droits et d'obligations, et de la préservation de l'équilibre et de la stabilité familiale, à travers la promulgation - par la Grâce de Dieu- d'un nouveau Code de la famille qui allie la protection de l'authenticité nationale à l'ouverture sur l'esprit du temps, l'équité envers la femme à la protection des droits de l'enfant.

Dans le même sens, et pour donner une portée plus grande à l'égalité entre l'homme et la femme, nous avons décidé d'octroyer aux enfants nés d'une mère marocaine et d'un père étranger le droit d'obtenir la nationalité marocaine, soucieux que nous sommes de préserver la cohésion de la famille marocaine et de sensibiliser davantage nos enfants aux valeurs de citoyenneté responsable.

D'autre part, et pour permettre au Maroc d'atteindre le rythme accéléré de progrès et de développement que nous lui souhaitons, nous avons adopté l'approche globale de développement humain qui vise à consolider les importantes réalisations accomplies en matière de droits politiques, en accordant un intérêt prioritaire à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels. À cet effet, nous avons

lancé « l'Initiative Nationale pour le Développement Humain », notre ultime objectif étant de placer l'homme au cœur du processus de développement, et d'en faire son pivot, son moyen et sa finalité. Cette Initiative procède ainsi d'une vision libératrice des énergies, et où la démocratie est synonyme de développement, de solidarité sociale et d'égalité des chances. Une égalité qui vise à permettre à tous les Marocains, hommes et femmes, d'optimiser la mise en valeur de leurs potentialités, dans le cadre d'une participation active à la vie publique, et dans des conditions propices à une vie digne, qui constitue la finalité suprême de la citoyenneté responsable, pleine et entière que nous leur souhaitons.

Les réalisations atteintes au titre de ces multiples chantiers convergent toutes vers la concrétisation des aspirations qui animent notre peuple valeureux et sa jeunesse ambitieuse, tout comme elles tendent à donner corps à notre volonté de hisser la monarchie constitutionnelle marocaine au rang de monarchie citoyenne, démocratique, agissante, ne ménageant aucun effort pour faire du Maroc un pays digne de son passé glorieux, actif dans son environnement Sous-régional et régional, et contribuant aux efforts de la communauté internationale pour la concrétisation des valeurs de paix, de tolérance et de solidarité entre les peuples.

En souhaitant la bienvenue aux participants à cette importante rencontre, et en louant les hautes valeurs qui sous-tendent l'action de votre Union, ainsi que les nobles idéaux qu'elle aspire à concrétiser, nous sommes convaincu que vos grandes compétences juridiques, votre professionnalisme émérite et vos vertus morales, vous permettront d'assurer plein succès à vos travaux, comme cela a toujours été le cas pour votre prestigieuse Union qui a constamment fait preuve d'engagement, de responsabilité et de militantisme et qui s'est toujours signalée par sa présence aux différents forums et sur une multitude de fronts, aux plans national et international, ainsi que par son attachement à la défense des principes de justice, d'équité et de légalité, que ce soit au titre des relations d'échange individuelles et collectives, ou dans le cadre des relations internationales.

Puisse Dieu vous accorder davantage de réussite dans votre action permanente au service de la promotion et de la consolidation des valeurs de justice, armés en cela de cet instrument civilisé et démocratique qu'est le droit, et attachés à repousser le mal par le bien, à renforcer l'indépendance de la Justice et à soutenir celle-ci dans sa quête de l'équité.

Nous prions le Tout-Puissant de vous aider à défendre les causes justes et à demeurer, à titre individuel et collectif, en première ligne de l'élite démocratique de la société civile, des forces vives de chaque Nation et de l'humanité tout entière, engagés dans une action soutenue, permanente et concrète en faveur de la préservation de la dignité de l'Homme, de la sécurité et de l'inviolabilité de ses droits et de son intégrité, tant personnelle et familiale qu'aux niveaux national et international, sous toutes les latitudes, et sous le règne de la fraternité, de l'égalité, de la concorde, de la solidarité et de la paix entre tous les humains.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ADRESSÉ AUX PARTICIPANTS À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

NEW YORK, 14 SEPTEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Présidents,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, à Mon illustre frère, Son Excellence le Président Haj Omar Bongo, ainsi qu'à Son Excellence le Premier Ministre du Royaume de Suède, M. Goran Person, Mes sincères félicitations pour avoir été choisis comme co-présidents de cette réunion historique et exceptionnelle dans la vie de l'Organisation des Nations Unies. Je leur souhaite plein succès dans la direction des travaux de ce Sommet.

Je saisis cette occasion pour renouveler nos vifs remerciements à Monsieur le Secrétaire Général, S.E. M. Kofi Annan, pour les efforts sincères qu'il n'a cessé de déployer au service des nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies, en vue d'en moderniser les structures, d'en rationaliser le mode de fonctionnement et de la préparer à relever les défis du XXI^{ème} siècle et du troisième millénaire.

Si cette importante réunion enregistre une participation aussi massive et d'un niveau si élevé, cela tient à la valeur symbolique et historique de cette session, et constitue, en même temps, un signal fort de l'attachement des dirigeants et des peuples de nos pays respectifs aux idéaux et nobles objectifs des Nations Unies. Cela traduit aussi tout le prix que nous attachons à la mission que conduit notre Organisation, tout en faisant ressortir à quel point nous mesurons désormais la nécessité de renforcer et protéger cette institution, et d'en assurer la mise à niveau pour qu'elle puisse continuer à remplir pleinement et au mieux la mission exaltante qui lui est dévolue.

L'Organisation des Nations Unies a fait la preuve, notamment au cours des deux dernières décennies, de son efficacité, de sa pertinence et de sa capacité d'adaptation, en dépit des mutations profondes qu'a connues le monde depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Ainsi, les principes d'égalité entre les États, de respect de leur souveraineté, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale, le règlement des conflits par des moyens pacifiques, le non recours à la force ou à la menace d'y recourir, et le respect des droits de l'Homme, individuels et collectifs, demeurent les fondements de base de tout ordre mondial.

Le Maroc est profondément convaincu que la prévention des conflits et leur règlement par les moyens pacifiques énoncés dans la Charte, demeurent le moyen le plus efficace, pour préserver la paix entre les États et les peuples, quelle que soit la nature des différends et des divergences entre les parties au conflit. Mieux encore, ils constituent la condition fondamentale à l'aune de laquelle se mesure le respect effectif de ces idéaux, ainsi qu'un passage obligé pour venir à bout de tous les foyers de tension, et pour aller de l'avant dans le renforcement de la sécurité globale, et dans la réalisation du développement durable et de la prospérité partagée, gages de stabilité, tant au plan régional que mondial.

Partant de ces principes, nous avons constamment fait preuve d'une disposition sincère à régler le différend artificiel avec nos frères algériens.

Ainsi, en lançant des initiatives constructives ou en répondant favorablement à bien d'autres, nous avons clairement marqué notre ferme volonté de développer nos relations bilatérales, dans un climat de solidarité, de bon voisinage et de fructueuse coopération, suivant en cela une démarche stratégique visant l'édification de l'Union du Maghreb Arabe sur des bases saines et solides.

Notre espoir demeure total de voir ce dossier litigieux définitivement clos, et d'œuvrer avec nos frères et partenaires maghrébins au renforcement de la coopération, de la stabilité et du développement intégré dans notre région.

Avec la même fermeté et la même détermination, le Maroc continue d'adhérer avec force aux efforts internationaux visant à instaurer au Moyen-Orient une paix juste et durable, garantissant à tous les peuples de la région, y compris les peuples palestinien et irakien frères, de vivre librement et en sécurité, dans leurs États indépendants respectifs. De même, notre pays ne cesse, depuis des décennies, d'apporter son concours aux efforts et opérations des Nations Unies pour consolider les accords de cessez-le-feu, et créer les conditions nécessaires au raffermissement de la paix et au renforcement de la stabilité dans les pays connaissant de vives tensions ou des conflits, ou qui sont menacés de démembrement ou de balkanisation. C'est pour réaliser cet objectif que nos forces se trouvent, aujourd'hui, au Congo, en Côte d'Ivoire et à Haïti, tout comme elles se trouvaient, hier, en Somalie, en Angola et en Bosnie.

Les nombreuses réalisations inscrites à l'actif des Nations Unies en matière de maintien de la paix prouvent que l'instauration de la paix et la garantie de la stabilité, tant au niveau national, régional, qu'international, demeurent tributaires de la réalisation d'un minimum de développement économique au bénéfice de toutes les franges de la société, notamment dans les pays en développement et les pays pauvres.

Les derniers développements qu'a connus le monde dans les domaines de la technologie de l'information et de la communication ont contribué, assurément, au rapprochement des peuples, tout en leur faisant prendre la pleine mesure de la gravité des menaces qui guettent l'humanité, et en les encourageant à tout mettre en œuvre pour endiguer ces menaces, par une mobilisation énergique et concertée de la solidarité et de la coopération internationales. À cet égard, et tout en réaffirmant la forte adhésion du Royaume du Maroc à la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le fléau abject du terrorisme, qui s'est aggravé avec les attaques criminelles du 11 septembre 2001, nous estimons que le renforcement de la concertation et de la coordination illustre à quel point la communauté internationale peut être efficace face à n'importe quel défi, dès lors qu'existe une volonté politique réelle, et que sont réunis les moyens requis pour réaliser l'objectif commun de consolidation de la sécurité globale. Dans le même esprit d'engagement, Nous tenons à souligner à quel point la communauté internationale a besoin d'une coopération et d'une entraide de ce genre pour relever les défis socio-économiques qui entravent le développement et la stabilité des États du Sud, surtout dans le continent africain, et pour aider ces pays à prendre en charge le développement humain de leurs peuples respectifs.

La Déclaration du Millénaire, que nous avons adoptée il y a de cela cinq ans, a montré à quel point la communauté internationale était consciente de la nécessité d'œuvrer pour éradiquer la pauvreté absolue et la famine, généraliser l'accès à l'enseignement primaire, renforcer l'égalité entre l'homme et la femme, améliorer la couverture médicale, et lutter contre le VIH/Sida et les autres maladies et pandémies.

Par ailleurs, les déclarations finales des conférences de Johannesburg et de Monterrey ont comporté des obligations fermes que la communauté internationale s'est engagée à honorer, conformément à un calendrier précis. Ceci a contribué à susciter chez les peuples démunis l'espoir que la solidarité internationale allait désormais passer de l'étape des promesses et des vœux pieux au stade de la concrétisation sur le terrain, à travers des programmes de développement et des projets tangibles, créateurs de richesses.

Illustrant notre volonté d'assurer leur pleine effectivité à ces engagements internationaux, Nous avons mis l'accent, lors de Notre présidence, en 2003, du Groupe des 77 et la Chine, sur la mobilisation des moyens permettant de remplir ces engagements et de réaliser les objectifs du Millénaire pour les pays du Sud, africains notamment. C'est ainsi que nous avons pu faire émerger le consensus international en faveur d'une réunion de haut niveau, dans le but d'assurer un suivi aux objectifs du Millénaire, réunion dont le cadre a par la suite été élargi pour englober la réforme des règles et des structures du système onusien.

Toute évaluation objective de l'action entreprise par les pays en développement pour honorer les engagements pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, ferait ressortir les efforts louables déployés par ces pays, à travers l'adoption de politiques publiques judicieuses, prônant la bonne gouvernance et la mobilisation des ressources locales, afin de créer les conditions susceptibles de favoriser une utilisation optimale des investissements étrangers et de faciliter l'intégration de ces pays dans le commerce international.

Quoique considérables, ces efforts ne peuvent, cependant, produire pleinement leurs effets que s'ils sont appuyés par une aide publique au développement plus consistante, fournie selon un calendrier précis. Ces concours devraient être étayés par la mobilisation de ressources novatrices supplémentaires, des exonérations douanières, ainsi qu'une annulation ou réduction de la dette des pays démunis.

Pour notre part, et conformément aux engagements internationaux du Royaume du Maroc, nous avons pris l'initiative d'adopter un Code de la Famille qui consacre l'égalité entre l'homme et la femme, garantit les droits de l'enfant, met un terme à toutes les formes d'injustice à l'égard des femmes, préserve leur dignité, protège l'unité et la cohésion de la famille, tout en veillant à ce que la femme soit véritablement intégrée dans le processus de développement national. Dans le même esprit, Nous avons lancé «l'Initiative Nationale pour le Développement Humain». Conforme à la philosophie et aux objectifs du Millénaire, ce chantier procède d'une vision globale fondée sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique et de cohésion sociale. Il permet, en outre, à chaque citoyen de faire le meilleur usage de ses atouts et de ses aptitudes, dans le cadre d'un projet de société démocratique et moderne, fondé sur l'égalité des chances, un projet qui place l'Homme au cœur du processus de développement, l'associant tant à la conception des projets qu'à leur mise en œuvre.

Ce projet de société est également fondé sur une répartition équitable des fruits du développement entre les différentes régions et catégories sociales. Le but est de réduire les disparités sociales et régionales, et de lutter contre l'exclusion, par le biais d'une mobilisation nationale globale des ressources et des énergies, destinée à soustraire des pans entiers des populations défavorisées, surtout parmi les jeunes, aux affres de la pauvreté, de l'analphabétisme et du chômage, et à leur permettre de mener une vie digne, à l'image de celle que Je souhaite pour l'ensemble des citoyens.

Avec la même conviction et la même résolution, le Royaume du Maroc poursuit ses efforts inlassables pour la concrétisation effective de la coopération Sud-Sud, en engageant à l'égard des pays africains frères une politique de solidarité concrète, reposant essentiellement sur la formation dans les domaines où le Maroc dispose de compétences avérées et d'une grande expérience, sur l'ouverture de son marché aux exportations des pays africains les moins avancés, et sur l'annulation de la dette de ces pays envers le Maroc.

Messieurs les Présidents,

Le soixantième anniversaire de la création de notre Organisation est une occasion qu'il incombe de saisir, non pas pour ressasser les défaillances du passé ou dénigrer des dysfonctionnements ou quelques carences dans son rendement - un exercice, somme toute, aussi stérile que frustrant - mais plutôt pour adopter une démarche constructive en marquant notre attachement sincère aux principes fondateurs de l'Organisation, et en œuvrant pour une mobilisation efficiente de nos ressources afin d'en assurer une mise à niveau et une réforme efficaces, gages du renforcement de notre Organisation. En effet, celle-ci demeure le cadre idoine pour le dialogue et la négociation, la recherche de solutions appropriées aux problèmes complexes, et la mise en place d'un ordre mondial multilatéral équitable, satisfaisant pour tous.

Nous formons le vœu que le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies soit l'occasion de faire renaître la vision politique éclairée et l'inspiration créatrice qui ont présidé à la naissance de cette prestigieuse institution, afin que, par une volonté collective et consensuelle, nous puissions introduire les réformes structurelles et opérationnelles nécessaires, y compris l'élargissement du Conseil de Sécurité, la dynamisation du Conseil économique et social en faveur du développement durable, et la mise à niveau de la Commission des droits de l'homme, afin qu'elle puisse s'acquitter de sa mission de manière plus efficace et plus démocratique.

Nous espérons que les résultats de cette honorable Assemblée seront à la mesure des attentes de nos peuples, et qu'ils jetteront les bases fondatrices d'un partenariat humain nouveau, basé sur une coopération constructive pour la paix, la stabilité, la prospérité de tous les peuples, la coexistence entre les différentes cultures et l'alliance des diverses civilisations, afin de contribuer à l'ancrage des idéaux immuables de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité, de sécurité globale, de concorde, de justice et d'équité.

À cet égard, Je réaffirme la volonté du Royaume du Maroc d'œuvrer de concert avec vous pour le triomphe de ces idéaux, dans le cadre d'un système onusien renouvelé.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA RENCONTRE NATIONALE DU CODE DE L'URBANISME

RABAT, 03 OCTOBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à cette rencontre nationale consacrée à l'examen de la question de l'urbanisme et des différents aspects y afférents, et destinée à poser de solides fondations pour la mise en place d'un Code moderne de l'urbanisme, régi par des principes bien définis, reposant sur de puissants piliers, prévoyant des mécanismes rigoureux et voué à des desseins clairement établis.

À cet égard, Nous saluons cette pause pour mener une réflexion sur la réforme de l'urbanisme. Elle s'inscrit, du reste, dans le cadre du renforcement des grands chantiers de réforme que connaît notre pays dans tous les domaines, notamment celui de l'habitat et de l'urbanisme.

En effet, Nous avons placé ce secteur en tête de nos politiques publiques, en en faisant un axe stratégique de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain que Nous avons lancée, et dont Nous veillons à la mise en œuvre effective sur le terrain.

Nous en avons également fait une pierre angulaire du nouveau concept de l'autorité qui se fonde sur la proximité, la dynamisation du processus de développement et la suprématie de la loi. Nous en avons fait un puissant pilier pour favoriser l'accès à un logement décent, considéré comme élément fondamental d'une citoyenneté pleine et entière.

Il Nous a déjà été donné à maintes occasions d'attirer l'attention des responsables et des autres parties prenantes, tant au niveau national que local, sur les dysfonctionnements manifestes qui affectent le tissu urbanistique, et que Nous avons observés de près lors des tournées d'information sur le terrain que Nous avons effectuées à travers les différentes régions du Maroc.

À cet égard, Nous avons donné Nos instructions au Gouvernement et aux responsables locaux, élus et autorités, pour mettre un terme aux différents dépassements et infractions, en les réprimant fermement et sans la moindre complaisance.

En effet, l'aggravation de ces forfaits ne constitue pas seulement une menace pour la sécurité des citoyens, mais elle compromet aussi l'harmonie du paysage urbanistique, volet essentiel du projet sociétal que Nous entendons mettre en œuvre. Aussi appelons-Nous à nouveau les pouvoirs publics à faire face aux différentes violations et à les prévenir par une stricte application de la loi.

Parallèlement à cela, Nous avons veillé au lancement de très vastes chantiers qui renforcent l'offre de logements adéquats en faveur des catégories à revenu limité et remédient au phénomène de l'habitat insalubre, à travers des opérations de relogement des familles vivant dans les bidonvilles, et la restructuration et l'intégration des quartiers marginaux.

Par ailleurs et pour conforter les efforts entrepris par Notre gouvernement, il devient nécessaire de procéder à la révision et à la modernisation du dispositif de l'urbanisme en vigueur dans notre pays, qui a certes connu quelques réformes ces deux dernières décennies, mais celles-ci sont restées plutôt limitées, sans parler de certains textes juridiques qui remontent au début du siècle passé.

Notre but ultime est donc d'adapter ce dispositif à la dynamique urbanistique que connaît le Royaume et de le mettre en phase avec la cadence de développement enregistrée dans plusieurs secteurs vitaux liés à l'investissement, à l'industrie, au tourisme et à l'habitat.

Du fait de la caducité, de la dispersion et de l'incompatibilité de certaines de ses normes, et eu égard à la prédominance de son caractère organisationnel et procédural hermétique, le dispositif actuel de l'urbanisme favorise en fait la prolifération anarchique d'activités informelles qui sont autant d'expédients pour verser dans l'économie de rente et la fraude fiscale.

Il se dresse comme un obstacle contrariant la tendance visant à stimuler les initiatives d'investissement génératrices d'emplois. Pis encore, composer avec ce dispositif passe désormais souvent par la pratique de l'exception, érigée en règle, ou au moyen de complicités frauduleuses ou de comportements anarchiques favorisant la spéculation immobilière.

Cette situation sévit à un moment où il est devenu impératif que ledit dispositif contribue avec toute l'efficacité voulue à la mise à niveau de nos villes et de nos villages pour en faire des espaces accueillants et à même de drainer les investissements. Cela est d'autant plus indispensable que le Royaume s'est inscrit dans un contexte d'ouverture et d'adhésion à la mondialisation, avec la nécessité qui en découle de renforcer nos capacités concurrentielles et de nous prévaloir de plus en plus des nouvelles techniques de construction, qui permettent de satisfaire les besoins renouvelés à la cadence requise, tout en préservant les meilleurs rapports qualité-prix. Il s'y ajoute la nécessité de sauvegarder notre patrimoine architectural authentique, qui fait partie intégrante de notre identité marocaine, aussi bien dans sa portée nationale que dans ses particularités régionales, dont la diversité des spécificités locales doit être préservée.

À cet égard, vous n'êtes pas sans savoir l'importance que Nous accordons à notre patrimoine civilisationnel, qui joue un rôle majeur dans le rayonnement culturel et touristique de notre pays, d'autant

plus que bon nombre de cités historiques et de sites naturels et archéologiques au Maroc, qu'il s'agisse d'anciennes médinas, de ksour ou de kasbahs, sont classés parmi le patrimoine mondial de l'humanité.

Aussi est-il nécessaire de veiller, lors de l'élaboration du Code de l'urbanisme, à mettre en exergue le cachet particulier de ce patrimoine civilisationnel, et à en assurer l'entretien et la sauvegarde. Il importe aussi de réhabiliter les aspects architecturaux de ce patrimoine, les matériaux de construction ayant servi pour le bâtir, ainsi que les types d'habitat adaptés aux facteurs climatiques, aux réalités rurales et aux usages sociaux en vigueur.

Pour toutes ces considérations et pour bien d'autres, Nous tenons à souligner tout l'intérêt que Nous attachons à une plus grande célérité dans l'élaboration et l'adoption d'un nouveau Code de l'urbanisme, qui soit de nature à répondre à Nos aspirations. Nous entendons, en effet, redresser la situation actuelle et consacrer les valeurs de transparence et de compétitivité et les principes de bonne gouvernance. Le but escompté est d'assurer la mise à niveau de ce secteur, tout en sauvegardant l'identité marocaine.

Nous voulons un Code fondé sur la simplification et la rationalisation des procédures et sur l'équité foncière, un code destiné à promouvoir et drainer des investissements, à servir les objectifs du développement humain et ceux de la lutte contre la pauvreté et de la résorption du déficit social. Le Code souhaité doit se fixer comme objectifs de préserver l'esthétique des espaces urbain et rural et de satisfaire les besoins en logements salubres de citoyens aspirant à mener une vie décente.

Il doit, en même temps, être en phase avec les choix retenus dans le Plan national d'aménagement du territoire et les orientations arrêtées à la lumière de la diversité de nos espaces territoriaux. Il doit également tirer le meilleur parti des données et des résultats issus du Recensement général de la Population et de l'Habitat.

Aussi êtes-vous conviés à réfléchir à la conception de mécanismes rigoureux destinés à la mise en œuvre des plans et des documents d'urbanisme et d'établir un échéancier propre aux investissements publics d'accompagnement. Le but est d'éviter que ces plans ne demeurent de simples conceptions théoriques, inopérantes ou figées et réfractaires aux rapides évolutions en cours.

Il s'agit aussi de renforcer les moyens affectés à la gestion urbaine pour la mettre en phase avec Notre conception de l'unité de la ville, dont Nous avons fait un choix politique et institutionnel central dans le système de mise à niveau des villes.

À cet égard, il incombe aux collectivités locales d'assumer les responsabilités précises qui leur sont dévolues pour réaliser le renouveau urbanistique escompté, en donnant leur avis en la matière et en participant à l'élaboration et au contrôle des plans d'aménagement et d'urbanisme, et ce, dans les limites de leurs compétences et en parfait accord avec les méga projets et investissements structurants.

À cet égard, Nous réaffirmons la nécessité, pour les élus, les pouvoirs publics et l'ensemble des citoyens et des intervenants dans ce secteur, de se conformer scrupuleusement aux normes et conditions stipulées dans les règlements accompagnant les plans.

Compte tenu de l'évolution urbaine que connaît le Maroc, Nous vous appelons à prendre en considération le fait que la distinction entre conseils urbains et conseils ruraux, opérée au niveau administratif, pourrait ne pas être totalement adaptée au domaine de l'urbanisme, qui doit, en revanche, se fonder sur de nouveaux critères, notamment, celui de la densité démographique.

Mesdames et Messieurs,

L'essor urbanistique que Nous souhaitons pour notre pays ne devrait pas rester tributaire de la promulgation d'un Code de l'urbanisme, complet et sans faille, aussi important que celui-ci puisse être. En effet, il est des questions autrement plus pressantes qui nécessitent d'être abordées en parallèle pour leur trouver des solutions urgentes.

Aussi doit-on prendre d'urgence une série de mesures, notamment - et ce sont les plus importantes - mettre fin aux opérations de construction illicites et adopter le principe de régularisation urbanistique des quartiers anarchiques susceptibles d'être restructurés.

Il s'y ajoute la nécessité de poursuivre les efforts visant à généraliser les agences urbaines à l'ensemble des provinces du Royaume et à les doter des moyens matériels nécessaires et des ressources humaines compétentes pour les habiliter à remplir leur mission en tant qu'organismes publics compétents en la matière, à savoir: contribuer efficacement à la conception et à l'élaboration du Projet territorial relevant de leur juridiction territoriale, apporter une aide efficiente au développement de l'investissement et se positionner en partenaire privilégié des collectivités locales, tant urbaines que rurales.

Eu égard au caractère transversal du secteur de l'urbanisme et aux responsabilités communes à bon nombre de ses intervenants, aux niveaux national, régional et local, une bonne préparation du nouveau Code devrait se baser sur une approche démocratique fondée sur une large concertation avec l'ensemble des secteurs et des instances concernés, ainsi que sur une implication des promoteurs immobiliers et des acteurs locaux, notamment le secteur privé concerné par l'habitat social.

Il faudrait également engager un dialogue constructif avec ces opérateurs et se mettre à leur écoute tout en veillant à la périodicité et à la régularité de ce dialogue au niveau régional, et ce, sous l'impulsion des agences urbaines, qui, ainsi que Nous l'avons souligné dans le Discours du Trône de cette année, doivent s'acquitter pleinement du rôle qui est le leur.

Nous sommes profondément convaincu que les opérateurs présents à cette rencontre que Nous avons tenu à entourer de Notre Haute sollicitude eu égard au caractère vital qu'elle revêt, possèdent assez de savoir-faire et de sens du devoir, et appréhendent suffisamment l'ampleur des responsabilités qui leur incombent, pour parvenir à soumettre ces questions à un examen minutieux et exhaustif et à poser, pour ainsi dire, la pierre angulaire du Code de l'urbanisme à mettre au point.

Celui-ci devra être voué à des finalités cohérentes, faire l'objet d'un consensus positif et vertueux et procéder d'une vision claire et perspicace. Il devra également obéir à une stratégie globale, multidimensionnelle et intégrée et prévoir une approche pragmatique pour engager la réforme longue et ardue de cet important secteur.

Conçu ainsi et mis en œuvre concrètement et dans les plus brefs délais, ce Code est de nature à donner une nouvelle et forte impulsion à la ferme volonté qui Nous anime de veiller à ce que le secteur de l'habitat et de l'urbanisme continue à être le grand chantier et le gisement intarissable d'emplois, qu'il a toujours été.

Nous implorons le Très-Haut de couronner de succès les travaux et l'action que vous avez engagés pour mettre au point une nouvelle architecture juridique, à même de faire de ce secteur vital une locomotive du développement économique et un ferment de la cohésion sociale que Nous souhaitons pour notre pays, ainsi qu'un instrument pour assurer à nos citoyens les conditions propices à une vie digne dont la salubrité de l'habitat, l'esthétique et l'harmonie du tissu urbanistique, comptent parmi les plus solides piliers et les manifestations civilisationnelles les plus attrayantes.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 4^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE

RABAT, 14 OCTOBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est une grande émotion et autant de déférence que Nous éprouvons en ouvrant cette année législative dans la foulée de la commémoration par le peuple marocain, le dix du mois béni du Ramadan, de l'anniversaire de la disparition du Libérateur de la Nation, Notre Vénéré Grand-Père Sa Majesté le Roi Mohammed V.

L'illustre défunt, que Dieu L'agrée en Sa sainte miséricorde, fut un véritable pionnier dans la mise en place des fondements de la démocratie.

Nous lui devons à cet égard des réalisations historiques, notamment la promulgation, en 1958, de la Charte Royale avant-gardiste des libertés publiques, consacrant le pluralisme politique, avant que Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme, n'en assure la constitutionnalisation dans le cadre d'une démarche empreinte de sagesse et de sagacité.

L'adoption, au début de cette session, d'une nouvelle législation sur les partis à l'élaboration de laquelle Nous avons appelé, sera la meilleure expression de fidélité à leur vénérée mémoire.

Plus que tout autre facteur, cette législation fondatrice incitera à opérer un saut qualitatif apte à permettre aux partis politiques de jouer, comme Nous le souhaitons, un rôle majeur dans l'édification d'une société démocratique et pleinement épanouie.

Par ailleurs, cette session se réunit dans une conjoncture chargée de projets structurants et de réformes prometteuses, d'échéances contraignantes dans divers domaines et de chantiers de développement ouverts dans l'ensemble des régions du Royaume.

Pour que les programmes ambitieux y afférents puissent voir le jour et pour faire face aux contraintes, aux enjeux et aux défis qui s'y rattachent, il est impératif de faire preuve de mobilisation, d'ardeur à l'ouvrage, d'assurance et d'optimisme.

Si, en entamant la réalisation de la première tranche de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), Nous avons pu Nous enquérir personnellement de l'ampleur du déficit, des disparités et des besoins existants, il Nous a également été donné de prendre la mesure in situ de la forte adhésion à cette Initiative de toutes les franges de la population, mues par les ressorts de la citoyenneté positive.

Celle-ci requiert que chacun assume ses responsabilités et participe à imaginer des solutions aussi ingénieuses que réalistes aux difficultés économiques et sociales, lesquelles ne peuvent être subordonnées aux échéances électorales, ni rester hypothéquées par elles.

À cet égard, Nous soulignons la nécessité de sensibiliser chaque Marocain au fait que son devenir reste tributaire des initiatives qu'il prend et de sa volonté de s'impliquer dans l'action collective, elle-même subordonnée à l'encadrement qu'assurent au citoyen les instances qui en ont la vocation, plus particulièrement les partis politiques qui constituent, à Nos yeux, autant d'écoles du nationalisme et de la citoyenneté authentique.

Mieux encore, Nous les considérons comme étant l'instrument idoine pour initier tous les Marocains à une bonne implication dans la gestion des affaires publiques et la pratique de l'action politique dans son sens le plus noble.

Telle est la démarche judicieuse que Nous nous employons assidûment à renforcer et à consolider, soulignant et réaffirmant du haut de cette tribune la nécessité de réhabiliter les partis politiques, tant Nous sommes convaincu qu'il ne pourrait y avoir de démocratie effective et concrète sans organisations politiques fortes et responsables.

Voilà qui explique Notre attachement à renforcer les partis politiques, à travers la mise en place d'un cadre législatif avancé, leur permettant de se constituer, de s'organiser et de fonctionner de façon démocratique, ainsi que la garantie d'un soutien matériel régulier et transparent, en fonction de leur capacité d'encadrement et de représentation.

Notre objectif ultime demeure, en effet, de doter les partis nationaux des antidotes nécessaires et de prémunir le paysage partisan contre les risques de balkanisation susceptibles d'empêcher ces formations de jouer convenablement leur rôle constitutionnel.

Or, quelle que soit sa crédibilité, ce texte fondateur ne sera rien de plus qu'un cadre législatif, tant que les acteurs politiques ne s'avisent pas de lui imprimer l'impulsion nécessaire, en veillant à la mise en œuvre effective et judicieuse de ses dispositions et en s'inspirant de l'esprit qui le sous-tend, pour favoriser l'émergence d'une nouvelle culture politique qui conforte la confiance dans les formations politiques et les assemblées élues.

Nous sommes convaincu que nos partis politiques, animés par leur fibre patriotique, s'empresseront d'illustrer de manière tangible leur adhésion à la nouvelle législation, en réduisant les délais d'harmonisation formelle et d'amendement de leurs statuts à la lumière des nouvelles dispositions.

Il leur appartient, surtout, d'approfondir cette mise en adéquation de façon suffisamment extensive pour qu'elle reflète concrètement l'esprit de cette loi.

Ceci vaut aussi bien pour l'action des partis politiques, qui deviendra une entreprise pérenne d'encadrement, que pour l'intégration des nouvelles élites composées notamment de jeunes et de femmes.

C'est ainsi que s'opérera la rupture avec une certaine propension à réduire cette action à une simple activité électorale conjoncturelle.

Nous les appelons aussi à consacrer l'essentiel de leur travail de terrain à enraciner les valeurs de citoyenneté agissante, à initier les générations montantes aux principes de la participation démocratique et à protéger celle-ci contre les méfaits du vide politique et les fâcheuses retombées qui pourraient en découler.

Aussi importante qu'elle puisse être, Nous considérons que la loi sur les partis n'est pas en soi l'ultime aboutissement du parcours.

Considérée plutôt comme un premier jalon essentiel dans un processus fondateur, cette loi ne vise pas uniquement la réorganisation interne des partis pour leur permettre de réaliser leur aspiration, somme toute naturelle, à remporter les échéances électorales en toute légitimité.

Elle est destinée également à favoriser l'émergence d'un paysage politique rationalisé, reposant sur des alliances fortes et des pôles se distinguant entre eux non pas par la multiplicité des colorations politiques, mais par leur émulation autour de projets de développement bien définis.

Le parachèvement et le renforcement de la mise à niveau des partis, dans sa dimension législative, resteront tributaires d'un système électoral efficient et approprié.

Aussi avons-Nous donné Nos instructions au gouvernement pour qu'il œuvre, dans le cadre d'une large concertation et d'un consensus constructif, à ce que le Code électoral soit adopté et connu de tous, une année avant l'échéance du prochain scrutin.

Cela devrait se traduire par une meilleure visibilité et une moralisation de la compétition qui doit être loyale, régulière et apte à garantir le déroulement d'élections libres et pluralistes.

Telle est la voie judicieuse à emprunter pour réaliser l'ambition qui Nous anime de voir émerger une majorité gouvernementale cohérente et une opposition parlementaire constructive.

La modernisation du cadre normatif régissant les partis politiques et du Code électoral ne pourra porter pleinement ses fruits que si elle s'accompagne d'une mise à niveau politique plus globale et plus à même de conforter la confiance du citoyen et de l'inciter à participer à ses institutions représentatives, partisanes et associatives.

À cet égard, il est du devoir de l'institution parlementaire de jouer un rôle important dans cette impérieuse entreprise, en donnant une forte impulsion à l'animation de l'action parlementaire à tous les niveaux.

Cette dynamisation doit s'opérer aussi bien par le biais d'une législation réformatrice que par l'exercice d'un contrôle responsable et la pratique d'un encadrement sur le terrain.

Elle requiert également le déploiement d'une diplomatie parallèle offensive visant à mettre le développement démocratique de Notre pays au service de la défense de la marocanité de notre Sahara.

Aussi, engageons-Nous l'ensemble des acteurs à se mobiliser et à conjuguer leurs efforts afin de parer aux campagnes pernicieuses orchestrées contre notre pays par les adversaires de notre intégrité territoriale.

Nous les exhortons à s'y opposer énergiquement au sein de toutes les instances, pour démasquer leurs méthodes et leurs manœuvres méprisables.

Mesdames et Messieurs les honorables Parlementaires,

Pour illustrer la place particulière que Nous accordons à votre honorable institution, et partant de Notre attachement à l'élargissement effectif et concret du champ de la pratique démocratique, Nous avons décidé que le Parlement, à l'instar de ce qu'il a fait pour le Code de la Famille, se prononce sur la réforme de la législation concernant la nationalité, à partir d'une vision globale de la citoyenneté responsable et imprégnée des constantes nationales sacrées.

Nous souhaitons, à travers cette mise à niveau politique globale, baliser le chemin pour une réforme institutionnelle profonde visant à consolider les assises d'un État fort de sa monarchie constitutionnelle et citoyenne et de ses institutions démocratiques responsables et efficaces, et s'appuyant sur un développement humain durable et sur les règles de bonne gouvernance.

La réforme institutionnelle à laquelle Nous sommes attaché ne devrait pas occulter pour nous le risque qu'elle encourt de rester purement formelle sans développement humain, ou de n'être qu'une sorte de luxe politique aux yeux des masses populaires, dont la préoccupation majeure est de disposer d'un travail qui leur assure le minimum requis pour mener une vie digne, et d'un revenu licite, adéquat et honorablement acquis.

Aussi, est-il indispensable de stimuler et d'accélérer le rythme de la croissance économique en faisant preuve d'un engagement ferme et d'un effort inlassable pour créer les richesses à coups d'initiatives privées et à force de labeur.

Il ne s'agit donc pas d'un slogan creux, galvaudé par tous et brandi comme un mot d'ordre pour faire aboutir une revendication syndicale. En effet, la croissance économique ne se décrète pas.

Si notre pays connaît une croissance économique significative, il n'a pas, pour autant, mobilisé toutes ses énergies pour lui imprimer la vitesse optimale requise.

Afin d'évoluer résolument vers cette finalité primordiale, il est indispensable de conduire simultanément et d'une manière équilibrée, développement et démocratie.

De même, la synergie et la complémentarité doivent être renforcées entre un secteur public dûment rationalisé et le secteur privé qui doit être encouragé à assumer pleinement son rôle de locomotive du développement.

En fait, le problème qui se pose ne tient pas tant au fait d'être en butte à une difficulté de taille, mais plutôt d'en faire supporter le fardeau uniquement à l'État, et sans une franche implication des autres acteurs.

Aussi, et pour mettre un terme à cette démarche bancal, incombe-t-il à tous de s'employer à y remédier opportunément par des solutions efficaces et par des décisions audacieuses et efficaces.

Il importe aussi de mettre en œuvre une organisation rationnelle et rigoureuse, fruit d'une éducation saine et d'une initiation socio-politique participative.

Voilà pourquoi Nous insistons sur le développement de la culture d'une citoyenneté responsable, avec son corollaire qui est le passage à la mentalité du citoyen acteur-entrepreneur, partenaire-producteur.

Cette mentalité doit, en effet, supplanter le négativisme et la culture de l'assistanat et de l'attentisme. C'est là une entreprise de longue haleine où le progrès du citoyen reste tributaire de son aptitude à être un citoyen du progrès.

En effet, le Maroc ne peut connaître le développement souhaité que si chacun s'y investit corps et âme et que les citoyens se résolvent à opérer en eux-mêmes les changements qui s'imposent. À cet égard, aucun pays ne peut réussir sa mue sans l'engagement vertueux de ses citoyens.

Dans cette ambiance de ferveur spirituelle que répand le mois béni du Ramadan, mois où fut révélé le saint Coran pour guider l'humanité vers le bien, Nous implorons le Très-Haut de nous compter au nombre de « ceux qui écoutent la Parole et qui agissent selon ce qu'elle contient de meilleur. Voilà ceux que Dieu dirige. Voilà ceux qui sont bien avisés ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE MARCHÉ VERTE

RABAT, 06 NOVEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Avant de t'adresser le discours prévu à l'occasion du trentième anniversaire de la Marche Verte, Nous exprimons Notre ferme condamnation de l'enlèvement méprisable par des bandes terroristes en Irak, des deux citoyens marocains employés de l'Ambassade du Royaume à Bagdad. Comme toi, Nous avons suivi avec une vive inquiétude et une profonde indignation, les péripéties de ce crime odieux que fustige le peuple marocain, dont toutes les composantes et les différentes sensibilités lancent des appels humanitaires et entreprennent des démarches inlassables pour obtenir la libération des deux otages.

En dénonçant avec vigueur ces agissements inqualifiables et démentiels que condamnent toutes les morales et les religions, Nous gardons l'espoir que ces auteurs retrouveront la raison et rendront leur liberté à ces deux citoyens innocents qui appartiennent à un pays arabe et musulman n'ayant épargné aucun effort pour soutenir le peuple irakien frère dans l'épreuve qu'il traverse, en l'incitant à privilégier la voie du dialogue et en l'appelant à la modération pour qu'il puisse sortir de sa crise.

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorons, aujourd'hui, le trentième anniversaire du lancement de la glorieuse Marche Verte pour la récupération de nos provinces sahariennes. C'est un événement qui évoque pour nous toute la symbiose qui unit le Trône et le peuple et incarne l'attachement unanime de la Nation à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays. C'est aussi une occasion mémorable pour renouveler le pacte de fidélité au serment prêté par nous tous, aux côtés de l'artisan de la Marche Verte, Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, et pour poursuivre, sous la conduite de Ton Premier Serviteur, cette mobilisation générale pour la défense de la Nation et la préservation de son intégrité territoriale.

Après leur décolonisation en 1975, nos provinces du Sud connurent un développement global qui en fit des villes et des agglomérations urbaines jouissant de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Elles doivent cet essor aux sacrifices de tous les Marocains, civils et militaires, ainsi qu'à la forte solidarité nationale qui a favorisé leur intégration à ce stade avancé du processus de développement démocratique, économique et social en cours dans le Royaume. Ces provinces ont vaillamment affronté et déjoué les complots ouvertement ourdis par les adversaires de notre intégrité territoriale dans le vain espoir de porter atteinte à leur marocanité.

À cet égard, malgré leurs manœuvres désespérées, le Maroc, fort de la justesse de sa cause et de son refus unanime de renoncer à la moindre parcelle de son Sahara, est resté attaché aux liens de fraternité et de bon voisinage, privilégiant la voie du dialogue et les options pacifiques, faisant ainsi preuve de sagesse et de circonspection. Faire prévaloir ces vertus constitue, Nous en sommes convaincu, la voie la plus indiquée pour sortir de l'impasse qui perdure au sujet de ce différend artificiel, et faire régner la coexistence et la concorde, gages de la concrétisation des ambitions des générations montantes et de leur aspiration à l'unité et à l'édification d'un avenir maghrébin commun.

Notre attachement à la marocanité de notre Sahara n'a d'égal que Notre volonté de trouver, pour le conflit artificiel suscité autour d'elle, une solution politique négociée qui confère à nos provinces du Sud une autonomie permettant à leurs populations de gérer leurs propres affaires régionales dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Les efforts que Nous ne cessons de déployer pour parvenir à une solution consensuelle et définitive, participent de notre attitude positive à l'égard des recommandations judicieuses des Nations Unies et de leurs bons offices.

À cet égard, en recevant le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, Nous avons confirmé la disposition de notre pays à coopérer sincèrement avec Son Excellence et, à travers lui, avec l'Organisation onusienne. Nous l'avons assuré de la disponibilité de notre pays pour s'engager dans des négociations sérieuses et responsables et pour prendre des initiatives positives à même de conduire à un règlement juste de ce différend créé de toutes pièces, et ce, dans un esprit de confiance et de responsabilité, et suivant une vision prospective clairvoyante.

Fidèle à l'esprit de la Marche Verte qui a permis la libération du Sahara grâce à une mobilisation générale, et attaché à l'approche démocratique fondée sur l'implication de toutes les forces vives de la Nation dans la défense de la marocanité de son Sahara, Nous avons décidé de consulter les partis politiques, eu égard à leur rôle fondamental dans les grandes questions nationales, pour voir comment ils conçoivent concrètement l'exercice de l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, et ce, en vue d'affiner la proposition que le Maroc compte présenter à ce sujet. Nous appelons de nouveau toutes les instances et les organisations nationales à remplir la mission qui leur incombe dans la mobilisation de l'opinion publique et l'encadrement effectif et sur le terrain des citoyens pour consolider leur adhésion massive, consciente et responsable à cette sage orientation, dans le cadre de l'unanimité nationale sans faille autour de la question nationale, et à mobiliser davantage de soutien international à cet égard. Nous les exhortons, en outre, à davantage de vigilance et de mobilisation pour la levée du siège imposé

à nos citoyens séquestrés dans les camps de Tindouf. En effet, leur avenir se trouve dans un Maroc démocratique, uni et à même de leur garantir toutes les conditions propices à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière et à une vie libre et digne.

Au même titre que les partis politiques, les populations et les élus de la région, notamment les chefs de tribus, connus pour leur expérience, leur sagesse et la haute estime dont ils jouissent auprès de Notre Majesté, seront consultés à leur tour pour recueillir leurs vues sur le projet de mise en œuvre d'une régionalisation avancée et adaptée aux spécificités de cette région de la Patrie qui Nous est chère. Ils seront également associés à la restructuration du Conseil Royal consultatif pour les Affaires du Sahara, en reconnaissance de leur attachement sincère aux valeurs sacrées et immuables de la Nation, ainsi que pour leur bonne appréciation des questions qui préoccupent la région et des aspirations de ses populations.

À ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'importance que Nous attachons à ce Conseil, dont Nous entendons faire une institution agissante œuvrant pour le développement des provinces du Sud et pour la défense de leur marocanité.

Nous voulons que cette instance soit de composition équilibrée et ouverte non seulement sur les fidèles dignitaires de ces provinces, mais aussi sur les nouvelles élites et les associations agissantes de la société civile, notamment les jeunes et les femmes.

Cher peuple,

La Marche Verte a marqué l'émergence d'un Maroc nouveau, dans lequel Nous nous attachons à consolider les acquis réalisés sur la voie de l'unité, de la démocratie et du développement, grâce aux efforts consentis par tous les fils de la nation, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. À cet égard, Nous nous félicitons du rôle efficace de notre communauté résidant à l'étranger, que Nous considérons comme un atout majeur pour le Maroc nouveau. Mieux encore, Nous la voyons à l'avant-garde des acteurs, qui tout en restant fermement attachés à leur identité marocaine authentique, se sont voués avec une totale sincérité au développement de notre pays et à la défense de son intégrité territoriale et de son rayonnement international.

Pour illustrer à quel point Nous sommes sensible aux aspirations légitimes des différentes générations de cette communauté, qui entendent exercer leur citoyenneté pleine et entière, et combien Nous tenons à voir s'impliquer, de façon utile et crédible, nos citoyens émigrés dans toutes les institutions et tous les aspects de la chose publique, Nous avons pris quatre décisions importantes et complémentaires les unes des autres:

La première consiste à conférer aux Marocains résidant à l'étranger, la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des Représentants, de façon appropriée, réaliste et rationnelle.

Quant à la deuxième décision, qui découle, d'ailleurs, de la première, elle porte sur la nécessité de créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de permettre à nos citoyens de l'étranger de choisir leurs députés dans la première Chambre du Parlement. Il est à noter, à cet égard, qu'ils jouissent,

sur un pied d'égalité, des droits politiques et civils que confère la loi à tous les Marocains, dont celui d'être électeurs et éligibles dans le pays.

Notre troisième décision accorde aux nouvelles générations de Notre chère communauté à l'étranger, le droit de voter et de se porter candidat dans les élections, à l'instar de leurs parents, et ce, en application du principe de l'égalité dans la citoyenneté.

Nous donnons, à cette fin, instruction au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces trois décisions, lors de la révision de la législation électorale. À cet égard, Notre volonté de répondre aux aspirations légitimes de nos citoyens résidant à l'étranger, Nous dicte d'aller au-delà de cet objectif, en ouvrant devant eux tous les espaces et toutes formes de participation. Ceci nous amène à Notre quatrième décision, celle de créer, sous la présidence de Notre Majesté, un Conseil Supérieur de la Communauté marocaine à l'étranger, constitué de façon démocratique et transparente, et bénéficiant de toutes les garanties de crédibilité, d'efficience et de représentativité authentique. Il comprendra également des membres nommés par Notre Majesté parmi les personnalités connues pour leur implication remarquable dans la défense des droits des immigrés marocains et des intérêts supérieurs de la nation, ainsi que des représentants des autorités et des institutions concernées par les questions de l'émigration.

Ces décisions et ces orientations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale tridimensionnelle qui prend en considération le fait que le Maroc constitue à la fois une source d'émigration, un lieu de passage et une destination pour elle. Conscient du fait que notre pays représente une source d'émigration, Nous n'avons eu de cesse de témoigner une sollicitude particulière à notre communauté résidant à l'étranger, à son interaction positive avec les pays d'accueil et à son adhésion agissante aux réformes et aux grands chantiers que Nous conduisons.

Nous veillons également à assurer les conditions appropriées pour le séjour légal de la communauté d'étrangers qui ont choisi de s'installer au Maroc, que ce soit à des fins d'étude et de formation, pour le travail et l'investissement, pour le tourisme ou pour toute autre raison, et ce, dans un climat de sécurité et de quiétude, et sous le règne de la loi.

Parallèlement à cela, et du fait de la position géographique de notre pays et des contraintes de l'environnement régional et international, une nouvelle donne autrement plus sensible s'est imposée, faisant de lui un lieu de transit pour les émigrés issus de pays sub-sahariens frères et prenant la direction d'une Europe de plus en plus hermétique.

Bien qu'il soit le premier à pâtir de cette situation, le Maroc ne ménage aucun effort, en dépit de ses moyens limités, pour y faire face dans le cadre d'une parfaite coordination avec sa voisine l'Espagne amie. Toutefois, le problème dépasse, au fond, le cadre bilatéral de ces deux pays voisins et interpelle l'ensemble des pays concernés par la question de l'émigration, en Afrique, au Maghreb et en Europe. L'amplification du flux de l'émigration illégale ayant pour source l'univers de la misère et pour destination celui de l'opulence, appelle un traitement global bien au-delà de l'aspect sécuritaire. Celui-ci restera insuffisant en soi si l'on ne s'avise pas de remédier aux causes économiques et sociales du phénomène dans les pays émetteurs. Or ce traitement reste tributaire du soutien qui doit être apporté au développement local des

peuples africains frères pour leur permettre de vivre dans la stabilité, et d'accéder à une vie digne chez eux, dans un climat de prospérité partagée et de sécurité globale.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative du Maroc et de l'Espagne appelant les États membres de l'Union Européenne, ceux du Maghreb et les pays africains concernés, à se réunir afin d'élaborer une politique commune, définissant clairement ses responsabilités, ses moyens d'action, ses programmes intégrés et sa vision stratégique de l'émigration, tant il est vrai qu'il s'agit là d'un problème structurel, et non d'un phénomène éphémère.

Quelles que soient les difficultés conjoncturelles, elles ne sauraient entamer la détermination inébranlable du Maroc à relever ce défi, dans le cadre du respect des droits des émigrés et de leur dignité, qu'ils soient Marocains ou étrangers, confirmant de la sorte qu'il reste à la hauteur des enjeux d'ouverture, de communication, de solidarité et de fraternité inhérents à sa position géographique, à son système démocratique et à son patrimoine civilisationnel.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'INDÉPENDANCE
RABAT, 16 NOVEMBRE 2005**

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesses , Excellences,

Cher peuple,

De cet endroit pétri d'histoire et chargé de souvenirs indélébiles, et à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, Nous nous adressons à toi, en Notre nom propre et au nom de tous les membres de l'illustre Famille Royale chérifienne, parents, enfants, princes, princesses, petits-enfants et arrière-petits enfants, descendants de Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Son âme. Certains parmi eux ont été rappelés auprès de Dieu, notamment Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, Notre regrettée Grand-Mère Lalla Abla, feu Notre Oncle, Son Altesse Royale le Prince Moulay Abdellah et Notre Tante bénie, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Nezha. Pour les autres, Nous prions le Tout-Puissant de leur accorder longue vie et de maintenir leur progéniture sur la voie du bien et de la vertu.

Nous nous adressons donc à la Nation pour exprimer au peuple marocain, toutes générations et toutes catégories confondues, jeunes et vieux, hommes et femmes, qu'ils vivent dans les villes ou les campagnes, au Sahara ou en montagne, Nos remerciements et Notre reconnaissance pour la loyauté qui ne s'est jamais démentie, dans les heurs comme dans les malheurs, à l'égard de leur Roi et du glorieux Trône Alaouite.

Cette loyauté, tu en as donné la plus belle illustration par une fidélité et un dévouement sans faille, tout au long de l'épreuve de l'exil que Notre Famille Royale qui est aussi la tienne, a dû endurer lorsque Notre Vénéré Grand-père s'est résolu à sacrifier Son Trône pour que la Patrie retrouve sa liberté et la Nation sa souveraineté.

C'est un moment fort de grande émotion où Nous évoquons avec toi la parfaite symbiose qui t'unit à ton Trône, lequel te voue des sentiments de fidélité et de sincérité à l'égard de ceux que tu éprouves pour lui.

Nous exprimons, par ailleurs, Notre profonde reconnaissance aux hommes et aux femmes du mouvement national, de la résistance et de l'armée de libération qui ont tant donné pour défendre la Patrie et le symbole de sa souveraineté.

Que Dieu bénisse leurs martyrs et accorde la meilleure rétribution à leurs militants, dont le Tout-Puissant dit à juste titre : « Il y a, parmi les Croyants, des hommes qui ont été fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu. Tel d'entre eux a atteint le terme de sa vie, tel autre attend, tandis que leur attitude ne change pas ». Véridique est la parole de Dieu.

Nous souhaitons, par ailleurs, la bienvenue à Nos illustres invités et aux éminentes personnalités étrangères, qui se joignent à nous pour la célébration de cet événement historique.

Nous saluons en particulier ceux qui ont reconforté la Famille Royale dans son exil, et l'ont aidée à supporter l'épreuve de la séparation et de l'éloignement, ainsi que ceux qui ont appuyé le combat de Notre peuple et la légitimité du retour du Sultan Mohammed Ben Youssef à son trône. Ceux-là, Nous les considérons tous comme des Marocains, tant étaient sincères leur solidarité avec le peuple marocain et leur sympathie pour son combat.

En réalité, la symbolique de l'événement ne concerne pas que le Maroc, elle s'étend également à leurs pays respectifs, tant il est vrai que ce qui nous unit à leurs dirigeants et à leurs peuples, participe de la fraternité, de l'amitié et de la solidarité pour le triomphe de la liberté et de la dignité.

À cet égard, Nous tenons à saluer et à assurer de toute Notre considération et Notre reconnaissance, Nos grands amis, Leurs Majestés le Roi Don Juan Carlos et la Reine Dona Sofia, Son Excellence le Président Jacques Chirac et son honorable épouse Mme Bernadette Chirac, pour l'affection profonde et le soutien sincère qu'ils manifestent à l'égard du Maroc. Nous nous félicitons également de la sympathie et du soutien de Son Excellence le Chef du Gouvernement espagnol, M. José Luis Rodriguez Zapatero et de Son Excellence le Premier Ministre français, M. Dominique de Villepin.

Dans le même esprit, Nous saluons vivement la représentation de haut niveau de Nos chers frères, Son Excellence le Président Abdoulaye Wade et Son Excellence le Président Marc Ravalomanana. Ces gestes de leur part sont la meilleure démonstration des liens de fraternité africaine qui unissent leurs pays respectifs au Maroc. Pour Madagascar, Dieu a voulu, en effet, que l'épreuve de l'exil tisse entre nous des liens historiques, qui resteront à jamais gravés dans la mémoire collective des Marocains. Avec le Sénégal, nous entretenons des relations privilégiées, qui constituent un modèle à suivre en matière de solidarité et d'unité africaine.

Altesses, Excellences,

Cher peuple,

La célébration d'aujourd'hui est un hymne aux idéaux que Mohammed V- que Dieu ait Son âme - incarnait, notamment celui de la liberté, dont il fit la clé de voûte de sa doctrine politique, militant ainsi pour ceux qui en avaient été privés, sans distinction de race, de religion ou de statut social, et témoignant sa solidarité avec les mouvements de libération au Maghreb et en Afrique. Nous ne saurions oublier non plus la position courageuse et mémorable qu'il a prise en s'engageant aux côtés du monde libre face au nazisme et au fascisme.

Aussi réaffirmons-Nous Notre détermination à consolider les bases du partenariat privilégié franco-hispano-marocain, Nous inspirant en cela de ce flair politique civilisé et avisé qui conduit à se défaire du complexe du colonisé. Cette attitude émancipatrice traduit, en effet, l'une des plus belles vertus dont firent preuve, avec pertinence et sagacité, le Libérateur de la Nation, Notre Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et Son Compagnon de lutte et bâtisseur de l'État marocain moderne, Notre Père Sa Majesté le Roi Hassan II, bénis soient-Ils.

En évoquant ces épisodes rayonnants de l'histoire du Maroc, Notre intention n'est pas de Nous livrer à un exercice d'éloge ou de glorification. Il s'agit plutôt pour nous de tirer les enseignements et les leçons des succès et des revers enregistrés, de nous imprégner des significations profondes de l'héritage politique national, et de prendre la juste mesure des efforts et des sacrifices considérables qui ont été consentis de génération en génération.

C'est également l'occasion d'apprécier, à leur juste valeur, les acquis avant-gardistes réalisés par notre pays grâce au concours de tous les Marocains, qui, chacun à partir de sa position, nous ont légué un Maroc libre et souverain.

Sachons, donc, puiser dans cet élan une puissante motivation pour aborder l'avenir avec autant de volontarisme, d'assurance et d'ardeur, et pour adhérer collectivement au processus de renforcement de la démocratie et du développement. Nous y parviendrons assurément, d'autant plus que nous sommes mus par un nationalisme sincère, érigeant l'amour de la Patrie en acte de foi et se fondant sur l'attachement aux constantes sacrées, notamment ta symbiose sans faille avec ton Trône. Si Je suis l'incarnation et le dépositaire de ce Trône qui représente l'une des monarchies les plus anciennes, Je considère qu'il repose, telle une couronne, sur la tête de chaque Marocain, et que la garde en incombe à chacun comme elle Nous incombe à Nous.

Tu trouveras, cher peuple, en ton Premier Serviteur, un Roi citoyen, attaché à tes causes et dévoué au service de notre chère patrie, fidèle en cela au pacte d'allégeance qui nous lie mutuellement.

La voie que Nous emprunterons de manière irréversible est celle du renforcement de la citoyenneté pleine et entière au profit de tous les Marocains, que Je considère comme étant tous égaux, où qu'ils se trouvent, et quel que puisse être leur statut social. Il n'est donc point de distinction entre eux, si ce n'est par la sincérité de leur patriotisme, leur sens du devoir et leur volonté de représenter honorablement leur pays. Nous sommes fiers d'y appartenir et d'œuvrer collectivement pour préserver son unité et rehausser sa stature et son rayonnement. Les Marocains -et Je suis fier d'être un des leurs, ainsi que leur Premier Serviteur-, sont égaux pour Moi, en droits et en obligations inhérents à la citoyenneté, devant Dieu, la Nation et l'Histoire.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE JAPONAIS NIHON KEZAI SHIMBUN

25 NOVEMBRE 2005

Question : Quelle évaluation peut-être faite des relations entre le Maroc et le Japon, 50 ans après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays ?

Réponse de S.M. le Roi : Permettez-Moi tout d'abord de Me réjouir du fait que Ma visite coïncide avec la commémoration du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Maroc. C'est aussi l'âge, comme vous le relevez, de nos relations diplomatiques. Ce qui nous unit ne se limite pas à l'échange d'ambassadeurs il y a 50 ans.

Les traditions millénaires de nos deux pays donnent à nos relations une profondeur historique unique sur la scène internationale. Nous avons, chacun de son côté, cultivé notre héritage civilisationnel, avec la même ambition de nous ouvrir sur le reste du monde.

Nos préoccupations étaient les mêmes. Par exemple, au 19^e siècle, Mon ancêtre Moulay Hassan I, conscient des enjeux de la révolution industrielle, avait envoyé plusieurs délégations pour une formation en Europe aux nouveaux concepts de production de l'époque.

Au même moment, l'Empereur Meiji initiait la même démarche, animé de la même volonté. Voyez-vous, malgré l'éloignement géographique, nous partageons les mêmes ambitions pour nos deux pays, les mêmes valeurs aussi de dialogue, de modération et d'ouverture, sans jamais nous départir de ce qui fait notre identité propre.

Je crois que ces points communs, dans un monde aussi tourmenté que celui dans lequel nous vivons aujourd'hui, sont autrement plus importants que tous les indicateurs à travers lesquels on évalue habituellement l'état des relations entre deux États. Ceci étant dit, les chiffres sont plutôt encourageants dans différents domaines.

Le Japon occupe la seconde place en tant que pourvoyeur d'aide publique au développement au Maroc et la 7^{ème} parmi les créanciers bilatéraux. Sur le plan politique, J'apprécie que nous puissions avoir la même position sur les grandes questions qui préoccupent le monde comme la lutte contre la pauvreté, le dialogue Nord-Sud, le processus de paix au Proche-Orient ou le terrorisme.

Question : Quel objectif s'est assigné Votre Majesté pour sa visite au Japon, pays dans lequel vous vous êtes rendu à deux reprises lorsque vous étiez Prince Héritier ?

Réponse de S.M. le Roi : Je M'y rends aujourd'hui avec toujours autant de plaisir et d'intérêt pour le dynamisme exceptionnel de l'économie de votre pays. Ce dynamisme conjugué à nos ambitions et aux potentialités multiples offertes par le Maroc, sont à même d'élever nos relations économiques et commerciales à un niveau unique dans la région.

Aussi, nous encourageons les investisseurs nippons à renforcer leur présence au Maroc d'autant qu'il existe un cadre de coopération qui présente de nombreux avantages. Evidemment, il peut-être revu, amélioré en permanence au gré des contacts bilatéraux de haut niveau que Je souhaite voir se multiplier à l'avenir.

Sur le plan politique, nous allons tout naturellement nous concerter sur différentes questions qui nous préoccupent. À ce sujet, nous souhaitons voir le Japon jouer un rôle plus important au sein des instances onusiennes. La gravité des événements en Irak où doit prévaloir la souveraineté et l'unité du pays nous interpelle tous et le processus de transition doit y être accéléré.

Évidemment, nous évoquerons les derniers développements de la situation au Maghreb, en Afrique et en Méditerranée. Le Proche-Orient et l'injustice vécue quotidiennement par nos frères palestiniens demeurent également à l'ordre du jour.

Question : Justement Majesté, le Maroc a été et reste un acteur majeur du processus de paix entre Palestiniens et Israéliens. Quelles sont aujourd'hui les conditions d'une accélération de ce processus et de son aboutissement à court terme ?

Réponse de S.M. le Roi : Il y a évidemment plusieurs conditions mais Je crois qu'elles ne peuvent porter leurs fruits que si la sagesse et la modération, qui ont cédé la place à une très grande radicalisation des réactions et des positions, reprennent le dessus.

Je pense qu'aujourd'hui, après une période où le dialogue était pratiquement rompu entre les différentes parties, nous assistons à une dynamique nouvelle, un nouvel état d'esprit, fragiles certes, mais qui doivent être encouragés.

Lorsque J'ai personnellement adressé des lettres aux présidents palestinien, israélien et américain pour les féliciter des efforts qui ont permis le retrait israélien de la bande de Gaza, étape importante de la réactivation de la feuille de route, J'entendais justement signifier Mon soutien à cette dynamique. Maintenant que le retrait a été réalisé, il s'agit de résoudre les questions en suspens qui feront de l'après retrait un succès.

Il y a notamment la liberté de mouvement des Palestiniens, l'amélioration de la situation économique de la vie quotidienne des Palestiniens qui vivent, dans leur grande majorité, dans des conditions précaires. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour consolider cet acquis, l'objectif, ne l'oublions pas, étant l'établissement d'un État palestinien souverain, indépendant, viable et démocratique vivant dans la paix et en bonne intelligence avec Israël. Pour Ma part, J'y mettrais toute Ma détermination.

Question : Le terrorisme menace la sécurité dans le monde. Comment est-ce que le Maroc y fait face et quelle est la situation spécifique au Maroc à cet égard ?

Réponse de S.M. le Roi : Vous savez à quel point les Marocains sont directement concernés par cette question. Nous avons été victimes, touchés dans notre chair, par la barbarie des terroristes lors d'attentats qui nous ont endeuillés le 16 mai 2003 à Casablanca.

Je vous rappelle aussi que deux de nos concitoyens, innocents, ont été enlevés le 20 octobre dernier en Irak. Le Maroc a toujours condamné avec la plus grande fermeté le terrorisme quelles qu'en soient les motivations.

D'ailleurs, aucune justification ne peut-être tolérée face à la violence aveugle. L'invocation de la religion par certains groupuscules terroristes pour perpétrer de tels actes de violence doit être combattue justement pour protéger l'un des messages essentiels de l'Islam qu'est la tolérance et l'acceptation de l'autre. Notre identité arabo-berbéro-musulmane a fait de nous un peuple exceptionnellement ouvert, fier de sa culture et de ses traditions. Nous revendiquons cette identité et à chaque fois que nous avons été touchés comme nous le sommes encore aujourd'hui avec ces deux enlèvements en Irak, les Marocains sont descendus par centaines de milliers dans les rues pour réaffirmer cette fierté et leur condamnation du terrorisme.

Je crois que le meilleur rempart contre le terrorisme est notre capacité à nous mobiliser à chaque fois que nos valeurs nous semblent en danger, de façon évidemment tout à fait pacifique, en respectant les valeurs démocratiques auxquelles le Maroc est très attaché. L'autre rempart, c'est un développement économique et une cohésion sociale suffisamment dynamiques pour réduire les poches d'exclusion et de marginalisation.

C'est aussi les réformes du champ éducatif et du champ religieux que nous avons accélérées et qui donnent aujourd'hui de très bons résultats.

Enfin, Je dirai que les valeurs qui sont les nôtres et notre détermination, quelle que soit la douleur ou la brutalité des événements, sont nos meilleures armes contre les extrémismes.

Question : Comme vous avez commencé à l'aborder Majesté, le Maroc a entrepris de vastes réformes aux plans politique, économique et social. En cette fin d'année 2005, quel regard votre Majesté porte sur les résultats obtenus et quels développements nouveaux faut-il en attendre pour le futur ?

Réponse de S.M. le Roi : Vous savez, lorsque Je suis monté sur le trône, toutes les questions étaient pour moi prioritaires. Mon père S.M. Hassan II, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde, a ouvert une grande partie des chantiers du Maroc indépendant et moderne. Lorsque Je vois le travail considérable qu'il a mené, J'éprouve beaucoup d'admiration et une immense fierté comme tous les Marocains, Je lui rends hommage.

Je travaille non seulement à la consolidation des dossiers qu'il a ouverts comme celui du respect des droits de l'Homme avec notamment, la création de l'Instance Équité et Réconciliation pour tourner définitivement la page sur les violations commises par le passé, mais aussi à la concrétisation rapide de nouveaux chantiers ouverts ces dernières années : alphabétisation, réforme du champ religieux, assurance maladie obligatoire, réforme de la justice, scolarisation des petites filles, création de l'Institut

Royal pour la Culture Amazigh, sans parler de tous ces grands projets structurants comme le port de Tanger-Med ou celui du Bouregreg à Rabat, ou encore les grandes zones touristiques qui vont créer des centaines de milliers d'emplois.

Il y a la réforme de la «Moudawana», le code de la famille. C'est une réforme à laquelle Je suis très attaché car elle fait aujourd'hui des Marocaines, des citoyennes à part entière. Toutes les composantes de la société marocaine l'ont favorablement accueillie. C'est justice rendue aux femmes que de l'avoir entreprise et J'avoue que c'est pour moi une grande source de satisfaction.

Plus récemment, nous avons lancé « l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ». Il s'agit d'un vaste programme destiné à donner un coup d'accélérateur au développement socio-économique, en favorisant notamment la réinsertion dans le tissu productif des franges de la population les plus marginalisées. C'est une réponse réelle, concrète à une problématique au cœur des préoccupations internationales. De ce fait, l'intérêt manifesté par nos différents partenaires étrangers est important, d'autant que le modèle qui est le nôtre tient compte de nos spécificités et de nos moyens. C'est une réforme ambitieuse et bien sûr, Je la présenterai à Mes interlocuteurs au Japon.

D'ailleurs, ils n'ont jamais manqué d'être présents aux côtés du Royaume pour l'accompagner dans son développement et Je les en remercie. Bien sûr, il y a encore tant de choses à réaliser mais Je crois que, grâce à nos convictions, la mobilisation de Mon gouvernement, de toutes les institutions, de la société civile, très dynamique dans tous les domaines, les Marocains ont raison d'être optimistes et cela en dépit des difficultés.

Question : L'intégration maghrébine est en sommeil. Quelles sont les perspectives de relance de ce processus du point de vue du Maroc ?

Réponse de S.M. le Roi : Le Maroc est le premier à regretter cet état de fait et notre frustration est d'autant plus grande que le traité instituant l'Union du Maghreb Arabe a été signé chez-nous, à Marrakech, en 1989. Ayant été Moi-même témoin, aux côtés de Mon regretté père, de l'acte de naissance de l'U.M.A, Je Me rappelle encore l'immense espoir que cette signature avait suscité chez les cinq peuples de la région qui sont unis par une profonde communauté d'histoire, de religion, de langue et de destin et qui, ensemble, constituent un potentiel économique important qui devrait nous permettre de mieux faire face à la mondialisation et de nous positionner en partenaire fort et crédible vis-à-vis des autres ensembles régionaux telle que l'Union Européenne.

Malheureusement, le processus de construction maghrébine est toujours hypothéqué notamment par le différend sur le Sahara qui continue de nous opposer à nos voisins algériens et qui est, en réalité, une survivance de la guerre froide et de la rivalité qui opposaient les deux anciens blocs.

Nous demeurons attachés à l'U.M.A et le Maroc qui a toujours exprimé sa disponibilité au dialogue dans le cadre des Nations Unies, est pour une solution politique de ce différend sous la forme d'un statut d'autonomie définitif qui respecte sa souveraineté et son intégrité territoriale.

J'espère que l'Algérie intégrera cette dynamique de paix afin de relancer l'édification maghrébine sur des bases saines et claires.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN SON HONNEUR PAR S.M. IMPÉRIALE L'EMPEREUR AKIHITO DU JAPON

JAPON, 28 NOVEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Votre Majesté l'Empereur du Japon,

Votre Majesté l'Impératrice,

Altesses,

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à Vous dire, Majesté l'Empereur, combien Nous sommes heureux de la visite que Nous effectuons dans Votre grand pays, à l'aimable invitation de Votre honorable gouvernement, et à Vous exprimer Nos remerciements sincères pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui Nous ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui Nous accompagne.

Nous évoquons en ce moment privilégié le souvenir impérissable de la première visite que Nous y avons effectuée en 1987, et du sentiment d'admiration que Nous avons éprouvé face aux progrès enregistrés à son actif.

Par la rencontre d'aujourd'hui, Nous réaffirmons Notre volonté sincère de renforcer les mécanismes de la coopération fructueuse qui existe entre nos deux pays amis, et d'en élargir les domaines d'intervention et les programmes d'action.

Nous appelons, à cet égard, les hommes d'affaires marocains et japonais à consolider et dynamiser les flux des investissements dans les deux sens, à l'instar de ce qui se fait dans le secteur public. Nous nous félicitons aussi du soutien efficient de Votre gouvernement en faveur des projets de développement dans Notre pays.

Nous saluons par ailleurs l'aide généreuse que fournit Votre pays pour assurer le développement des pays africains, dont le Maroc s'efforce, par tous les moyens disponibles, à améliorer les conditions de vie.

Parallèlement, Nous affirmons Notre disposition à œuvrer pour la mise en place d'une coopération maroco-afro-japonaise, dans le cadre d'un véritable partenariat, et en application du Plan de la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement en Afrique.

Nous nous attacherons aussi à mettre au point une coopération trilatérale permettant de mettre en commun les énergies et les potentialités de nos deux pays, afin d'en faire bénéficier les peuples africains frères, notamment ceux des pays sub-sahariens.

Sur le plan international, Nous nous félicitons de la convergence de nos points de vue sur les questions d'intérêt commun, et de notre adhésion effective et efficiente aux efforts déployés à l'échelle internationale pour combattre le fléau du terrorisme, instaurer la sécurité et la stabilité et contribuer, par le renforcement du rôle des Nations Unies, au règlement des tensions et des conflits à travers le monde. À cet égard, Nous apprécions à leur juste valeur les atouts dont dispose Votre pays pour jouer, au sein du Système onusien, un rôle plus important dans le traitement des questions régionales et internationales et la recherche de solutions pacifiques y afférentes, dans le cadre de la légalité internationale.

À cet égard, Nous affirmons l'attachement du Maroc à trouver une solution politique négociée au conflit artificiel suscité autour de la question du Sahara marocain. Cette solution qui devrait être définitive, équitable et cautionnée par la légalité onusienne, prévoit la mise en place d'une autonomie garantissant à l'ensemble des habitants du Sahara de pouvoir gérer leurs propres affaires régionales dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. Elle offre, de surcroît, la possibilité d'édifier l'Union Maghrébine.

En Notre qualité de Président du Comité d'Al-Qods, Nous réaffirmons notre adhésion constante aux efforts internationaux visant à trouver une solution juste, globale et durable au conflit palestinoisraélien, à travers la mise en œuvre optimale de la Feuille de Route. De même, nous réaffirmons que nous nous tenons aux côtés de l'Irak frère pour qu'il retrouve sa stabilité, son unité et sa souveraineté. Nous dénonçons, à cet égard, le terrorisme aveugle qui frappe des victimes innocentes.

Votre Majesté Impériale,

Les propos d'amitié et d'estime que Vous avez prononcés à Notre endroit et à l'égard de Notre peuple, la bienveillante compréhension que l'honorable gouvernement japonais a témoignée à l'égard des questions qui préoccupent Notre pays et le soutien qu'il apporte au développement du Maroc, ainsi que le ferme attachement que nous éprouvons communément à notre identité, parallèlement à notre ouverture sur la modernité et les valeurs universelles, sont autant de facteurs qui incitent fortement à hisser nos relations privilégiées au niveau optimal d'un partenariat exemplaire multidimensionnel.

En souhaitant à l'amitié maroco-japonaise plus de prégnance et de prospérité, Je vous invite, Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Sa Majesté l'Empereur et à son honorable épouse, Sa Majesté l'Impératrice.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DE BARCELONE BARCELONE, 28 NOVEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-Moi tout d'abord d'adresser Mes très vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Tony Blair, Premier Ministre du Royaume Uni et Président en exercice de l'Union Européenne, pour la promotion de ce Sommet, moment fort du partenariat euro-méditerranéen. Mes remerciements vont également à Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er et à Son Excellence Monsieur José Luis Rodriguez Zapatéro, Président du Gouvernement d'Espagne, pour les efforts louables investis afin d'assurer toutes les conditions de succès à cette rencontre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 1995, Barcelone a vu l'éclosion d'un projet régional inédit dans sa physionomie, novateur dans son fonctionnement et ambitieux dans ses objectifs.

Nous commémorons, aujourd'hui, le lancement de cet important processus en parcourant, ensemble, le chemin emprunté, les contraintes rencontrées et les progrès réalisés, depuis. Mais l'heure n'est pas seulement au diagnostic et au bilan. Nos États se retrouvent ici également pour renouveler notre acte de foi et surtout pour faire du partenariat euro-méditerranéen un véritable levier de solidarité et de stabilité régionales, un gage d'intégration économique entre les deux rives, ainsi qu'un vecteur de compréhension mutuelle et de rapprochement culturel.

Un tel dessein demeure plus que jamais d'actualité car les ambitions affichées sont légitimes, les potentialités encore à exploiter et les menaces et les conflits de plus en plus complexes, ce qui appelle de notre part des réponses urgentes, collectives et volontaristes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La persistance du conflit israélo-palestinien, constitue toujours un frein à l'intégration régionale. Aussi, faut-il nous mobiliser, encore plus que par le passé, pour accompagner énergiquement les efforts de la

communauté internationale en vue de l'avènement d'un État palestinien souverain, viable, et vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la concorde.

Le terrorisme international appelle également de notre part une action commune, énergique et organisée. Pour sa part, le Royaume du Maroc demeure engagé aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral dans la lutte contre ce fléau, en vue d'en éradiquer les racines et d'en prévenir les manifestations.

Les phénomènes migratoires constituent également une grave source de préoccupation, croissante et commune. Il est, dès lors, grand temps d'engager un débat sincère et responsable sur les causes profondes de l'immigration illégale, sur ses divers aspects et multiples enjeux, un débat qui prenne en compte le devoir de solidarité régionale, l'impératif de sécurité collective et la maîtrise de la dynamique de la migration légale, objectivement nécessaire.

Le Maroc, devenu au fil des ans, un pays de transit de l'émigration vers l'Europe, se félicite de l'adoption, aujourd'hui, de la démarche qu'il a conjointement proposée avec la France et l'Espagne dans le contexte euro-méditerranéen.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative du Maroc et de l'Espagne, appuyée par la France, d'organiser une conférence ministérielle euro-africaine, réunissant les pays concernés, d'origine, de transit et de destination, pour dégager une approche commune et envisager des solutions appropriées et novatrices.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Réduire les écarts de développement entre le Nord et le Sud de la Méditerranée constitue également un défi décisif et urgent. Plus que jamais, nous avons besoin d'un partenariat euro-méditerranéen, ne se réduisant pas seulement à une vaste zone de libre échange, mais qui organiserait la mise en place d'un véritable espace commun, spécifique et mutuellement avantageux, à travers, notamment, l'approche de coopération renforcée avec des groupements homogènes. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre engagement pour l'édification, sur des bases solides, de l'Union Maghrébine afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la construction de ce partenariat prometteur.

Enfin, notre effort collectif ne saurait porter durablement ses fruits sans l'amélioration des perceptions respectives et de la compréhension mutuelle. À cet égard, le Maroc appelle à une plus grande implication des représentants élus et des différents acteurs de la société civile dans notre partenariat.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La nouvelle politique de voisinage de l'Union Européenne Élargie et les différents Plans d'action adoptés dans ce cadre, offrent des perspectives prometteuses pour notre espace euro-méditerranéen.

Cette nouvelle politique est fortement complémentaire du processus de Barcelone, avec lequel se développeront, à l'avenir, de manière utile et en synergie, les dimensions tant bilatérale que sous-régionale et euro-méditerranéenne de notre partenariat. Aussi, attendons-nous de l'Union Européenne des engagements forts pour la mise en œuvre réussie de cette politique de voisinage, au sein de laquelle l'espace méditerranéen devra naturellement garder sa pleine centralité et son authentique spécificité.

Je vous remercie. Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 3^{ÈME} ÉDITION DES
«INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT»**

SKHIRAT, 1^{ER} DÉCEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser à cette troisième conférence des Intégrales de l'investissement que vous tenez cette année sous le thème de «l'investissement socialement responsable». Nous vous adressons Nos souhaits de bienvenue au Maroc.

Nous souhaitons adresser Nos salutations particulières à l'hôte d'honneur de cette édition, le pays frère des Emirats Arabes Unis, en hommage à l'amitié et à la fraternité profondes qui lient nos deux pays. Sa présence est une expression de ces liens particuliers et de la communauté de principes, de vues et d'objectifs qui guident notre action sur la scène régionale et internationale.

L'édition des Intégrales de l'Investissement intervient, cette année, dans un contexte marqué par la célébration par le Royaume du Cinquantième de son indépendance, un temps de fête et de mémoire, et un moment fort de bilans et de résolutions pour l'avenir.

En effet, le Royaume du Maroc dès son indépendance -et contre les idéologies marquantes de l'époque- a fait le choix stratégique de la liberté, du pluralisme politique et de l'ouverture économique. Le Maroc a consacré le droit de propriété et la liberté d'entreprendre parmi les droits fondamentaux garantis par la constitution et par la loi et a, dans cet esprit, centré ses efforts sur l'incitation à l'investissement. Il s'est doté des fondamentaux indispensables à la croissance de l'investissement interne et à l'attraction des investissements étrangers.

Dans cette même optique, Nous avons choisi de lever, un à un, et nous continuerons à lever tous les obstacles à la promotion de l'investissement: notre code du travail a été réformé et Nous attachons la plus haute attention au dialogue social et à l'émergence d'un climat social sain et compétitif. Nous avons également mis en place les Centres Régionaux d'Investissement et Nous avons incité le Gouvernement à

poursuivre l'action en faveur de la réduction des lenteurs administratives, de l'efficacité de la justice des affaires et de l'amélioration de la gouvernance et des systèmes de gestion.

Mais, notre conviction première est que l'investissement constitue, d'abord et avant tout, un moyen qui doit trouver sa finalité dans le progrès et la justice sociale, dans l'émancipation et le bien-être des femmes et des hommes, dans la cohésion sociale, la protection du milieu naturel, et le respect des droits et des intérêts des générations futures.

Nous considérons ainsi que le développement humain et la sauvegarde de l'environnement doivent être les critères cardinaux tant des investissements que de nos politiques économiques et de nos stratégies de croissance. C'est justement dans cet esprit que Nous avons choisi, d'impulser et de promouvoir, de façon ferme et résolue, les chantiers de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain que Nous avons lancée et que Nous avons érigée en chantier de notre Règne.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes particulièrement heureux d'accorder Notre Haut Patronage à cette troisième conférence de s Intégrales de l'Investissement parce que son thème, l'investissement socialement responsable, rencontre Notre conviction selon laquelle la recherche de la croissance économique et l'attraction des investissements doivent être aussi guidés par des normes et par des critères d'ordre qualitatif. La réalisation de ces objectifs ne peut, en effet, se résumer aux seuls indicateurs quantitatifs. Elle devrait aussi être appréciée à l'aune de valeurs fondamentales telles que le respect de la règle de droit et de la législation sociale, le respect et la promotion des droits humains, la protection de la nature, la transparence et la sincérité de la gouvernance, le respect des clients, des fournisseurs et des règles du marché, comme elle doit se mesurer à l'engagement de tout acteur économique en faveur du développement social des communautés au sein desquels il opère.

À tous ces égards, la responsabilité sociale ne saurait se réduire à de la compassion charitable, dès lors qu'elle est une condition essentielle de la viabilité, de la rentabilité à long terme et de l'acceptabilité sociale des investissements et de la croissance économique.

C'est dans cet esprit que Nous suivons, avec le plus haut intérêt, l'émergence d'un mouvement d'investissements et de placements financiers couplant les objectifs légitimes de rentabilité et de profits à des critères, non moins légitimes et universels, de responsabilité sociale et de développement humain et durable. Le Maroc, par sa législation et ses choix politiques et sociétaux, peut et veut être pour les investisseurs socialement responsables, un partenaire et une destination assumant pleinement les standards sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance les plus avancés.

Mesdames et Messieurs,

La responsabilité sociale des investisseurs a pour pendant et pour condition la responsabilité sociale des entreprises. À cet égard, Nous suivons avec intérêt et satisfaction l'action des entreprises marocaines qui se sont volontairement engagées dans cette voie.

Le thème de votre conférence interpelle aussi les acteurs publics, qui doivent donner l'exemple et mettre en place des dispositifs incitatifs et d'accompagnement pour les investissements et les entreprises socialement responsables. Il interpelle au même titre l'action vigilante et agissante de la société civile à ce niveau.

Nous profitons de cette occasion pour attirer, par ailleurs, l'attention sur la responsabilité particulière des investisseurs institutionnels, et notamment, ceux qui ont en charge la gestion de l'épargne des régimes de retraite. Ces acteurs sont appelés aujourd'hui à intégrer dans leurs choix de placement, des critères objectifs et mesurables de respect des normes sociales et environnementales et de contribution au bien-être général des populations et des générations futures.

Nous Vous renouvelons Nos souhaits de bienvenue au Maroc et Nos vœux de plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 23^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT D'AFRIQUE
ET DE FRANCE**

BAMAKO, 03 DÉCEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président de la République du Mali,
Monsieur le Président de la République Française,
Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-Moi tout d'abord d'exprimer Mes remerciements fraternels à Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, hôte de cet éminent rendez-vous entre les pays d'Afrique et la France, ainsi qu'au peuple malien frère auquel nous rattachent de profonds liens historiques, culturels et religieux.

Le Mali, terre de rencontres entre le Nord et le Sud du Sahara, carrefour séculaire d'échanges et de savoir, dépositaire des trésors littéraires de Gao et de Tombouctou, nous offre aujourd'hui un cadre inspirateur de réflexion sur les grands défis auxquels nous devons faire face et sur les moyens à mettre en œuvre, ensemble, pour les relever.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avons un attachement particulier pour ces Sommets, réunissant la famille africaine et la France. Ils constituent une expression de la fraternité et de la solidarité existant entre nos pays, mais également une réponse à l'impératif de concertation dans un contexte international, souvent troublé et en constante mutation. Plus que jamais, l'Afrique et la France doivent unir leurs efforts, mutualiser leurs moyens et faire preuve de davantage d'imagination face aux enjeux vitaux que sont les nécessaires réformes

politiques, le progrès économique, social et humain du continent, ainsi que le règlement des multiples conflits qui continuent d'y servir.

Pour relever de tels défis, la jeunesse représente une source d'espoir, un vivier de ressources et de compétences, mais aussi un levier pour une croissance socio-économique durable et partagée. Aussi, en choisissant de placer notre Sommet sous le thème « la jeunesse africaine : sa vitalité, sa créativité et ses aspirations », exprimons-Nous notre profonde foi en l'avenir de l'Afrique, dont la jeunesse, force vive qui représente la majorité de sa population, est au centre de toute stratégie de développement, qu'elle soit nationale, régionale ou continentale.

Une jeunesse qui, outre l'évidence qu'elle sera et fera notre avenir, est, pour nous africains, déjà et largement notre présent. C'est une chance, assurément, un potentiel, certainement, mais une fragilité également, si l'on ne prend garde aux exigences vitales de justesse et d'efficacité des choix et des politiques en la matière.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au lendemain des indépendances, le rêve d'une Afrique prospère et dynamique n'était pas seulement un idéal. Il était aussi et surtout le couronnement d'un long processus d'émancipation qui a mobilisé toutes les forces sociales du continent et tout d'abord sa jeunesse. Toutefois, plus d'un demi siècle après, et bien que des progrès tangibles aient été accomplis, les réalisations enregistrées restent en deçà des objectifs tracés, s'agissant notamment de l'éducation, de la formation, de l'emploi ou de la santé des jeunes africains.

Il est vrai que des facteurs endogènes et exogènes sont à l'origine de multiples déséquilibres et fléaux, tels que les famines, les pandémies, les guerres civiles ou conflits armés. La négligence, la mise à l'écart et l'absence d'intégration de la jeunesse dans le développement y ont concouru à certains égards. Aujourd'hui, il convient de se rendre à l'évidence que sans une prise de conscience très forte que l'investissement dans la jeunesse est un des gages du développement de notre Continent, tous nos efforts pour ancrer l'Afrique dans le cercle vertueux du progrès seraient vains et contre-productifs.

L'épanouissement de notre jeunesse requiert en effet une mobilisation et une rationalisation des énergies pour une amélioration concrète de ses conditions socio-économiques.

C'est la responsabilité première des États qui doivent s'employer à mettre en place les structures de santé, d'éducation et de formation à même de réduire le sentiment de vulnérabilité, le chômage et les risques sanitaires auxquels est exposée la jeunesse africaine. Il s'agit d'éduquer et de former, de protéger et d'accompagner, d'écouter et de responsabiliser, enfin, pour donner confiance. La tâche est immense mais accessible.

Si en la matière, le rôle et la détermination de l'État sont primordiaux, l'action de tous les autres acteurs de la vie politique, économique et sociale est nécessaire pour une intégration effective de la jeunesse dans le processus de développement.

C'est également, dans le cas de l'Afrique plus qu'ailleurs, l'affaire de la communauté internationale. Notre continent a en effet besoin d'une aide réelle, d'un appui significatif pour réduire les écarts de développement, favorisant ainsi l'établissement de rapports équitables entre le Nord et le Sud.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

À défaut de mettre en place des mécanismes particulièrement attentifs aux besoins des jeunes et répondant à leurs aspirations, l'Afrique continuera d'assister, impuissante, au gâchis de la fuite des cerveaux. Tout comme les pressions migratoires, déjà croissantes, pourraient s'aggraver et les tensions et drames tels que ceux vécus, récemment, au Nord du Maroc se reproduire ici ou là.

Par vagues successives, des milliers de jeunes africains prennent le chemin de l'Europe, qui les attire à plus d'un titre, menés par des réseaux faisant commerce du désespoir suscité par la misère, les conflits ou encore les pandémies.

Le Maroc, du fait de sa situation géographique, est sans doute, de tous les pays africains frères, celui qui souffre le plus des effets de l'émigration illégale. Devenu pays de transit vers le pôle d'attraction que constitue le Vieux continent, le Royaume déploie, d'importants et coûteux efforts pour le contrôle des flux de plus en plus grandissants de migrants illégaux.

Les proportions prises, aujourd'hui, par ce phénomène, assurément transnational, dans le contexte d'une Europe qui se ferme, chaque jour davantage, exigent de l'ensemble des États concernés par les flux migratoires - qu'ils soient émetteurs, de transit ou de destination finale - la mise en œuvre de solutions communes et concrètes.

Monsieur le Président Jacques Chirac a fort justement mis l'accent sur la responsabilité partagée par tous dans ce domaine et la nécessité d'élaborer une approche concertée et solidaire de cette question.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'initiative avancée par le Maroc et l'Espagne, avec l'appui de la France, de convoquer une réunion ministérielle euro-africaine dans le but d'examiner toutes les questions que pose l'émigration, d'arrêter, ensemble, les remèdes immédiats à lui apporter et, au-delà, engager des actions de co-développement, consolidées par des financements innovants stables et réguliers.

Nous nous félicitons à cet égard, que l'Union Européenne partage, dorénavant, notre conviction que le traitement de la problématique migratoire nécessite un cadre global multidimensionnel qui ne se réduit pas seulement à l'aspect sécuritaire, mais intègre également et surtout nos préoccupations communes en termes de développement économique et de progrès social.

Ainsi, pourrions-nous assurer une meilleure insertion de la jeunesse dans la dynamique de développement de nos pays, favoriser sa plus large contribution à la création de richesses nationales et enfin, encourager sa pleine participation dans les processus politique et décisionnel.

Dès lors, la jeunesse, loin de représenter un fardeau, constituera un formidable atout au service de la promotion de l'Afrique.

Je vous remercie pour votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 3^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE
DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

LA MECQUE, 07 DÉCEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majesté, le Roi Abdullah bin Abdelaziz Al Saoud, Président de la session extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, Serviteur des deux Lieux Saints,

Excellence Monsieur Abdullah Ahmed Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, Président du 10^{ème} Sommet Islamique,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique,

C'est avec plaisir que Je M'adresse tout d'abord à Notre Auguste frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, pour lui exprimer Nos remerciements et Notre reconnaissance suite à l'aimable invitation qu'il Nous a adressée pour nous réunir dans le cadre de cet important Sommet, à Makkah Al Mokarramah. Cette initiative donne toute la mesure de la sagesse et de la sagacité de cet homme de foi si fortement attaché à l'exigence d'unité et de cohésion pour assurer à notre Oumma un avenir meilleur, conforté par les valeurs de fraternité, de paix et de solidarité.

Le fait que ce Sommet extraordinaire se tienne dans une conjoncture exceptionnelle exige de nous de procéder à un examen de conscience sans complaisance, de mobiliser nos capacités et de faire preuve d'un réel esprit de solidarité. Il nous dicte aussi de nous prévaloir d'une vision réaliste et de nous armer d'une ferme volonté pour assurer l'essor de notre Oumma Islamique et relever les défis mettant en cause sa sécurité, son développement et sa civilisation, notamment et au premier chef, ceux de l'extrémisme et du terrorisme.

Le Maroc, à l'instar d'autres pays du monde, est monté au créneau dans un front uni contre le terrorisme, partant en cela d'une position de principe, récusant clairement ce fléau sous toutes ses formes, et quels qu'en puissent être l'origine criminelle et les prétextes spécieux. Ces inepties vont assurément à l'encontre

des enseignements tolérants de l'islam et des valeurs fondant nos choix, à savoir la modération, la tolérance et le dialogue constructif.

À cet égard, Nous réaffirmons Notre soutien à l'initiative judicieuse de Notre auguste frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, visant la création d'un Centre international pour la lutte contre le terrorisme, ce fléau qui frappe différents pays du monde islamique et menace de terreur et de destruction l'humanité tout entière. Cela nous commande de rechercher un niveau optimal de solidarité et de coordination pour extirper ce mal à la racine, selon une approche globale et dans le cadre d'un projet de réforme cohérent et ambitieux. Notre but est d'immuniser nos jeunes et nos générations montantes contre les risques de déviation et de circonscrire les tendances schismatiques et les conflits doctrinaux qui minent l'unité et la cohésion de nos sociétés, altèrent l'image des musulmans et mettent à mal la réputation de tolérance de notre sainte religion.

Pour que ce projet de réforme porte ses fruits, il doit s'appuyer sur les vérités et les valeurs immuables de notre religion centrée sur l'idéal du juste milieu. Il devrait également reposer sur des cursus et des programmes éducatifs et médiatiques capables de doter l'individu d'une personnalité imprégnée des vertus de la communication et du dialogue et ouverte sur l'esprit de son temps.

Sa réussite est également tributaire de la mise en œuvre des projets de développement humain dans nos pays frères, notamment les pays africains en faveur desquels le Maroc s'est toujours employé à donner un contenu concret à la solidarité qui le lie à eux.

De même qu'il a toujours plaidé pour l'octroi d'un soutien concret accru aux pays d'Afrique dans le cadre d'une coopération étroite entre tous les pays membres de notre Organisation.

Nous tenons également à réitérer notre soutien pour les initiatives et les projets visant à moderniser les structures de l'OCI, à en développer les mécanismes et à redéfinir l'ordre de ses priorités. Notre but est d'assurer le soutien nécessaire à l'action islamique commune et de permettre à notre Organisation de devenir un acteur fort sur la scène internationale, capable de défendre la place qui devrait être celle de la Oumma, et de contribuer efficacement à éteindre les foyers de tension qui menacent la paix et la stabilité dans bon nombre de régions à travers le monde, notamment au Moyen-Orient.

À cet égard, Nous soulignons la nécessité de mettre en œuvre les résolutions de la légalité internationale et de réactiver le processus de paix sur la base de la «Feuille de route» et de l'Initiative arabe de paix. Notre objectif demeure la création d'un État palestinien indépendant, ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif, ceci outre le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés.

En Notre qualité de Président du Comité d'Al-Qods, Nous n'avons cessé d'exhorter la communauté internationale à prendre toutes ses responsabilités, pour faire cesser la profanation des Lieux Saints et faire respecter le statut juridique de la ville d'Al-Qods et son identité historique séculaire, en tant que terre de coexistence entre les religions célestes et leurs civilisations.

Nous réitérons également l'attachement du Royaume du Maroc à voir l'Irak frère dépasser l'épreuve pénible qu'il traverse. Il lui faudra, pour y parvenir, parachever ses réformes institutionnelles dans le

cadre de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, assurer la sécurité et la stabilité et éradiquer les bandes terroristes qui attentent chaque jour à la vie de citoyens innocents.

Majestés, Excellences, Altesses,

Nous considérons de bon augure que ce Sommet puisse se tenir dans cette ville sainte, érigée par la volonté divine en sanctuaire de paix et en lieu de pèlerinage béni où tous les musulmans qui y affluent taisent leurs divergences et s'en remettent, avec sincérité, à leur Créateur. Nous sommes convaincu de sa réussite grâce à la sollicitude et aux conditions de succès que lui a assuré Notre vénérable frère, son Président, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah bin Abdelaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite frère - que Dieu le protège -. Nous saluons en lui son attachement sincère au bien de l'Islam, ainsi que la marche réformatrice qu'il conduit avec sagesse.

En conclusion, Nous réitérons l'engagement du Maroc de soutenir constamment toute orientation visant à étayer la solidarité islamique, à renforcer l'unité et la cohésion de la Oumma et à unifier ses pays, avec la collaboration sincère de Nos chers frères, les dirigeants des pays islamiques. Le but ultime est d'assurer l'essor, le progrès et la grandeur du monde islamique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 15 DÉCEMBRE 2005

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Grâces soient rendues à Dieu d'avoir fait de l'Antique Maison le lieu d'élection pour les cœurs des croyantes et des croyants, et du Pèlerinage un moyen pour se purifier des péchés et s'adjuger les bienfaits des bonnes actions. C'est dans ce sens que le Tout-Puissant, s'adressant à Son serviteur et prophète Abraham, prière et salut sur lui, lui dit: «Appelle les gens au pèlerinage, ils viendront à toi à pied ou sur toute monture élancée. Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le nom de Dieu en des jours connus». Louons, donc, le Très-Haut d'avoir rendu possible, pour vous, l'accomplissement de ce devoir religieux, considéré comme l'un des piliers majeurs de l'Islam, et atténué les effets de la séparation avec vos familles et vos proches et de l'éloignement de vos occupations temporelles. Félicitations, donc, pour cet immense privilège divin qui vous échoit.

Honorables pèlerins,

Il est établi dans le Saint Coran et la Sunna que la rétribution de tout acte de devin croit proportionnellement à l'ampleur de l'endurance et des conditions y afférentes. Cela vaut pour le rite du Pèlerinage à la Mecque, dont la rétribution et les bienfaits rédempteurs, au-delà de l'absolution de tous les péchés et de tous les écarts antérieurs à son accomplissement, méritent d'être assidûment recherchés par chaque musulman dans sa vie spirituelle et temporelle. À cet égard, dans un de deux hadiths avérés, Notre Aïeul, prière et paix sur Lui, dit: «le Pèlerin qui s'abstient de tenir des propos obscènes et de commettre des péchés, reviendra [purifié] comme le jour où sa mère l'a mis au monde». «Le pèlerinage agréé n'a d'autre récompense que le paradis», dit un autre hadith.

C'est une immense récompense que celle du pèlerinage agréé qui gomme tous les péchés, et dont le bénéfice reste, toutefois, subordonné à deux conditions : supporter les peines inhérentes au pèlerinage et avoir une connaissance pertinente des modalités d'accomplissement de ses rites.

Tenant à ce que votre pèlerinage puisse se dérouler dans les meilleures conditions, Nous avons ordonné à Notre Ministre du Waqf et des Affaires Islamiques de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'assurer les services d'accompagnement religieux et d'orientation à l'ensemble de nos honorables pèlerins. Nous avons également donné Nos Hautes instructions pour que Nos fidèles sujets puissent bénéficier de l'encadrement nécessaire pendant qu'ils sont encore au pays. Nous avons, en outre, chargé la Commission Royale du Pèlerinage de veiller à leur assurer le meilleur encadrement administratif et sanitaire possible, aussi bien au Maroc qu'en terre sainte.

Honorables pèlerins,

En tant qu'acte de foi, le pèlerinage comporte des rites qui, outre leur temps bien défini et les Lieux Saints où ils se déroulent, ne sauraient être accomplis que dans les formes prescrites à titre impératif par l'Islam et explicitées par la Sunna du Prophète. Aussi est-il essentiel que vous accomplissiez cet acte de dévotion en totale conformité avec les normes canoniques requises.

Veillez donc, que Dieu vous protège, à respecter les consignes des encadrants et des organisateurs, à vous conformer à leurs instructions et à collaborer avec les autorités et les services de nos frères les hôtes qui vous accueillent et qui accomplissent leur devoir sous la direction de Notre très cher et vénéré frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah bin Abdulaziz, que Dieu le garde. En effet, Notre illustre frère affecte chaque année à l'organisation du pèlerinage de nouveaux moyens et prend à cet effet de nouvelles dispositions, chaleureusement saluées par les pèlerins, hôtes du Seigneur, et agréées par le Tout-Puissant, dont l'adoration passe par la mise en pratique des piliers de l'Islam. Gardez-vous, donc, que Dieu vous protège, d'être de ceux qui, en négligeant ces conditions, finissent par rendre caducs les actes accomplis et tout le rituel du pèlerinage.

Honorables pèlerins,

Dans le Livre Saint, Makkah al-Mokarramah est désignée par le Très-Haut comme la mère des cités (Oum al-Koraa). S'adressant au Prophète Mohammed, prière et salut sur Lui, Dieu dit en substance: «Pour prévenir [les gens d'] Oum al-Kora et ceux d'alentour». Il n'est donc pas étonnant que sa visite en pèlerinage soit si chère au cœur des croyantes et des croyants sollicitant ses bienfaits rédempteurs et son exaltante rétribution. Cela vaut surtout pour ceux et celles des fidèles qui ont fait preuve d'application et de sincérité dans l'accomplissement du rituel, répondant loyalement aux appels et sollicitations du devoir, se réjouissant allègrement d'être les heureux élus de ce divin privilège. N'oubliez pas non plus que l'une des valeurs cardinales de ce rassemblement béni est de fédérer les cœurs et les esprits des musulmans de tous horizons et de sceller leur communion autour d'idéaux agréés par le Créateur et Son messager. Soyez donc, que Dieu vous préserve, les dignes ambassadeurs de votre pays, et faites en sorte que l'on trouve dans votre conduite toutes les raisons d'aimer votre pays -qui, du reste, est digne de toute affection et de toute estime-, d'adhérer à ses causes et de partager ses espérances. En agissant de la sorte, vous vous serez conformés à cette injonction du Prophète, prière et salut sur Lui : «Dispensez un message de bon augure et n'effarouchez point».

Honorables pèlerins,

Votre périple est une occasion privilégiée de piété, de dévotion et de fervente communion avec le Miséricordieux. Quand il est possible de l'accomplir, le pèlerinage reste, donc, une opportunité unique dans la vie de nombreux croyants.

Mettez donc du cœur à l'ouvrage, armez-vous, pour cela, de savoir et de science et faites preuve de mesure et de modération. Pour ceux d'entre vous qui viendraient à ignorer quelque aspect de cette pratique culturelle, qu'ils en réfèrent aux oulémas accompagnant les pèlerins, comme le laisse entendre le hadith de Notre Ancêtre le Prophète, prière et salut sur lui, qui dit : « l'interrogation est le remède de l'ignorance ». Prévalez-vous des bienfaits de cet acte de foi, pour vous-mêmes ainsi que pour vos familles, votre Roi, votre peuple et votre nation, et implorez l'aide et l'assistance du Très-Haut pour la conduite judicieuse de toutes les affaires de notre communauté. Priez pour que Dieu préserve Notre Prince Héritier et le fasse grandir et s'épanouir dans le bien et la vertu. Implorez-Le aussi pour qu'Il entoure de Son infinie Miséricorde Notre vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II et Notre auguste Grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, ainsi que tous les martyrs de notre cher pays.

Je prie le Tout-Puissant d'agréer vos actes de piété et vos rites, de vous entourer de Sa sollicitude et de Sa protection, à votre départ et pendant votre pèlerinage, et de faciliter pour vous le retour dans votre Patrie et auprès des vôtres, comblés de Sa bénédiction, de Son agrément et de Sa rétribution. Dieu est Tout-puissant et omnipotent.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

www.maroc.ma - www.sahara.ma - www.mjcc.gov.ma